

Ce manuel du propriétaire concerne les véhicules de la série SX4.



65T01080

NOTE : Le modèle illustré ici est un modèle de la série SX4.

Copyright © **MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.** 2021 Tous droits réservés

Il est interdit de reproduire ou de céder toute partie de ce document, pour quelque raison que ce soit, sous quelque forme que ce soit, électronique ou mécanique, sans l'autorisation expresse écrite de Magyar Suzuki Corporation Ltd.

AVANT-PROPOS

Ce manuel est une part essentielle du véhicule et, à ce titre, ne doit jamais en sortir. En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel à l'intérieur. Le prochain propriétaire en aura besoin. Lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre nouveau véhicule SUZUKI et consultez-le de temps en temps. Il contient des informations importantes sur la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du véhicule.

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

Toutes les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les dernières données produit disponibles au moment de la publication. En raison d'améliorations ou de modifications, certaines informations contenues dans ce manuel risquent de différer des caractéristiques de votre véhicule. **MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD. se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications de la production, sans préavis et sans aucune obligation de procéder à des modifications identiques ou similaires sur les véhicules précédemment fabriqués ou vendus.**

Il est possible que ce véhicule ne soit pas conforme aux réglementations d'autres pays. Avant de demander l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, vérifiez la réglementation en vigueur et effectuez toutes les modifications nécessaires.

IMPORTANT

▲ AVERTISSEMENT/▲ ATTENTION/AVIS/NOTE

Veillez lire attentivement ce manuel et suivre soigneusement ses instructions. Des significations spéciales ont été attribuées au symbole ▲ et aux termes **AVERTISSEMENT, ATTENTION, AVIS** et **NOTE** dans le but de mettre en évidence des informations spécifiques. Lisez avec une grande attention les messages qui suivent ces mises en garde :

▲ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

▲ ATTENTION

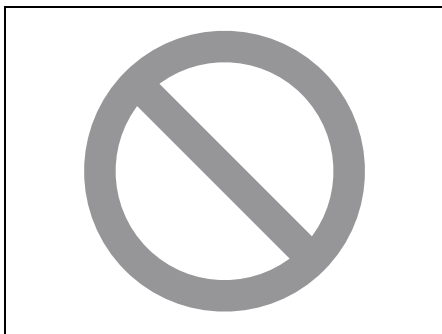
Indique un danger potentiel pouvant entraîner des blessures mineures ou moyennes.

AVIS

Indique un danger potentiel pouvant entraîner une détérioration du véhicule.

NOTE:

Indique des informations spéciales permettant de clarifier certaines instructions ou de faciliter l'entretien.



75F135

Dans ce manuel, le symbole représentant un cercle barré d'un trait signifie "Ne faites pas..." ou "Évitez de...".

AVERTISSEMENT MODIFICATIONS

AVERTISSEMENT

Ne modifiez pas ce véhicule. Toute modification risque d'affecter la sécurité, la maniabilité, les performances ou la durée de vie du véhicule et d'être contraire à la loi. De plus, les dégâts et la détérioration des performances pouvant en résulter risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

AVIS

L'installation incorrecte d'un équipement de communication portable du type téléphone cellulaire, radio CB (Citizen's Band) ou tout autre émetteur sans fil dans le véhicule risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage ou tout autre système électrique et d'entraîner une baisse des performances du véhicule. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien qualifié.

AVIS

Le connecteur de diagnostic de votre véhicule est préparé uniquement pour l'outil de diagnostic spécifique destiné à l'inspection et l'entretien. La connexion de tout autre outil ou appareil peut interférer avec le fonctionnement des pièces électroniques et entraîner une décharge de la batterie.

EXPLICATION DES EXPRESSIONS ANGLAISES DANS LE MANUEL

Commutateur d'allumage

ACC: Accessoires

LOCK: Verrouillage de la direction

ON: Tous les dispositifs électriques en fonctionnement

START: Démarrage du moteur

Commutateur de chauffage de siège

LO: Plage de chauffage basse

HI: Plage de chauffage élevée

Ceinture de sécurité

CENTER: Marqué dans la boucle de la ceinture arrière centrale

PRESS: Appuyer (bouton rouge pour déboucler la ceinture de sécurité)

Levier de changement de vitesse

D: Gamme haute

L: Automatique

M: Manuel

N: Point mort

P: Stationnement

R: Marche arrière

Liquide

C: Température basse (liquide de refroidissement du moteur)

E: Vide (carburant)

F: Plein (carburant)

H: Température élevée (liquide de refroidissement du moteur)

FULL: Niveau plein (liquide de refroidissement du moteur)

LOW: Niveau bas (liquide de refroidissement du moteur)

MAX: Maximum (liquide de frein)

MIN: Minimum (liquide de frein)

Essuie-glace

HI: Vitesse élevée continue

INT: Intermittent

INT TIME: Réglage de l'intervalle de fonctionnement de l'essuie-glace

LO: Vitesse lente stable

MIST: Vitesse lente continue

OFF: Éteindre

ON: Essuie-glace arrière activé

Tableau de bord

ENG A-STOP "OFF": Système d'arrêt/démarrage automatique du moteur désactivé

ENG A-STOP: Système d'arrêt/démarrage automatique du moteur

ESP "OFF": ESP désactivé

ESS: Signal d'arrêt d'urgence

PASSENGER AIRBAG OFF:
Coussin gonflable passager désactivé

PASSENGER AIRBAG ON:
Coussin gonflable passager activé

Feux

AUTO: Les feux s'allument et s'éteignent automatiquement

OFF: Feux éteints

Plafonnier

DOOR: La lampe s'allume uniquement si une porte est ouverte

OFF: Feux éteints

ON: Lampe allumée

Modes de conduite

AUTO: Passe automatiquement en 4WD

LOCK: Embourbement dans la boue ou la neige

PUSH AUTO: Poussez le bouton pour sélectionner le mode de conduite AUTO

SNOW: Surfaces enneigées ou glissantes

SPORT: Mode Sport

Régulateur de vitesse adaptatif

CANCEL: Annulation de la vitesse de croisière

CRUISE: Activation ou désactivation du régulateur de vitesse

LIMIT: Activation et désactivation du limiteur de vitesse (vitesse maximale)

RES +: Retour à la vitesse réglée précédemment/augmentation de la vitesse de croisière

SET: Témoin qui indique que la vitesse de croisière est réglée

SET -: Réglage de la vitesse de croisière/diminution de la vitesse de croisière

Toit ouvrant

CLOSE: Fermeture du toit ouvrant

OPEN: Ouverture du toit ouvrant

PUSH TILT: Appuyez sur le commutateur pour incliner le toit ouvrant

Régulation de la température

A/C: Climatisation

AUTO: Régulation automatique de la température

DUAL: Bascule entre les modes de commande individuel et combiné

USE WITH: Utiliser avec

HI: Chauffage maximum

LO: Refroidissement maximum

MODE: Passe d'une fonction de climatisation à l'autre

OFF: Éteindre

Autres

2WD: 2 roues motrices

4WD: 4 roues motrices

AT: Boîte-pont automatique

MT: Boîte-pont manuelle

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi un produit SUZUKI et bienvenue dans notre grande famille. Votre choix est judicieux : les produits SUZUKI sont de grande qualité et vous apporteront des années de satisfaction.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous permettre de profiter de votre véhicule SUZUKI en toute sécurité, en toute satisfaction et sans problème. Vous y apprendrez à connaître votre véhicule, ses caractéristiques de sécurité et ses conditions d'entretien. Lisez attentivement ce manuel avant de prendre le volant. Placez-le ensuite dans la boîte à gants du véhicule pour le consulter ultérieurement.

En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel dans le véhicule à l'usage du nouveau propriétaire.

Outre le manuel du propriétaire, ce véhicule SUZUKI est fourni avec plusieurs autres manuels consacrés aux conditions de garantie du véhicule. Lisez-les attentivement pour mieux connaître ces informations importantes.

Pour les opérations d'entretien régulières de votre véhicule SUZUKI, nous vous conseillons de prendre contact avec votre concessionnaire SUZUKI local. Ses techniciens formés dans nos usines vous garantiront le meilleur entretien possible et l'usage exclusif de pièces et d'accessoires d'origine SUZUKI ou leurs équivalents.

NOTE:

L'expression "Concessionnaire SUZUKI" désigne un concessionnaire agréé Suzuki et un atelier d'entretien Suzuki agréé.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES D'ORIGINE SUZUKI

SUZUKI recommande fortement l'utilisation des accessoires et pièces* d'origine SUZUKI. Les pièces et accessoires d'origine SUZUKI sont fabriqués dans le strict respect des normes de qualité et de performance et sont conçus pour correspondre parfaitement aux spécifications de votre véhicule.

Une large gamme d'accessoires et de pièces de rechange de marques autres que SUZUKI est actuellement disponible sur le marché. L'utilisation d'accessoires et de pièces de ce type peut affecter les performances du véhicule et réduire sa durée de vie. Par conséquent, l'installation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI n'est pas couverte par la garantie.

Pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI

Il est possible que certains accessoires et certaines pièces soient agréés par certaines autorités de votre pays.

Certains accessoires et certaines pièces sont vendus comme accessoires et pièces de rechange agréés par SUZUKI. Certains accessoires et certaines pièces d'origine SUZUKI sont vendus comme pièces et accessoires de réutilisation. Ces pièces et accessoires ne sont pas des pièces et accessoires d'origine SUZUKI. Leur utilisation n'est pas couverte par la garantie.

Réutilisation des pièces et accessoires d'origine SUZUKI

La revente ou la réutilisation des éléments suivants, qui peuvent entraîner des risques au niveau de la sécurité des utilisateurs, est strictement interdite :

- Composants des airbags et ensemble des composants pyrotechniques, composants inclus (c.-à-d. airbags, dispositifs de commande et capteurs)
- Système de ceinture de sécurité, composants inclus (c.-à-d. sangle, boucles et rétracteurs)

Les composants des airbags et des prétendeurs de ceintures de sécurité contiennent des produits chimiques explosifs. Ces composants doivent être déposés et mis au rebut de manière correcte par l'atelier d'entretien agréé SUZUKI ou le ferrailleur afin d'éviter toute explosion accidentelle avant la mise au rebut.

*Les pièces remises à neuf sous contrôle de SUZUKI peuvent être utilisées en tant que pièces d'origine SUZUKI en Europe.

Enregistrements des données du véhicule

Certains composants de votre véhicule (le "Véhicule") sont pourvus de modules de stockage de données ou mémoires, qui enregistrent temporairement ou définitivement les données techniques énumérées ci-après. Ces données sont exclusivement techniques et servent à (i) identifier et corriger les anomalies survenues dans le Véhicule et/ou (ii) à optimiser les fonctions du Véhicule.

Données enregistrées (les "Données enregistrées")

- Défaillances, anomalies et erreurs survenues dans des composants majeurs d'un système, (par ex., système d'éclairage, de freinage) ;
- Réactions du véhicule dans certaines situations (par ex., déploiement d'airbags du système SRS, activation du système de contrôle de la stabilité) ;
- Conditions de fonctionnement des composants d'un système (par ex., niveaux de remplissage) ;
- Messages d'état du Véhicule et de ses différents composants (par ex., vitesse du véhicule, accélération, décélération, accélération latérale) ;
- Conditions ambiantes (par ex., température extérieure).

Les données enregistrées diffèrent selon le modèle ou la catégorie de véhicule.

(Pour les pays de l'Union Européenne)

Parties habilitées à lire les données techniques à l'aide d'appareils de diagnostic spécifiques (les "Parties")

- Distributeurs, concessionnaires et réparateurs/ateliers d'entretien de véhicules SUZUKI, ainsi que les réparateurs/ateliers d'entretien agréés ;
- Constructeurs de véhicules SUZUKI (ex. SUZUKI MOTOR CORPORATION ("SUZUKI"), MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD., MARUTI SUZUKI INDIA LIMITED, SUZUKI MOTOR (THAILAND) CO., LTD., THAI SUZUKI MOTOR CO., LTD.) ;
- Fournisseurs de pièces, composants et accessoires de véhicules SUZUKI (les "Fournisseurs").

Utilisation des données ("Utilisation des données")

SUZUKI et les Parties peuvent utiliser les données enregistrées dans les modules ou mémoires à des fins de :

- Processus de diagnostic, d'entretien, de réparation et de garantie ;
- Recherche et développement technologique des véhicules ;
- Plans d'actions ou enquêtes de terrain, y compris les campagnes de rappel et de service après-vente ;
- Processus d'amélioration de la qualité, etc.

À l'issue de la correction d'une anomalie, les données relatives à une telle anomalie sont pour la plupart effacées du module ou de la mémoire d'enregistrement d'anomalies, tandis que certaines autres sont écrasées ou conservées.

Conditions dans lesquelles SUZUKI et les Parties peuvent divulguer ou fournir à un tiers l'une des Données enregistrées

SUZUKI et les Parties peuvent divulguer ou fournir à un tiers l'une des Données enregistrées dans l'une des conditions suivantes :

- Le propriétaire/tout utilisateur du Véhicule, ou le locataire du Véhicule (en cas de location) y a consenti ;
- Dans le cadre d'une demande officielle des services de police, d'un procureur, d'un tribunal ou d'autres autorités ;
- Lors de l'utilisation à des fins d'enquête statistique menée par un institut de recherche, après traitement préalable de sorte que le propriétaire/tout utilisateur du véhicule ne puisse pas être identifié ;
- Lors de l'utilisation par SUZUKI ou les Parties, leurs administrateurs, dirigeants ou employés aux fins décrites dans la section Utilisation des données ;
- Lors de l'utilisation par SUZUKI ou les Parties dans le cadre d'une procédure judiciaire ;
- Toute autre condition prévue par les textes législatifs et réglementaires.

Au besoin, de plus amples informations peuvent vous être fournies par chacune des Parties autres que les Fournisseurs.

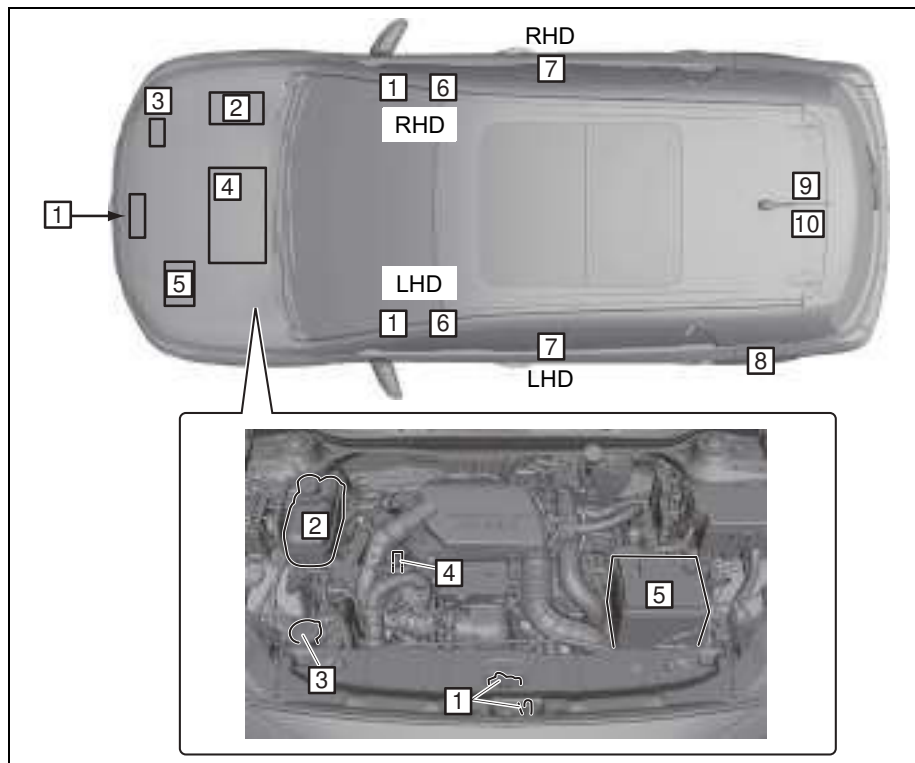
NOTE:

- *Les données ne peuvent pas être utilisées à des fins de géolocalisation du Véhicule.*
- *Les données enregistrées dans les modules ou mémoires diffèrent selon la catégorie ou le modèle du Véhicule.*
- *Les données audio (conversation, bruit/son) ne seront en aucun cas enregistrées.*
- *Les données peuvent ne pas être enregistrées dans certaines situations.*

Si ces données techniques sont combinées avec d'autres informations (par ex., rapport ou témoignage d'accident, dégâts du Véhicule, etc.), de telles données peuvent dans certains cas permettre d'identifier une personne spécifique.

GUIDE POUR STATION-SERVICE

1. Capot du moteur (voir section 7)
2. Liquide de refroidissement du moteur (voir section 9)
3. Liquide lave-glace (voir section 9)
4. Jauge d'huile moteur (voir section 9)
5. Batterie (voir section 9)
6. Carburant (voir section 7)
7. Pression des pneus (voir l'étiquette d'information sur les pneus sur le montant portant la serrure de la porte du conducteur)
8. Outils de changement de roue (voir section 10)
9. Roue de secours (voir section 9)/
Kit de réparation des crevaisons (voir section 10)



LHD : conduite à gauche
RHD : conduite à droite

SOMMAIRE

GUIDE ABRÉGÉ	1
SÉCURITÉ AU VOLANT	2
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT	3
TABLEAU DE BORD	4
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE	5
RECOMMANDATIONS POUR CONDUIRE	6
AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS	7
CHARGEMENT ET REMORQUAGE DU VÉHICULE	8
INSPECTION ET MAINTENANCE	9
INTERVENTION D'URGENCE	10
ENTRETIEN	11
CARACTÉRISTIQUES	12
SUPPLÉMENT	13
INDEX	14

GUIDE ABRÉGÉ

Sommaire illustré	1-1
Voyants d'alerte et indicateurs	1-8
Signal sonore	1-15
FAQ	1-23

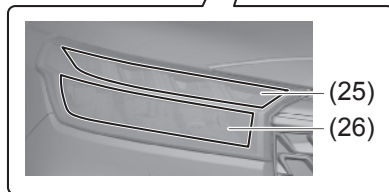
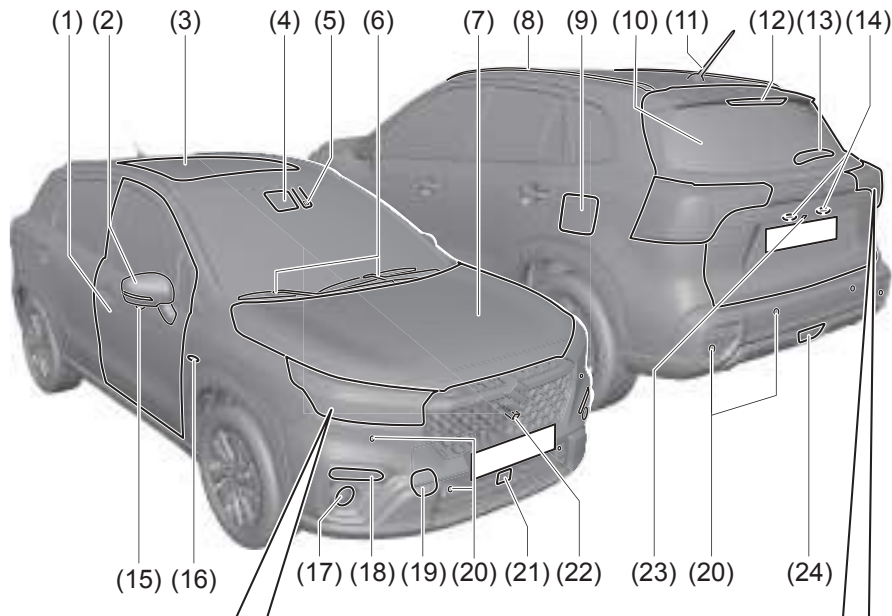


59RN00020

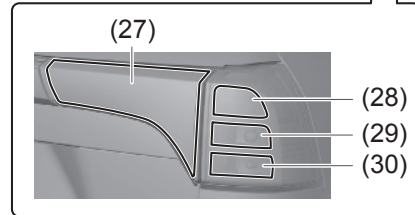
Sommaire illustré

Extérieur

- (1) Serrures de portes (P. 3-2)
- (2) Rétroviseur extérieur (P. 2-10)
- (3) Toit ouvrant* (P. 7-12)
- (4) Double capteur* (P. 5-75)
- (5) Capteur de pluie* (P. 3-38)
- (6) Essuie-glace avant (P. 3-36, 9-67)
- (7) Capot du moteur (P. 7-4)
- (8) Rails de toit* (P. 7-22)
- (9) Trappe de réservoir de carburant (P. 7-1)
- (10) Hayon (P. 3-4)
- (11) Antenne radio (P. 7-37)
- (12) Feu stop surélevé (P. 9-60)
- (13) Essuie-glace arrière (P. 3-41, 9-69)
- (14) Éclairage de la plaque d'immatriculation (P. 3-23, 9-63)
- (15) Caméra latérale* (P. 5-139)
- (16) Clignotant latéral* (P. 3-34, 9-60)
- (17) Feu antibrouillard avant* (P. 3-33, 9-60)
- (18) Clignotant avant (P. 3-34, 9-60)
- (19) Couvercle de crochet de remorquage (P. 10-2)
- (20) Capteurs de stationnement* (P. 5-156)
- (21) Capteur radar* (P. 5-118)
- (22) Caméra avant* (P. 5-139)
- (23) Caméra arrière* (P. 5-139, P. 5-163)
- (24) Feu antibrouillard arrière* (P. 3-28, 9-64)
- (25) Feu de position / Feu de circulation de jour (P. 3-23, 9-60)
- (26) Phare (P. 3-23, 9-60)
- (27) Feu arrière (P. 9-60)
- (28) Feu arrière/feu stop (P. 9-60)
- (29) Clignotant arrière (P. 3-34, 9-62)
- (30) Feu de recul (P. 9-62)



EXEMPLE



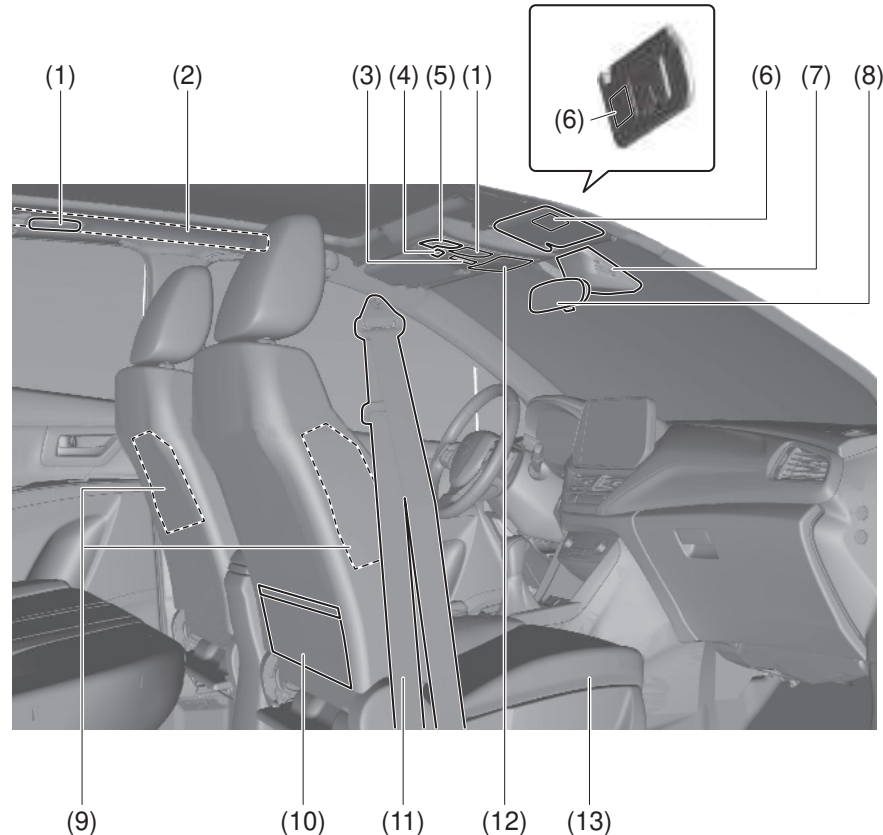
* : option

Intérieur, côté

- (1) Plafonnier (P. 7-7, 9-65)
- (2) Airbags rideaux latéraux (P. 2-49)
- (3) Contacteur de toit ouvrant (option) (P. 7-12)
- (4) Bouton "SOS" (option) (P. 5-186)
- (5) Microphone mains libres (option) (P. 7-39)
- (6) Pare-soleil (P. 7-6) /Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant (P. 2-52)*1, *2
- (7) Double capteur (option) (P. 5-75)
- (8) Rétroviseur intérieur (P. 2-10)
- (9) Airbags latéraux (P. 2-49)
- (10) Pochette de dossier du siège avant (P. 7-16)
- (11) Ceintures de sécurité (P. 2-19)
- (12) Boîtier de console suspendue (P. 7-19)
- (13) Sièges avant (P. 2-5)

*1 : Veillez à lire les informations détaillées de la page cible avant d'utiliser un dispositif de retenue pour enfant.

*2 : N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES A L'ENFANT.

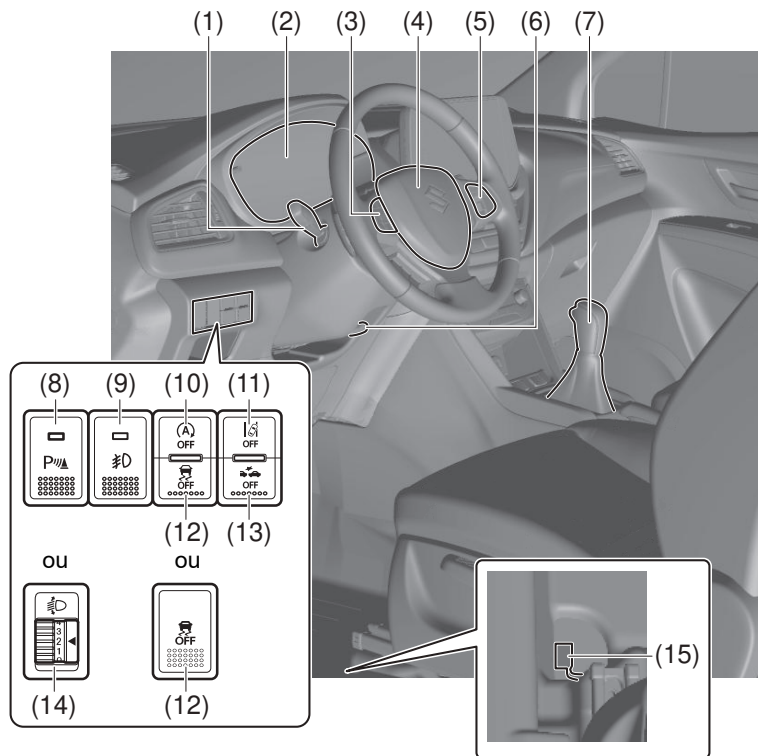


72M00150

65T01020

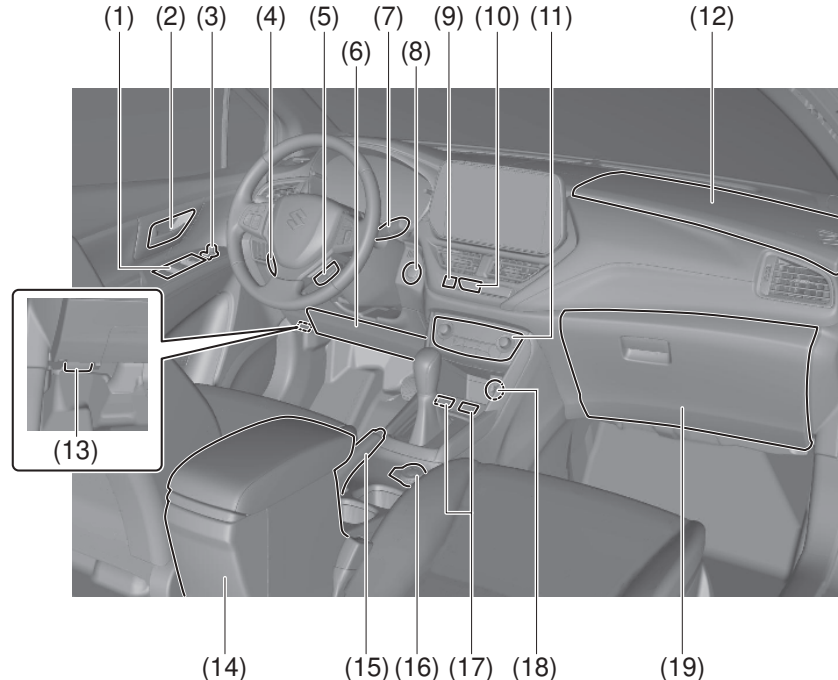
Intérieur, avant (côté gauche)

- (1) Levier de commande d'éclairage (P. 3-23) / Levier de commande des clignotants (P. 3-34)
- (2) Tableau de bord (P. 4-1) / Écran d'information (P. 4-3)
- (3) Commandes audio à distance (P. 7-39)
- (4) Airbag avant côté conducteur (P. 2-48)
- (5) Commutateur de régulation de vitesse adaptatif (P. 5-102, 5-109) / Contacteurs du limiteur de vitesse (option) (P. 5-73)
- (6) Levier de verrouillage du volant inclinable/télescopique (P. 2-9)
- (7) Levier de changement de vitesse (P. 5-46)
- (8) Commutateur de capteurs de stationnement (P. 5-160)
- (9) Contacteur de feu antibrouillard avant (option) (P. 3-33)
- (10) Commutateur ENG A-STOP "OFF" (P. 5-38)
- (11) Commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie (P. 5-90)
- (12) Commutateur ESP® "OFF" (P. 5-168)
- (13) Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage à double capteur (P. 5-89)
- (14) Contacteur de réglage des phares (option) (P. 3-33)
- (15) Levier d'ouverture de la trappe à carburant (P. 7-1)



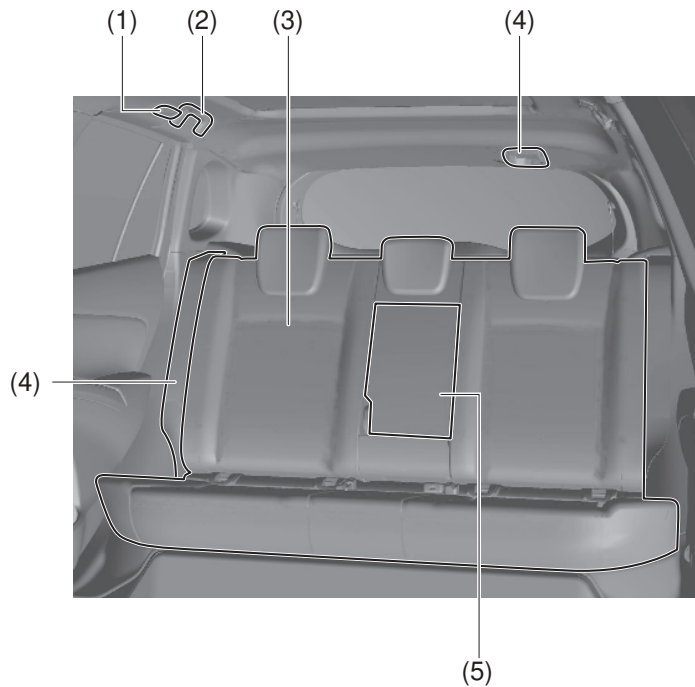
Intérieur, avant (côté droit)

- (1) Commande de lève-vitre électrique (P. 3-19)
- (2) Poignée de porte intérieure (P. 3-2)
- (3) Commande de rétroviseur électrique (P. 2-10)
- (4) Commutateur Bluetooth® mains libres (P. 7-39)
- (5) Commutateur ACTIVATION/ DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie (option) (P. 5-83)
- (6) Coussin gonflable de genoux conducteur (option) (P. 2-53)
- (7) Commande d'essuie-glace et de lave-glace avant (P. 3-36) / Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière (P. 3-41)
- (8) Commutateur du moteur (P. 5-5, P. 5-7)
- (9) Commutateur de caméra (P. 5-139)
- (10) Contacteur de feux de détresse (P. 3-35)
- (11) Système de chauffage et de climatisation (P. 7-24, P. 7-26, P. 7-31)
- (12) Airbag du passager avant (P. 2-48)
- (13) Poignée de déverrouillage du capot (P. 7-4)
- (14) Accoudoir avant avec boîtier de console (option) (P. 7-16)
- (15) Frein de stationnement (P. 5-41)
- (16) Contacteur de mode de conduite (option) (P. 5-63)
- (17) Commutateur de chauffage du siège avant (P. 2-8)
- (18) Prise USB (P. 7-11)
- (19) Boîte à gants (P. 7-18)



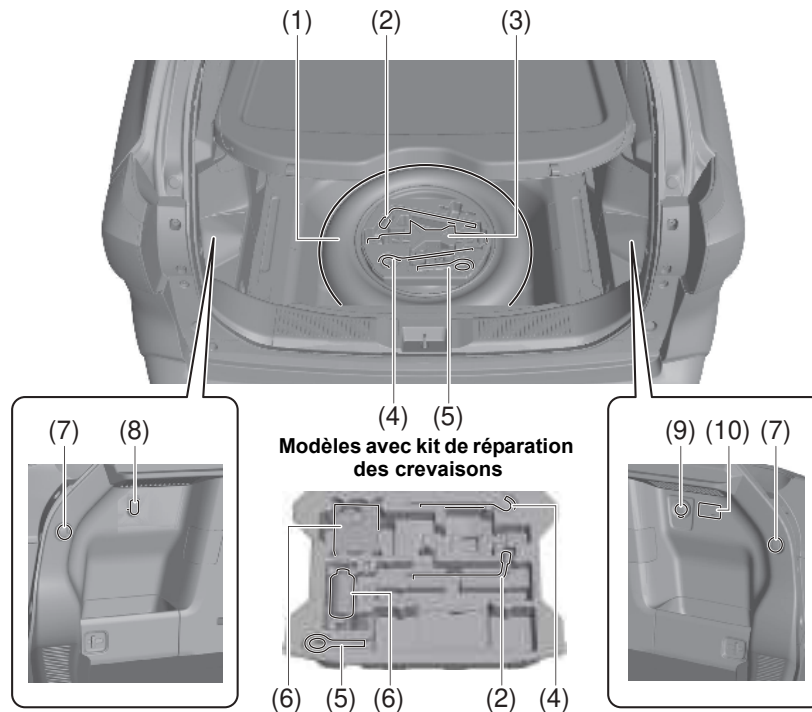
Intérieur, arrière

- (1) Plafonnier (P. 7-7, 9-65)
- (2) Poignées (P. 7-18)
- (3) Sièges arrière (P. 2-12)
- (4) Ceintures de sécurité (P. 2-19)
- (5) Accoudoir (P. 7-17)



Compartiment à bagages

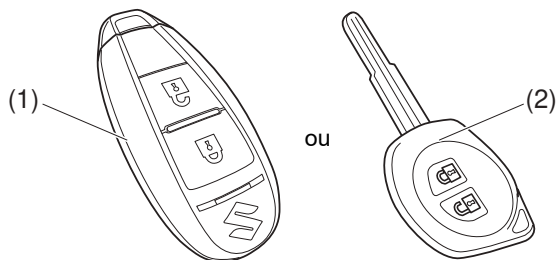
- (1) Roue de secours (option) (P. 10-6)
- (2) Clé à écrous de roue (P. 10-6)
- (3) Cric (option) (P. 10-6)
- (4) Poignée de cric (P. 10-6)
- (5) Crochet de remorquage (P. 10-2)
- (6) Kit de réparation des crevaisons (option) (P. 10-13)
- (7) Crochets de filet de chargement (option) (P. 7-20)
- (8) Crochet pour sac à provisions (P. 7-20)
- (9) Prise accessoire (P. 7-10)
- (10) Plafonnier (compartiment à bagages) (option) (P. 7-7, 9-65)



Clé

- (1) Télécommande du système de démarrage par pression sans clé (option) (P. 3-6)
Démarrage du moteur (P. 5-7)
Système de démarrage par pression sans clé (P. 5-12)
Clé (P. 3-1)
Serrures de portes (P. 3-2, P. 3-6)

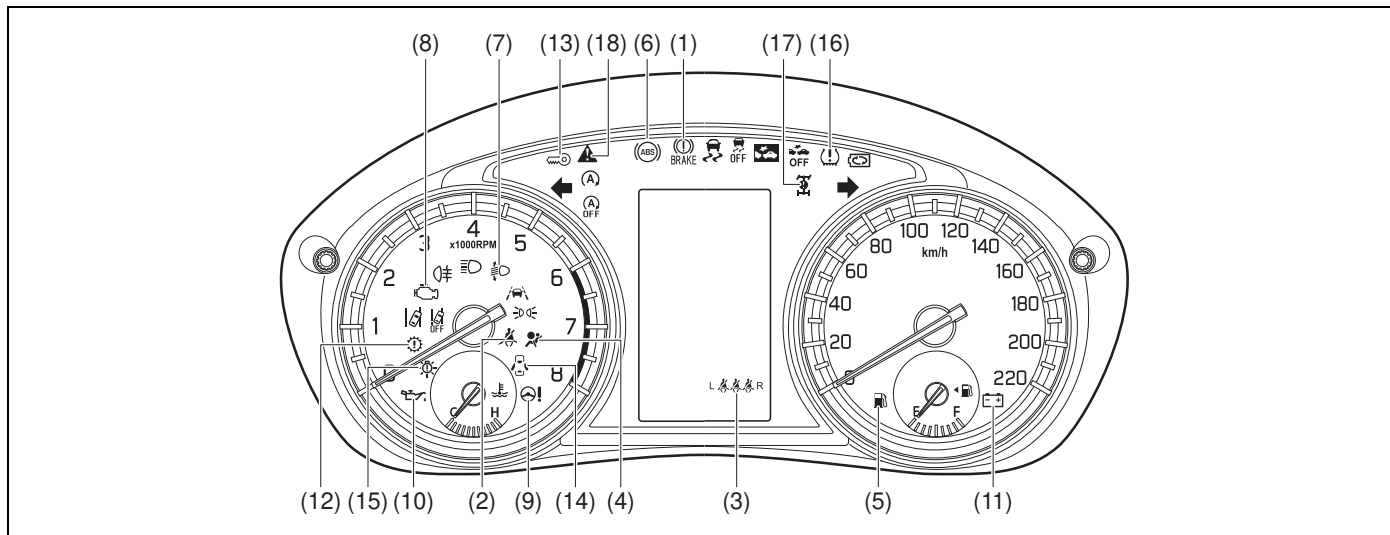
- (2) Émetteur du système d'accès sans clé (option) (P. 3-13)
Démarrage du moteur (P. 5-5)
Clé (P. 3-1)
Serrures de portes (P. 3-2, P. 3-13)



65T01070

Voyants d'alerte et indicateurs







Voyants d'alerte











65T01111





GUIDE ABRÉGÉ

- Si un voyant d'alerte reste allumé ou clignote, il peut y avoir un problème avec le véhicule ou le système. Lisez attentivement les informations de référence suivantes et consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Si un voyant d'alerte ou un indicateur clignote, le message peut s'afficher sur l'écran d'information du tableau de bord.
- Il est considéré comme normal que les voyants d'alerte et les indicateurs marqués d'un astérisque (*) s'allument lorsque vous tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis (c'est-à-dire que le voyant d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur s'allume initialement en rouge). Si ces voyants d'alerte ne s'allument pas, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Pour le système ENG A-STOP, il existe une condition particulière pour qu'un voyant d'alerte ou un indicateur s'allume.

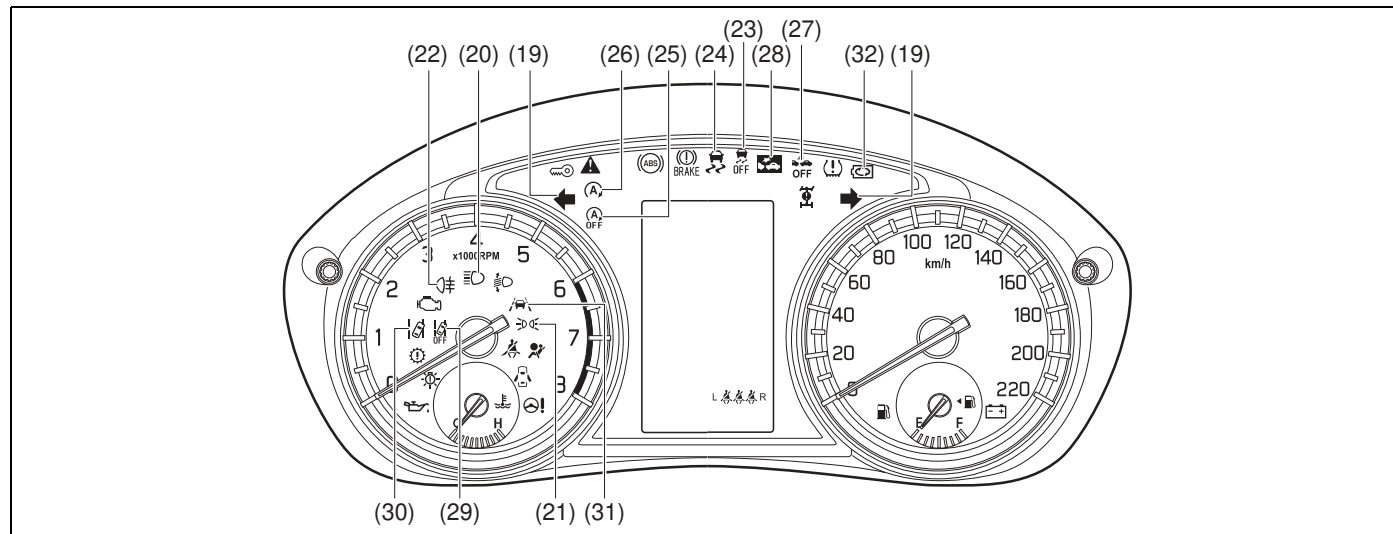
Voyant d'alerte		Couleur	Nom
(1)		*	Rouge Voyant d'alerte de système de freinage (P. 4-36)
(2)			Rouge Voyant de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Voyant de rappel de ceinture de sécurité du passager avant (P. 4-39)
(3)	L  R		Rouge Voyant de rappel de ceinture de sécurité (P. 2-26)
(4)		*	Rouge Voyant d'alerte d'airbag (P. 4-39)
(5)			Orange Voyant d'alerte de bas niveau de carburant (P. 4-42)
(6)		*	Orange Voyant d'alerte du système d'antiblocage des freins (ABS) (P. 4-37)

Voyant d'alerte		Couleur	Nom
(7)		*	Orange Voyant du système de réglage automatique du niveau des phares (P. 4-46)
(8)		*	Orange Voyant de dysfonctionnement (P. 4-40)
(9)		*	Orange Voyant de direction assistée (P. 4-42)
(10)		*	Rouge Voyant d'alerte de pression d'huile (P. 4-38)
(11)		*	Rouge Voyant d'alerte de charge (P. 4-39)
(12)		*	Orange Voyant d'alerte de boîte-pont (P. 4-41)
(13)		*	Orange Voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé (P. 4-41)
(14)			Rouge Voyant d'alerte de porte ouverte (P. 4-41)

GUIDE ABRÉGÉ

Voyant d'alerte			Couleur	Nom
(15)		*	Orange	Voyant d'alerte des phares à LED (P. 4-46)
(16)		*	Orange	Voyant d'alerte de faible pression des pneus (P. 4-34)
(17)		*	Orange	Témoin 4WD (P. 4-47)
(18)		*	Orange	Voyant d'avertissement principal (P. 4-50)









Indicateurs







65T01121


	Témoin	Couleur	Nom
(19)		Vert	Témoins des clignotants (P. 4-47)
(20)		Bleu	Voyant de feux de route (phares) (P. 4-47)

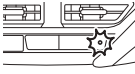
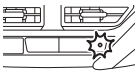
GUIDE ABRÉGÉ



	Témoin		Couleur	Nom
(21)			Vert	Témoin d'éclairage (P. 4-47)
(22)			Orange	Voyant de feu antibrouillard arrière (P. 4-46)
(23)	 OFF	*	Orange	Témoin ESP® "OFF" (P. 4-38)
(24)		*	Orange	Voyant d'alerte ESP® (P. 4-37)
(25)	 OFF	*	Orange	Témoin ENG A-STOP "OFF" (P. 4-49)
(26)		*	Vert	Témoin lumineux ENG A-STOP (P. 4-49)
(27)	 OFF	*	Orange	Témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur (P. 4-43)
(28)		*	Orange	Témoin d'assistance au freinage par double capteur (P. 4-43)





Témoin		Couleur	Nom	
(29)		*	Orange	Témoin "OFF" d'avertissement de sortie de voie (P. 4-44)
(30)		*	Orange	Témoin d'avertissement de sortie de voie (P. 4-44)
(31)		*	Orange	Témoin de prévention de sortie de voie (P. 4-45)
(32)			Vert	Témoin de régénération d'énergie en décélération (P. 4-49)


Signal sonore



- *1 : L'avertissement principal  clignote dans le tableau de bord. Dans le même temps, le message s'affiche sur l'écran d'information pour informer le conducteur de l'état du véhicule et de la solution au problème.
- *2 : Ce message s'affiche sur l'écran d'information pour informer le conducteur de l'état du véhicule et de la solution au problème.

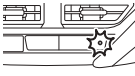



Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Quand une porte est ouverte	Avertisseur sonore intérieur	 Clignote toutes les 2 secondes	L'alerte du système de sécurité est en cours d'activation. Vous pouvez arrêter l'alerte en effectuant l'une des opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage sans clé ou du contacteur de demande. • Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
	<ul style="list-style-type: none"> • Bip à intervalles courts pendant environ 10 secondes 		
Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.	Avertisseur sonore intérieur	 Clignotement rapide pendant environ 8 secondes	Indique qu'un système de sécurité a été activé pendant que le véhicule était en stationnement ; vérifiez qu'il n'a pas été forcé ou que rien n'a été volé.
	<ul style="list-style-type: none"> • 4 bips 		
	Avertisseur sonore intérieur	*1	Le blocage du volant n'a pas été débloqué. Sans charge, tournez le volant vers la gauche ou la droite de manière à appuyer à nouveau sur le commutateur du moteur.
	<ul style="list-style-type: none"> • Carillon (une fois) 		

Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Quand le commutateur du moteur est en mode contact mis	Avertisseur sonore intérieur	 BRAKE Allumé	Le liquide de frein est insuffisant ou le système de freinage est peut-être défectueux. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.
	• Carillon (une fois)		
	Avertisseur sonore intérieur	 Allumé	Le niveau de carburant est bas. Faites le plein rapidement.
	• Carillon (une fois)		



Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Lors de la conduite	Avertisseur sonore intérieur	 Clignote *1	Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et attachez votre ceinture de sécurité. Le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité. Mettez la ceinture de sécurité.
	<ul style="list-style-type: none"> Bip à intervalles courts pendant environ 95 secondes 		
	Avertisseur sonore intérieur	 Clignote	Le passager arrière ne porte pas sa ceinture de sécurité. Mettez la ceinture de sécurité.
	<ul style="list-style-type: none"> 3 bips se répétant à courts intervalles 		
Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.	Avertisseur sonore intérieur	 Allumé *1	L'une des portes n'est pas complètement fermée. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et fermez complètement toutes les portes.
	<ul style="list-style-type: none"> Carillon (une fois) 		
Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.	Avertisseur sonore intérieur	 Allumé *1	Les phares et les feux de position sont allumés. Éteignez ces feux.
	<ul style="list-style-type: none"> Bip continu 		


Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Lors d'un arrêt ou d'une marche arrière	Avertisseur sonore intérieur	 Indication	Le levier de changement de vitesse est en position "R". Vérifiez la position du levier de changement de vitesse.
	<ul style="list-style-type: none"> • Bips à courts intervalles 		
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction	Avertisseur sonore intérieur	*1	Vous ne pouvez pas passer l'allumage en mode verrouillage de direction du fait d'un possible dysfonctionnement du levier de changement de vitesse. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.
	<ul style="list-style-type: none"> • Carillon (une fois) 		

Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.	Avertisseur sonore intérieur	*2	Le moteur a redémarré automatiquement parce que l'une des conditions suivantes s'est produite. <ul style="list-style-type: none"> • La différence entre la température réglée sur le climatiseur et la température de l'air intérieur est devenue importante. • Le dégivreur a été mis en marche. • La pression à vide du servofrein est basse. • La batterie continue à se décharger.
	• Un bip		
	Avertisseur sonore intérieur	*2	Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit. <ol style="list-style-type: none"> 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "P". 2) Fermez correctement le capot du moteur. 3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer.
	• Bips à courts intervalles		
Avertisseur sonore intérieur	 ou  Allumé *2	Le moteur a redémarré automatiquement parce que l'une des opérations suivantes a été effectuée. <ul style="list-style-type: none"> • La ceinture de sécurité conducteur n'est pas bouclée. • La porte du conducteur est ouverte. Avant de prendre la route, fermez la porte et bouclez la ceinture de sécurité. En outre, suivez la procédure ci-dessous avant de sortir du véhicule. <ol style="list-style-type: none"> 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "P". 2) Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, appuyez sur le commutateur du moteur pour arrêter le moteur. 	
• 5 bips se répétant à courts intervalles			

Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Quand le commutateur du moteur est en mode contact mis	Avertisseur sonore intérieur	 Clignote toutes les 1 secondes *1	Le système de démarrage par pression sans clé peut présenter un problème. Demandez à un concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.
	• Un bip		
Quand le commutateur du moteur est actionné	Avertisseur sonore intérieur	 Allumé *1	La télécommande peut se trouver à l'extérieur du véhicule ou sa batterie peut être déchargée. Amenez la télécommande dans le véhicule ou appuyez sur le commutateur du moteur avec la télécommande.
	• Deux bips		
Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON"/"ACC" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis ou accessoires.	Avertisseur sonore intérieur et/ou extérieur	 Clignote *1	Lorsque le commutateur d'allumage a été tourné sur la position "ON"/"ACC" ou lorsque le commutateur du moteur a été enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis ou accessoires, la télécommande a été détectée. Cependant, lors du démarrage du moteur, la télécommande n'a pas été détectée. Placez la télécommande dans la zone intérieure utilisable, puis appuyez à nouveau sur le commutateur du moteur.
	• 5 bips se répétant à courts intervalles		
	Avertisseur sonore intérieur		
Quand l'une des portes est ouverte ou fermée	Avertisseur sonore intérieur et/ou extérieur	 Clignote *1	La télécommande est peut-être à l'extérieur du véhicule. Placez la télécommande dans le véhicule.
	• 5 bips se répétant à courts intervalles		

GUIDE ABRÉGÉ

Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.	Avertisseur sonore intérieur	—	Mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage de ACC à mode verrouillage de direction.
	• Bips à courts intervalles		
	Avertisseur sonore intérieur	—	Le verrouillage de direction ne s'engage pas en raison d'un défaut du système lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
	• Bips courts continus		
Lorsque vous appuyez sur le contacteur de demande	Avertisseur sonore extérieur	—	Le commutateur du moteur est en mode accessoires ou contact mis. Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
	• Bip à intervalles courts pendant environ 2 secondes	—	La télécommande est laissée à l'intérieur du véhicule. Sortez la télécommande du véhicule.
		 Allumé *2	Une porte (y compris le hayon) est ouverte. Fermez complètement toutes les portes
Lorsque vous appuyez sur la touche VERROUILLAGE de la télécommande	Avertisseur sonore intérieur	 Allumé *2	Une porte (y compris le hayon) est ouverte. Fermez complètement toutes les portes
	• Bip à intervalles courts pendant environ 2 secondes		

Condition	Signal sonore	Tableau de bord	Cause et remède
Lors de la conduite	Avertisseur sonore intérieur	 Clignote	L'assistance au freinage à double capteur (DSBS) est activée. Enfoncez fermement la pédale de frein.
	<ul style="list-style-type: none"> • Bip continu 		
Lors d'un arrêt du véhicule ou d'une marche arrière	Avertisseur sonore intérieur	-	Les capteurs de stationnement arrière détectent un obstacle à l'arrière du véhicule. Vérifiez les environs directement du regard et dans les rétroviseurs, et reculez lentement.
	<ul style="list-style-type: none"> • Bips courts à intervalles longs, bips courts à intervalles courts, bips courts à intervalles très courts ou bips continus. 		

FAQ

Questions / Réponses

Reportez-vous à la liste suivante de questions fréquentes.

Ouverture / Fermeture de portes

- Q. Le système d'accès sans clé ne fonctionne pas. Que dois-je faire ?
- A. Il est possible que quelque chose gêne le fonctionnement du système d'accès sans clé. Reportez-vous à "Système d'accès sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- A. Si la pile de l'émetteur du système d'accès sans clé est déchargée, remplacez-la. Reportez-vous à "Remplacement de la batterie" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Q. Une alarme sonore retentit à l'ouverture de la porte. Qu'est-ce que cela signifie ?
- A. Le système de sécurité a été activé. Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis pour arrêter l'alarme. Pour connaître la méthode de manipulation correcte, reportez-vous à la section "Système d'alarme antivol" de la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Q. Je ne peux pas verrouiller la porte avec le commutateur à une action.
- A. Vous pouvez déverrouiller la porte avec le commutateur à une action. Cependant, vous ne pouvez pas verrouiller la porte avec le commutateur à une action. Lorsque vous verrouillez la porte, utilisez la télécommande ou le commutateur de commande.

Vitre de fenêtre

- Q. Comment éliminer la buée à l'intérieur du pare-brise et des vitres des portes ?
- A. Utilisez la commande de dégivrage. Reportez-vous à la section "Système manuel de chauffage et de climatisation" ou "Système automatique de chauffage et de climatisation" dans la section AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS.
- Q. Comment puis-je éliminer la buée sur l'intérieur de la vitre de la lunette arrière ?
- A. Utilisez le commutateur de lunette arrière chauffante. Reportez-vous à la section "Contacteur de lunette arrière chauffante" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Pneus

- Q. J'ai crevé. Que dois-je faire ?
- A. Selon l'état du pneu, vous pouvez réparer le pneu crevé à l'aide du kit de réparation des crevaisons. Reportez-vous à "Kit de réparation des crevaisons" dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

Manque d'acide de la batterie au plomb

- Q. La batterie au plomb est épuisée et le moteur ne démarre pas. Que dois-je faire ?
- A. Connectez-vous à la batterie au plomb d'un véhicule à l'aide de câbles pour démarrer le moteur. Reportez-vous à "Instructions de démarrage avec une batterie de secours" dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

Huile moteur

- Q. Je voudrais changer l'huile du moteur. Que dois-je faire ?
- A. Reportez-vous à "Huile moteur et filtre à huile" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE et à "Spécifications" dans la section SPÉCIFICATIONS.

Système ENG A-STOP

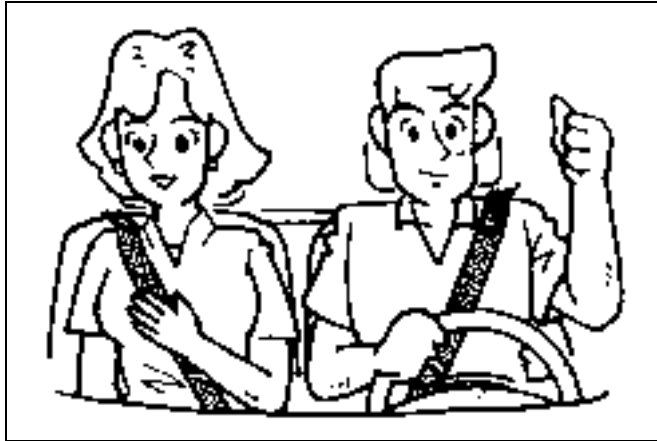
- Q. Le système ENG A-STOP ne fonctionne pas. Que dois-je faire ?
- A. Reportez-vous à "Système ENG A-STOP" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI

- Q. Comment savoir quand l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI fonctionne et ne fonctionne pas ?
- A. Reportez-vous à "ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Équipement électrique

- Q. Les feux antibrouillard ou les clignotants ne s'allument pas. Que dois-je faire ?
- A. Vérifiez les ampoules. Reportez-vous à "Changement des ampoules" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE et à "Spécifications" dans la section SPÉCIFICATIONS.
- Q. Je ne peux pas utiliser un appareil électrique. Que dois-je faire ?
- A. Vérifiez les fusibles. Reportez-vous à "Fusibles" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.
- Q. La vitre électrique du côté conducteur ne peut pas être entièrement ouverte et fermée automatiquement.
- A. Le réglage initial de la fonction de prévention du pincement de la vitre électrique est nécessaire. Reportez-vous à "Vitres" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.



65D231

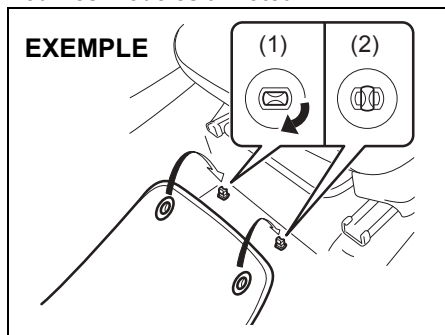
SÉCURITÉ AU VOLANT

Plancher du siège du conducteur	2-1
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants	2-2
Sièges avant	2-5
Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique	2-9
Rétroviseurs	2-10
Sièges arrière	2-12
Sécurité des enfants	2-15
Ceintures de sécurité	2-19
Utilisation et entretien des ceintures de sécurité	2-28
Système prétendeur des ceintures de sécurité (uniquement pour le siège avant)	2-30
Système limiteur de force de ceinture de sécurité (uniquement pour le siège avant)	2-32
Systèmes de retenue pour enfants	2-33
Choix d'un dispositif de retenue pour enfant approprié	2-35
Système de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU	2-37
Système de retenue supplémentaire (airbags)	2-47
Lorsque vous conduisez un véhicule équipé d'un système d'airbag SRS	2-51
Manipulation des airbags	2-54
Fonction des airbags	2-55
Au démarrage du moteur	2-63
Lors du chargement des bagages	2-65

Plancher du siège du conducteur

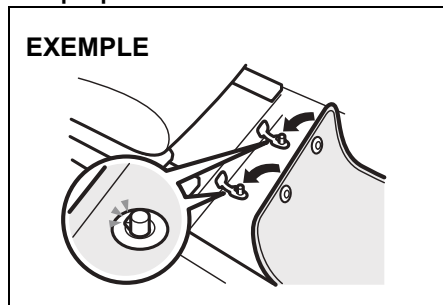
Tapis de sol

Pour les modèles à moteur K14D



- (1) DÉVERROUILLER
(2) VERROUILLER

Excepté pour les modèles à moteur K14D



72M10201

Les tapis de sol côté conducteur sont retenus par des fixations afin de les empêcher de glisser en avant et d'éventuellement gêner au niveau des pédales.

Chaque fois que vous remettez les tapis en place après les avoir retirés, positionnez-les correctement et fixez-les en passant le bouton de fixation dans chaque trou des tapis et en le tournant en position de verrouillage comme illustré, de sorte que les tapis se mettent bien à plat sous vos pieds.

Si vous remplacez les tapis de sol de votre véhicule par des tapis d'un type différent tel que des tapis de sol tout temps, nous recommandons fortement d'utiliser des tapis de sol SUZUKI pour une adaptation parfaite.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions suivantes peut être à l'origine d'une interférence du tapis de sol côté conducteur avec les pédales, pouvant causer la perte du contrôle du véhicule ou un accident.

Description de l'étiquette d'avertissement



- Un coulisement vers l'avant du tapis de sol peut interférer avec l'actionnement des pédales et provoquer un accident inattendu.



- Veillez à ce que les œillets du tapis de sol soient accrochés aux pièces de fixation.



- N'empilez jamais les tapis de sol sous peine de les empêcher d'être attachés aux pièces de fixations et d'entraîner un coulisement vers l'avant.



- Pour plus de détails, consultez le manuel du propriétaire.

- N'utilisez jamais un tapis de sol qui ne s'adapte pas aux contours du plancher.

Nettoyage du plancher

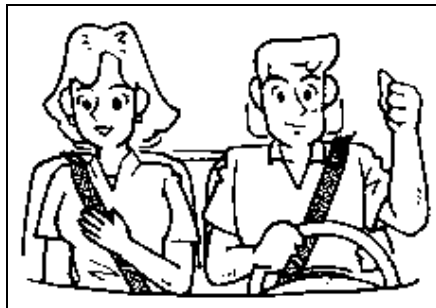


69RHS157

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de boîtes de conserve vides, etc. à vos pieds. Ces objets peuvent gêner le fonctionnement de la pédale et provoquer des accidents.

Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants



65D231

⚠ AVERTISSEMENT

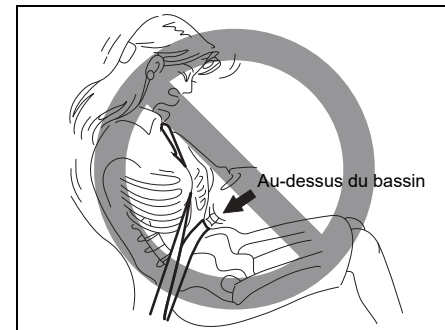
- Bouclez toujours les ceintures de sécurité.
- Un airbag complète la protection assurée par les ceintures de sécurité en cas de collision frontale. Pour réduire les risques de blessure grave ou de mort en cas de collision, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité correctement, que leur siège soit ou non protégé par un airbag.

(suite)

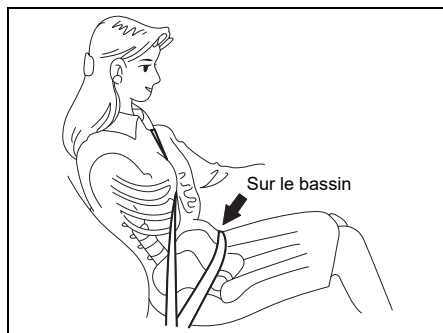
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne modifiez pas, ne déposez pas et de démontez pas les ceintures de sécurité. Cela peut les empêcher de remplir leur fonction et générer un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



59RN02390



59RN02400



59RN02380

▲ AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais de passagers dans le compartiment à bagages du véhicule. En cas d'accident, le risque de blessure est bien plus important que pour les passagers assis sur un siège, ceinture de sécurité bouclée.
- Les ceintures de sécurité doivent toujours être ajustées comme suit :
 - La sangle abdominale de la ceinture de sécurité doit être placée bas sur les os du bassin, et non en travers de la taille.
 - La partie de la ceinture au niveau de l'épaule doit se porter uniquement sur l'extérieur de l'épaule et jamais sous le bras.
 - Éloignez la ceinture du visage et du cou tout en veillant à ce qu'elle ne glisse pas de l'épaule.
- Vérifiez que la plaque de verrouillage de la ceinture de sécurité (langette) est insérée dans la boucle correcte, en particulier pour les sièges arrière. Une insertion dans les mauvaises boucles de sièges arrière n'est pas possible.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Évitez de tordre la ceinture et serrez-la suffisamment tout en assurant le confort afin de bénéficier de la protection pour laquelle elle a été conçue. Une ceinture détendue offrira moins de protection qu'une ceinture bien serrée.
- Les femmes enceintes doivent utiliser les ceintures de sécurité, en suivant toutefois les conseils donnés par leur médecin traitant. La sangle abdominale doit passer aussi bas que possible sur les hanches, comme indiqué sur l'illustration.
- Ne laissez pas d'objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements avant de boucler la ceinture de sécurité. En cas d'accident, ces objets (lunettes, stylo, etc.) risquent d'être à l'origine de blessures.



59RN02440

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne transportez pas un enfant assis sur les genoux d'un passager. Même si ce passager tient l'enfant fermement, celui-ci ne sera pas suffisamment maintenu en cas d'accident et cela pourrait blesser grièvement l'enfant.
- Une ceinture de sécurité ne doit servir qu'à un seul passager à la fois. Ne bouclez jamais une ceinture par-dessus un enfant assis sur les genoux d'un passager. Une telle utilisation des ceintures peut provoquer des blessures graves en cas d'accident.
- Vérifiez régulièrement l'état d'usure et de détérioration des ceintures de sécurité. Changez-les si les sangles s'effilochent, sont particulièrement sales ou détériorées. En cas d'impact sérieux, l'ensemble de ceinture de sécurité doit impérativement être changé, même s'il ne présente aucun dégât apparent.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent toujours se trouver à l'arrière, avec leur ceinture de sécurité soigneusement bouclée.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne transportez jamais d'enfants ou de bébés sans système de sécurité. Des dispositifs de sécurité existent pour les enfants en bas âge. En cas d'utilisation de l'un de ces dispositifs, vérifiez qu'il est conforme aux normes de sécurité en vigueur. Lisez attentivement les instructions du fabricant afin de vous y conformer.
- Si la ceinture de sécurité irrite la peau du cou ou du visage d'un enfant, utilisez un dispositif de retenue pour enfant adapté à l'enfant. Les ceintures de sécurité de votre véhicule sont essentiellement conçues pour des personnes de taille adulte.
- Évitez tout contact des sangles de ceinture de sécurité avec des produits de polissage, des huiles et des produits chimiques, en particulier acide de batterie. Pour nettoyer les sangles, utilisez une solution à base de savon doux et d'eau.

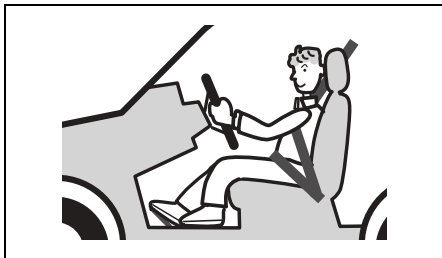
(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- N'insérez pas des objets tels que des pièces de monnaie et des agrafes dans les boucles de ceinture de sécurité, et veillez à ne pas répandre de liquide dans ces pièces. Si des corps étrangers pénètrent dans une boucle de ceinture de sécurité, la ceinture peut ne pas fonctionner correctement.
- Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

Ajustements avant de prendre la route

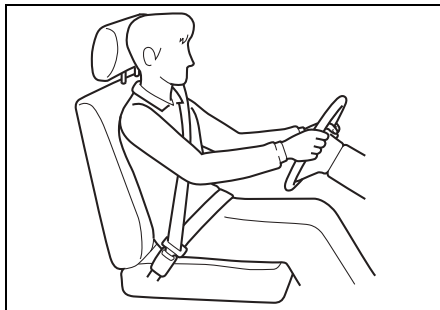


80J014

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous conduisez, ne réglez pas le volant (uniquement le type réglable avec certaines spécifications), le siège, le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs. Sinon, vous risquez de faire une erreur de manipulation du volant ou de ne pas voir ce qui se trouve devant vous, ce qui pourrait provoquer un accident.
- N'inclinez pas le dossier du siège plus loin que nécessaire. Sinon, l'appuie-tête et la ceinture de sécurité ne peuvent pas fonctionner comme prévu.

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité



69RHS158a

- Réglez le siège dans la bonne position. Calez votre corps entièrement sur le siège.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Veillez à placer la partie ventrale de la ceinture aussi bas que possible sur le bassin.
- La partie supérieure de la ceinture doit reposer sur la zone située à mi-chemin entre l'épaule et la base du cou.
- Vérifiez que la ceinture n'est pas vrillée et éliminez tout relâchement.

Sièges avant

Réglage des sièges

⚠ AVERTISSEMENT

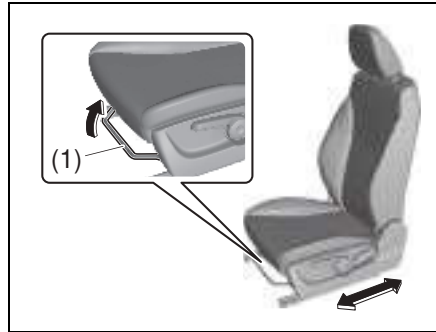
- Ne tentez jamais de modifier la position du siège du conducteur ou de son dossier tout en conduisant. Le siège ou le dossier risque de se déplacer brusquement et le conducteur peut perdre le contrôle du véhicule. Vérifiez le réglage correct de la position du siège et de son dossier avant de démarrer le véhicule.
- Pour éviter tout jeu excessif des ceintures de sécurité qui réduit l'efficacité des ceintures, vérifiez la position des sièges avant de boucler les ceintures.
- Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

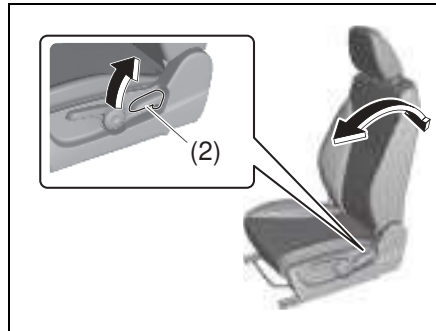
- Si vous placez un coussin, etc. entre le dossier du siège et votre dos, vous risquez de ne pas pouvoir conduire le véhicule dans une position correcte. De plus, la ceinture de sécurité et l'appuie-tête risquent de ne pas être aussi performants. Cela peut provoquer des blessures graves en cas d'accident. Ne placez pas de coussin, etc. entre le dossier du siège et votre dos.
- Ne placez pas d'objet sous le siège avant. Si un objet se prend sous le siège avant, il peut se produire ce qui suit.
 - Le siège ne peut pas être verrouillé.
 - La batterie lithium-ion ou le convertisseur CC/CC, situé sous le siège avant dans un modèle équipé d'un SHVS, sera endommagé.
- Ne laissez pas de briquet ou de pulvérisateurs traîner sur le plancher. Un briquet ou un pulvérisateur laissé au sol peut s'activer accidentellement quand vous chargez un bagage ou ajustez le siège, ce qui peut provoquer un incendie.



65T02010

Levier de réglage de position de siège (1)

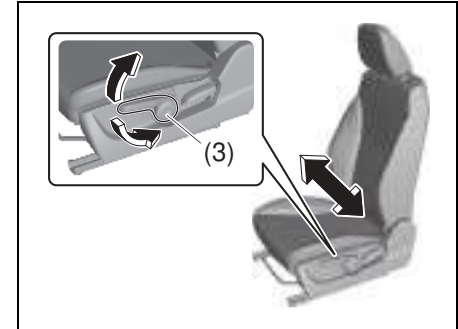
Tirez le levier vers le haut et faites coulisser le siège.



65T02020

Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège (2)

Tirez le levier vers le haut et déplacez le dossier de siège.



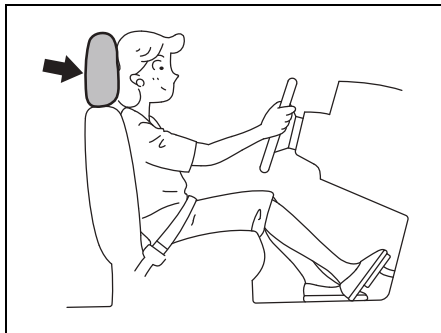
65T02030

Levier de réglage de hauteur de siège (3) (option)

Tirez le levier vers le haut pour relever le siège. Poussez le levier vers le bas pour abaisser le siège.

Une fois le réglage effectué, essayez de déplacer le siège et le dossier vers l'arrière et vers l'avant pour vérifier qu'il est parfaitement bloqué.

Appuie-tête



80J001

Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident. Réglez les appuie-têtes de manière à ce que le centre des appuie-têtes se trouve à hauteur du haut des oreilles de l'usager. Si ceci n'est pas possible pour les passagers de très grande taille, placez l'appuie-tête le plus haut possible.

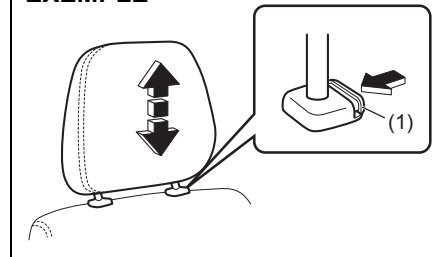
⚠ AVERTISSEMENT

- Si vous conduisez le véhicule avec l'appuie-tête retiré, le basculement vers l'arrière d'un passager ne peut être empêché en cas de collision par l'arrière et l'impact sur la tête d'un passager ne peut être réduit en cas de freinage brusque ou de collision. Cela peut provoquer des blessures graves.
Ne roulez jamais sans les appuie-têtes.
- Si l'appuie-tête est installé à l'envers ou s'il n'est pas installé de manière sûre, l'appuie-tête peut ne pas fournir la meilleure performance en cas d'urgence, ce qui peut entraîner des blessures graves.
Si l'appuie-tête est installé à l'envers, vous ne pouvez pas régler la hauteur et l'installer de manière sûre.
Veillez à installer l'appuie-tête de manière sûre dans le bon sens.
- Le fait d'être distrait par le réglage de l'appuie-tête peut entraîner un accident.
Ne réglez jamais les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.

NOTE:

Pour retirer l'appuie-tête plus facilement, il peut être nécessaire d'incliner le dossier de siège vers l'arrière.

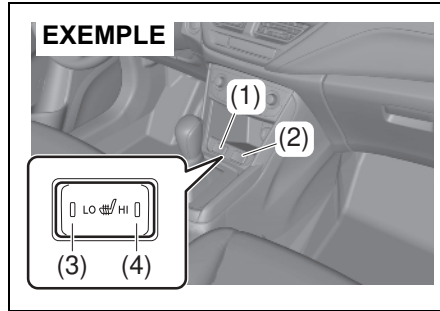
EXEMPLE



61MM0A032a

Pour relever l'appuie-tête avant, tirez-le vers le haut jusqu'au déclic. Pour abaisser l'appuie-tête, poussez-le vers le bas tout en maintenant le bouton de verrouillage (1) enfoncé. Si vous devez enlever un appuie-tête (pour le nettoyage, le remplacement, etc.), enfoncez le bouton de verrouillage (1) et retirez entièrement l'appuie-tête.

Chauffage du siège avant



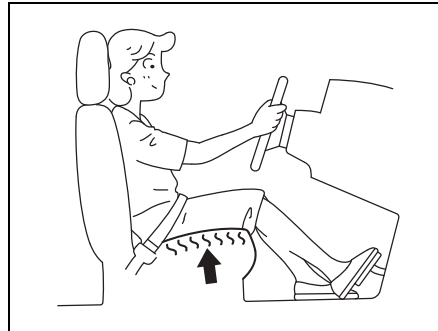
65T02040

- (1) Contacteur de chauffage de siège gauche
- (2) Contacteur de chauffage de siège droit
- (3) Côté "LO"
- (4) Côté "HI"

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis, enfoncez le ou les deux commutateur(s) de chauffage de siège pour réchauffer le ou les siège(s) correspondant(s).

- Lorsqu'un contacteur de chauffage de siège est enfoncé, le chauffage de siège correspondant fonctionne.

- Pour sélectionner un faible niveau de chauffage, pressez le côté "LO" (3) du commutateur. Le témoin côté faible s'allume lorsque le chauffage est en fonction.
- Pour sélectionner un niveau de chauffage élevé, pressez le côté "HI" (4) du commutateur. Le témoin côté élevé s'allume lorsque le chauffage est en fonction.
- Pour désactiver le chauffage, ramenez le commutateur en position neutre. Vérifiez si le témoin s'éteint.



59RN02260

⚠ ATTENTION

Tout usage impropre du chauffage de siège peut s'avérer dangereux. Un passager risque de souffrir de brûlures même si la température de réglage est relativement basse si ce passager porte des pantalons ou une jupe en toile fine, ou un short et si le chauffage de siège est en fonction depuis une longue durée. Évitez de mettre le chauffage de siège en fonction pour les passagers suivants :

- Passager avec une sensibilité réduite dans les jambes, personnes âgées ou personnes victimes de certains handicaps.
- Enfants en bas âge ou toutes personnes ayant une peau sensible.
- Personnes endormies ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances soporifiques.

AVIS

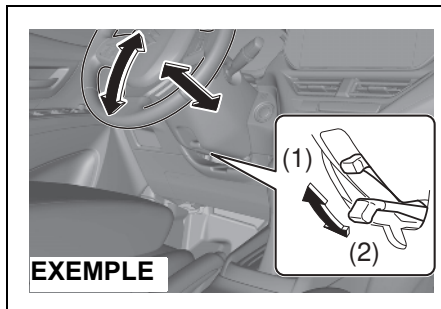
Pour éviter toute détérioration de l'élément chauffant :

- Les sièges avant ne doivent jamais recevoir de coups violents comme des enfants sautant dessus.
- Ne recouvrez pas le siège d'un matériau isolant quelconque du type couverture ou coussin.

NOTE:

Le chauffage ne s'arrête pas automatiquement lorsque l'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis. Si vous ne l'arrêtez pas, il continuera à fonctionner.

Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique



65T02050

- (1) VERROUILLER
(2) DÉVERROUILLER

Le levier de verrouillage est situé sous la colonne de direction. Pour régler la hauteur et la position avant/arrière du volant :

- 1) Poussez le levier de verrouillage vers le bas pour déverrouiller la colonne de direction.
- 2) Réglez le volant à la hauteur et à la position avant/arrière souhaitées puis verrouillez la colonne de direction en levant le levier de verrouillage.

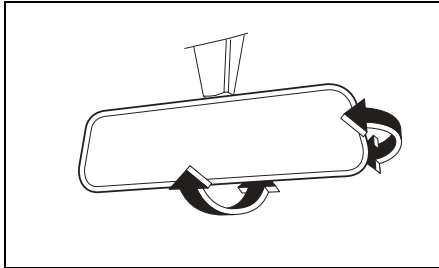
- 3) Essayez de faire bouger le volant vers le haut, le bas, l'avant et l'arrière pour en vérifier le bon verrouillage.

⚠ AVERTISSEMENT

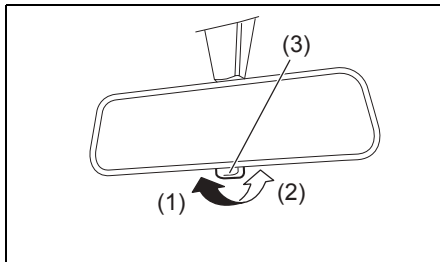
Ne tentez jamais de régler le volant pendant la conduite au risque de perdre le contrôle du véhicule.

Rétroviseurs

Rétroviseur intérieur



81M30360



83S02352

- (1) Conduite de nuit
- (2) Conduite de jour
- (3) Onglet de sélection

Vous pouvez régler manuellement le rétroviseur intérieur pour avoir une bonne vision arrière. Pour régler le rétroviseur, mettez-le d'abord en position jour grâce à la commande (3), puis déplacez-le vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite dans la meilleure position possible. Lorsque vous conduisez de nuit, vous pouvez placer la commande (3) en position nuit pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui vous suivent.

⚠ AVERTISSEMENT

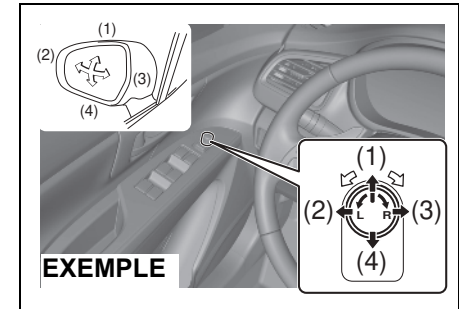
- Si vous réglez le rétroviseur intérieur en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Réglez le rétroviseur intérieur avant de prendre la route.
- Pour effectuer le réglage du rétroviseur, placez-le toujours en position jour.
- N'utilisez la position nuit qu'en cas d'éblouissement par les phares du véhicule qui suit. En position nuit, la visibilité offerte par le rétroviseur est réduite et certains objets visibles en position jour ne le sont plus dans cette position.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de manière à voir les côtés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors de l'estimation de la distance ou de la taille d'un véhicule ou d'un autre objet vu dans le rétroviseur latéral convexe. Avec les rétroviseurs de type convexe, les objets apparaissent plus petits et plus éloignés qu'avec un rétroviseur à verre plat.



65T02060

Le commutateur permettant de commander les rétroviseurs extérieurs est situé sur la porte du conducteur. Il est possible de régler les rétroviseurs lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou "ON" ou que le mode d'allumage est

SÉCURITÉ AU VOLANT

accessoires ou contact mis. Pour régler les rétroviseurs :

- 1) Placez le sélecteur sur la droite ou la gauche selon le rétroviseur à régler.
- 2) Appuyez sur la touche correspondant à la direction du réglage à effectuer.
- 3) Remettez le sélecteur en position centrale afin d'éviter tout dérèglement accidentel.

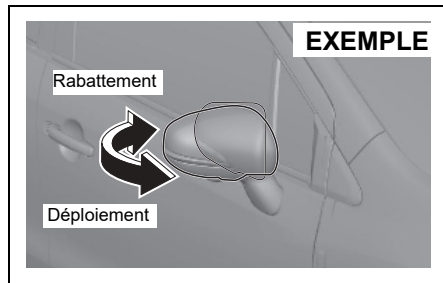
NOTE:

Si votre véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs dégivrants, reportez-vous à "Contacteur de lunette arrière chauffante et de rétroviseurs extérieurs chauffants (option)" dans cette section.

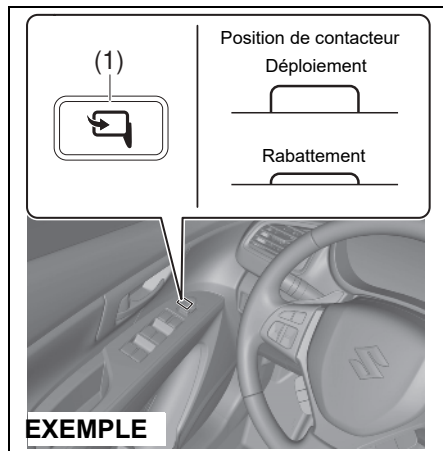
⚠ AVERTISSEMENT

Si vous réglez les rétroviseurs extérieurs en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant de prendre la route.

Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs



65T02070



65T02080

Les rétroviseurs sont rabattables en cas de stationnement dans un espace étroit. Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou "ON", ou si le mode d'allumage est accessoires ou contact mis, pressez le contacteur de rabattement (1) pour rabattre ou déployer les rétroviseurs. Vérifiez que les rétroviseurs sont complètement déployés avant de démarrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous conduisez le véhicule avec les rétroviseurs extérieurs repliés, cela peut provoquer un accident. Ne conduisez pas le véhicule avec les rétroviseurs extérieurs rabattus.

⚠ ATTENTION

Le déplacement des rétroviseurs peut provoquer des pincements et des blessures aux mains. Vérifiez qu'aucune main n'est à proximité des rétroviseurs lors de leur rabattement et déploiement.

Sièges arrière

Réglage des sièges

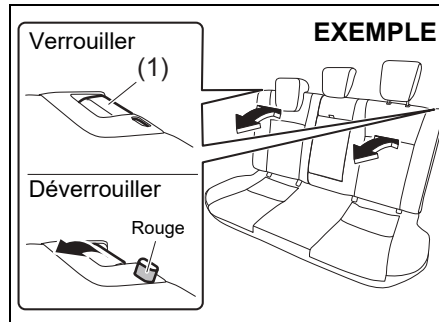
⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout jeu excessif des ceintures de sécurité qui réduit l'efficacité des ceintures, réglez la position des sièges avant de boucler les ceintures.
- Si un objet se coince sous le siège, celui-ci ne sera pas verrouillé, ce qui entraînera un accident ou un dysfonctionnement. Ne placez pas d'objet sous le siège.

Dossiers réglables

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges doivent être relevés durant la conduite pour ne pas réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximale quand les dossiers sont relevés.



65T02090

Pour régler l'inclinaison du dossier des sièges arrière :

- 1) Tirez vers le haut le levier (1) situé sur le dessus des sièges.
- 2) Déplacez le dossier de siège vers l'une des positions de verrouillage.
- 3) Relâchez le levier et déplacez le dossier pour le verrouiller en position.

Après le réglage, essayez de déplacer le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

Appuie-tête

Les appuie-tête sont conçus pour contribuer à réduire le risque de blessures au cou en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si vous conduisez le véhicule avec l'appuie-tête retiré, le basculement vers l'arrière d'un passager ne peut être empêché en cas de collision par l'arrière et l'impact sur la tête d'un passager ne peut être réduit en cas de freinage brusque ou de collision. Cela peut provoquer des blessures graves. Ne roulez jamais sans les appuie-têtes.
- Si l'appuie-tête est installé à l'envers ou s'il n'est pas installé de manière sûre, l'appuie-tête peut ne pas fournir la meilleure performance en cas d'urgence, ce qui peut entraîner des blessures graves. Si l'appuie-tête est installé à l'envers, vous ne pouvez pas régler la hauteur et l'installer de manière sûre. Veillez à installer l'appuie-tête de manière sûre dans le bon sens.
- Le fait d'être distrait par le réglage de l'appuie-tête peut entraîner un accident. Ne réglez jamais les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si vous essayez d'installer un système de retenue pour enfant et qu'il touche l'appuie-tête, un enfant peut être gravement blessé en cas de collision.

Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant, réglez la hauteur de l'appuie-tête aussi haut que possible ou retirez l'appuie-tête pour éviter que le système de retenue pour enfant ne touche l'appuie-tête.

⚠ ATTENTION

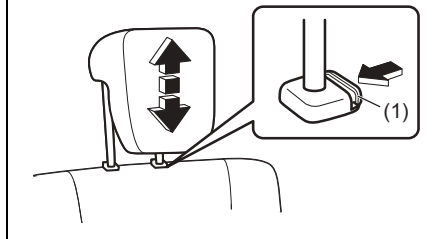
Si vous laissez l'appuie-tête démonté dans le véhicule, il risque de sauter et de heurter les passagers ou des objets, ce qui peut entraîner des blessures ou des dégâts.

Ne laissez pas l'appuie-tête démonté dans le véhicule.

NOTE:

Pour retirer l'appuie-tête plus facilement, il peut être nécessaire de rabattre le dossier de siège vers l'avant.

EXEMPLE



61MM0A033a

Pour relever l'appuie-tête arrière, tirez-le vers le haut jusqu'au dé clic. Pour abaisser l'appuie-tête, poussez-le vers le bas tout en maintenant le bouton de verrouillage (1) enfoncé. Si vous devez enlever un appuie-tête (pour le nettoyage, le remplacement, etc.), enfoncez le bouton de verrouillage (1) et retirez entièrement l'appuie-tête.

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant, ajustez la hauteur d'appuie-tête ou retirez-le pour poser le système de retenue pour enfant, selon les besoins.

Accoudoir

Reportez-vous à "Accoudoir" dans la section AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS.

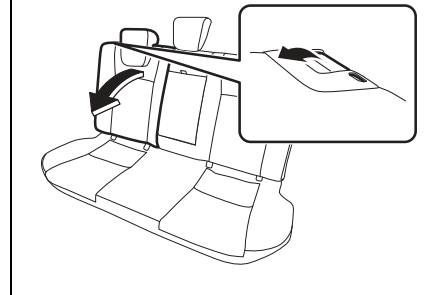
Sièges arrière rabattables

Les sièges arrière du véhicule peuvent être rabattus vers l'avant pour offrir un espace de chargement supplémentaire à l'arrière.

Pour rabattre les sièges arrière vers l'avant :

- 1) Abaissez entièrement l'appuie-tête.
- 2) Rangez la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central. Reportez-vous à "Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible" plus loin dans cette section.

EXEMPLE



61MM0A057

- 3) Tirez le levier de déverrouillage situé au sommet de chaque siège fractionnable et rabattez les dossiers vers l'avant.

▲ AVERTISSEMENT

Si des bagages doivent être chargés dans l'habitacle, dossier de siège arrière replié vers l'avant, fixez bien la charge pour éviter qu'elle se déplace et cause des blessures. Ne chargez jamais au-delà de la hauteur du dossier des sièges.

AVIS

Lorsque le dossier de siège arrière est plié, évitez de mettre un objet en contact avec le dispositif de verrouillage. Cela risque d'endommager le dispositif de verrouillage et d'empêcher de remettre le dossier de siège correctement en place.

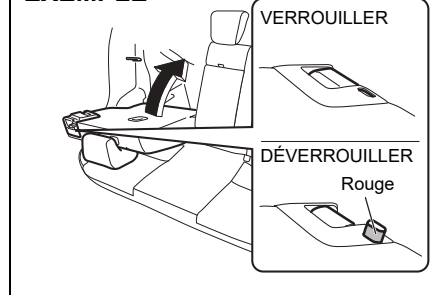
Pour ramener le siège à sa position normale, procédez comme indiqué ci-après.

▲ ATTENTION

En ramenant le dossier de siège arrière à sa position normale, veillez à ne pas vous prendre les doigts entre le verrou et le sol.

AVIS

En ramenant le dossier de siège arrière à sa position normale, veillez à ce que rien ne se trouve à proximité de la gâche. La présence de corps étrangers peut empêcher le verrouillage correct du dossier de siège.

EXEMPLE

61MM0A058

Relevez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit en place et se bloque.

Après avoir remis le siège en place, essayez de déplacer le dossier vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'il est parfaitement bloqué.

▲ ATTENTION

- Ne placez pas votre main dans l'ouverture du système de verrouillage de dossier de siège arrière, vous risquez de vous coincer les doigts et de vous blesser.
- Après avoir remis le dossier de siège arrière correctement en place, assurez-vous de son bon verrouillage. Si tel n'est pas le cas, la section rouge apparaît à côté du levier de déverrouillage.

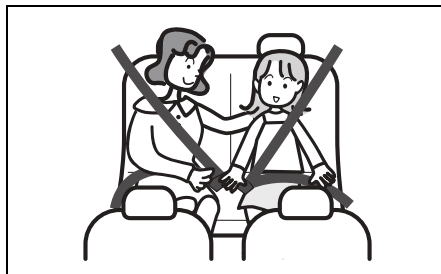
AVIS

- Lorsque vous remplacez le dossier de siège arrière dans sa position normale, évitez de mettre un objet en contact avec le dispositif de verrouillage. Le bon verrouillage du dossier de siège en serait gêné.
- Lorsque vous remplacez le dossier de siège arrière dans sa position normale, manipulez-le avec précaution afin d'éviter d'endommager le dispositif de verrouillage. N'utilisez pas d'outil pour le manœuvrer et ne le poussez pas trop fort.
- Le verrou sert exclusivement à fixer le dossier de siège arrière. Ne l'utilisez pas dans un autre but. Une utilisation incorrecte risquerait d'endommager le dispositif de verrouillage et d'empêcher de remettre le dossier correctement en place.

Sécurité des enfants

Par sécurité, conduisez moins vite qu'à votre habitude.

Installation d'un enfant sur le siège arrière



51K0188

- Faites asseoir un enfant à côté d'un adulte lorsque cela est possible et assurez-vous que l'enfant peut être surveillé visuellement.
- Si un enfant est assis sur le siège d'un passager avant, le conducteur peut être distrait par ses mouvements, ou l'enfant peut devenir espiègle, ce qui peut entraîner une gêne pour la conduite.
- Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si vous n'utilisez pas la sécurité pour enfants, un enfant peut ouvrir une porte et être projeté à l'extérieur, ce qui peut entraîner des blessures graves. Pour éviter cela, utiliser le réglage de sécurité pour enfants.
- Lorsqu'il est nécessaire d'asseoir l'enfant qui n'a pas besoin d'un dispositif de retenue pour enfants sur le siège passager avant, respectez le point suivant.
 - Reculez le siège passager avant complètement. Si le siège passager avant est en position avancée, il existe un risque de blessures graves dues à un choc important si l'airbag du passager avant venait à se déployer.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)



59RN04650

– Si un enfant sort la main par la fenêtre ou s'appuie contre une portière, il risque d'être gravement blessé par un choc violent dû au déclenchement d'un airbag latéral ou rideau.

Ne laissez pas un enfant sortir la main par la fenêtre ou s'appuyer contre une portière.

- Ne laissez pas un enfant mettre les mains, les pieds, etc. près des pièces mobiles à l'intérieur du véhicule, telles que les accoudoirs et les rails du siège. Sinon, il y a un risque de blessure.

Un enfant doit porter une ceinture de sécurité

69RHS159

▲ AVERTISSEMENT

- Ne conduisez pas avec un enfant sur vos genoux. Même si vous tenez l'enfant fermement, un soutien adéquat n'est pas possible, et en cas de collision, etc. l'enfant peut être gravement blessé.
- Si un enfant ne porte pas sa ceinture de sécurité, il risque d'être gravement blessé en cas de freinage brusque et de collision. Veillez à ce que l'enfant boucle toujours sa ceinture de sécurité.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si deux personnes ou plus utilisent une seule ceinture de sécurité, en cas de freinage brusque et de collision, la ceinture de sécurité risque de ne pas fournir les meilleures performances, ce qui peut entraîner des blessures graves. Ne permettez pas à deux ou plusieurs personnes d'utiliser une seule ceinture de sécurité.



69RHS160

⚠ AVERTISSEMENT

- Les ceintures de sécurité de ce véhicule sont conçues pour des personnes de taille adulte. Si la sangle d'épaule repose sur le cou ou le menton d'un enfant plutôt que sur l'épaule, ou si la sangle abdominale de la ceinture de sécurité ne repose pas fermement sur l'os de la hanche, assurez-vous que l'enfant est assis dans un dispositif de retenue pour enfant placé sur le siège arrière. Une utilisation incorrecte d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves pour l'enfant.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfant solidement fixé sur le siège arrière pour tout enfant qui ne peut pas tenir sa tête droite ou s'asseoir tout seul.

Ne laissez pas un enfant jouer avec une ceinture de sécurité



69RHS161

⚠ AVERTISSEMENT

Si un enfant joue avec la ceinture de sécurité, par exemple, si le corps de l'enfant est enveloppé par la ceinture de sécurité, cela peut provoquer des blessures graves telles que la suffocation. En cas d'urgence, coupez la ceinture de sécurité avec des ciseaux.

Utilisation du dispositif de retenue pour enfant

Reportez-vous à "Systèmes de retenue pour enfants" dans cette section.

Un adulte doit ouvrir ou fermer chaque porte ou vitre et régler les sièges

Seul un adulte doit ouvrir ou fermer chaque porte ou fenêtre et régler les sièges, afin de ne pas coincer les mains, les bras, les jambes ou le cou, etc. d'un enfant.



69RHS162

⚠ AVERTISSEMENT

- Si les vitres ne sont pas verrouillées, un enfant peut les actionner par erreur ou les autres passagers peuvent être happés par les vitres. Pour éviter qu'un enfant n'actionne involontairement les lève-vitres électriques, utilisez le commutateur de verrouillage des lève-vitres.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si vous laissez le lève-vitre électrique en état de marche, un enfant risque de le faire fonctionner involontairement et de provoquer un accident.

Lorsque vous quittez le véhicule, veillez à appuyer sur le commutateur du moteur pour changer le mode d'allumage sur contact coupé, gardez la clé avec vous et quittez le véhicule avec votre enfant.

Ne laissez pas un enfant passer sa tête ou ses mains par la fenêtre



69RHS163

Ne laissez pas un enfant sans surveillance dans le véhicule



69RHS164

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce qu'un enfant ne passe pas ses mains, sa tête, etc. par les fenêtres. Sinon, des blessures graves dues à une chute ou à un freinage brutal peuvent survenir. De plus, des blessures graves pourraient également se produire si un enfant entrait en contact avec des objets à l'extérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous sortez du véhicule, ne laissez pas un enfant rester dans le véhicule sans vous.

- Des opérations involontaires et incorrectes de la part d'un enfant peuvent provoquer un incendie ou un accident dès le démarrage du véhicule.
- La température intérieure du véhicule devenant très élevée sous un soleil de plomb, un enfant peut souffrir d'un coup de chaleur ou de déshydratation, entraînant de graves problèmes de santé ou la mort dans le pire des cas. Même si vous mettez le climatiseur en marche, ne laissez pas un enfant seul dans le véhicule.

Ne placez pas un enfant dans le compartiment à bagages



69RHS165

▲ AVERTISSEMENT

Le compartiment à bagages ne possède pas de structure susceptible d'accueillir des personnes. Ne laissez pas un enfant s'installer dans cet espace. Sinon, il y a un risque d'accident dû à un freinage brusque, etc. Ne laissez pas un enfant jouer dans le compartiment à bagages même si le véhicule est à l'arrêt sur la route.

Ceintures de sécurité

Un enfant doit porter une ceinture de sécurité

Reportez-vous à "Sécurité des enfants" dans cette section.

Ceinture de sécurité à trois points

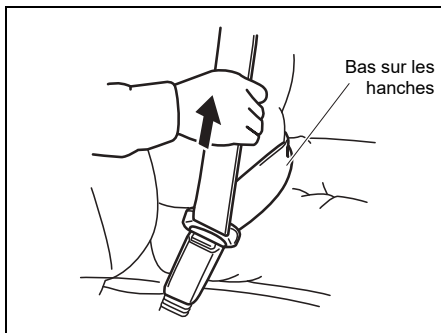
Rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS)

La ceinture de sécurité est dotée d'un rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS), conçu pour bloquer la ceinture uniquement en cas d'arrêt soudain ou d'impact. Il peut également se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si c'est le cas, relâchez la ceinture pour la débloquer, puis tirez la ceinture plus lentement le long du corps.

Rappel de sécurité

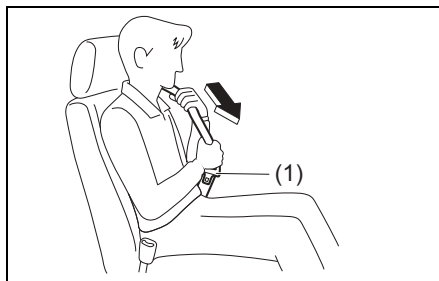


59RN02310



59RN02320

Afin de réduire le risque de glisser sous la ceinture lors d'une collision, positionnez la sangle abdominale de la ceinture de sécurité le plus bas possible sur vos hanches et réglez-la fermement en tirant la partie de l'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut au-dessus de la plaque de verrouillage. La longueur de la sangle d'épaule diagonale supérieure est automatiquement réglée de manière à laisser une certaine liberté de mouvement.

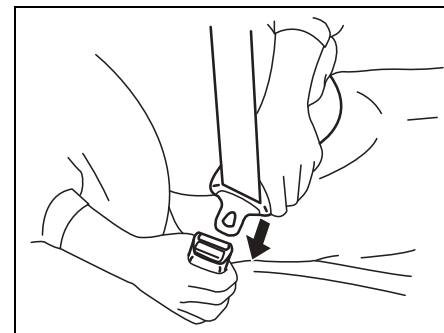


83SH02080

Lorsque vous attachez la ceinture de sécurité du conducteur, rangez l'accoudoir. En tenant la languette (1) et la ceinture de sécurité, tirez lentement sur la ceinture de sécurité pour la redresser.

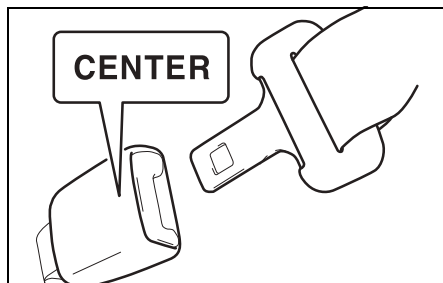
NOTE:

Si la ceinture de sécurité est bloquée et que vous ne pouvez pas la retirer, relâchez-la une fois, puis tirez-la à nouveau. Si vous ne pouvez toujours pas la retirer, tirez fortement sur la ceinture de sécurité, relâchez-la puis tirez-la à nouveau lentement.



59RN02330

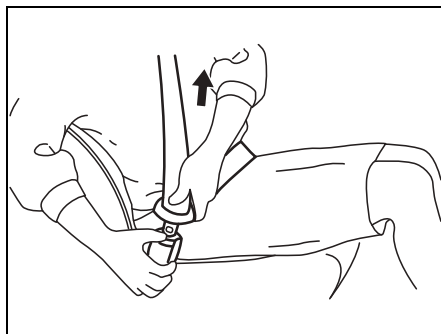
Pour boucler la ceinture de sécurité, installez-vous bien droit et appuyez-vous bien contre le dossier, tirez la languette de verrouillage fixée à la ceinture en travers du corps et enfoncez-la dans la boucle jusqu'au déclic. Après avoir enfoncé la languette de verrouillage dans la boucle, tirez sur la ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



83SH02080

NOTE:

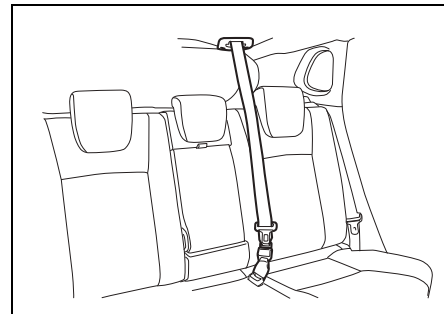
Le mot "CENTER" est marqué dans la boucle de la ceinture arrière centrale. Les boucles sont conçues de manière à ce qu'une plaque de verrouillage ne puisse pas être insérée dans la mauvaise boucle.



59RN02340

Pour déboucler la ceinture de sécurité, poussez sur le bouton rouge "PRESS" de la boucle et enroulez lentement la ceinture en tenant la sangle et/ou la plaque de verrouillage.

Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible



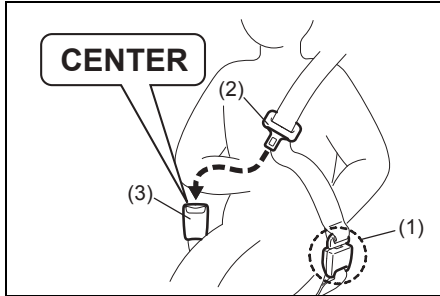
65T02100

La ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central est pourvue d'une boucle, d'une plaque de verrouillage et d'un connecteur amovible. La boucle porte la mention "CENTER" pour pouvoir la distinguer de la boucle de ceinture arrière gauche. La boucle et le connecteur de la ceinture de sécurité arrière centrale sont conçus pour ne pas permettre l'insertion d'une plaque de verrouillage ne correspondant pas.

Lorsque le dossier de siège arrière est relevé, maintenez le connecteur amovible verrouillé. Déverrouillez le connecteur amovible uniquement en cas de rabattement du dossier de siège arrière. Pour verrouiller et déverrouiller le connecteur,

reportez-vous à "Déverrouillage et verrouillage du connecteur détachable" plus loin dans cette section.

Bouclage

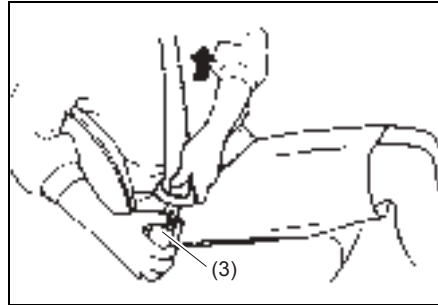


61MM0A060a

Avant de boucler la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central, veillez à ce que le connecteur amovible (1) soit correctement verrouillé et que la sangle ne soit pas tordue.

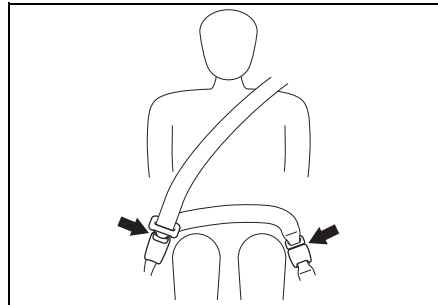
Pour boucler la ceinture de sécurité, installez-vous bien droit et appuyez-vous contre le dossier, tirez la plaque de verrouillage (2) en travers du corps et enfoncez-la dans la boucle (3) jusqu'au déclic.

Débouclage



61MM0A094a

Pour déboucler la ceinture de sécurité, poussez sur le bouton de la boucle (3) et enroulez lentement la ceinture en retenant la sangle et/ou la plaque de verrouillage à la main.



61MM0A061



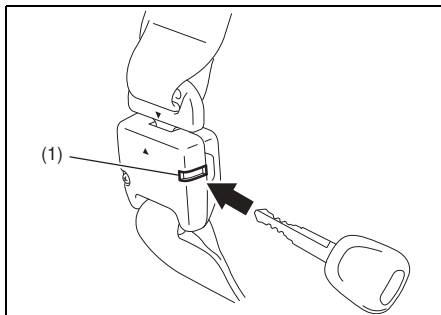
61MM0A062

⚠ AVERTISSEMENT

Pour minimiser les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident, portez toujours la ceinture avec les deux languettes bouclées.

Déverrouillage et verrouillage du connecteur détachable

Déverrouillage



61MM0A063

Pour déverrouiller le connecteur :

- 1) Insérez une plaque de verrouillage dans la fente (1) du connecteur et laissez la ceinture se rétracter.
- 2) Une fois la ceinture totalement rétractée, rangez la ceinture dans son support. Reportez-vous à "Rangement de la ceinture à trois points arrière centrale" plus loin dans cette section pour de plus amples informations.

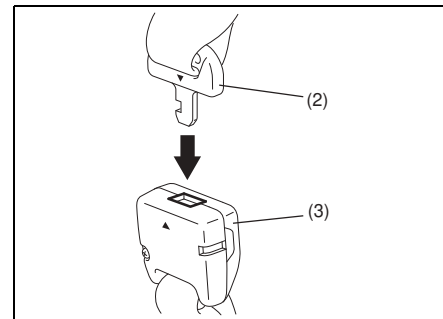
AVIS

Lorsque le dossier de siège arrière est replié vers l'avant, veillez à déverrouiller le connecteur de la ceinture de sécurité à trois points de siège arrière central. Sinon, la sangle de ceinture de sécurité risque d'être endommagée.

Verrouillage

Pour verrouiller le connecteur :

- 1) Retirez la ceinture de son support.



61MM0A064

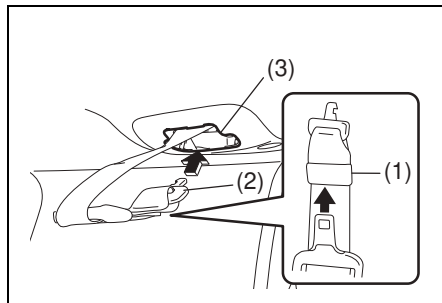
- 2) Insérez la languette de verrouillage du connecteur (2) dans le connecteur (3) jusqu'à entendre un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez si le connecteur amovible est bien verrouillé et si la sangle n'est pas tordue.

Rangement de la ceinture à trois points arrière centrale

Rangez la ceinture après l'avoir complètement rétractée.



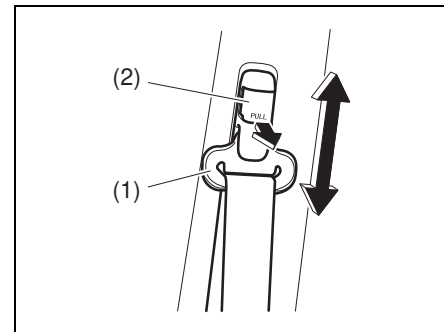
61MM0A065

Pour ranger la ceinture, insérez la plaque de verrouillage dans la fente (1). Insérez ensuite la plaque de verrouillage de connecteur (2) dans la fente du support du toit (3).

Ajustement de la longueur de la ceinture de sécurité

Il n'est pas nécessaire de régler la longueur de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité se déploie et se rétracte en fonction des mouvements du corps. En cas de choc violent, la ceinture de sécurité bloque automatiquement sa tension afin de protéger votre corps.

Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle d'épaule (uniquement pour le siège avant)



59RN02420

Réglez la hauteur du dispositif d'ancrage de la sangle d'épaule de manière à ce qu'elle passe au centre de l'épaule, côté extérieur. Pour lever, faites glisser le dispositif d'ancrage (1) vers le haut. Pour baisser, faites glisser le point d'ancrage vers le bas en tirant sur le bouton de verrouillage (2). Une fois le réglage effectué, assurez-vous que l'ancrage est solidement verrouillé.

AVERTISSEMENT

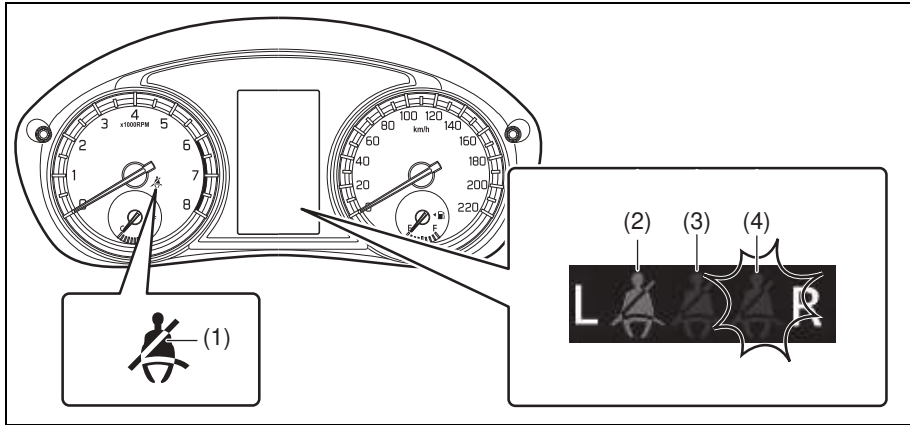
Veillez à ce que la sangle d'épaule soit placée au centre de l'épaule côté extérieur. La ceinture doit être éloignée du visage et du cou mais elle ne doit pas glisser de l'épaule. Un mauvais réglage peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision.

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT

- Utilisez correctement la ceinture de sécurité. Sinon, en cas de freinage brusque ou de collision, le corps peut ne pas être retenu, ce qui peut entraîner des blessures graves. Respectez les points suivants.
- Si la ceinture de sécurité est vrillée ou si elle a trop de mou, il y a un risque de pression importante sur certaines parties du corps.
- Si la ceinture de sécurité repose sur l'abdomen, cette zone risque de subir une forte pression en cas de choc violent.
- Si la ceinture de sécurité ne repose pas fermement sur l'épaule, vous risquez d'être projeté vers l'avant en cas de choc violent.
- Si la ceinture de sécurité se coince dans l'accoudoir, elle risque de ne pas fonctionner correctement et vous risquez de vous blesser gravement en cas d'accident. Posez la ceinture de sécurité sur l'accoudoir.

Rappel de ceinture de sécurité



65T0211

- (1) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- (2) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière gauche)*1 (option)
- (3) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière central)*2 (option)
- (4) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière droit)*3 (option)

*1 : Ce symbole indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

*2 : Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est bouclée.

*3 : Ce symbole (clignotant) indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Lorsque le conducteur et le passager avant ne bouclent pas leur ceinture de sécurité, le témoin de rappel de la ceinture de sécurité s'allume ou clignote et un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur et/ou au passager avant de boucler leur ceinture de sécurité. Pour de plus amples informations, lisez les explications suivantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est absolument essentiel que le conducteur et les passagers attachent leur ceinture à tout moment. Les personnes non attachées sont exposées à un risque de blessure beaucoup plus grand en cas d'accident. Prenez l'habitude de boucler votre ceinture avant de démarrer le moteur.

NOTE:

Lorsque ce témoin s'allume, un message de rappel de ceinture de sécurité s'affiche sur l'écran d'informations.

Rappel de ceinture de sécurité du conducteur

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le rappel fonctionne comme suit :

- 1) Le témoin lumineux de rappel de ceinture conducteur s'allume.
- 2) Lorsque le véhicule atteint une vitesse d'environ 15 km/h (9 mph), le témoin de rappel clignote et un avertisseur sonore retentit pendant environ 95 secondes.
- 3) Le témoin lumineux reste allumé jusqu'à ce que le conducteur boucle sa ceinture.

Si le conducteur ou la conductrice a bouclé sa ceinture de sécurité et la retire par la suite, le système de rappel Niveau 1) ou 2) s'active en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h (9 mph), le système de rappel s'enclenche au Niveau 1). Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h (9 mph), le système de rappel s'enclenche au Niveau 2).

Le rappel s'annule automatiquement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, que le commutateur d'allumage est tourné sur la position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Rappel de ceinture de sécurité du passager avant

Si une personne est assise sur le siège passager avant et que la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée quand le commutateur du moteur est sur la position "ON", le rappel de ceinture de sécurité du passager avant s'active. Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant fonctionne de la même manière que celui du conducteur.

AVIS

Le rappel de ceinture de sécurité du passager avant se situe dans le coussin de siège. Cependant, si vous renversez du liquide tel que du parfum, soda ou jus de fruits sur le coussin de siège du passager avant, essuyez-le avec un chiffon doux. Sinon le système de rappel de ceinture de sécurité du passager avant peut être endommagé.

NOTE:

- *Si vous mettez un objet sur le siège passager avant, le poids de l'objet sera détecté par le capteur, le témoin du rappel de ceinture de sécurité du passager s'allume et un avertisseur sonore intérieur peut retentir.*
- *Si un enfant ou une personne de petite taille s'assoit sur le siège passager avant ou si un coussin de siège est mis sur le siège passager avant, le poids ne sera pas détecté par le capteur et l'avertisseur sonore intérieur pourrait ne pas retentir.*

Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (option)

Si le commutateur d'allumage est placé en position "ON" ou le commutateur du moteur est pressé pour passer le mode d'allumage sur contact mis, le voyant de rappel de ceinture de sécurité de tous les passagers arrière s'allume que des passagers soient présents ou non. Lorsque la vitesse du véhicule atteint 15 km/h ou plus, le rappel de ceinture de sécurité se coupe au bout de 65 secondes environ.

En outre, lors de l'ouverture de la porte arrière, le témoins de rappel de ceinture de sécurité de passager arrière s'allume aussi.

Dans les situations suivantes, le voyant de rappel de ceinture de sécurité de passager arrière clignote pendant 65 secondes, et le signal sonore retentit pendant 35 secondes en même temps. Au bout de 30 secondes après l'arrêt du signal sonore, le témoin correspondant cesse de clignoter et reste allumé.

- Quand la ceinture de sécurité arrière est détachée pendant que le véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou plus.
- Quand la vitesse du véhicule atteint 15 km/h (9 mph) ou plus après que la ceinture de sécurité arrière a été détachée sans qu'une porte ait été ouverte.

Le rappel s'annule automatiquement lorsque la ceinture de sécurité arrière est bouclée, que le commutateur d'allumage est tourné sur la position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Utilisation et entretien des ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité



65D209A

Contrôlez périodiquement le fonctionnement et l'état des ceintures de sécurité. Vérifiez la sangle, les boucles, les languettes de verrouillage, les rétracteurs, les ancrages et les guides. Si les ceintures de sécurité ne fonctionnent pas correctement ou sont détériorées, remplacez-les.

▲ AVERTISSEMENT

- Contrôlez tous les ensembles de ceinture de sécurité après une collision. En cas d'impact grave (par opposition à un impact très faible), les ceintures de sécurité qui étaient bouclées à ce moment-là doivent impérativement être changées, même si elles ne présentent aucun dégât apparent. Tout ensemble de ceinture de sécurité, même inutilisé durant une collision, doit être remplacé si les airbags et les prétendres des ceintures de sécurité activés. Les airbags, les prétendres et le limiteur de charge ne fonctionnent qu'une fois. S'ils ne sont pas activés, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Si vous constatez des effilochages, des rayures, des coupures sur la ceinture de sécurité, remplacez-la par une neuve.
- Si la boucle ne fonctionne pas correctement, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié de l'inspecter.
- Si la ceinture de sécurité a subi une force importante lors d'une collision, la fonction de la ceinture de sécurité peut être endommagée, même si son apparence est normale. Remplacez la ceinture de sécurité par une neuve.

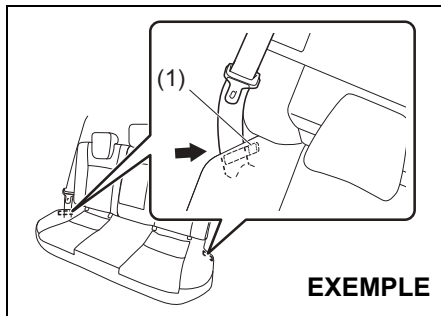
(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Comme la ceinture de sécurité peut ne pas offrir les meilleures performances et que cela peut entraîner des blessures graves en cas d'urgence, respectez les points suivants.
 - Si un corps étranger pénètre dans la boucle ou si vous renversez une boisson, la ceinture de sécurité risque de ne pas fonctionner correctement. Dans ce cas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système.
 - La ceinture de sécurité pouvant être endommagée, veillez à ce qu'elle ne se coince pas dans la porte. Avant de fermer la porte, vérifiez que la ceinture de sécurité est enroulée sans laisser de mou.
 - Ne modifiez pas ou ne déposez pas les ceintures de sécurité.

Support de ceinture de sécurité extérieure arrière



61M20010

Les supports de ceinture de sécurité extérieure arrière (1) sont disposés sur la surface latérale du siège arrière, comme indiqué dans l'illustration.

Quand la ceinture de sécurité arrière n'est pas attachée, accrochez la sangle sur le support de ceinture.

Quand la ceinture de sécurité arrière est attachée, décrochez la sangle du support de ceinture.

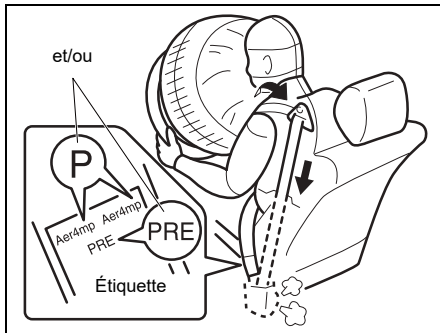
Entretien des ceintures de sécurité

L'entretien des ceintures de sécurité est le même que celui de tout type de tissu ordinaire, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau de javel, de solvant ou de teinture sur les ceintures. Cela peut provoquer des taches, une décoloration et une détérioration de la résistance, et la ceinture de sécurité peut ne pas fonctionner correctement.

Système prétendeur des ceintures de sécurité (uniquement pour le siège avant)



63J269a

⚠ AVERTISSEMENT

Cette section décrit le système de pré-tension des ceintures de sécurité des véhicules SUZUKI. Lisez et suivez attentivement toutes les instructions pour réduire au maximum les risques de blessure grave ou de mort.

Pour déterminer si le véhicule est équipé ou non d'un système prétendeur des ceintures de sécurité des sièges avant, vérifiez l'étiquette apposée au bas de la ceinture de sécurité de siège avant. Si les lettres "P" et/ou "PRE" sont visibles comme sur le dessin, le véhicule est équipé d'un système prétendeur des ceintures. Ce système prétendeur s'utilise de la même manière que des ceintures de sécurité normales.

Veillez lire cette section et la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" pour obtenir plus d'informations concernant le système prétendeur.

Le système prétendeur des ceintures de sécurité fonctionne avec le SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (airbags). Les capteurs de collision et le dispositif de commande électronique du système d'airbag commandent également le système prétendeur des ceintures de sécurité. Les prétendeurs sont uniquement déclenchés, en cas de collision frontale ou latérale suffisamment grave pour déclencher les airbags. Pour les précautions et les informations générales, y compris l'entretien, du système prétendeur, reportez-vous à la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" en complément de cette section "Système prétendeur des ceintures de sécurité" et conformez-vous à toutes les précautions spécifiées.

NOTE:

Pour ce qui est du déclenchement du système prétendeur de ceinture de sécurité en cas de retournement du véhicule pour les modèles destinés à la Russie et aux autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS, reportez-vous à "Pour la Russie et d'autres pays ayant adopté le système ERA-GLONASS" dans la section SUPPLÉMENT.

Les prétendeurs sont situés dans chaque enrouleur de ceinture de sécurité avant et des ceintures de sécurité arrière extérieures. Le prétendeur tend un peu plus la ceinture de sécurité pour que celle-ci soit parfaitement ajustée au corps de l'occupant du siège en cas de choc avant ou latéral. Les enrouleurs restent verrouillés quand les prétendeurs sont activés. Lors de l'activation, un bruit est émis et il est possible que de la fumée s'échappe. Cela n'est pas dangereux et n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule.

Pour réduire au maximum les risques de blessure grave ou mortelle en cas de collision par l'avant, le conducteur et tous les passagers doivent toujours être protégés par leur ceinture de sécurité, que celle-ci soit ou non pourvue d'un prétendeur.

Installez-vous bien dans le siège, le dos bien droit, sans vous pencher vers l'avant ou sur le côté. Réglez la ceinture de sorte que la sangle abdominale de la ceinture de sécurité passe à hauteur du bassin et non de la taille. Pour plus de détails au sujet du réglage des sièges et des ceintures de sécurité, consultez la section "Réglage du siège" et les précautions et instructions données dans la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants".

Notez que les prétendeurs et les airbags n'entrent en fonction qu'en cas de collision frontale ou latérale grave. Ils ne sont pas conçus pour se déclencher en cas de collision arrière, de tonneau ou de collision frontale ou latérale mineure. Les prétendeurs ne peuvent être activés qu'une fois. Lorsque les prétendeurs se sont déclenchés (c'est-à-dire quand les airbags se sont déployés), faites-les réparer dès que possible par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le témoin AIRBAG du tableau de bord ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, si ce témoin reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système prétendeur est probablement défectueux. Faites vérifier au plus tôt les deux systèmes par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Toute opération d'entretien sur les composants du système prétendeur des ceintures de sécurité ou sur leur câblage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire agréé SUZUKI et formé à cet effet. Les opérations d'entretien non conformes peuvent entraîner le déclenchement des dispositifs ou les rendre inopérants. Dans l'un ou l'autre cas, il y a risque de blessures.

Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif des prétendeurs, veillez à ce que la batterie soit débranchée et que le commutateur d'allumage soit sur la position "LOCK" ou que le mode d'allumage soit verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant de procéder à des travaux électriques sur le véhicule SUZUKI.

Ne touchez pas aux composants du système prétendeur des ceintures de sécurité ou aux fils électriques. Les câbles sont enroulés de bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune. Pour la mise au rebut de votre véhicule SUZUKI, demandez conseil au concessionnaire SUZUKI, au carrossier ou au ferrailleur.

Pour un fonctionnement correct du système prétendeur de ceinture de sécurité

Ne modifiez aucune pièce susceptible d'affecter le fonctionnement du système prétendeur de ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité pourrait se rétracter de manière inattendue ou ne pas se rétracter correctement lorsque cela est nécessaire.

Mise au rebut

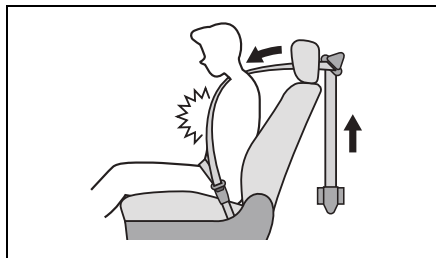
Les prétendeurs de ceinture de sécurité qui n'ont pas été activés doivent l'être selon la procédure prédéterminée avant d'être mis au rebut.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne manipulez pas correctement un prétendeur pour le mettre au rebut, le système prétendeur peut s'activer de manière inattendue, ce qui peut entraîner des blessures graves.

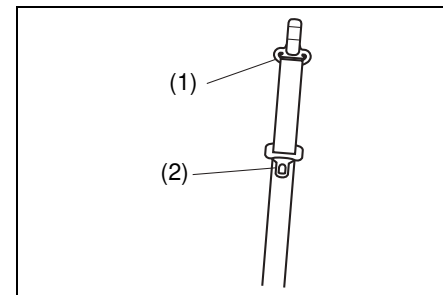
Lors de la mise au rebut d'un prétendeur ou de la mise au rebut du véhicule équipé d'un prétendeur, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Système limiteur de force de ceinture de sécurité (uniquement pour le siège avant)



69RHS167

En cas de choc violent venant de l'avant, le limiteur de force de la ceinture de sécurité fonctionne en deux étapes pour réduire la force exercée sur la sangle d'épaule, atténuant ainsi l'impact subi par les passagers avant.



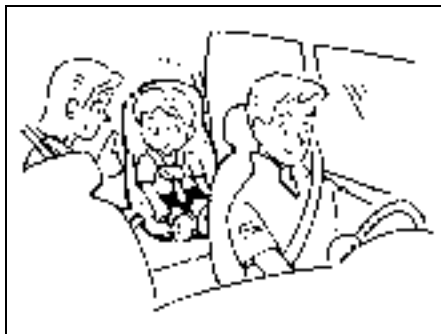
82K179

⚠ AVERTISSEMENT

Si la ceinture de sécurité subit un choc violent, la résine de la partie ancrage de l'épaule (1) et de la partie languette (2) peut se ramollir en raison d'un frottement important, collant ainsi à la ceinture de sécurité et rendant le glissement de la ceinture moins facile. Dans un tel cas, la ceinture de sécurité peut ne pas fournir la meilleure performance, ce qui peut entraîner des blessures graves en cas d'urgence. Faites immédiatement remplacer la ceinture de sécurité par un concessionnaire Suzuki ou par un technicien d'entretien qualifié.

Systèmes de retenue pour enfants

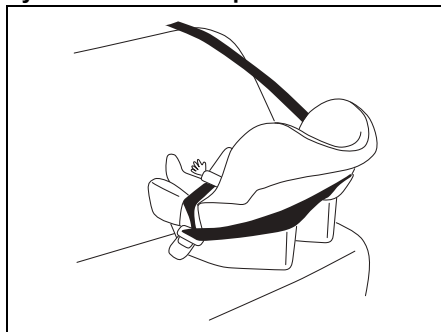
Utilisation du dispositif de retenue pour enfant



60G332

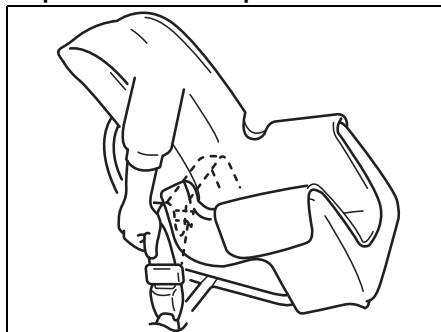
Vous avez généralement à disposition les types de dispositifs de retenue pour enfant suivants.

Système de retenue pour bébé



80JC007

Dispositif de retenue pour enfant



59RN02350

Rehausse de siège



59RN02290

SUZUKI conseille vivement d'utiliser des systèmes de retenue pour enfants afin d'assurer leur sécurité. Il existe divers types de systèmes de retenue pour enfants. Choisissez un système conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Tous les dispositifs de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés dans les sièges de véhicule au moyen de ceintures de sécurité (ceintures ventrales ou partie supérieure des ceintures à trois points) ou au moyen de barres de fixation inférieures rigides spéciales intégrées sur le plancher. Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfants sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière.

(Pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU)

Lors de l'achat d'un siège pour enfant et de son installation dans votre véhicule SUZUKI, reportez-vous aux informations relatives à la conformité des sièges pour enfant figurant sous "Sièges de sécurité enfants des pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU" dans cette section.

NOTE:

Respectez les réglementations en matière de dispositifs de retenue pour enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Chaque fois que vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, qu'il soit tourné vers l'avant ou dos à la route, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé, sinon le déploiement de l'airbag du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant.
- Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant à l'arrière, avancez suffisamment le siège avant de manière à ce que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier du siège avant. Ceci permettra d'éviter de blesser l'enfant en cas d'accident.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Des enfants mal attachés dans leur systèmes de retenue pour enfants risquent des blessures graves en cas d'accident. Pour installer un système de retenue pour enfant, suivez les instructions ci-après. Installez l'enfant dans le système de retenue pour enfant en suivant les instructions du fabricant.
- Si vous inclinez le dossier du siège, un dispositif de retenue pour enfant risque de ne pas être fixé correctement et le corps d'un enfant peut glisser sous la ceinture de sécurité. Cela peut provoquer des blessures graves. N'inclinez pas le dossier du siège lorsqu'un dispositif de retenue pour enfant y est installé.
- En cas d'accident ou d'arrêt soudain, l'accoudoir arrière (option) peut retomber. Si un enfant est placé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière central, la chute de l'accoudoir peut blesser l'enfant. N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège arrière central.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

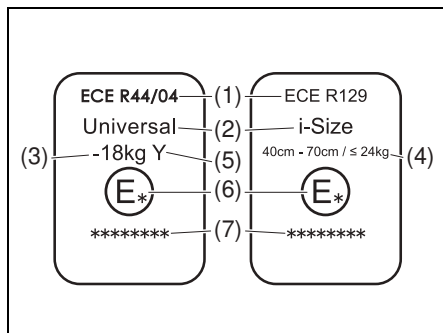
- Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant qui a été gravement endommagé par un accident, etc., il peut ne pas offrir le meilleur de ses performances. Cela peut provoquer des blessures graves à un enfant. Si le dispositif de retenue pour enfants a été gravement endommagé par un accident, etc., ne pas réutiliser le dispositif de retenue pour enfants même si son apparence semble normale.

Choix d'un dispositif de retenue pour enfant approprié

Veillez lire attentivement cette partie concernant les dispositifs de retenue pour enfants et choisir un siège approprié à l'âge et à la taille de l'enfant.

Marque de certification pour répondre aux normes de dispositif de retenue pour enfant de la réglementation N° 44 ou N° 129 de l'ONU

La marque suivante est présente sur le dispositif de retenue pour enfant pour répondre à la réglementation N° 44 ou N° 129 de l'ONU relative au dispositif de retenue pour enfant.



78RB01010

- (1) Numéro de réglementation
- (2) Conformité pour la catégorie de dispositif de retenue pour enfant
- (3) Plage de poids pour l'enfant concerné applicable pour cette marque de certification comme l'indique la marque
- (4) Plage de taille pour l'enfant concerné applicable pour cette marque de certification indiquée dans la marque
- (5) Spécification du dispositif
- (6) Code du pays approuvant le dispositif de retenue pour enfant
- (7) Numéro d'approbation du siège de retenue pour enfant

Cette marque d'approbation est un exemple représentatif.

NOTE:

- N° 44 ou N° 129 de l'ONU constitue la réglementation internationale du dispositif de retenue pour enfant.

"ECE" figure sur la marque dans l'illustration du dispositif de retenue pour enfant. Cette marque "ECE" est la même que "ONU".

Explication du tableau regroupant les informations du manuel du véhicule en ce qui concerne l'installation de systèmes de retenue pour enfants adaptés aux différentes positions

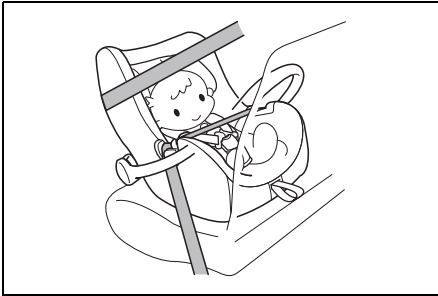
Groupes de poids

- Les dispositifs de retenue pour enfants répondant à la norme UN R44 sont classifiés selon les cinq types suivants.

Groupe de poids	Poids de l'enfant
Groupe 0	Jusqu'à 10 kg
Groupe 0+	Jusqu'à 13 kg
Groupe I	9 à 18 kg
Groupe II	15 à 25 kg
Groupe III	22 à 36 kg

- Les dispositifs de retenue pour enfants typiques sont spécifiés comme suit :

Siège bébé



64L30810

Siège pour bébé faisant face à l'arrière ou au côté, pour les bébés qui ne peuvent pas encore soutenir leur propre tête ou qui ne peuvent pas s'asseoir correctement par eux-mêmes ; ce type correspond au groupe 0 et au groupe 0+ de la norme UN R44.

Siège enfant



64L30820

Siège pour enfant orienté vers l'avant, utilisé pour les enfants pour lesquels la sangle d'épaule d'une ceinture de sécurité ordinaire repose sur le cou ou le menton plutôt que sur l'épaule, ou la sangle abdominale de la ceinture de sécurité ne peut pas encore reposer en toute sécurité sur la hanche ; ce type correspond au groupe I de la norme UN R44.

Siège Junior



64L30830

Siège junior orienté vers l'avant, utilisé pour un enfant pour lequel la sangle d'épaule d'une ceinture de sécurité ordinaire repose sur le cou ou le menton plutôt que sur l'épaule, ou la sangle abdominale de la ceinture de sécurité ne peut pas encore reposer en toute sécurité sur la hanche ; ce type correspond au groupe II et au groupe III de la norme UN R44.

Système de retenue pour enfant pour les pays concernés par la réglementation N° 16 de l'ONU

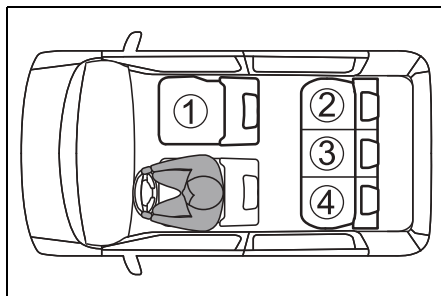
▲ ATTENTION

Ajustez la hauteur d'appui-tête ou le retirez-le pour poser le système de retenue pour enfant, selon les besoins. Cependant, si vous installez un coussin rehausseur sans appui-tête, n'enlevez pas l'appui-tête du siège. Si l'appui-tête arrière est retiré pour poser le système de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le siège. Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident. (Voir la section "Installation avec une ceinture de sécurité à trois points", la section "Installation avec des fixations de type ISOFIX" et la section "Installation d'une sécurité pour enfant avec sangle supérieure" de ce chapitre pour plus de détails.)

Dispositif de retenue pour enfant

L'aptitude de chaque position de siège passager au transport des enfants ou à l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant est donnée dans le tableau ci-après.

Dispositifs de retenue pour enfants adéquats en fonction de chaque position de siège



83RS034

NOTE:

L'illustration ci-dessus montre un véhicule à conduite à gauche.

Le numéro de position de siège de ①, ②, ③ et ④ est identique pour un véhicule à conduite à gauche et un véhicule à conduite à droite.

- ① Siège passager avant
- ② Siège arrière côté droit
- ③ Siège arrière central
- ④ Siège arrière côté gauche

① (#1, #2, #3)	L'airbag passager avant est activé	
	L'airbag passager avant est désactivé*1	
② (#2, #3)		
③		
④ (#2, #3)		



Convient à la catégorie universelle des dispositifs de retenue pour enfants fixés avec la ceinture de sécurité du véhicule.



Convient aux dispositifs de retenue pour enfant i-Size et ISOFIX.



Ce siège est équipé du point d'ancrage à sangle supérieure.



N'utilisez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège passager avant lorsque l'airbag passager avant est activé.



Ne convient pas à un dispositif de retenue pour enfant.

#1 : Le réglage longitudinal du siège avant doit être à la position la plus en arrière. Le réglage en hauteur du siège avant doit être à la position la plus haute, selon l'équipement.

#2 : Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, s'il y a un espace ou un écart entre le dispositif de retenue pour enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier afin d'installer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

#3 : Si l'appuie-tête gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfant, ajustez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez l'appuie-tête si nécessaire.

*1 : Seuls les véhicules équipés du système de désactivation d'airbag passager avant peuvent être utilisés.

NOTE:

En ce qui concerne la possibilité d'installation de dispositifs de retenue pour enfants des modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.

SÉCURITÉ AU VOLANT

Informations détaillées sur le dispositif de retenue pour enfant

Numéro de position de siège	Position des sièges				
	①		②	③	④
	L'airbag passager avant est activé	L'airbag passager avant est désactivé*1			
Position de siège adaptée pour siège universel fixé par ceinture (OUI/NON)	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Position d'assise i-Size (OUI/NON)	NON	NON	OUI	NON	OUI
Position de siège adaptée pour fixation latérale (L1/L2)	NON	NON	X	NON	X
Dispositif orienté vers l'arrière adapté (R1/R2X/R2/R3)	NON	NON	R1, R2X, R2, R3	NON	R1, R2X, R2, R3
Dispositif orienté vers l'avant adapté (F2X/F2/F3)	NON	NON	F2X, F2, F3	NON	F2X, F2, F3
Dispositif rehausseur approprié (B2/B3)	NON	B2, B3	B2, B3	B2, B3	B2, B3

*1 : Seuls les véhicules équipés du système de désactivation d'airbag passager avant peuvent être utilisés.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus

OUI = convient à cette position de siège

NON = ne convient pas à cette position de siège

X = position ISOFIX ne convenant pas aux dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX dans ce dispositif de fixation.

NOTE:

En ce qui concerne la possibilité d'installation de dispositifs de retenue pour enfants des modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.

Le dispositif de retenue pour enfant peut être utilisé dans les positions d'assise pour le type de fixation présenté dans le tableau de la page précédente. Concernant les fixations du dispositif de retenue pour enfant, vérifiez le tableau suivant.

Si votre dispositif de retenue pour enfant ne possède pas de groupe de tailles (ou si vous ne trouvez pas cette information dans le tableau qui suit), reportez-vous aux informations d'adéquation des dispositifs de retenue pour enfants ou interrogez le vendeur de votre siège pour enfants.

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX se présentent comme suit ;

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX sont répartis en différents groupes de poids, de tailles et de fixation.

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
0 (jusqu'à 10 kg)	F	L1	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté gauche (nacelle)
	G	L2	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté droit (nacelle)
	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
0+ (jusqu'à 13 kg)	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	–	R2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille

SÉCURITÉ AU VOLANT

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
I (9 kg à 18 kg)	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille
	–	R2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	B	F2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	B1	F2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	A	F3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, pleine hauteur
II (15 à 25 kg)	X	X	–
III (22 à 36 kg)	X	X	–

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
 X = Il n'y a pas de fixation pour ce groupe de poids.

Les fixations de rehausse de siège se présentent comme suit ;

Fixation	Description
B2	Rehausse de siège, largeur réduite de 440 mm
B3	Rehausse de siège, pleine largeur de 520 mm

Conformité de l'installation des dispositifs de retenue pour enfant recommandés par SUZUKI

Groupe de poids	Recommandation de dispositif de retenue pour enfant (#A)	Position des sièges				
		①		②	③	④
		L'airbag passager avant est activé	L'airbag passager avant est désactivé*1			
0, 0+ (jusqu'à 13 kg)	Britax Römer Baby-Safe i-Size	NON	OUI (#1)	OUI (#1)	OUI (#1)	OUI (#1)
	Britax Römer Baby-Safe i-Size avec embase Baby-Safe i-Size Flex Base	NON	NON	OUI	NON	OUI
I (9 kg à 18 kg)	Britax Römer Duo Plus	NON	OUI (#1)	OUI	OUI (#1)	OUI
II, III (15 kg à 36 kg)	Britax Römer KidFix XP	NON	OUI (#1)	OUI	OUI (#1)	OUI

*1 : Seuls les véhicules équipés du système de désactivation d'airbag passager avant peuvent être utilisés.

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus

OUI = convient à cette position de siège

NON = ne convient pas à cette position de siège

#1 : avec ceinture seule

#A : ces dispositifs de retenue pour enfants sont un accessoire d'origine SUZUKI conforme aux réglementations N° 44 ou N° 129 de l'ONU. Reportez-vous au catalogue des accessoires d'origine.

Cependant, il est des cas où certains dispositifs de retenue pour enfant, ou tous, ne sont pas commercialisés car ils ne sont pas conformes aux réglementations de votre pays ou pour d'autres raisons.

NOTE:

En ce qui concerne les dispositifs de retenue pour enfant des modèles destinés à l'Australie, reportez-vous à "Pour l'Australie" dans la section SUPPLÉMENT.

Installation avec une ceinture de sécurité à trois points

AVIS

Si votre véhicule est doté d'un appuie-tête, ajustez la hauteur de l'appuie-tête pour poser le dispositif de retenue pour enfant, si nécessaire.

Cependant, si vous installez un coussin rehausseur sans appuie-tête, n'enlevez pas l'appuie-tête du siège. Si l'appuie-tête est retiré pour poser le dispositif de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le dispositif de retenue pour enfant.

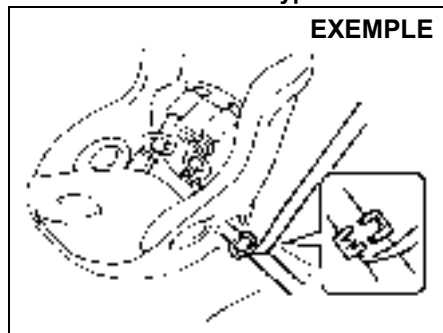
Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident.

NOTE:

Si la position la plus haute de l'appuie-tête gêne un dispositif de retenue pour enfant et empêche l'installation en toute sécurité du dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête.

Rangez l'appuie-tête déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.

Ceinture de sécurité de type RVS



80JC021

Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfants sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

- Si vous devez installer votre dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant, veillez à respecter les instructions suivantes :
 - Désactivez l'airbag frontal du passager avant au moyen du système de désactivation de l'airbag passager avant.
 - Reculez le siège au maximum avec le levier de réglage de position du siège.

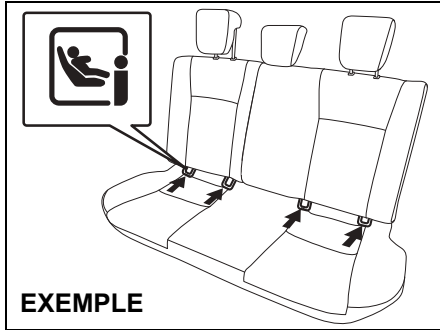
- S'il y a un espace ou un écart entre le dispositif de retenue pour enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier afin d'installer correctement le dispositif de retenue pour enfant.
- Si votre véhicule est doté d'un levier de réglage de hauteur de siège, utilisez-le pour régler le siège à sa position la plus haute.

Installez le dispositif de retenue pour enfant en fonction des instructions fournies par le fabricant du siège.

Vérifiez que la ceinture de sécurité est bien verrouillée.

Essayez de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions pour vérifier qu'il est parfaitement en place.

Installation avec des fixations de type ISOFIX



EXEMPLE

53SB2032

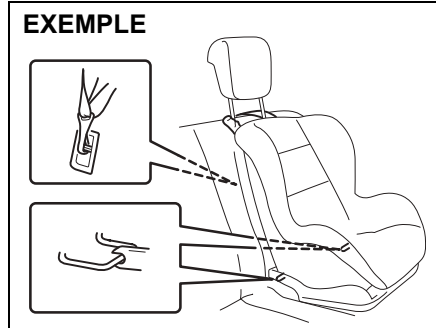
Les sièges arrière extérieurs du véhicule sont équipés de points d'ancrage inférieurs permettant de fixer un dispositif de retenue pour enfant de type ISOFIX aux barres de fixation. Les points d'ancrage inférieurs sont situés à l'endroit où l'arrière du coussin de siège rejoint le bas du dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à installer le ou les systèmes de retenue pour enfants de type ISOFIX sur les places extérieures, et non sur le siège arrière central.

Installez le dispositif de retenue pour enfant de type ISOFIX conformément aux instructions du fabricant du siège. Après l'installa-

tion, essayez de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions, notamment vers l'avant, en veillant à ce que les barres de liaison soient fermement attachées aux points d'ancrage.



68LM267

Votre véhicule est équipé d'ancrages pour sangle supérieure. Veillez à utiliser la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant du système de retenue.

Voici des instructions générales :

- 1) Relevez l'appuie-tête au maximum.

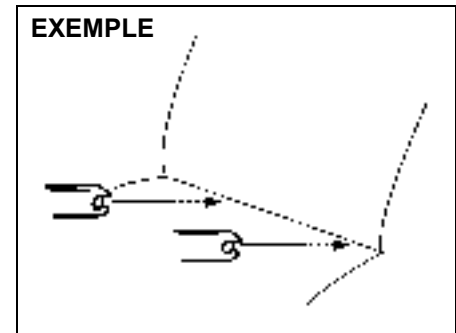
AVIS

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière, remontez l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

NOTE:

Si la position la plus haute de l'appuie-tête gêne un dispositif de retenue pour enfant et empêche l'installation en toute sécurité du dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête.

Rangez l'appuie-tête déposé dans le compartiment à bagages de manière à ce qu'il ne gêne pas les occupants.



78F114

- 2) Placez le dispositif de retenue pour enfant dans le siège arrière en insérant les barres de liaison dans les points d'ancrage entre le coussin de siège et le dossier.

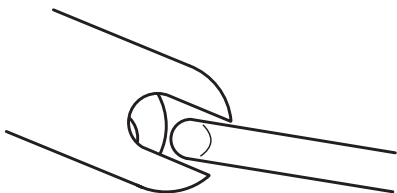
EXEMPLE



68LM268

- 3) Alignez manuellement les extrémités de barre de liaison sur les points d'ancrage. Attention à ne pas vous pincer les doigts.

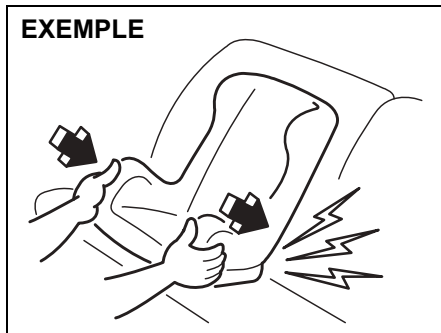
EXEMPLE



54G184

- 4) Poussez le dispositif de retenue pour enfant vers les points d'ancrage de sorte que les extrémités des barres de liaison s'accrochent partiellement aux points d'ancrage. Vérifiez leur bonne fixation.

EXEMPLE

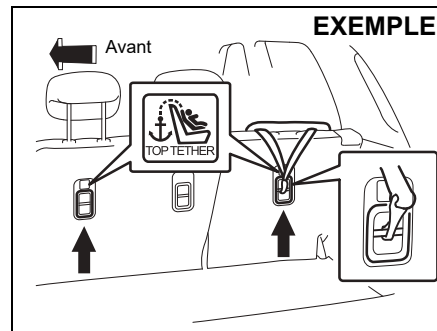


54G185

- 5) En tenant le dispositif de retenue pour enfant par l'avant, poussez-le avec force pour bloquer les barres de fixation. Vérifiez le bon verrouillage des barres de fixation en essayant de déplacer le dispositif de retenue pour enfant dans toutes les directions, et particulièrement vers l'avant.
- 6) Fixez la sangle supérieure en procédant comme indiqué dans la section "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure".

Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure

EXEMPLE



54P000249

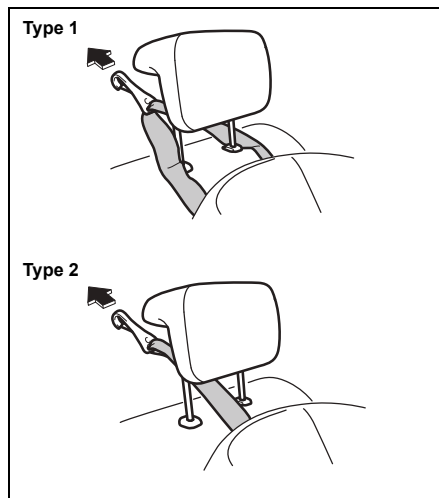
Certains systèmes de retenue pour enfants requièrent l'usage d'une sangle supérieure. Des supports de points d'ancrage de sangle supérieure sont placés dans votre véhicule aux emplacements illustrés. Le nombre de supports de points d'ancrage de sangle supérieure disponibles dans votre véhicule dépend des spécifications du véhicule. Installez le dispositif de retenue pour enfant en procédant de la manière suivante :

- 1) Retirez le couvercle du compartiment à bagages (option).
- 2) Fixez le dispositif de retenue pour enfant au siège arrière en procédant comme décrit précédemment pour un dispositif sans utilisation d'une sangle supérieure.

- 3) Accrochez la sangle supérieure au support de fixation et serrez cette sangle conformément aux instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Fixez correctement la sangle supérieure au point de fixation correspondant, situé immédiatement derrière le dispositif de retenue pour enfant. Ne fixez pas la sangle supérieure aux crochets de retenue des bagages (option).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne fixez pas la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant aux boucles de fixation de bagages (option). Toute sangle supérieure mal fixée réduira l'efficacité du dispositif de retenue pour enfant.



86G032

- 4) Pour un bon cheminement de la sangle supérieure, faites-la passer comme indiqué sur le schéma. (Reportez-vous à la section "Appuie-tête" pour de plus amples informations sur la manière de hausser ou d'abaisser l'appuie-tête.)
- 5) Assurez-vous qu'aucun chargement ne gêne le cheminement de la sangle supérieure.

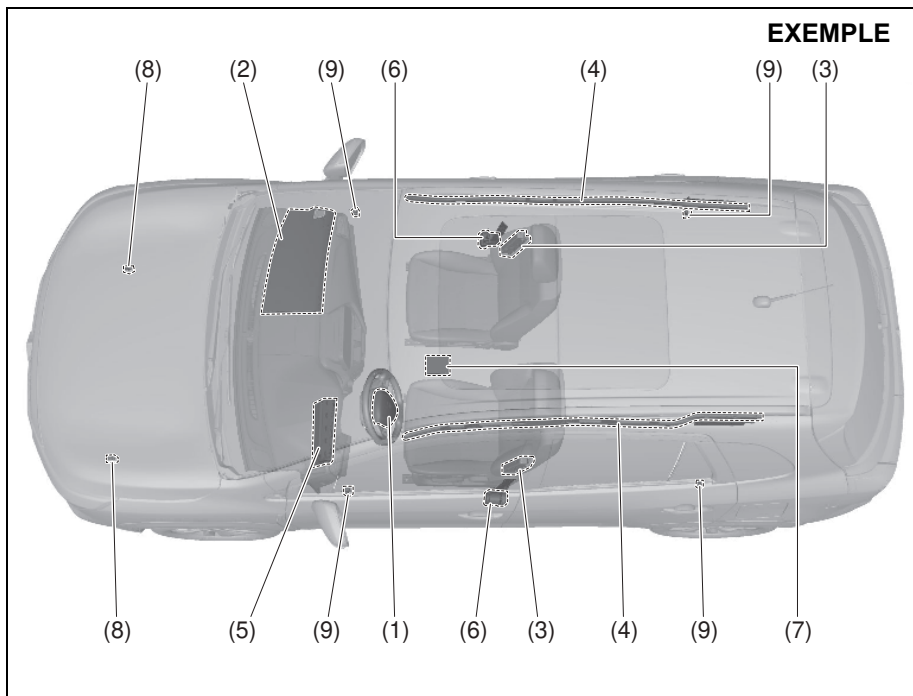
Système de retenue supplémentaire (airbags)

⚠ AVERTISSEMENT

Cette section est consacrée à la protection assurée par le système de retenue supplémentaire (airbags) des véhicules SUZUKI. Lisez et suivez attentivement toutes les instructions pour réduire au minimum les risques de blessure grave ou de mort en cas d'accident.

Votre véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire constitué des composants suivants s'ajoutant à une ceinture de sécurité à trois points installée sur chaque siège.

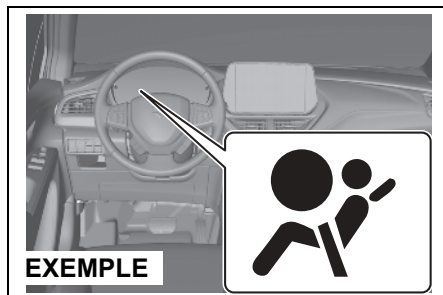
1. Module d'airbag frontal côté conducteur
2. Module d'airbag frontal du passager avant
3. Module d'airbag latéral (option)
4. Module d'airbag rideau latéral (option)
5. Module d'airbag de genoux conducteur (option)
6. Système prétendeur des ceintures de sécurité
7. Dispositif de commande d'airbag
8. Capteur de collision frontale
9. Capteur de collision latérale (option)



65T02120

Qu'est-ce qu'un système d'airbag SRS ?

SRS signifie "Supplemental Restraint System", système de retenue supplémentaire. Ce système vise à retenir les passagers dans leur siège par mesure de sécurité.



Si le témoin AIRBAG se trouvant sur le tableau de bord ne clignote pas ou s'allume quand le commutateur d'allumage est passé en position "ON", ou si le mode d'allumage est passé en mode contact mis ou si le témoin AIRBAG reste allumé ou s'allume pendant la marche du véhicule, le système d'airbag (ou le système prétendeur des ceintures de sécurité) est probablement défectueux. Faites vérifier dès que possible le système d'airbag par un concessionnaire agréé SUZUKI.

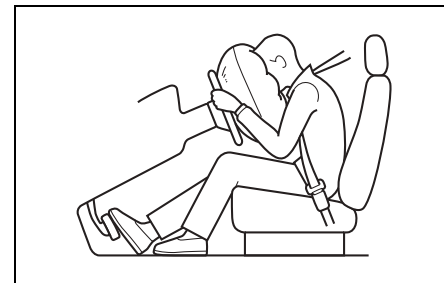
▲ AVERTISSEMENT

- Les airbags complètent la protection contre les collisions assurée par les ceintures de sécurité. Pour réduire les risques de blessure grave ou de mort en cas de collision, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité correctement, que leur siège soit ou non protégé par un airbag.
 - Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées correctement, les airbags ne peuvent pas fournir les meilleures performances. Cela peut provoquer des blessures graves en cas de freinage brusque et de collision.
- Veillez à ce que le conducteur et tous les passagers attachent correctement les ceintures de sécurité dans une position correcte.**

NOTE:

Grâce au système d'enregistreur de données d'événements (EDR), ce véhicule enregistre et accumule des données lorsque l'airbag se déploie.

Airbags frontaux



80J090

Les airbags frontaux sont conçus pour se gonfler en cas de collision frontale grave, lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

NOTE:

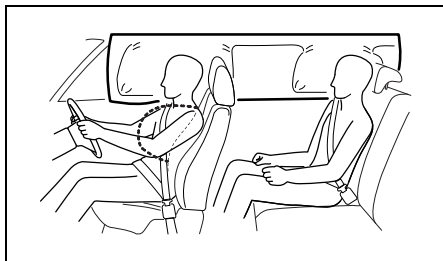
En cas de collision angulaire frontale, les airbags latéraux (option) et les airbags rideaux latéraux (option) peuvent se déployer.

Les airbags frontaux ne sont pas conçus pour se déployer en cas de collision par l'arrière ou le côté, de tonneau ou de collision avant peu importante, car ils n'offriraient aucune protection dans de tels cas. Dans la mesure où un airbag ne se déploie qu'une seule fois pendant un accident, les ceintures de sécurité sont nécessaires pour retenir les occupants dans leur siège pendant l'accident.

SÉCURITÉ AU VOLANT

Un airbag n'est pas conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, bouclez toujours les ceintures de sécurité. N'oubliez pas qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux (option)



68KM090

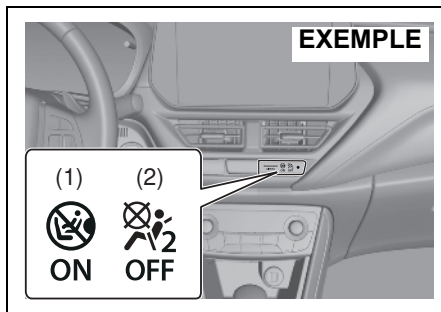
Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux sont conçus pour se gonfler en cas de choc latéral grave, lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne sont pas conçus pour se déployer en cas de collisions frontales ou arrière, de tonneaux ou de collisions latérales mineures car ils n'offriraient aucune protection dans ces types d'accidents. L'airbag latéral et l'airbag rideau latéral ne se déploient que du côté du véhicule subissant un impact. Cependant, en cas de collision

angulaire frontale, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se déployer. Dans la mesure où un airbag ne se déploie qu'une seule fois pendant un accident, les ceintures de sécurité sont nécessaires pour retenir les occupants dans leur siège pendant l'accident.

Un airbag n'est pas conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, bouclez toujours les ceintures de sécurité. N'oubliez pas qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

Système de désactivation du coussin gonflable de passager avant (option)



65T02140

L'airbag frontal du passager avant doit être désactivé en cas de placement d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) ou le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) indique si l'airbag du passager avant est activé ou désactivé.

Lorsque l'airbag du passager avant est activé, les témoins "PASSENGER AIRBAG ON" (1) et "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) s'allume pendant 1 minute environ puis s'éteint.

Lorsque l'airbag du passager avant est désactivé, les témoins "PASSENGER AIRBAG ON" (1) et "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allume.

Lorsque vous activez ou désactivez l'airbag côté passager avant, vérifiez si le témoin est allumé avant de démarrer le moteur.

Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne sont pas connectés au système de désactivation de l'airbag côté passager avant. Même si l'airbag côté passager avant est désactivé, les airbags

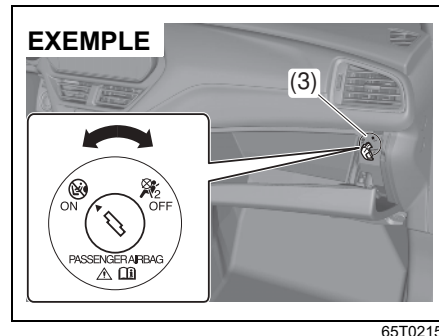
latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont toujours activés.

⚠ AVERTISSEMENT

- Chaque fois que vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, qu'il soit tourné vers l'avant ou dos à la route, l'airbag du passager avant doit être désactivé, sinon le déploiement de l'airbag du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant.
- Vérifiez que le coussin gonflable du passager avant est activé et que le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) est allumé lorsqu'aucun siège d'enfant n'est posé sur le siège du passager avant.

Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un dispositif de retenue pour enfant installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant. Dans la mesure du possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfants sur les sièges arrière.

Commutateur de désactivation d'airbag



65T02150

Le commutateur de désactivation d'airbag (3) doit être utilisé uniquement lorsqu'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant ou l'arrière est installé sur le siège passager avant. L'interrupteur se trouve dans le coin supérieur de la boîte à gants.

Pour désactiver l'airbag côté passager avant, suivez les instructions ci-après avant de démarrer le moteur.

- 1) Assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est en mode verrouillage de direction.
- 2) Insérez la clé dans l'interrupteur de désactivation d'airbag (3), puis poussez et tournez la clé en position "OFF" (airbag désactivé) et retirez la clé.
- 3) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Les deux témoins s'allument quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allume pour vous rappeler que l'airbag côté passager avant est désactivé.

Pour activer l'airbag côté passager avant, suivez les instructions ci-après avant de démarrer le moteur.

- 1) Assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou que le commutateur du moteur est en mode verrouillage de direction.
- 2) Insérez la clé dans l'interrupteur de désactivation d'airbag (3), puis poussez et tournez la clé en position "ON" et retirez la clé.
- 3) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Les deux témoins s'allument quelques secondes puis s'éteignent.

Après ceci, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG ON" (1) s'allume pendant 1 minute environ pour vous rappeler que l'airbag côté passager avant est activé.

Lorsque vous conduisez un véhicule équipé d'un système d'airbag SRS

Veillez à attacher votre ceinture de sécurité



65J106

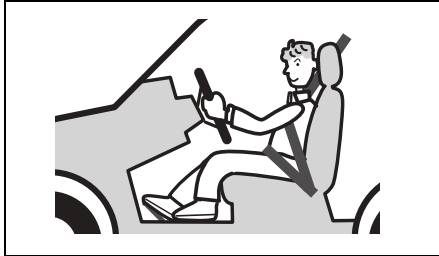
▲ AVERTISSEMENT

Un système d'airbag SRS n'est pas conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Le système d'airbag SRS est un système de retenue supplémentaire qui assure l'efficacité en utilisant les ceintures de sécurité en même temps.

Si vous et les passagers n'attachez pas votre ceinture de sécurité, vous risquez d'être gravement blessés en cas de freinage brusque ou de collision.

Même lorsque vous conduisez un véhicule équipé d'un système d'airbag SRS, veillez à boucler votre ceinture de sécurité.

Posture assise correcte



80J014

Il existe une possibilité d'impact majeur des airbags frontaux lorsque les airbags s'activent et se déploient instantanément. Le conducteur et le passager doivent s'asseoir profondément dans leur siège et toucher légèrement le dossier de leur siège. En outre, le siège doit être positionné de manière à ne pas être trop avancé.

Étiquette d'avertissement de l'airbag SRS pour le siège du passager avant



72M00150

Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

▲ AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

NOTE:

En ce qui concerne l'étiquette pour les modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLEMENT.

Description de l'étiquette d'avertissement

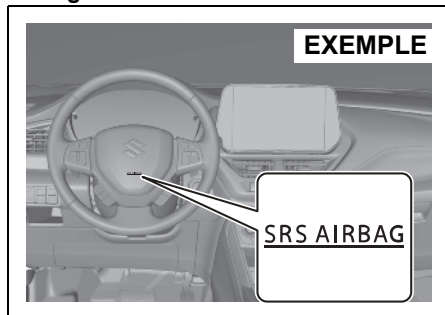
Pictogramme	Signification des pictogrammes
	N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège passager avant doté d'un airbag.
	En cas de déploiement de l'airbag du siège passager avant, le dispositif de retenue pour enfant orienté dos à la route et l'enfant qui y est installé peuvent subir un très fort impact.
	Pour plus de détails, consultez le manuel du propriétaire.

SÉCURITÉ AU VOLANT

Indication "SRS AIRBAG" et emplacement

L'indication "SRS AIRBAG" est gravée dans le couvercle d'airbag afin de localiser l'emplacement des airbags.

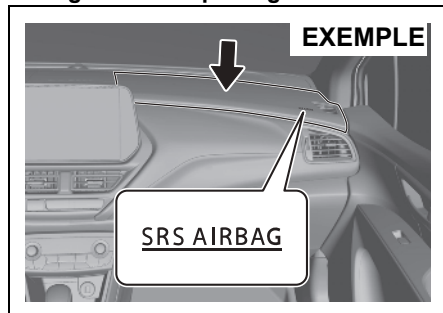
Airbag frontal du conducteur



65T02160

L'airbag frontal du conducteur se trouve derrière le centre du volant.

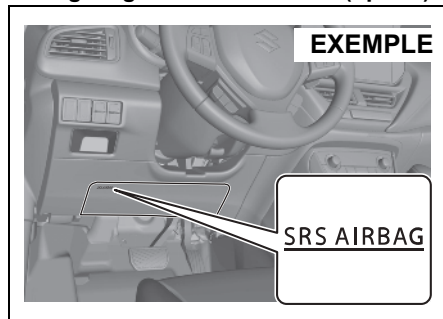
Airbag frontal du passager avant



65T02170

L'airbag frontal du passager se trouve derrière le tableau de bord côté passager.

Airbag de genoux conducteur (option)

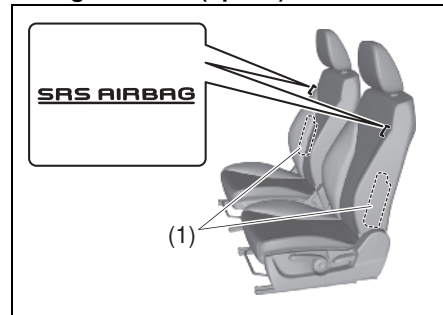


65T02180

L'airbag pour les genoux conducteur se trouve dans le tableau de bord, en des-

sous du volant. L'indication "SRS AIRBAG" est gravée dans le couvercle d'airbag afin de localiser l'emplacement des airbags.

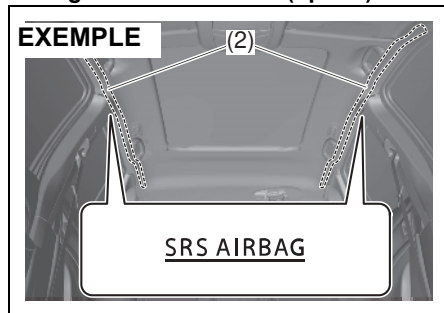
Airbags latéraux (option)



65T02190

Les airbags latéraux sont placés sur le côté proche de la porte des dossiers avant (1).

Airbags rideaux latéraux (option)



Les airbags rideaux latéraux sont installés dans le pavillon (2).

▲ AVERTISSEMENT

- Si l'emplacement de stockage de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement, ce qui risque d'entraîner des blessures graves en cas d'accident. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Suzuki ou par un technicien d'entretien qualifié.
- Si le logement de l'airbag est écrasé ou soumis à un impact important, l'airbag peut ne pas fonctionner correctement ou se gonfler de manière inattendue et provoquer des blessures graves. N'écrasez pas le logement de l'airbag ou ne lui faites pas subir un impact fort.
- Chaque fois que vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, qu'il soit tourné vers l'avant ou dos à la route, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé, sinon le déploiement de l'airbag du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant.

Manipulation des airbags

Pour un fonctionnement correct du système d'airbag SRS

Si des objets sont placés dans la zone de déploiement des airbags, ils risquent d'être heurtés et soufflés ou l'airbag peut ne pas se déployer correctement.

▲ AVERTISSEMENT

- Comme l'airbag peut ne pas offrir les meilleures performances et que cela peut entraîner des blessures graves en cas d'urgence, respectez les points suivants.
 - Ne modifiez pas la suspension. Si la hauteur du véhicule ou la rigidité de la suspension venait à être modifiée, un dysfonctionnement de l'airbag pourrait en résulter.
 - Si vous installez une grille de protection, etc., à l'avant du véhicule, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié. Si vous modifiez la partie avant du véhicule, le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Pour installer un équipement radio, etc., consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Les ondes radio, etc., d'une radio peuvent avoir des effets néfastes sur le module informatique utilisé dans le système d'airbag.
- Même si le véhicule est moyennement endommagé lors d'une collision, il faut savoir que la collision peut ne pas avoir été suffisamment violente pour déclencher l'airbag rideau latéral, frontal ou latéral. Si la voiture subit n'importe quel dégât frontal ou latéral, faites vérifier les airbags chez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour vous assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement. Si la fonctionnalité originale du système d'airbag est dégradée, l'action de l'airbag peut ne pas être efficace et complète lors d'une situation d'urgence.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si des pièces liées à l'airbag sont remplacées ou réparées, ce qui a un impact sur les fonctions de l'airbag, l'airbag peut se déclencher inutilement ou ne pas se déclencher lorsque cela est nécessaire. Les situations suivantes peuvent avoir un effet négatif sur le système d'airbag. Dans ces situations, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.
 - Retrait du volant, réparations autour du volant, etc.
 - Réparation de la console centrale, réparations aux abords du tableau de bord, réparations sous le siège avant et réparations du câblage électrique
 - Installation d'équipement audio, etc.
 - Travaux de peinture sur des tôles ou de réparations autour du tableau de bord
 - Remplacement de siège avant et réparations autour du siège
 - Réparations autour du montant avant, du montant arrière ou du côté du toit
 - Réparations autour du montant central

Fonction des airbags

Fonctionnement du dispositif

Dans une collision frontale, les capteurs de collision détectent une décélération rapide. Si le dispositif de commande estime que la décélération constitue une collision frontale grave, il déclenche les gonfleurs. Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, en cas de collision latérale détectée par les capteurs de collision, le dispositif de commande évalue l'importance du choc et, le cas échéant, déclenche les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux. Les gonfleurs déploient les airbags adéquats au moyen d'azote ou d'argon. Les airbags gonflés offrent un coussin pour votre tête et le haut de votre corps. Les airbags se gonflent et se dégonflent si rapidement qu'il est possible de ne pas se rendre compte qu'ils ont fonctionné. La visibilité n'est jamais obstruée et les airbags ne gênent pas l'évacuation du véhicule.

Les ceintures de sécurité maintiennent le corps dans une position correcte et assurent ainsi une protection maximale lors du déploiement des airbags. Réglez le siège dans la position arrière la plus confortable pour toujours garder le contrôle du véhicule. Installez-vous bien au fond du siège, le dos parfaitement droit. Ne conduisez pas penché sur le volant ou le tableau de bord. Les passagers avant ne doivent pas se pencher ou dormir

contre la porte. Pour plus de détails au sujet du réglage des sièges et des ceintures de sécurité, reportez-vous à la section "Réglage de siège" et à la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants".



59RN02370



59RN02360



59RN04670

⚠ AVERTISSEMENT

- Le conducteur ne doit pas se pencher sur le volant. Le passager avant ne doit pas s'appuyer contre le tableau de bord où est monté un airbag frontal ou un enfant ne doit pas se tenir debout devant le tableau de bord. Il sera sinon trop proche du tableau de bord. Quand le véhicule est équipé d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, ne laissez pas les occupants s'appuyer ou s'endormir contre la porte. Dans ces situations, l'occupant, par sa position désaxée, est trop près de l'airbag et risque d'être grièvement blessé.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne fixez et ne posez pas d'objets sur le volant ou le tableau de bord. Ne placez jamais d'objets entre l'airbag et le conducteur ou le passager avant. Ces objets risquent de gêner le bon fonctionnement des airbags ou d'être projetés au moment des airbags en cas d'accident. En outre, ces objets peuvent bouger quand le véhicule se met en mouvement ou se déplace et alors empêcher le conducteur de bien voir ou de conduire en toute sécurité. Ces situations peuvent entraîner des blessures graves.
- Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux, ne recouvrez pas les sièges avant d'une housse autre qu'une housse de siège d'origine car elle risquerait de gêner le bon fonctionnement des airbags latéraux. En outre, près de la porte, ne placez pas de porte-gobelets, de systèmes de suspension ou d'autres objets et n'y appuyez pas un parapluie, car ces objets pourraient être projetés par l'airbag en cas d'accident. Ces deux situations peuvent entraîner des blessures graves.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne frappez pas ou n'appliquez pas d'impact important sur les environs des composants d'airbag. Cela peut causer un dysfonctionnement des airbags.**
- **Même si le véhicule est moyennement endommagé lors d'une collision, il faut savoir que la collision peut ne pas avoir été suffisamment violente pour déclencher l'airbag rideau latéral, frontal ou latéral. Si la voiture subit n'importe quel dégât frontal ou latéral, faites vérifier les airbags chez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour vous assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement. Si la fonctionnalité originale du système d'airbag est dégradée, l'action de l'airbag peut ne pas être efficace et complète lors d'une situation d'urgence.**
- **Ne peignez pas, n'apposez pas d'autocollants, ne fixez pas d'objets comme des accessoires sur le tableau de bord en dessous du volant. Le non-respect de cette précaution peut empêcher le gonflage normal de l'airbag pour les genoux conducteur en cas de collision.**

ATTENTION

Les airbags doivent se gonfler rapidement et avec force pour minimiser tout risque de blessure grave ou mortelle. Toutefois, le déploiement rapide des airbags frontaux a comme conséquence inévitable l'irritation de la peau (peau du visage, par exemple). Lavez tout résidu aussi vite que possible pour éviter des irritations cutanées. Le gonflage s'accompagne d'un bruit assez fort et de l'émission d'une certaine quantité de poudre et de fumée. Cela n'est pas dangereux et n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule. Notez toutefois que certaines parties des airbags peuvent rester chaudes pendant quelques instants après le gonflage. Cela peut provoquer des brûlures.

Ce véhicule est pourvu d'un module de diagnostic qui enregistre les informations relatives au système d'airbag si les airbags se déploient au cours d'un accident. Le module enregistre toutes les informations concernant l'état du système et notamment quels capteurs ont déclenché le déploiement.

Entretien du système d'airbag

Si les airbags se déploient, faites-les ensuite remplacer au plus tôt avec les pièces connexes par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Si le véhicule traverse une nappe d'eau profonde et le plancher côté conducteur se trouve inondé, le dispositif de commande des airbags risque d'être détérioré. Dans ce cas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié de vérifier le système d'airbag le plus vite possible.

L'entretien ou le remplacement d'un airbag demande des opérations particulières. C'est pourquoi seul un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié doit être autorisé à réparer et remplacer vos airbags. Indiquez toujours à la personne se chargeant de l'entretien du véhicule SUZUKI que celui-ci est équipé d'airbags.

Les opérations d'entretien des pièces ou des circuits électriques relatifs aux airbags ne doivent être effectuées que par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Les opérations d'entretien non conformes peuvent entraîner le déploiement accidentel des airbags ou des anomalies de fonctionnement. Dans l'un ou l'autre cas, il y a risque de blessures graves.

Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif du système de coussins gonflables, vérifiez que la batterie a été débranchée et que l'allumage est en mode verrouillage de direction pendant au moins 90 secondes avant toute opération sur les circuits électriques de votre véhicule SUZUKI. Ne touchez pas aux pièces ou aux circuits électriques du système d'airbag. Les câbles sont enveloppés d'une bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune afin de faciliter l'identification.

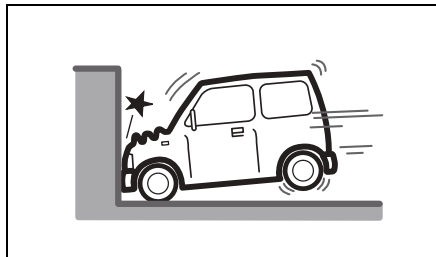
⚠ ATTENTION

Si vous ne manipulez pas correctement les airbags, ils peuvent se gonfler de manière inattendue et provoquer des blessures.

Avant de mettre au rebut les airbags ou le véhicule qui en est équipé, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

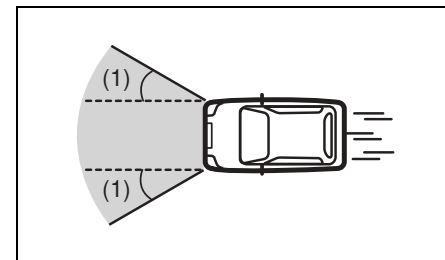
Conditions de déploiement des airbags frontaux

Déploiement (gonflage) des airbags frontaux



80J097

- Collision frontale à plus de 25 km/h (15 mph) environ contre un mur fixe ne se déplaçant pas ou ne se déformant pas

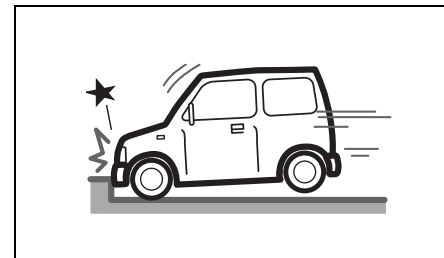


80J098E

- Fort impact équivalent à une collision frontale, comme ci-dessus, à 30 degrés (1) ou moins vers la gauche ou la droite de l'avant de votre véhicule

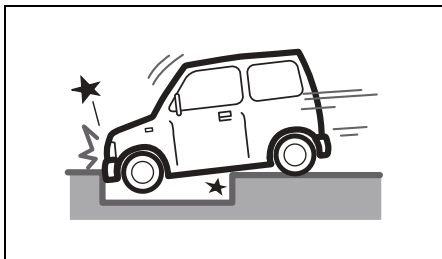
Les airbags frontaux peuvent se gonfler

En cas d'impact fort sur la partie inférieure de la carrosserie du véhicule, les airbags frontaux peuvent se gonfler dans de nombreux cas.



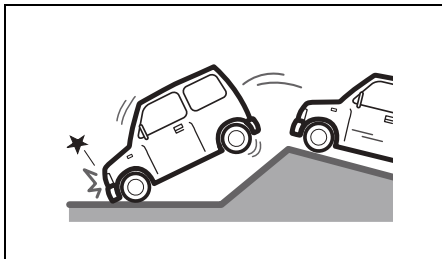
80J099

- Heurt d'une bordure de trottoir ou d'une barre métallique



80J100E

- Chute dans un trou profond ou un fossé



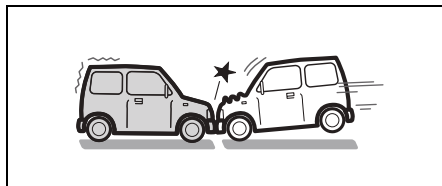
80J101

- Atterrissage brusque ou chute

Les airbags frontaux peuvent ne pas se gonfler

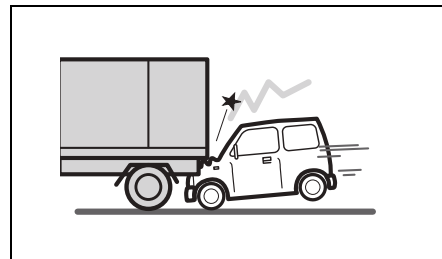
Les airbags frontaux peuvent ne pas se gonfler lorsqu'il n'y a pas eu de fort impact car l'objet s'est déformé ou déplacé facilement ou si la portion accidentée de votre véhicule s'est déformée facilement.

En outre, les airbags frontaux peuvent souvent ne pas se gonfler lorsque l'angle est supérieur à environ 30 degrés vers la gauche ou la droite de l'avant de votre véhicule.



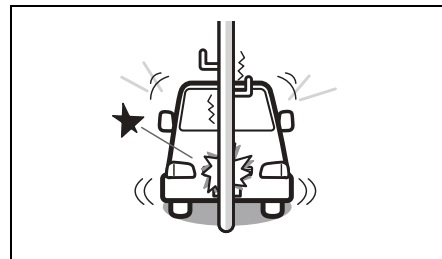
80J102

- Collision frontale avec un véhicule arrêté à moins de 50 km/h (30 mph) environ



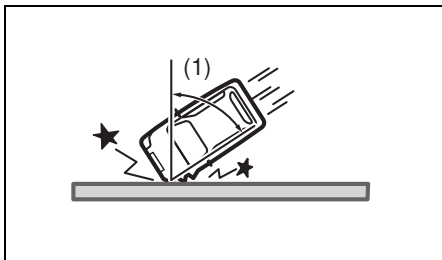
80J103

- Collision où l'avant de votre véhicule passe sous le plateau d'un camion, etc.



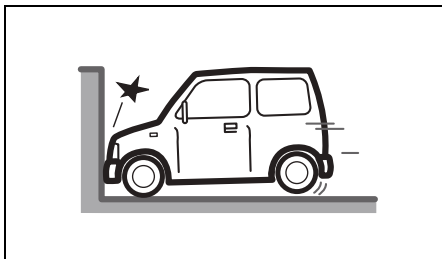
80J104

- Collision contre un pylône électrique ou un poteau en bois



80J105E

- Collision contre un mur fixe ou une glissière de sécurité avec un angle à droite ou à gauche supérieur à 30 degrés environ (1) par rapport à l'avant de votre véhicule

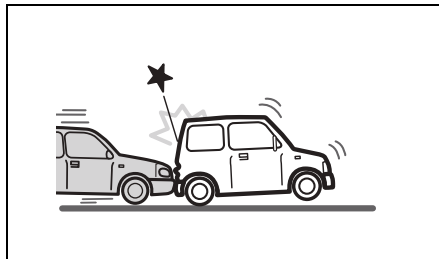


80J106

- Collision frontale à moins de 25 km/h (15 mph) environ contre un mur fixe ne se déplaçant pas ou ne se déformant pas

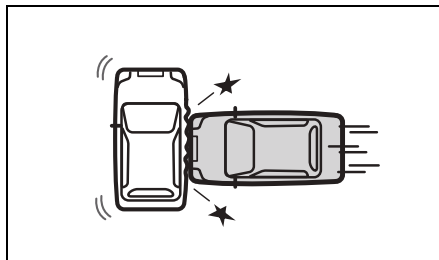
Les airbags frontaux ne se gonflent pas

Les airbags ne se gonflent pas en cas de choc arrière, de choc latéral ou de tonneau, etc., mais ils peuvent se gonfler en cas d'impact important.



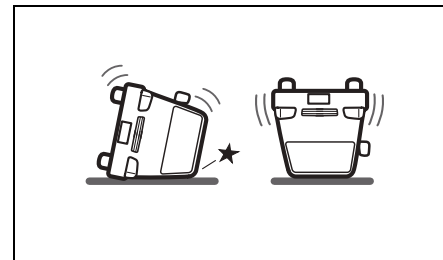
80J120

- Choc par l'arrière



80J119

- Choc latéral

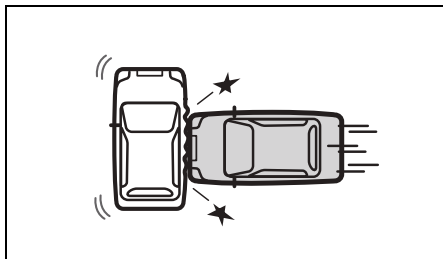


80J110

- Retournement du véhicule

Conditions de déploiement des airbags latéraux et des airbags rideaux latéraux

Déploiement (gonflage) des airbags latéraux et des airbags rideaux latéraux

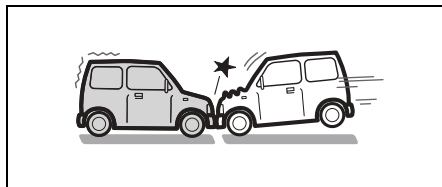


80J119

- Les impacts de côté à angle droit par une voiture de tourisme contre votre véhicule à plus de 30 km/h (19 mph) environ

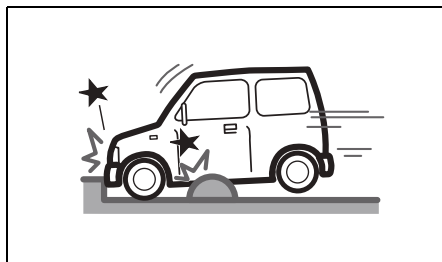
Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler en cas de forte collision

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler même en cas de collision frontale si l'impact est assez fort dans la direction latérale.



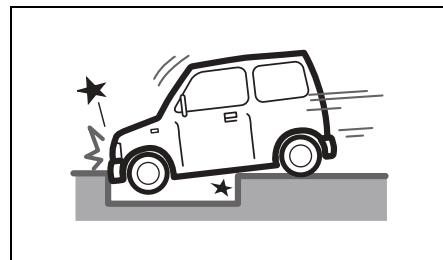
80J102

- Collision frontale



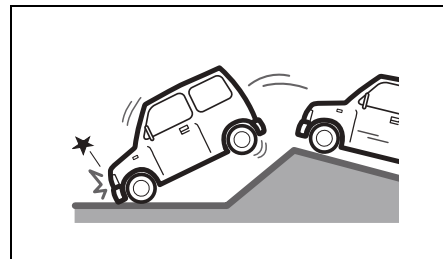
52RM20730

- Choc avec une bordure de trottoir ou un dos d'âne



80J100E

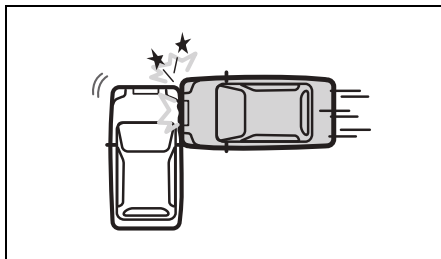
- Chute dans un trou profond ou un fossé



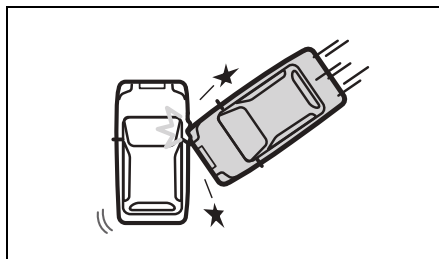
80J101

- Atterrissage brusque ou chute

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux peuvent ne pas se gonfler

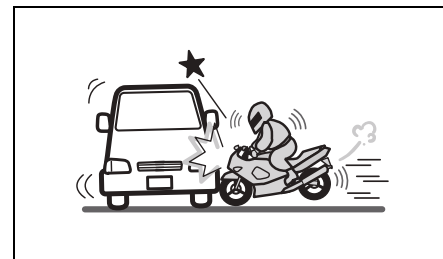


80J121



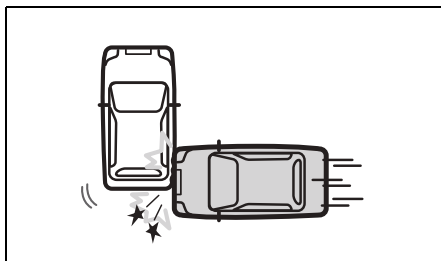
80J123

- Choc latéral oblique



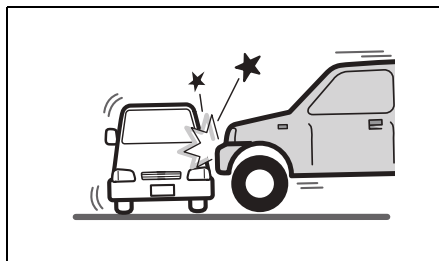
80J125

- Choc latéral avec une moto ou une bicyclette



80J122

- Choc latéral sur la carrosserie du véhicule en dehors de la zone de l'habitacle



80J124

- Choc latéral avec un véhicule à capot élevé

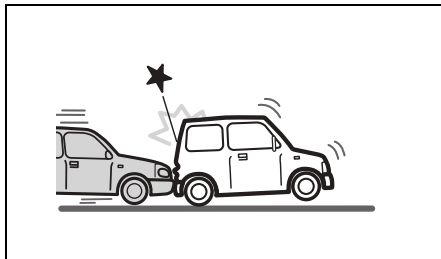


80J126

- Collision contre un pylône électrique ou un poteau en bois

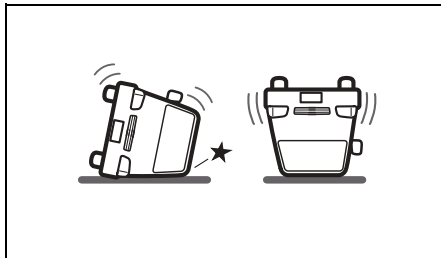
SÉCURITÉ AU VOLANT

Les airbags latéraux et airbags rideaux latéraux ne se gonflent pas



80J120

- Choc par l'arrière



80J110

- Retournement du véhicule

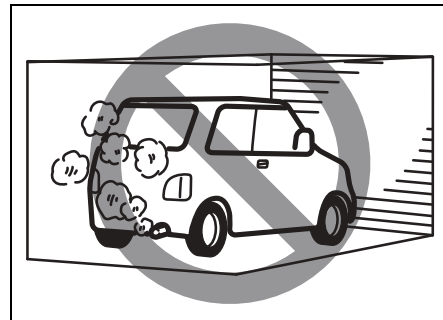
Au démarrage du moteur

Mise en garde contre un empoisonnement au monoxyde de carbone

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore potentiellement mortel. Si vous respirez les gaz d'échappement, vous pouvez vous sentir somnolent, ce qui peut entraîner de graves problèmes de santé ou la mort dans le pire des cas. Si vous démarrez le moteur, faites attention à l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit mal ventilé



52D334

⚠ AVERTISSEMENT

Ne respirez jamais de gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore potentiellement mortel. L'oxyde de carbone étant un gaz particulièrement difficile à détecter, respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour éviter son infiltration dans l'habitacle du véhicule. Sinon, cela peut entraîner de graves problèmes de santé ou la mort dans le pire des cas.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne au ralenti, dans un garage ou autre endroit clos.
- Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne, pendant une trop longue période de temps, même en zone dégagée. Si vous devez rester dans le véhicule à l'arrêt pendant que le moteur tourne, placez le sélecteur d'admission d'air en position AIR FRAIS et réglez le ventilateur sur grande vitesse.
- Évitez de laisser le hayon ou le coffre ouvert en roulant. S'il est nécessaire de le faire, fermez toutes les vitres, réglez le ventilateur sur la vitesse élevée et le sélecteur d'admission d'air sur AIR FRAIS.
- Pour assurer un bon fonctionnement du système de ventilation de votre véhicule, nettoyez la grille d'admission d'air devant le pare-brise afin d'éviter toute accumulation de neige, feuilles ou autres.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Vérifiez que le tuyau arrière d'échappement n'est pas placé devant une congère de neige ou une accumulation quelconque de matériaux qui risque d'entraîner une concentration des gaz d'échappement sous le véhicule. Cette précaution est particulièrement importante quand le véhicule est à l'arrêt par temps de tempête.
- Vérifiez régulièrement que le système d'échappement ne présente pas de traces de détérioration ou de fuites. Toute détérioration ou fuite doit être réparée immédiatement.

Ne faites pas de sieste avec le moteur en marche



69RHS172

▲ AVERTISSEMENT

Ne faites pas de sieste avec le moteur en marche. Cela peut entraîner un accident, de graves problèmes de santé ou la mort dans le pire des cas.

- Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule en raison des conditions environnantes et de la direction du vent, ce qui peut provoquer une intoxication au monoxyde de carbone.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Le levier de changement de vitesse pourrait changer de position involontairement, ou la pédale d'accélérateur pourrait être enfoncée accidentellement, provoquant un accident.
- Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur pendant votre sommeil, le moteur et le système d'échappement risquent de surchauffer et de provoquer un incendie.

Lors du chargement des bagages

Le fait de charger trop de bagages dans le véhicule peut avoir des effets négatifs sur la carrosserie du véhicule ou sur les performances de conduite.

▲ AVERTISSEMENT



59RN02230

- Du carburant, des récipients de produits chimiques, des bombes aérosols, etc. peuvent prendre feu ou provoquer une explosion. N'introduisez pas ces objets dans le véhicule.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)



59RN02240

- Si vous placez des objets sur le tableau de bord, ils risquent de bouger et de gêner la vue du conducteur ou de nuire à la sécurité de la conduite. De plus, l'airbag frontal du passager avant peut ne pas fonctionner correctement ou ces objets peuvent être projetés lorsque l'airbag se gonfle lors d'un accident. Ne posez aucun objet sur le tableau de bord.



59RN07290

⚠ ATTENTION

- Si vous accrochez des objets sur le levier de changement de vitesse ou si vous l'utilisez comme repose-main, le levier de changement de vitesse peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner un dysfonctionnement ou un accident.
N'accrochez pas d'objets sur le levier de changement de vitesse et ne l'utilisez pas comme repose-main.

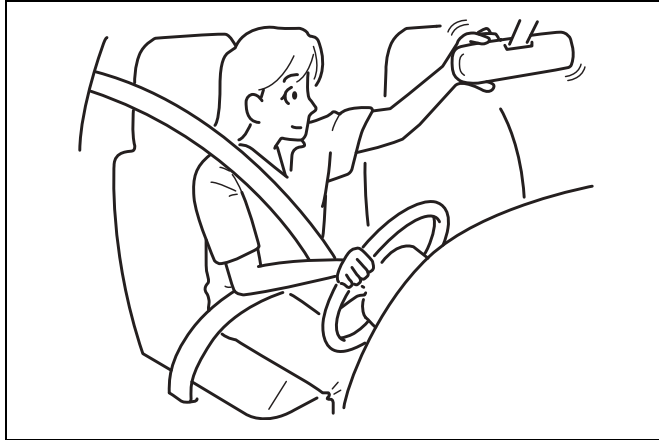
(suite)

⚠ ATTENTION

(suite)

- Si vous empilez des bagages, ils peuvent gêner la vue du conducteur. De plus, en cas de freinage brusque, les bagages peuvent être projetés et provoquer un accident. N'empilez pas de bagages dans le véhicule.
- Si des animaux se déplacent dans le véhicule, ils peuvent gêner la vue du conducteur. De plus, en cas de freinage brusque, cela peut provoquer un accident.
Lorsque vous faites monter des animaux dans le véhicule, veillez à ce qu'ils ne se déplacent pas.

ANNOTATIONS



60G404

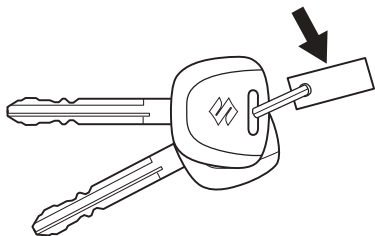
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Clés	3-1
Portes	3-1
Télécommande du système de démarrage par pression sans clé/Émetteur du système d'accès sans clé	3-5
Système d'alarme antivol (option)	3-16
Vitres	3-19
Levier de commande d'éclairage	3-23
Contacteur de feu antibrouillard avant (option)	3-33
Contacteur de réglage des phares (option)	3-33
Levier de commande des clignotants	3-34
Contacteur de feux de détresse	3-35
Commande d'essuie-glace et de lave-glace	3-36
Avertisseur sonore	3-41
Commutateur de lunette arrière chauffante	3-42

Clés

Veillez à ne pas perdre votre clé et à la laisser dans le véhicule verrouillé.

EXEMPLE



54G489

Ce véhicule est livré avec un jeu de deux clés identiques. Conservez la clé de rechange en lieu sûr. Une seule clé suffit à ouvrir toutes les serrures du véhicule.

Le numéro d'identification des clés est gravé sur l'étiquette métallique qui accompagne les clés ou directement sur les clés. Conservez cette étiquette (option) en lieu sûr. En cas de perte, de nouvelles clés peuvent être obtenues avec ce numéro. Notez le numéro ci-après pour référence.

NUMÉRO DE CLÉ :

Système antidémarrage

Pour des détails sur le système antidémarrage, "Système antidémarrage" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Avertisseur d'oubli de la clé de contact (option)

Un signal sonore retentit par intermittence pour vous rappeler de retirer la clé de contact si celle-ci est restée dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte.

Portes

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'une ceinture de sécurité ou un bagage est coincé par une porte, celle-ci ne peut pas être fermée correctement et peut s'ouvrir pendant la conduite. Cela peut provoquer un accident. Fermez une porte de manière à ne pas coincer une ceinture de sécurité ou un bagage dans la porte.
- Si vous laissez le hayon ouvert alors que le moteur tourne, les gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule et provoquent une intoxication au monoxyde de carbone. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé ou la mort dans le pire des cas. Ne laissez pas le hayon ouvert lorsque le moteur tourne.
- Pour éviter tout incendie ou vol, arrêtez le moteur et verrouillez les portes lorsque vous quittez le véhicule.
- Lorsque vous ouvrez une porte, faites attention à la zone environnante. Un accident, tel qu'une collision avec le véhicule ou un piéton derrière votre véhicule, peut se produire. Soyez très prudent lorsque vous ouvrez une porte, surtout par temps venteux.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Lorsqu'un enfant ouvre ou ferme une porte, ses mains, ses jambes ou sa tête peuvent être coincées dans la porte, ce qui peut provoquer des blessures. L'ouverture ou la fermeture d'une porte ne doit pas être effectuée par un enfant mais par un adulte.**

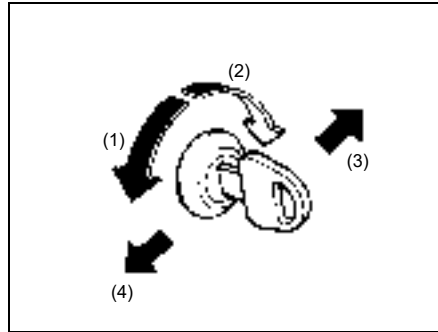
▲ ATTENTION

- **Si le hayon n'est pas complètement ouvert, il peut se refermer inopinément, ce qui peut provoquer des blessures. Lorsque vous ouvrez le hayon, ouvrez-le complètement.**
- **L'ouverture du hayon juste derrière les tuyaux d'échappement peut provoquer des brûlures. Lorsque le moteur tourne, n'ouvrez pas le hayon juste derrière les tuyaux d'échappement.**

NOTE:

- *Lorsque vous quittez le véhicule, même pour une courte période, n'y laissez pas d'argent ou d'objets de valeur, afin d'éviter tout risque de vol.*
- *Selon les conditions de réglage de l'alarme de sécurité et les conditions d'ouverture des portes, une alarme peut se déclencher. Reportez-vous à AVANT DE PRENDRE LE VOLANT dans cette section.*

Serrures de portes latérales



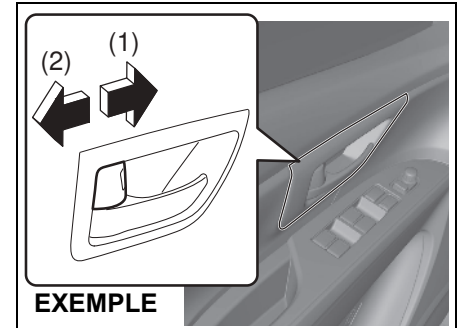
60B008

- (1) DÉVERROUILLER
- (2) VERROUILLER
- (3) Arrière
- (4) Avant

Pour verrouiller une porte avant depuis l'extérieur du véhicule :

- Insérez la clé et tournez le haut de la clé en direction de l'arrière du véhicule ou
- Tournez le bouton de verrouillage vers l'avant et fermez la porte tout en tirant et maintenant la poignée de porte.

Pour déverrouiller une porte avant depuis l'extérieur du véhicule, insérez la clé et tournez vers l'avant du véhicule.



EXEMPLE

65T30010

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

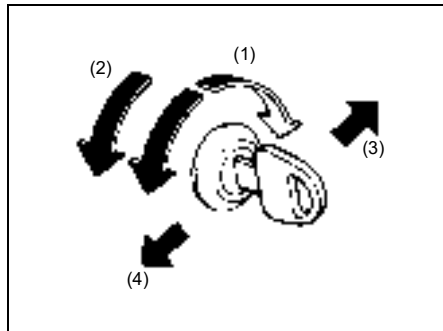
Pour verrouiller une porte depuis l'intérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant. Pour déverrouiller la porte, tournez le bouton de verrouillage vers l'arrière.

Pour verrouiller une porte arrière depuis l'extérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant et fermez la porte. Il est inutile de maintenir la poignée de porte tirée tout en fermant la porte.

NOTE:

Maintenez la poignée lorsque vous fermez une porte avant verrouillée, faute de quoi la porte risque de ne pas rester verrouillée.

Système de verrouillage centralisé des portes



54G294

- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER
- (3) Arrière
- (4) Avant

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller simultanément toutes les portes (y compris le hayon) au moyen de la clé, en l'insérant dans la serrure de porte du conducteur.

Pour verrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tournez la clé une fois vers l'arrière du véhicule.

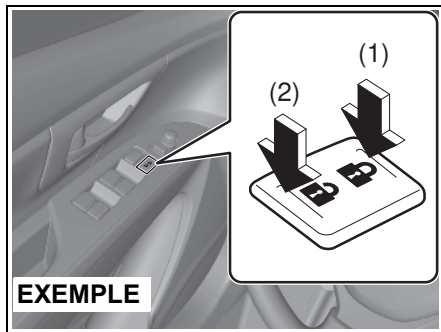
Pour déverrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de

la porte du conducteur et tournez la clé deux fois vers l'avant du véhicule.

NOTE:

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, insérez la clé dans la serrure de cette porte en la tournant une fois vers l'avant du véhicule.



65T30020

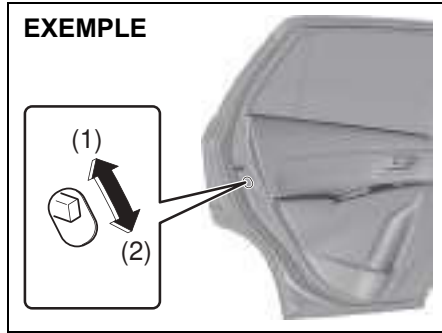
- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller simultanément toutes les portes en enfonçant la partie avant ou la partie arrière du bouton.

NOTE:

- Vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en actionnant l'émetteur ou la télécommande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans cette section.
- Si le véhicule est pourvu du système de démarrage par pression sans clé, vous pouvez également verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en pressant le contacteur de demande. Reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé / émetteur du système d'accès sans clé" dans cette section.

Sécurité pour enfants (portes arrière)



65T30030

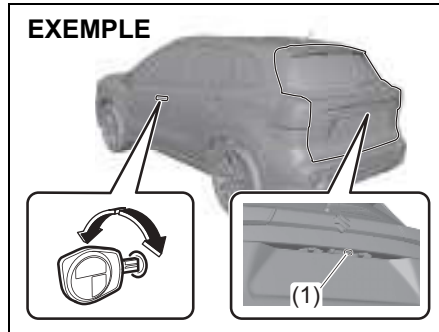
- (1) VERROUILLER
- (2) DÉVERROUILLER

Chacune des portes arrière est équipée d'une sécurité pour enfants qui peut être utilisée pour prévenir une ouverture intempestive de la porte depuis l'habitacle. Lorsque le levier de verrouillage est en position VERROUILLER (1), la porte arrière ne peut être ouverte que de l'extérieur. Lorsque le levier de verrouillage est en position DÉVERROUILLER (2), la porte arrière peut être ouverte de l'intérieur et de l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Mettez impérativement la sécurité pour enfants en position VERROUILLER lorsque des enfants sont assis à l'arrière.

Hayon



65T30040

- (1) Contacteur de déverrouillage de hayon

Le hayon peut être verrouillé et déverrouillé en actionnant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

Pour ouvrir le hayon, poussez le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et soulevez le hayon.

NOTE:

Lorsque le hayon n'est pas complètement fermé, procédez de la façon suivante :

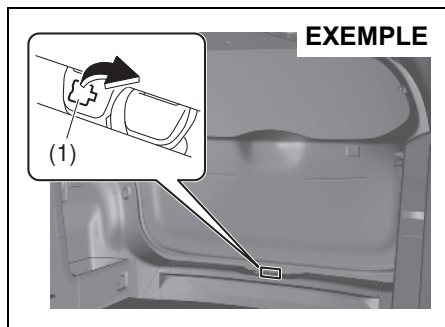
- 1) Poussez le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et ouvrez celui-ci.
- 2) Après quelques secondes, refermez le hayon.
- 3) Assurez-vous que le hayon est bien fermé.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez toujours que le hayon est bien fermé et verrouillé. La fermeture complète du hayon permet d'éviter que les passagers ne soient éjectés hors du véhicule en cas d'accident. Une fermeture totale permet également d'éviter que des gaz d'échappement ne pénètrent dans le véhicule.

Si le hayon ne peut pas être déverrouillé en enfonçant le bouton de déverrouillage (1), en raison de la décharge de la batterie ou d'un dysfonctionnement, suivez les instructions suivantes pour déverrouiller le hayon de l'intérieur du véhicule.

- 1) Retirez le couvercle du compartiment à bagages (option) et rabattez le siège arrière vers l'avant pour faciliter l'accès. Consultez la section "Sièges arrière rabattables" pour de plus amples informations sur la manière de rabattre le siège arrière vers l'avant.

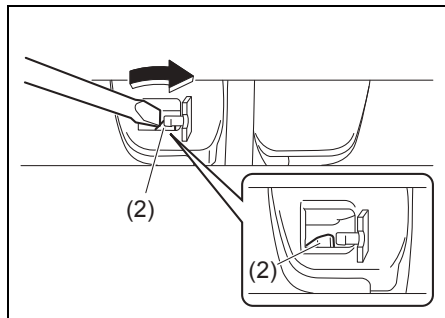


65T30050

- 2) Ouvrez le couvercle (1) du mécanisme de verrouillage du hayon.

NOTE:

Faites attention à ne pas perdre le couvercle (1) car il est petit et détachable.



65P30081

- 3) Déplacez le levier (2) dans le sens de la flèche à l'aide d'un tournevis à lame plate pour déverrouiller le hayon et l'ouvrir.

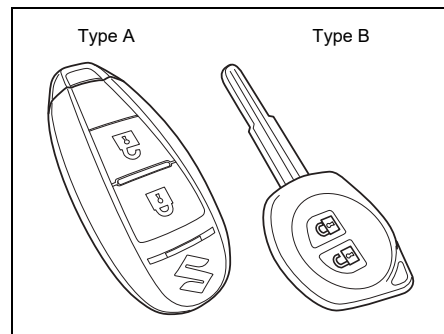
Si vous relâchez le levier immédiatement après le déverrouillage, le hayon sera à moitié fermé. Ouvrez le hayon en poussant tout en tirant le levier.

Si le hayon ne peut pas être déverrouillé, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

ATTENTION

- **Ne touchez pas les bords des trous du hayon lorsque vous tirez ou poussez le levier. Sinon, vous risquez de vous blesser.**
- **Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du hayon lorsque vous l'ouvrez depuis l'intérieur du véhicule.**

Télécommande du système de démarrage par pression sans clé/Émetteur du système d'accès sans clé



68LM205

Votre véhicule est équipé d'une télécommande du système de démarrage par pression sans clé (Type A) ou d'un émetteur du système d'accès sans clé (Type B). La télécommande possède un système d'accès sans clé et un système de démarrage par pression sans clé. L'émetteur possède uniquement un système d'accès sans clé. Pour de plus amples informations, lisez les explications suivantes.

▲ AVERTISSEMENT

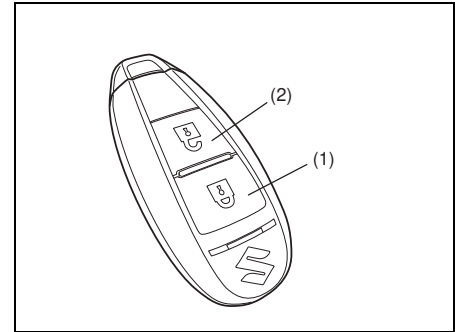
Les ondes radio des antennes du système de démarrage par pression sans clé peuvent interférer avec le fonctionnement des équipements médicaux électriques, comme les stimulateurs cardiaques. Le non-respect des précautions suivantes peut augmenter le risque de blessures graves ou de mort à cause des interférences des ondes radio.

- Toute personne utilisant de l'équipement médical électrique, comme un stimulateur cardiaque, doit consulter le fournisseur de l'équipement ou son conseiller médical au sujet du risque d'interférence des ondes radio des antennes avec cet équipement.
- En cas de problème d'interférence avec les ondes radio, faites désactiver les antennes par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Télécommande du système de démarrage par pression sans clé (Type A)

La télécommande offre les possibilités suivantes :

- Le verrouillage ou le déverrouillage des portes peut être effectué à l'aide des touches VERROUILLER/DÉVERROUILLER de la télécommande. Reportez-vous à l'explication dans cette section.
- Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes en pressant le contacteur de demande. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à l'explication proposée dans cette section.
- Il est possible de démarrer le moteur sans utiliser la clé de contact. Pour plus de détails, reportez-vous à "Commutateur du moteur" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.



68LM206

- (1) Touche VERROUILLER
- (2) Touche DÉVERROUILLAGE

Il existe deux moyens de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes (y compris le hayon) simultanément en actionnant la télécommande près du véhicule.

Système de verrouillage centralisé des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyez une fois sur la touche VERROUILLER (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

NOTE:

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées.

Système de verrouillage centralisé des portes avec système de condamnation des portes (option)

Utilisez ce système pour empêcher le déverrouillage forcé des serrures de portes. Si le système de condamnation des portes est activé, les portes latérales ne peuvent être déverrouillées en actionnant les boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez deux fois sur la touche VERROUILLER (1) en moins de 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE:

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées. Ensuite, quand les portes sont verrouillées par le système de condamnation des portes, les clignotants s'allument une nouvelle fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une nouvelle fois.

La télécommande se trouvant à l'intérieur du véhicule, si vous appuyez sur la touche VERROUILLER de cette télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentit et les portes ne peuvent pas être verrouillées.

Lorsque les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous enfoncez le commutateur du moteur à ce moment, le plafonnier s'éteint immédiatement.

Veillez à ce que les portes soient bien fermées une fois la touche VERROUILLER (1) actionnée.

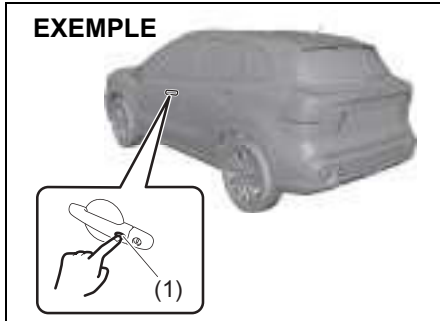
Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes environ après avoir actionné la touche DÉVERROUILLAGE (2), les portes sont à nouveau verrouillées automatiquement.

NOTE:

- *La portée maximum de la télécommande est d'environ 5 m (16 ft) mais peut varier selon l'environnement, en particulier près d'autres émetteurs tels que des pylônes radio ou des radios CB (Citizen's Band).*
- *Les serrures de portes ne sont pas commandées par la télécommande si le mode d'allumage n'est pas verrouillage de direction.*
- *Lorsqu'une porte est ouverte, si vous pressez la touche VERROUILLER de la télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentit et les portes ne peuvent pas être verrouillées.*

- Si vous perdez une télécommande, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code de télécommande dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.

Déverrouillage/verrouillage sans clé en utilisant les contacteurs de demande



Lorsque la télécommande se trouve dans le rayon de fonctionnement décrit dans cette section, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes (et le hayon) en pressant le contacteur de demande (1) situé sur la poignée de la porte du conducteur, du passager avant ou du hayon. Pour éviter l'ouverture forcée des serrures de porte, il est possible d'enclencher le système de condamnation des portes.

Pour verrouiller ou condamner toutes les portes lorsque toutes les portes sont déverrouillées :

- Pour verrouiller toutes les portes, pressez une fois l'un des contacteurs de demande.
- Pour verrouiller toutes les portes à l'aide du système de condamnation des portes, pressez deux fois l'un des contacteurs de demande en moins de 3 secondes environ.

Les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une fois quand les portes sont fermées. Ensuite, quand les portes sont verrouillées par le système de condamnation des portes, les clignotants s'allument une nouvelle fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit une nouvelle fois.

▲ AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

Pour déverrouiller une porte ou toutes les portes :

- Pressez une fois l'un des contacteurs de demande pour déverrouiller une seule porte.

- Pressez deux fois l'un des contacteurs de demande pour déverrouiller toutes les portes.

NOTE:

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Lorsque les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur retentit deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous enfoncez le commutateur du moteur à ce moment, le plafonnier s'éteint immédiatement.

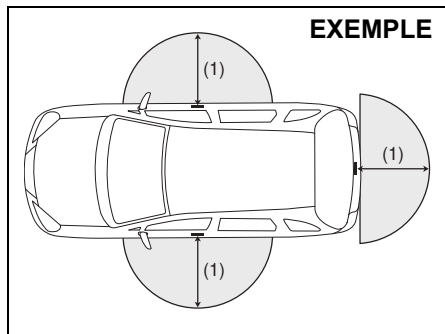
Vérifiez si les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le contacteur de demande.

NOTE:

- Le verrouillage des portes ne peut être déclenché par le contacteur de demande dans les conditions suivantes :
 - Si l'une des portes est ouverte ou mal fermée.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- Si le mode d'allumage n'est pas verrouillage de direction.
- Si aucune des portes n'est ouverte dans les 30 secondes après le déverrouillage des portes au moyen du contacteur de demande, les portes se verrouillent automatiquement.



80J056

(1) 80 cm (2 1/2 ft)

Lorsque la télécommande est placée dans les 80 cm (2 1/2 ft) de la poignée de porte avant ou du commutateur de hayon, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur le contacteur de demande.

NOTE:

- Si la télécommande se trouve en dehors de la zone de fonctionnement du contacteur de demande comme décrit plus haut, vous ne pourrez pas faire fonctionner le contacteur de demande.
- Si la batterie de la télécommande est déchargée ou en cas de fortes interférences ou de parasites de radio, la portée du contacteur de demande peut être réduite ou la télécommande peut être inopérante.
- Si la télécommande est trop proche de la vitre de porte, les contacteurs de demande peuvent ne pas fonctionner.
- La présence d'une télécommande de rechange à l'intérieur du véhicule peut entraver le bon fonctionnement des contacteurs de demande.
- La télécommande n'actionnera un contacteur de demande que si elle se trouve située dans le rayon d'action dudit contacteur de demande. Par exemple, si la télécommande se trouve dans le rayon d'action du contacteur de demande de la porte du conducteur mais non dans celui de la porte de passager ou du hayon, le bouton de la porte du conducteur pourra être actionné mais ce ne sera pas le cas du bouton de la porte passager avant ou du hayon.

AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter toute détérioration de la télécommande :

- Ne le soumettez pas à des chocs, ne l'exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en le posant, par exemple, sur le tableau de bord en exposition directe aux rayons du soleil.
- Tenez la télécommande éloignée des objets magnétiques, tels qu'une télévision.

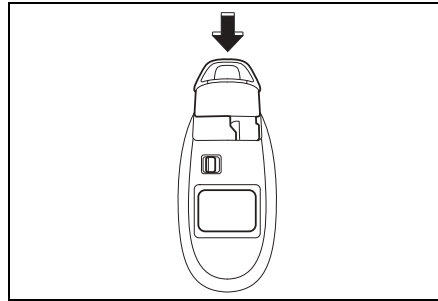
NOTE:

Le système de démarrage par pression sans clé peut ne pas fonctionner correctement dans l'environnement suivant ou les conditions suivantes :

- En cas d'interférences provoquées par une télévision, une centrale électrique ou un téléphone portable.
- Lorsque la télécommande est en contact ou recouverte d'un objet métallique.
- Lorsque le type de fréquence radio emprunté par le système d'accès sans clé est utilisé à proximité.
- Lorsque la télécommande est placée à proximité d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.

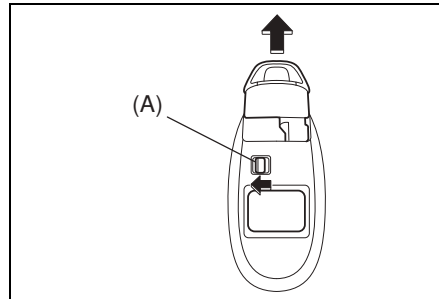
Voici quelques précautions supplémentaires à prendre ainsi que des informations à noter :

- Vérifiez que la clé est rangée dans la télécommande. Si la télécommande ne fonctionne plus très bien, vous ne pourrez pas verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.
- Si vous perdez une télécommande, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code de télécommande dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.
- Il est possible d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes et clés par véhicule. Pour de plus amples informations, contactez votre concessionnaire agréé SUZUKI.
- La durée de vie de la batterie de la télécommande est d'environ deux ans. Cette durée peut cependant varier en fonction des conditions d'utilisation.



57L21016

Pour ranger la clé dans la télécommande, poussez la clé dans la télécommande jusqu'à entendre un clic.



68LM247

Pour retirer la clé de la télécommande, appuyez sur le bouton (A) dans le sens de la flèche et dégagez la clé de la télécommande.

Avertisseur sonore de contacteur de demande

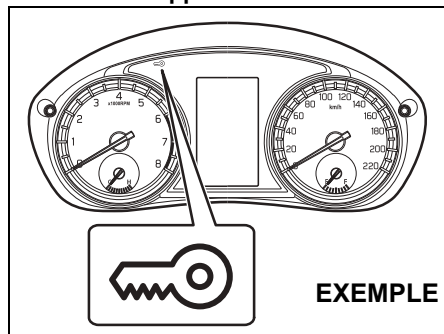
Cet avertisseur sonore extérieur retentit pendant environ 2 secondes dans les conditions suivantes afin de vous avertir que le contacteur de demande ne fonctionne pas :

- Le contacteur de demande est pressé après que toutes les portes sont fermées, tandis que l'allumage est mis en mode accessoires ou contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur quand la télécommande n'est pas à l'intérieur du véhicule.
- Le contacteur de demande est pressé dans n'importe laquelle des situations suivantes après avoir mis l'allumage en mode verrouillage de direction en pressant le commutateur du moteur.
 - La télécommande est laissée à l'intérieur du véhicule.
 - Une porte (y compris le hayon) est ouverte.

Appuyez à nouveau sur le contacteur de demande après avoir agi comme suit :

L'allumage étant mis en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, sortez la télécommande du véhicule si elle s'y trouve et vérifiez que toutes les portes sont complètement fermées.

Fonction de rappel



65T30071

Si la télécommande n'est pas dans le véhicule dans les circonstances suivantes, le signal sonore retentit par intermittence pendant 2 secondes environ et le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé émet un clignotement sur le tableau de bord :

Lorsqu'une ou plusieurs portes ont été ouvertes et que toutes les portes sont ensuite fermées alors que le mode d'allumage est autre que verrouillage de direction.

Le témoin s'éteint au bout de quelques secondes une fois la télécommande ramenée dans la zone du véhicule, autre que le compartiment à bagages arrière.

Si la télécommande est laissée dans le véhicule et que vous fermez la porte du conducteur ou passager avant de la manière suivante, la porte sera déverrouillée automatiquement.

- Si vous ouvrez la porte du conducteur puis la verrouillez en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en enfonçant le commutateur de verrouillage électrique des portes, la porte du conducteur sera déverrouillée automatiquement.
- Si vous ouvrez la porte passager avant puis la verrouillez en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en enfonçant le commutateur de verrouillage électrique des portes, la porte passager avant sera déverrouillée automatiquement.

NOTE:

- *Le signal de rappel ne fonctionne pas lorsque la télécommande est placée sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le compartiment de rangement, sur le pare-soleil ou sur le sol, etc.*
- *Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.*
- *Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule lorsque vous le quittez.*

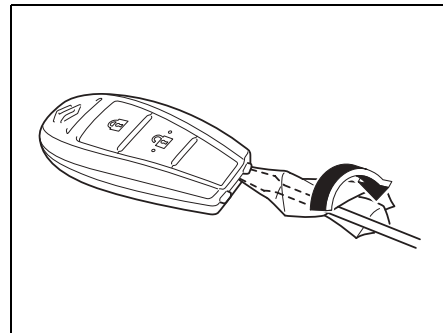
Remplacement de la batterie

Si la télécommande ne fonctionne plus très bien, changez la pile.

AVIS

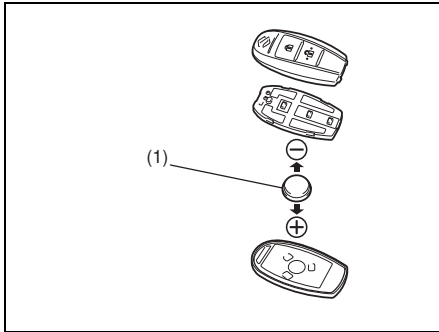
Lorsque vous remplacez la pile, touchez d'abord un objet métallique pour éliminer l'électricité statique dont vous ou vos vêtements êtes porteur. Sinon, la télécommande pourrait être endommagée.

Pour remplacer la pile de la télécommande :



71LMT0201

- 1) Tirez la clé hors de la télécommande.
- 2) Insérez la pointe d'un tournevis à lame plate recouverte d'un chiffon doux dans la fente de la télécommande et faites levier pour ouvrir.



68LM210

(1) Pile bouton au lithium :
CR2032 ou équivalent

- 3) Remplacez la pile (1) en veillant à ce que la borne + soit dirigée vers le fond du boîtier, comme illustré.
- 4) Fermez la télécommande fermement.
- 5) Vérifiez que la télécommande fonctionne en actionnant le verrouillage des portes.
- 6) Mettez la pile usagée au rebut conformément à la réglementation en vigueur. Ne jetez pas les piles au lithium avec les ordures ménagères courantes.

⚠ AVERTISSEMENT

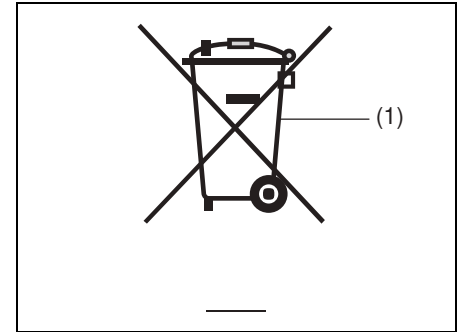
L'ingestion d'une pile au lithium peut provoquer de sérieuses lésions internes. Ne laissez personne avaler une pile au lithium. Tenez les piles au lithium éloignées des enfants et des animaux. Contactez immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une pile au lithium.

AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter de la détériorer, ne l'exposez pas à la poussière ou à l'humidité et ne manipulez pas ses composants internes.

NOTE:

Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



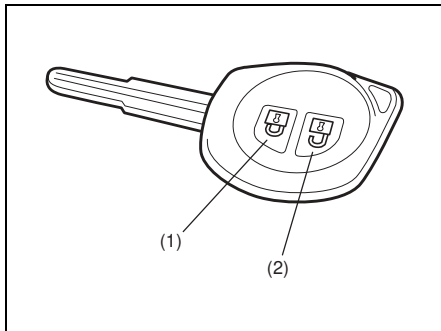
80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Émetteur du système d'accès sans clé (Type B)



81A184

- (1) Touche VERROUILLER
- (2) Touche DÉVERROUILLAGE

Il existe deux moyens de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes (y compris le hayon) simultanément en actionnant l'émetteur près du véhicule.

Système de verrouillage centralisé des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyez une fois sur la touche VERROUILLER (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE:

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Système de verrouillage centralisé des portes avec système de condamnation des portes (option)

Utilisez ce système pour empêcher le déverrouillage forcé des serrures de portes. Si le système de condamnation des portes est activé, les portes latérales ne peuvent être déverrouillées en actionnant les boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez deux fois sur la touche VERROUILLER (1) en moins de 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyez une fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyez une nouvelle fois sur la touche DÉVERROUILLAGE (2).

NOTE:

Vous pouvez basculer le fonctionnement du déverrouillage de toutes les portes de deux opérations à une seule opération, et inversement, via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

▲ AVERTISSEMENT

Ne déclenchez pas le système de condamnation des portes quand des occupants se trouvent à l'intérieur du véhicule. Ils seront alors enfermés dans le véhicule et ne pourront pas déverrouiller les portes de l'intérieur.

Les clignotants s'allument une fois pour signaler le verrouillage des portes, puis une nouvelle fois pour signaler le déclenchement du système de condamnation des portes.

Lorsque les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position "DOOR", le plafonnier s'allume pendant environ 15 secondes, puis s'éteint progressivement. Si vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage dans cet intervalle de temps, le plafonnier s'éteint immédiatement.

Veillez à ce que les portes soient bien fermées une fois la touche VERROUILLER (1) actionnée.

NOTE:

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes environ après avoir actionné la touche DÉVERROUILLAGE (2), les portes sont à nouveau verrouillées automatiquement.

NOTE:

- La portée de l'émetteur du système d'accès sans clé est d'environ 5 m (16 ft) mais peut varier selon l'environnement, en particulier près d'autres émetteurs tels que des pylônes radio ou des radios CB (Citizen's Band).
- Les serrures de porte ne sont pas actionnées par l'émetteur si la clé de contact est insérée dans le commutateur d'allumage.
- Lorsqu'une porte est ouverte, les serrures de porte ne peuvent être déverrouillées qu'à l'aide de l'émetteur, et les clignotants ne s'allument pas.

- *Si vous perdez un émetteur, demandez à votre concessionnaire SUZUKI un remplacement dès que possible. Votre concessionnaire doit programmer le nouveau code d'émetteur dans la mémoire de votre véhicule afin que l'ancien code soit effacé.*

AVIS

L'émetteur est un instrument électronique sensible. Pour éviter d'endommager l'émetteur :

- **Ne le soumettez pas à des chocs, ne l'exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en le posant, par exemple, sur le tableau de bord en exposition directe aux rayons du soleil.**
- **Tenez l'émetteur éloigné des objets magnétiques, tels qu'une télévision.**

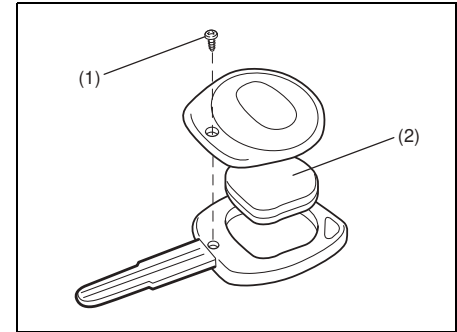
Remplacement de la pile

Si l'émetteur ne fonctionne plus très bien, changez la pile.

AVIS

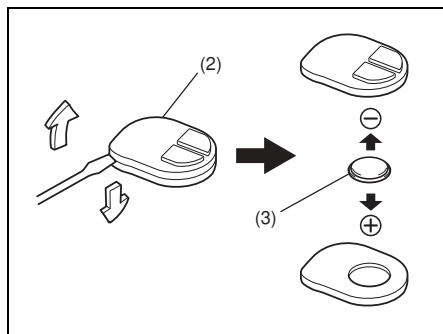
Lorsque vous remplacez la pile, touchez d'abord un objet métallique pour éliminer l'électricité statique dont vous ou vos vêtements êtes porteur. Sinon, l'émetteur pourrait être endommagé.

Pour remplacer la pile de l'émetteur :



68LM248

- 1) Retirez la vis (1) et ouvrez le couvercle de l'émetteur.
- 2) Retirez l'émetteur (2).



68LM249

(3) Pile bouton au lithium :
CR1616 ou équivalent

- 3) Placez la lame d'un tournevis à lame plate dans la fente de l'émetteur (2) et faites levier pour l'ouvrir.
- 4) Remplacez la pile (3) en veillant à ce que sa borne + soit dirigée vers le repère "+" de l'émetteur.
- 5) Fermez l'émetteur et placez-le dans son support.
- 6) Fermez le couvercle de l'émetteur et serrez la vis (1).
- 7) Vérifiez que l'émetteur fonctionne en actionnant le verrouillage des portes.
- 8) Mettez la pile usagée au rebut conformément à la réglementation en vigueur. Ne jetez pas les piles au lithium avec les ordures ménagères courantes.

⚠ AVERTISSEMENT

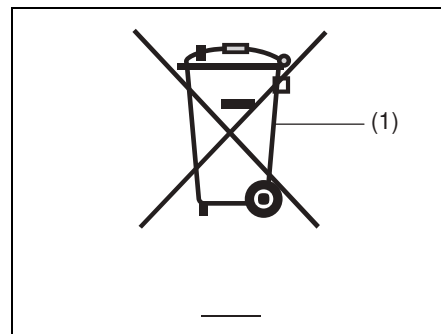
L'ingestion d'une pile au lithium peut provoquer de sérieuses lésions internes. Ne laissez personne avaler une pile au lithium. Tenez les piles au lithium éloignées des enfants et des animaux. Contactez immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une pile au lithium.

AVIS

L'émetteur est un instrument électronique sensible. Pour éviter de la détériorer, ne l'exposez pas à la poussière ou à l'humidité et ne manipulez pas ses composants internes.

NOTE:

Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Système d'alarme antivol (option)

NOTE:

Pour le témoin antivol des modèles destinés à Israël, la Russie et à Taïwan, reportez-vous à "Pour Israël, la Russie et à Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.

Le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes qui suivent le verrouillage des portes. (Toutefois, le système pour les véhicules de spécification UE ne s'arme pas quand le capot moteur est ouvert.)

Système de démarrage par pression sans clé – Utilisez la télécommande ou appuyez sur le contacteur de demande de la poignée de la porte du conducteur, de la porte passager avant ou du hayon.

Système d'accès sans clé – Utilisez l'émetteur.

Une fois le système armé, toute tentative d'ouverture d'une porte par d'autres moyens (*) que la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande, l'émetteur du système d'accès sans clé ou le capot du moteur (pour les véhicules de spécification UE) provoquera le déclenchement de l'alarme.

* Ces moyens incluent :

- La clé
- Le bouton de verrouillage d'une porte
- Le commutateur de verrouillage électrique des portes

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système d'alarme antivol. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

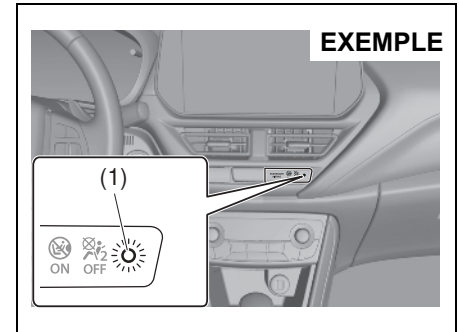
NOTE:

- *Le système d'alarme antivol génère des alarmes quand l'une des conditions prédéterminées se produit. Le système ne possède toutefois pas de fonctions permettant d'empêcher une intrusion dans votre véhicule.*
- *Utilisez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé pour déverrouiller les portes quand le système d'alarme antivol est armé. Si vous utilisez une clé, l'alarme se déclenchera.*
- *Si une personne qui n'est pas familière du système d'alarme antivol doit conduire votre voiture, nous vous conseillons de lui expliquer le système et son fonctionnement ou de désactiver préalablement le système. Un déclenchement intempestif de l'alarme peut incommoder les autres.*
- *Même si le système d'alarme antivol est armé, vous devez rester vigilant face au vol. Ne laissez pas d'argent ou d'objets de valeur dans votre véhicule.*
- *Le système d'alarme antivol est sans entretien.*

Armement du système d'alarme antivol (quand il est activé)

Verrouillez toutes les portes (y compris le hayon) à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé. Le témoin antivol (1) commence à clignoter et le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes environ.

Pendant que s'arme le système, le témoin continue de clignoter toutes les 2 secondes environ.



65T30080

NOTE:

- *Pour ne pas que l'alarme se déclenche accidentellement, éviter de l'armer alors que quelqu'un se trouve encore dans le véhicule. L'alarme se déclenche si une personne à l'intérieur du véhicule déverrouille une porte au moyen du bouton de verrouillage ou du commutateur de verrouillage électrique des portes et ouvre une porte ou le capot moteur.*
- *Le système d'alarme antivol n'est pas armé quand toutes les portes sont verrouillées de l'extérieur au moyen de la clé ou de l'intérieur à l'aide des boutons de serrure de porte ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.*
- *Si aucune porte n'est actionnée dans les 30 secondes environ après le déverrouillage des portes avec la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé, les portes se verrouillent automatiquement. Quand les portes sont verrouillées automatiquement, le système d'alarme antivol s'arme en environ 20 secondes.*

Désarmement du système d'alarme antivol

Déverrouillez simplement les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé. Le témoin antivol s'éteint, indiquant ainsi que le système d'alarme antivol est désarmé.

Coupure de l'alarme

Si l'alarme se déclenche accidentellement, déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé, ou bien appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis ou tournez le commutateur d'allumage en position "ON". L'alarme s'arrête.

NOTE:

- *Même après l'arrêt de l'alarme, si vous verrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé, le système d'alarme antivol se réarme dans un délai d'environ 20 secondes.*

- *Si vous débranchez la batterie alors que le système d'alarme antivol est armé ou en cours de fonctionnement, l'alarme se déclenche ou se redéclenche lorsque la batterie est rebranchée, bien que, dans ce cas, l'alarme reste arrêtée entre le débranchement et le rebranchement de la batterie.*
- *Même si l'alarme s'est arrêtée à la fin de sa durée prédéterminée de fonctionnement, elle se déclenche à nouveau si vous ouvrez une porte ou le capot moteur sans désarmer le système d'alarme antivol.*

Vérifier si l'alarme s'est déclenchée pendant une période de stationnement

Si l'alarme s'est déclenchée en raison d'une intrusion dans le véhicule et que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis ou que vous tournez le commutateur d'allumage en position "ON", le témoin antivol clignote rapidement pendant 8 secondes et un signal sonore retentit 4 fois. Dans ce cas, vérifiez si quelqu'un a pénétré dans votre véhicule en votre absence.

Activation et désactivation du système d'alarme antivol (sauf pour les véhicules de spécification EU)

Le système d'alarme antivol peut être activé ou désactivé.

Quand le système est activé (par défaut) (sauf pour les véhicules de spécification EU)

Quand le système est activé, les feux de détresse clignotent pendant environ 40 secondes si l'une des conditions de déclenchement de l'alarme est présente. Le système fait aussi retentir l'avertisseur sonore intérieur par intermittence pendant environ 10 secondes, puis l'avertisseur sonore pendant 30 secondes, par intermittence également.

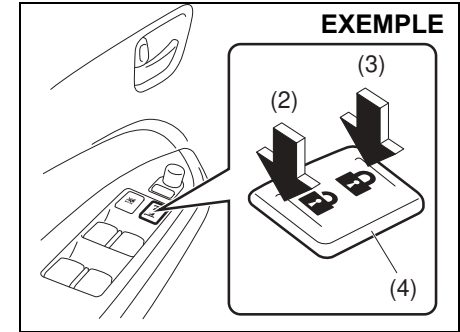
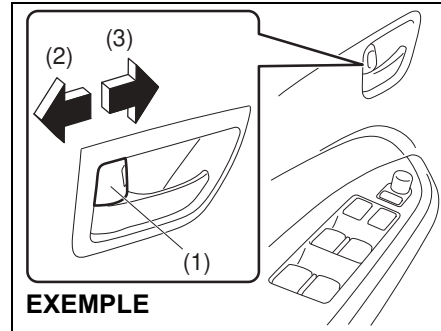
Le témoin antivol clignote en continu tout ce temps.

Quand le système est désactivé (sauf pour les véhicules de spécification EU)

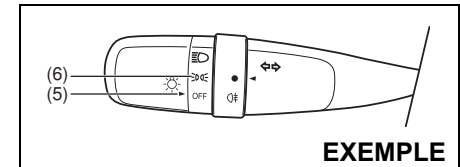
Quand le système est désactivé, il reste désarmé même si vous l'armez.

Modification de l'état du système d'alarme antivol (sauf pour les véhicules de spécification UE)

Vous pouvez désactiver un système d'alarme antivol activé et vice versa en procédant comme suit.



- (2) DÉVERROUILLER
- (3) VERROUILLER



- 1) Le mode d'allumage étant contact mis ou le commutateur d'allumage étant en position "ON", fermez toutes les portes et faites tourner le bouton de verrouillage (1) de la porte du conducteur dans le sens du déverrouillage (2) (en arrière). Tournez le bouton du levier de commande d'éclairage en position "OFF" (5).

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

NOTE:

Toutes les opérations incluses dans les niveaux 2) et 3) ci-dessous doivent être effectuées en 15 secondes.

- 2) Tournez le bouton du levier de commande d'éclairage en position ON (6) puis en position "OFF" (5). Répétez cette opération à 4 reprises en terminant avec le levier en position "OFF".
- 3) Poussez l'extrémité de verrouillage (3) (extrémité avant) du commutateur de verrouillage électrique des portes (4) pour verrouiller les portes, puis l'extrémité de déverrouillage (2) (extrémité arrière) pour déverrouiller les portes. Répétez ces opérations 3 fois et terminez en poussant l'extrémité de verrouillage du commutateur.

Chaque fois que vous effectuez la séquence ci-dessus, l'état du système d'alarme antivol passe de l'état actuellement sélectionné à l'autre. Vous pouvez vérifier si le système est activé ou désactivé en écoutant le nombre de signaux sonores retentissant dans l'habitacle à la fin de la procédure qui suit.

État du système	Nombre de signaux sonores
Désactivé ("Mode A")	Une fois
Activé ("Mode D")	4 fois

NOTE:

- Vous ne pouvez pas désactiver le système d'alarme antivol quand il est armé.
- Si vous ne parvenez pas à réaliser les opérations des niveaux 2) et 3) en moins de 15 secondes, recommencez la procédure depuis le début.
- Assurez-vous que toutes les portes sont fermées lors de la procédure susmentionnée.

NOTE:

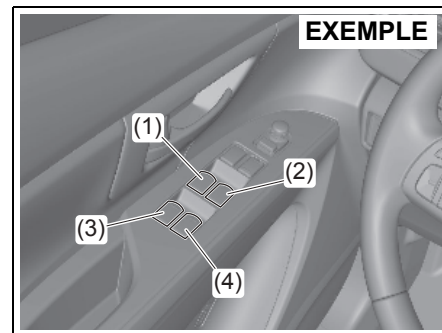
Vous pouvez aussi activer un système d'alarme antivol désactivé et inversement via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Vitres

Lève-vitres électriques

Le système de lève-vitres électriques ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

Côté conducteur



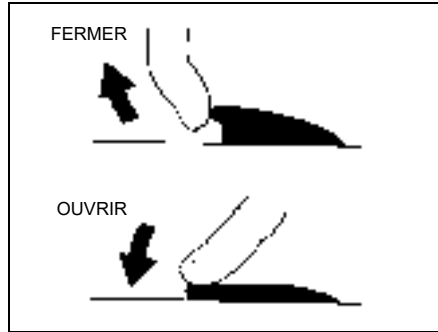
La porte du conducteur dispose d'un commutateur (1) permettant d'actionner la vitre du conducteur et d'un commutateur (2) permettant d'actionner la vitre de passager avant. Deux autres commutateurs (3) et (4) permettent d'actionner les vitres des passagers arrière gauche et droit.

Côté passager



65T30100

La porte du passager est équipée d'un commutateur (5) permettant d'actionner la vitre du passager.

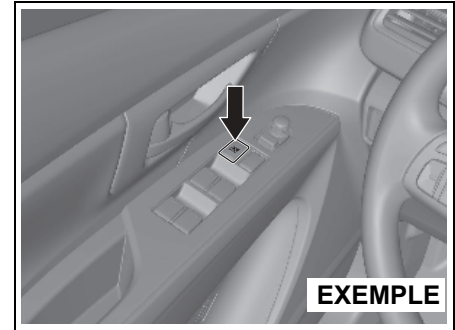


81A009

Pour ouvrir une vitre, appuyez sur la partie supérieure du commutateur et pour la fermer, relevez cette même partie du commutateur.

La vitre côté conducteur dispose des fonctions d'ouverture et de fermeture automatiques offrant une plus grande commodité (aux péages ou drive-ins, par exemple). Ceci permet au conducteur d'ouvrir ou de fermer la vitre sans avoir à maintenir le contacteur de vitre enfoncé. Enfoncez ou relevez entièrement le contacteur de vitre conducteur, puis relâchez-le. Pour arrêter la vitre avant son ouverture ou sa fermeture complète, tirez ou enfoncez brièvement le contacteur.

Contacteur de verrouillage



65T30110

La porte du conducteur est aussi équipée d'un commutateur permettant de verrouiller la ou les vitres passager. Lorsque le contacteur de verrouillage est enfoncé, les commutateurs (2), (3), (4) et (5) deviennent inopérants pour lever ou abaisser la ou les vitres passager. Pour revenir à un fonctionnement normal, libérez le contacteur de verrouillage par une nouvelle pression.

Les lève-vitres électriques ne fonctionnent que lorsque l'allumage est en mode contact mis.

AVERTISSEMENT

- Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'une vitre, une partie du corps telle que les mains, les jambes et le cou peut être happée par la fenêtre et un accident peut se produire. Lorsque vous actionnez une vitre, respectez les précautions suivantes :
 - Un conducteur et les autres passagers doivent être prudents lorsqu'ils ouvrent ou ferment une fenêtre.
 - Ne permettez pas à un enfant d'actionner les contacteurs de vitre.
 - Il est conseillé de toujours verrouiller le système d'ouverture de la vitre passager lorsque des enfants sont à bord. Les enfants courent le risque de rester coincés et de se blesser gravement lors de l'actionnement des vitres. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Contacteur de verrouillage des vitres" dans cette section.
 - Lorsque vous quittez votre véhicule, veillez à appuyer sur le commutateur du moteur pour passer le mode d'allumage sur contact coupé. Ensuite, gardez votre clé sur vous et faites sortir le ou les enfants du véhicule.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- Lorsque vous ouvrez ou fermez la vitre du passager avant ou les vitres arrière du côté conducteur, vérifiez que les autres passagers et les enfants ne sortent pas leurs mains et leurs visages du véhicule avant de manipuler les vitres. Veillez également à les informer que vous allez effectuer cette opération.
- Si vous actionnez les commandes de lève-vitres électriques depuis l'extérieur de la fenêtre, vos mains ou votre cou peuvent être happés par la fenêtre et un accident peut se produire. N'utilisez pas les commandes de la fenêtre électrique depuis l'extérieur de la fenêtre.

ATTENTION

Si vous touchez une vitre lors de son ouverture ou de sa fermeture, vous risquez d'être happé par celle-ci. Cela peut provoquer des blessures. Lorsque vous ouvrez ou fermez une vitre, ne la touchez pas.

AVIS

Si vous ouvrez ou fermez une vitre alors que le moteur est arrêté, la batterie au plomb peut se décharger. Pour protéger la batterie au plomb, ouvrez ou fermez une vitre pendant que le moteur tourne.

NOTE:

- Si une seule des vitres arrière est ouverte pendant la conduite, un bruit fort peut se faire entendre. Cela est dû au changement de pression de l'air près de la vitre ouverte. Ce n'est pas une défaillance. Il s'agit du même phénomène que le son que l'on entend lorsque l'on souffle latéralement sur une bouteille vide. Vous pouvez réduire ce bruit avec la vitre arrière ouverte en effectuant les opérations suivantes :
 - Ouvrez également l'une des vitres avant.
 - Modifiez la plage d'ouverture de la lunette arrière. Par exemple, si vous ouvrez actuellement la lunette arrière complètement, ouvrez-la partiellement.

- *Si une seule des vitres avant est ouverte pendant la conduite, un bruit fort peut être entendu, comme décrit ci-dessus. Vous pouvez réduire ce bruit avec la vitre avant ouverte en effectuant les opérations suivantes :*
 - Ouvrez également l'une des vitres arrière.
 - Modifiez la plage d'ouverture de la vitre avant. Par exemple, si vous ouvrez actuellement la vitre avant complètement, ouvrez-la partiellement.

Fonction anti-pincement

La vitre du conducteur est dotée d'une fonction anti-pincement. La fonction détecte la présence d'un corps étranger pris par la vitre en cas d'utilisation de la fonction de fermeture automatique, qui permet de fermer la vitre sans maintenir le contacteur de vitre relevé, et interrompt la fermeture de la vitre pour éviter tout dommage.

AVERTISSEMENT

La fonction peut ne pas détecter l'objet selon la forme, la taille, la dureté et la position de l'objet attrapé par la vitre qui se ferme. Cela peut provoquer des blessures graves. Soyez très prudent lorsque vous ouvrez ou fermez les vitres.

ATTENTION

Lorsque les fonctions d'ouverture/fermeture automatiques sont en service ou juste avant la fermeture complète de la vitre, la fonction anti-pincement peut ne pas détecter un objet pris dans la vitre. Lorsque la fonction anti-pincement est en service, prenez garde de pas vous coincer les doigts dans la vitre.

NOTE:

- *La fonction anti-pincement n'est pas active lorsque vous maintenez le commutateur de la vitre relevé.*
- *Même si vous ne pouvez pas fermer la vitre à l'aide de la fonction de fermeture automatique à cause d'une quelconque anomalie de la fonction anti-pincement, vous pouvez toujours fermer la vitre en maintenant le contacteur de vitre relevé.*
- *Si vous roulez dans des conditions hors route extrêmes, la fonction anti-pincement peut se déclencher accidentellement parce que la vitre réagit aux secousses du véhicule.*

Initialisation de la fonction anti-pincement

Lorsque vous déconnectez et reconnectez la batterie ou remplacez le fusible, la fonction est désactivée. Dans cette situation, la fonction d'ouverture automatique est désactivée alors que la fonction de fermeture automatique peut rester activée. La fonction anti-pincement doit être initialisée.

Pour initialiser la fonction anti-pincement, utilisez la méthode suivante :

- 1) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Ouvrez complètement la vitre du conducteur en maintenant le contacteur de vitre enfoncé.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- 3) Fermez la vitre du conducteur en maintenant le commutateur relevé et maintenez-le dans cette position pendant 2 secondes après la fermeture complète de la vitre.
- 4) Vérifiez le bon fonctionnement de l'ouverture et de la fermeture automatiques de la vitre du conducteur.

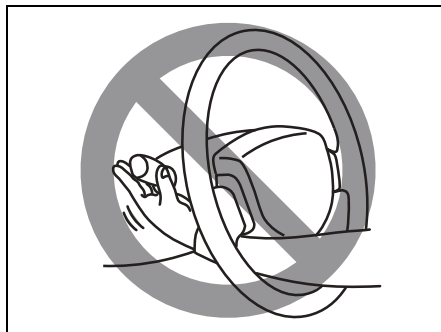
⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous déconnectez et reconnectez la batterie ou remplacez un fusible, la fonction anti-pincement doit être initialisée.

La fonction anti-pincement ne sera pas activée tant que l'initialisation n'aura pas été effectuée.

Si l'ouverture et la fermeture automatiques de la vitre ne fonctionnent pas après l'initialisation, il se peut qu'il y ait une anomalie de la fonction anti-pincement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Levier de commande d'éclairage



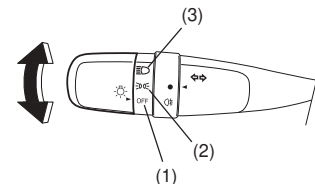
55S20025

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement de l'éclairage

EXEMPLE



61MM0A072

Pour allumer ou éteindre les feux, tournez le bouton situé à l'extrémité du levier. Ce bouton comporte trois positions :

"OFF" (1)

Tous les feux sont éteints.

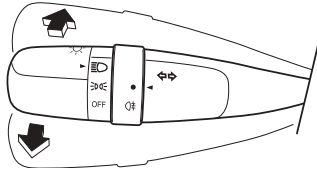
☞☞ (2)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont en fonction, mais les phares sont éteints.

☞☞☞ (3)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.

EXEMPLE

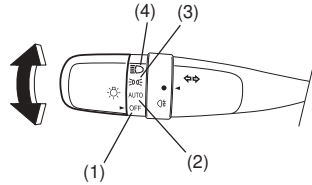


61MM0A073

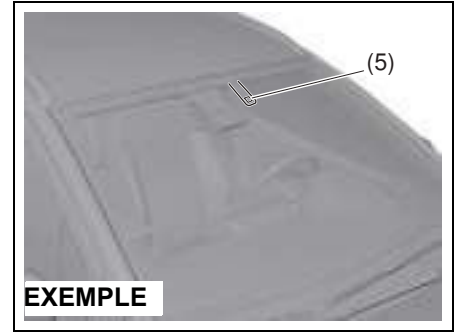
Quand les feux avant sont allumés, poussez le levier de commande à fond pour passer en position feux de route ou tirez à fond vers vous pour passer en position code. En position feux de route, un témoin s'allume sur le tableau de bord. Pour donner un appel de phares depuis la position code, tirez légèrement le levier de commande vers vous pour allumer les feux de route et relâchez aussitôt.

Fonctionnement automatique de l'éclairage (option)

EXEMPLE



61MM0A074



EXEMPLE

65T30120

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

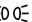

L'éclairage du véhicule est commandé par deux systèmes principaux : le commutateur d'éclairage et le système d'allumage automatique des phares (lorsque le commutateur d'éclairage est à la position "AUTO").

Les deux systèmes fonctionnent ensemble pour actionner les feux comme indiqué dans le tableau suivant :

Allumé : feux allumés

CLAIR : lorsqu'il fait clair près du capteur de luminosité (5).

SOMBRE : lorsqu'il fait sombre près du capteur de luminosité (5).

Position du commutateur d'éclairage	Principaux feux à activer	Mode démarrage verrouillage de direction ou accessoires		Mode d'allumage contact mis	
		CLAIR	SOMBRE	CLAIR	SOMBRE
(1) "OFF"	Feux de position, Feux arrière	–	–	–	–
	Phares	–	–	–	–
(2) "AUTO"	Feux de position, Feux arrière	–	–	–	Allumé
	Phares	–	–	–	Allumé
(3) 	Feux de position, Feux arrière	Allumé	Allumé	Allumé	Allumé
	Phares	–	–	–	–
(4) 	Feux de position, Feux arrière	Allumé	Allumé	Allumé	Allumé
	Phares	Allumé	Allumé	Allumé	Allumé

Pour allumer ou éteindre les feux, tournez le bouton situé à l'extrémité du levier. Quatre positions sont disponibles :

"OFF" (1)

Tous les feux sont éteints.

"AUTO" (2)

Cette fonction est activée lorsque l'allumage a été passé en mode contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur. Les phares et les feux de position s'allument ou s'éteignent automatiquement selon la luminosité extérieure détectée par un capteur. Ils s'éteignent automatiquement lorsque l'allumage est passé en mode accessoires ou mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur.

Le capteur de luminosité (5) détectant le niveau de luminosité extérieure se trouve sur la partie supérieure du pare-brise. Il sert également de capteur de pluie pour les essuie-glaces automatiques.

ATTENTION

Si la zone du capteur de luminosité du pare-brise est couverte de boue, de glace ou autres substances similaires, les phares et les feux de position peuvent s'allumer même s'il fait toujours clair. Avant d'éliminer ces substances du pare-brise, réglez toujours le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF". Si le levier reste en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent se déclencher de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.

NOTE:

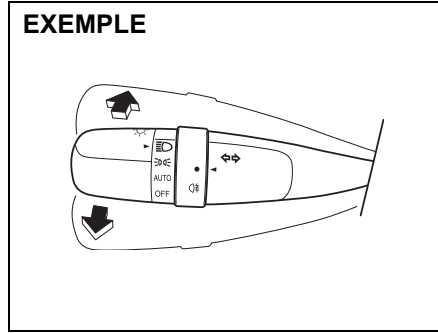
- Évitez de couvrir la zone du capteur de luminosité du pare-brise par un autocollant. L'autocollant peut gêner les performances du capteur et rendre le système incapable de contrôler correctement le fonctionnement des feux.
- Si vous passez l'allumage en mode contact mis et que la position "AUTO" est toujours sélectionnée, les phares et les feux de position s'allument automatiquement lorsque l'extérieur s'assombrit, même si le moteur ne tourne pas. Si les feux restent allumés durant une longue période, la batterie peut se décharger complètement.

(3)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont en fonction, mais les phares sont éteints.

(4)

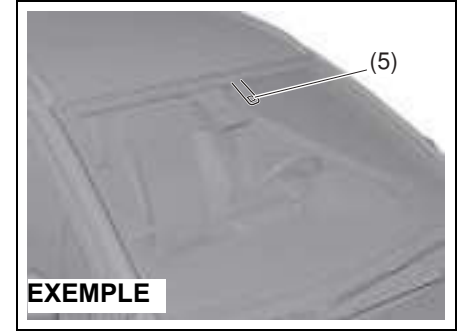
Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.



61MM0A075

Quand les feux avant sont allumés, poussez le levier de commande à fond pour passer en position feux de route ou tirez à fond vers vous pour passer en position code. En position feux de route, un témoin s'allume sur le tableau de bord. Pour donner un appel de phares depuis la position code, tirez légèrement le levier de commande vers vous pour allumer les feux de route et relâchez aussitôt.

Système d'allumage automatique des phares



EXEMPLE

65T30120

Le système d'allumage automatique des phares allume tous les feux commandés par le levier de commande d'éclairage placé sur la colonne de direction lorsque les trois conditions suivantes sont remplies.

Conditions de fonctionnement du système d'allumage automatique des phares :

- 1) Il fait sombre près du capteur de luminosité (5).
- 2) Le levier de commande d'éclairage est placé sur la position "AUTO".
- 3) Vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.

Le système est actionné par un signal provenant du capteur de luminosité (5) du pare-brise. Ne couvrez pas le capteur (5).

Sinon, le système ne fonctionnera pas correctement.

AVERTISSEMENT

Le capteur met environ 5 secondes pour réagir à un changement de luminosité. Pour éviter tout accident dû à une visibilité réduite, allumez les phares avant de pénétrer dans un tunnel, un garage ou autre.

NOTE:

Le capteur de luminosité réagit aux rayons infrarouges, il peut donc fonctionner de manière incorrecte en présence d'un rayonnement infrarouge important.

Reprogrammation de la fonction d'éclairage automatique (option)

Les paramètres suivants de la fonction d'éclairage automatique peuvent être personnalisés selon vos préférences. Veuillez contacter un concessionnaire agréé SUZUKI si vous désirez que la fonction soit reprogrammée.

Sensibilité du capteur de luminosité (option)

La quantité de lumière extérieure nécessaire à l'allumage ou l'extinction des feux est prédéfinie en usine. La sensibilité du capteur de luminosité peut être ajustée de manière à ce que les feux soient allumés et éteints quand :

- il fait plus clair que le niveau prédéfini, ou
- il fait plus sombre que le niveau prédéfini

Éclairage automatique déclenché par la pluie (option)

Le réglage du système d'allumage automatique des phares peut être modifié pour que les phares s'allument :

- lorsque le capteur de pluie détecte une forte pluie
- lorsque le capteur de pluie détecte de la lumière et une forte pluie (en coordination avec le fonctionnement des essuie-glaces automatiques), ou
- indépendamment du fonctionnement des essuie-glaces automatiques.

Signal sonore de rappel d'éclairage

Un avertisseur sonore intérieur continu retentit si vous ouvrez la porte du conducteur sans avoir éteint les phares et les feux de position. Cette fonction se déclenche dans les conditions suivantes :

Les phares et/ou les feux de position sont allumés, même après avoir coupé le contact ou après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.

Le signal sonore cesse lorsque vous éteignez les phares et les feux de position.

NOTE:

Un message s'affiche à l'écran d'information du tableau de bord lorsque le signal sonore retentit.

Feu de jour (D.R.L.) Système

Lorsque le moteur est démarré, ce système allume les feux de jour.

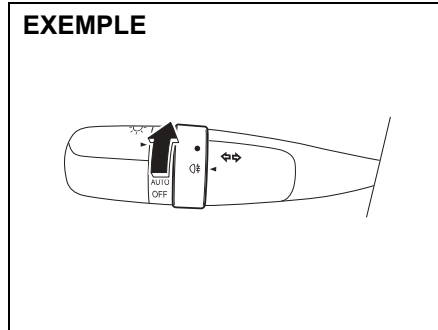
Conditions de fonctionnement du système D.R.L.

- 1) Le moteur tourne.
- 2) Les phares et le feu antibrouillard avant (option) sont éteints.

NOTE:

La luminosité des feux de jour est différente de celle des feux de position, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

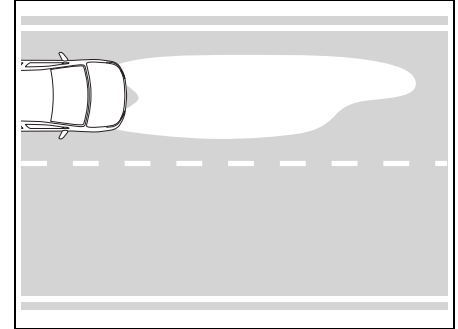
Contacteur de feu antibrouillard arrière (option)



Pour allumer le feu antibrouillard arrière, tournez le bouton comme décrit dans l'illustration lorsque les feux avant sont allumés. Lorsque le feu antibrouillard arrière est allumé, un témoin lumineux apparaît sur le tableau de bord.

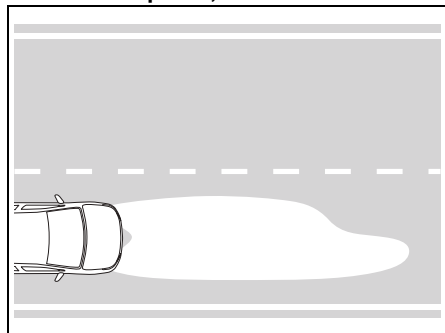
Réglage du faisceau des projecteurs

Faisceau de phare, conduite à gauche



AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Faisceau de phare, conduite à droite



65T30160

Le faisceau des phares doit être réglé pour éviter d'éblouir les véhicules en approche et peut être réglé pour la circulation à droite ou à gauche.

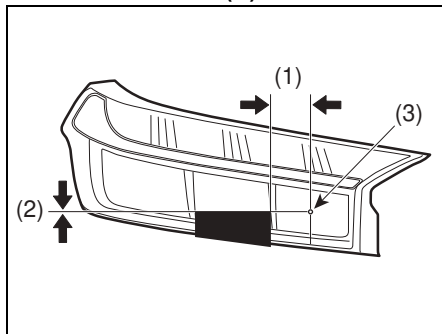
Le faisceau d'un phare peut ne pas être bon. Vous devez réajuster le faisceau du projecteur en masquant la vitre de phare.

Véhicule à conduite à gauche

Pour réajuster le faisceau du projecteur en masquant le phare pour la circulation à gauche :

- 1) Copiez les gabarits comme indiqué sur la page suivante, pour les deux applications (A et B).
- 2) Transférez le gabarit sur un matériau étanche adhésif et découpez-le.
- 3) Positionnez la bande découpée avec la marque centrale de la vitre de phare. Reportez-vous aux dimensions des illustrations suivantes.

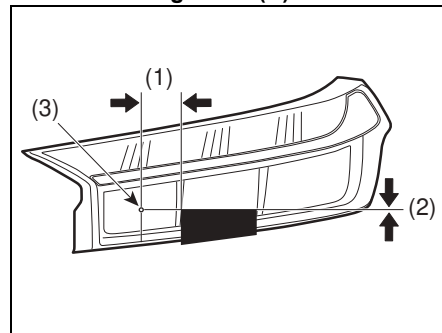
Phare du côté droit (A)



65T30191

- (1) Ligne horizontale : environ 50 mm (2,0 in)
- (2) Ligne verticale : environ 0 mm (0 in)
- (3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

Phare du côté gauche (B)



65T30201

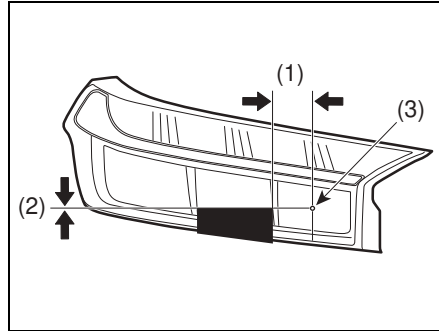
- (1) Ligne horizontale : environ 50 mm (2,0 in)
- (2) Ligne verticale : environ 0 mm (0 in)
- (3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

Véhicule à conduite à droite

Pour réajuster le faisceau du projecteur en masquant le phare pour la circulation à droite :

- 1) Copiez les gabarits comme indiqué sur la page suivante, pour les deux applications (A et B).
- 2) Transférez le gabarit sur un matériau étanche adhésif et découpez-le.
- 3) Positionnez la bande découpée avec la marque centrale de la vitre de phare. Reportez-vous aux dimensions des illustrations suivantes.

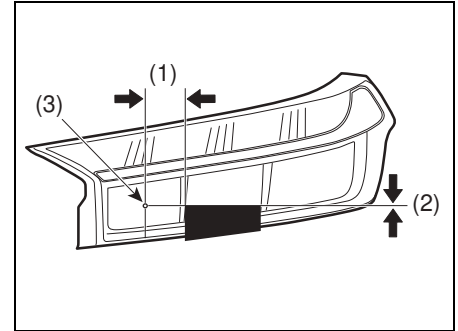
Phare du côté droit (A)



65T30191

- (1) Ligne horizontale : environ 50 mm (2,0 in)
- (2) Ligne verticale : environ 0 mm (0 in)
- (3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

Phare du côté gauche (B)

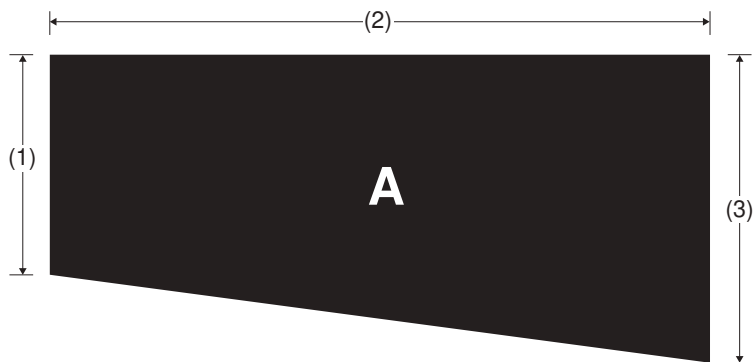


65T30201

- (1) Ligne horizontale : environ 50 mm (2,0 in)
- (2) Ligne verticale : environ 0 mm (0 in)
- (3) Marque centrale (légère saillie sur la surface interne de la vitre)

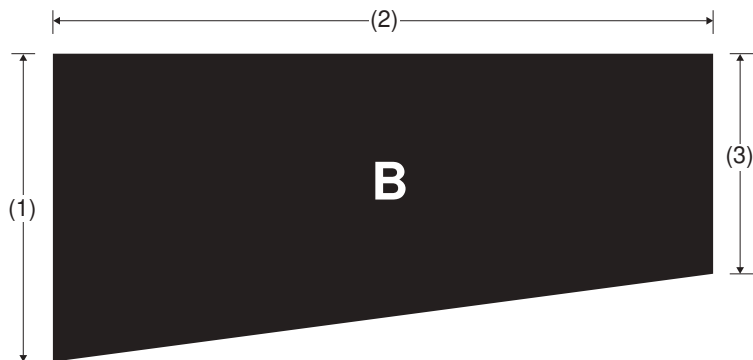
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Gabarits pour phares



- (1) 30 mm (1,19 in)
- (2) 90 mm (5,55 in)
- (3) 42 mm (1,64 in)

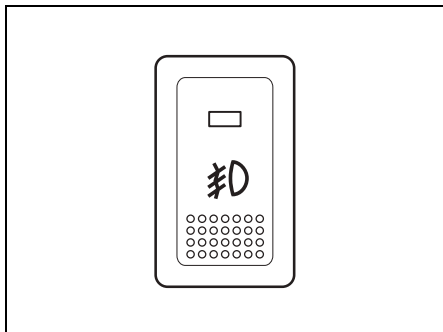
65T30230



- (1) 42 mm (1,64 in)
- (2) 90 mm (5,55 in)
- (3) 30 mm (1,19 in)

65T30240

Contacteur de feu antibrouillard avant (option)



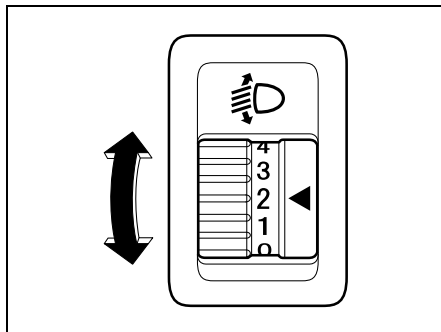
64J058

Le feu antibrouillard avant s'allume lorsque le contacteur de feu antibrouillard est enfoncé alors que les feux de position, les feux arrière et/ou les phares sont allumés. Lorsque le feu antibrouillard avant est allumé, un témoin lumineux apparaît au-dessus du commutateur.

NOTE:

Dans certains pays, le fonctionnement de l'éclairage peut différer de la description précédente selon les règlements en vigueur.

Contacteur de réglage des phares (option)



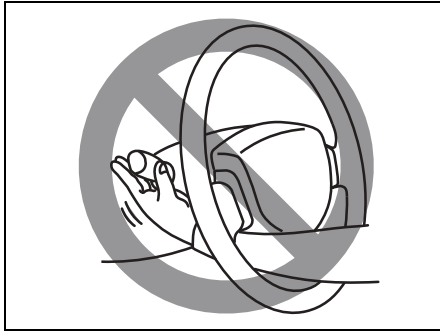
80JM040

Réglez le faisceau des phares conformément à la charge du véhicule en tournant ce commutateur. Le tableau suivant donne les positions de réglage de la commande selon la charge du véhicule.

Condition de charge du véhicule	Position du commutateur	
	2WD	4WD
Conducteur uniquement	0	0
Conducteur + 1 passager (dans le siège avant)	0	0
Conducteur + 4 passagers, pas de charge	1	1
Conducteur + 4 passagers, charge ajoutée	2	2
Conducteur + pleine charge	3	2

Levier de commande des clignotants

Le levier de commande des clignotants est opérationnel quand le commutateur du moteur est en mode contact mis.



55S20025

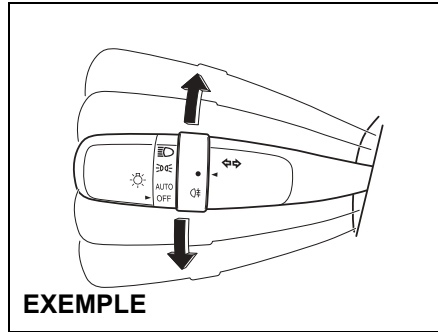
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

Fonctionnement des clignotants

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants des côtés droit ou gauche.

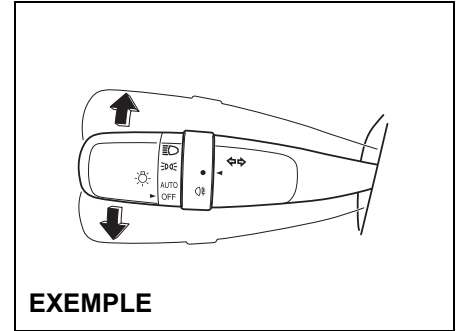
Clignotant normal



61MM0A076

Levez ou abaissez entièrement le levier pour indiquer que vous tournez. Quand la manœuvre est terminée, le levier de commande revient automatiquement en position normale.

Pour signaler un changement de file



61MM0A077

Déplacez le levier à mi-course dans le sens du virage et maintenez-le ainsi.

- Le clignotant et son témoin clignotent lorsque le levier est maintenu dans cette position.
- Le clignotant et son témoin clignotent trois fois même si vous ramenez le levier immédiatement après l'avoir déplacé.

NOTE:

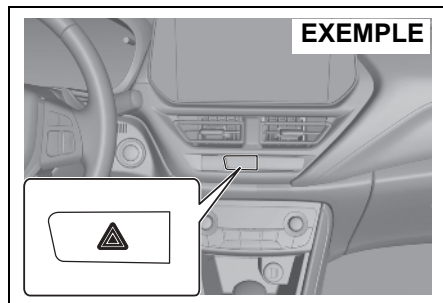
Un triple clignotement des clignotants et de leur témoin peut être défini lorsque le levier des clignotants revient en place via l'écran d'information. Voir "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

NOTE:

Vous pouvez personnaliser le réglage du nombre de clignotements du clignotant et de son témoin (1 à 4 fois). Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI pour cette personnalisation.

Contacteur de feux de détresse



65T30130

Pour activer les feux de détresse, appuyez sur le commutateur correspondant du tableau de bord. Tous les clignotants et les deux témoins de clignotant clignotent simultanément. Pour interrompre le signal de détresse, appuyez sur ce même commutateur.

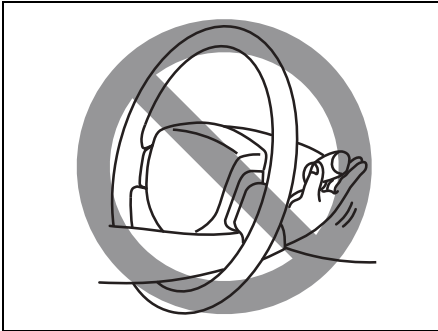
Utilisez les feux de détresse pour indiquer aux autres usagers que le véhicule est en arrêt d'urgence ou que celui-ci peut présenter un danger pour la circulation.

AVIS

Si vous utilisez le contacteur de feux de détresse pendant de nombreuses heures avec le moteur arrêté, la batterie au plomb peut se vider. N'utilisez pas le contacteur de feux de détresse pendant de nombreuses heures avec le moteur arrêté.

Commande d'essuie-glace et de lave-glace

Quand le commutateur du moteur est en mode contact mis, vous pouvez utiliser le levier d'essuie-glace/lave-glace (selon l'équipement).



52SS30040

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

⚠ ATTENTION

Par temps froid, le liquide lave-glace pulvérisé sur la vitre peut geler et entraîner une mauvaise visibilité pour le conducteur. Utilisez le dégivreur pour réchauffer la vitre et vaporiser le liquide lave-glace. Reportez-vous à la section "Système de chauffage et de climatisation" dans la section AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS.

AVIS

- Si vous utilisez les essuie-glaces alors que la vitre est sèche, le verre et les caoutchoucs des balais d'essuie-glace risquent d'être endommagés. Lorsque la vitre est sèche, utilisez le liquide lave-glace, puis les essuie-glaces.
- Si vous utilisez les essuie-glaces alors que les balais d'essuie-glace sont collés sur la vitre, les caoutchoucs des balais d'essuie-glace peuvent s'abîmer ou les essuie-glaces peuvent casser. Lorsque les balais d'essuie-glace sont collés sur la vitre, n'utilisez pas les essuie-glace.

(suite)

AVIS

(suite)

- Si vous utilisez le lave-glace alors qu'il est impossible de pulvériser suffisamment de liquide lave-glace, la pompe du lave-glace peut être cassée. Lorsqu'il est impossible de pulvériser suffisamment de liquide lave-glace, arrêtez la commande de lave-glace et vérifiez la quantité de liquide lave-glace dans le réservoir.

Quand l'essuie-glace est gelé

Faites fondre la glace avec de l'eau. Après avoir fait fondre la glace, essuyez l'eau et l'humidité pour éviter un nouveau gel. Si vous essayez de force de déplacer les essuie-glaces alors qu'ils sont encore gelés, les balais d'essuie-glace ?pièces en caoutchouc? peuvent être endommagés et les essuie-glaces peuvent être cassés.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Fonctionnement de l'essuie-glace et du lave-glace

Quand le commutateur d'allumage se trouve en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, vous pouvez utiliser le levier ou le commutateur d'essuie-glace/lave-glace (option).

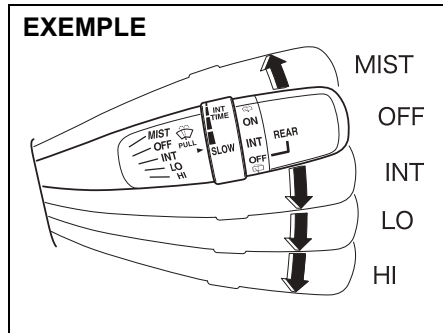
Lorsque les essuie-glaces sont soumis à une charge élevée, s'ils sont couverts de neige par exemple, le coupe-circuit s'activera et les essuie-glaces cesseront de fonctionner afin d'éviter une surchauffe du moteur d'essuie-glaces.

Si les essuie-glaces s'arrêtent en cours de fonctionnement, procédez comme suit.

- 1) Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur.
- 2) Déplacez le levier de commande d'essuie-glaces en position "OFF".
- 3) Retirez les obstacles sur les essuie-glaces, tels que la neige.
- 4) Après un moment, lorsque la température du moteur d'essuie-glace a suffisamment baissé, le coupe-circuit se réinitialise automatiquement et les essuie-glaces peuvent fonctionner.

Si vous ne pouvez pas utiliser les essuie-glaces après avoir laissé passer un moment, il peut s'agir d'un autre problème. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI d'inspecter les essuie-glaces.

Essuie-glaces du pare-brise

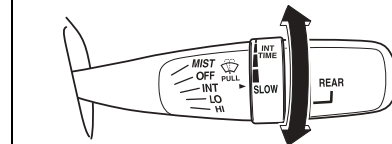


61MM0A079

Pour activer les essuie-glaces du pare-brise, déplacez le levier vers le bas dans l'une des trois positions de fonctionnement. En position "INT", les essuie-glaces fonctionnent de manière intermittente. La position "INT" est particulièrement pratique en cas de crachin ou de pluie légère. En position "LO", les essuie-glaces balayent régulièrement le pare-brise à petite vitesse. En position "HI", ils se déplacent régulièrement à grande vitesse. Pour arrêter les essuie-glaces, ramenez le levier en position "OFF".

Levez le levier et maintenez-le en position "MIST"; les essuie-glaces de pare-brise fonctionneront de manière continue à vitesse réduite.

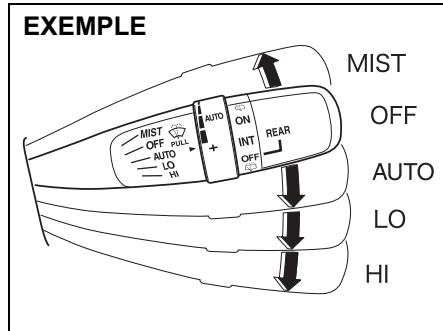
EXEMPLE



61MM0A080

Si le levier est équipé de la commande "INT TIME", faites pivoter la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour régler l'intervalle souhaité pour le déclenchement du balayage intermittent.

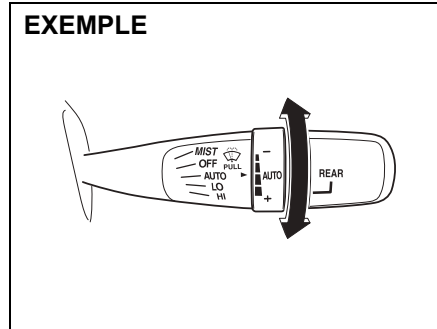
Essuie-glaces de pare-brise avec fonction de détection de pluie (option)



61MM0A081

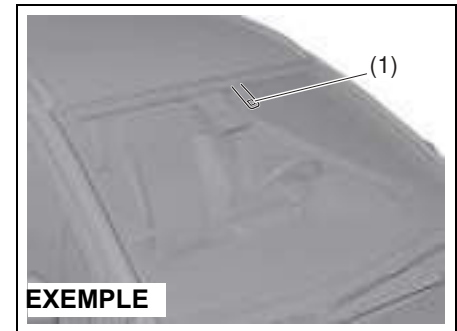
Passez l'allumage en mode contact mis. Pour activer les essuie-glaces automatiques, déplacez le levier vers le bas dans l'une des trois positions de fonctionnement. En position "AUTO" (le cas échéant), les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le système d'essuie-glaces détecte de la pluie ou de la neige. En position "LO", les essuie-glaces balayent régulièrement le pare-brise à petite vitesse. En position "HI", ils se déplacent régulièrement à grande vitesse. Pour arrêter les essuie-glaces, ramenez le levier en position "OFF".

Déplacez le levier vers le haut et maintenez-le en position "MIST" ; les essuie-glaces fonctionnent continuellement à petite vitesse tant que vous maintenez le levier dans cette position.



61MM0A082

Si le levier de commande dispose d'une position "AUTO", vous pouvez modifier la sensibilité du système par rapport à la pluie/neige en tournant le bouton du levier de commande vers l'avant pour augmenter la sensibilité ou vers l'arrière pour la diminuer.



65T30120a

(1) Capteur de pluie

ATTENTION

- **Observez les instructions suivantes lorsque le levier des essuie-glaces est placé en position "AUTO" avec le commutateur du moteur en mode contact mis. Faute de quoi les essuie-glaces pourraient fonctionner de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.**
 - Ne touchez pas ou n'essuyez pas la zone du capteur de pluie du pare-brise avec un tissu.
 - Ne heurtez pas le pare-brise ou le capteur de pluie.

(suite)

ATTENTION

(suite)

- **Veillez à placer le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF" avant de laver un véhicule dans une station de lavage automatique ou de nettoyer le pare-brise.**

NOTE:

- *Dans les conditions suivantes, le capteur de pluie peut ne pas détecter correctement de la pluie ou de la neige, et donc la fonction d'essuie-glaces automatiques peut ne pas fonctionner ou fonctionner de manière incorrecte. (Utilisez une position autre que "AUTO" dans ces conditions.)*
 - *La pluie ou la neige ne frappe pas la zone du capteur de pluie du pare-brise, ou la neige n'est pas d'un type détectable par le capteur.*
 - *La zone du capteur de pluie est recouverte de boue, de glace ou d'une autre substance similaire. Vous devez éliminer toute substance étrangère.*
 - *Il y avait déjà des gouttes de pluie sur le pare-brise avant le démarrage du fonctionnement des essuie-glaces automatiques. Vous devez éliminer les gouttes de pluie en actionnant les essuie-glaces à l'aide de la commande manuelle.*

- *La température du capteur de pluie est supérieure à 80 °C (176 °F) au soleil ou inférieure à -10 °C (14 °F) lorsqu'il gèle. (Les essuie-glaces ne fonctionnent pas dans ces conditions.)*
- *Le pare-brise est recouvert d'une substance hydro-résistante provoquant un écoulement rapide des gouttes de pluie. Ceci procure une meilleure vision et les essuie-glaces peuvent sembler opérer trop fréquemment. Dans ce cas, diminuez la sensibilité du système.*
- *La zone du capteur est recouverte d'un autocollant.*
- *Les balais d'essuie-glace sont endommagés. Vous devriez les remplacer.*
- *Les conditions suivantes peuvent indiquer un problème du système d'essuie-glaces automatiques. Si l'une des conditions suivantes est présente, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.*
 - *L'intensité des chutes de pluie/neige varie mais l'intervalle de balayage reste constant.*
 - *De la pluie/neige tombe mais les essuie-glaces ne fonctionnent pas.*

Reprogrammation de la fonction d'essuie-glaces automatiques

Le fonctionnement de la position "AUTO" des essuie-glaces automatiques peut être personnalisé selon vos préférences en reprogrammant son réglage comme suit. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI pour cette personnalisation.

Balayage entièrement automatique (réglage d'usine)

Le système sélectionne automatiquement le mode de balayage le plus approprié parmi ceux-ci : pas de balayage, balayage intermittent, balayage à petite vitesse et balayage à grande vitesse.

Balayage semi-automatique

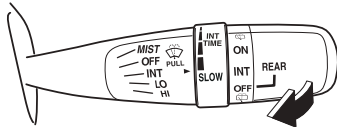
Le système sélectionne automatiquement le mode de balayage le plus approprié parmi ceux-ci : balayage intermittent, balayage à petite vitesse ou balayage à grande vitesse. (Les essuie-glaces ne s'arrêtent pas automatiquement.)

Balayage intermittent

Les essuie-glaces fonctionnent uniquement en mode de balayage intermittent. L'intervalle de balayage peut être modifié au moyen du bouton du levier de commande.

Lave-glace du pare-brise

EXEMPLE



61MM0A099

Pour envoyer du liquide lave-glace, tirez le levier de commande vers vous. Les essuie-glaces du pare-brise passent automatiquement en petite vitesse s'ils ne sont pas déjà en fonction et si votre véhicule est équipé de la position "INT".

▲ AVERTISSEMENT

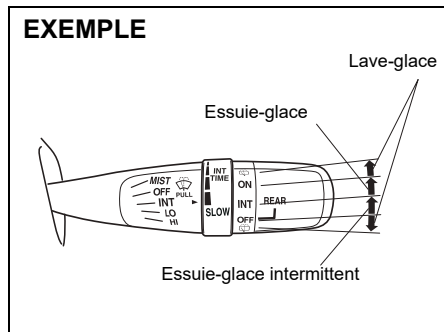
- Pour éviter la formation de givre sur le pare-brise par temps froid, activez le désembuage pour chauffer le pare-brise avant et pendant l'utilisation du lave-glace.
- N'utilisez pas d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide lave-glace. S'il est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité risque d'être sérieusement réduite et l'antigel attaque la peinture.

AVIS

Pour éviter toute détérioration des pièces composant les essuie-glaces de pare-brise et le lave-glace, prenez les précautions suivantes :

- N'actionnez pas la commande du lave-glace quand le réservoir à liquide lave-glace est vide. Le moteur de lave-glace risque d'être endommagé.
- Ne tentez pas de nettoyer le pare-brise à sec sous peine de détérioration de celui-ci et des balais des essuie-glaces. Humidifiez toujours le pare-brise à l'aide du liquide lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en service.
- Enlevez toute accumulation de neige ou de glace sur les essuie-glaces avant de les mettre en service.
- Vérifiez régulièrement le niveau de liquide lave-glace.
- Si vous utilisez le lave-glace alors qu'il est impossible de pulvériser suffisamment de liquide lave-glace, la pompe du lave-glace peut être cassée. Lorsqu'il est impossible de pulvériser suffisamment de liquide lave-glace, arrêtez la commande de lave-glac.

Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière



61MM0A100

Pour activer l'essuie-glace arrière, tournez le commutateur d'essuie-glace arrière situé à l'extrémité du levier vers l'avant, en position "ON". Si votre véhicule est équipé de la position "INT", faites pivoter le commutateur vers cette position pour que l'essuie-glace arrière fonctionne de manière intermittente. Pour stopper l'essuie-glace arrière, faites pivoter le commutateur vers l'arrière pour le mettre en position "OFF".

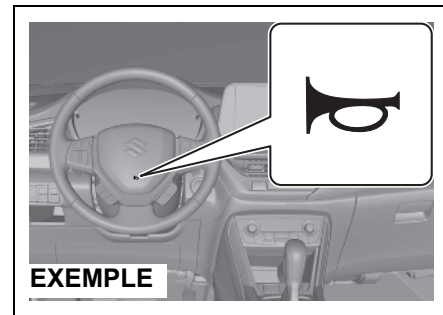
L'essuie-glace arrière étant en position "OFF", tournez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le pour arroser la vitre de liquide lave-glace.

Lorsque l'essuie-glace arrière est en position "ON", tournez le commutateur vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour arroser la vitre de liquide lave-glace.

AVIS

Nettoyez la lunette arrière et le balai d'essuie-glace de toute trace de glace ou de neige avant de mettre l'essuie-glace arrière en marche. Une accumulation de glace ou de neige peut empêcher le balai d'essuie-glace de se déplacer et entraîner une détérioration du moteur des essuie-glaces.

Avertisseur sonore

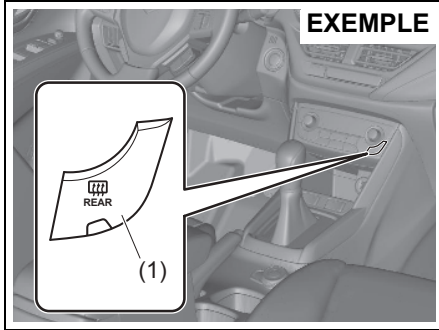


65T30140

Appuyez sur la touche de l'avertisseur sonore se trouvant sur le volant pour faire retentir l'avertisseur sonore. L'avertisseur sonore retentit quelle que soit la position du commutateur d'allumage ou le mode d'allumage.

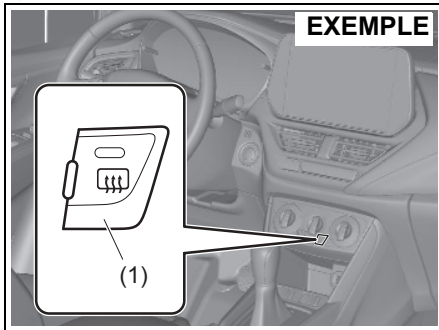
Commutateur de lunette arrière chauffante

Type 1



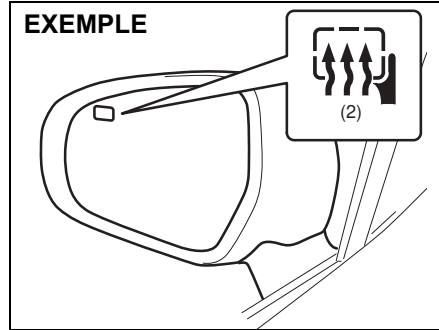
65T30170

Type 2



65T30180

Lorsque la lunette arrière est embuée, appuyez sur ce commutateur (1) pour désembuer la vitre.



61MM0A088

Le repère (2) sur le rétroviseur extérieur indique qu'il est aussi équipé du système de rétroviseurs extérieurs chauffants. En appuyant sur le commutateur (1), les rétroviseurs extérieurs chauffants et la lunette arrière chauffante s'activent simultanément.

Un témoin s'allume lorsque le désembueur est activé. Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Pour arrêter le désembueur, appuyez de nouveau sur le commutateur (1).

AVIS

La lunette arrière chauffante consomme une grande quantité d'électricité. Si vous n'éteignez pas le commutateur une fois que la vitre est dégagée, la batterie peut se décharger. Pour protéger la batterie au plomb, éteignez le commutateur peu de temps après que la vitre soit dégagée. N'utilisez pas non plus le désembueur pour faire fondre la neige ou sécher l'eau de pluie.

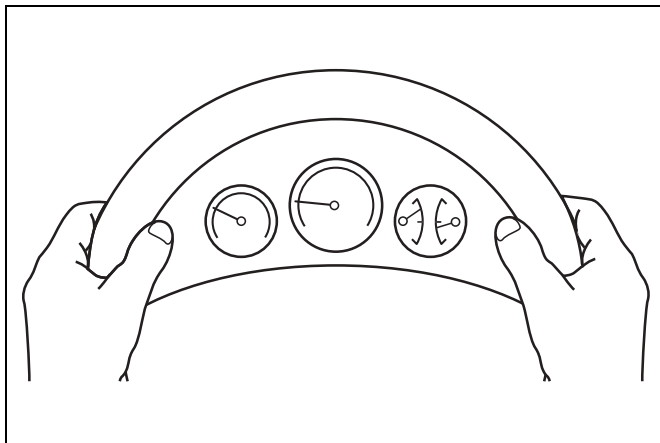
NOTE:

- Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne.
- Le désembueur est désactivé automatiquement après 15 minutes de fonctionnement pour éviter la décharge de la batterie.
- Si votre véhicule est doté de rétroviseurs extérieurs chauffants, seul le rétroviseur extérieur côté conducteur porte la marque (2) mais les deux rétroviseurs extérieurs fonctionnent simultanément.
- Lorsque vous essuyez la face intérieure de la vitre de la lunette arrière, utilisez un chiffon doux humidifié avec de l'eau et essuyez la vitre le long des fils chauffants, pour ne pas endommager les fils chauffants et les bornes.

ANNOTATIONS

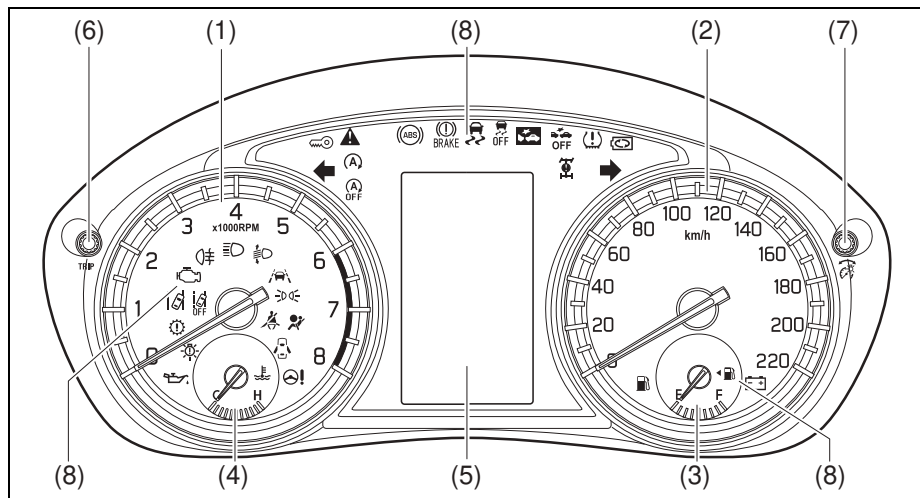
TABLEAU DE BORD

Tableau de bord	4-1
Compteur de vitesse	4-1
Compte-tours	4-1
Jauge de carburant	4-2
Thermomètre	4-2
Commande de luminosité	4-3
Écran d'information	4-3
Voyants et témoins	4-34



59RN04640

Tableau de bord



65T40011

- (1) Compteur de vitesse
- (2) Compte-tours
- (3) Jauge de carburant
- (4) Thermomètre
- (5) Écran d'information
- (6) Touche de sélection du compteur journalier
- (7) Bouton du sélecteur d'indicateur
- (8) Voyants et témoins

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

Compte-tours

Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute.

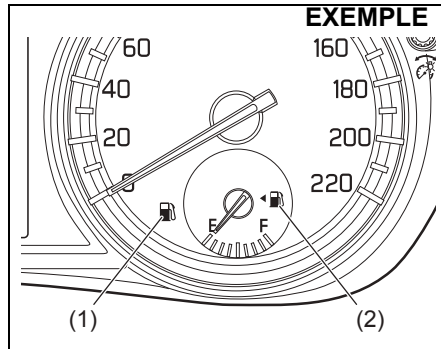
AVIS

Ne faites jamais tourner le moteur dans la zone rouge du compte-tours sous peine de détérioration sérieuse du moteur.

Maintenez le régime moteur en dessous de la zone rouge même lorsque vous rétrogradez.

Reportez-vous à "Vitesses maximales admissibles en rétrogradage" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Jauge de carburant



65T40021

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis, cette jauge donne une indication approximative de la quantité de carburant restant dans le réservoir. "F" signifie plein et "E", vide.

Si l'indicateur est proche du niveau bas (près de "E") sur la jauge à carburant, remplissez le réservoir dès que possible.

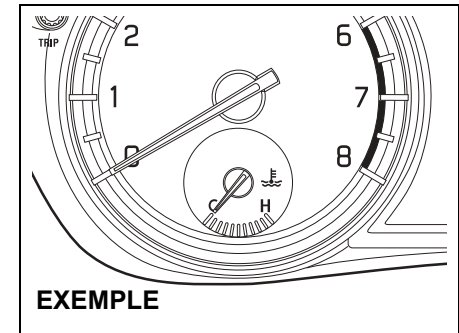
NOTE:

L'indicateur se déplace légèrement en fonction de l'état de la route (par exemple, pente ou courbe) et de la conduite en raison du mouvement du carburant dans le réservoir.

Si le voyant d'avertissement (1) indiquant un niveau bas de carburant s'allume, refaites le plein aussi vite que possible. Reportez-vous à "Témoin de bas niveau de carburant" sous "Voyants et témoins" dans cette section pour plus de détails.

Le repère (2) indique que la trappe de réservoir de carburant est située sur le côté gauche du véhicule.

Thermomètre



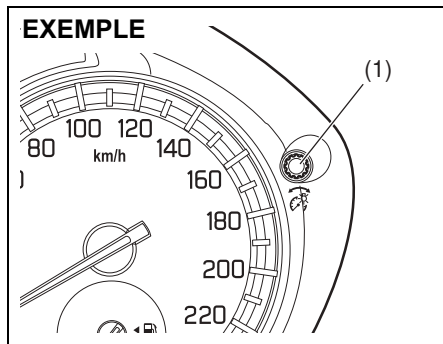
65T40031

Lorsque le commutateur d'allumage est sur la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, cette jauge indique la température du liquide de refroidissement du moteur. En conditions de conduite normales, le témoin doit rester dans la plage de température normale acceptable entre "H" et "C". Si le témoin approche de "H", cela signifie que le moteur surchauffe. Suivez alors les instructions concernant la "Problème de moteur : Surchauffe" dans la section INTERVENTION D'URGENCE.

AVIS

N'utilisez pas le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de détérioration sérieuse du moteur.

Commande de luminosité



65T40041

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, les lampes du tableau de bord s'allument.

La luminosité de l'éclairage du tableau de bord diminue automatiquement lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Quand les feux de position et/ou les projecteurs sont allumés, vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du compteur.

Pour augmenter la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la droite.

Pour réduire la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

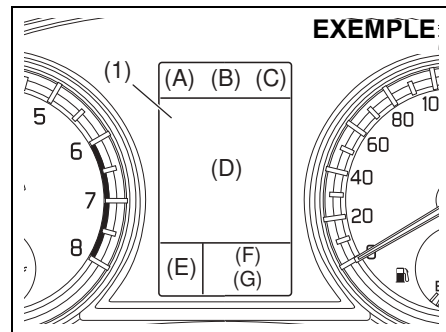
Ne réglez pas la luminosité des lampes du tableau de bord en roulant. Cela risque de vous faire perdre le contrôle de votre véhicule.

NOTE:

- Si vous ne tournez pas le bouton dans les quelques secondes qui suivent l'activation de la commande de luminosité, l'affichage de cette commande est automatiquement annulé.
- En rebranchant la batterie au plomb, l'intensité lumineuse des lampes du tableau de bord sera réinitialisée. Modifiez à nouveau l'intensité d'éclairage selon vos préférences.
- Si vous réglez le niveau lumineux maximal lorsque les feux de position ou les projecteurs sont allumés, les fonctions suivantes seront désactivées.
 - La fonction qui règle automatiquement la luminosité de l'éclairage du tableau de bord
 - La fonction qui s'active avec la commande de luminosité, sauf le niveau lumineux maximal
- Dans le véhicule équipé du système d'infodivertissement, l'écran devient l'écran de jour (couleur vive) lorsque la luminosité des lampes du tableau de bord est maximisée.

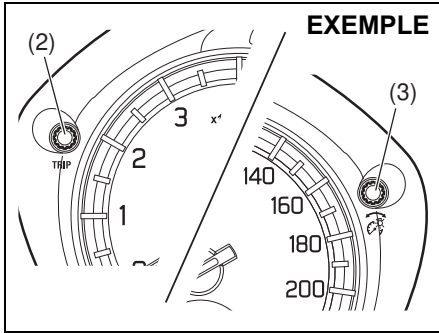
Écran d'information

L'écran d'information est affiché lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.



65T40051

(1) Écran d'information



65T40061

- (2) Touche de sélection du compteur journalier
- (3) Bouton du sélecteur d'indicateur

L'écran d'information affiche les informations suivantes.

Affichage (A)

Horloge

Affichage (B)

Mode de conduite (pour les modèles 4WD)

Affichage (C)

Thermomètre

Affichage (D)

Messages d'avertissement et alarmes /
 Consommation de carburant / Autonomie /
 Vitesse moyenne / Temps de conduite /
 Durée totale d'arrêt de ralenti et Carburant
 total économisé par ralenti (option) /
 Horloge et date / Déplacement /
 Couple et puissance / Accélérateur et frein /
 Flux d'énergie (option) /
 Régulateur de vitesse adaptatif (option)
 Régulateur de vitesse (option) / Limiteur de
 vitesse (option) / Système d'assistance au
 freinage à double capteur (option) / Recon-
 naissance de la signalisation routière
 (option) / Prévention de sortie de voie
 (option) / Moniteur d'angle mort (option) /
 Alerte de trafic arrière transversal (option) /
 Compteur de vitesse (option) / Guidage
 d'intersection (option)

Affichage (E)

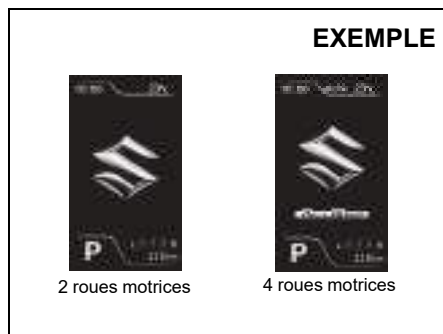
Position du sélecteur / Témoin de change-
 ment de vitesse

Affichage (F)

Témoin de rappel de ceinture de sécurité
 du passager arrière

Affichage (G)

Compteur kilométrique et compteur jour-
 nalier



Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus apparaît quelques secondes à l'écran.

Certains messages d'avertissement et des alarmes peuvent apparaître à l'écran lorsque le commutateur d'allumage est mis en position "ACC" ou "LOCK" ou que le mode d'allumage est accessoires ou verrouillage de direction.

Horloge

L'écran (A) affiche l'heure.

Pour régler l'heure, suivez les instructions sous "Mode de réglage" dans cette section.

Mode de conduite (pour les modèles 4WD)

L'écran (B) affiche le mode de conduite. Pour plus de détails concernant l'utilisation du système 4WD à quatre modes, reportez-vous à "Système 4WD à quatre modes" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Thermomètre (option)

L'écran (C) affiche le thermomètre.

Le thermomètre indique la température extérieure.



Si la température extérieure s'approche du point de gel, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus s'affiche à l'écran.

Pour commuter l'affichage de température entre "°C" et "°F", suivez les instructions de "Mode de réglage" dans cette section.

NOTE:

L'indication de température extérieure ne correspond pas à la température réelle lorsque l'on roule à petite vitesse ou lorsque le véhicule est à l'arrêt.

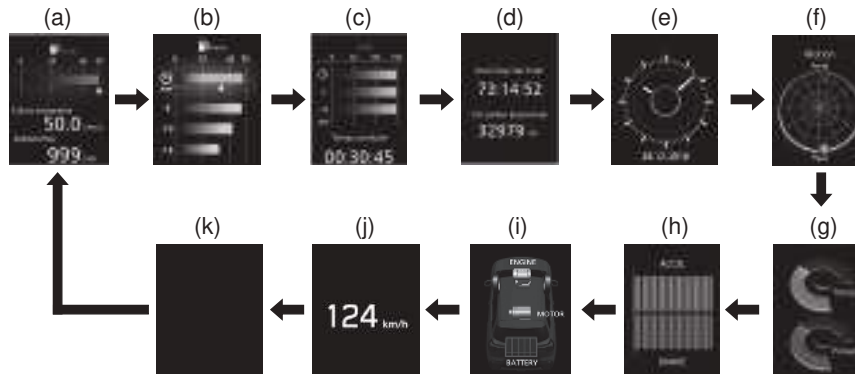
Consommation de carburant / Autonomie / Vitesse moyenne / Temps de conduite / Durée totale d'arrêt de ralenti et Carburant total économisé par ralenti (option) / Horloge et date / Déplacement / Couple et puissance / Accélérateur et frein / Flux d'énergie (option) / Compteur de vitesse (option)

En l'absence de messages d'avertissement ou d'information sur l'écran (D), vous pouvez sélectionner l'une des indications suivantes pour l'afficher sur l'écran : consommation instantanée de carburant, consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne, temps de conduite, durée totale d'arrêt de ralenti et carburant total économisé par ralenti (option), horloge et date, déplacement, couple et puissance, accélérateur et frein, flux d'énergie (option), compteur de vitesse (option) ou pas d'indication.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler l'affichage en roulant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Ne tentez pas de régler l'affichage en roulant.

EXEMPLE



65T40070

- (a) Consommation instantanée / Consommation moyenne / Autonomie
- (b) Consommation instantanée / Consommation moyenne / Consommation moyenne sur 5 minutes
- (c) Vitesse moyenne / Vitesse moyenne sur 5 minutes / Temps de conduite
- (d) Durée totale d'arrêt de ralenti et carburant total économisé par ralenti (option)
- (e) Horloge et date
- (f) Déplacement
- (g) Couple et puissance
- (h) Accélérateur et frein
- (i) Flux d'énergie (option)
- (j) Compteur de vitesse (option)
- (k) Pas d'indication

Pour changer l'indication à l'écran, appuyez rapidement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (3).

NOTE:

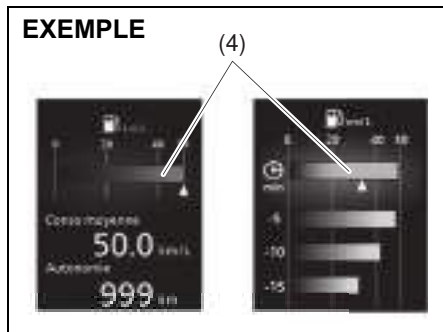
La valeur de consommation instantanée, de consommation moyenne, d'autonomie, de vitesse moyenne, de carburant total économisé par ralenti (option), de déplacement, de couple et puissance et d'accélérateur, de frein et de flux d'énergie (option) affichées varient selon les conditions suivantes ;

- l'état de la route
- l'état du trafic
- le type de conduite
- l'état du véhicule
- une défaillance provoquant l'allumage ou le clignotement du témoin de dysfonctionnement

TABLEAU DE BORD

Consommation instantanée de carburant

L'écran affiche la consommation instantanée de carburant au moyen d'un graphique à barres uniquement lorsque le véhicule se déplace.



(4) Consommation instantanée de carburant

NOTE:

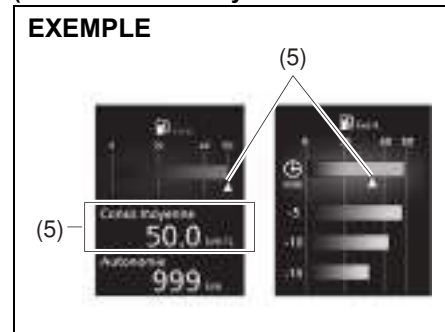
- L'écran ne l'affiche que lorsque le véhicule se déplace.
- Selon les spécifications du véhicule, la consommation de carburant est indiquée en "km/l" ou en "l/100km" ou en "MPG".
- Pour le réglage "l/100km", l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 30. L'indication ne dépasse pas 30 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.

- Pour le réglage "km/l", l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 50. L'indication ne dépasse pas 50 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.
- Pour le réglage "MPG (UK)" (milles par gallon), l'indication maximale de consommation instantanée de carburant est 80. L'indication ne dépasse pas 80 à l'écran, même si la consommation instantanée de carburant réelle est supérieure.
- L'indication peut être différée si la consommation est fortement affectée par les conditions de conduite.
- Les indications sont des valeurs estimées. Elles peuvent différer des valeurs réelles.

Consommation moyenne de carburant / Consommation moyenne sur 5 minutes / Consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite

La consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro et la consommation moyenne sur 5 minutes, et la consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite s'affichent.

(Consommation moyenne de carburant)



(5) Consommation moyenne de carburant

Si vous aviez sélectionné l'affichage de la consommation moyenne lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de consommation moyenne de carburant lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Si vous ne le réinitialisez pas, l'affichage indiquera la valeur de consommation moyenne de carburant basée sur les trajets précédents.

NOTE:

En rebranchant la borne négative (-) à la batterie au plomb, la valeur de consommation moyenne de carburant s'affichera après avoir roulé un certain temps.

Vous pouvez sélectionner le moment de remise à zéro de la consommation moyenne de carburant de l'une des manières suivantes ;

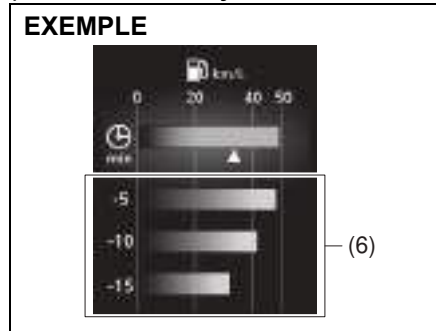
- "Après plein" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée automatiquement après un appoint en carburant.
- "Totaliseur A" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée automatiquement lors de la réinitialisation du compteur de trajet A.
- "Manuel" : la valeur de la consommation moyenne de carburant sera réinitialisée en pressant et maintenant le bouton du sélecteur d'indicateur (3) lorsque l'écran affiche la consommation moyenne de carburant.

Pour modifier le moment de la réinitialisation de la consommation moyenne, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

NOTE:

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant lorsque vous sélectionnez "Après plein", la valeur de consommation moyenne de carburant peut ne pas être réinitialisée.

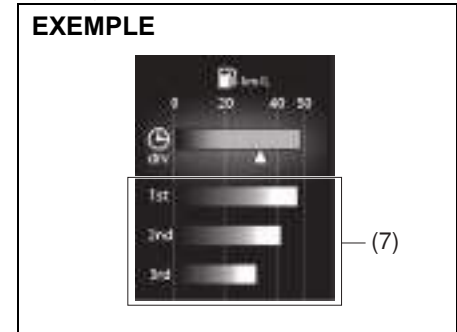
(Consommation moyenne sur 5 minutes)



68PM00282

(6) Consommation moyenne sur 5 minutes

(Consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite)

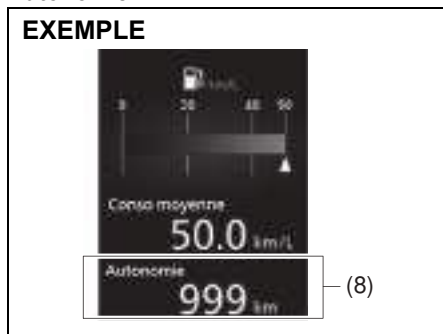


53SB10201

(7) Consommation moyenne de carburant sur 1 cycle de conduite

Vous pouvez vérifier l'évolution de la consommation moyenne toutes les 5 minutes d'il y a 15 minutes à maintenant. En outre, vous pouvez vérifier l'évolution de la consommation moyenne sur les 3 derniers cycles de conduite. L'indication de temps et l'indication de cycle de conduite peuvent être modifiées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Autonomie



52RM21090

(8) Autonomie

Si vous aviez sélectionné l'affichage de l'autonomie lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique "----" pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.

L'autonomie affichée est la distance approximative qui peut être parcourue jusqu'à l'indication "E", sur la base des conditions de conduite actuelles.

Lorsque le voyant d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, "----" s'affiche.

Si le voyant d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, faites le plein immédiate-

ment quelle que soit l'indication d'autonomie affichée.

L'autonomie est mise à jour lors du ravitaillement. Cependant, si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, la valeur ne s'affiche pas correctement.

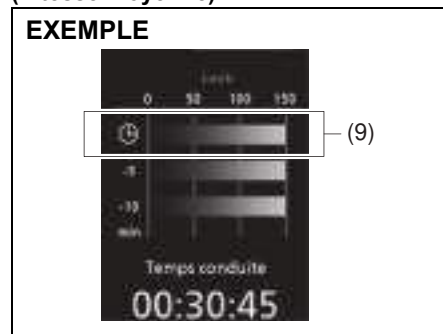
NOTE:

- En cas d'appoint pendant que le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis, l'autonomie affichée peut être erronée.
- En rebranchant la borne négative (-) à la batterie au plomb, l'indication d'autonomie s'affichera après avoir roulé un certain temps.

Vitesse moyenne / Vitesse moyenne sur 5 minutes

La vitesse moyenne depuis la dernière remise à zéro et la vitesse moyenne sur 5 minutes s'affichent.

(Vitesse moyenne)



52RM21100

(9) Vitesse moyenne

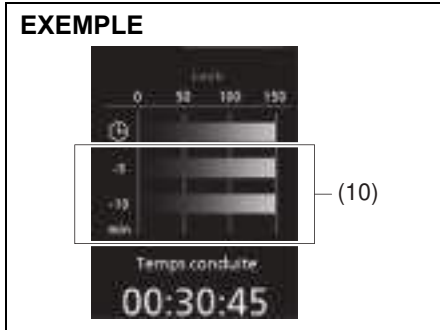
Si vous aviez sélectionné l'affichage de la vitesse moyenne lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de vitesse moyenne lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Sauf si vous réinitialisez la valeur de vitesse moyenne, l'écran affiche la valeur de vitesse moyenne prenant en compte celle des trajets précédents.

Pour réinitialiser la valeur de vitesse moyenne, pressez le bouton du sélecteur d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsque l'écran affiche une vitesse moyenne. L'écran affiche "----" puis indique une nouvelle vitesse moyenne après avoir roulé un court instant.

NOTE:

En rebranchant la borne négative (-) à la batterie au plomb, la valeur de vitesse moyenne s'affichera après avoir roulé un certain temps.

(Vitesse moyenne sur 5 minutes)

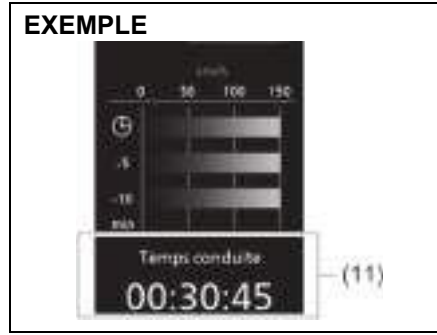


52RM21110

(10) Vitesse moyenne sur 5 minutes

Vous pouvez vérifier l'évolution de la vitesse moyenne sur 5 minutes d'il y a 10 minutes à maintenant.

Temps de conduite



52RM21120

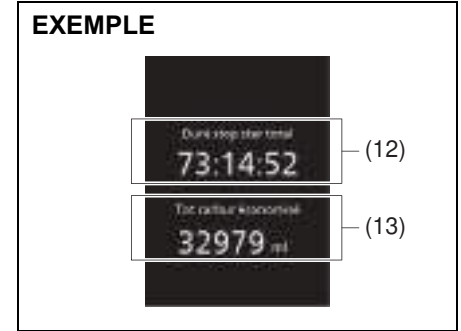
(11) Temps de conduite

Le temps de conduite depuis la dernière remise à zéro apparaît. Pour réinitialiser le temps de conduite, pressez le bouton du sélecteur d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsque l'écran affiche un temps de conduite. L'écran affiche "---" puis indique un nouveau temps de conduite après avoir roulé un court instant.

NOTE:

- Le débranchement de la borne négative (-) de la batterie au plomb remet à zéro l'indication du temps de conduite.
- L'indication maximale du temps de conduite est 99:59:59. L'écran n'affichera pas de valeur supérieure tant que le temps de conduite n'a pas été remis à zéro.

Durée totale d'arrêt de ralenti et carburant total économisé par ralenti (option)



52RM217

(12) Durée totale d'arrêt de ralenti
(13) Carburant total économisé par ralenti

L'écran affiche la durée totale (en heures, minutes et secondes) d'arrêt du moteur et la quantité totale (en millilitres) de carburant préservé par le système ENG A-STOP depuis la remise à zéro de l'indication.

- Pour remettre à zéro la durée totale d'arrêt de ralenti et le carburant total économisé par ralenti, appuyez longuement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (3) quand l'écran affiche la durée totale d'arrêt de ralenti et le carburant total économisé par ralenti.

TABLEAU DE BORD

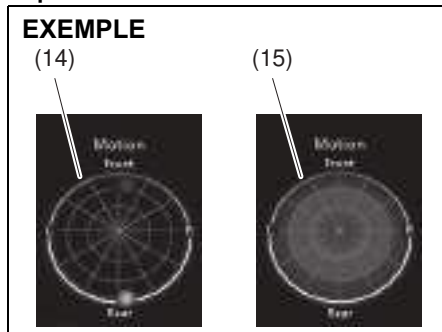
NOTE:

- La valeur maximale indiquée de durée totale d'arrêt de ralenti est 99:59:59, elle est fixe jusqu'à sa remise à zéro.
- Lorsque vous rebranchez la borne négative (-) à la batterie au plomb, les valeurs de durée totale d'arrêt de ralenti et de carburant total économisé par ralenti sont remises à zéro.

Horloge et date

La date et l'heure sont affichées. Pour connaître la procédure de réglage, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Déplacement



Cela indique comment le centre de gravité se déplace quand le véhicule roule.

La position G (accélération de la gravité) appliquée à la carrosserie du véhicule qui roule est indiquée par un globe (14).

Quand le véhicule s'arrête, les données historiques des positions G appliquées à la carrosserie du véhicule durant la conduite sont affichées sous forme graphique (15).

Le graphique historique des positions G arrêté peut être affiché ou masqué. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne regardez pas l'écran en conduisant. Cela pourrait entraîner un accident.

NOTE:

- Si le graphique historique des positions G à l'arrêt du véhicule a été réglé en mode d'affichage, le graphique (15) apparaît quelques secondes quand vous mettez le contact en position "LOCK" ou passez le mode démarrage sur verrouillage de direction après avoir roulé.
- Le graphique est affiché approximativement et le mouvement réel peut être différent.

Couple et puissance





Le couple moteur et la puissance présents sont affichés.

Accélérateur et frein

Le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur et la pression de canalisation de frein s'affichent. L'écran peut être réglé pour fournir ou non une indication. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

Flux d'énergie (option)

L'état de fonctionnement du SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) peut être contrôlé sur l'écran d'information. Pour plus de détails, reportez-vous à "SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Écran d'information	Description
 <p>65T40080</p>	Lorsque le véhicule est en marche, l'ISG (Générateur de démarreur intégré) assiste la puissance du moteur en tant que moteur électrique.
 <p>65T40090</p>	Lorsque le véhicule est propulsé par le moteur.
 <p>65T40100</p>	En décélération, l'ISG génère de l'électricité sans la puissance du moteur.
 <p>65T40110</p>	Lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.

Compteur de vitesse (option)

EXEMPLE



74SB20205

Indique la vitesse du véhicule.

NOTE:

Même lorsque le véhicule est arrêté, la vitesse du véhicule peut être affichée en raison des légers mouvements et/ou vibrations du véhicule.

TABLEAU DE BORD

Guidage d'intersection (en cas d'utilisation de la fonction de navigation intégrée*1 ou d'Android Auto™*2 sur le système d'infodivertissement)

EXEMPLE



59RN04710

L'affichage indique la direction de votre conduite et la distance, en collaboration avec le système d'infodivertissement.

NOTE:

- Un léger décalage peut se produire entre le guidage d'intersection sur l'écran d'information et le guidage du système d'infodivertissement.
- Mettez le guidage d'intersection sur **ACTIVÉ** ou **DÉSACTIVÉ** pendant que le guidage du système d'infodivertissement est affiché.
 - Un décalage temporel peut se produire entre l'activation et la désactivation de l'affichage du guidage d'intersection.

– Pour connaître les fonctions et les opérations du système d'infodivertissement, reportez-vous au manuel supplémentaire fourni avec celui-ci.

- Vous pouvez afficher ou masquer le guidage d'intersection en modifiant le réglage (personnalisation). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.

*1 : Disponible uniquement pour les modèles avec fonction de navigation intégrée.

*2 : Android Auto™ peut ne pas être disponible dans votre pays ou région. Pour en savoir plus sur Android Auto™, reportez-vous au site de support de Google : <http://support.google.com/androidauto>

Informations affichées après la conduite

Lorsque vous passez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour régler le mode démarrage sur verrouillage de direction, les informations suivantes apparaissent pendant plusieurs secondes sur l'écran d'information.

EXEMPLE



(option)

(option)



53SB2036

Position du sélecteur / Témoin de changement de vitesse

EXEMPLE



53SB20212

Position du sélecteur

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, l'écran (E) indique le rapport engagé (k).

Pour plus de détails concernant l'utilisation de la boîte-pont, consultez "Utilisation de la boîte-pont", dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de changement de vitesse

Reportez-vous à "Témoin de changement de vitesse" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Compteur kilométrique et compteur journalier

L'écran (G) affiche le compteur kilométrique et le compteur journalier.

Le compteur kilométrique enregistre la distance totale parcourue par le véhicule. Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue dans le cadre de courts trajets ou entre deux pleins d'essence.

Les compteurs de trajet A et B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour changer l'indication à l'écran (G), appuyez rapidement sur la touche de sélection du compteur journalier (2).

Pour remettre à zéro le compteur de trajet, enfoncez le bouton du sélecteur de compteur de trajet (2) pendant quelques secondes environ lorsque l'écran affiche le compteur de trajet.

AVIS

Vérifiez régulièrement les kilomètres du compteur kilométrique par rapport au planning d'entretien pour faire effectuer les interventions nécessaires. L'usure peut s'accroître et des dégâts peuvent survenir sur certaines pièces à défaut de maintenance correcte aux intervalles kilométriques prévus.

Mode de réglage

Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez entrer en mode de réglage de l'écran d'information en maintenant le bouton du sélecteur d'indicateur (3) enfoncé pendant quelques secondes.

- Pour sélectionner le réglage à modifier, tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (3) vers la gauche ou vers la droite.
- Pour modifier le réglage, enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (3).
- Pour sortir du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (3).

EXEMPLE



53SB2023

NOTE:

Le réglage actuellement sélectionné est encadré.

TABLEAU DE BORD

NOTE:

- Si vous appuyez longuement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (3) pour entrer en mode de réglage quand l'écran (D) affiche la consommation moyenne, la vitesse moyenne, le temps de conduite, la durée totale d'arrêt de ralenti et le carburant total économisé par ralenti (option), la valeur est réinitialisée simultanément. Si vous ne désirez pas réinitialiser la valeur, pressez rapidement le bouton du sélecteur d'indicateur pour commuter l'indication de l'écran.
- Si vous tournez le commutateur d'allumage, pressez le commutateur du moteur ou démarrez pour déplacer le véhicule lorsque l'écran est en mode de réglage, celui-ci sera automatiquement annulé.

"Unités"

(Réglage d'unité du compteur kilométrique / du compteur journalier / de l'autonomie / de la vitesse moyenne distance)

Vous pouvez modifier les unités d'affichage de distance du compteur kilométrique / du compteur journalier / de l'autonomie / de la vitesse moyenne.

"Consommation"

(Paramétrage des unités de consommation de carburant)

Vous pouvez modifier les unités d'affichage de la consommation de carburant.

"Langue"

Vous pouvez modifier la langue de l'écran d'information.

"RAZ Conso."

(Réinitialisation de la consommation moyenne de carburant)

Vous pouvez modifier le moment où la valeur de la consommation moyenne de carburant est réinitialisée.

"Température"

(Paramétrage des unités de température)

Vous pouvez modifier les unités d'affichage de la température.

- Pour changer l'unité de température, sélectionnez "Température" dans "Mode réglage". Ensuite, sélectionnez "°C" ou "°F".

NOTE:

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température, les unités d'affichage de la température du système automatique de chauffage et de climatisation (option) sont automatiquement modifiées.

"Régl. Radar"

(Réglage des radars de stationnement) (option)

Le radar de stationnement peut être réglé en mode normal et mode remorquage.

"Régl horloge"

(Réglage de l'heure)

- Réglez l'heure en sélectionnant "Régl horloge" dans "Mode réglage". Ensuite, sélectionnez "Régl horloge".
- Pour régler l'heure, faites tourner le bouton sélecteur d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que l'heure clignote. Pour régler rapidement l'heure, tournez et maintenez le bouton du sélecteur d'indicateur (3). Pour sauvegarder l'heure indiquée, faites tourner le bouton sélecteur d'indicateur (3) : l'indication des minutes clignote.
- Pour modifier l'indication des minutes, faites tourner le bouton sélecteur d'indicateur (3) d'un côté ou l'autre de manière répétitive pendant que les minutes clignent. Pour régler rapidement les minutes, tournez et maintenez le bouton du sélecteur d'indicateur (3). Pour sauvegarder les minutes indiquées, appuyez sur le bouton du sélecteur d'indicateur (3).

(Sélection du format 12H / 24H)

- Basculez l'indication de temps entre les formats 12 heures et 24 heures en sélectionnant "Régl horloge" dans "Mode réglage". Ensuite, sélectionnez "12H" ou "24H".

"Réglage de la date"

- Réglez la date en sélectionnant "Régl horloge" dans "Mode réglage". Sélectionnez ensuite "Réglage date".
- Pour régler l'année, le mois et le jour, actionnez le bouton du sélecteur d'indicateur (3) comme pour régler l'horloge.

NOTE:

L'horloge du tableau de bord (option) est réglée simultanément sur l'heure de l'horloge de l'écran d'information.

"Verr. portes"

(Paramétrage de verrouillage de porte)

Pour le déverrouillage de toutes les portes (y compris le hayon) ou le déverrouillage du système de condamnation (option), vous pouvez sélectionner un ou deux actionnements de la clé, de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ou du contacteur de demande.

Pour un véhicule doté du système de démarrage par pression sans clé, vous pouvez également activer ou désactiver le signal sonore lors du verrouillage ou du déverrouillage de la ou des portes.

"Éclairages"

(Paramétrage de l'éclairage de plancher (option))

Les lampes de plancher peuvent être programmées pour un fonctionnement simultané avec une commande d'éclairage ou de porte ou pour couper l'éclairage.

(Paramétrage de changement de file)

Le clignotant et son témoin peuvent être paramétrés pour clignoter trois fois même si vous ramenez le levier de commande des clignotants immédiatement peu après l'avoir actionné.

- Pour modifier le réglage de changement de file, sélectionnez "Changmt voie" dans "Mode réglage". Ensuite, sélectionnez "ACTIVÉ" ou "DÉSACTIVÉ"
- Si vous souhaitez modifier le nombre de clignotements, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI.

"Chagt huile"

(Paramétrage de la réinitialisation du système de surveillance de la durée de vie de l'huile) (option)

Le système de surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après le remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile. Pour remettre à zéro le système, appuyez longuement sur le bouton du sélecteur d'indicateur (3).

"Antivol" (Paramétrage du système d'alarme antivol) (option) (sauf pour les véhicules de spécification EU)

Vous pouvez désactiver un système d'alarme antivol activé et vice versa.

L'écran d'information affiche l'état du système d'alarme antivol de la manière suivante :

- "Mode D" : Activé
- "Mode A" : Désactivé

"TPMS"

(Système de surveillance de la pression des pneus) (option)

- Vous pouvez contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'écran d'information.
- Vous pouvez définir une des valeurs initiales de gonflage des pneus ci-dessous figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus.
 - "Mode Confort"
 - "Mode Éco" (excepté pour les modèles à moteur K14D)
 - "Mode Charge"

Reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

"A/C mode"

(Paramétrage du système ENG A-STOP) (option)

- Lors de l'utilisation du système automatique de chauffage et de climatisation (option), vous pouvez sélectionner un des paramétrages d'arrêt automatique du moteur.
 - "Standard"
 - "Économique"
 - "Confort"
- Quand "Économique" est sélectionné, l'arrêt automatique du moteur est facilité par rapport à "Standard". L'arrêt automatique du moteur se produira plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long, et cela entraînera une réduction de la consommation de carburant.
- Quand "Confort" est sélectionné, l'arrêt automatique du moteur est plus difficile par rapport à "Standard". L'arrêt automatique du moteur se produira moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, et cela entraînera un plus grand confort de climatisation dans la cabine.

"Visu réglage"

(Réglage "Affich calen")

Vous pouvez choisir si vous affichez le calendrier sur l'écran d'information ou non.

(Réglage "Type calend")

Vous pouvez modifier la forme du calendrier de l'écran d'information. Pour modifier la forme du calendrier, sélectionnez "Type calend" dans "Visu réglage". Ensuite, sélectionnez l'ordre d'affichage de la date, du mois et de l'année.

(Réglage "Histo conso")

L'indication de l'évolution de la consommation moyenne peut être réglée pour afficher l'heure et le cycle de conduite.

(Réglage "Histo Motion")

L'indication du graphique historique des positions G véhicule arrêté peut être activé ou désactivé.

(Réglage "Éco carb/tps") (option)

L'affichage du fonctionnement ENG A-STOP avec le mode démarrage sur verrouillage de direction peut être réglé pour émettre une indication ou non.

(Réglage "Mess S&Start") (option)

Vous pouvez déterminer si l'écran d'information affiche les messages d'avertissement et les alarmes associés au système ENG A-STOP.

(Réglage "Fonct pédale")

L'écran "Accélérateur et frein" peut être réglé pour fournir ou non une indication.

(Réglage "Affich régé.") (option)

Vous pouvez déterminer si le voyant d'avertissement de régénération d'énergie en décélération s'allume ou ne s'allume pas.

(Réglage "Descente") (option)

L'affichage de "Descente" peut être réglé pour fournir ou non une indication.

(Réglage "Mode Déplac.") (option)

L'écran "Mode Déplac." peut être réglé pour fournir ou non une indication.

(Réglage "Croisement") (option)

L'affichage de "Croisement" peut être réglé pour fournir ou non une indication.

(Réglage "Priorité d'affichage") (option)

Vous pouvez déterminer la priorité d'affichage des informations sur "Guidage croisement par croisement" ou "Reco panneau".

Réglage "Reco panneau" (option)

Si vous sélectionnez "ACTIVÉ", la fonction de reconnaissance de la signalisation routière peut être activée. Reportez-vous à "Reconnaissance de la signalisation routière" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

"Param BSM" (option)

Si vous sélectionnez "ACTIVÉ", le moniteur d'angle mort (BSM) ou l'alerte de trafic arrière transversal (RCTA) peuvent être activés. Reportez-vous à "Moniteur d'angle mort (BSM) (option)" ou "Alerte de trafic arrière transversal (RCTA) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

"Défaut"

(Paramétrage d'initialisation)

Si vous sélectionnez "Oui" et appuyez sur le bouton du sélecteur d'indicateur (3), tous les réglages seront réinitialisés.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran affiche des messages d'avertissement et des alarmes vous avertissant de certains problèmes du véhicule. Dans certains cas, le signal sonore externe ou interne peut aussi retentir en même temps pour vous alerter.

Si des messages d'avertissement et des alarmes s'affichent à l'écran, tenez-en compte.

Voyant d'avertissement principal



68PM00278

Lorsque l'écran affiche des messages d'avertissement et alarmes, le voyant d'avertissement principal peut également clignoter.





NOTE:




- Lorsque le problème ayant provoqué l'affichage du message est corrigé, le message disparaît.
- Si un message est affiché et d'autres problèmes nécessitant un message surviennent, le message relatif à chaque problème sera alternativement affiché pendant 5 secondes environ.
- Lorsque vous pressez le bouton du sélecteur d'indicateur (3) pendant 2 secondes environ lorsqu'un message est affiché, le message disparaît temporairement. Si le problème ayant provoqué l'affichage du message n'est pas corrigé, le message apparaît à nouveau après 5 secondes.

TABLEAU DE BORD

Messages d'avertissement et alarmes



Tous les modèles

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>65T40120</p>	<p>Clignote (uniquement si le véhicule se déplace)</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur ; uniquement si le véhicule se déplace)</p>	<p>Fermeture incorrecte d'une porte ou du hayon. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et fermez correctement la porte ou le hayon.</p>
 <p>LIBERER FREIN DE PARKING</p> <p>52RS005</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le frein de stationnement n'est pas desserré. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et desserrez le frein de stationnement.</p>

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21170</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Les phares et/ou les feux de position sont restés allumés. Éteignez-les.</p>
 <p>52RM21180</p>	<p>Éteint</p>	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le niveau de carburant est bas. Refaites le plein dès que possible. (#1)</p>

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

TABLEAU DE BORD

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21190</p>	Éteint	Éteint	La route peut être verglacée. Roulez prudemment. (#1)
 <p>52RM21200</p>	Éteint	Éteint	Remplacez dès que possible l'huile moteur et le filtre à huile. Le système de surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après le remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile (option)" dans cette section.

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.





Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>53SB2046</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Si ce message est affiché, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>

TABLEAU DE BORD

Véhicule avec système de démarrage par pression sans clé

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21210</p>	Éteint	Éteint	Ce message est affiché lorsque la position accessoires est sélectionnée comme mode de démarrage. (#1)
 <p>52RM21220</p>	Éteint	Éteint	La pédale de frein (modèles à boîte-pont automatique) ou la pédale d'embrayage (modèles à boîte-pont manuelle) est enfoncée. Appuyez sur le commutateur du moteur pour démarrer celui-ci.

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.











Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21230</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il y a un problème de système de verrouillage de direction. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>52RM21240</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il y a un problème de système de démarrage par pression sans clé/antidémarrage. En outre, la tension de la batterie du véhicule peut baisser. Quand ce message s'affiche si vous démarrez le moteur avec une tension normale de la batterie du véhicule, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>



TABLEAU DE BORD

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>68PH02241</p>  <p>68PH02242</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Série de bips sous certaines conditions (pendant 2 secondes environ, provenant de l'avertisseur sonore extérieur et/ou intérieur)</p>	<p>La télécommande peut se trouver à l'extérieur du véhicule ou sa batterie est peut-être déchargée. Amenez la télécommande dans le véhicule ou appuyez sur le bouton poussoir de démarrage du moteur avec la télécommande. Si le message apparaît encore, remplacez la batterie de la télécommande.</p>



Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21270</p>	Éteint	Éteint	Ce message est affiché lorsque la position contact mis est sélectionnée comme mode de démarrage. (#1)
 <p>52RM21280</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le verrouillage de direction n'est pas désengagé. En tournant légèrement le volant dans les deux sens, appuyez à nouveau sur le commutateur du moteur.

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

TABLEAU DE BORD



Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>68PH02245</p>	Éteint	Éteint	La batterie de la télécommande est presque épuisée. Remplacez la batterie. (#1)
<p>Boîte-pont manuelle</p>  <p>52RM21300</p>	Éteint	Éteint	Le commutateur du moteur est pressé sans enfoncer les pédales de frein et d'embrayage. Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
<p>Boîte-pont automatique</p>  <p>52RM21310</p>	<p>Éteint</p>	<p>Éteint</p>	<p>Le commutateur du moteur est pressé et le levier de changement de vitesse se trouve dans une position autre que "P" ou "N" ou sans pression de la pédale de frein. Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.</p>
<p>Boîte-pont automatique</p>  <p>52RM21320</p>	<p>Éteint</p>	<p>Éteint</p>	<p>Le commutateur du moteur est pressé lorsque le levier de changement de vitesses est dans une position autre que "P". Essayez à nouveau tel qu'indiqué dans le message.</p>

TABEAU DE BORD

Modèle à boîte-pont automatique

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21330</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La température du liquide de boîte-pont automatique devient trop élevée. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et laissez refroidir le liquide.

Véhicule avec système ESP®









Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>52RM21340</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il peut y avoir un problème de système ESP®. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
<p>Système d'aide au démarrage en côte</p>  <p>52RM21350</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il peut y avoir un problème de système d'aide au démarrage en côte. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>

TABLEAU DE BORD

Véhicule avec filtre à particules essence (GPF) (option)

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>ANOMALIE SYSTEME GPF</p> <p>53SB10202</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il se peut que le filtre à particules essence présente une défaillance. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 <p>ROULER POUR REGENERER GPF</p> <p>53SB10203</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Vous devez régénérer le GPF. Reportez-vous à "Filtre à particules essence (GPF)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Modèles à moteur K14D


Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>53SB20213</p>	Éteint	Bip continu (en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	La température de la batterie lithium-ion est extrêmement basse et le moteur ne peut pas être démarré. Reportez-vous à "Démarrage du moteur en zone froide" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

TABLEAU DE BORD

NOTE:

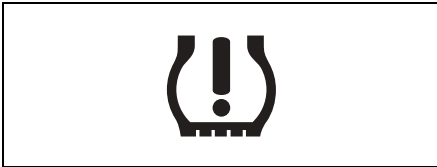
- Si votre véhicule est équipé du "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique)", l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour les modèles à moteur K14D) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Lorsque vous utilisez le système 4WD à quatre modes (option), l'écran d'information affiche d'autres messages que ceux repris dans le tableau ci-dessus. Reportez-vous à "Système 4WD à quatre modes" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.
- Si votre véhicule est doté d'un radar de stationnement, l'écran d'information affiche également des messages et alarmes relatifs à ce système. Pour plus de détails sur ces messages, reportez-vous à "Capteurs de stationnement" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé du système d'assistance au freinage par double capteur, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, voir "Système d'assistance au freinage par double capteur" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé du système de régulateur de vitesse adaptatif, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, voir "Système de régulateur de vitesse adaptatif" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé du système de prévention de sortie de voie, l'écran d'information affiche également des messages et des alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, reportez-vous à "Prévention de sortie de voie" (option) dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé du moniteur d'angle mort (BSM) ou de l'alerte de trafic arrière transversal (RCTA), l'écran d'information affiche également des messages d'avertissement et des alarmes en relation avec le système. Pour obtenir plus d'informations sur ces messages, reportez-vous à "Moniteur d'angle mort (BSM) (option)" ou "Alerte de trafic arrière transversal (RCTA) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- Si votre véhicule est équipé de "l'assistance routière - système de positionnement par satellite (ERA-GLONASS)", l'écran d'information affiche également des messages d'avertissement et alarmes concernant ce système. Pour plus de détails sur ces messages, reportez-vous à "Pour la Russie" dans la section SUPPLÉMENT.

Voyants et témoins

NOTE:

Si des voyants et témoins clignotent ou s'allument, les messages correspondants peuvent s'afficher sur l'écran d'information.

Témoin de basse pression de pneu (option)



52D305

En tant que fonction améliorant la consommation, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui utilise le témoin de basse pression de pneu pour vous signaler qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus est allumé, un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés. Vous devriez vous arrêter et contrôler aussi rapidement que possible vos pneus et les gonfler à la pression correcte indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus du véhicule. Rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et provoquer sa défaillance. Un sous-gonflage augmente également la consommation et réduit la longévité de la bande de roulement du pneu, et peut affecter la maniabilité et la capacité d'arrêt du véhicule. Chaque pneu, y compris la roue de secours, doit être contrôlé au moins une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée spécifiée sur l'étiquette du véhicule.

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus est également utilisé pour vous informer d'un dysfonctionnement du TPMS. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, ce témoin clignote pendant 75 secondes environ puis reste continuellement allumé. Cette séquence se répète après avoir tourné le commutateur d'allumage en position "ON" ou pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis aussi longtemps que le dysfonctionnement est présent.

NOTE:

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut ne pas s'allumer immédiatement en cas de perte soudaine de pression d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas effectuer de correction lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne fonctionne pas ou lorsqu'il s'allume et clignote en roulant peut causer un accident.

Si le témoin de basse pression de pneu ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position "ON" ou pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou s'allume et clignote en roulant, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. Même si le témoin s'éteint après avoir clignoté, indiquant que le système de surveillance fonctionne à nouveau, vous devez toujours faire vérifier le système par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

▲ AVERTISSEMENT

La capacité de support de charge de vos pneus est réduite avec des pressions de gonflage inférieures. Si vos pneus ne sont que modérément sous-gonflés, la charge sur les pneus peut dépasser leur capacité de support de charge, ce qui peut causer une défaillance du pneu. Le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne vous prévient pas de cette condition, parce qu'il ne s'allume que si un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Contrôlez et réglez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

▲ AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le voyant d'alerte de faible pression des pneus allumé peut causer un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume et reste allumé, réduisez votre vitesse et évitez les virages et freinages brusques. Soyez conscient que rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et entraîner sa défaillance et peut affecter l'efficacité de la direction et du freinage. Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr et contrôlez vos pneus.

- Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de mise sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour la méthode de remplacement d'un pneu. Reportez-vous également à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du TPMS après une crevaillon.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si votre véhicule est doté d'une trousse de réparation de pneu au lieu d'une roue de secours, reportez-vous à "Trousse de réparation de pneu" (option) dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour les instructions d'exécution d'une réparation d'urgence d'un pneu dégonflé.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, ajustez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails sur le système de surveillance de la pression des pneus. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour les informations relatives au maintien de la pression correcte des pneus.

Voyant d'alerte de système de freinage



65D477

Trois différents types de fonctionnement existent selon les spécifications du véhicule.

- Le témoin s'allume brièvement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.
- Le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est enclenché et que le commutateur d'allumage est à la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis.
- Le témoin s'allume dans l'une des deux ou dans les deux conditions précédentes.

Le témoin s'allume également lorsque le niveau de liquide dans le réservoir de liquide de frein est inférieur au niveau défini.

Le témoin doit s'éteindre dès que le moteur démarre et que le frein de station-

nement est desserré (à condition que le niveau de liquide de frein soit satisfaisant).

Le voyant d'alerte s'allume également en même temps que le voyant d'alerte ABS quand la fonction de régulation de l'effort de freinage arrière (répartiteur de freinage) ou le système ABS est en panne.

Si le voyant d'alerte de système de freinage s'allume quand le véhicule est en marche, le système de freinage est probablement défectueux.

Dans ce cas :

- 1) Rabattez-vous sur le bas-côté de la route et arrêtez-vous avec précaution.

▲ AVERTISSEMENT

Gardez à l'esprit que la distance d'arrêt risque d'être plus longue, que la force à appliquer sur la pédale risque d'être plus élevée et que la course de la pédale risque d'être plus longue que d'habitude.

- 2) Effectuez un essai des freins en roulant et en arrêtant le véhicule sur l'accotement de la route.
- 3) Si vous jugez cela prudent, conduisez prudemment le véhicule à petite vitesse/faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire agréé SUZUKI le plus proche afin de le faire réparer.

▲ AVERTISSEMENT

Si l'une des conditions suivantes est détectée, le système de freinage doit être immédiatement inspecté par le concessionnaire agréé SUZUKI.

- Le voyant d'alerte de système de freinage ne s'éteint pas après le démarrage du moteur, le frein de stationnement étant entièrement desserré.
- Le voyant d'alerte de système de freinage ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.
- Le voyant d'alerte de système de freinage s'allume à un moment quelconque lorsque le véhicule roule.

NOTE:

Le système de freinage étant du type à autoréglage, le niveau de liquide de frein diminue au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein. Contrôler régulièrement le plein du réservoir de liquide de frein est une opération d'entretien régulier normale.

NOTE:

Signal sonore de rappel de frein de stationnement

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour vous rappeler de relâcher le frein de stationnement si vous démarrez le véhicule sans avoir relâché ce frein. Vérifiez si le frein de stationnement est totalement relâché et si le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint.

Voyant d'alerte du système antiblocage des freins (ABS)



65D529

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant la conduite du véhicule, le système ABS est probablement défectueux.

Dans ce cas :

- 1) Rabattez-vous sur le bas-côté de la route et arrêtez-vous avec précaution.

- 2) Tournez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, puis démarrez de nouveau le moteur.

Si le témoin s'allume brièvement puis s'éteint, le système fonctionne normalement. Si le témoin est toujours allumé, le système est probablement défectueux.

Si le témoin et le voyant d'alerte de système de freinage restent allumés ou s'allument simultanément pendant la conduite, la régulation de l'effort de freinage de l'essieu arrière (fonction soupape de réparation) et la fonction antiblocage du système ABS pourraient être défectueuses.

Si l'une de ces situations se présente, faites vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI.

Si le système ABS ne fonctionne plus, le système de freinage continue à fonctionner comme un système ordinaire sans la régulation ABS.

Pour plus de détails sur le système ABS, reportez-vous à "Système antiblocage des freins (ABS)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte ESP®



52KM133

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.

- Système de contrôle de la stabilité
- Système de contrôle de traction

Si ce témoin lumineux clignote, conduisez prudemment.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si le témoin reste allumé ou s'allume en roulant, un élément des systèmes ESP® (autre que l'ABS) est probablement défectueux. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour plus de détails sur les systèmes ESP®, reportez-vous à "Programme électronique de stabilité (ESP®)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes ESP® ne peuvent empêcher les accidents. Conduisez toujours prudemment.

Témoin ESP® "OFF"



57L30045

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le contacteur ESP® "OFF" est pressé pour couper les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume et reste allumé.

Pour plus de détails sur les systèmes ESP®, reportez-vous à "Programme électronique de stabilité (ESP®)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant d'alerte de pression d'huile



50G051

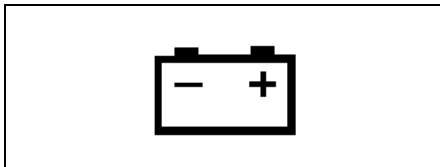
Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur est démarré, le témoin s'éteint. Le témoin reste allumé si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin s'allume pendant la marche du véhicule, arrêtez le véhicule dès que la sécurité le permet et coupez le moteur.

Vérifiez le niveau de l'huile et faites l'appoint si nécessaire. Si le niveau d'huile est satisfaisant, faites contrôler le circuit de lubrification par un concessionnaire SUZUKI avant d'utiliser de nouveau le véhicule.

AVIS

- Si le véhicule est utilisé alors que ce voyant est allumé, le moteur risque d'être sérieusement endommagé.
- Le voyant d'alerte de pression d'huile n'est pas une jauge d'huile moteur. Vérifiez régulièrement le niveau d'huile moteur.

Voyant d'alerte de charge



50G052

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur est démarré, le témoin s'éteint. Le témoin reste allumé en cas de problème au niveau du système de charge de la batterie. Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, faites immédiatement vérifier le circuit de charge par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant



60G049

Si le conducteur ou le passager avant ne boucle pas sa ceinture de sécurité, ce témoin s'allume en permanence ou clignote.

Pour de plus amples informations concernant le rappel de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" dans la section SÉCURITÉ AU VOLANT.

Voyant d'alerte d'airbag



63J030

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin clignote ou s'allume pendant quelques secondes afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Le témoin s'allume et reste allumé pour signaler un problème du système d'airbag ou du système prétendeur de ceinture de sécurité.

▲ AVERTISSEMENT

Si le témoin AIRBAG ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, si ce témoin reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système de pré-tension des ceintures de sécurité est probablement défectueux. Faites vérifier les deux systèmes par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Témoin de dysfonctionnement

65D530

Le véhicule est équipé d'un système antipollution informatisé. Un témoin de dysfonctionnement est placé sur le tableau de bord pour indiquer que le système de régulation des émissions doit être révisé. Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur est démarré, le témoin s'éteint.

Si le voyant de dysfonctionnement s'allume ou clignote pendant la marche du véhicule, le système antipollution est endommagé. Emmenez le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI pour le faire réparer.

(Pour les véhicules de spécification UE)

En outre, si ce témoin s'allume lorsque le moteur tourne, il y a un problème dans le système de boîte-pont automatique. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

AVIS

N'utilisez pas le véhicule quand le voyant de dysfonctionnement est allumé ou clignote sous peine de détérioration définitive du système antipollution, de la consommation et de la maniabilité.

Voyant d'alerte de boîte-pont (option)



80J219

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume pendant quelques secondes afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

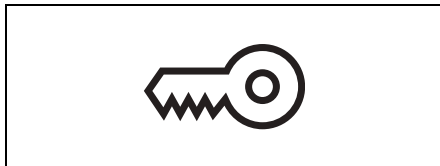
Si ce témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON", il y a un problème dans le système de boîte-pont automatique.

Si ce témoin s'allume ou clignote, arrêtez le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire SUZUKI.

Si ce témoin s'allume ou clignote après s'être éteint, faites inspecter le système par un concessionnaire SUZUKI.

Si la température du liquide de boîte-pont automatique devient trop élevée, ce témoin clignote. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et laissez refroidir le liquide.

Témoin du système antidémarrage/démarrage par pression sans clé



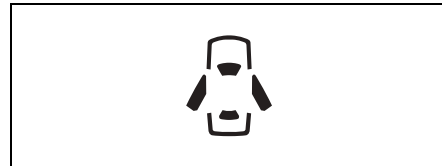
80JM122

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si ce témoin s'allume, le système présente un problème.

Si ce témoin clignote ou s'allume, le système présente un problème ou le verrouillage de direction ne peut pas se relâcher. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur du moteur en tournant le volant vers la droite ou la gauche.

Si ce témoin clignote ou reste allumé si vous démarrez le moteur avec une batterie à la tension normale, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI de contrôler le système.

Témoin d'ouverture des portes



54G391

Ce voyant reste allumé jusqu'à ce que toutes les portes (y compris le hayon) soient entièrement fermées.

Si une porte ou le hayon sont ouverts pendant le déplacement du véhicule, un ding retentit pour rappeler de fermer les portes complètement.

Témoin de bas niveau de carburant



54G343

Lorsque ce voyant s'allume, faites le plein aussi vite que possible.

Lorsque ce témoin s'allume, un ding retentit une fois pour rappeler la nécessité de faire l'appoint de carburant.

Tant que du carburant n'est pas rajouté, une sonnerie retentit chaque fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.

NOTE:

- *Le point d'activation du témoin varie en fonction de l'état de la route (par exemple, pente ou courbe) et des conditions de conduite en raison du déplacement du carburant dans le réservoir.*
- *Lorsque ce témoin s'allume, un message d'avertissement de niveau bas de carburant s'affiche sur l'écran d'informations.*

Pour plus de détails, reportez-vous à la section "Messages d'avertissement et alarmes" de cette section.

Témoin de direction assistée



79J039

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume. Quand le moteur est démarré, le témoin s'éteint.

Si ce témoin s'allume pendant la marche du véhicule, le système de direction assistée est défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

Les opérations du volant suivantes peuvent demander graduellement plus d'efforts lors du stationnement ou de la conduite à très petite vitesse. Il ne s'agit pas d'une défaillance du système de direction, mais le système de direction assistée limite l'assistance afin d'éviter une surchauffe de ses composants.

- *Le volant est actionné très souvent.*

- *Le volant est maintenu en butée pendant un long moment.*

Lorsque le système de direction assistée refroidit, il revient à sa condition d'origine. La répétition de ces opérations peut cependant endommager le système de direction assistée.

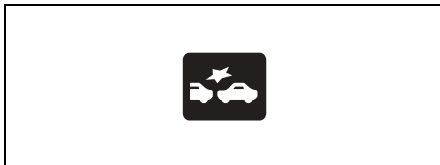
NOTE:

Si le système de direction assistée ne fonctionne pas correctement, la direction est plus lourde, mais vous pouvez encore diriger le véhicule.

NOTE:

Si la direction assistée est utilisée, un bruit causé par le fonctionnement de la direction assistée électrique peut se faire entendre. Cela est normal et indique que le système de direction assistée fonctionne correctement.

Témoin d'assistance au freinage par double capteur (option)



54P000255

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le système de freinage automatique est activé, ce voyant clignote rapidement.

Dans les situations suivantes, ce voyant s'allume et le système d'assistance au freinage par double capteur arrête de fonctionner lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

En cas de dysfonctionnement du double capteur, le double capteur cesse de fonctionner jusqu'à ce que vous tourniez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou que vous appuyiez sur le contacteur de moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Garez le véhicule dans un endroit sûr, et tournez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou passez l'allumage en mode verrouillage de direction. Redémarrez le moteur et vérifiez que le voyant d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'éteignent.

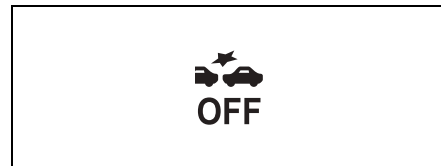
- Si les deux témoins restent allumés après avoir redémarré le moteur, le double capteur peut présenter un dysfonctionnement. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'inspecter le double capteur.

Dans les situations suivantes, le double capteur cesse de fonctionner temporairement. Quand ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

- Quand la visibilité du double capteur est faible.
- Quand la température du corps du double capteur est élevée.
- Quand les systèmes associés à l'assistance au freinage par double capteur s'arrêtent temporairement.
- Quand la tension de la batterie est anormale.

Pour plus d'informations, voir "Système d'assistance au freinage par double capteur (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur (option)



54P000254

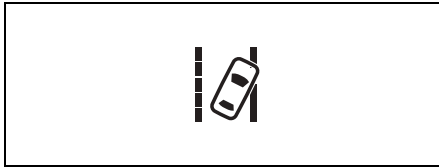
Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Dans les situations suivantes, ce voyant s'allume et le système d'assistance au freinage par double capteur arrête de fonctionner lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.

- Lorsque vous maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur pour désactiver ce système d'assistance.
- Lorsque vous appuyez sur le contacteur ESP® "OFF" pour désactiver les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume également.

Pour plus d'informations, voir "Système d'assistance au freinage par double capteur (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin d'avertissement de sortie de voie (option)



81M31080

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie ou l'avertissement de dérive du véhicule est activé, ce voyant clignote.

En cas de dysfonctionnement du double capteur, le double capteur cesse de fonctionner jusqu'à ce que vous tourniez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou que vous appuyiez sur le contacteur de moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Garez le véhicule dans un endroit sûr, et tournez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou pas-

sez l'allumage en mode verrouillage de direction. Redémarrez le moteur et vérifiez que le voyant d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'éteignent.

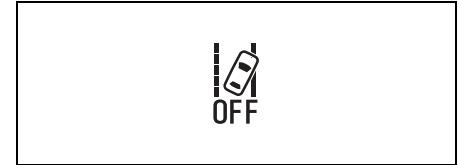
- Si les deux témoins restent allumés après avoir redémarré le moteur, le double capteur peut présenter un dysfonctionnement. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'inspecter le double capteur.

Dans les situations suivantes, le double capteur cesse de fonctionner temporairement. Quand ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

- Quand la visibilité du double capteur est faible.
- Quand la température du corps du double capteur est élevée.
- Quand les systèmes associés à l'assistance au freinage par double capteur s'arrêtent temporairement.
- Quand la tension de la batterie est anormale.

Pour plus d'informations, voir "Système d'assistance au freinage à double capteur (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin "OFF" d'avertissement de sortie de voie (option)



62R0317

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Dans les situations suivantes, ce voyant s'allume et le système d'avertissement de sortie de voie et l'alerte de dérive du véhicule cessent de fonctionner quand le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis.

- Quand vous appuyez sur le commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie pour désactiver ce système.
- Lorsque vous appuyez sur le contacteur ESP® "OFF" pour désactiver les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume également.

Pour plus d'informations, voir "Système d'assistance au freinage par double capteur (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de prévention de sortie de voie (option)



74SB12002

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Quand la prévention de sortie de voie est activée, ce témoin s'allume.

NOTE:

Si ce témoin ne peut pas s'allumer, vous ne pourrez pas vérifier le fonctionnement de la prévention de sortie de voie. Utilisez le commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie pour la désactiver et ne pas l'utiliser. En outre, faites inspecter le système par votre concessionnaire SUZUKI.

De plus, si ce témoin reste allumé dans une autre situation que celles susmentionnées, la prévention de sortie de voie présente un problème. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour plus de détails, reportez-vous au point "Prévention de sortie de voie (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Voyant du système de régulateur de vitesse adaptatif (option)



54P000233

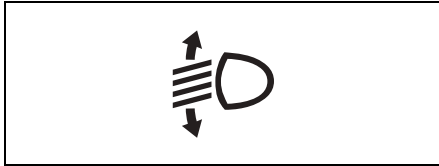
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ce témoin s'allume brièvement pour vous permettre de vérifier qu'il fonctionne.

Lorsque vous appuyez sur le contacteur ESP® "OFF" pour désactiver les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le voyant d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif s'allume également.

Si ce témoin s'allume, le système de régulateur de vitesse adaptatif présente un problème. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour plus de détails, reportez-vous au point "Régulateur de vitesse adaptatif (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin du système de réglage automatique du niveau des projecteurs (option)

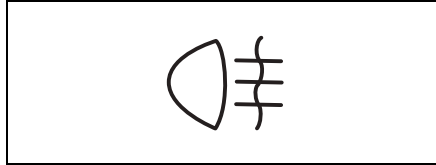


64J046

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, le système de réglage automatique du niveau des phares présente un problème. Emmenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour remédier au problème.

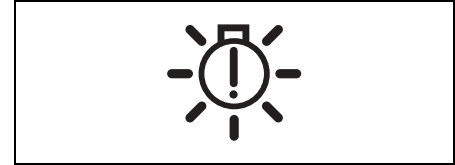
Témoin de feu antibrouillard arrière (option)



54G491

Le voyant de feu antibrouillard arrière s'allume lorsque le feu antibrouillard arrière est en marche.

Témoin des projecteurs LED (option)

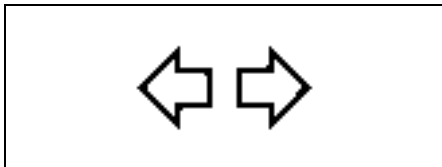


54P000234

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, les phares à LED présentent un problème. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et consultez votre concessionnaire SUZUKI pour qu'il corrige le problème.

Témoins des clignotants



50G055

Lorsque le clignotant gauche ou droit est activé, la flèche verte correspondante du tableau de bord clignote en même temps que le clignotant. Lorsque les signaux de détresse sont activés, les deux flèches clignotent en même temps que l'ensemble des clignotants.

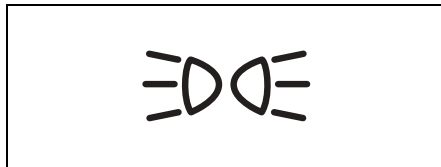
Témoin des phares (feux de route)



50G056

Ce témoin s'allume lorsque les feux avant sont en position feux de route.

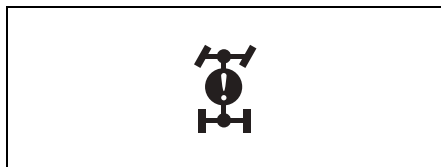
Témoin d'éclairage



64J045

Ce témoin s'allume lorsque les feux de position, les feux arrière ou les phares sont allumés.

Témoin 4WD (option)



57L30042

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

- Si ce voyant d'alerte s'allume, il indique l'existence d'un problème au niveau du système 4WD à quatre modes. Le système sera automatiquement désactivé.

- Le voyant d'alerte clignote si le véhicule se trouve dans l'une des conditions suivantes et le système sera automatiquement désactivé.
 - Des roues de diamètres différents sont montées sur le véhicule.
 - Les composants du groupe motopropulseur surchauffent suite au patinage d'une roue motrice dans la boue ou la neige.

NOTE:

Si le voyant d'alerte clignote, déplacez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et gardez-le pour protéger les composants du groupe motopropulseur. Si vous laissez le moteur tourner au ralenti pendant un moment, sauf dans le cas d'un montage de roues de tailles différentes, le voyant d'alerte s'éteindra et le système reprendra.

Témoin de rappel de vidange d'huile (option)



79JM007

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et du témoin de demande de vidange d'huile correspondant qui vous permet de savoir quand changer l'huile moteur et le filtre à huile.

Quand ce témoin s'allume, vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile immédiatement.

Pour des détails sur la façon de remplacer l'huile et le filtre à huile, consultez "Vidange de l'huile moteur et changement du filtre" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

Ce témoin s'allume quelques secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Si la distance parcourue ou le temps écoulé atteint la valeur déterminée par le système, ce témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou le commutateur du moteur est en mode contact mis. En outre, le message s'affiche à l'écran d'information pour vous signaler qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur et le filtre à huile. Lorsque l'huile moteur et le filtre à huile sont remplacés et que le système de surveillance de la durée de vie de l'huile est réinitialisé, ce témoin s'éteint.

Chaque fois que l'huile moteur et le filtre à huile sont remplacés, le témoin doit être réinitialisé afin de contrôler correctement l'échéance du changement d'huile suivant. Le témoin s'éteint après la réinitialisation. Pour connaître la procédure de réinitialisation, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

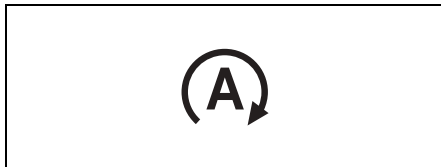
AVIS

Le moteur peut être fortement endommagé si vous le laissez tourner lorsque ce témoin s'allume. Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile immédiatement lorsque le témoin s'allume.

NOTE:

- Ce témoin sert à faciliter la vidange d'huile et le remplacement du filtre à huile en fonction du planning d'entretien.
- Même si l'huile est remplacée avant l'allumage de ce témoin, une réinitialisation du système de surveillance de la durée de vie de l'huile est nécessaire. Consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI pour la méthode de réinitialisation. Si vous procédez vous-même à la réinitialisation, reportez-vous à "Mode de réglage" dans cette section.
- Consultez un concessionnaire agréé SUZUKI pour ce qui est de la modification du système de surveillance de la durée de vie de l'huile dans l'un des cas suivants ;
 - Si vous remplacez l'huile moteur d'origine ACEA Standards ou SUZUKI par une huile moteur autre que l'huile moteur d'origine ACEA Standards ou SUZUKI, ou vice versa
 - En cas de changement de vos conditions de conduite, si vous devez appliquer le programme de "Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles" au lieu du "Planning d'entretien périodique" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE, ou vice versa

Témoin ENG A-STOP (option)



72M00032

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque le moteur est arrêté par le système ENG A-STOP, ce témoin s'allume.

- Pour les modèles à moteur K14D, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.
- Excepté pour les modèles à moteur K14D, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (excepté pour les modèles à moteur K14D) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin ENG A-STOP "OFF" (option)



72M00159

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Lorsque vous pressez le commutateur ENG A-STOP "OFF", ce témoin s'allume.

Si ce témoin clignote en roulant, le système ENG A-STOP est probablement défectueux. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

- Pour les modèles à moteur K14D, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.
- Excepté pour les modèles à moteur K14D, reportez-vous à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (excepté pour les modèles à moteur K14D) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de régénération d'énergie en décélération (option)



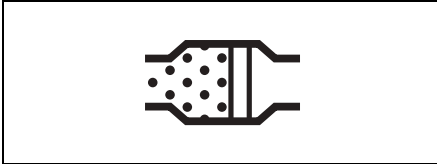
72M00168

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, ce témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

Quand la régénération d'énergie en décélération fonctionne, ce témoin s'allume.

Pour plus de détails, reportez-vous à "SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (option)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Témoin de filtre à particules essence (GPF) (option)



64J244

Ce témoin de filtre à particules essence (GPF) s'allume pendant quelques secondes lorsque le commutateur d'allumage est amené en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement. Si ce témoin s'allume lorsque vous conduisez, le GPF est presque obstrué. Pour que le voyant d'alerte s'éteigne, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le processus prend normalement environ 25 minutes.

Les conditions optimales pour terminer le processus sont réunies lorsque le véhicule roule à une vitesse de 50 km/h (31 mph) et plus à un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min.

Si vous conduisez jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du GPF est achevée.

Pour de plus amples détails au sujet du GPF, reportez-vous à "Filtre à particules essence (GPF)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

AVIS

Veillez à régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Si vous ne régénérez pas le GPF, le filtre restera obstrué et entraînera un mauvais fonctionnement du véhicule.

Voyant d'avertissement principal



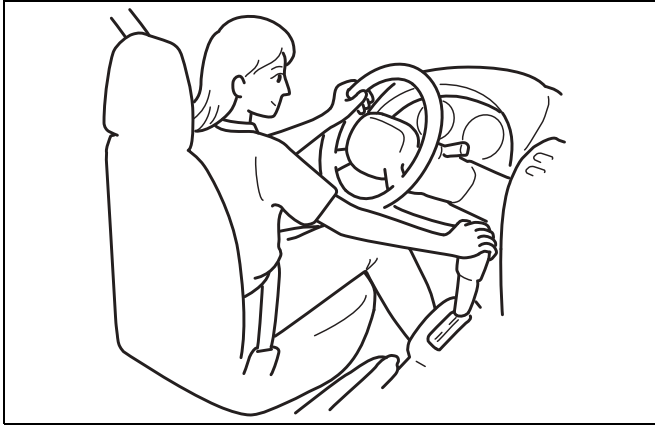
68PM00278

Lorsque l'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes, le voyant d'avertissement principal peut également clignoter.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Écran d'information" dans cette section.

ANNOTATIONS

FUNCTIONNEMENT DU VÉHICULE



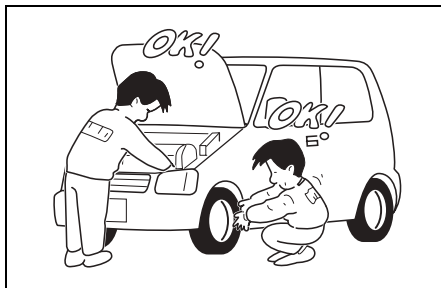
59RN05760a

Aide-mémoire des contrôles quotidiens	5-1
Consommation d'huile du moteur	5-4
Commutateur d'allumage (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)	5-5
Commutateur du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)	5-7
Système antidémarrage	5-9
Pédales	5-11
Système de démarrage par pression sans clé (option)	5-12
Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)	5-16

Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)	5-18
Conduite du véhicule avec turbocompresseur	5-24
SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (pour les modèles à moteur K14D)	5-25
Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)	5-27
Levier de frein de stationnement	5-41
Précautions à prendre lors du stationnement	5-42
Utilisation de la boîte-pont	5-46
Témoin de changement de vitesse	5-53
Lorsque vous conduisez le véhicule avec une boîte-pont automatique (AT) (si équipé)	5-56
Caractéristiques du véhicule avec boîte-pont automatique (AT) (selon l'équipement)	5-58
Comment conduire le véhicule avec une boîte-pont automatique (AT) (si équipé)	5-59
Système 4WD à quatre modes (option)	5-63
Régulation de vitesse (option)	5-70
Limiteur de vitesse (option)	5-73
ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option)	5-75
Radars de stationnement (option)	5-156
Caméra arrière (option)	5-163
Programme électronique de stabilité (ESP®)	5-166
Freinage	5-170
Système d'antiblocage des freins (ABS)	5-173
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (option)	5-178
eCall (si équipé)	5-186

Aide-mémoire des contrôles quotidiens

Avant de prendre le volant



59RN05750

- 1) Vérifiez que les vitres, les rétroviseurs, les feux et les déflecteurs sont propres et dégagés.
- 2) Examinez les pneus en contrôlant les points suivants :
 - la profondeur des rainures de sculpture de pneu
 - une usure, des fissures et une détérioration anormales
 - le serrage des boulons de roues
 - la présence de corps étrangers comme des clous, des cailloux, etc.

Reportez-vous à la section "Pneus" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour plus de détails.

- 3) Vérifiez l'absence de fuites de liquide et d'huile.

NOTE:

Un écoulement d'eau depuis le système de climatisation est normal pendant et après son utilisation.

- 4) Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé.
- 5) Vérifiez le bon fonctionnement des phares, des clignotants, des feux stop et de l'avertisseur sonore.
- 6) Réglez le siège et l'appuie-tête réglable.
- 7) Vérifiez la mobilité de la pédale de frein et le réglage du levier de frein de stationnement ou de la pédale de frein. Reportez-vous à la section "Frein" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour plus de détails.
- 8) Réglez les rétroviseurs.
- 9) Vérifiez que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- 10) Vérifiez que tous les voyants d'alerte s'allument lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou que le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 11) Vérifiez toutes les jauges.
- 12) Vérifiez que le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint quand le frein de stationnement est desserré.

Une fois par semaine ou lors de l'appoint en carburant, procédez aux contrôles suivants sous le capot :

- 1) Niveau d'huile moteur
- 2) Niveau de liquide de refroidissement
- 3) Niveau de liquide de frein
- 4) Niveau de liquide de batterie (acide)
- 5) Niveau de liquide de lave-glace
- 6) Fonctionnement du loquet de capot

Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot à l'intérieur du véhicule. Vérifiez que le capot ne peut pas être ouvert sans actionner le deuxième verrou. Refermez bien le capot après avoir vérifié le bon fonctionnement du système de verrouillage. Pour le programme de graissage, consultez "Serrures, charnières et verrous" dans "Châssis, caisse et autres" du "Planning d'entretien" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

AVERTISSEMENT

Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de rouler. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant la marche du véhicule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

Une fois par mois ou à chaque remplissage du réservoir de carburant, vérifiez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre pour la pression des pneus.

Quand les symptômes suivants se manifestent



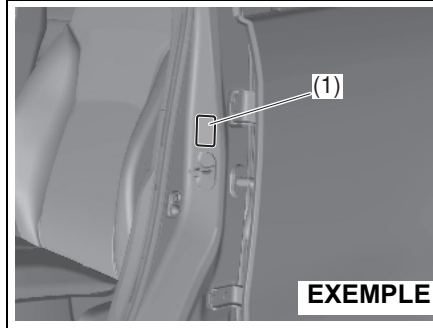
80J009

▲ ATTENTION

Si vous continuez à utiliser votre véhicule dans les conditions suivantes, un dysfonctionnement et un accident peuvent se produire. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.

- Une fuite d'huile ou d'un autre liquide apparaît sur le sol sous le véhicule.
- Le niveau de liquide de frein est bas.
- Des odeurs, des bruits ou des vibrations inhabituels sont apparus.
- La sensation d'actionnement du volant ou des freins est différente de la normale.

Vérifiez la pression de pneu

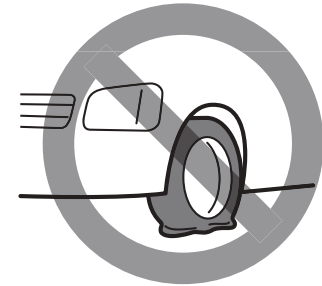


65T50010

- Vérifiez et ajustez périodiquement la pression des pneus. La pression spécifiée pour les pneus de ce véhicule peut être confirmée en consultant l'étiquette d'information sur les pneus (1) apposée sur l'ouverture de la porte du conducteur.
- Conduire avec une pression de pneu insuffisante peut entraîner l'usure des flancs du pneu, en plus d'augmenter la consommation de carburant.

▲ AVERTISSEMENT

- Conduire avec une pression des pneus extrêmement basse peut provoquer l'éclatement d'un pneu et entraîner un accident. Ne conduisez pas avec une pression des pneus extrêmement basse.



69RHS173

- Si la pression des pneus spécifiée n'est pas maintenue, les performances complètes du véhicule ne peuvent pas être atteintes et ce qui suit pourrait se produire, entraînant des accidents ou des dysfonctionnements. Réglez la pression des pneus comme indiqué.
 - Baisse de la stabilité du véhicule
 - Augmentation de la distance de freinage

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

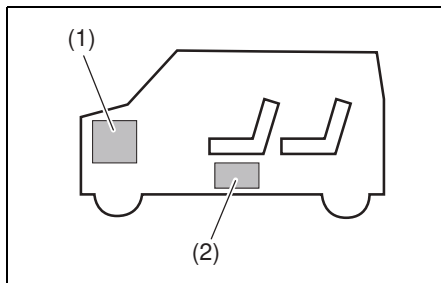
(suite)

- La vitesse de rotation des pneus ne peut pas être détectée avec précision, ce qui interfère avec les fonctions suivantes :
 - ABS
 - Signal d'arrêt d'urgence (ESS)
 - Programme électronique de stabilité (ESP®)
 - Assistance au freinage à double capteur (DSBS)
 - Assistance au freinage en marche arrière

Vérification de la batterie

Ce véhicule est équipé des batteries suivantes.

- Batterie au plomb
Elle est utilisée pour alimenter le véhicule en électricité.
- Batterie lithium-ion
Elle sert à alimenter en énergie électrique les composants électriques du véhicule.



59RN05730

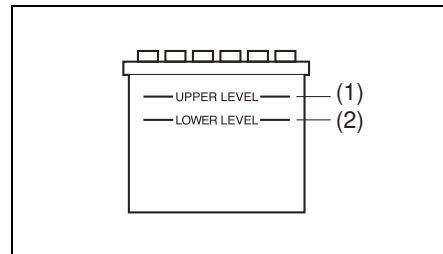
- (1) Batterie au plomb
- (2) Batterie lithium-ion

Lisez attentivement les instructions des sections suivantes, "Batterie au plomb" et "Batterie lithium-ion" pour ce qui est de la manipulation correcte de chaque batterie.

- La batterie au plomb et la batterie lithium-ion se déchargent peu à peu. Pour éviter toute décharge de batterie, faites rouler le véhicule au moins 30 minutes une fois par mois pour recharger la batterie.

Batterie au plomb

Vérification du niveau de liquide de la batterie au plomb



80J1267

Si le niveau du liquide électrolytique est inférieur à la limite inférieure (2), remettez-le à la limite supérieure (1). Un manque de liquide électrolytique peut réduire la durée de vie de la batterie.

▲ AVERTISSEMENT

- Un manque de liquide d'électrolyte peut entraîner un risque d'explosion de la batterie en raison d'une surchauffe. N'utilisez pas la batterie ou ne la chargez pas si le niveau du liquide est inférieur à la limite inférieure.
- Une mauvaise connexion des bornes de la batterie peut provoquer un incendie ou un dysfonctionnement. Lorsque vous détachez les bornes de la batterie et les rebranchez, assurez-vous que la connexion est bien serrée.

AVIS

Étant donné que ce véhicule utilise une batterie au plomb spécifiquement pour le système ENG A-STOP à haut rendement, respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut entraîner un dysfonctionnement du système ou écouter la durée de vie de la batterie.

- Lorsque vous remplacez la batterie, utilisez uniquement le type spécifié. (N'utilisez pas d'autre type de batterie.)
- Ne branchez pas d'accessoires électriques à partir des bornes.

Batterie lithium-ion

Cette batterie est installée uniquement sur les modèles équipés de la fonction HYBRID et se trouve sous le siège du passager avant (sous le bac sous le siège).

- La batterie lithium-ion ne nécessite aucun entretien. Pour éviter toute décharge de batterie toutefois, faites rouler le véhicule au moins 30 minutes une fois par mois pour recharger la batterie.
- Lors du remplacement ou de la mise au rebut de la batterie lithium-ion, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

▲ AVERTISSEMENT

Dans la mesure où une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion peut causer un feu ou un choc électrique, voire endommager la batterie, observez les précautions suivantes.

- Ne les déposez ou ne les démontez pas.
- Ne les laissez pas être mouillés, par exemple, par de l'eau.
- Ne les exposez pas à un fort impact.
- N'appuyez pas ou ne placez par d'objet dessus.
- Ne débranchez pas le câble de la batterie et ne connectez pas d'accessoires électriques aux bornes.

Consommation d'huile du moteur

En fonctionnement normal, le moteur consomme un peu d'huile moteur.

La quantité d'huile moteur consommée varie en fonction de la viscosité de l'huile, de la qualité de l'huile et des conditions de conduite du véhicule.

La conduite à grande vitesse et les accélérations et décélérations fréquentes entraînent une consommation plus importante d'huile. Lorsque le véhicule est lourdement chargé, le moteur consomme également davantage d'huile.

Un moteur neuf consomme aussi plus d'huile. En effet, ses pistons, segments de piston et parois de cylindres ne sont pas encore conditionnés. Les moteurs neufs n'atteignent un niveau de consommation d'huile normal qu'après environ 5 000 km (3 000 mi).

Consommation d'huile :
Maxi. 1,0 l aux 1 000 km
(1 Qt. aux 600 mi)

Lors de l'évaluation de la consommation d'huile, notez qu'il est possible que l'huile soit diluée et que le niveau d'huile réel puisse par conséquent être difficile à évaluer avec précision.

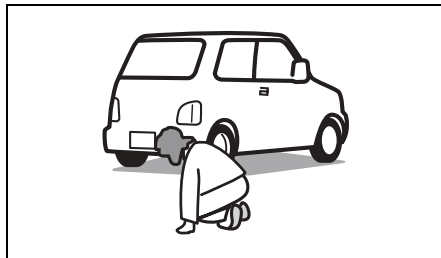
Si, par exemple, le véhicule est utilisé pour des trajets courts et répétés et qu'il

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

consomme une quantité normale d'huile, il est possible qu'aucune baisse de niveau ne soit visible sur la jauge d'huile moteur, et ce même après 1 000 km (600 mi) ou plus de conduite. L'huile est en effet graduellement diluée avec le carburant et l'humidité. Il semble donc que le niveau d'huile ne change pas.

Il est également important de savoir que les ingrédients diluants s'évaporent lorsque le véhicule est conduit à grande vitesse par la suite (sur autoroute, par exemple). Il semble alors que la consommation d'huile lors de la conduite à grande vitesse est particulièrement importante.

Vérification du tuyau d'échappement



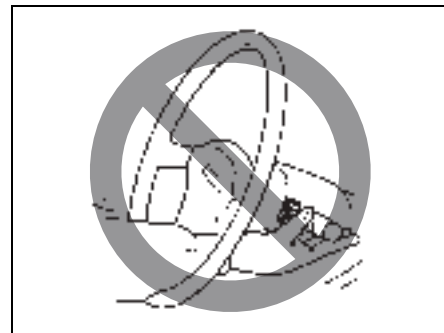
80J011

Vérifiez régulièrement que les tuyaux d'échappement ne présentent pas de trous ou de fissures.

AVERTISSEMENT

En cas de fuites dans les tuyaux d'échappement, les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule et éventuellement provoquer une intoxication au monoxyde de carbone. Si vous sentez que quelque chose est anormal, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

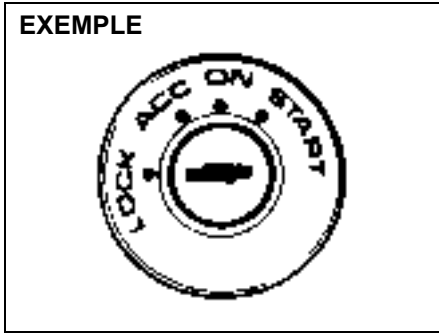
Commutateur d'allumage (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)



65D611

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne manipulez pas les commandes en passant le bras par le volant.

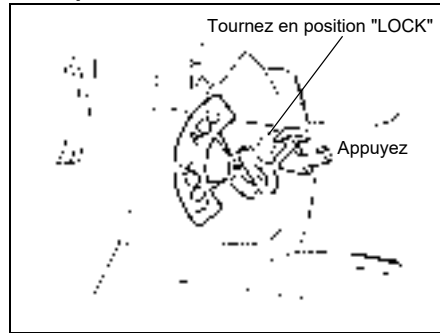


Le commutateur d'allumage peut prendre les quatre positions suivantes :

"LOCK"

Position normale de stationnement. La clé ne peut être retirée du commutateur que dans cette position.

Boîte-pont manuelle



- **Véhicules à boîte-pont manuelle**

Enfoncez la clé pour pouvoir la tourner en position "LOCK". Quand la clé est retirée dans cette position, l'allumage et le volant de direction sont verrouillés.

- **Véhicules à boîte-pont automatique**

Le levier de changement de vitesse doit occuper la position "P" pour pouvoir placer la clé en position "LOCK". Ceci verrouille l'allumage et empêche une utilisation normale du volant et du levier de changement de vitesse.

Pour déverrouiller la direction, introduisez la clé dans le commutateur et placez-la dans une autre position. Si la clé offre une certaine résistance pour déverrouiller le volant, manœuvrez le volant légèrement vers la droite ou la gauche tout en tournant la clé.

"ACC"

Des accessoires tels que la radio peuvent être utilisés mais le moteur est coupé.

"ON"

Position de fonctionnement normale. Tous les systèmes électriques fonctionnent.

"START"

Position pour démarrer le moteur à l'aide du démarreur. Relâchez la clé dès que le moteur est lancé.

NOTE:

Le véhicule équipé d'une batterie lithium-ion peut émettre un déclic au niveau de la batterie lithium-ion lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position "ON" à "LOCK". Ceci est un bruit de fonctionnement normal.

Avertisseur d'oubli de la clé de contact (option)

Un signal sonore retentit par intermittence pour vous rappeler de retirer la clé de contact si celle-ci est restée dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte.



81A297S

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne ramenez jamais le commutateur d'allumage en position "LOCK" et ne retirez pas la clé de contact pendant que le véhicule roule. Le volant de direction va se bloquer et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

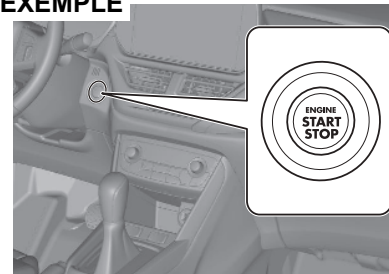
- Ramenez toujours le commutateur d'allumage en position "LOCK" et retirez la clé de contact lorsque vous quittez le véhicule, même pour un court moment. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule en stationnement. Les enfants sans surveillance peuvent involontairement mettre le véhicule en mouvement ou toucher aux vitres électriques ou au toit ouvrant électrique. Par temps ensoleillé ou chaud, ils risquent d'attraper une insolation. Cela peut entraîner des blessures graves, voire la mort.

AVIS

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position "ON" lorsque le moteur est à l'arrêt, faute de quoi la batterie au plomb se déchargera.

Commutateur du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)

EXEMPLE



65T50020

VERROUILLAGE DE DIRECTION

Ce mode sert au stationnement du véhicule. Lorsque ce mode est sélectionné en pressant le commutateur du moteur et qu'une porte (y compris le hayon) est ouverte ou fermée, la direction sera automatiquement verrouillée.

ACCESSOIRES

Appuyez sur le commutateur du moteur afin de sélectionner ce mode d'allumage pour utiliser les équipements électriques tels que le système audio, les rétroviseurs extérieurs et la prise accessoire lorsque le

moteur est à l'arrêt. Lorsque cette position est sélectionnée, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message suivant : "« ACC » POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE". Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.

MARCHE

• Lorsque le moteur est arrêté

Vous pouvez utiliser des équipements électriques tels que les vitres électriques et les essuie-glaces avec le moteur arrêté. Lorsque ce mode d'allumage est sélectionné en pressant le commutateur du moteur, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message suivant : "« ON » POSITION CONTACTEUR ALLUMAGE".

• Lorsque le moteur tourne

Tous les équipements électriques sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule une fois que vous avez sélectionné ce mode d'allumage en appuyant sur le commutateur du moteur.

DÉMARRAGE

• Véhicules à boîte-pont manuelle

Si vous avez la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous, le moteur démarre automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "N" et enfoncé les pédales de frein et d'embrayage.

• Véhicules à boîte-pont automatique

Si vous avez la télécommande du système de démarrage par pression sans clé avec vous, le moteur démarre automatiquement lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "P" et enfoncé la pédale de frein. (Si vous devez redémarrer le moteur lorsque le véhicule est en marche, passez en position "N".)

AVIS

Ne laissez pas le commutateur du moteur en mode accessoires ou contact mis lorsque le moteur ne tourne pas. Évitez d'utiliser la radio ou d'autres accessoires électriques durant une longue période lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires ou contact mis et que le moteur ne tourne pas. La batterie peut se décharger.

NOTE:

- *Il est superflu de maintenir le commutateur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.*
- *En cas de fortes ondes ou de forts parasites radio, il peut être impossible de passer l'allumage en mode accessoires ou contact mis ou de démarrer le moteur à l'aide du commutateur du moteur. Dans ce cas, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message suivant : "TÉLÉCOMMANDE NON DÉTECTÉE".*
- *Le véhicule équipé d'une batterie lithium-ion peut émettre un déclic au niveau de la batterie lithium-ion lorsque vous passez le mode d'allumage de contact mis à verrouillage de direction. Ceci est un bruit de fonctionnement normal.*

Avertissement de verrouillage de direction non relâché

Si le verrouillage de direction reste engagé lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, l'écran d'information du tableau de bord affiche le message : "TOURNER VOLANT POUR DÉBLOQUER". Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.

NOTE:

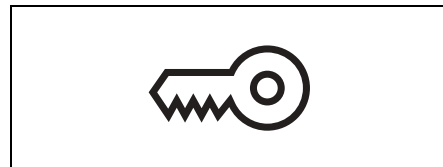
Le verrouillage de direction ne peut pas être relâché et le témoin du système antidémarrage/démarrage par pression sans clé s'allume si une charge est appliquée au volant. Dans ce cas, manœuvrez le système de volant vers la droite ou la gauche pour le libérer de la charge avant d'appuyer de nouveau sur le commutateur du moteur pour passer au mode d'allumage désiré.

Système antidémarrage

Ce système est conçu pour empêcher le vol du véhicule en désactivant électroniquement le système de démarrage du moteur. Le moteur ne peut démarrer qu'à l'aide de la clé de contact antidémarrage d'origine ou de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé de votre véhicule, qui intègre un code d'identification électronique programmé. La clé ou la télécommande communique le code d'identification au véhicule lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est pressé pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour obtenir des clés ou des télécommandes de rechange, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI. Le véhicule doit être programmé avec le code d'identification correct du dispositif de rechange. Les copies faites par un serrurier ne fonctionnent pas.

Dans le cas où vous pouvez démarrer le moteur, lorsque vous mettez le commutateur d'allumage en position "ON" ou que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer le mode d'allumage sur contact mis, le système antidémarrage sera libéré et le voyant d'alerte du système antidémarrage s'allumera pendant environ 2 secondes puis s'éteindra. Lorsque vous tournez le commutateur d'allumage sur la position "LOCK" ou

appuyez sur le commutateur du moteur pour passer le mode d'allumage sur verrouillage de direction, le système antidémarrage s'actionne.



80JM122

Si le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé clignote lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis, le moteur ne démarre pas.

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système antidémarrage. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

NOTE:

- Si le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé clignote ou s'allume, un message peut s'afficher sur l'écran d'information.
- Ce système antidémarrage est sans entretien.

Pour les véhicules sans système de démarrage par pression sans clé

Si le témoin clignote, mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" puis remettez-le en position "ON".

Si le clignotement du témoin se poursuit alors que le commutateur d'allumage est ramené en position "ON", il peut y avoir un dysfonctionnement de la clé ou du système antidémarrage. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Pour les véhicules avec système de démarrage par pression sans clé

Si le témoin clignote, passez l'allumage en mode verrouillage de direction puis ramenez-le sur contact mis. Reportez-vous également à "Si le voyant d'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas démarrer" sous "Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si le clignotement du témoin se poursuit alors que le mode d'allumage est ramené sur contact mis, il peut y avoir un dysfonctionnement de la clé ou du système antidémarrage. Demandez à votre concessionnaire SUZUKI de contrôler le système.

Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé peut également clignoter si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et si vous fermez la porte ou essayez de démarrer le moteur.

NOTE:

- *En cas de perte de la clé de contact anti-démarrage ou de la télécommande, informez le plus rapidement possible le concessionnaire SUZUKI qui désactivera la clé égarée, puis fabriquera une nouvelle clé ou télécommande.*
- *Si vous possédez plusieurs véhicules pourvus de clés antivol, tenez ces clés à l'écart du commutateur d'allumage ou du commutateur du moteur lorsque vous utilisez votre véhicule SUZUKI sous peine d'interférence avec le système antidémarrage.*
- *N'attachez pas d'objets métalliques à la clé de contact antidémarrage ou à la télécommande, sous peine d'empêcher le démarrage du moteur.*

Avertisseur d'oubli de la clé de contact (option)

Un signal sonore retentit par intermittence pour vous rappeler de retirer la clé de contact si celle-ci est restée dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur est ouverte.

AVIS

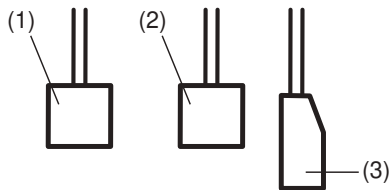
La clé de contact antidémarrage et la télécommande sont des instruments électroniques sensibles. Pour éviter de les endommager :

- **Ne les soumettez pas à des chocs, ne les exposez pas à l'humidité ou à des températures élevées, en les posant, par exemple, sur le tableau de bord, directement soumis aux rayons du soleil.**
- **Tenez-les éloignés des objets magnétiques.**

Pédales

Boîte-pont manuelle

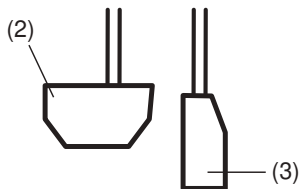
EXEMPLE



80J2121

Boîte-pont automatique

EXEMPLE



80J2122

Pédale d'embrayage (1)

(Boîte-pont manuelle)

La pédale d'embrayage permet de désolidariser les roues motrices de la transmission au démarrage du moteur, à l'arrêt ou lors du changement de vitesses. Lorsque la pédale est enfoncée, l'embrayage est désolidarisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez pas avec le pied posé sur la pédale d'embrayage. Il pourrait en résulter une usure ou une détérioration prématurée de l'embrayage ou une réduction inattendue du frein moteur.

Pédale de frein (2)

Votre SUZUKI est dotée de freins à disque avant et arrière. La pédale de frein agit sur les quatre roues.

Les freins peuvent éventuellement crisser. Il s'agit d'un phénomène normal provoqué par les conditions environnantes comme le froid, l'humidité, la neige, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le crissement des freins est excessif et se produit à chaque fois que les freins sont utilisés, faites effectuer un contrôle des freins par un concessionnaire agréé SUZUKI.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne roulez pas au frein, c'est-à-dire en utilisant les freins de manière continue ou en laissant le pied sur la pédale. Dans un tel cas, les freins vont surchauffer et leur action sera imprévisible, la distance d'arrêt sera plus longue ou les freins risquent de se détériorer de manière définitive.

Pédale d'accélérateur (3)

Cette pédale permet de contrôler la vitesse du moteur. Elle permet d'augmenter la puissance disponible et la vitesse.

NOTE:

Votre véhicule est équipé du système de neutralisation de freinage. Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein simultanément, la puissance du moteur peut être réduite.

Système de démarrage par pression sans clé (option)

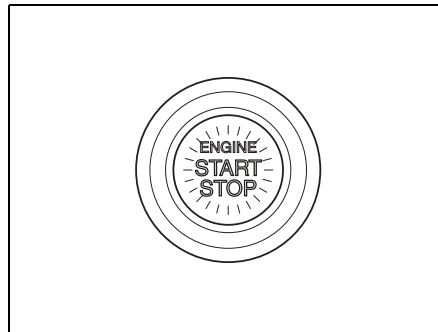
Si la télécommande du système de démarrage par pression sans clé se trouve dans la "zone utile dans l'habitacle" (reportez-vous à l'explication dans cette section), vous pouvez utiliser le commutateur du moteur pour démarrer le moteur et sélectionner un mode d'allumage (accessoires ou contact mis). De plus, les fonctions suivantes peuvent être utilisées :

- Fonction d'accès sans clé. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Verrouillage et déverrouillage des portes (et du hayon) à l'aide d'un contacteur de demande. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.
- Fonction antivol. Reportez-vous à "Système antidémarrage" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE pour plus de détails.

Éclairage du commutateur du moteur

Le commutateur du moteur s'allume dans les situations suivantes :

- Lorsque le moteur est arrêté et que la porte du conducteur est ouverte, ou 15 secondes après la fermeture de la porte. L'éclairage s'éteint après 15 secondes.
- Lorsque le moteur est arrêté et que les feux de position sont allumés. L'éclairage s'éteint et les feux de position sont éteints.
- Lorsque le moteur est en marche et que les feux de position et/ou les phares sont allumés. Le témoin s'éteint quand les feux de position et les phares sont éteints.



82K253

NOTE:

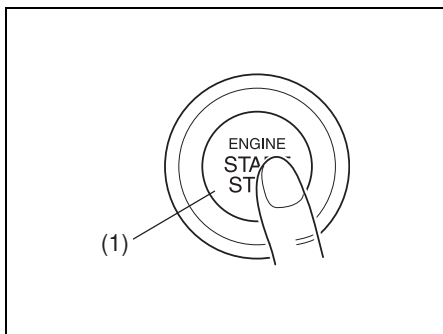
Pour économiser la batterie, l'éclairage s'éteint automatiquement lorsque les deux conditions suivantes sont remplies en même temps :

- Les phares et les feux de position sont éteints.
- Un délai de 15 minutes s'est écoulé depuis l'ouverture de la porte du conducteur.

Sélection des modes d'allumage

Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode accessoires ou contact mis comme suit pour utiliser un accessoire électrique ou pour vérifier le fonctionnement d'instruments sans que le moteur ne tourne.

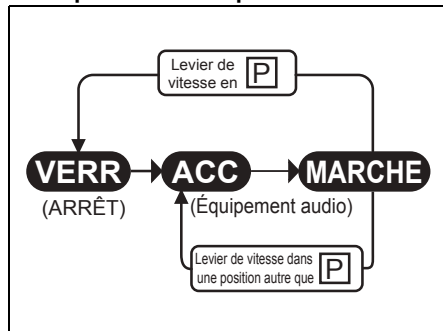
- 1) Munissez-vous de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé puis asseyez-vous dans le siège du conducteur.
- 2) Boîte-pont manuelle – Sans enfoncer la pédale d'embrayage, appuyez sur le commutateur du moteur (1).
Boîte-pont automatique – Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le commutateur du moteur (1).



82K254

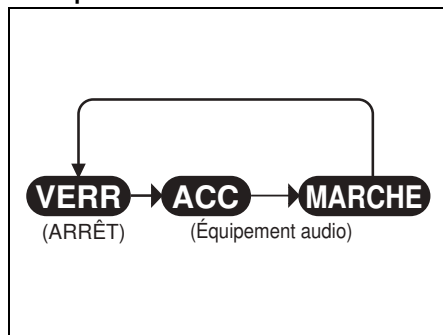
Chaque fois que vous appuyez sur le commutateur du moteur, le mode d'allumage change, comme suit.

Boîte-pont automatique



57L31006

Boîte-pont manuelle



60MS117

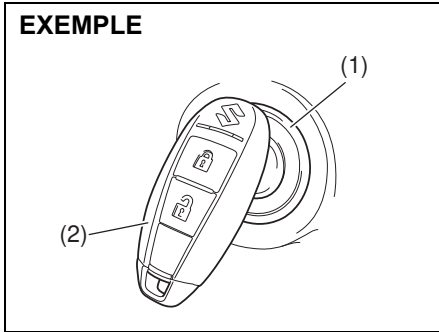
NOTE:

- Boîte-pont automatique – Si le levier de changement de vitesse ne se trouve pas à la position de stationnement "P", ou si le bouton est pressé lorsque le levier de changement de vitesse est en position de stationnement "P", l'allumage ne peut pas revenir en mode verrouillage de direction.
- Lors de la sélection des modes d'allumage, l'écran d'information du tableau de bord affiche certains messages. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.

Si le voyant d'avertissement principal clignote et que les modes d'allumage ne peuvent pas être sélectionnés

La télécommande du système de démarrage par pression sans clé n'est pas détectée dans la "zone utile dans l'habitacle" (reportez-vous à l'explication dans cette section). Essayez à nouveau après avoir vérifié que la télécommande est avec vous. Si les modes d'allumage ne peuvent toujours pas être sélectionnés, la batterie de la télécommande est probablement déchargée. Pour pouvoir sélectionner un mode d'allumage, appliquez alors la méthode suivante :

EXEMPLE



58MST0302

- 1) Sans enfoncer la pédale de frein ni la pédale d'embrayage, appuyez sur le commutateur du moteur (1).
- 2) Pendant les 10 secondes durant lesquelles le voyant d'avertissement principal du tableau de bord clignote et que le message "PLACER LA TÉLÉCOMMANDE SUR DÉMARRER" s'affiche sur l'écran d'information, touchez le commutateur du moteur avec le côté touche VERROUILLER (2) de la télécommande pendant 2 secondes environ.

NOTE:

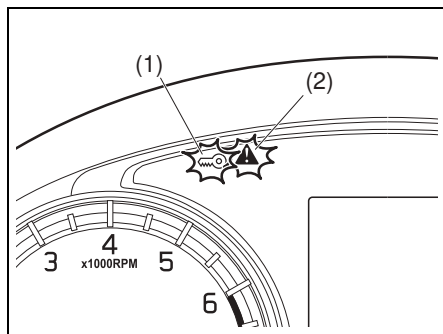
- Si vous ne pouvez toujours pas sélectionner les modes d'allumage, le système de démarrage par pression sans clé est probablement défectueux. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

- Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume pendant environ 5 secondes alors que le voyant d'avertissement principal clignote. En outre, l'écran d'information du tableau de bord affiche pendant ce temps un message. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.
- Il est possible de personnaliser le système afin qu'un signal sonore intérieur retentisse une fois comme avertissement de "télécommande hors de la zone de détection". Pour activer cette personnalisation, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
- Si la batterie de la télécommande est presque épuisée, le message correspondant apparaît sur l'écran d'information lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails. Pour de plus amples informations sur le remplacement de la batterie, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression sans clé" dans la section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Avertissement "Télécommande à l'extérieur"

Lorsque l'une des conditions décrites ci-dessous est présente, le système émet un avertissement "Télécommande à l'extérieur" en faisant retentir les avertisseurs sonores intérieur et extérieur. Au même moment, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume et le voyant d'avertissement principal clignote.

- Une porte est ouverte puis fermée alors que la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et que le moteur tourne ou que l'allumage est passé en mode accessoires ou contact mis en pressant le commutateur du moteur.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous tentez de démarrer le moteur après avoir passé l'allumage en mode accessoires ou contact mis en appuyant sur le commutateur du moteur.



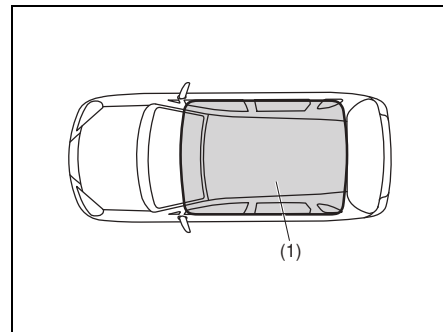
- (1) Voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé (clignote)
- (2) Voyant d'avertissement principal (clignote)

NOTE:

- Si l'avertissement est émis, localiser la télécommande le plus rapidement possible.
- Tant que l'avertissement est actif, toute tentative de démarrage du moteur échouera. Le message s'affichant sur l'écran d'information du tableau de bord indiquera également cette condition. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.

- Normalement, le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé doit s'éteindre et le voyant d'avertissement principal doit arrêter de clignoter peu de temps après avoir remis la télécommande dans le véhicule. S'ils restent allumés et clignotent, passez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur puis procédez au démarrage du moteur. Reportez-vous à "Démarrage/Arrêt du moteur" dans cette section.
- Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui.

Zone utile dans l'habitacle pour le démarrage du moteur, la sélection du mode de démarrage et l'avertissement "Télécommande à l'extérieur"



- (1) Zone utile dans l'habitacle

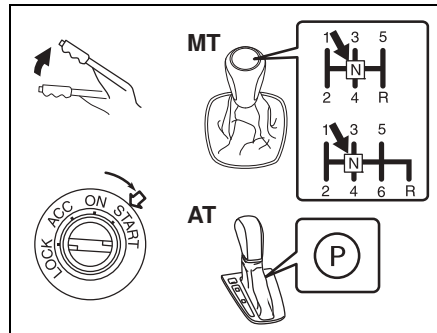
La "zone utile dans l'habitacle" pour ces fonctions correspond à tout l'espace intérieur sauf la zone au-dessus du tableau de bord.

NOTE:

- Même lorsque la télécommande se trouve dans la "zone utile dans l'habitacle", si l'une des conditions suivantes est remplie, il peut être impossible de démarrer le moteur ou de sélectionner les modes d'allumage et l'avertissement "Télécommande à l'extérieur" peut être émis.
 - La batterie de la télécommande est déchargée.
 - La télécommande est perturbée par de forts signaux ou des parasites radio.
 - La télécommande est en contact ou recouverte d'un objet métallique.
 - La télécommande se trouve dans un rangement tel que la boîte à gants ou un vide-poche de porte.
 - La télécommande se trouve dans la pochette de pare-soleil ou sur le plancher.
- Même lorsque la télécommande se trouve dans la "zone utile dans l'habitacle", si l'une des conditions suivantes est remplie, il peut être impossible de démarrer le moteur ou de sélectionner le mode d'allumage. L'avertissement "Télécommande à l'extérieur" peut ne pas être émis.
 - La télécommande se trouve à l'extérieur du véhicule mais très proche d'une porte.
 - La télécommande se trouve sur le tableau de bord.

Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)

Démarrage du moteur



- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Désactivez ces charges, telles que les phares et la climatisation, pour faciliter le démarrage du moteur.
- 3) Véhicules à boîte-pont manuelle : passez en position "N". Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées.

Véhicules à boîte-pont automatique :
Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en position "P".

- 4) Sans toucher à la pédale d'accélérateur, lancez le moteur en plaçant la clé de contact sur "START". Relâchez la clé immédiatement après le démarrage du moteur.

AVIS

- Véhicules à boîte-pont automatique : Si vous devez redémarrer le moteur lorsque le véhicule est en marche, passez en position "N". Sinon le moteur et la boîte-pont peuvent être endommagés.
- Pour protéger une batterie au plomb et un démarreur, si vous utilisez le démarreur en tournant la clé sur "START" pendant plus de 12 secondes de suite, le démarreur s'arrête automatiquement. Tournez la clé sur la position "LOCK" et attendez plus de 30 secondes avant de réessayer. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié. Si le moteur démarre, le démarreur s'arrête automatiquement.

(suite)

AVIS

(suite)

- **Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage peut se traduire par la détérioration du convertisseur catalytique ou d'autres pièces.**

NOTE:

- *Véhicules à boîte-pont automatique :*
Les véhicules à boîte-pont automatique ont une sécurité du démarreur. Le moteur démarre quand le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".
- *Pour le modèle à moteur K14D :*
Si la température ambiante est inférieure à -10 °C (14 °F) au démarrage du moteur, vous pouvez entendre un bruit fort en provenance du compartiment moteur. Le bruit s'arrête une fois que le moteur a chauffé. Ce n'est pas une défaillance.

Démarrage du moteur en zone froide (pour le modèle à moteur K14D)



83RM02050

Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F) ou moins) en particulier en zone froide, le moteur ne peut pas être démarré. Dans une telle situation, le signal sonore retentit dans l'habitacle et "IMPOSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR (TEMP BASSE)" s'affiche dans l'écran d'information lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. En outre, le voyant de charge s'allume et le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur immédiatement. Comme solution, attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

Pendant la conduite, si la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou moins), cette situation est signalée par un signal sonore dans l'habitacle, le voyant de charge qui clignote et le témoin ENG A-STOP "OFF" qui s'allume. Le moteur ne cale pas rapidement, toutefois, comme la batterie au plomb n'est pas chargée, déplacez le véhicule en lieu sûr dès que possible. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur.

Attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

NOTE:

- *Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F) ou moins) en particulier en zone froide, chauffez l'habitacle en utilisant un chauffage disponible sur le marché et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte. Quand le chauffage est utilisé, suivez les instructions dans le manuel joint à des fins de sécurité.*
- *Quand le véhicule est entreposé, en particulier en zone froide à environ -35 °C (-31 °F) ou moins, laissez le véhicule dans un garage ou un lieu similaire, de sorte que la température de la batterie lithium-ion ne descende pas très bas.*

Arrêt du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

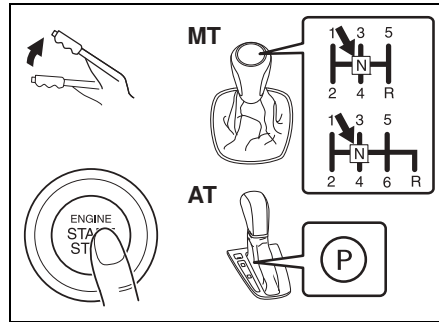
Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur pendant que le véhicule roule. Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule est en mouvement, le volant se bloque et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.

AVIS

- Véhicules à boîte-pont automatique : Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule roule, la boîte-pont automatique peut être endommagée. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.
- Véhicules équipés d'un moteur avec un turbocompresseur : En cas d'arrêt après une côte ou un trajet à grande vitesse, laissez tourner le moteur au ralenti pendant quelques instants (sauf en cas d'interdiction) afin de laisser refroidir le turbocompresseur et l'huile moteur. Ceci a pour but d'éviter la dégradation excessive de l'huile moteur. L'huile moteur détériorée endommage les roulements du turbocompresseur.

Démarrage/Arrêt du moteur (Véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)

Démarrage du moteur

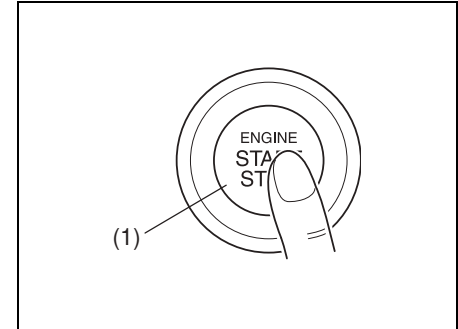


83RM30010

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Désactivez ces charges, telles que les phares et la climatisation, pour faciliter le démarrage du moteur.
- 3) Véhicules à boîte-pont manuelle : Passez en position "N". Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées.
Véhicules à boîte-pont automatique : Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en

position "P". Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.

- 4) Le message "APPUYEZ SUR BOUTON DÉMARRER" apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord.



82K254

- 5) Retirez le pied de la pédale d'accélérateur, appuyez sur le commutateur du moteur (1). Dès que le moteur a démarré, le démarreur s'arrête automatiquement.

- Même si le moteur ne démarre pas, le démarreur cesse automatiquement de tourner après 12 secondes environ. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et redémarrez le moteur.

- En cas de problème avec le système, le moteur ne démarre pas automatiquement même si vous appuyez sur le commutateur. Si le moteur de démarreur ne tourne pas ou s'arrête immédiatement, démarrez le moteur comme suit.
 - a. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis.
 - b. Effectuez les étapes 1) à 3) ci-dessus.
 - c. Maintenez le commutateur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre. Relâchez le commutateur du moteur une fois que le moteur a démarré.

AVIS

- **Si le moteur ne démarre pas, appuyez sur le commutateur du moteur de manière à sélectionner le mode verrouillage de direction et attendez plus de 30 secondes avant de réessayer pour protéger la batterie au plomb et le démarreur. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié.**
- **Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage peut se traduire par la détérioration du convertisseur catalytique ou d'autres pièces.**

NOTE:

- *Il est superflu de maintenir le commutateur du moteur enfoncé pour démarrer le moteur.*
- *Véhicules à boîte-pont manuelle :
Le moteur d'un véhicule à boîte-pont manuelle ne démarre pas si la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.*
- *Véhicules à boîte-pont automatique :
Les véhicules à boîte-pont automatique ont une sécurité du démarreur. Le moteur démarre quand le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".*
- *Au cours de la procédure de démarrage du moteur, des messages à l'écran d'information vous aideront. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.*
- *Pour le modèle à moteur K14D :
Si la température ambiante est inférieure à -10 °C (14 °F) au démarrage du moteur, vous pouvez entendre un bruit fort en provenance du compartiment moteur. Le bruit s'arrête une fois que le moteur a chauffé. Ce n'est pas une défaillance.*

Démarrage du moteur en zone froide (pour le modèle à moteur K14D)



83RM02050

Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F) ou moins) en particulier en zone froide, le moteur ne peut pas être démarré. Dans une telle situation, le signal sonore retentit dans l'habitacle et "IMPOSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR (TEMP BASSE)" s'affiche dans l'écran d'information quand le commutateur d'allumage est placé en mode contact mis. En outre, le voyant de charge s'allume et le témoin ENG A-STOP "OFF" clignote. Dans ce cas, appuyez sur le commutateur de moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur immédiatement. Comme solution, attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

Pendant la conduite, si la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou moins), cette situation est signalée par un signal sonore dans l'habitacle, le voyant de charge qui clignote et le témoin ENG A-STOP "OFF" qui s'allume. Le moteur ne cale pas rapidement, toutefois, comme la batterie au plomb n'est pas chargée, déplacez le véhicule en lieu sûr dès que possible. Appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction et arrêtez le moteur.

Attendez que la température ambiante augmente et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte.

NOTE:

- *Quand la température de la batterie lithium-ion devient extrêmement faible (environ -35 °C (-31 °F) ou moins) en particulier en zone froide, chauffez l'habitacle en utilisant un chauffage disponible sur le marché et démarrez le moteur quand la température de la batterie lithium-ion remonte. Quand le chauffage est utilisé, suivez les instructions dans le manuel joint à des fins de sécurité.*
- *Quand le véhicule est entreposé, en particulier en zone froide à environ -35 °C (-31 °F) ou moins, laissez le véhicule dans un garage ou un lieu similaire, de sorte que la température de la batterie lithium-ion ne descende pas très bas.*

Arrêt du moteur

- Enfoncez le commutateur du moteur pour arrêter le moteur une fois que le véhicule s'est immobilisé.
- Si le moteur reste arrêté pendant un moment après son arrêt inattendu ou s'il s'est emballé avant de s'arrêter, un déclic peut se faire entendre près du moteur au redémarrage de celui-ci. Ce n'est pas une défaillance. Laissez toujours le moteur tourner au ralenti avant de l'arrêter.

▲ AVERTISSEMENT

Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur pendant que le véhicule roule. Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule est en mouvement, le volant se bloque et il sera alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.

AVIS

- **Véhicules à boîte-pont automatique :** Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule roule, la boîte-pont automatique peut être endommagée. Évitez d'arrêter le moteur pendant la conduite.
- **Véhicules équipés d'un moteur avec un turbocompresseur :** En cas d'arrêt après une côte ou un trajet à grande vitesse, laissez tourner le moteur au ralenti pendant quelques instants (sauf en cas d'interdiction) afin de laisser refroidir le turbocompresseur et l'huile moteur. Ceci a pour but d'éviter la dégradation excessive de l'huile moteur. L'huile moteur détériorée endommage les roulements du turbocompresseur.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence, vous pouvez arrêter le moteur en pressant rapidement plus de 3 fois le commutateur du moteur ou en le maintenant enfoncé pendant plus de 2 secondes lorsque le véhicule roule.

NOTE:

Sauf en cas d'urgence, n'arrêtez pas le moteur pendant que le véhicule roule.

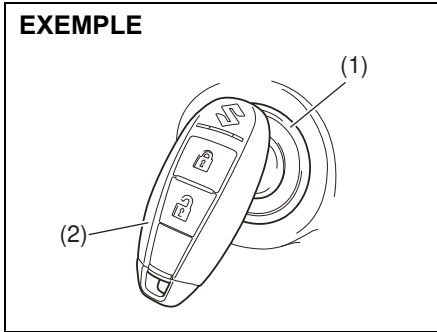
La rotation du volant et l'actionnement du frein demandent plus d'efforts lorsque le moteur est arrêté. Reportez-vous à "Freinage" dans cette section.

L'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas démarrer

La télécommande du système de démarrage par pression sans clé n'est probablement pas détectée dans la zone utile dans l'habitacle. Essayez à nouveau après avoir vérifié que la télécommande est avec vous. Si le moteur ne peut toujours pas être démarré, la batterie de la télécommande est probablement déchargée. Pour démarrer le moteur, utilisez la méthode suivante :

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Véhicules à boîte-pont manuelle : passez en position "N". Maintenez les pédales d'embrayage et de frein complètement enfoncées.
Véhicules à boîte-pont automatique : Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P", passez en position "P". Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.

EXEMPLE



58MST0302

- 3) Le message "APPUYEZ SUR BOUTON DÉMARRER" apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord. Appuyez sur le commutateur du moteur (1).
- 4) Le voyant d'avertissement principal du tableau de bord clignote dans les 10 secondes suivantes. Touchez le commutateur du moteur avec la touche VERROUILLER ou la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

NOTE:

- Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives effectuées selon la méthode précédente, un autre problème, tel qu'une batterie au plomb déchargée, est probablement en cause. Demandez une inspection à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.

- Le voyant d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage par pression sans clé s'allume pendant environ 5 secondes alors que le voyant d'avertissement principal clignote. En outre, l'écran d'information affiche un certain message à ce moment. Reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.
- Il est possible de personnaliser le système afin qu'un avertisseur sonore intérieur retentisse une fois pour avertir que la télécommande est en dehors de la zone de détection. Veuillez consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié concernant la personnalisation.
- Si la batterie de la télécommande est presque épuisée, le message correspondant apparaît sur l'écran d'information lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis. Pour de plus amples informations sur le remplacement de la batterie, reportez-vous à "Télécommande du système de démarrage par pression clé" dans section AVANT DE PRENDRE LE VOLANT.

Repasser l'allumage en mode verrouillage de direction

Boîte-pont automatique – Pour des raisons de sécurité, le mode démarrage peut revenir à verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur uniquement lorsque le levier de changement de vitesses est à la position "P", sans appuyer sur le bouton.

NOTE:

Dans le cas d'une boîte-pont automatique, le moteur ne peut pas repasser à la position verrouillage de direction si le levier de changement de vitesses n'est pas à la position "P".

Certains problèmes comme une panne du système de moteur peuvent empêcher le commutateur du moteur de repasser au mode verrouillage de direction. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI, après avoir agi comme suit :

- Verrouillez les portes à l'aide de la clé pour empêcher le vol du véhicule. (Les contacteurs de demande et la télécommande du système de démarrage par pression sans clé ne peuvent pas les verrouiller.)
- Débranchez le câble négatif de la batterie pour éviter sa décharge.

Signal sonore de rappel de mode verrouillage de direction

Si la porte du conducteur est ouverte sans que le mode d'allumage soit repassé en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur, un signal sonore retentit pour vous prévenir.

- Si vous ouvrez la porte du conducteur après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires, un avertisseur sonore extérieur intermittent retentit.
- Le signal sonore cesse si vous appuyez deux fois sur le commutateur du moteur pour ramener l'allumage en mode verrouillage de direction.

NOTE:

Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez que vous avez ramené l'allumage en mode verrouillage de direction à l'aide du commutateur du moteur puis verrouillez les portes. Si l'allumage n'est pas ramené en mode verrouillage de direction, il est impossible de verrouiller les portes au moyen d'un contacteur de demande ou de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé.

Signal sonore de verrouillage de direction

Si le verrouillage du volant ne s'engage pas à cause d'une défaillance du système lorsque l'allumage est passé en mode verrouillage de direction en pressant le com-

mutateur du moteur, puis qu'une porte (y compris le hayon) est ouverte ou fermée, le signal sonore intérieur vous avertit de cette condition par des bips courts répétés. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Filtre à particules essence (GPF) (pour modèle équipé d'un moteur K14D)

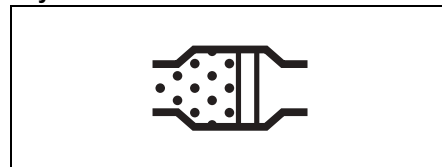
Le GPF filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement. Il en résulte que le GPF peut être obstrué en fonction des conditions de conduite. Le GPF est nettoyé par une fonction de régénération qui brûle les particules de suie dans le GPF en élevant la température des gaz d'échappement pendant les trajets ou au ralenti.

Après une certaine accumulation de particules de suie dans le GPF, le GPF est régénéré automatiquement pour éviter l'obstruction du filtre. Dès lors, vous pouvez entendre un bruit de moteur un peu plus fort et la température des gaz d'échappement peut être plus élevée suite à la combustion des particules de suie.

ATTENTION

Restez à l'écart du tuyau d'échappement lorsque le moteur tourne. Pendant la régénération du GPF, la température des gaz d'échappement peut être plus élevée.

Voyant d'alerte GPF



64J244

Si ce voyant d'alerte GPF s'allume lorsque vous conduisez, le GPF est presque obstrué. Vous devez régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Pour que le voyant d'alerte s'éteigne, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le processus prend normalement environ 25 minutes.

Les conditions optimales pour terminer le processus sont réunies lorsque le véhicule roule à une vitesse de 50 km/h (31 mph) et plus à un régime moteur supérieur à 2 000 tr/min.

Vous devez cependant conduire prudemment en respectant la limite de vitesse en vigueur et en prenant en compte les conditions de circulation.

Si vous conduisez jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du GPF est achevée.

AVIS

Veillez à régénérer le GPF quand le voyant d'alerte GPF s'allume. Si vous ne régénérez pas le GPF, le filtre restera obstrué et entraînera un dysfonctionnement du véhicule.

Conduite du véhicule avec turbocompresseur

Lisez attentivement les informations suivantes pour conduire correctement le véhicule avec turbocompresseur.

Utilisation du véhicule avec turbocompresseur

Pour éviter tout dysfonctionnement du turbocompresseur, respectez les points suivants :

- Remplacez régulièrement l'huile moteur et le filtre à huile. Si vous continuez à conduire le véhicule alors que l'huile moteur est détériorée, la lubrification et le refroidissement du turbocompresseur risquent de ne pas être correctement effectués, ce qui peut provoquer un blocage au niveau du trou de l'arbre de turbine et un bruit anormal.

- N'arrêtez pas le moteur peu de temps après avoir conduit à grande vitesse ou en montée. Laissez le moteur tourner au ralenti selon le tableau suivant pour refroidir le turbocompresseur. Coupez ensuite le moteur.

Condition de conduite juste avant l'arrêt du moteur	Temps de ralenti du moteur
Conduite à grande vitesse ou en montée	Environ 1 minute
Conduite normale en zone urbaine et en banlieue	Non nécessaire

- Lorsque le moteur est froid, ne faites pas tourner le moteur à toute vitesse et n'effectuez pas d'accélération rapide.

AVIS

Si vous utilisez incorrectement le véhicule avec le turbocompresseur, son dysfonctionnement et des dommages peuvent survenir. Manipulez-le correctement en respectant les points mentionnés ci-dessus.

SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) (Pour les modèles à moteur K14D)

Le SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) de ce véhicule est un système qui utilise des générateurs avec fonction moteur (ISG) pour commander les fonctions suivantes en fonction des situations de conduite, de manière à ce que le moteur soit plus silencieux et à améliorer la consommation de carburant. ISG signifie Générateur de démarreur intégré.

- **Fonction de régénération d'énergie à la décélération :**

Cette fonction régénère intensément à la décélération en utilisant l'ISG. Lorsque la génération lors de la conduite n'est pas requise, l'ISG peut être arrêté pour réduire la charge sur le moteur, ce qui améliore la consommation de carburant.

- **Fonction d'assistance du moteur :**

Cette fonction assiste le moteur en utilisant l'ISG en tant que moteur afin de réduire la puissance du moteur lors d'une conduite normale ou ajoute de la puissance moteur à l'accélération. Ces opérations améliorent la consommation de carburant et l'accélération.

- **Fonction de démarreur :**

Cette fonction redémarre le moteur après son arrêt par le système ENG A-STOP en utilisant l'ISG par la courroie d'entraînement.

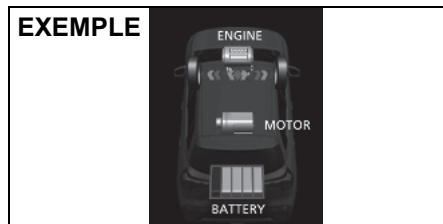
NOTE:

Lorsque vous redémarrez le moteur en appuyant sur le commutateur du moteur, le démarreur ordinaire est utilisé et vous entendez un bruit d'engagement d'engrenage.

Indicateur de flux d'énergie

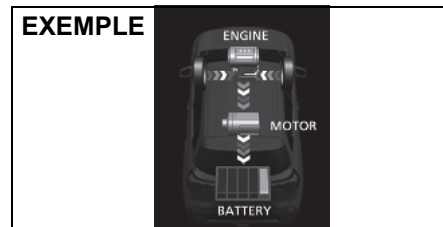
Avec l'indicateur de flux d'énergie sur le tableau de bord, vous pouvez vérifier si l'ISG fonctionne.

- Conditions de conduite normales :
L'ISG ne fonctionne pas.



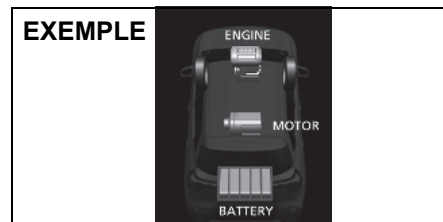
65T50580

- La fonction de régénération d'énergie en décélération est opérationnelle quand le véhicule est ralenti dans des conditions de conduite normales :
Les batteries se chargent.



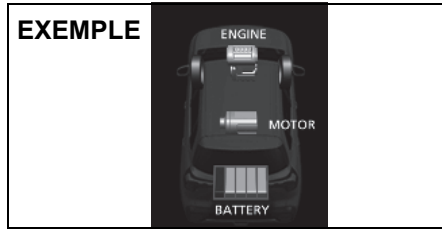
65T50590

- Le moteur a été arrêté automatiquement lorsque le véhicule s'est immobilisé :
La puissance entreposée est utilisée par des composants électriques, comme le système audio, sans que les batteries ne se chargent.

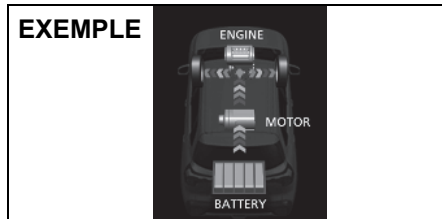


65T50600

- La fonction de moteur de démarreur opère quand le moteur a été arrêté de manière automatique :
La puissance entreposée est utilisée par l'ISG, sans que les batteries soient chargées.



- La fonction de moteur de démarreur opère à l'accélération :
L'ISG assiste le moteur.



Si toutes les conditions suivantes sont remplies, la fonction d'assistance du moteur opère.

- Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Pour une boîte-pont manuelle, le levier de changement de vitesse est sur une position autre que "N" (point mort).
- Pour une boîte-pont automatique, le levier de changement de vitesse est sur la position "D".
- La pédale de frein et/ou la pédale d'embrayage (option) n'est pas enfoncée.
- Quand le régime moteur est inférieur à 5 200 tr/min environ.
- Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé.
- La batterie lithium-ion est chargée au-delà d'un certain niveau et la température à l'intérieur de la batterie est dans la plage spécifiée.
- La température de liquide de refroidissement du moteur est supérieure à la plage spécifiée.

Indicateur de batterie

EXEMPLE



65T50630

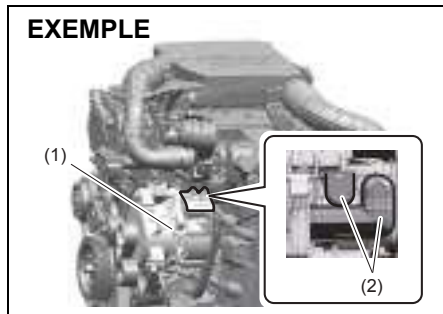
Les segments dans l'indicateur de batterie (1) fournissent une indication approximative de la charge de la batterie lithium-ion.

NOTE:

- Cet indicateur donne une indication approximative. Cette indication peut être décalée dans le temps ou différente de la charge actuelle de la batterie lithium-ion dans certaines conditions, par exemple, quand la température extérieure est faible.
- Quand le régime moteur est bas, la fonction de régénération d'énergie en décélération peut ne pas être opérationnelle.

Manipulation du Générateur de démarreur intégré (ISG)

EXEMPLE



83RM30100

- (1) Générateur de démarreur intégré (ISG)
(2) Cache de bornes

⚠ AVERTISSEMENT

- Les écoulements d'huile moteur, de liquide de frein et de liquide de refroidissement, etc. sur l'ISG peuvent provoquer un incendie ou un dysfonctionnement. Évitez d'en écla-bousser lorsque vous en versez.
- Un contact avec la borne d'ISG peut causer un choc électrique. Ne retirez pas le cache de bornes.

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) (pour un modèle à moteur K14D)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage automatique) arrête et redémarre automatiquement le moteur lors d'une décélération avant l'arrêt du véhicule et quand celui-ci s'immobilise, par exemple à un feu de circulation, afin de réduire les émissions de gaz d'échappement, la consommation de carburant et les bruits de moteur.

- Ce système arrête automatiquement le moteur dans certaines conditions. Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, serrez fermement le frein de stationnement et tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur de manière à arrêter le moteur.
- Si certaines conditions sont satisfaites, le moteur s'arrête automatiquement en décélérant (à environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont manuelle, à environ 9 km/h (6 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont automatique) jusqu'à l'arrêt. Toutefois, le moteur ne s'arrête pas automatiquement à la décélération tant que le fonctionnement du système n'est pas complètement confirmé.

NOTE:

Si votre véhicule est équipé du système automatique de chauffage et de climatisation, vous pouvez changer la condition d'arrêt automatique du moteur par l'intermédiaire de l'écran d'information. Reportez-vous à "Mode de réglage" sous "Écran d'information (tableau de bord avec compte-tours)" dans la section TABLEAU DE BORD.

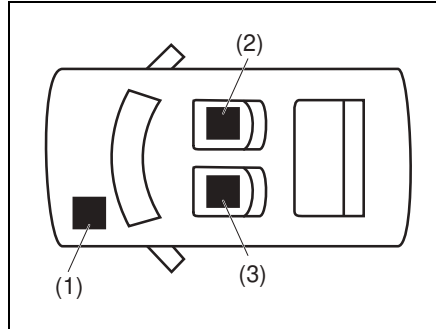


75RM054

▲ ATTENTION

- Ne quittez pas le véhicule lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP. Cela pourrait entraîner un accident.
 - Pour une boîte-pont manuelle, si vous débouclez la ceinture de sécurité du conducteur ou si vous ouvrez la porte conducteur, le moteur sera redémarré afin de vous avertir que le moteur avait été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.
 - Pour une boîte-pont automatique, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée alors que la pédale de frein est enfoncée, ou si la porte du conducteur est ouverte, le moteur sera redémarré afin de vous avertir que le moteur avait été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP.
- Si le moteur ne démarre pas automatiquement après un arrêt automatique par le système ENG A-STOP, tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur pour démarrer le moteur. Toute tentative de déplacer le véhicule quand le moteur n'a pas été encore redémarré nécessite une grande force pour tourner le volant ou appuyer sur la pédale de frein, ce qui peut provoquer un accident.

Batterie lithium-ion et convertisseur CC/CC



53SB20205

- (1) Batterie au plomb
- (2) Batterie lithium-ion
- (3) Convertisseur CC/CC

Cette batterie lithium-ion et ce convertisseur CC/CC sont utilisés exclusivement pour le véhicule équipé d'un système ENG A-STOP ou SHVS. Elle est placée sous le siège avant.

- À l'instar d'une batterie au plomb, la batterie lithium-ion se décharge progressivement. Pour éviter qu'elle ne se décharge totalement, vous devez charger la batterie lithium-ion en conduisant en continu au moins 30 minutes par mois.
- La batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC sont sans entretien.
- Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie lithium-ion, ou pour remplacer le convertisseur CC/CC, faites appel à un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

La partie supérieure du convertisseur CC/CC comporte un ventilateur de refroidissement dont vous pouvez éventuellement entendre le bruit de fonctionnement. Ceci est normal.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion et du convertisseur CC/CC peut provoquer un feu, un choc électrique ou un dysfonctionnement du système. En conséquence, observez les instructions énoncées ci-dessous :
 - Ne les déposez ou ne les démontez pas.
 - Ne les laissez pas être mouillés, par exemple, par de l'eau.
 - Ne les exposez pas à un fort impact.
 - N'appuyez pas ou ne placez par d'objet dessus.
 - Ne déposez pas les bornes ou les accessoires électriques des bornes.
- Si un objet tombe au-dessous de la batterie lithium-ion ou du convertisseur CC/CC et s'avère difficile à retirer, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI.

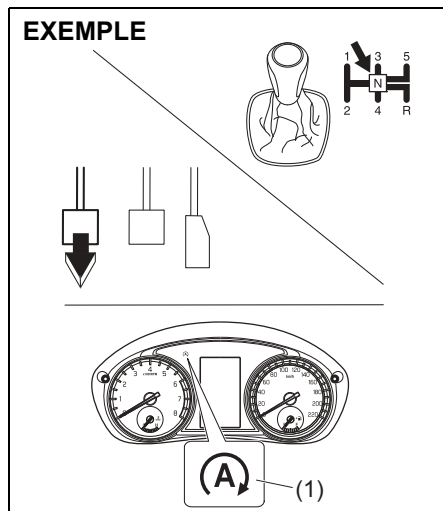
AVIS

N'obstruez pas le couvercle de la batterie lithium-ion et l'ouverture de ventilation du couvercle de convertisseur CC/CC. L'obstruction peut causer une surchauffe et un dysfonctionnement.

Arrêt/Redémarrage automatique du moteur

Modèles à boîte-pont manuelle

- 1) Faites ralentir le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.



65T50041

- 2) Le moteur s'arrête automatiquement lorsque vous décélérez à environ 15 km/h (9 mph) ou moins en appuyant sur la pédale d'embrayage, que vous mettez le levier de changement de vitesse sur "N", puis que vous relâchez la pédale d'embrayage.

Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume sur le tableau de bord.

- Le système ENG A-STOP n'arrête pas le moteur automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP".

- Durant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter, ce qui s'accompagne d'un avertisseur sonore intérieur, ou redémarrer pour garantir la sécurité.

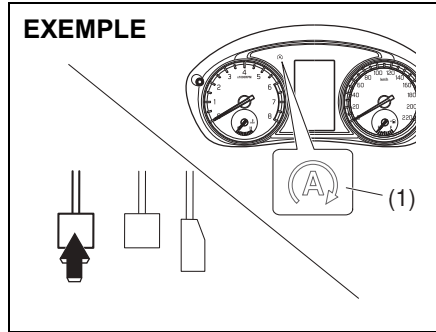
Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique".

AVIS

Durant l'arrêt automatique du moteur, ne passez pas le levier de changement de vitesse dans une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage. Si le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "N", le moteur ne redémarre pas automatiquement même si vous appuyez sur la pédale d'embrayage.

NOTE:

- La fonction d'arrêt automatique du moteur lors d'une décélération sera opérationnelle une fois que le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph) après le redémarrage du moteur.
- Même si le moteur ne s'est pas arrêté automatiquement avant l'immobilisation du véhicule (déplacement persistant à environ 15 km/h (9 mph) ou moins), le moteur peut s'arrêter automatiquement une fois que le véhicule s'arrête.
- Si le moteur a calé à cause d'un actionnement rapide de l'embrayage, il peut redémarrer quand le levier de changement de vitesse est en position "N", que le pédale d'embrayage est pressé et que les autres conditions de veille sont remplies.
- Le système audio et d'autres composants électriques peuvent être utilisés lors d'un arrêt automatique du moteur, mais la climatisation passera en mode ventilateur.
- Si le véhicule est doté d'un système automatique de chauffage et de climatisation, la vitesse des ventilateurs sera limitée durant un arrêt automatique du moteur (uniquement en mode de contrôle automatique) afin de réguler la température de l'habitacle plus longtemps.



65T50051

- 3) Que le véhicule soit arrêté ou non, une pression sur la pédale d'embrayage fait redémarrer le moteur et l'indicateur ENG A-STOP (vert) (1) s'éteint.

Lorsque le moteur est arrêté de manière automatique, une pression sur la pédale d'embrayage fait redémarrer le moteur et relance la consommation de carburant. Par conséquent, pour économiser du carburant, il est recommandé d'appuyer sur la pédale d'embrayage juste avant de reprendre la route.

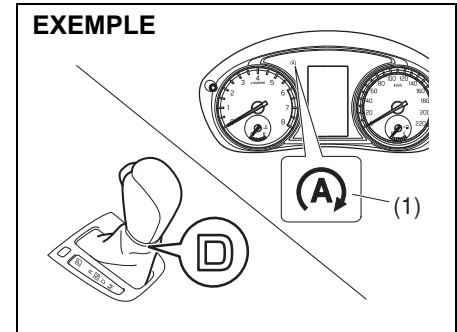
- Sans pression sur la pédale d'embrayage, le moteur peut redémarrer automatiquement si les conditions d'un redémarrage automatique du moteur sont remplies. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section, "Conditions au redémarrage automatique du moteur".

NOTE:

Lorsque le moteur est redémarré de manière automatique, les situations suivantes peuvent apparaître car le système d'aide au démarrage en côte est activé, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- Vous pouvez entendre un son provenant du compartiment moteur.
- La pédale de frein devenant plus dure, vous pouvez avoir du mal à l'enfoncer.

Modèles à boîte-pont automatique



65T50061

- 1) Une pression sur la pédale de frein pour ralentir lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D" arrête automatiquement le moteur avant que le véhicule ne s'immobilise (environ 9 km/h (6 mph) ou moins). Au même moment, le témoin ENG A-STOP (vert) (1) reste allumé.

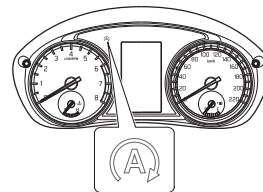
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

- Le moteur ne s'arrête pas automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies, même si vous appuyez sur la pédale de frein pour ralentir. Pour en savoir plus sur les conditions d'arrêt automatique du moteur, reportez-vous à "Conditions à l'arrêt automatique du moteur" dans cette section.
 - Pour assurer votre sécurité lorsque le moteur est arrêté automatiquement, l'avertisseur sonore intérieur peut retentir et le moteur peut caler, ou le moteur peut être redémarré.
- 2) Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, que ce soit avant ou après l'arrêt du véhicule, le moteur redémarre et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.
- Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de redémarrage automatique du moteur sont remplies, même si vous appuyez sur la pédale de frein.

NOTE:

- *Le moteur ne s'arrête pas automatiquement en cas de décélération sans appuyer sur la pédale de frein, par exemple, en utilisant le frein moteur.*
- *Le moteur peut être arrêté automatiquement lorsque le véhicule est arrêté, même si le moteur n'est pas arrêté automatiquement avant d'arrêter le véhicule (environ 9 km/h (6 mph) ou moins).*
- *Les composants électriques, tels que le système de navigation ou le système audio, peuvent être utilisés lorsque le moteur a été arrêté automatiquement, cependant, la climatisation se met en position de ventilation.*

EXEMPLE



65T50071

NOTE:

Le système d'aide au démarrage en côte est activé quand le moteur a redémarré automatiquement.

Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique

▲ AVERTISSEMENT

N'effectuez aucune des opérations suivantes lorsque le moteur a été arrêté automatiquement. Cela pourrait entraîner un accident.

	Opération/État du véhicule	Solution
Généralités	<p>Le capot du moteur ouvert</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avertisseur sonore intérieur retentit de manière intermittente. • Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. 	<p>Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "N" (pour une boîte-pont manuelle) ou "P" (pour une boîte-pont automatique). 2) Fermez correctement le capot du moteur. 3) Tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer le moteur.
Boîte-pont manuelle	<p>Détachez la ceinture de sécurité du conducteur ou ouvrez la porte du conducteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le moteur a redémarré automatiquement. • Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote à 5 reprises, puis s'éteint. 	<p>Bouclez la ceinture de sécurité du conducteur et/ou fermez la porte du conducteur.</p>
	<p>Levier de changement de vitesse passé à une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage, ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avertisseur sonore intérieur retentit de manière intermittente. • Une fois que le moteur s'est arrêté automatiquement, il cale. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. 	<p>Pour redémarrer le moteur, procédez comme suit.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "N". 2) Fermez la porte et bouclez la ceinture de sécurité. 3) Tournez le commutateur d'allumage ou appuyez sur le commutateur du moteur pour redémarrer le moteur.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Boîte-pont automatique	Détachez la ceinture de sécurité du conducteur ou ouvrez la porte du conducteur <ul style="list-style-type: none">• Le moteur a redémarré automatiquement.• Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote à 5 reprises, puis s'éteint.	Avant de prendre la route, fermez la porte et bouclez la ceinture de sécurité. En outre, suivez la procédure ci-dessous avant de sortir du véhicule. <ol style="list-style-type: none">1) Engagez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de changement de vitesse en position "P".2) Si le véhicule doit être arrêté longtemps ou si vous laissez le véhicule sans surveillance, appuyez sur le commutateur du moteur pour arrêter le moteur.
------------------------	--	--

NOTE:

Les témoins suivants ne s'allument pas dans le tableau de bord et le moteur est arrêté automatiquement.

- Voyant de dysfonctionnement, voyant de direction assistée, voyant de pression d'huile, voyant de chargement

Conditions de fonctionnement du système ENG A-STOP

Conditions de veille

Si toutes les conditions suivantes sont remplies en conduisant, l'arrêt automatique du moteur est autorisé.

Quand le moteur est démarré	<ul style="list-style-type: none"> Le moteur est démarré avec le capot moteur bien fermé. 	
Lors de la conduite	Généralités	<ul style="list-style-type: none"> Le système ENG A-STOP n'est pas désactivé ("OFF"). La batterie est chargée au-delà d'un certain niveau et la température à l'intérieur de la batterie est dans la plage spécifiée. (*1) La température du liquide de refroidissement du moteur est dans la plage spécifiée. La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée. La porte du conducteur est bien fermée. Le capot moteur est bien fermé. <p><Véhicule avec système automatique de chauffage et de climatisation></p> <ul style="list-style-type: none"> L'air des buses de sortie est suffisamment refroidi ou suffisamment chauffé avec le chauffage. Le dégivreur a été arrêté.
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"> Aucun signal de prévention d'arrêt du moteur en provenance de systèmes de commande électroniques autres que le système ENG A-STOP. (*2)
	Boîte-pont automatique	<ul style="list-style-type: none"> Le levier de changement de vitesse est en "D" ou "N". (*3) Le mode manuel n'est pas utilisé. Aucun signal de prévention d'arrêt du moteur en provenance de systèmes de commande électroniques autres que le système ENG A-STOP.

*1 : si la batterie est déchargée, par exemple si le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période ou si des composants électriques, tels que le système de navigation ou le système audio, ont été utilisés pendant une longue période alors que le moteur était arrêté, il peut s'écouler un certain temps avant que le système puisse être mis en veille.

*2 : si l'un des voyants et témoins affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrête pas automatiquement.

*3 : le système se met en veille même si le levier de changement de vitesse est sur la position "N". Cependant, le moteur s'arrête automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, et non en décélération (environ 9 km/h (6 mph) ou moins) avant de s'arrêter.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Conditions à l'arrêt automatique du moteur

Si toutes les conditions suivantes sont remplies en même temps que les conditions de veille, le moteur est arrêté automatiquement quand le véhicule ralentit avant de s'arrêter ou quand le véhicule est à l'arrêt.

Lors de la décélération avant un arrêt	Généralités	<ul style="list-style-type: none">Le système ABS ou ESP[®] n'a pas été activé.La pression à vide du servofrein est normale.
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none">La pédale d'embrayage est enfoncée, le levier de changement de vitesse est placé en position "N" puis la pédale d'embrayage est relâchée quand la vitesse du véhicule avoisine 15 km/h (9 mph) ou moins.
	Boîte-pont automatique	<ul style="list-style-type: none">La pédale de frein est enfoncée suffisamment. (*1)Le véhicule ralentit jusqu'à environ 9 km/h (6 mph) ou moins.La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.Le véhicule ne circule pas sur une côte raide.Le frein n'est pas serré brusquement.
Quand le véhicule est arrêté	Généralités	<ul style="list-style-type: none">Le système ABS ou ESP[®] n'a pas été activé.La pression à vide du servofrein est normale.
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none">Le levier de changement de vitesse est en position "N".La pédale d'embrayage est relâchée.
	Boîte-pont automatique	<ul style="list-style-type: none">Le volant n'est pas actionné.Le frein n'a pas été serré brusquement avant l'immobilisation du véhicule.La pédale de frein est enfoncée suffisamment. (*1)La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.Le véhicule n'est pas arrêté dans une côte raide.

*1 : le moteur peut ne pas s'arrêter automatiquement si vous appuyez sur la pédale de frein légèrement ou fortement.

Conditions au redémarrage automatique du moteur

Si l'une des conditions ou opérations suivantes a lieu alors que le moteur s'est arrêté automatiquement, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Généralités		<ul style="list-style-type: none"> • Le système ENG A-STOP est désactivé ("OFF"). • La batterie continue à se décharger. (*1) • Un dysfonctionnement a été détecté dans ce système. (*2) • La pression à vide du servofrein est basse. (*1) <p><Véhicule avec système automatique de chauffage et de climatisation></p> <ul style="list-style-type: none"> • La température de l'air des buses change fortement, ou la performance de refroidissement et de chauffage est insuffisante. (*1) • Le sélecteur de température a été fortement placé en direction FROID en refroidissement ou fortement placé en direction CHAUD en chauffage. (*1) • Le dégivreur a été mis en marche. (*1) • Le système ABS ou ESP[®] est activé.
Boîte-pont manuelle		<ul style="list-style-type: none"> • La pédale d'embrayage est enfoncée.
Boîte-pont automatique		<ul style="list-style-type: none"> • Vous n'appuyez pas du pied sur la pédale de frein. (*3) • La pédale d'accélérateur est enfoncée. • Le levier de changement de vitesse est placé en position "P", "R" ou "M".
En décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont manuelle, environ 9 km/h (6 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont automatique)	Généralités	<ul style="list-style-type: none"> • Le capot moteur a été ouvert.
	Boîte-pont manuelle	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse du véhicule dépasse 15 km/h (9 mph) en descendant une pente. (*1)
	Boîte-pont automatique	<ul style="list-style-type: none"> • Le levier de changement de vitesse est placé en position "N". • La pente de la route change brusquement. (*1)

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

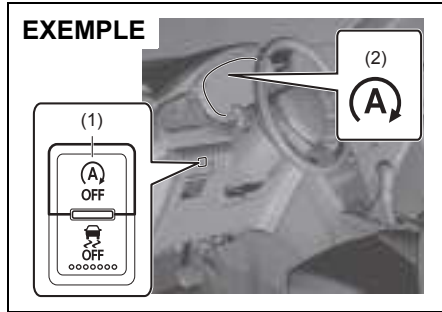
Quand le véhicule est arrêté	Généralités	<ul style="list-style-type: none">• La ceinture de sécurité conducteur n'est pas bouclée. (*1)• La porte du conducteur est ouverte. (*1)• Le véhicule roule dans une pente. (*1)• Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur. (*1)
	Boîte-pont automatique	<ul style="list-style-type: none">• Après avoir été passé en position "N", le levier de changement de vitesse est remis en position "D".

*1 : après avoir clignoté, le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint. L'avertisseur sonore intérieur peut en outre retentir en même temps.

*2 : selon les situations du dysfonctionnement, il s'agit d'un redémarrage normal ou d'un redémarrage comme indiqué en *1.

*3 : le moteur peut redémarrer automatiquement si vous appuyez légèrement sur la pédale de frein. Dans ce cas, quand vous appuyez de nouveau sur la pédale de frein, le moteur s'arrête automatiquement et le voyant ENG A-STOP (vert) s'allume de nouveau.

Commutateur ENG A-STOP "OFF"



65T50090

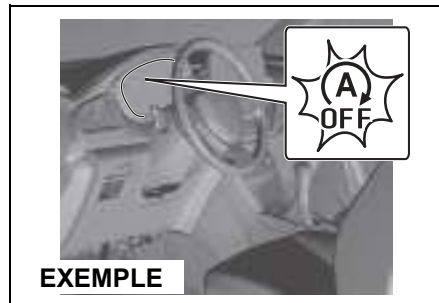
Le système ENG A-STOP peut être désactivé.

- Pour désactiver ce système, appuyez sur le commutateur ENG A-STOP "OFF" (1) de sorte que s'allume le témoin ENG A-STOP "OFF" (2).
- Pour réactiver le système, appuyez sur le commutateur (1) de sorte que le témoin s'éteigne.
- Chaque fois que le moteur est arrêté manuellement, le système est réactivé et le témoin ENG A-STOP "OFF" (2) s'éteint.

NOTE:

Une pression sur le commutateur ENG A-STOP "OFF" (1) durant un arrêt automatique du moteur fait redémarrer le moteur automatiquement et le témoin ENG A-STOP "OFF" (2) s'allume.

- Le témoin ENG A-STOP "OFF" (orange) du tableau de bord s'allume ou clignote dans les cas suivants, pas seulement pour vous avertir que le système ENG A-STOP ou le système SHVS est désactivé. S'il clignote, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'effectuer un entretien.
 - Si le système fonctionne normalement quand le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le témoin s'allume environ 2 secondes, puis s'éteint.
 - En cas de défaillance du système, le témoin clignote quand vous tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. (Le système ENG A-STOP ne fonctionnera pas correctement.)



65T50100

- Le témoin clignote quand vous mettez le contact si l'une des conditions ci-dessous est remplie. Le système ENG A-STOP ou le système SHVS n'interviennent pas correctement quand le témoin clignote. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 - Il peut y avoir un problème avec le système ENG A-STOP ou le système SHVS.
 - Il est prévu un remplacement de composants du système SHVS ou de la batterie au plomb.




NOTE:




Si le témoin clignote durant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'information

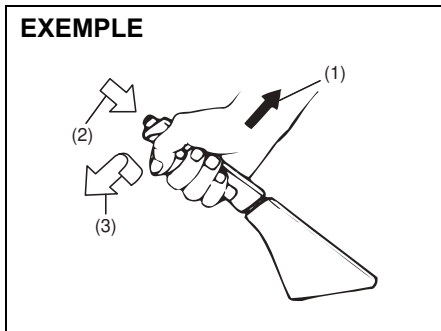
L'écran d'information affiche des messages pour vous signaler certains problèmes avec le système ENG A-STOP.

Message d'information	Cause et remède
 <p>52RM30650</p>	<p>Le système ENG A-STOP ne peut pas arrêter le moteur de manière automatique parce que l'une des conditions d'actionnement n'est pas remplie.</p> <p>Pour en savoir plus, reportez-vous à "Précautions à prendre lorsque le moteur est arrêté de manière automatique" décrit ci-dessus.</p>
 <p>52RM30660</p>	<p>Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les températures aux bouches de climatisation ont considérablement changé après l'arrêt automatique du moteur, à un point qui affecte le rendement de refroidissement/chauffage.• Le dégivreur a été mis en marche.• La batterie lithium-ion s'est fortement déchargée.• Un certain temps s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur.
 <p>52RM30890</p>	<p>Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite.</p> <ul style="list-style-type: none">• La dépression négative du servofrein a chuté.

Message d'information	Cause et remède
 <p style="text-align: center;">MOTEUR REDÉMARRÉ</p> <p style="text-align: right; font-size: small;">52RM30670</p>	<p>Le moteur redémarre automatiquement parce que l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur est satisfaite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dégivreur a été mis en marche. • Vous détachez la ceinture de sécurité du conducteur. • La porte du conducteur est ouverte. • Le véhicule est démarré pour progresser dans une pente, etc.
 <p style="text-align: right; font-size: small;">52RM30680</p>	<p>Le moteur s'arrête parce que l'une des opérations suivantes est effectuée pendant l'arrêt automatique du moteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le capot est ouvert. • Pour une boîte-pont manuelle, vous passez le levier de changement de vitesse à une position autre que "N" sans enfoncer la pédale d'embrayage et vous ouvrez la porte du conducteur avec la ceinture de sécurité du conducteur détachée. <p>Redémarrez le moteur de manière normale. Reportez-vous à "Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)" dans cette section pour plus de détails.</p>
<p>Boîte-pont manuelle</p>  <p style="text-align: right; font-size: small;">52RM30690</p>	<p>Le levier de changement de vitesse est déplacé à une position autre que "N" sans que la pédale d'embrayage soit enfoncée lors d'un arrêt automatique du moteur.</p> <p>Pour redémarrer le moteur, placez le levier de changement de vitesse en position "N" et appuyez sur la pédale d'embrayage.</p>

Levier de frein de stationnement

EXEMPLE



54G039

- (1) Serrage
- (2) Desserrage
- (3) Desserrage

Le levier de frein de stationnement est situé entre les deux sièges avant. Pour engager le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein et tirez à fond sur le levier de frein de stationnement. Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein, tirez légèrement sur le levier de frein de stationnement, appuyez du pouce sur le bouton se trouvant à l'extrémité de ce levier et abaissez le levier en position originale.

Sur les véhicules à boîte-pont automatique, engagez toujours le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position "P". Si le véhicule est garé dans une pente en position "P" avant serrage du frein de stationnement, il sera ensuite difficile de sortir de cette position pour rouler en raison du poids du véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, dégagez le levier de changement de vitesse de la position "P" avant de desserrer le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne faites jamais rouler le véhicule avec le frein de stationnement serré : l'efficacité des freins arrière risque d'être réduite par la surchauffe, la durée de vie des freins en sera réduite ou une détérioration définitive des freins peut en résulter.**
- **Si le frein de stationnement n'est pas parfaitement efficace ou s'il s'avère impossible de le desserrer complètement, faites immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.**

⚠ AVERTISSEMENT

Engagez toujours le frein de stationnement à fond avant de quitter le véhicule sinon celui-ci risque de se mettre en mouvement tout seul et d'être à l'origine d'un accident. En stationnement, vérifiez si le levier de changement de vitesse des véhicules à boîte-pont manuelle est en marche arrière ou en première et celui des véhicules avec boîte-pont automatique en position "P". Même si la boîte-pont est en prise ou en position de stationnement, n'oubliez pas d'engager le frein de stationnement à fond.

▲ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule par temps extrêmement froid, procédez de la manière suivante :

- 1) Engagez le frein de stationnement.
- 2) Boîte-pont manuelle – arrêtez le moteur et passez la marche arrière ou la première.
Boîte-pont automatique – sélectionnez la position "P" et arrêtez le moteur.
- 3) Sortez du véhicule et placez des cales sous les roues.
- 4) Desserrez le frein de stationnement. Lorsque vous reprenez votre véhicule, avant toute chose, engagez le frein de stationnement et enlevez les cales des roues.

▲ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet, de pulvérisateurs, de canettes ou d'objets en plastique (lunettes, boîtiers de CD, etc.) dans un véhicule en plein soleil. La température à l'intérieur du véhicule peut causer les événements suivants :

- Du gaz peut fuir d'un briquet ou d'un pulvérisateur et peut provoquer un incendie.
- Les lunettes, les cartes en plastique ou boîtiers de CD, etc. peuvent se déformer ou se fissurer.
- Les canettes de soda peuvent se fissurer.

Signal sonore de rappel de frein de stationnement

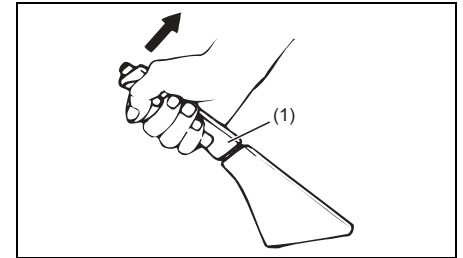
Un signal sonore retentit de manière intermittente pour vous rappeler de relâcher le frein de stationnement si vous démarrez le véhicule sans avoir relâché ce frein. Vérifiez si le frein de stationnement est totalement relâché et si le voyant d'alerte de système de freinage s'éteint.

Précautions à prendre lors du stationnement

Appliquez fermement le frein de stationnement

Lorsque vous gardez le véhicule sur un endroit plat

- 1) Avec la pédale de frein enfoncée, serrez fermement le levier du frein de stationnement.



65T50740

(1) Levier de frein de stationnement

- 2) Déplacez le levier de changement de vitesse en position "P". (véhicules avec boîte-pont automatique uniquement)
- 3) Relevez lentement votre pied de la pédale de frein et vérifiez que le véhicule ne bouge pas.

ATTENTION

Si vous utilisez le frein de stationnement par temps froid, il peut arriver qu'il soit gelé et qu'il soit impossible de desserrer le levier du frein de stationnement. Dans ce cas, évitez de vous garer dans une pente et garez-vous plutôt sur un terrain plat.

NOTE:

Boîte-pont automatique - Même lorsque vous garez le véhicule pour une courte durée dans un endroit plat, placez le levier de changement de vitesse en position "P".

Lorsque vous garez le véhicule dans une pente

Effectuez les étapes 1) et 2) décrite à "Lorsque vous garez le véhicule sur un endroit plat".

- 4) Bloquez le véhicule en plaçant une cale disponible dans le commerce ou une pierre, etc. sous les pneus de sorte que le véhicule ne bouge pas.

AVERTISSEMENT

Évitez de vous garer sur une pente raide. Sinon, il est possible qu'un accident se produise, par exemple si le véhicule se mettait accidentellement en mouvement alors que personne n'est au volant.

Lorsque le moteur tourne, le ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur) peut tourner soudainement

Le ventilateur de refroidissement (ventilateur de radiateur) dans le compartiment moteur peut s'arrêter et tourner automatiquement en fonction des conditions de température du liquide de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT

Si vous vous approchez d'un ventilateur de refroidissement (ventilateur de radiateur) en rotation, vos mains, vos cheveux et vos vêtements risquent d'être happés et de provoquer des blessures.

Lorsque le moteur tourne, même si le ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur) s'arrête, il peut tourner automatiquement. Par conséquent, ne vous approchez pas du ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur).

Après l'arrêt du moteur, le ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur) peut tourner

Si la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée, le ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur) dans le compartiment moteur continue de tourner. Ce n'est cependant pas anormal. Si la température du liquide de refroidissement du moteur diminue, le ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur) s'arrête automatiquement.

AVERTISSEMENT

Si vous vous approchez d'un ventilateur de refroidissement (ventilateur de radiateur) en rotation, vos mains, vos cheveux et vos vêtements risquent d'être happés et de provoquer des blessures.

Par conséquent, ne vous approchez pas du ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur) qui tourne.

En cas de déplacement du véhicule

En cas de déplacement du véhicule, démarrez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez en roue libre alors que le moteur est coupé, vous devrez exercer une force plus importante que la normale pour tourner le volant ou appuyer sur la pédale de frein, ce qui pourrait provoquer un accident. Ne roulez pas en roue libre sur une pente descendante lorsque le moteur est coupé.

Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule



69RHS172

Ne faites pas de sieste dans le véhicule lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule en raison des conditions environnantes et de la direction du vent, ce qui peut provoquer une intoxication au monoxyde de carbone.
- Le levier de changement de vitesse pourrait changer de position involontairement, ou la pédale d'accélérateur pourrait être enfoncée accidentellement, provoquant un accident.
- Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur pendant votre sommeil, le moteur et le système d'échappement risquent de surchauffer et de provoquer un incendie.

Lorsque vous garez le véhicule à l'extérieur un jour de neige

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous garez le véhicule sous l'avant-toit ou les arbres, la neige tombée peut heurter le toit du véhicule et le bosseler. Ne garez pas le véhicule sous l'avant-toit ou les arbres un jour de neige.
- Si vous garez le véhicule à l'extérieur un jour de neige, les bras d'essuie-glace peuvent être déformés et les balais d'essuie-glace peuvent être gelés sur le pare-brise, en raison du poids de la neige. Lorsque vous garez le véhicule à l'extérieur, relevez les bras d'essuie-glace.

Ne garez pas le véhicule à proximité de matériaux inflammables

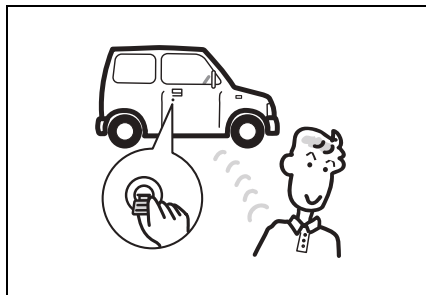


69RHS174

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous garez le véhicule près de matériaux inflammables, les tuyaux d'échappement et les gaz d'échappement, en devenant chauds, entraîneront un risque d'incendie. Ne garez pas le véhicule près de matériaux inflammables tels que de l'herbe sèche, des déchets de papier et du contreplaqué.

Lorsque vous quittez le véhicule, arrêtez le moteur et verrouillez les portes



69RHS054

Même si vous quittez le véhicule pour une courte durée, ne laissez pas d'argent ou d'objets de valeur à l'intérieur, car il y a un risque de vol.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous laissez le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne, des problèmes tels qu'un incendie ou un vol peuvent survenir. Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.

Ne laissez pas d'ordinateur et de téléphone portable dans le véhicule

Il existe un risque de vol, ou ces articles pourraient être endommagés par l'humidité ou les changements de température.

Ne laissez pas de briquets et de lunettes dans le véhicule



69RHS175

⚠ AVERTISSEMENT

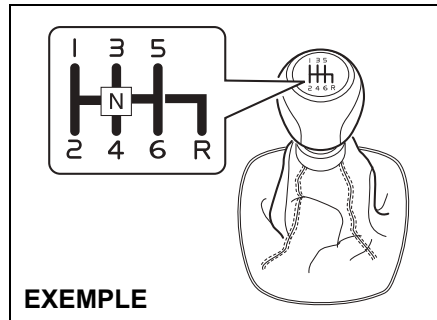
- Étant donné que l'intérieur du véhicule se réchauffe lorsqu'il est garé dans des zones où un fort ensoleillement entraîne une augmentation de la température, il existe un risque d'allumage spontané des briquets ou des bombes aérosol, d'incendie dû à une explosion, de déformation ou de fissure des lunettes, des cartes en plastique ou des boîtiers de CD, ou de rupture des canettes de boisson gazeuse. Lorsque vous vous gardez dans ces zones, ne laissez pas de briquets, d'aérosols, de produits en plastique (lunettes, cartes en plastique, boîtiers de CD, etc.) ou de canettes de boissons gazeuses dans le véhicule.
- Lorsque des objets sont poussés ou que les sièges sont déplacés, il est possible que du gaz s'échappe et provoque un incendie. Ne placez pas d'accessoires tels que des briquets ou des bombes aérosol avec des pièces de fonctionnement exposées dans la boîte à gants, dans les compartiments de rangement, entre les sièges, sur le plancher, etc.

Utilisation de la boîte-pont

⚠ AVERTISSEMENT

N'accrochez pas d'objets sur le levier de changement de vitesse et n'utilisez pas celui-ci comme accoudoir. Cela pourrait empêcher le bon fonctionnement du levier de changement de vitesse et provoquer son dysfonctionnement, ce qui peut causer un accident.

Boîte-pont manuelle



EXEMPLE

61MS2A004

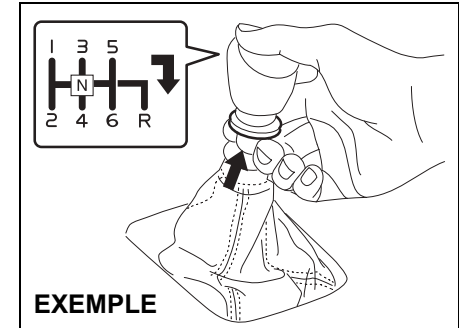
Démarrage

Pour démarrer, enfoncez la pédale d'embrayage à fond et passez en 1ère. Desserrez le frein de stationnement et

relâchez progressivement l'embrayage. Dès que le bruit de fonctionnement du moteur commence à changer, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur tout en continuant à libérer progressivement l'embrayage.

Passage des vitesses

Toutes les vitesses de marche avant sont synchronisées, ce qui permet un passage des vitesses silencieux et facile. Enfoncez la pédale d'embrayage à fond avant de changer de vitesse. Veillez à ce que le régime moteur ne monte pas dans la zone rouge du compte-tours.



EXEMPLE

61MS2A005

Marche arrière (modèles 6MT) : tout en soulevant la couronne, déplacez le levier de changement de vitesse vers la droite et engagez-le.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Vitesses maximales admissibles en rétrogradage

Pour les modèles à moteur K14C

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	20 (12)
3ème à 2ème	85 (52)
4ème à 3ème	130 (80)
5ème à 4ème	175 (108)*
6ème à 5ème	210 (130)*

Pour les modèles à moteur K14D

Rétrogradage	km/h (mph)
2ème à 1ère	20 (12)
3ème à 2ème	90 (55)
4ème à 3ème	145 (90)
5ème à 4ème	200 (124)*
6ème à 5ème	240 (149)*

*NOTE:

Vous pouvez ne pas accélérer jusqu'à la vitesse maximale autorisée en fonction des circonstances du trajet et de l'état du véhicule.

AVIS

En rétrogradant, ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée pour la vitesse inférieure suivante au risque d'endommager le moteur et la boîte-pont.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant d'entamer une descente longue ou raide, réduisez la vitesse et rétrogradez. Le moteur fournira alors de lui-même une force de freinage. Un usage excessif des freins risque de se traduire par une surchauffe et une perte complète d'efficacité.
- Sur les routes glissantes, ralentissez avant de rétrograder. Des variations brusques et importantes du régime moteur risquent de causer une perte de traction et, en conséquence, une perte de contrôle du véhicule.

AVIS

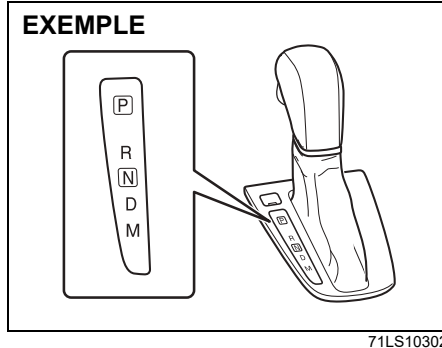
Pour passer la marche arrière, le véhicule doit être à l'arrêt complet.

AVIS

- Pour éviter toute détérioration de l'embrayage, ne laissez pas le pied reposer sur la pédale tout en roulant et n'utilisez pas l'embrayage pour retenir le véhicule dans une pente. Enfoncez la pédale d'embrayage à fond pour changer de vitesse.
- N'emballez pas le moteur lors du changement de vitesse ou du démarrage. L'emballement du moteur peut raccourcir sa durée de vie et affecter la douceur du changement de vitesse.

Boîte-pont automatique

Levier de changement de vitesse

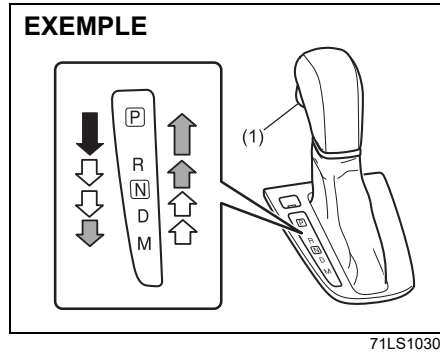


Le levier de changement de vitesse ne peut quitter la position "P" que si le commutateur d'allumage occupe la position "ON" ou le mode d'allumage est contact mis et la pédale de frein est enfoncée.




AVERTISSEMENT

Appuyez toujours sur la pédale de frein avant de sortir de la position "P" (ou "N" quand le véhicule est à l'arrêt total) à une position de marche avant ou arrière pour empêcher le véhicule de se déplacer de façon imprévue lors de la manœuvre.

Le levier de changement de vitesse est doté d'un mécanisme de verrouillage pour empêcher tout changement accidentel. Pour changer de vitesse :



(1) Bouton

	Changement de vitesse avec le bouton (1) et la pédale de frein enfoncés.
	Changement de vitesse avec le bouton (1) enfoncé.
	Changement de vitesse sans bouton (1) enfoncé.

NOTE:

- Déplacez toujours le levier de changement de vitesse sans enfoncer le bouton (1) sauf pour passer de "P" à "R", de "D" à "M", de "N" à "R" ou de "R" à "P". Si vous enfoncez toujours le bouton (1) lors d'un changement de vitesse, vous risquez de passer en "P", "R" ou "M" par erreur.
- Si le genou du conducteur ou du passager heurte le levier de changement de vitesse pendant la conduite, ce dernier pourrait se déplacer et changer subitement de vitesse.

Utilisez les positions du levier de changement de vitesse comme suit :

"P" (stationnement)

Cette position assure le verrouillage de la boîte-pont en prise quand le véhicule est garé ou au démarrage du moteur. Ne passez en position de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

"R" (marche arrière)

Passez dans cette position pour effectuer une marche arrière depuis l'arrêt complet du véhicule. Vérifiez que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

AVIS

Ne déplacez pas le levier de changement de vitesse en "R" lorsque le véhicule se déplace vers l'avant, sous peine d'endommager la boîte-pont. Si vous passez en "R" à une vitesse supérieure à 11 km/h (7 mph), la boîte-pont ne passera pas en marche arrière.

"N" (point mort)

Utilisez cette position pour redémarrer le moteur si celui-ci cale pendant que le véhicule est en mouvement. Cette position peut également être utilisée, en même temps que la pédale de frein est enfoncée, quand le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne au ralenti.

"D" (Drive)

Utilisez cette position pour toute conduite normale.

Quand le levier de changement de vitesse est en position "D", appuyez sur la pédale d'accélérateur pour rétrograder automatiquement. Plus la vitesse du véhicule est grande, plus la pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour rétrograder.

"M" (mode manuel)

Utilisez cette position pour rouler en mode manuel.

Reportez-vous à "Mode manuel" plus loin dans cette section pour des détails sur l'utilisation du mode manuel.

ATTENTION

Pour les véhicules équipés du système de démarrage par pression sans clé, si vous ne pouvez pas appuyer fermement sur le commutateur du moteur, celui-ci peut ne pas démarrer. Même si vous passez le levier de changement de vitesse en position "R" ou "D" sans que le moteur tourne, le véhicule ne bougera pas. Si vous essayez de déplacer le véhicule dans la condition susmentionnée, il peut se déplacer dans des directions inattendues sur une pente, etc. Cela peut causer un accident. Pour démarrer le moteur, appuyez fermement sur le commutateur du moteur. En outre, veillez à ce que le moteur tourne en vérifiant le son du moteur ou les voyants et témoins.

AVIS

Pour éviter toute dégradation de la boîte-pont automatique, respectez bien les conseils suivants :

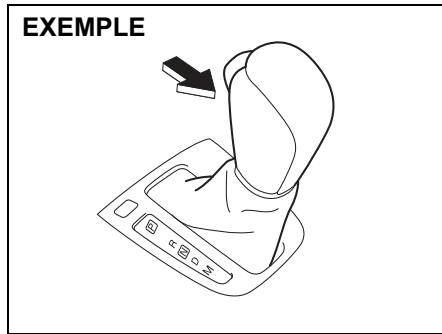
- Le véhicule doit être à l'arrêt complet avant de passer sur "P" ou "R".
- Ne passez pas de "P" ou "N" à "R", "D" ou "M" quand le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti.
- N'emballez pas le moteur quand la boîte-pont est en position de prise ("R", "D" ou "M") et que les roues avant sont bloquées.
- Ne retenez pas le véhicule sur une pente à l'aide de l'accélérateur. Utilisez les freins.

NOTE:

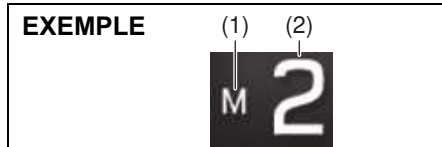
Lorsque vous mettez le levier de changement de vitesse en position "P" et arrêtez le moteur avant de tirer le levier de frein de stationnement, si vous essayez de redémarrer le moteur et de mettre le levier de changement de vitesse dans une position autre que "P", cela peut réduire la capacité du levier de changement de vitesse, ou un bruit et un choc inhabituels peuvent se produire. Ce n'est cependant pas anormal.

Mode manuel

La boîte-pont automatique peut changer automatiquement de vitesse. En mode manuel, vous pouvez changer de vitesse de la même manière qu'avec une boîte-pont manuelle conventionnelle. Pour utiliser le mode manuel, déplacez le levier de changement de vitesse de "D" à "M".



71LS10304



52RM30030

- (1) Témoin de mode manuel
(2) Rapport engagé

L'écran d'information affiche le témoin de mode manuel (1) et la position du rapport engagé (2).

NOTE:

- Le rapport engagé indiqué à l'écran d'information lorsque vous passez de "D" à "M" est la vitesse automatiquement sélectionnée lorsque le levier de changement de vitesse était en "D".
- Vous pouvez passer temporairement en mode manuel en tirant la manette de changement de vitesse du volant vers vous lorsque le levier de changement de vitesse est en "D".

Passage en mode manuel

Vous pouvez passer de 1ère en 6ème en fonction de la vitesse du véhicule.

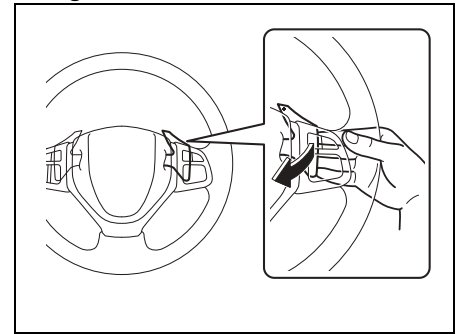
NOTE:

- Lorsque le moteur s'emballé, la vitesse supérieure est automatiquement engagée pour éviter d'endommager le moteur et la boîte-pont.
- Lorsque la vitesse du véhicule devient lente, la vitesse inférieure est automatiquement engagée et, lorsque le véhicule s'arrête, le rapport engagé sera la 1ère, sans devoir déplacer le levier de changement de vitesse.
- Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur sur une certaine distance, la boîte rétrograde automatiquement même si le levier de changement de vitesse est en mode manuel.

NOTE:

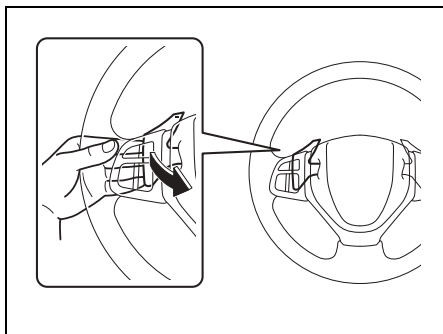
Lorsque vous changez de vitesse, la boîte-pont peut parfois ne pas passer à la vitesse désirée et un signal sonore retentit à la place. Ceci afin de maintenir une bonne maniabilité et protéger la boîte-pont.

Utilisation de la manette de changement de vitesse



71LS10306

Pour passer à la vitesse supérieure, tirez vers vous le côté "+" de la manette de changement de vitesse située sur le côté droit du volant. Lorsque vous retirez le doigt du commutateur, celui-ci revient à la position d'origine.



71LS10307

Pour passer à la vitesse inférieure, tirez vers vous le côté "–" de la manette de changement de vitesse située sur le côté gauche du volant. Lorsque vous retirez le doigt du commutateur, celui-ci revient à la position d'origine.

NOTE:

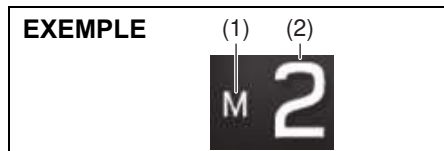
- Pour changer continuellement de vitesse, retirez le doigt de la manette de changement de vitesse, puis tirez à nouveau celle-ci. Vous ne pouvez pas changer continuellement de vitesse en maintenant la manette de changement de vitesse tirée vers vous.
- Lorsque vous tirez simultanément les côtés "+" et "–" de la manette de changement de vitesse, aucun changement de vitesse ne se produit.

Annulation du mode manuel

Pour annuler le mode manuel, déplacez le levier de changement de vitesse de "M" à "D".

Mode manuel temporaire

Tirez la manette de changement de vitesse vers vous en roulant lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D". L'écran d'information affiche le témoin de mode manuel (1) et la position du rapport engagé (2).



52RM30030

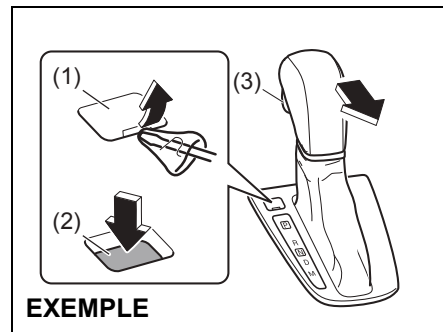
- (1) Témoin de mode manuel
- (2) Rapport engagé

Le mode manuel temporaire peut être automatiquement annulé dans les circonstances suivantes.

- Lorsque vous pressez et maintenez la pédale d'accélérateur pendant un certain temps sans changer de vitesse.
- Lorsque la vitesse de conduite devient lente.

Si vous ne pouvez pas changer de vitesse avec la boîte-pont automatique lorsque le levier est en position "P"

Véhicule à conduite à gauche



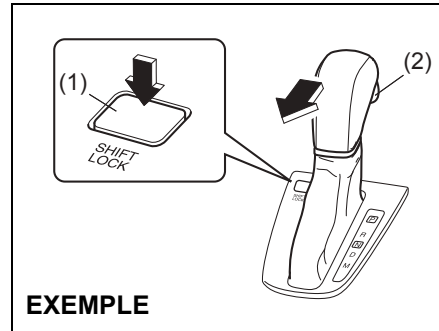
83RM30190

Les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique ont une fonction de verrouillage de stationnement électronique. Si la batterie du véhicule est déchargée ou le véhicule présente un autre dysfonctionnement électrique, il est impossible de sortir la boîte-pont automatique de la position de stationnement de la façon normale. Le démarrage avec une batterie de secours peut suffire à résoudre le problème. Si ce n'est pas le cas, utilisez la procédure ci-dessous. Cette procédure permet de quitter la position de stationnement.

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Si le moteur tourne, arrêtez-le.
- 3) Assurez-vous que la clé est à la position "ON" ou "ACC" ou que le mode d'allumage est contact mis ou accessoires.
- 4) Retirez le cache (1) à l'aide d'un tournevis à lame plate enveloppé d'un chiffon, comme indiqué sur l'illustration.
- 5) Le bouton de déverrouillage (2) étant enfoncé à l'aide d'une clé ou d'une tige à bout plat, poussez le bouton (3) et placez le levier de changement de vitesse dans la position désirée.

Cette procédure est à utiliser en cas d'urgence uniquement. Si vous devez utiliser cette procédure fréquemment, ou si elle ne fonctionne pas comme décrit, amenez le véhicule chez votre concessionnaire pour réparation.

Véhicule à conduite à droite



71LS10311

Les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique ont une fonction de verrouillage de stationnement électronique. Si la batterie du véhicule est déchargée ou le véhicule présente un autre dysfonctionnement électrique, il est impossible de sortir la boîte-pont automatique de la position de stationnement de la façon normale. Le démarrage avec une batterie de secours peut suffire à résoudre le problème. Si ce n'est pas le cas, utilisez la procédure ci-dessous. Cette procédure permet de quitter la position de stationnement.

- 1) Vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond.
- 2) Si le moteur tourne, arrêtez-le.
- 3) Assurez-vous que la clé est à la position "ON" ou "ACC" ou que le mode d'allumage est contact mis ou accessoires.
- 4) Le bouton de déverrouillage (1) étant enfoncé, pressez le bouton (2) et placez le levier de changement de vitesse dans la position désirée.

Cette procédure est à utiliser en cas d'urgence uniquement. Si vous devez utiliser cette procédure fréquemment, ou si elle ne fonctionne pas comme décrit, amenez le véhicule chez votre concessionnaire pour réparation.

Témoin de changement de vitesse

EXEMPLE



52RM30410

(1) Témoin de changement de vitesse

Dans les cas suivants, le témoin de changement de vitesse s'affiche sur l'écran d'information lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou si le mode d'allumage est contact mis.

- Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, lorsque le levier de changement de vitesse n'est pas en "N".
- Pour un véhicule à boîte-pont automatique, en cas d'utilisation du mode manuel.
- Pour les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse, quand le système n'est pas utilisé.

Le système de commande électronique surveille les conditions de conduite (telles que la vitesse du véhicule et/ou le régime moteur) et affiche le rapport optimal en fonction de votre conduite et l'indique à l'écran.

Véhicule à boîte-pont manuelle

Si la flèche HAUT/BAS s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse supérieure ou inférieure. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Véhicule à boîte-pont automatique (en cas d'utilisation du mode manuel)

Si la flèche HAUT s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse supérieure jusqu'à ce que la flèche disparaisse. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Sur les modèles avec moteur K14C et boîte-pont automatique, si la flèche vers le BAS s'affiche en roulant, nous vous recommandons de passer à la vitesse inférieure jusqu'à ce que la flèche disparaisse. Il s'agit du rapport optimal pour une conduite permettant de réduire un régime excessif et une fatigue du moteur ainsi que d'améliorer la consommation de carburant.

Pour plus de détails sur l'utilisation de la boîte-pont, reportez-vous à "Utilisation de la boîte-pont", dans cette section.

AVERTISSEMENT

Le témoin de changement de vitesse est conçu pour indiquer la vitesse optimale en fonction de votre conduite ; le conducteur reste toujours responsable de sa conduite ou de ses changements de vitesse.

Pour rouler en toute sécurité, ne fixez pas le témoin de changement de vitesse, portez votre attention sur la conduite et passez à la vitesse supérieure ou inférieure en fonction des besoins.

NOTE:

- Pour la boîte-pont manuelle, le témoin de changement de vitesse n'est pas indiqué lorsque la boîte se trouve en position "N".
- Pour la boîte-pont manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage lorsque la flèche HAUT/BAS est affichée, cette indication disparaît.
- En conduite classique, la flèche HAUT/BAS disparaît quand vous relevez votre pied de la pédale d'accélérateur.



Toutefois, si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif et que celui-ci est en fonctionnement, la flèche HAUT/BAS (pour les véhicules à boîte-pont manuelle), la flèche HAUT (pour les véhicules à boîte-pont automatique en cas d'utilisation du mode manuel) ou la flèche BAS (pour les modèles avec moteur K14C et boîte-pont automatique, en cas d'utilisation du mode manuel) peut rester affichée de manière continue en fonction des conditions de conduite. Cela signifie que la vitesse indiquée est appropriée à la vitesse de croisière actuelle.

- L'indication du témoin de changement de vitesse peut différer en fonction de la condition du véhicule et/ou de la situation de conduite, même à vitesse du véhicule et régime moteur identiques.
- Si l'un des systèmes électriques comme le système d'assistance au freinage par radar ou le système ESP[®] est en fonctionnement, le témoin de changement de vitesse disparaîtra temporairement.


FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Exemple de témoin de changement de vitesse


Boîte-pont manuelle

Indication	Description
	Une vitesse inférieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse supérieure est recommandé. <ul style="list-style-type: none">• Dans ce cas, il convient de passer à la vitesse supérieure.
	Une vitesse supérieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse inférieure est recommandé. <ul style="list-style-type: none">• Dans ce cas, il convient de passer à la vitesse inférieure.

Boîte-pont automatique (en cas d'utilisation du mode manuel)

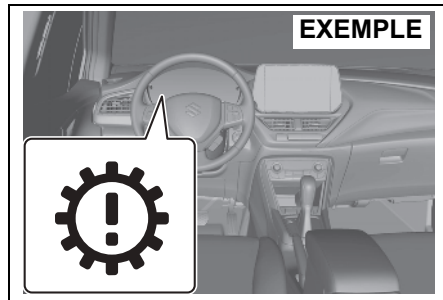
Indication	Description
	Une vitesse inférieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse supérieure est recommandé. <ul style="list-style-type: none">• Dans ce cas, le passage en 3ème ou à une vitesse supérieure est recommandé.

Boîte-pont automatique (pour les modèles avec moteur K14C et boîte-pont automatique) (en cas d'utilisation du mode manuel)

Indication	Description
	Une vitesse supérieure est sélectionnée en fonction de la vitesse du véhicule et/ou du régime moteur. Le passage à une vitesse inférieure est recommandé. <ul style="list-style-type: none">• Dans ce cas, il est recommandé de rétrograder en 1ère.

Lorsque vous conduisez le véhicule avec une boîte-pont automatique (AT) (si équipé)

Voyant d'alerte de boîte-pont



65T50170

Le voyant d'alerte de la boîte-pont est situé dans le tableau de bord.

- S'il y a un problème avec la boîte-pont automatique, ce témoin peut s'allumer lorsque le commutateur du moteur est en mode contact mis. Si le voyant d'alerte de boîte-pont s'allume, arrêtez immédiatement de conduire et consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Signal sonore de la position "R"

Le signal sonore se déclenche lorsque vous passez en position "R" pour avertir le conducteur que le levier de changement de vitesse est en position "R".

NOTE:

Ce signal sonore n'est pas utilisé pour signaler la marche arrière du véhicule aux personnes se trouvant à l'extérieur du véhicule.

Veillez à ne pas appuyer sur la mauvaise pédale

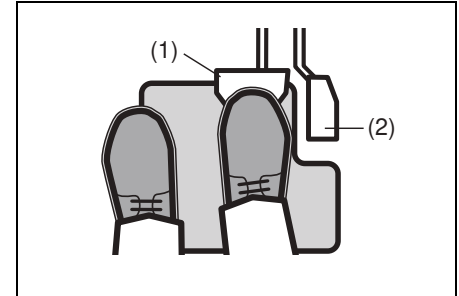
Pour éviter toute erreur de manipulation des pédales, touchez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein avec votre pied pour vérifier leur position avant de démarrer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de confondre la pédale d'accélérateur avec la pédale de frein, ou vice-versa, peut provoquer des accidents.

Veillez à ne pas appuyer sur la mauvaise pédale.

Appuyez sur la pédale de frein avec le pied droit



64L20140

- (1) Pédale de frein
- (2) Pédale d'accélérateur

Il est impossible d'effectuer un freinage correct avec le pied gauche. Prenez l'habitude d'appuyer sur la pédale de frein uniquement avec le pied droit.

Utilisation du levier de changement de vitesse

- Lorsque vous répétez les passages en marche avant et en marche arrière, vous pouvez oublier que le levier de changement de vitesse est en position "R". Peu après avoir fait marche arrière, déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à "N".
- Lorsque vous répétez le mouvement de va-et-vient du véhicule pour changer de direction, arrêtez complètement le véhicule, puis actionnez le levier de changement de vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

L'actionnement du levier de changement de vitesse avec la pédale d'accélérateur enfoncée peut provoquer une mise en mouvement soudaine du véhicule et entraîner un accident.

N'actionnez jamais le levier de changement de vitesse lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée.

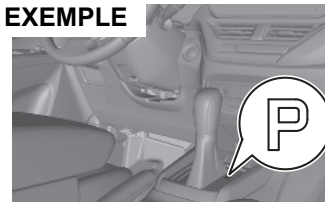
Contrôle visuel de la position du levier de changement de vitesse

Vérifiez visuellement la position du levier de changement de vitesse comme suit :

- Pour démarrer ou sortir du véhicule, le levier de changement de vitesse doit être en position "P".
- Pour conduire le véhicule en marche avant, le levier de changement de vitesse doit être en position "D".
- Pour conduire le véhicule en marche arrière, le levier sélecteur doit être en position "R".

Lorsque vous quittez le véhicule

EXEMPLE



65T50180

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne. Si le levier de changement de vitesse est dans une autre position que "P", le véhicule risque de se déplacer tout seul. En outre, lorsque vous montez dans le véhicule, veillez à ne pas déplacer accidentellement le levier de changement de vitesse ou à ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur. Sinon, le véhicule pourrait se déplacer de façon inattendue.

Caractéristiques du véhicule avec boîte-pont automatique (AT) (selon l'équipement)

Les véhicules à boîte automatique ne nécessitent pas d'opération manuelle de l'embrayage, car ils contrôlent électroniquement l'opération de l'embrayage pour faciliter la conduite. Cependant, il existe des fonctions spéciales et des précautions opérationnelles spécifiques à ces véhicules.

Faites attention à la fonction d'avance au ralenti

Lorsque le véhicule est arrêté mais roule encore avec le levier de changement de vitesse dans une position autre que "P" ou "N", le véhicule se déplace lentement sans que la pédale d'accélérateur soit enfoncée. Ceci s'appelle fonction d'avance au ralenti.

NOTE:

- Lorsque vous placez le levier de changement de vitesse dans une position autre que "P" ou "N", veillez à appuyer fermement sur la pédale de frein.
- La fonction d'avance au ralenti peut s'activer fortement immédiatement après le démarrage du moteur ou lors du fonctionnement du climatiseur. Veillez à appuyer fermement sur la pédale de frein.

Kickdown

Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur pendant la conduite (sauf à faible vitesse), la boîte de vitesses rétrograde automatiquement et le régime moteur augmente, ce qui permet une forte accélération. C'est ce qu'on appelle le kickdown.

Lorsque vous voulez accélérer pour dépasser un autre véhicule, etc., appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. Ce faisant, vous enclenchez le kickdown et obtenez une accélération puissante.

 **ATTENTION**

Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur, il y a un risque d'accélération rapide inattendue, due au kickdown. Pour accélérer normalement, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.

Commande de changement de vitesse sur une pente ascendante et une pente descendante

La commande de changement de vitesse en montée et en descente fonctionne lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D".

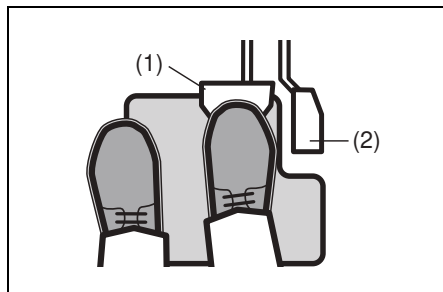
- Lorsque ce contrôle de changement de vitesse juge que vous conduisez le véhicule sur une pente ascendante, le rapport de vitesse sera rétrogradé, ce qui maintiendra le régime élevé du moteur et permettra une conduite souple en quelques manœuvres de la pédale d'accélérateur.
- Lorsque cette commande de changement de vitesse juge que vous conduisez le véhicule sur une pente descendante, la vitesse sera rétrogradée et le frein moteur sera appliqué.

Comment conduire le véhicule avec une boîte-pont automatique (AT) (si équipé)

Pour un fonctionnement correct, reportez-vous à la section "Utilisation de la boîte-pont" de cette section.

S'asseoir sur le siège du conducteur

- 1) Réglez la position du siège de façon à pouvoir appuyer fermement sur les pédales et manipuler facilement le volant. Réglez la position du volant selon vos préférences.



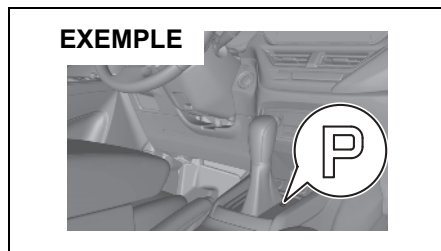
64L20140

- 2) Vérifiez la position de la pédale de frein (1) et de la pédale d'accélérateur (2) avec votre pied droit.
- 3) Vérifiez la position du levier de frein de stationnement.

Démarrage du moteur

Pour plus de détails sur le démarrage du moteur, reportez-vous à "Démarrage/Arrêt du moteur" dans cette section.

- 1) Assurez-vous que le frein de stationnement est serré à fond.



65T50180

- 2) Vérifiez que le levier sélecteur est en position "P".

NOTE:

Même lorsque le levier de changement de vitesse est en position "N", vous pouvez démarrer le moteur. Cependant, pour plus de sécurité, démarrez le moteur avec le levier de changement de vitesse en position "P".

- 3) Appuyez sur la pédale de frein avec votre pied droit.
- 4) Faites démarrer le moteur.

Démarrage du véhicule

Démarrage normal

- 1) Appuyez fermement sur la pédale de frein du pied droit.
- 2) Placez le levier de changement de vitesse en position "D" pour la marche avant ou "R" pour la marche arrière. Vérifiez visuellement la position du levier de changement de vitesse.
- 3) Desserrez le frein de stationnement et vérifiez que le témoin de freinage du tableau de bord s'éteint.
- 4) Relâchez lentement votre pied droit de la pédale de frein. Appuyez lentement et prudemment sur la pédale d'accélérateur pour un démarrage en douceur.

▲ ATTENTION

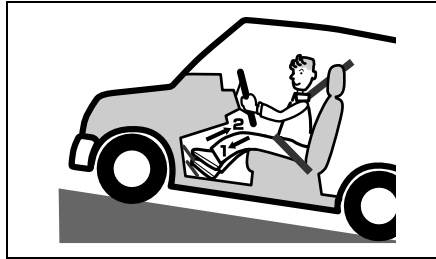
Pour les véhicules équipés du système de démarrage par pression sans clé, si vous ne pouvez pas appuyer fermement sur le commutateur du moteur, celui-ci peut ne pas démarrer. Même si vous passez le levier de changement de vitesse en position "R" ou "D" sans que le moteur tourne, le véhicule ne bougera pas.

Si vous essayez de déplacer le véhicule dans la condition susmentionnée, il peut se déplacer dans des directions inattendues sur une pente, etc.

Cela peut provoquer un accident.

Pour démarrer le moteur, appuyez fermement sur le commutateur du moteur. En outre, veillez à ce que le moteur tourne en vérifiant le son du moteur ou les voyants et témoins.

Démarrage dans une montée raide



82K202

Effectuez les étapes 1) et 2) de la section "Démarrage normal".

- 3) Avec la pédale de frein enfoncée, serrez fermement le levier du frein de stationnement.
- 4) Relâchez lentement votre pied droit de la pédale de frein. Appuyez lentement et prudemment sur la pédale d'accélérateur.
- 5) En vérifiant la sensation que le véhicule commence à bouger, relâchez le levier de frein de stationnement pour démarrer le véhicule.

NOTE:

Pour les véhicules équipés du système d'aide au démarrage en côte, il existe une fonction qui empêche le véhicule de rouler vers le bas pendant un certain temps lors du démarrage du véhicule sur une pente raide.

Conduire le véhicule

Conduite normale

Lorsque le levier de changement de vitesse est placé en position "D" et que le véhicule est conduit, le changement de vitesse s'effectue automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule et de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur.

▲ AVERTISSEMENT

Si vous placez le levier sélecteur en position "N" pendant la conduite, le frein moteur ne fonctionne pas dans cette position et un accident peut se produire. Sauf en cas d'urgence, ne passez pas le levier de changement de vitesse en position "N" pendant la conduite.

Conduite en accélération rapide

Lorsque vous voulez accélérer pour dépasser un autre véhicule, etc., appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. Ce faisant, vous enclenchez le kickdown et obtenez une accélération puissante.

Conduite sur une pente ascendante

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse tout en conduisant sur une pente ascendante en "D", la vitesse de rotation du moteur peut augmenter soudainement en raison du kickdown.

Conduite sur une pente descendante

Lors de la conduite sur une pente descendante en "D", le frein moteur peut ne pas être très efficace, et la vitesse du véhicule peut devenir trop élevée.

- En fonction de la pente, passez à l'avance en mode manuel et utilisez le frein moteur en même temps.

AVERTISSEMENT

Si vous appuyez continuellement sur la pédale de frein sur une pente descendante, les freins peuvent surchauffer et devenir inefficaces.

Utilisez le frein moteur en tandem avec le freinage normal lorsque vous conduisez sur une descente longue ou raide.

Arrêt temporaire du véhicule

- 1) Le levier de changement de vitesse étant en position de conduite, arrêtez le véhicule et appuyez fermement sur la pédale de frein.
 - Pour arrêter temporairement le véhicule sur une pente raide, tirez le levier du frein de stationnement si nécessaire.
 - Si vous êtes susceptible d'arrêter le véhicule pendant une longue période, placez le levier sélecteur en position "N".
- 2) Pour éviter toute erreur lorsque vous recommencez à déplacer le véhicule, vérifiez visuellement que la position du levier de changement de vitesse et l'indicateur de position du levier de changement de vitesse/de la vitesse dans le tableau de bord sont corrects, et que le frein de stationnement est desserré.

AVERTISSEMENT

Si le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "P" ou "N", le fait de faire tourner le moteur en régime risque de provoquer un mouvement inattendu et d'entraîner un accident.

Lorsque le véhicule est temporairement arrêté, ne faites pas tourner le moteur.

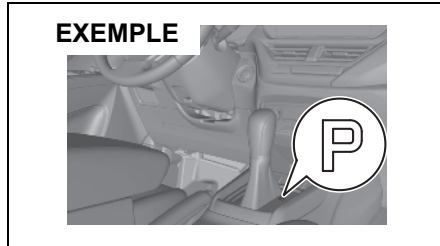
AVIS

Si vous essayez d'arrêter le véhicule sur une pente ascendante en actionnant la pédale d'accélérateur, le liquide de la boîte-pont surchauffera, ce qui entraînera un mauvais fonctionnement.

N'arrêtez pas le véhicule sur une pente ascendante en actionnant la pédale d'accélérateur.

Stationnement du véhicule

- 1) Arrêtez complètement le véhicule.
- 2) Avec la pédale de frein enfoncée, tirez fermement le levier du frein de stationnement.



65T50180

- 3) Placez le levier de changement de vitesse en "P", arrêtez le moteur et lâchez lentement la pédale de frein.
 - Vérifiez visuellement que le levier de changement de vitesse est en position "P".

AVERTISSEMENT

Si le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "P", le verrouillage du levier de changement de vitesse ne fonctionnera pas, ce qui entraînera une mauvaise utilisation du levier de changement de vitesse et un accident.

Lorsque vous garez le véhicule, placez le levier de changement de vitesse en position "P", puis arrêtez le moteur.

NOTE:

Lorsque vous mettez le levier de changement de vitesse en position "P" et arrêtez le moteur avant de tirer le levier de frein de stationnement, si vous essayez de redémarrer le moteur et de mettre le levier de changement de vitesse dans une position autre que "P", cela peut réduire la capacité du levier de changement de vitesse, ou un bruit et un choc inhabituels peuvent se produire. Ce n'est cependant pas anormal.

- 4) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Marche arrière du véhicule

Posture de conduite correcte

Lorsque vous conduisez le véhicule en marche arrière, la posture de votre corps se déforme, ce qui rend difficile l'appui correct sur les pédales. Assurez-vous que vous êtes en mesure de maintenir un contact et une pression corrects sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la conduite du véhicule.

Lorsque vous répétez des mouvements de marche avant et arrière

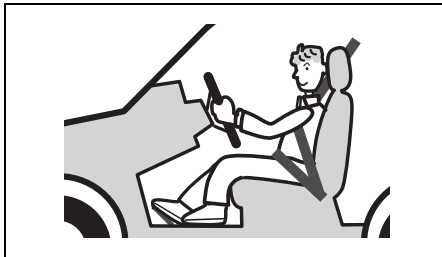
Lorsque vous répétez des mouvements de marche avant et arrière en vous garant dans un garage, etc., appuyez sur la pédale de frein jusqu'à l'arrêt complet, puis actionnez le levier de changement de vitesse et vérifiez la position du levier de changement de vitesse/indicateur de position de vitesse dans le groupe d'instruments pour confirmer votre sélection de "D" pour la marche avant ou de "R" pour la marche arrière.

NOTE:

En répétant les mouvements de marche avant et arrière, vous pouvez oublier que le levier de changement de vitesse est en position "R". Peu après avoir fait marche arrière, déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à "N".

Autres points à noter

Lorsque vous déplacez le véhicule sur une courte distance



80J014

Même lorsque vous ne déplacez le véhicule que sur une courte distance, maintenez une posture de conduite correcte pour assurer un contact et une pression appropriés sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur.

⚠ ATTENTION

Si vous laissez le véhicule reculer en roue libre alors que le levier de changement de vitesse est en position de marche avant ("D" ou "L"), ou si vous le laissez avancer en roue libre alors qu'il est en position de conduite en marche arrière ("R"), le moteur peut caler, ce qui réduit la capacité de freinage et de direction et peut entraîner un accident. De plus, cela pourrait provoquer un mauvais fonctionnement du véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule sur des pentes, n'effectuez pas les opérations mentionnées ci-dessus.

Lorsque vous arrêtez le véhicule

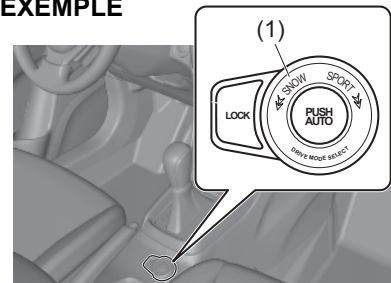
AVIS

Si vous placez le levier de changement de vitesse en position "P" même lorsque le véhicule est légèrement en mouvement, la boîte de vitesses automatique sera endommagée.

Ne passez pas le levier de changement de vitesse en position "P" même si le véhicule n'est que légèrement en mouvement.

Système 4WD à quatre modes (option)

EXEMPLE



65T50190

(1) Contacteur de mode de conduite

Le système 4WD à quatre modes vous permet de sélectionner le mode de conduite en fonction des conditions de conduite à l'aide du contacteur de mode de conduite.

Modes de conduite

"AUTO"

Ce mode donne la priorité à la consommation de carburant dans des conditions de conduite typiques. Le système passe en mode de conduite 4WD s'il détecte un patinage de roue.

"SPORT"

Ce mode est optimisé pour une conduite sportive. Le système répartit le couple pour améliorer les performances en virage.

- Dans un véhicule à boîte-pont automatique, ce mode optimise les caractéristiques d'accélération/de couple avec des ouvertures de papillon petites à modérées afin de conserver un régime moteur élevé et obtenir de bonnes réponses.

"SNOW"

Ce mode est optimal pour les surfaces enneigées, non revêtues ou glissantes. Ce mode améliore la traction en accélération sur surface glissante et procure de la stabilité en virage sur surface glissante.

"LOCK"

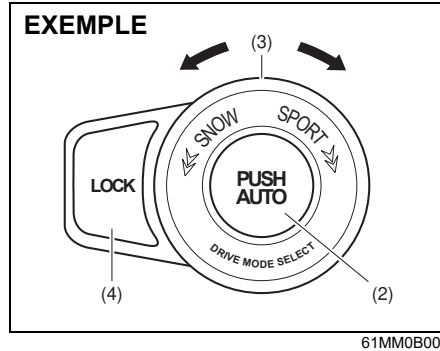
Ce mode permet d'extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

Utilisation du contacteur de mode de conduite

Utilisez le contacteur de mode de conduite conformément à la procédure appropriée décrite ci-dessous.

Comment activer le contacteur de mode de conduite

Le contacteur de mode de conduite est actif lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis.



Sélection du mode "AUTO"

Appuyez sur la partie "PUSH AUTO" (2) du contacteur de mode de conduite.

Sélection du mode "SPORT"

Tournez le bouton (3) du contacteur de mode de conduite vers la droite à la position "SPORT".

Sélection du mode "SNOW"

Tournez le bouton (3) du contacteur de mode de conduite vers la gauche à la position "SNOW".

Sélection du mode "LOCK"

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mph) et que le mode "SNOW" est sélectionné, appuyez sur la partie "LOCK" (4) du contacteur de mode de conduite.

NOTE:

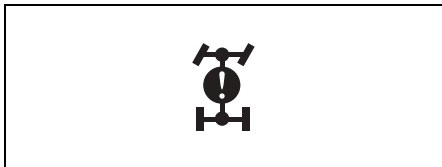
Si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h en mode "LOCK", le mode de conduite passe automatiquement en mode "SNOW". Même si la vitesse du véhicule diminue, le commutateur de mode ne revient pas automatiquement en mode "LOCK". Vous devez sélectionner le mode "LOCK" en fonction des conditions de conduite.

NOTE:

- L'écran d'information affiche le mode de conduite actuel.
- Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le mode "AUTO" est automatiquement sélectionné.
- Le contacteur de mode de conduite peut être utilisé lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en mouvement.
- Lors de l'utilisation du contacteur de mode de conduite, assurez-vous que les roues avant sont en ligne droite.
- Lors de virages ou d'accélération/décélération, utiliser le contacteur de mode de conduite, tourner le commutateur d'allumage en position "ACC" ou "LOCK" ou presser le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode accessoires ou verrouillage de direction peut causer un choc, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

- Si vous utilisez le véhicule dans des conditions impliquant un patinage de roue, telles qu'une conduite tout terrain dans le sable ou dans l'eau ou lorsqu'une roue a quitté la route, la différence de rotation entre les roues avant et les roues arrière augmente (les roues tournent dans le vide). Si cet état dure un certain temps, la température de l'huile des pièces du système de conduite augmente. Le voyant d'alerte 4WD signale cette condition en clignotant. À ce moment, l'écran d'information affiche ce message : "TEMP.ÉLEVÉE SYSTÈME 4WD 4WD SUR OFF".



57L30042

Lorsque le voyant d'alerte 4WD clignote, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et faites tourner le moteur au ralenti. Après quelques instants, le voyant d'alerte 4WD s'éteint et le fonctionnement du système est rétabli.

AVIS

- Notez que les véhicules 4WD ne sont pas des véhicules tout-terrain. Veillez à respecter les instructions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.
 - Ne roulez pas dans l'eau, par exemple pour traverser une rivière.
 - Ne roulez pas en permanence dans du sable ou de la boue par exemple, où les roues avant ont tendance à s'emballer.
 - Lorsqu'une des roues se trouve en l'air parce que vous avez quitté la route, par exemple, n'emballez pas le moteur de manière superflue.
- Si le voyant d'alerte 4WD s'allume ou clignote en roulant, le système 4WD à quatre modes est probablement défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.





AVIS

Une usure inégale des pneus peut causer des problèmes de système 4WD. Veillez à inverser les pneus conformément au tableau d'entretien. Reportez-vous à "Pneus" et "Planification d'entretien" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE pour connaître la procédure de permutation des roues adaptée.





Messages d'avertissement et alarmes





L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes lorsque le système 4WD à quatre modes est utilisé ou présente un problème.

Messages d'avertissement et alarmes

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>ANOMALIE SYSTEME 4WD</p> <p>65T50770</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il peut y avoir un problème de système 4WD à quatre modes. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>TAILLES PNEU DIFFERENTES 4WD SUR OFF</p> <p>65T50780</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Des pneus de tailles différentes peuvent être montés ou les pneus peuvent être insuffisamment gonflés. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>



FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>65T50790</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Des composants du groupe motopropulseur peuvent avoir surchauffé. Arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez tourner le moteur au ralenti.</p>
 <p>65T50800</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Si ce message est affiché, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>IMPOSSIBLE ETABLIR MODE VERROUILLAGE</p> <p>65T50810</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>La partie "LOCK" du contacteur de mode de conduite est pressée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mph). (#1) Reportez-vous à "Sélection du mode « LOCK »" dans cette section.</p>
 <p>VERR.IMPOSS. METTRE EN MODE NEIGE</p> <p>65T50820</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>La partie "LOCK" du contacteur de mode de conduite est pressée sans sélection du mode "SNOW". (#1) Reportez-vous à "Sélection du mode « LOCK »" dans cette section.</p>

(#1) Ce message disparaîtra pendant un moment même si le problème ayant causé l'apparition du message n'est pas corrigé.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>DEFAULT INTERRUPTEUR MODE 4WD</p> <p>65T50830</p>	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un problème de contacteur de mode de conduite. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Régulation de vitesse (option)

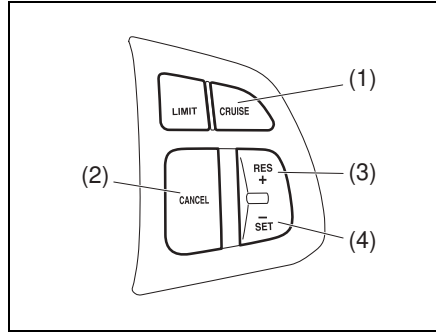
Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse constante sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur. Les commandes du régulateur de vitesse se trouvent sur le volant.

Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes :

- Pour une boîte-pont manuelle, le rapport engagé est le 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème (option).
- Dans le cas d'un véhicule à boîte-pont automatique, le levier de sélection est en position "D" ou en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème en mode manuel.
- La vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de perdre le contrôle du véhicule, n'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les centres-villes, sur les chaussées glissantes ou sinueuses et dans les fortes pentes.



61MS417

- (1) Commutateur "CRUISE"
- (2) Commutateur "CANCEL"
- (3) Commutateur "RES +"
- (4) Commutateur "SET -"

Pour sélectionner la vitesse de croisière

- 1) Mettez en fonction le régulateur de vitesse en appuyant sur le commutateur "CRUISE" (1). La vitesse de croisière peut être réglée dès que l'indicateur de régulation de vitesse (5) s'allume.
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (4). Le témoin de sélection (6) s'allume. L'indication de la vitesse réglée (7) apparaît alors également sur l'écran d'information. Levez le pied de la pédale d'accélérateur et le rapport engagé sera maintenu.

⚠ AVERTISSEMENT

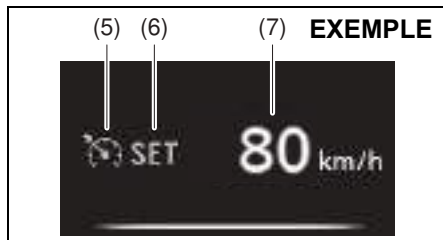
Si la vitesse de croisière est sélectionnée par accident, vous ne pouvez pas décélérer et pouvez perdre le contrôle du véhicule. Cela peut causer un accident et entraîner des blessures graves, voire la mort.

Mettez le régulateur de vitesse hors fonction et assurez-vous que le témoin de régulation de vitesse (5) est éteint lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTE:

La vitesse de croisière établie peut légèrement diverger de l'indication du tachymètre en fonction des conditions de la route.

Écran d'information



52RM30880

- (5) Indicateur de régulation de vitesse
- (6) Indicateur "SET"
- (7) Indication de la vitesse réglée

Lorsque vous appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1), le système est en fonction ; le témoin de régulation de vitesse (5) s'allume. Lorsque la vitesse du véhicule est commandée par le régulateur de vitesse, le témoin de sélection (6) s'allume.

Attention à ce qui suit en cas d'utilisation du système de régulation de vitesse

Même si votre véhicule est équipé du système d'assistance au freinage par radar, il ne peut pas s'adapter automatiquement à la vitesse du véhicule devant vous. Désactivez le régulateur de vitesse si vous ne pouvez pas conduire en sécurité à la vitesse de croisière.

Même dans les conditions suivantes, le témoin de sélection (6) ne s'éteint pas et la vitesse de croisière n'est pas annulée.

- Lorsque l'avertissement de collision frontale fonctionne. Si vous appuyez sur la pédale de frein, la vitesse de croisière est provisoirement annulée.
- Lorsque le message "NETTOYER RADAR ANTI COLLISION" s'affiche et que le système d'assistance au freinage par radar arrête de fonctionner. Pour des raisons de sécurité, appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1) pour désactiver le témoin de régulation de vitesse (5).

Si le système de freinage automatique fonctionne, le témoin de régulation de vitesse (5) s'éteint et le régulateur de vitesse est annulé. Après avoir déterminé que les conditions de sécurité sont rétablies, réinitialisez la vitesse de croisière.

Pour modifier temporairement la vitesse du véhicule

Lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous pouvez temporairement accélérer ou décélérer.

Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous levez le pied de la pédale, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Pour décélérer, appuyez sur la pédale de frein. La vitesse sélectionnée est annulée ; le témoin de sélection (6) s'éteint.

Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3) et rallumez le témoin de sélection "SET" (6) lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph). Le véhicule accélérera et se maintiendra à la vitesse sélectionnée précédemment.

NOTE:

Pour les véhicules à boîte-pont automatique, lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous ne pouvez pas décélérer à l'aide du frein moteur même si vous rétrogradez depuis une vitesse supérieure à la 3ème en mode manuel.

Pour décélérer pendant que la régulation est en fonction, enfoncez la pédale de frein ou appuyez vers le bas sur le commutateur "SET -" (4).

Pour changer de vitesse de croisière

En utilisant la pédale d'accélérateur

Pour augmenter la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale d'accélérateur et poussez sur le commutateur "SET -" (4). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

En utilisant la pédale de frein

Pour diminuer la vitesse de croisière, décélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale de frein et appuyez sur le commutateur "SET -" (4). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE:

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le témoin de sélection (6) s'éteint jusqu'à la réinitialisation de la vitesse de croisière.

Utilisation du commutateur "RES +" ou du commutateur "SET -"

Pour augmenter la vitesse de croisière sélectionnée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (3) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse du véhicule augmentera régulièrement. Lorsque vous relâchez le commutateur, la nouvelle vitesse sélectionnée est maintenue.

Pour diminuer la vitesse de croisière sélectionnée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET -" (4) ou maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le véhicule ait ralenti à la vitesse désirée puis relâchez le

commutateur. La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE:

- *Vous pouvez régler la vitesse sélectionnée par incréments de 1,6 km/h (1,0 mph) environ en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4).*
- *Quand la vitesse actuelle du véhicule avoisine 10 km/h ou dépasse la vitesse précédemment réglée, vous ne pouvez pas diminuer la vitesse de croisière, même en abaissant le commutateur "SET -" (4).*
- *Quand la vitesse actuelle du véhicule avoisine 10 km/h ou est inférieure à la vitesse précédemment réglée, vous ne pouvez pas augmenter la vitesse de croisière, même en appuyant sur le commutateur "RES" (3).*

Annulation de régulation de vitesse

Le témoin de sélection (6) s'éteint et le régulateur de vitesse est provisoirement annulé dans les cas suivants :

- Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2).
- Enfoncez la pédale de frein.
- En cas de boîte-pont manuelle, enfoncez la pédale d'embrayage.
- Pour les véhicules à boîte-pont automatique, rétrogradez de 3ème en 2ème en mode manuel.

- La vitesse du véhicule diminue de plus de 20 pour cent environ de la vitesse sélectionnée.
- Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 40 km/h (25 mph).
- Lorsque le véhicule dérape et que l'ESP® est activé.
- Lorsque le système de freinage automatique est activé.

Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). Le témoin de sélection (6) s'allume. La vitesse du véhicule doit dépasser 40 km/h (25 mph) lorsque le véhicule n'est pas dans une des situations mentionnées plus haut.

Pour désactiver le régulateur de vitesse, appuyez sur le commutateur "CRUISE" (1). Vérifiez que le témoin de régulation de vitesse (5) est éteint.

Également, si le témoin de panne du tableau de bord s'allume ou clignote, le régulateur de vitesse sera désactivé.

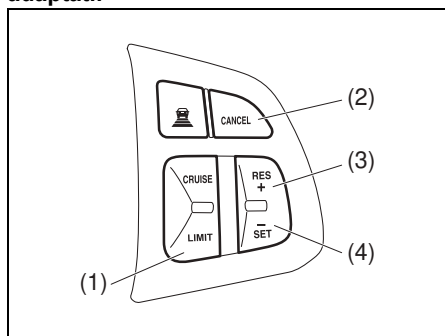
NOTE:

Si vous mettez le régulateur de vitesse hors fonction, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire. Réinitialisez au besoin votre vitesse de croisière.

Limiteur de vitesse (option)

Le limiteur de vitesse vous permet de sélectionner une vitesse maximale à ne pas dépasser.

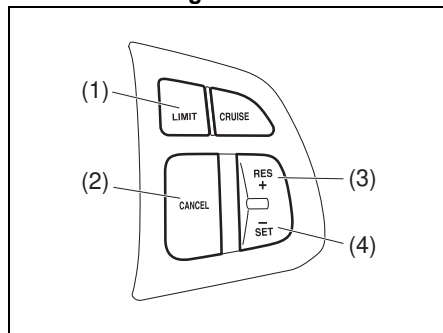
Modèles avec régulateur de vitesse adaptatif



54P000364

- (1) Commutateur "LIMIT"
- (2) Commutateur "CANCEL"
- (3) Commutateur "RES +"
- (4) Commutateur "SET -"

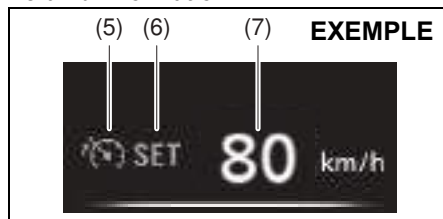
Modèles avec régulation de vitesse



61MS420

- (1) Commutateur "LIMIT"
- (2) Commutateur "CANCEL"
- (3) Commutateur "RES +"
- (4) Commutateur "SET -"

Écran d'information



53SB3010

- (5) Indicateur de limitation
- (6) Indicateur "SET"
- (7) Indication de vitesse

Pour sélectionner une vitesse maximale

- 1) Activez le système de limitation de vitesse en appuyant sur le commutateur "LIMIT" (1). Lorsque l'indicateur de limitation (5) s'affiche, vous pouvez régler la vitesse maximale.
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (4). Le témoin de sélection (6) s'allume. La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse maximale.

NOTE:

Si vous appuyez sur le commutateur "SET -" (4) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mph), la vitesse maximale sera réglée à 30 km/h (20 mph).

Lorsque vous appuyez sur le commutateur "LIMIT" (1), le système fonctionne et l'indicateur de limitation (5) s'affiche. Lorsque la vitesse maximale du véhicule est réglée, le témoin de sélection (6) s'allume.

Pour neutraliser la vitesse maximale

Vous pouvez temporairement dépasser la vitesse maximale en enfonçant **rapidement à fond** la pédale d'accélérateur. Lorsque cette vitesse est dépassée, l'indication de vitesse (7) de l'écran d'information clignote et le signal sonore retentit brièvement.

Si la pédale d'accélérateur est relâchée pour revenir en-dessous de la vitesse maximale, l'indication de vitesse (7) arrête de clignoter et reste allumée et la fonction est restaurée.

NOTE:

- Lorsque vous enfoncez lentement la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule peut ne pas dépasser la vitesse maximale. Si vous désirez neutraliser la vitesse maximale, enfoncez rapidement à fond la pédale d'accélérateur ou appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2) pour annuler temporairement la vitesse maximale.
- L'indication de vitesse (7) clignote également et le signal sonore retentit si le limiteur de vitesse ne peut pas empêcher que le véhicule dépasse la vitesse maximale, par exemple en forte descente ou en cas d'accélération excessive. Dans ce cas, décélérez pour revenir sous la vitesse maximale à l'aide de la pédale de frein.

Pour modifier le réglage de la vitesse

Réglage à la vitesse actuelle

- 1) Appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2).
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (4). Le témoin de sélection (6) s'allume. La vitesse actuelle du véhicule est définie comme vitesse maximale.

Utilisation du commutateur "RES +" ou du commutateur "SET -"

Pour augmenter la vitesse, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (3) ou maintenez-le enfoncé.

Pour diminuer la vitesse, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET -" (4) ou maintenez-le enfoncé.

NOTE:

- Vous pouvez régler la vitesse de sélection par incréments de 1 km/h (1 mph) environ en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4).
- Vous pouvez régler la vitesse de sélection par incréments de 5 km/h (5 mph) environ en maintenant enfoncé le commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4).

- Si la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse maximale lors d'un passage à une vitesse plus lente à l'aide du commutateur "RES +" (3) ou "SET -" (4), l'indication de vitesse (7) clignote et le signal sonore retentit.

Annulation du limiteur de vitesse

- Pour annuler le limiteur de vitesse, appuyez sur le commutateur "CANCEL" (2). Le témoin de sélection (6) s'éteint alors.
- Pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (3). Le témoin de sélection (6) s'allume.

Pour désactiver le limiteur de vitesse, appuyez sur le contacteur du limiteur de vitesse (1) et vérifiez que l'indicateur de limitation (5) est éteint.

Vous pouvez également désactiver le limiteur de vitesse en arrêtant le moteur.

NOTE:

Si vous désactivez le limiteur de vitesse, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire. Sélectionnez à nouveau votre vitesse.

ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI (option)

Système d'assistance au freinage à double capteur (option)

Le système d'assistance au freinage à double capteur est un système qui détecte un véhicule ou un piéton au-devant de votre véhicule grâce à son double capteur. Il tente alors d'éviter une collision en envoyant une alerte au conducteur et essaie d'amoinrir les dégâts en cas d'accident.

NOTE:

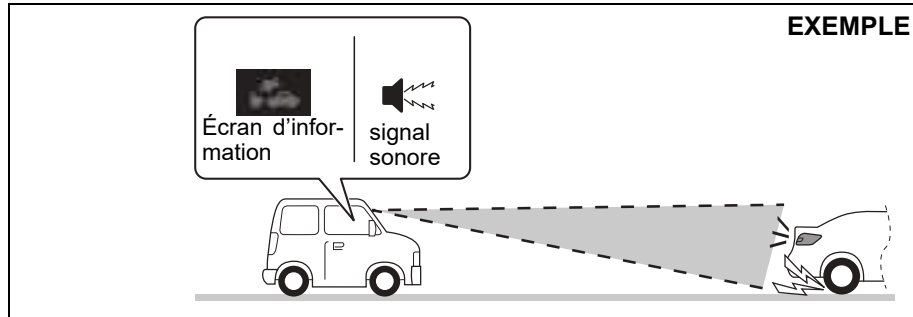
- *Lorsque le système fonctionne, si un véhicule devant vous sort du champ de détection du double capteur ou s'il n'est plus détectable, le système peut cesser de fonctionner.*
- *Lorsque le système fonctionne, un bruit de freinage peut être audible même si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein : ceci est normal.*
- *Le fonctionnement du système d'assistance au freinage par double capteur étant différent selon les destinations ou les régions, certains véhicules ne détectent pas les piétons.*

▲ AVERTISSEMENT

- **Le système d'assistance au freinage par double capteur comporte des limites et ne fonctionnera peut-être pas correctement en fonction des conditions de conduite. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.**
- **Pour des raisons de sécurité, ne contrôlez pas vous-même le fonctionnement du système.**
- **Vérifiez que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le véhicule. Lorsque le système est activé, il existe un risque sérieux de projection.**

Avertissement de collision frontale

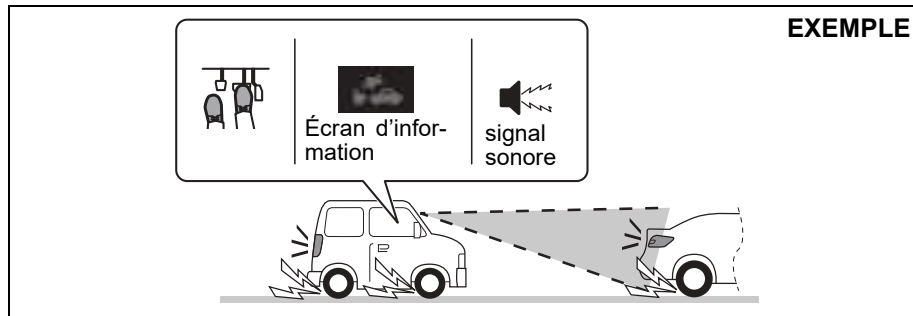
En cas de risque de collision frontale, un avertissement retentit et est émis sur l'écran d'information.



52RM30320

Système d'assistance au freinage

En cas de probabilité élevée de collision frontale, le système d'assistance au freinage est plus puissant lorsque vous appuyez brusquement sur la pédale de frein. Le système d'assistance au freinage peut fonctionner en même temps que le système de freinage automatique.

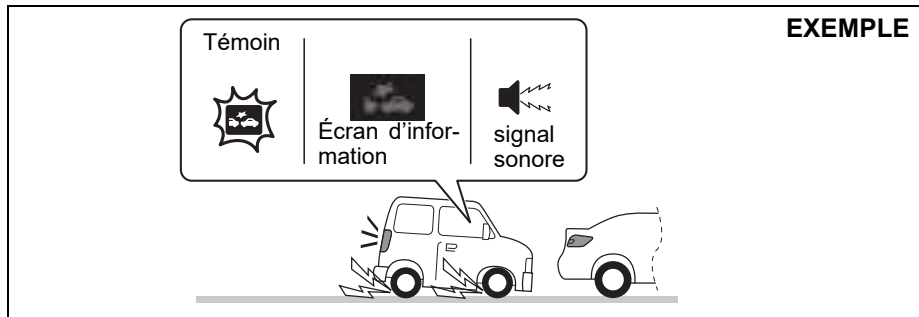


52RM30330

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Système de freinage automatique

Quand une collision frontale est inévitable, les freins s'actionnent automatiquement. (#1)



52RM30340

(#1) Une fois le véhicule immobilisé par le système de freinage automatique, l'avertisseur sonore intérieur continue de bipper jusqu'à ce que le système de freinage automatique soit relâché. En outre, l'indication de l'écran d'information et le témoin d'assistance au freinage par double capteur s'éteint 3 secondes après le relâchement du système de freinage automatique.

⚠ ATTENTION

Une fois que le système de freinage automatique a arrêté le véhicule, appuyez immédiatement sur la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé de la boîte-pont automatique, et quand le système de freinage automatique est relâché, la fonction d'avance au ralenti commence à faire avancer le véhicule. Cela pourrait entraîner un accident.

NOTE:

Si vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage lorsque le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le moteur cale.

Situations où le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le moteur est arrêté (sauf lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP)
- Quand le témoin d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'allument immédiatement après avoir tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer le mode démarrage sur contact mis.
- Lorsque le levier de changement de vitesse est en position de marche arrière
- Quand le système ESP® est activé (à l'exception de l'avertissement de collision frontale)
- Lorsque les commutateurs suivants sont enfoncés et que le système est désactivé :
 - Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur
 - Contacteur ESP® "OFF"
- Quand le double capteur est temporairement arrêté ou défectueux

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas s'activer.

- Quand le double capteur ne peut pas détecter un véhicule ou un piéton au devant de votre véhicule
Reportez-vous à "Manipulation du double capteur" dans cette section.
- Lorsque vous effectuez une manœuvre d'évitement avec le volant ou la pédale d'accélérateur

Situations dans lesquelles le véhicule peut ne pas décélérer correctement

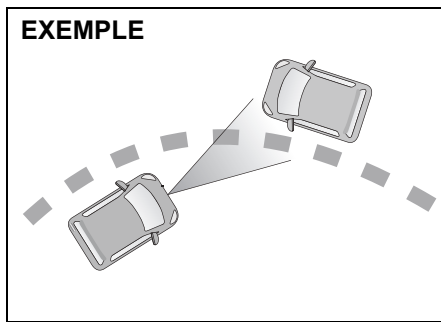
Dans les situations suivantes, le véhicule peut ne pas décélérer correctement même quand le système est activé.

- Quand la température extérieure est faible ou quand la température du frein est basse, par exemple juste après le démarrage
- En cas de surchauffe du frein et de dégradation de l'effet de freinage en raison d'une circulation continue sur une route en descente
- Quand l'effet de freinage est détérioré en raison de passages dans des flaques d'eau ou du lavage du véhicule
- Lors d'une conduite sur les routes suivantes
 - Dans les virages serrés ou sur les surfaces très accidentées
 - Sur une pente abrupte
- Lors d'une conduite sur les surfaces glissantes suivantes
 - Revêtements glacés ou couverts de neige
 - Sur des regards d'égout ou des plaques métalliques
 - Sur du gravier
- Par temps pluvieux

Situations dans lesquelles le système peut s'activer par accident

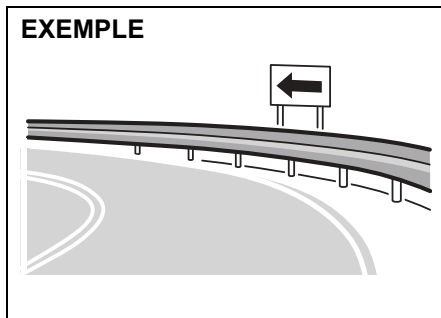
Dans les situations suivantes, le double capteur peut estimer qu'un véhicule ou un piéton est situé devant vous et le système peut s'activer. Conduisez prudemment et calmement.

- Lorsque vous passez un péage à des vitesses supérieures à celles recommandées
- Avant les barrières de parking ou les barrières de passage à niveau ne s'ouvrent complètement
- En cas de conduite sur des pentes variables
- Quand vous accélérez brusquement et approchez du véhicule devant vous ou d'une ligne adjacente
- La visibilité devant est faible en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou quand le véhicule devant vous ou sur la ligne qui s'approche est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- Lors de la traversée de quantités importantes de vapeur d'eau ou de fumée
- En cas d'arrêt près d'un obstacle au-devant de vous
- En cas de passage près d'un véhicule ou d'un obstacle



54P000330

- Lorsque vous passez à côté d'un véhicule approchant sur une route sinueuse



54P000332

- En présence d'un rail latéral de protection ou un panneau dans une courbe
- Lorsque vous passez près d'un véhicule arrêté pour tourner à droite/gauche

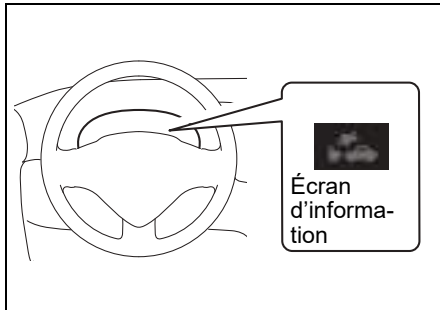
- Lorsque vous passez près d'un véhicule et que vous tournez à droite/gauche
- Quand la posture du véhicule change à cause d'une chaussée ondulée et irrégulière
- En présence d'objets en relief sur la route, plaques d'égout, panneaux et autres objets métalliques et chutes d'objets ou changements de niveau de la route
- En présence de barrières de parking, de barrières de péage, de barrières de passage à niveau ou de panneaux de signalisation dans le sens de la circulation.
- En cas de conduite dans une zone couverte d'herbe haute
- En cas de changement de posture du véhicule
- Quand la position de montage du double capteur change à cause d'un fort impact
- Quand vous passez sous un objet (croisement dénivellé, panneau routier, panneau d'affichage, feu de signalisation, etc.) en haut d'une route en montée
- Quand il y a de la peinture ou des dessins sur la route ou le mur que l'on ne peut différencier d'un véhicule

Avertissement de collision frontale

Dans les situations suivantes, il y a un risque de collision frontale et un système d'avertissement s'engage.

- Quand vous conduisez à des vitesses entre environ 15 km/h et 140 km/h (9 mph et 87 mph). (Pour les piétons, la vitesse de circulation se situe environ entre 15 km/h et 60 km/h (9 mph et 37 mph).)
- Quand la vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton au-devant est d'environ 15 km/h (9 mph) ou plus.

L'avertisseur sonore intérieur retentit par intermittence et l'indication s'affiche sur l'écran d'information.



53SB3075

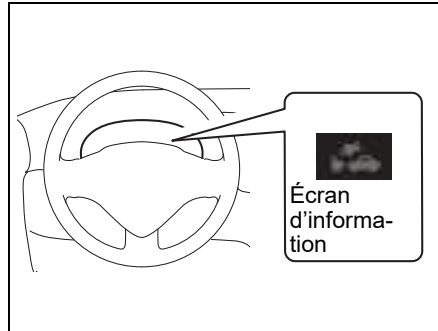
Lorsque l'avertissement de collision frontale retentit, en fonction de la distance du véhicule devant vous et des conditions de conduite, effectuez une manœuvre d'évitement avec le volant ou la pédale de frein.

Système d'assistance au freinage

Dans les situations suivantes, en cas de probabilité élevée de collision frontale, le système d'assistance au freinage est plus puissant lorsque vous appuyez brusquement sur la pédale de frein.

- Quand vous conduisez à des vitesses entre environ 15 km/h et 80 km/h (9 mph et 50 mph). (Pour les piétons, la vitesse de circulation se situe environ entre 15 km/h et 60 km/h (9 mph et 37 mph).)
- Quand la vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton au-devant est d'environ 15 km/h (9 mph) ou plus.

Quand le système d'assistance au freinage s'active, l'avertissement de collision frontale s'active également au même moment.



53SB3076

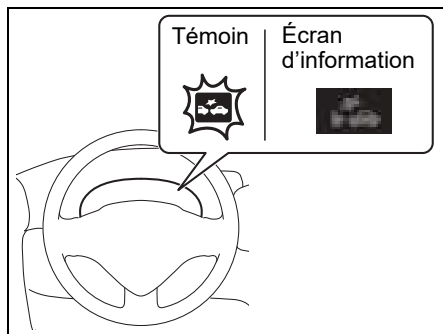
Système de freinage automatique

Dans les situations suivantes, et si une collision frontale est jugée inévitable, les freins s'actionnent automatiquement puis-amment.

- Quand vous roulez à des vitesses entre environ 5 km/h et 100 km/h (3 mph et 62 mph). (Pour un piéton, la vitesse de circulation se situe environ entre 5 km/h et 60 km/h (3 mph et 37 mph).)
- Quand la vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton au-devant est d'environ 5 km/h (3 mph) ou plus.

Quand le système de freinage automatique s'active à une vitesse d'environ 50 km/h (31 mph) ou moins en approchant le véhicule au-devant de vous (ou le piéton, à environ 30 km/h (19 mph) ou moins), des collisions peuvent être inévitables.

Pendant que le système de freinage automatique s'active, l'avertisseur sonore intérieur bipé en continu, le témoin d'assistance au freinage par double capteur clignote rapidement, l'indication sur l'écran d'information s'affiche et les témoins des freins s'allument.



53SB3077

NOTE:

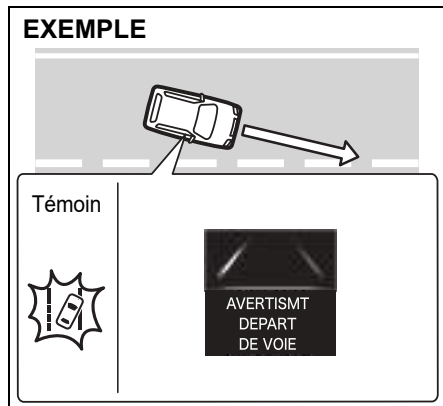
L'indication de l'écran d'information et le témoin d'assistance au freinage par double capteur s'éteint environ 3 secondes après le relâchement du système de freinage automatique.

Avertissement de sortie de voie

Quand vous conduisez à environ 60 km/h (37 mph) ou plus et que le double capteur juge que votre véhicule va dévier de la ligne continue, les avertissements suivants s'activent.

- Le témoin d'avertissement de sortie de voie clignote
- Un message apparaît sur l'écran d'information
- Le volant vibre

EXEMPLE



53SB3014

⚠ AVERTISSEMENT

- L'avertissement de sortie de voie peut ne pas convenir à chaque situation. En outre, le système n'est pas conçu pour éviter automatiquement les déviations de ligne. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
- En fonction des conditions de la route, vous pourriez ne pas ressentir les vibrations du volant quand l'avertissement de sortie de voie s'active.
- Pour des raisons de sécurité, ne contrôlez pas vous-même le fonctionnement du système.

Situations où le système ne s'active pas
Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Quand le témoin d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'allument immédiatement après avoir tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer le mode démarrage sur contact mis.

- Lorsque les commutateurs suivants sont enfoncés et que le système est désactivé :
 - Commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie
 - Contacteur ESP® "OFF"
- Quand le contacteur de feux de détresse est actionné
- Quand le double capteur est temporairement arrêté ou défectueux
- Quand le système juge que le changement de voie est intentionnel, par exemple pendant ou après l'actionnement des clignotants

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas s'activer.

- Quand vous approchez brusquement des lignes de démarcation
- Quand vous roulez dans des virages serrés
- Quand vous ne revenez pas à l'intérieur de votre voie après l'activation de l'avertissement de sortie de voie
- Quand le témoin de direction assistée s'allume

Si le double capteur ne peut pas détecter les lignes de démarcation, à l'exception des situations susmentionnées, le système peut ne pas s'activer. Reportez-vous à "Situations dans lesquelles le double capteur peut ne pas s'activer correctement" dans cette section pour en savoir plus.

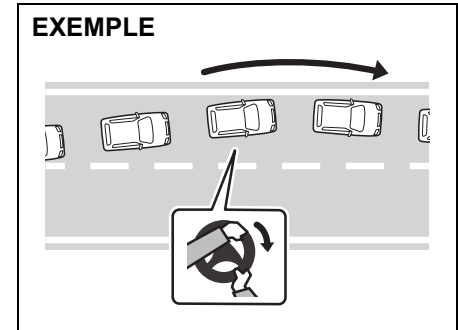
Situations dans lesquelles le système peut s'activer par accident

Dans les situations suivantes, le système peut s'activer.

- Quand la voie comporte de nombreuses lignes
- Quand une ombre (par exemple, l'ombre du rail de protection) court parallèlement à la ligne de démarcation
- Quand la ligne de démarcation est dans l'ombre
- Quand les lignes de démarcation sont doublées
- Quand une peinture de revêtement couvre la route d'une zone de construction parce que la ligne précédente n'a pas été complètement effacée
- Quand il y a des marques de réparation sur la route ou une démarcation entre l'asphalte et la neige
- Quand il y a des marques de pneus sur une route couverte de neige ou mouillée
- Quand vous conduisez dans un lieu sans lignes de démarcation (comme un péage ou une zone de contrôle ou à une intersection, etc.)
- Quand vous conduisez dans des bifurcations, des jonctions, etc.
- Quand vous circulez sur une route non goudronnée ou irrégulière

Prévention de sortie de voie (option)

Quand vous conduisez sur la route avec les lignes de voie conservées, par exemple une autoroute ou une voie rapide, le double capteur détecte la ligne droite et la ligne gauche et, s'il juge que votre véhicule approche la ligne gauche ou droite, le système assiste l'opération de direction pour éviter une sortie de voie.



52R0024

⚠ AVERTISSEMENT

- La prévention de sortie de voie peut ne pas être adaptée à chaque situation. En outre, le système n'est pas conçu pour conduire votre véhicule automatiquement, le système ne remplace pas vos manœuvres. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
- Pour des raisons de sécurité, ne contrôlez pas vous-même le fonctionnement du système.

NOTE:

- Quand le système détecte un fonctionnement sans les mains pendant un certain temps et que cette détection se répète, l'avertisseur sonore intérieur retentit pour vous signaler cet état. Quand la détection se répète, le signal sonore retentit plus longtemps. Tandis que le signal sonore retentit, une action de la direction ou la mise sur INACTIF du commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie ne peut pas arrêter le signal sonore pendant un certain temps.
- Quand la fonction de prévention de sortie de voie est active pendant environ 9 secondes, l'avertisseur sonore intérieur retentit pour vous signaler cet état jusqu'à ce que la fonction cesse son activation.

Conditions de fonctionnement du système

Quand toutes les conditions suivantes sont respectées, le système s'active.

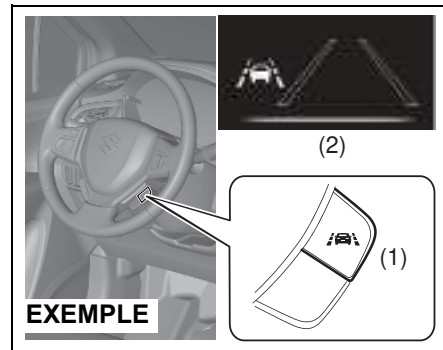
- Quand le système est en marche
- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 65 km/h (40 mph) ou plus
- Quand le double capteur détecte les lignes de voies
- Quand la largeur de la voie est d'environ 3 m (10 ft) à 4 m (13 ft)

Quand le système est activé et que votre véhicule est sur le point de quitter la ligne de voie, le système assiste l'opération de direction.

NOTE:

Même quand la conduite est assistée, vous pouvez manœuvrer le volant vous-même.

Commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie



- (1) Commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie
- (2) Indication de prévention de sortie de voie (état de veille)





- Pour activer la prévention de sortie de voie, tirez le commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie (1) vers vous et activez l'indication de prévention de sortie de voie (2).
- Pour désactiver la prévention de sortie de voie, tirez le commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie (1) vers vous et désactivez l'indication de prévention de sortie de voie (2).

NOTE:

- Le réglage **ACTIF** ou **INACTIF** précédent de la prévention de sortie de voie est enregistré même si vous appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Dans les situations suivantes, l'apprentissage initial du système n'est pas terminé, son fonctionnement peut être tardif même si la prévention de sortie de voie est réglé sur **ACTIF** (état de veille).
 - Quand le véhicule a peu de kilomètres, par exemple peu après l'achat
 - Quand votre véhicule revient d'un entretien ou d'un contrôle
- Si votre véhicule est remorqué avec le moteur ou le puissant système hybride en marche, appuyez sur le commutateur **ACTIVATION/DÉSACTIVATION** de prévention de sortie de voie et désactivez la prévention de sortie de voie.

Écran d'information

Le tableau suivant montre l'état de la fonction de prévention de sortie de voie.

Indication	Couleur	État
	Blanc	Veille ou Prêt
	Ambre	Actif (#3) ou Dysfonctionnement (#3)
	Contours blancs (intérieur noir)	Veille
	Lignes blanches (#1)	Prêt
	Lignes blanches (clignotement) (#1, #2)	Actif

#1 : selon la reconnaissance de la caméra monoculaire, une voie à une ligne non reconnue peut être indiquée sous la forme d'un contour blanc (intérieur noir).

#2 : si la fonction de prévention de sortie de voie détecte une déviation par rapport à la voie, l'indication de ligne blanche de voie côté sortie clignote.

#3 : dans le même temps, le témoin de prévention de sortie de voie sur le tableau de bord s'allume également.

Veille :

État de veille (suspension temporaire) de la fonction de prévention de sortie de voie en raison de conditions de fonctionnement insuffisantes

Prêt :

État prêt (à détection une déviation par rapport à la voie) de la fonction de prévention de sortie de voie avec les conditions de fonctionnement nécessaires

Actif :

État actif de la fonction de prévention de sortie de voie détectant une déviation par rapport à la voie et aidant la direction

Situations dans lesquelles le système cesse de fonctionner

Dans les situations suivantes, le système cesse de fonctionner.

- Quand le système est désactivé en actionnant le commutateur ACTIVATION/DÉSACTIVATION de prévention de sortie de voie
- Quand le double capteur est temporairement arrêté ou défectueux
- Quand le témoin de direction assistée s'allume
- Quand le voyant ESP® s'allume, le système peut ne pas s'activer.
- Quand vous conduisez longtemps sans manœuvrer même après l'affichage du message d'avertissement sur le fonctionnement mains libres

Situations dans lesquelles le système peut ne pas offrir son plein rendement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner à plein rendement.

- Quand votre véhicule est affecté par des vents latéraux
- Quand vous roulez dans des virages serrés ou des virages à changement rapide
- Quand vous roulez sur les surfaces de chaussée suivantes
 - Routes difficiles, sinueuses ou jonction de route
 - Pentes abruptes ou routes à changement de dénivelé brusque
 - Routes enneigées ou mouillées avec traces de roues

- Routes locales (autres qu'une autoroute ou une voie rapide)
- Quand les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée
- Quand des pneus ou des roues de tailles non prescrites sont montés
- Quand des pneus à neige ou des pneus non prescrits sont montés
- Quand les pneus sont usés
- Quand le véhicule est équipé de chaînes de pneu
- Quand l'équilibrage de roue est anormal
- Quand l'alignement des roues dévie du réglage nominal
- Quand vous réparez une crevaison temporairement
- Quand une suspension est modifiée
- Quand les suspensions ou les systèmes de direction assistée sont réparés ou remplacés
- Quand vous ressentez une lourdeur ou des vibrations anormales dans le volant
- Quand le véhicule ne peut se déplacer de manière droite, en raison d'un accident ou d'une panne
- Quand des objets lourds sont chargés
- Quand vous accélérez ou décélérez soudainement
- Quand vous passez un virage à grande vitesse
- Quand vous approchez brusquement de la ligne de la voie
- Quand le véhicule tire une remorque

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas s'activer correctement.

- Quand il pleut ou qu'il neige
- Quand vous conduisez dans une zone sombre comme au coucher du soleil, au lever du soleil ou quand l'éclairage est insuffisant
- Quand la luminosité change très fortement, par exemple à l'entrée ou la sortie d'un tunnel, ou sous un pont
- Quand vous roulez sur les surfaces de chaussée suivantes
 - Routes couvertes de neige ou routes où a été pulvérisé un agent anti gel
 - Routes portant des fissures ou des marques de réparation
 - Routes non goudronnées ou irrégulières
 - Surface claire, comme une route en béton ou à cause d'une lumière réfléchissante
 - Surface mouillée à cause de la pluie ou de flaques
- Quand vous conduisez dans une zone sans lignes de voie (comme un péage ou une zone de contrôle ou à une intersection, etc.)
- Quand vous conduisez sur des routes qui se rejoignent ou fusionnent
- Quand les signalisations routières ou les marqueurs de voie ont des formes différentes

- Quand une peinture de revêtement couvre la route d'une zone de construction parce que la ligne précédente n'a pas été complètement effacée
- Quand un éclairage fort se trouve devant de vous (comme les phares d'un véhicule en approche ou une lumière réfléchissante, etc.)
- Quand des ombres courent parallèlement à la route comme les ombres des rails de protection, ou quand les lignes de voie se trouvent dans l'ombre
- Quand votre véhicule bouge beaucoup vers le haut et vers le bas à cause d'irrégularités de la route ou d'une jonction de la route
- Quand la visibilité au-devant est faible en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou quand le véhicule devant vous est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- Quand la distance avec le véhicule devant vous est courte et qu'il est difficile de voir les lignes de voie
- Quand le véhicule devant vous ou sur la voie adjacente change de voie
- En l'absence de ligne de voie ou si ces lignes se sont effacées
- Quand les lignes de voies sont doublées
- Quand la chaussée comporte un grand nombre de lignes
- Quand la largeur de la ligne de voie est étroite
- Quand la couleur des lignes de voie est proche de celle de la route
- Quand la forme des lignes de voie change très fortement
- En présence de trottoirs ou de murs le long de la route
- Quand les lignes de la chaussée sont tracées à côté d'un mur ou d'un poteau
- Quand les lignes de la chaussée sont tracées sur des trottoirs
- Quand les phares sont couverts de saleté, de neige, de givre ou de boue
- Quand vous conduisez de nuit ou sans allumer les phares dans des tunnels
- Quand l'axe optique du phare dévie
- Quand les phares et/ou les feux antibrouillard avant sont modifiés
- En cas de dysfonctionnement potentiel, par exemple les témoins et alarmes ne s'activent ou ne s'arrêtent pas normalement ou les messages de l'écran d'information sont erronés
- Quand la visibilité du double capteur est obstruée par du brouillard ou des objets, etc. sur le pare-brise
- Immédiatement après que le double capteur ait été réparé ou remplacé

Situations dans lesquelles le système cesse de fonctionner temporairement

Dans les situations suivantes, le système cesse de fonctionner temporairement.

- Lorsque vous effectuez une manœuvre d'évitement avec le volant
- Quand le système juge que le changement de voie est intentionnel, par exemple pendant ou après l'actionnement des clignotants
- Lorsque l'ESP[®] est activé
- Quand la pédale de frein est enfoncée
- Quand le double capteur ne peut pas détecter au moins l'une des deux lignes




NOTE:

Même si le message "CONTROLLER LE SYSTÈME PRÉV. SORTIE DE VOIE" apparaît sur l'écran d'information, le système cesse de fonctionner. Cela n'affecte cependant pas une conduite normale.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'information affiche l'avertissement et le message pour vous informer de certains problèmes du système de prévention de sortie de voie.

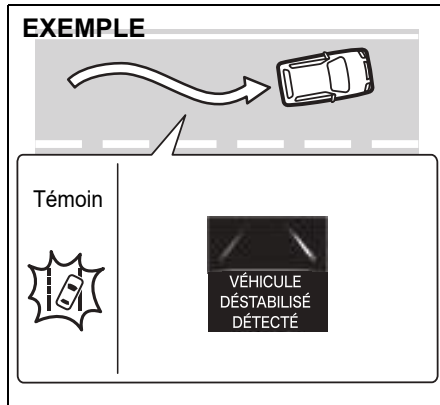
Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
<p>Symbole de volant : Blanc ou rouge</p>  <p>(#1)</p> <p>74SB03012</p>	<p>Éteint</p>	<p>Pas de bip, bips intermittents ou continus (émis par l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le système détecte une opération mains libres. Tenez fermement le volant.</p>
 <p>74SB03002</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il y a un problème avec la prévention de sortie de voie. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>

#1 : Quand vous retirez les mains du volant, un symbole de volant (blanc) et un message d'avertissement s'affichent. Il apparaît en continu jusqu'à ce que vous actionniez le volant. Si vous ne reprenez pas le volant, un signal sonore retentit et le symbole de volant passe au rouge en ajoutant le même message d'avertissement. Vous devez conduire prudemment en prenant le volant. Le symbole de volant rouge et le message d'avertissement peut perdurer un certain temps après que vous ayez saisi le volant.

Avertissement de dérive du véhicule

Quand vous conduisez à environ 60 km/h (37 mph) ou plus et que l'avertissement de dérive du véhicule juge que votre véhicule est instable en détectant les méandres ou que l'avertissement de sortie de voie est activé dans un bref laps de temps, les avertissements suivants fonctionnent.

- Le témoin d'avertissement de sortie de voie clignote
- Un message apparaît sur l'écran d'information
- L'avertisseur sonore intérieur bipe par intermittence



53SB3015

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'avertissement de dérive du véhicule peut ne pas convenir à chaque situation. En outre, le système n'est pas conçu pour éviter automatiquement l'instabilité du véhicule. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.**
- **Pour des raisons de sécurité, ne contrôlez pas vous-même le fonctionnement du système.**

NOTE:

L'avertissement de dérive du véhicule dû aux méandres du véhicule dans la voie est estimé en fonction des données de conduite au cours des quelques dizaines de minutes précédentes, donc le système ne s'active pas juste après la dérive.

Situations où le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Quand le témoin d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'allument immédiatement après avoir tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer le mode démarrage sur contact mis.

- Lorsque les commutateurs suivants sont enfoncés et que le système est désactivé :
 - Commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie
 - Contacteur ESP® "OFF"
- Quand le double capteur est temporairement arrêté ou défectueux

Situation dans laquelle le système peut ne pas s'activer correctement

Dans la situation suivante, le système peut ne pas s'activer.

- Juste après un changement de voie

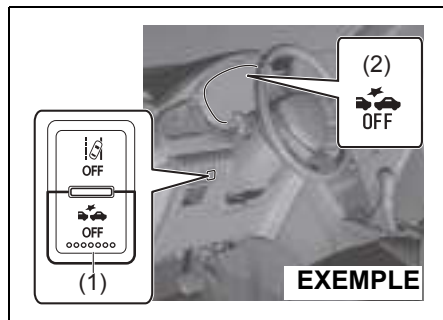
Si le double capteur ne peut pas détecter la ligne de démarcation, à l'exception des situations susmentionnées, le système peut ne pas s'activer. Reportez-vous à "Situations dans lesquelles le double capteur peut ne pas s'activer correctement" dans cette section pour en savoir plus.

Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur

Vous pouvez désactiver le système d'assistance au freinage par double capteur.

- Dans les situations suivantes, appuyez longuement sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur car le système d'assistance au freinage à double capteur peut s'activer de manière inattendue.
 - Lorsque le véhicule est placé sur un banc de test, par exemple lors d'une inspection du véhicule
 - Quand le véhicule est placé sur un pont élévateur et que les pneus tournent dans le vide
 - Lorsque le véhicule est remorqué
 - Lorsque le véhicule est transporté sur un véhicule de transport
 - Lorsque le véhicule est conduit sur un circuit automobile
 - Quand des rideaux de vinyle ou des branches pendantes se trouvent devant le véhicule
 - En cas de conduite dans une zone couverte d'herbe haute
 - En cas de lavage dans une station de lavage automatique
 - Lorsque le véhicule est placé sur un pont élévateur ou dans un parking mécanique
 - Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours ou de chaînes à neige

- Quand vous réparez une crevaison temporairement
- En cas d'accident ou de panne
- Lorsque le système de freinage automatique s'active fréquemment
- Quand les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée
- Quand les pneus sont usés
- Quand des pneus ou des roues de tailles non prescrites sont montés
- Quand une suspension est modifiée
- Quand un objet est fixé sur le véhicule et gêne la visibilité du double capteur
- Quand le véhicule est alourdi par des objets pesants
- Quand le véhicule tire une remorque



65T50210

- Lorsque vous voulez désactiver le système, maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur (2) s'allume.

Effectuez les actions suivantes pour réactiver le système.

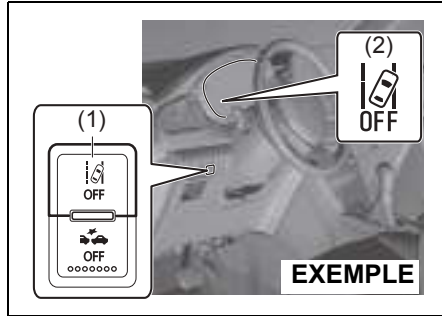
- Maintenez enfoncé le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur (2) s'éteigne.
- Arrêtez le moteur puis redémarrez-le.

▲ AVERTISSEMENT

Si vous essayez d'appuyer sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. N'appuyez pas sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur lorsque vous conduisez.

Commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie

Vous pouvez désactiver l'avertissement de sortie de voie et l'avertissement de dérive du véhicule.



65T50220

- Lorsque vous voulez désactiver le système, appuyez longuement sur le commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" d'avertissement de sortie de voie (2) s'allume.

Effectuez les actions suivantes pour réactiver le système.

- Appuyez longuement sur le commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie (1) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore intérieur retentisse et que le témoin "OFF" d'avertissement de sortie de voie (2) s'éteigne.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez d'appuyer sur le commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

N'appuyez pas sur le commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie lorsque vous conduisez.

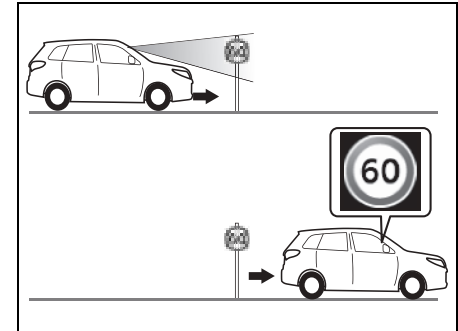
NOTE:

Une fois que le système est désactivé, il ne s'active pas automatiquement, même si vous arrêtez le moteur et que vous le redémarrez. Pour réactiver le système, appuyez de nouveau sur le commutateur.

Reconnaissance de la signalisation routière (option)

Quand le véhicule avec double capteur passe à côté d'un panneau de signalisation, celui-ci apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord pour informer le conducteur.

Le système peut ne pas fonctionner correctement hors de l'Europe.



53SB3020






⚠ AVERTISSEMENT

La fonction de la reconnaissance de la signalisation routière comporte des limites et ne fonctionnera peut-être pas correctement en fonction des conditions de conduite. Ne faites pas excessivement confiance à cette fonction et conduisez toujours prudemment.

NOTE:

- Le panneau de signalisation sur l'écran d'information peut s'afficher après un certain délai selon les circonstances et conditions du véhicule
 - Cette fonction peut afficher trois panneaux de signalisation dans l'écran d'information
 - Les panneaux de signalisation ont disparu de l'écran d'information dans les situations suivantes
 - Quand le véhicule a roulé à distance constante avoir affiché les panneaux de signalisation de l'écran d'information (sauf pour un panneau de fin de régulation),
 - Quand un certain temps s'est écoulé après les panneaux de signalisation de l'écran d'information (seulement pour un panneau de fin de régulation),
 - Quand vous tournez à droite ou à gauche avec les clignotants en marche,
 - Pour un véhicule à boîte de vitesses manuelle, le levier de changement de vitesse est en position "R", pour un véhicule à boîte de vitesses automatique, le levier de changement de vitesse est en position "P", "R", ou "N" (sauf pour un panneau de fin de régulation).
 - Pour modifier le réglage de la reconnaissance de la signalisation routière, sélectionnez "Reco panneau" dans "Mode réglage". Ensuite, sélectionnez "ACTIVE" ou "DÉSACTIVÉ"
 - Quand vous avez mis le commutateur d'allumage sur "OFF" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. avec le panneau de limitation de vitesse affiché sur l'écran d'information, puis tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour le remettre sur contact mis, l'écran d'information affiche le même panneau de limitation de vitesse que lors de la mise du commutateur d'allumage "OFF" ou du commutateur du moteur sur verrouillage de direction.
 - Quand vous conduisez dans une zone où l'unité de vitesse est modifiée, les panneaux de signalisation peuvent ne pas s'afficher ou des panneaux de signalisation différents peuvent s'afficher sur l'écran d'information après avoir passé les panneaux de signalisation sur le bord de la route. Ce n'est pas une défaillance. L'affichage reprend après avoir roulé un moment.
 - Un panneau de limitation de vitesse de l'écran d'information plus élevé ou plus bas que panneau de limitation de vitesse réel peut s'afficher
- Situations où le système ne s'active pas**
Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.
- Quand le moteur est arrêté
 - Quand le témoin d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'allument immédiatement après avoir tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou passé le mode d'allumage sur contact mis.
 - Pour un véhicule à boîte de vitesses manuelle, le levier de changement de vitesse est en position "R", pour un véhicule à boîte de vitesses automatique, le levier de changement de vitesse est en position "P", "R", ou "N"
 - Quand le double capteur est temporairement arrêté ou défectueux
 - Quand le contacteur ESP® "OFF" n'est pas pressé et le système n'est pas désactivé
 - Quand la reconnaissance de la signalisation routière est désactivée en contrôlant le mode de réglage de l'écran d'information
 - Lorsque le frein de stationnement est serré
 - Quand vous conduisez dans une zone soumise à une limite de vitesse mais sans panneaux de limitation de vitesse

Types de panneaux de signalisation reconnus

Message d'information	Type du panneau de signalisation	
	Début/fin de limite de vitesse	
	Début/fin d'interdiction de dépasser	
	Présence de marques supplémentaires	Limite de vitesse avec marque supplémentaire (Affiché simultanément à la limite de vitesse)  (Exemple d'affichage)
	Tout annulé (Toutes les restrictions sont annulées. Retour aux réglementations routières par défaut.)	

NOTE:

- Les panneaux de signalisation ci-dessus sont des exemples représentatifs. Les panneaux de signalisation varient dans chaque pays.

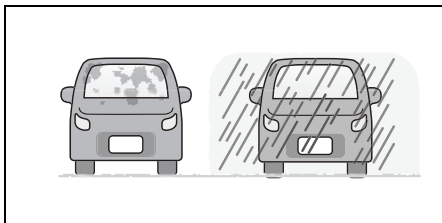
Situations dans lesquelles le double capteur peut ne pas s'activer correctement

Il est très probable que le double capteur ne détecte pas les panneaux de signalisation dans les situations suivantes. En outre, le fonctionnement du double capteur peut s'interrompre temporairement. Quand ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

- En cas d'intempéries comme une forte pluie, du brouillard ou du blizzard
- Quand le double capteur reçoit une forte lumière, comme la lumière du soleil ou les phares d'un véhicule en approche
- En présence de tons similaires, comme un paysage enneigé
- Quand le véhicule roule sur une route devenue très lumineuse à cause d'une lumière réfléchissante,
- En l'absence de lumières ou d'éclairages tels que l'éclairage public, etc. aux alentours la nuit
- La visibilité au-devant est faible en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou quand le véhicule devant vous est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- Quand vous conduisez au coucher ou au lever du soleil et la nuit ou quand vous conduisez dans un lieu sombre, comme un parc de stationnement en intérieur
- Quand le cap du véhicule ou la position du véhicule a fortement changé (par exemple, changement de voie, virage à gauche ou virage à droite)

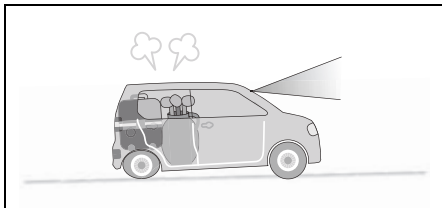
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

- Quand le pare-brise est couvert de buée, de neige, de givre ou de saleté



81M40380

- Quand une goutte d'eau, de l'eau ou de la saleté sur le pare-brise n'est pas suffisamment balayée
- Pendant l'utilisation du lave-glace
- Quand un balai d'essuie-glace autre que des pièces d'origine SUZUKI est utilisé, notamment un balai d'essuie-glace de type court
- Quand les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée ou quand des pneus autres que la taille prescrite sont montés,



72M20405

- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages ou sur les sièges arrière
- Quand les phares sont couverts de saleté, de neige, de givre ou de boue
- Quand l'axe optique du phare dévie
- Quand la luminosité change à l'extrême (par exemple, en passant l'entrée ou la sortie d'un tunnel),
- Quand le véhicule dérive sur des routes irrégulières (par exemple, des routes irrégulières ou des routes pavées) et la visibilité de la caméra monoculaire est instable,
- Il peut arriver que s'affiche un panneau de signalisation ne concernant pas le véhicule, un panneau de signalisation qui n'existe pas autour du véhicule dans les situations suivantes.
 - Quand le panneau de signalisation se trouve sur la bifurcation, la jonction ou la voie adjacente près de la route sur laquelle roule le véhicule,
 - En présence d'objets de couleur et de forme similaires au panneau de signalisation (par exemple, un panneau de signalisation, un panneau routier des structures similaires),
 - Quand un véhicule sur lequel la décalcomanie ou l'autocollant ressemblant au panneau de signalisation se trouve devant votre véhicule, ou quand vous dépassez un tel véhicule,
 - Quand le panneau de signalisation se trouve devant le véhicule sur le rond-point,

NOTE:

- *Le panneau de signalisation peut rester affiché sur l'écran d'information dans les situations suivantes. Conduisez en toute sécurité conformément au code de la route en vigueur.*
 - *Quand vous roulez dans une zone où une limite de vitesse différente est établie malgré l'absence de limite de vitesse,*
 - *Quand vous conduisez dans une zone où la fin de la régulation du trafic est indiquée par la voie sur la route même s'il n'y a pas de panneau de signalisation pour indiquer la fin de la régulation du trafic,*

Situations dans lesquelles le double capteur ne peut pas détecter avec précision les positions ou les conditions des panneaux de signalisation

La détection du panneau de signalisation peut être retardée ou impossible ou inexacte, y compris pour une marque supplémentaire dans les situations suivantes.

- Quand le panneau de signalisation est sale et caché par des feuilles d'arbres ou le véhicule devant votre véhicule, il est alors difficile de reconnaître le panneau de signalisation,
- Quand la situation du panneau de signalisation est compliquée et qu'il est difficile de reconnaître le panneau de signalisation,
- Quand le panneau de signalisation est éloigné du véhicule,

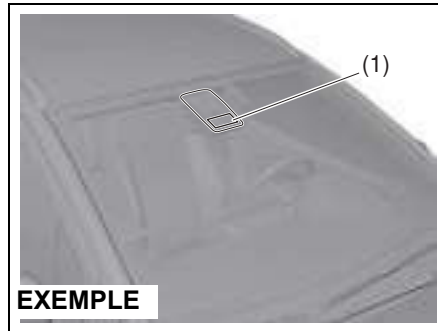
- Quand le panneau de signalisation est tordu ou déformé,
- Quand la couleur du panneau de signalisation est délavée,
- Quand la direction du panneau de signalisation est changée,
- Quand le panneau de signalisation est endommagé,
- Quand le panneau de signalisation est orienté à la diagonale du véhicule,
- Quand le panneau indicateur, l'affiche ou le panneau d'information trafic est installé sur le haut ou le bas du panneau de signalisation,
- Quand de la boue, de la neige ou du givre par exemple est collé au panneau de signalisation,
- Quand un panneau de signalisation se trouve dans un angle ou un virage,
- Quand la lumière des phares atteint difficilement le panneau de signalisation,
- Quand le panneau de signalisation est difficile à reconnaître à cause de l'éclairage des routes ou de l'ombre d'un bâtiment,
- Quand le panneau de signalisation est de petite taille,
- Quand le panneau de signalisation est de type éclairé,
- Quand le panneau de signalisation est assimilé au bâtiment en arrière-plan et qu'il est difficile de reconnaître le panneau de signalisation,

- Quand une partie du panneau de signalisation est cachée ou usée et que le panneau de signalisation est difficile à reconnaître,
- Quand le panneau de signalisation est réfléchi par une forte lumière (par exemple, des feux arrière ou des phares) et le double capteur ne peut pas être détecté avec précision,

NOTE:

Il peut être possible que la détection de la marque supplémentaire comme panneau de signalisation soit incorrecte ou absente à cause des environs du véhicule.

Utilisation du double capteur



65T50230

(1) Double capteur

⚠ AVERTISSEMENT

Les performances de détection du double capteur comportent des limites et le double capteur ne peut pas détecter tous les véhicules, piétons, lignes de démarcation ou panneaux de signalisation. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

• **Respectez les instructions suivantes afin que le double capteur fonctionne correctement. Mal entretenu, le double capteur ne peut pas détecter précisément un véhicule, un piéton, des lignes de démarcation devant vous ou des panneaux de signalisation, le système ne fonctionne pas correctement et des accidents peuvent se produire.**

- **Ne touchez pas la lentille du double capteur.**
- **Ne nettoyez pas la lentille du double capteur vous-même.**
- **Ne frappez pas le corps ou les pièces environnantes du double capteur.**

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne déposez ou ne démontez pas le double capteur.
- Ne collez pas et n'apposez pas quoi que ce soit sur la lentille du double capteur, même pas des objets transparents.
- Quand le pare-brise autour du double capteur est déformé endommagé ou le pare-brise devant le double capteur se fissure à cause d'un accident, le double capteur ne peut pas détecter un obstacle devant vous, un piéton, des lignes de démarcation ou des panneaux de signalisation correctement. Si vous conduisez avec ces pièces endommagées, le système d'assistance au freinage à double capteur ne fonctionne pas correctement et des accidents peuvent se produire. Actionnez le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur pour désactiver le système d'assistance au freinage à double capteur et demandez au concessionnaire agréé SUZUKI de l'inspecter.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

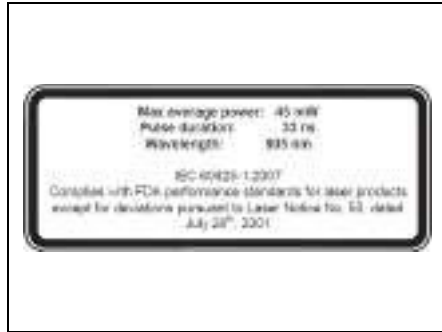
(suite)

- N'appliquez pas d'accessoires (autres que des accessoires d'origine SUZUKI), des films ou des autocollants sur la zone indiquée ci-dessous. Ils peuvent affecter la visibilité du double capteur. Si la zone du double capteur est obstruée, le double capteur peut ne pas détecter les véhicules, les piétons, les lignes de démarcation ou les panneaux de signalisation correctement et le système d'assistance au freinage à double capteur peut ne pas fonctionner correctement. En outre, même s'ils sont appliqués sur une zone autre que la zone interdite, cela peut affecter le fonctionnement du double capteur à cause de reflets de lumière ou d'une image. Dans ce cas, déplacez-les ailleurs.
 - Sur le pare-brise

▲ AVERTISSEMENT

- Ne déposez ou ne démontez pas les pièces de laser du double capteur.
- Ne regardez pas dans la partie de diffusion du double capteur en utilisant un instrument optique tel qu'une loupe, un verre d'objectif, etc. à moins de 10 cm (3,9 in) du double capteur quand le commutateur d'allumage est en position "ON" ou quand le mode d'allumage est contact mis. Le laser pourrait blesser vos yeux.

Étiquette d'explication du laser



52RM30510

Étiquette de classification du laser



52RM30520

Données d'émission du laser

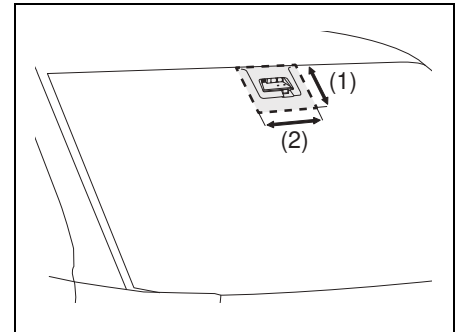
Puissance moyenne maximale : 45 mW
 Durée d'impulsion : 33 ns
 Longueur d'onde : 905 nm
 Divergence
 (horizontal × vertical) : 28° × 12°

NOTE:

La détection du véhicule et un obstacle devant vous, des lignes de démarcation ou des panneaux de signalisation par le double capteur est limitée à l'intérieur du champ de vision. Il faut aussi plusieurs secondes pour détecter et activer l'alerte après l'apparition d'un objet dans le champ de vision du double capteur.

⚠ AVERTISSEMENT

N'apposez pas d'autocollant ou de film (même transparent) sur le devant du double capteur sur le pare-brise extérieur comme indiqué dans l'illustration suivante.



52RM203

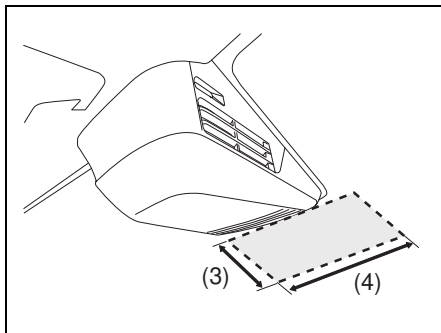
(1) (2) Zone interdite

Les zones interdites (1) et (2) sont illustrées ci-dessous.

- (1) Depuis le haut du pare-brise jusqu'à environ 10 cm (3,9 in) sous le bas du double capteur
- (2) Environ 20 cm (7,8 in) (Environ 10 cm (3,9 in) à droite ou à gauche du centre du double capteur)

⚠ AVERTISSEMENT

N'apposez pas d'autocollant ou de film (même transparent) sous la caméra à double capteur à l'intérieur du pare-brise comme indiqué dans l'illustration suivante.



52RM204

(3) (4) Zone interdite

Les zones interdites (3) et (4) sont illustrées ci-dessous.





- (3) Environ 10 cm (3,9 in) (en partant du bas du double capteur)
- (4) Environ 20 cm (7,8 in) (Environ 10 cm (3,9 in) à droite ou à gauche du centre du double capteur)

Quand il y a un large écart de température entre l'intérieur du véhicule et l'air extérieur (ex. en hiver), le pare-brise s'embue facilement. Si la partie avant du double capteur sur le pare-brise est embuée ou couverte de condensation ou de givre, le système d'assistance au freinage à double capteur peut ne pas s'activer temporairement. Dans ce cas, utilisez le dégivreur du pare-brise pour enlever la buée, etc.

Pour nettoyer l'intérieur du pare-brise, n'appliquez pas d'agent nettoyant sur le lentille.

Arrêt temporaire ou défaillance du double capteur

Le tableau suivant indique l'arrêt temporaire ou la défaillance du double capteur.

		Double capteur	
		Arrêt temporaire	Défaillance
(1)		En fonction	
(2)		En fonction	
(3)	 (#1)	En fonction	Éteint
		Éteint	En fonction

- (1) Témoin d'assistance au freinage par double capteur
- (2) Témoin d'avertissement de sortie de voie
- (3) Indication de l'écran d'information

#1 : en fonction de la cause de l'arrêt temporaire ou de la défaillance, le message suivant peut apparaître simultanément.



53SB3029

NOTE:

Quand le fonctionnement du double capteur est temporairement interrompu ou incorrect, toutes les fonctions suivantes sont désactivées.

- Système d'assistance au freinage à double capteur
- Avertissement de sortie de voie
- Avertissement de dérive du véhicule
- Prévention de sortie de voie
- Reconnaissance de la signalisation routière

Arrêt temporaire du double capteur

Dans les situations suivantes, le double capteur cesse de fonctionner temporairement.

Quand ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

- Quand la visibilité du double capteur est faible
Reportez-vous à "Situations dans lesquelles le double capteur peut ne pas s'activer correctement" dans cette section pour en savoir plus.
- Quand la température du corps du double capteur est élevée
- Quand le système associé à l'assistance au freinage par double capteur s'arrête temporairement
- Quand la tension de la batterie au plomb est anormale

Défaillance du double capteur

En cas de dysfonctionnement du double capteur, le double capteur cesse de fonctionner jusqu'à ce que vous tourniez le commutateur d'allumage sur "LOCK" ou que vous appuyiez sur le contacteur de moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.

Garez le véhicule dans un endroit sûr, et mettez le commutateur d'allumage sur "LOCK" ou mettez l'allumage en mode verrouillage de direction en appuyant sur le commutateur du moteur.

Redémarrez le moteur et vérifiez que le voyant d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'éteignent.

- Si les deux témoins restent allumés après avoir redémarré le moteur, le double capteur peut présenter un dysfonctionnement. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'inspecter le double capteur.

NOTE:

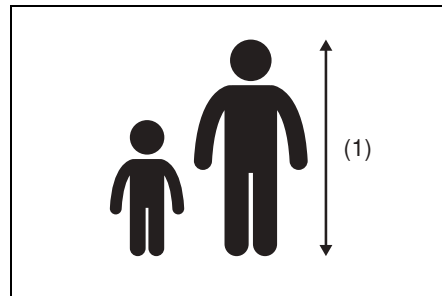
- Après avoir démarré le moteur, le témoin de l'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'allument dans les situations suivantes. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement. Une fois que le commutateur d'allumage est tourné sur "LOCK" ou le commutateur du moteur en mode démarrage verrouillage de direction et que le moteur a redémarré, ces voyants s'éteignent.

- Quand le système de freinage automatique fonctionne 3 fois
- Quand le système de freinage automatique fonctionne sur une longue période

- Même si le témoin d'assistance au freinage par double capteur et le témoin d'avertissement de sortie de voie s'allument et qu'il peut y avoir une défaillance du double capteur, le fonctionnement du double capteur est arrêté. Cela n'affecte cependant pas une conduite normale.

Détection des piétons

Le double capteur détecte des piétons par leur taille, leur forme ou leur déplacement.



75RM238

(1) Environ 1 – 2 m (3,3 – 6,6 ft)

▲ AVERTISSEMENT

Même quand les conditions de détection sont satisfaites, tous les piétons peuvent ne pas être détectés par le double capteur.

Dans les situations suivantes, il est probable qu'il n'y ait pas de détection ou qu'elle soit retardée. Conduisez toujours de manière sûre.

- Une personne qui marche dans un groupe
- Une personne qui marche le long d'un mur ou d'un autre obstacle
- Une personne qui porte un parapluie déployé
- Une personne dont la couleur est similaire à l'arrière-plan et qui se fond dans le paysage
- Une personne qui porte un gros bagage
- Une personne qui marche le dos voûté ou qui s'accroupit.
- Une personne couchée
- Une personne se trouvant dans un lieu sombre
- Une personne qui jaillit devant vous
- Une personne de nuit

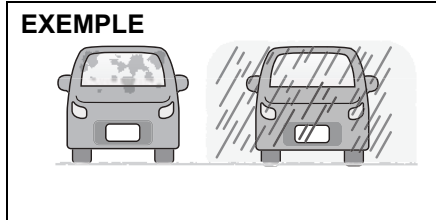
NOTE:

Le fonctionnement du système d'assistance au freinage par double capteur étant différent selon les destinations ou les régions, certains véhicules ne détectent pas les piétons.

Situations dans lesquelles le double capteur peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, il est très possible que le double capteur ne puisse pas détecter un véhicule, un piéton, des lignes de démarcation ou des panneaux de signalisation. En outre, le fonctionnement du double capteur peut s'interrompre temporairement. Quand ces situations s'améliorent, l'arrêt temporaire de la fonction est annulé.

EXEMPLE

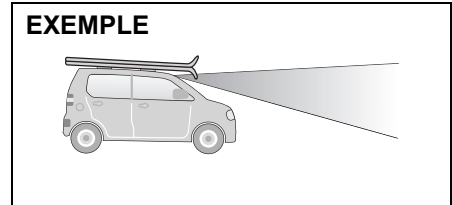


81M40380

- En cas d'intempéries comme une forte pluie, du brouillard ou du blizzard
- Quand le double capteur reçoit une forte lumière, comme la lumière du soleil ou les phares d'un véhicule en approche
- En présence de tons similaires, comme un paysage enneigé
- Dans un lieu sombre et sans point de repère
- Quand la visibilité au-devant est faible en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou quand le véhicule devant vous est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige

- Quand votre véhicule se rapproche d'un objet dans un lieu sombre, par exemple au coucher du soleil, au lever du soleil ou dans un parc de stationnement en intérieur
- Quand le pare-brise est couvert de buée, de neige, de givre ou de saleté
- Quand une goutte d'eau, de l'eau ou de la saleté sur le pare-brise n'est pas suffisamment balayée
- Pendant l'utilisation du lave-glace
- Quand un balai d'essuie-glace autre que des pièces d'origine SUZUKI est utilisé, notamment un balai d'essuie-glace de type court
- Quand la lentille du double capteur est sale ou endommagée

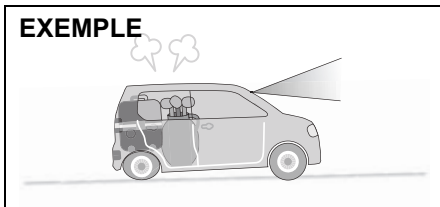
EXEMPLE



72M20423

- Quand la vision du double capteur est obstruée par les objets suivants :
 - Un autocollant ou un film sur le pare-brise
 - Un accessoire sur le pare-brise
 - Une fissure ou une rayure sur le pare-brise
 - Un long objet, comme une galerie de toit ou des skis sur le toit

EXEMPLE



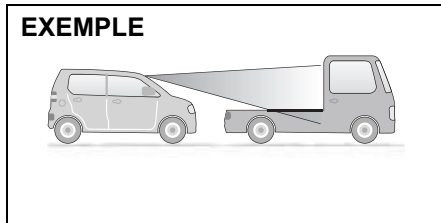
72M20405

- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages ou sur les sièges arrière
- Quand l'alignement des roues est dévié
- Quand les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée ou que les pneus sont usés
- Quand des chaînes de pneus ou des pneus de taille non prescrite sont montés
- Quand vous réparez une crevaison temporairement
- Quand une suspension est modifiée
- Quand la luminosité change très fortement, par exemple à l'entrée ou la sortie d'un tunnel
- Quand vous conduisez de nuit ou sans allumer les phares dans des tunnels

- Lors d'une conduite sur les routes suivantes
 - Dans les virages serrés ou sur les surfaces très accidentées
 - Sur une pente abrupte
 - Sur un raccord de la route
- Quand l'axe optique du phare dévie
- Quand les phares et/ou les feux antibrouillard avant sont modifiés
- Quand les phares sont couverts de saleté, de neige, de givre ou de boue

Dans les conditions suivantes, le double capteur peut ne pas détecter le véhicule et l'obstacle devant vous ou prendre un peu plus de temps pour le détecter.

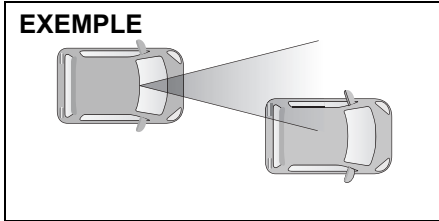
EXEMPLE



72M20407

- Les véhicules qui vous précèdent ont des poutres de petite taille, basses ou irrégulières comme indiqué ci-dessous :
 - Un camion sans portes latérales ou arrière et sans chargement sur le plateau
 - Un véhicule dont le chargement dépasse à l'arrière

- Un véhicule de forme spéciale, comme une remorque porte-voitures ou une moto équipée d'un side-car
- Un véhicule de faible hauteur
- Quand votre véhicule tangue
- Quand la garde au sol du véhicule qui vous précède est extrêmement haute.
- Quand un véhicule arrive en sens inverse ou s'éloigne
- Quand un véhicule est sur le côté
- Quand un véhicule qui vous précède roule sans feux arrière de nuit ou dans des tunnels
- Quand un véhicule qui vous précède reflète fortement la lumière du soleil
- Quand il y a un mur devant votre véhicule stationné
- Quand un autre obstacle se trouve à côté d'un véhicule
- En présence d'objets en forme de poteau, comme des panneaux, des éclairages publics et des poteaux électriques
- Rails de protection et autres obstructions de faible hauteur
- En présence de verre, comme des parois ou des portes en verre
- Animaux de petite taille, enfants ou autres objets de faible hauteur
- Présence d'un objet près du pare-chocs du véhicule
- Présence d'un objet en dehors de la zone éclairée par les phares



72M20406

- Quand seule une partie du véhicule devant vous est dans le champ de détection du double capteur
 - Quand la différence de vitesse entre le véhicule qui vous précède et votre véhicule augmente
 - Quand la distance avec le véhicule qui vous précède est courte
 - Quand la distance avec le véhicule qui vous précède reflète peu le faisceau laser
 - Quand vous roulez dans un virage
 - Pendant un moment après la sortie d'un virage
 - Quand le véhicule qui vous précède tourne, accélère ou décélère soudainement
 - Quand le véhicule jaillit devant vous
 - Quand vous changez de voie et approchez du véhicule devant vous
- Faible largeur de ligne
 - Quand la ligne est difficile à détecter
 - Absence de lignes de démarcation, ou lignes partiellement effacées
 - Couleur de lignes de démarcation similaire à la route
 - Faible largeur des lignes de démarcation
 - Lignes de démarcation floues
 - Présence de délinéateurs ou de graviers
 - Les lignes de démarcation sont peu visibles ou difficiles à voir à cause de sable, etc.
 - Route mouillée à cause de la pluie, après la pluie, flaques, etc.
 - Lignes de démarcation tracées sur un trottoir
 - Conduite sur une route à luminosité élevée à cause de reflets de lumière, etc.
 - Quand la distance avec le véhicule qui vous précède est courte
 - Immédiatement après le changement de voie ou immédiatement après avoir passé l'intersection.

Dans les conditions suivantes, le double capteur peut ne pas détecter les lignes ou prendre un peu plus de temps pour les détecter.

Régulateur de vitesse adaptatif (option)

Le régulateur de vitesse adaptatif vous permet de maintenir une vitesse constante sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur.

Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse adaptatif sur autoroute ou voie rapide dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La porte conducteur est correctement fermée.
- Le frein de stationnement est complètement relâché.
- Le limiteur de vitesse n'est pas utilisé.
- Le levier de vitesse est en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème.
- La vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.
- Le contacteur ESP® "OFF" n'est pas pressé et le système n'est pas éteint.
- Lorsque la température des plaquettes de frein n'est pas élevée.
- En l'absence de panne ou de dysfonctionnement du système.
- Lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Lorsque la pédale d'embrayage est relâchée.
- Lorsque le régime moteur est adéquat.
- Lorsque le véhicule ne roule pas sur une route comprenant de nombreuses montées.

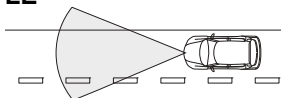
⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle de la décélération par le régulateur de vitesse adaptatif est limité. Vous devez donc être très attentif pour une conduite sécuritaire, en vérifiant toujours les conditions de circulation et en appuyant sur la pédale de frein et/ou la pédale d'accélérateur au besoin.

Le régulateur de vitesse adaptatif propose les quatre modes suivants.

- (1) Régulation de vitesse constante
(Il n'y a aucun véhicule à l'avant)

EXEMPLE



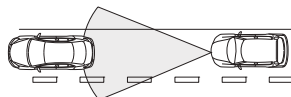
54P000342

Votre véhicule circule à la vitesse réglée.

- La vitesse du véhicule peut être réglée à une valeur égale ou supérieure à 40 km/h (25 mph).

- (2) Commande de décélération
(Un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar et roule moins vite que la vitesse réglée)

EXEMPLE



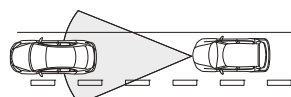
54P000343

Votre véhicule ralentit et maintient une vitesse égale à celle du véhicule situé devant vous afin de conserver une distance de suivi sécuritaire.

- La distance de détection possible entre votre véhicule et celui qui vous précède est d'environ 100 m (328 ft).

- (3) Régulation de suivi
(Un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar et roule à une vitesse constante)

EXEMPLE



54P000344

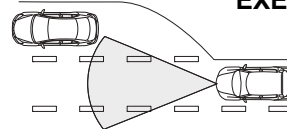
Votre véhicule en suit un autre en conservant une distance constante, sans dépasser la vitesse réglée.

NOTE:

- Lorsque votre véhicule s'approche du véhicule situé à l'avant et que la commande de décélération ou la régulation de suivi est en fonctionnement, un avertissement de collision frontale est émis.
- Lorsque vous utilisez la pédale de frein en mode de régulation de suivi, vous pourriez ressentir que le freinage est plus dur. Ceci est tout à fait normal dans le système de freinage. Cette situation est liée au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.

- (4) Commande d'accélération
(Un véhicule situé à l'avant s'éloigne de vous)

EXEMPLE



54P000345

Le régulateur de vitesse adaptatif fait accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse réglée et la maintient.

Situations dans lesquelles le radar ne s'activera pas adéquatement

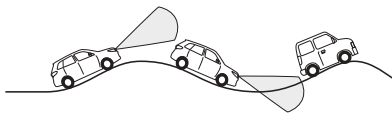
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans les situations suivantes. Sinon, le système ne fonctionnera pas adéquatement et des accidents pourraient se produire.

Dans les situations suivantes, il y a un risque important que la commande de décélération, la régulation de suivi et la commande d'accélération ne fonctionnent pas adéquatement, même si un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar.

- Lorsque le véhicule est dans un embouteillage
- Lorsque le véhicule se trouve dans des virages serrés
- Lorsque le véhicule est conduit sur des routes glissantes, recouvertes de glace ou de neige, par exemple
- Lorsque le véhicule se trouve dans une côte raide

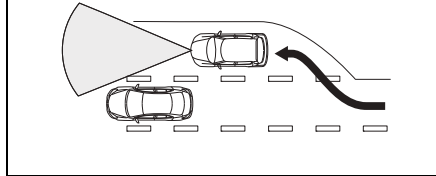
EXEMPLE



54P000376

- Lorsque le véhicule est conduit sur une route comprenant de nombreuses montées et descentes
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque ou est remorqué

EXEMPLE



54P000374

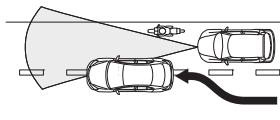
- Sortie d'autoroute
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer en ligne droite sans manœuvrer en permanence le volant à cause d'un accident ou d'une panne
- Lorsque le véhicule circule dans une voie de virage à gauche ou de virage à droite
- Lorsque la calandre de radiateur ou le pare-chocs avant percute un objet rigide

Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer adéquatement

Dans les situations suivantes, le radar pourrait ne pas détecter adéquatement un véhicule situé à l'avant et le freinage automatique et l'avertissement de collision frontale pourraient ne pas fonctionner. Vous devez décélérer le véhicule en actionnant les freins au besoin.

- Lorsqu'un véhicule situé à l'avant circule à basse vitesse ou s'arrête en raison d'un embouteillage ou parce qu'il arrive à un péage
- Lorsque le véhicule s'approche de routes en travaux
- Lorsque le véhicule se trouve dans un tunnel
- Lorsque la surface du capteur radar est couverte de neige, d'eau ou de saletés
- En cas d'intempéries (forte pluie, brouillard, tempête de neige ou de sable) ou lorsque le véhicule devant vous est couvert d'eau, de neige ou de sable
- Un véhicule situé à l'avant possède une extrémité arrière de surface réduite, par exemple un camion sans remorque
- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages ou sur les sièges arrière
- Lorsque le véhicule route à une vitesse supérieure ou égale à 160 km/h (100 mph)
- Lorsqu'un véhicule se rabat brusquement devant le vôtre

EXEMPLE



54P000375

- Lorsqu'une moto circule dans la même voie

⚠ AVERTISSEMENT

Conduisez toujours de manière sécuritaire en effectuant les manœuvres nécessaires en fonction de la circulation.

Situations dans lesquelles le radar peut s'activer inopinément

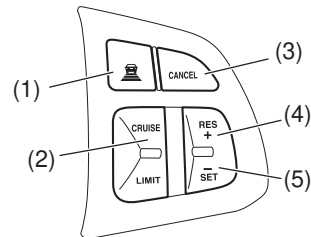
Dans les situations suivantes, le système de radar détecte un véhicule sur la voie adjacente ou des objets situés le long de la route et l'avertissement de collision frontale peut être émis.

- À un croisement ou sur une voie de circulation étroite
- La position du véhicule dans votre voie est inconstante en raison de manœuvres de direction, etc.
- Des objets dépassant de la surface de la route, par exemple des plaques d'égout et autres objets métalliques, de même que des objets tombés sur la route ou des changements de niveau de la route

Réglage de la vitesse de croisière

Commutateurs du régulateur de vitesse adaptatif

EXEMPLE

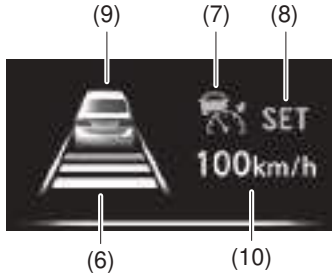


54P000346

- (1) Commutateur de réglage de la distance de suivi
- (2) Commutateur "CRUISE"
- (3) Commutateur "CANCEL"
- (4) Commutateur "RES +"
- (5) Commutateur "SET -"

Écran d'information

EXEMPLE



53SB3049

- (6) Indicateur de distance de suivi
 - (7) Témoin de régulateur de vitesse adaptatif
 - (8) Indicateur "SET"
 - (9) Témoin de détection de véhicule devant
 - (10) Indication de la vitesse réglée
- 1) Mettez le régulateur de vitesse en fonction en appuyant sur le commutateur "CRUISE" (2). Lorsque l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7), le témoin de distance de suivi (6) et l'indicateur de détection de véhicule devant (9) apparaissent sur l'écran d'information, vous pouvez régler le régulateur de vitesse adaptatif.
 - 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.

- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (5), et l'indicateur "SET" (8) ainsi que l'indication de la vitesse réglée (10) apparaissent sur l'écran d'information. Si vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, la vitesse sélectionnée sera maintenue. À ce stade, l'indicateur de détection de véhicule devant (9) variera de la manière suivante, en fonction de la présence ou de l'absence d'un véhicule à l'avant.



Aucun véhicule n'est détecté à l'avant. Dans ce cas, votre véhicule est en état de régulation de vitesse constante.



Un véhicule est détecté à l'avant. Dans ce cas, votre véhicule est en état de régulation de décélération et de régulation de suivi.

⚠ AVERTISSEMENT


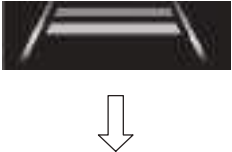

Si le régulateur de vitesse adaptatif est accidentellement activé, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Cela peut causer un accident et entraîner des blessures graves, voire la mort.

Désactivez le régulateur de vitesse adaptatif et vérifiez que l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7) disparaît lorsque le système n'est pas utilisé.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Changement de la distance de suivi

Lorsque l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7) est allumé, vous pouvez ajuster la distance de suivi séparant votre véhicule de celui qui le précède de la manière suivante, en appuyant sur le commutateur de réglage de la distance de suivi (1).

Indication	Description
	<p>Courte La distance de suivi sera plus courte que celle du réglage "Moyenne".</p>
	<p>Moyenne Il s'agit du réglage initial. Lorsque votre véhicule roule à 80 km/h (50 mph), la distance de suivi sera d'environ 40 m (131 ft).</p>
	<p>Longue La distance de suivi sera plus longue que celle du réglage "Moyenne".</p>

AVERTISSEMENT

Maintenez une distance de suivi sécuritaire en fonction des conditions de circulation. Sinon, vous pourriez faire face à des blessures graves, voire la mort.

NOTE:

- Lorsque vous arrêtez le moteur, la distance de suivi précédemment réglée en mémoire est effacée et le système est réinitialisé.
- La distance de suivi appropriée varie en fonction de la vitesse du véhicule.

Changement de vitesse temporaire

Lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous pouvez temporairement accélérer ou décélérer.

Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous levez le pied de la pédale, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Pour décélérer, appuyez sur la pédale de frein.

Le régulateur de vitesse adaptatif sera annulé et l'indicateur "SET" (8) disparaîtra. Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (4) et l'indicateur "SET" (8) s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph). Le véhicule accélérera jusqu'à la vitesse précédemment réglée et la maintiendra.

Changement de la vitesse réglée

- En utilisant la pédale d'accélérateur
Pour passer à une vitesse réglée plus élevée, accélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale d'accélérateur et appuyez sur le commutateur "SET –" (5). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

- En utilisant la pédale de frein
Pour passer à une vitesse réglée moins élevée, décélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale de frein et appuyez sur le commutateur "SET –" (5). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE:

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, l'indicateur "SET" (8) disparaît jusqu'à la réinitialisation de la vitesse réglée.

- En utilisant le commutateur "RES +" ou "SET –"

Pour passer à une vitesse réglée plus élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (4) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse réglée augmentera.

Pour passer à une vitesse réglée moins élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET –" (5) ou maintenez-le enfoncé.

La vitesse réglée diminuera.

NOTE:

- Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 1 km/h (1 mph) en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (4) ou "SET –" (5).
- Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 5 km/h (5 mph) en maintenant enfoncé le commutateur "RES +" (4) ou "SET –" (5).
- Lorsque la commande de décélération ou la régulation de suivi est activée, le véhicule n'accélérera pas même si vous réglez une vitesse réglée plus élevée en appuyant sur le commutateur "RES +" (4). Toutefois, si le véhicule détecté à l'avant disparaît, votre véhicule accélérera automatiquement jusqu'à la vitesse réglée.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

L'indicateur "SET" (8) disparaîtra et le régulateur de vitesse adaptatif se désactivera temporairement dans les conditions suivantes :

- Lorsque le commutateur "CANCEL" (3) est pressé
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque la vitesse du véhicule descend sous 40 km/h (25 mph)
- Lorsque le véhicule dérape et que l'ESP® est activé
- Lorsque le régime moteur est trop élevé ou trop faible
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée de manière continue
- Lorsque la vitesse passe en 1^{re} ou en 2^{ème}
- Quand le rapport engagé reste sur "N" pendant 10 secondes
- Lorsque la température élevée des plaquettes de frein est détectée
- Lorsque la marche arrière est engagée

Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (4). L'indicateur "SET" (8) s'allume.

Lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, le régulateur de vitesse adaptatif est annulé et l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7) s'éteint.

- Lorsque le commutateur "CRUISE" (2) est pressé.
- Lorsque le commutateur "LIMIT" est pressé.
- Lorsque le contacteur ESP® "OFF" est pressé.
- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne mal ou est temporairement inopérant.

NOTE:

Si vous mettez le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction, la vitesse précédemment sélectionnée est effacée de la mémoire.

Régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start (option)

Le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start vous permet de maintenir une vitesse constante sans garder le pied sur la pédale d'accélérateur.

Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start sur autoroute ou voie rapide dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La porte conducteur est correctement fermée.
- Le frein de stationnement est complètement relâché.
- Le limiteur de vitesse n'est pas utilisé.
- Le levier de changement de vitesse est en "D" ou "M".
- Quand il y a des véhicules au-devant de vous :
La vitesse du véhicule est d'environ 1 km/h (0,6 mph) ou plus.
- Quand il n'y a pas de véhicules au-devant de vous :
La vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.
- Le contacteur ESP® "OFF" n'est pas pressé et le système n'est pas éteint.
- Lorsque la température des plaquettes de frein n'est pas élevée.
- En l'absence de panne ou de dysfonctionnement du système.

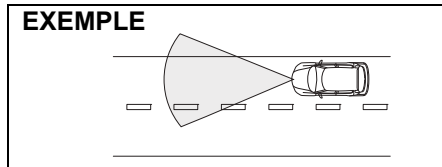
- Lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Lorsque le régime moteur est adéquat.
- Lorsque le véhicule ne roule pas sur une route comprenant de nombreuses montées.

⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle de la décélération par le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start est limité. Vous devez donc être très attentif pour une conduite sécuritaire, en vérifiant toujours les conditions de circulation et en appuyant sur la pédale de frein et/ou la pédale d'accélérateur au besoin.

Le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start propose les quatre modes suivants.

- (1) Régulation de vitesse constante
(Il n'y a aucun véhicule à l'avant)

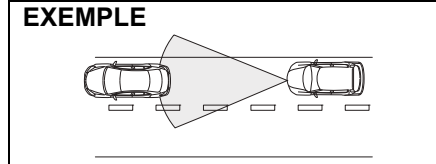


54P000342

Votre véhicule circule à la vitesse réglée.

- La vitesse du véhicule peut être réglée à une valeur égale ou supérieure à 40 km/h (25 mph).

- (2) Commande de décélération
(Un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar et roule moins vite que la vitesse réglée)

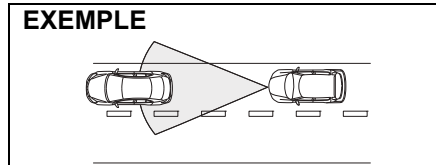


54P000343

Votre véhicule ralentit et maintient une vitesse égale à celle du véhicule situé devant vous afin de conserver une distance de suivi sécuritaire.

- La distance de détection possible entre votre véhicule et celui qui vous précède est d'environ 100 m (328 ft).

- (3) Régulation de suivi
(Un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar et roule à une vitesse constante)



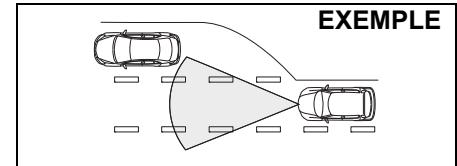
54P000344

Votre véhicule en suit un autre en conservant une distance constante, sans dépasser la vitesse réglée.

NOTE:

- *Quand le véhicule devant vous s'arrête, votre véhicule s'arrête aussi automatiquement. Cependant, vous devez appliquer les freins pour maintenir l'arrêt. Le système ne maintient pas l'arrêt automatiquement.*
- *Lorsque votre véhicule s'approche du véhicule situé à l'avant et que la commande de décélération ou la régulation de suivi est en fonctionnement, un avertissement de collision frontale est émis.*
- *Lorsque vous utilisez la pédale de frein en mode de régulation de suivi, vous pourriez ressentir que le freinage est plus dur. Ceci est tout à fait normal dans le système de freinage. Cette situation est liée au fonctionnement du système de régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start.*

- (4) Commande d'accélération
(Un véhicule situé à l'avant s'éloigne du vôtre)



54P000345

Le système de régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start fait accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse réglée et la maintient.

Situations dans lesquelles le radar ne s'activera pas adéquatement

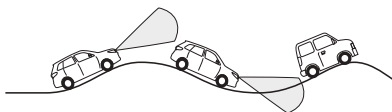
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start dans les situations suivantes. Sinon, le système ne fonctionnera pas adéquatement et des accidents pourraient se produire.

Dans les situations suivantes, il y a un risque important que la commande de décélération, la régulation de suivi et la commande d'accélération ne fonctionnent pas adéquatement, même si un véhicule situé à l'avant est dans la zone de détection du radar.

- Lorsque le véhicule est dans un embouteillage
- Lorsque le véhicule se trouve dans des virages serrés
- Lorsque le véhicule est conduit sur des routes glissantes, recouvertes de glace ou de neige, par exemple
- Lorsque le véhicule se trouve dans une côte raide

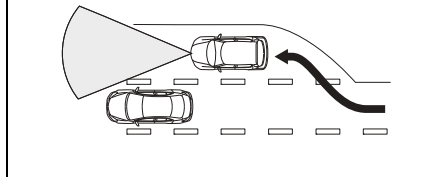
EXEMPLE



54P000376

- Lorsque le véhicule est conduit sur une route comprenant de nombreuses montées et descentes
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque ou est remorqué

EXEMPLE



54P000374

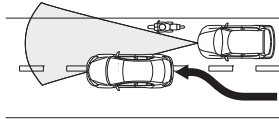
- Sortie d'autoroute
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer en ligne droite sans manœuvrer en permanence le volant à cause d'un accident ou d'une panne
- Lorsque le véhicule circule dans une voie de virage à gauche ou de virage à droite
- Lorsque la calandre de radiateur ou le pare-chocs avant percute un objet rigide

Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer adéquatement

Dans les situations suivantes, le radar pourrait ne pas détecter adéquatement un véhicule situé à l'avant et le freinage automatique et l'avertissement de collision frontale pourraient ne pas fonctionner. Vous devez décélérer le véhicule en actionnant les freins au besoin.

- Lorsqu'un véhicule situé à l'avant circule à basse vitesse ou s'arrête en raison d'un embouteillage ou parce qu'il arrive à un péage
- Lorsque le véhicule s'approche de routes en travaux
- Lorsque le véhicule se trouve dans un tunnel
- Lorsque la surface du capteur radar est couverte de neige, d'eau ou de saletés
- En cas d'intempéries (forte pluie, brouillard, tempête de neige ou de sable) ou lorsque le véhicule devant vous est couvert d'eau, de neige ou de sable
- Un véhicule situé à l'avant possède une extrémité arrière de surface réduite, par exemple un camion sans remorque
- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages ou sur les sièges arrière
- Lorsque le véhicule route à une vitesse supérieure ou égale à 160 km/h (100 mph)
- Lorsqu'un véhicule se rabat brusquement devant le vôtre

EXEMPLE



54P000375

- Lorsqu'une moto circule dans la même voie

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours de manière sécuritaire en effectuant les manœuvres nécessaires en fonction de la circulation.

Situations dans lesquelles le radar peut s'activer inopinément

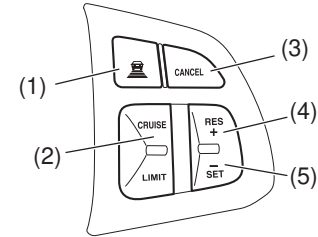
Dans les situations suivantes, le système de radar détecte un véhicule sur la voie adjacente ou des objets situés le long de la route et l'avertissement de collision frontale peut être émis.

- À un croisement ou sur une voie de circulation étroite
- La position du véhicule dans votre voie est inconstante en raison de manœuvres de direction, etc.
- Des objets dépassant de la surface de la route, par exemple des plaques d'égout et autres objets métalliques, de même que des objets tombés sur la route ou des changements de niveau de la route

Réglage de la vitesse de croisière

Commutateurs du régulateur de vitesse adaptatif

EXEMPLE

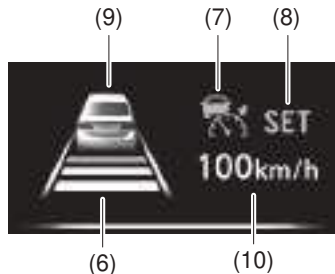


54P000346

- (1) Commutateur de réglage de la distance de suivi
- (2) Commutateur "CRUISE"
- (3) Commutateur "CANCEL"
- (4) Commutateur "RES +"
- (5) Commutateur "SET -"

Écran d'information

EXEMPLE



53SB3049

- 1) Mettez le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start en fonction en appuyant sur le commutateur "CRUISE" (2). Lorsque l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7), le témoin de distance de suivi (6) et l'indicateur de détection de véhicule devant (9) apparaissent sur l'écran d'information, vous pouvez régler le régulateur de vitesse adaptatif.
- 2) Accélérez ou décélérez à la vitesse désirée.
- 3) Appuyez sur le commutateur "SET -" (5), et l'indicateur "SET" (8) ainsi que l'indication de la vitesse réglée (10) apparaissent sur l'écran d'information. Si vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, la vitesse sélectionnée sera maintenue. À ce stade, l'indicateur de détection de véhicule devant (9) variera de la manière suivante, en fonction de la présence ou de l'absence d'un véhicule à l'avant.



Aucun véhicule n'est détecté à l'avant. Dans ce cas, votre véhicule est en état de régulation de vitesse constante.



Un véhicule est détecté à l'avant. Dans ce cas, votre véhicule est en état de régulation de décélération et de régulation de suivi.

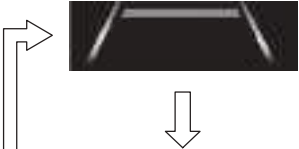
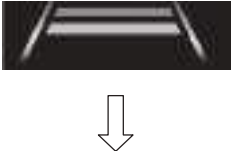

⚠ AVERTISSEMENT

Si le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start est accidentellement activé, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Cela peut causer un accident et entraîner des blessures graves, voire la mort.

Désactivez le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start et vérifiez que l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7) disparaît lorsque le système n'est pas utilisé.

Changement de la distance de suivi

Lorsque l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7) est allumé, vous pouvez ajuster la distance de suivi séparant votre véhicule de celui qui le précède de la manière suivante, en appuyant sur le commutateur de réglage de la distance de suivi (1).

Indication	Description
	<p>Courte La distance de suivi sera plus courte que celle du réglage "Moyenne".</p>
	<p>Moyenne Il s'agit du réglage initial. Lorsque votre véhicule roule à 80 km/h (50 mph), la distance de suivi sera d'environ 40 m (131 ft).</p>
	<p>Longue La distance de suivi sera plus longue que celle du réglage "Moyenne".</p>

AVERTISSEMENT

Maintenez une distance de suivi sécuritaire en fonction des conditions de circulation. Sinon, vous pourriez faire face à des blessures graves, voire la mort.

NOTE:

- Lorsque vous arrêtez le moteur ou le puissant système hybride, la distance de suivi précédemment réglée en mémoire est effacée et le système est réinitialisé.
- La distance de suivi appropriée varie en fonction de la vitesse du véhicule.

Changement de vitesse temporaire

Lorsque la vitesse de croisière est maintenue, vous pouvez temporairement accélérer ou décélérer.

Pour accélérer, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous levez le pied de la pédale, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Pour décélérer, appuyez sur la pédale de frein.

Le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start sera annulé et l'indicateur "SET" (8) disparaîtra. Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (4) comme suit.

- Quand il y a des véhicules au-devant de vous :
Appuyez sur le commutateur "RES +" et l'indicateur "SET" s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 1 km/h (0,6 mph).
- Quand il n'y a pas de véhicules au-devant de vous :
Appuyez sur le commutateur "RES +" et l'indicateur "SET" s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph).

Après le réglage précédent, le véhicule accélérera jusqu'à la vitesse précédemment réglée et la maintiendra.

Changement de la vitesse réglée

- En utilisant la pédale d'accélérateur
Pour passer à une vitesse réglée plus élevée, accélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale d'accélérateur et appuyez sur le commutateur "SET -" (5). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

- En utilisant la pédale de frein
Pour passer à une vitesse réglée moins élevée, décélérez jusqu'à la vitesse désirée en utilisant la pédale de frein et appuyez sur le commutateur "SET -" (5). La nouvelle vitesse sélectionnée sera conservée.

NOTE:

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, l'indicateur "SET" (8) disparaît jusqu'à la réinitialisation de la vitesse réglée.

- En utilisant le commutateur "RES +" ou "SET -"
Pour passer à une vitesse réglée plus élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "RES +" (4) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse réglée augmentera.

Pour passer à une vitesse réglée moins élevée, appuyez plusieurs fois sur le commutateur "SET -" (5) ou maintenez-le enfoncé. La vitesse réglée diminuera.

AVERTISSEMENT

- Le véhicule s'arrête aussi quand les véhicules au-devant s'arrêtent. Après l'arrêt du véhicule, appuyez immédiatement sur le frein. Quand le frein n'est pas enfoncé, le signal sonore émet des bips et le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start se désengage automatiquement environ une seconde après en même temps qu'un carillon retentit. Il y a un risque que le véhicule commence à bouger du fait de l'avance au ralenti du véhicule. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
- Quand le véhicule commence à s'arrêter en raison de l'arrêt du véhicule qui précède, il est possible que celui-ci ne puisse pas être détecté en fonction des conditions du véhicule qui précède ou des véhicules alentour. Dans ces situations, le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start peut être annulé et le véhicule ne peut pas s'arrêter automatiquement. Manœuvrez toujours véhicule après avoir vérifié les alentours.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Il est des situations où le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start est annulé à faibles vitesses quand un véhicule roulant devant tourne à gauche ou à droite. Conduisez le véhicule en faisant attention aux véhicules qui vous entourent.
- Le véhicule peut accélérer ou décélérer de manière inattendue après une détection incorrecte d'un véhicule roulant devant alors qu'il roule lentement à cause des conditions de la route et des véhicules aux alentours. Ne vous appuyez pas trop sur le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start. Manœuvrez toujours véhicule après avoir vérifié les conditions alentours.
- Si vous serrez le frein à main en vous arrêtant sur une pente, le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start est immédiatement annulé et la voiture glisse vers le bas. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
- Si vous serrez le frein à main en vous arrêtant sur une pente, le régulateur de vitesse adaptatif est immédiatement annulé et la voiture glisse vers le bas. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

NOTE:

- Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 1 km/h (1 mph) en appuyant rapidement sur le commutateur "RES +" (4) ou "SET -" (5).
- Vous pouvez régler la vitesse par incréments de 5 km/h (5 mph) en maintenant enfoncé le commutateur "RES +" (4) ou "SET -" (5).
- Lorsque la commande de décélération ou la régulation de suivi est activée, le véhicule n'accélérera pas même si vous réglez une vitesse réglée plus élevée en appuyant sur le commutateur "RES +" (4). Toutefois, si le véhicule détecté à l'avant disparaît, votre véhicule accélérera automatiquement jusqu'à la vitesse réglée.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start

L'indicateur "SET" (8) disparaîtra et le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start se désactivera temporairement dans les conditions suivantes :

- Lorsque le commutateur "CANCEL" (3) est pressé
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque le véhicule dérape et que l'ESP® est activé
- Lorsque le régime moteur est trop élevé ou trop faible
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée

- Lorsque le frein de stationnement est serré
 - Quand la vitesse sélectionnée est autre que "D" ou "M"
 - Lorsque la température élevée des plaquettes de frein est détectée
 - Le véhicule qui précède quitte votre voie alors que vous roulez à moins de 40 km/h (25 mph).
 - Le radar peut ne pas détecter correctement un véhicule
 - Plus de 2 secondes d'immobilité
 - Le véhicule roule en montée
- Pour revenir à la vitesse réglée précédemment, appuyez sur le commutateur "RES +" (4). L'indicateur "SET" (8) s'allume.

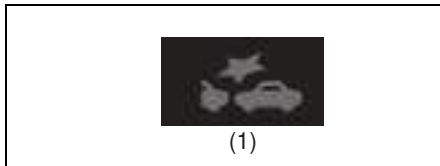
Lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start arrête de fonctionner et l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (7) s'éteint.

- Lorsque le commutateur "CRUISE" (2) est pressé.
- Lorsque le commutateur "LIMIT" est pressé.
- Lorsque le contacteur ESP® "OFF" est pressé.
- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start fonctionne mal ou est temporairement inopérant.

NOTE:

Si vous mettez le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start hors fonction, la vitesse précédemment réglée est effacée de la mémoire.

Avertissement de collision frontale



68PM00327

Si votre véhicule s'approche trop de celui qui vous précède comme décrit ci-dessous, l'avertisseur sonore intérieur retentit et le témoin (1) apparaît sur l'écran d'information au même moment, pour vous inciter à décélérer.

- Le véhicule situé à l'avant ralentit brusquement.
- Un autre véhicule se rabat devant vous.

Enfoncez la pédale de frein et conservez une distance appropriée par rapport au véhicule qui vous précède.

▲ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si la circulation est dense, car l'avertissement de collision frontale s'active alors fréquemment.**
- **Même si la distance séparant votre véhicule de celui qui vous précède est courte, l'avertissement de collision frontale pourrait ne pas vous alerter dans les circonstances suivantes :**
 - **Le véhicule situé à l'avant roule à la même vitesse que vous, ou juste un peu plus vite.**
 - **Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, ou juste après l'avoir relâchée.**

Voyant du système de régulateur de vitesse adaptatif



52RM30090

Si ce témoin s'allume, le système de régulateur de vitesse adaptatif ou le capteur radar présente un problème. En cas de dysfonctionnement, le capteur radar cesse de fonctionner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le commutateur du moteur pour mettre le mode démarrage sur verrouillage de direction. Garez le véhicule dans un endroit sûr et appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Redémarrez le moteur et vérifiez que le voyant du système de régulateur de vitesse adaptatif s'éteint. S'il reste allumé après avoir redémarré le moteur, le capteur radar peut présenter un dysfonctionnement. Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'inspecter le capteur radar.

Utilisation du capteur radar

Le capteur radar (1) est situé sur la grille du pare-chocs.



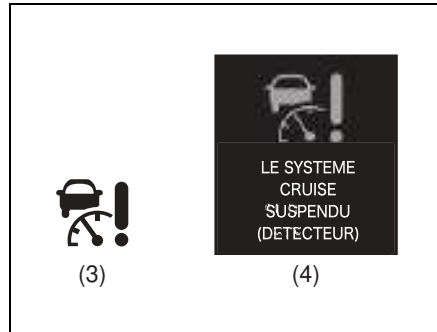
65T50260

Dans les situations suivantes, le capteur radar peut cesser de fonctionner temporairement

- Quand la tension de la batterie au plomb a baissé
- Quand la température de la batterie au plomb est basse
- Quand la tension de la batterie au plomb baisse temporairement à cause du démarrage du moteur

Quand la tension de la batterie au plomb est récupérée, le fonctionnement du capteur radar est rétabli.

Si de la saleté est détectée à la surface du capteur radar, le régulateur de vitesse adaptatif cesse de fonctionner et le voyant du régulateur de vitesse adaptatif (3) s'allume, et le message "RÉGUL VITESS SUSPENDU (RADAR SALE)" (4) s'affiche comme suit.



52RM30701

⚠ AVERTISSEMENT

- **Veillez à ce que le capteur soit toujours propre. Lorsqu'il est sale, essuyez-le avec un chiffon doux qui ne l'effraie pas. Également, lorsque les objets suivants couvrent ou sont collés sur le capteur, ils sont détectés comme des saletés, le radar mettra plus longtemps à détecter des objets ou ne les détectera pas du tout. Dans ce cas, le système ne fonctionne pas normalement et des accidents peuvent se produire.**
 - Sacs en plastique (transparents, semi-transparents, colorés ou avec revêtement métallique)
 - Pluie, neige, etc.
- **Respectez les instructions suivantes afin que le capteur radar fonctionne correctement. Mal entretenu, le capteur radar ne détecte pas précisément un véhicule devant vous. Le système ne fonctionne pas correctement et des accidents peuvent se produire.**
 - Ne soumettez pas le capteur radar à des chocs. En cas de collision mineure et si le capteur radar est endommagé ou masqué, faites-le contrôler par un concessionnaire agréé SUZUKI.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne collez pas et n'apposez pas quoi que ce soit sur la surface du capteur, même pas des objets transparents.
- Ne personnalisez pas, ne revêtez pas et n'appliquez pas de pièces qui ne sont pas des pièces d'origine SUZUKI sur la calandre de radiateur ou sur le pare-chocs avant. Pour des réparations ou le remplacement de pièces, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
- Ne déposez pas et ne démontez pas le capteur radar ou les pièces environnantes.
- Ne vous asseyez pas et ne vous appuyez pas sur le pare-chocs avant.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, ne dirigez pas la buse sur ou à proximité du capteur.
- Ne poussez pas un autre véhicule ou d'autres objets avec le pare-chocs avant lorsque vous sortez d'un parking.

NOTE:

Le système ne fonctionnera peut-être pas correctement si de la neige ou de l'eau se trouvent sur la surface du capteur.

En cas de neige sur la surface du capteur

Si le message (4) ne disparaît pas, procédez comme suit.

- 1) Garez le véhicule dans un endroit sûr et appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
 - 2) Nettoyez la surface du capteur avec un chiffon doux.
 - 3) Appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis.
 - 4) Vérifiez que le message (4) disparaît.
- Si vous nettoyez la surface du capteur et que vous conduisez le véhicule, mais que le message (4) réapparaît bien que la route ne présente pas les situations décrites dans la NOTE qui suit, il peut s'agir d'un autre problème. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI pour obtenir une assistance supplémentaire.

NOTE:

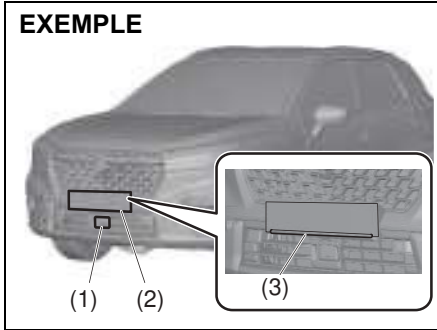
Dans les situations suivantes, le voyant du régulateur de vitesse adaptatif (3) peut s'allumer, le message (4) peut s'afficher et le régulateur de vitesse adaptatif peut se désactiver automatiquement, malgré l'absence de saleté à la surface du capteur.

- Dans un tunnel
- Sur une route entourée de murs en béton
- Sur une route longée de clôtures métalliques
- Autour de passages supérieurs ou de croisements surélevés
- En cas d'intempéries, comme de la pluie ou de la neige
- Sur une route comportant des flaques d'eau

Dans ces situations, le régulateur de vitesse adaptatif ou le système de régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start arrête de fonctionner provisoirement du fait que les ondes millimétriques du capteur radar entraînent une réflexion diffuse et qu'il n'est pas possible de détecter précisément la position d'un véhicule. Si vous conduisez le véhicule pendant environ 2 minutes après que les situations ci-dessus se sont améliorées, ce voyant et ce message disparaissent et le régulateur de vitesse adaptatif est réactivé.

Installation de la plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant

EXEMPLE



65T50571

- (1) Capteur radar
- (2) Plaque de base
- (3) Nervures du bord

⚠ AVERTISSEMENT

- La plaque d'immatriculation et le cadre de la plaque d'immatriculation doivent être installés sur la plaque de base (2).

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

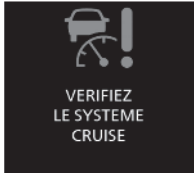



(suite)



- Le capteur radar (1) du système de régulation de vitesse adaptative est positionné comme indiqué sur l'illustration. Si vous n'installez pas la plaque d'immatriculation directement sur la plaque de base (2), ou si vous installez la plaque d'immatriculation en la faisant dépasser vers le bas de la plaque de base (2), l'émission/la réception du capteur radar peut être interrompue et le système peut mal fonctionner.
- La plaque d'immatriculation et le cadre de la plaque d'immatriculation doivent être installés de manière à ne pas dépasser vers l'extérieur les nervures du bord inférieur (3). En outre, il est impossible d'utiliser un cadre de plaque d'immatriculation dont les dimensions dépassent 535 mm (21,1 in) de largeur, 145 mm (5,7 in) de largeur verticale et 18 mm (0,7 in) d'épaisseur.
- La plaque d'immatriculation et le cadre de la plaque d'immatriculation doivent être installés solidement sur la plaque de base (2) à l'aide de vis autotaraudeuses.
- Nous vous recommandons de demander à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'installer la plaque d'immatriculation.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Messages d'avertissement et alarmes




L'écran d'information affiche des messages d'avertissement et des alarmes pour vous informer de certains problèmes du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start.




Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 52RM30710	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start peut être défectueux. Contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.
 52RM30740	Clignote 	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il s'agit d'un état de désactivation temporaire du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start. Si le message ne disparaît pas pendant quelque temps, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>LE SYSTEME CRUISE SUSPENDU (DETECTEUR)</p> <p>52RM30720</p>	<p>Clignote</p> 	<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le message s'affiche sur l'écran d'information du fait que des saletés sont détectées sur le capteur ou sa surface, ou que les ondes millimétriques du capteur radar entraînent une réflexion diffuse. Si le message ne disparaît pas pendant quelque temps, essuyez la surface du capteur avec un chiffon doux.</p>


FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Quand il s'avère impossible de régler le régulateur de vitesse adaptatif



Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>RÉGUL. VIT. IMPOSS. (TEMP. PLAQ. FR. EN ÉLEVÉE)</p> <p>53SB3054</p>	Éteint	Éteint	Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce que la plaquette de frein est chaude. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et laissez refroidir la plaquette de frein.
 <p>CONFIG. RÉGUL. VIT. IMPOSS. (VITESSE FAIBLE)</p> <p>74SB03003</p>	Éteint	Éteint	Pour les véhicules à boîte-pont manuelle et avec boîte-pont automatique (quand il y n'a pas de véhicules devant de vous) Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce que vous roulez à moins de 40 km/h (25 mph) environ. Essayez de nouveau à une vitesse d'au moins 40 km/h (25 mph).
 <p>CONFIG. RÉGUL. VITESSE IMP. OSS. (PERTE VÉHIC. DEVANT)</p> <p>53SB3056</p>	Éteint	Éteint	Pour les véhicules à boîte-pont automatique Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce qu'aucun véhicule ne roule devant vous. Essayez de nouveau à une vitesse d'au moins 40 km/h (25 mph).

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p style="text-align: center;">53SB3057</p>	Éteint	Éteint	Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. Bouclez la ceinture de sécurité du conducteur et réessayez.
 <p style="text-align: center;">53SB3058</p>	Éteint	Éteint	Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce le véhicule roule sur une pente raide. Réessayez sur une route plane.
 <p style="text-align: center;">53SB3059</p>	Éteint	Éteint	<p>Pour les véhicules à boîte-pont manuelle Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce que la vitesse sélectionnée n'est pas la 2ème, la 3ème, la 4ème, la 5ème ou la 6ème. Engagez la 2ème, la 3ème, la 4ème, la 5ème ou la 6ème et réessayez.</p> <p>Pour les véhicules à boîte-pont automatique Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé parce que le levier sélecteur n'est pas en "D" ou "M". Placez le levier sélecteur en "D" ou "M" et réessayez.</p>

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>53SB3053</p>	Éteint	Éteint	Il s'affiche dans les situations où le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé, à l'exception de celles susmentionnées. Reportez-vous à "Régulateur de vitesse adaptatif" dans cette section et réessayez.

Quand le régulateur de vitesse adaptatif est annulé



Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>53SB3061</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce que la plaquette de frein a chauffé. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et laissez refroidir la plaquette de frein.
 <p>74SB03004</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	Pour les véhicules à boîte-pont manuelle Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce que la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph) environ. Essayez de nouveau à une vitesse d'au moins 40 km/h (25 mph).

(#1) Aucun signal sonore n'est émis si le système soupçonne que le conducteur l'a intentionnellement annulé, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou sur le commutateur d'annulation. Le signal sonore retentit en cas d'annulation sans intervention du conducteur.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE


Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
<p>RÉGUL VITESSE E ANNULÉ (PERTE VÉHIC DEVANT)</p> <p>53SB3063</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	Pour les véhicules à boîte-pont automatique Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce qu'aucun véhicule ne roule devant vous. Améliorez la cause, réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.
<p>RÉGULATEUR VITESSE ANNULÉ (CEINTURE)</p> <p>53SB3064</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce que la ceinture de sécurité du conducteur a été déboutonnée. Améliorez la cause, réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.

(#1) Aucun signal sonore n'est émis si le système soupçonne que le conducteur l'a intentionnellement annulé, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou sur le commutateur d'annulation. Le signal sonore retentit en cas d'annulation sans intervention du conducteur.

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p style="text-align: center;">RÉGUL. VITESSE ADAPTATIF ANNULÉ (PENTE RAIDE)</p> <p style="text-align: right;">53SB3062</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce que le véhicule roulait sur une pente raide. Essayez de nouveau sur une route plane.
 <p style="text-align: center;">RÉGUL. VITESSE ADAPTATIF ANNULÉ (PO SITION RAPPORT VITESSE)</p> <p style="text-align: right;">53SB3066</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	<p>Pour les véhicules à boîte-pont manuelle Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce que le levier de changement de vitesse a quitté la 2ème, la 3ème, la 4ème, la 5ème ou la 6ème. Améliorez la cause, réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.</p> <p>Pour les véhicules à boîte-pont automatique Le régulateur de vitesse adaptatif a été annulé parce que le levier sélecteur a quitté la position "D" ou "M". Améliorez la cause, réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.</p>

(#1) Aucun signal sonore n'est émis si le système soupçonne que le conducteur l'a intentionnellement annulé, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou sur le commutateur d'annulation. Le signal sonore retentit en cas d'annulation sans intervention du conducteur.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Message d'avertissement et alarme	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>RÉGUL VITESS E ANNULÉ</p> <p>53SB3060</p>	Éteint	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur) (#1)	Il s'affiche dans les situations où le régulateur de vitesse adaptatif est annulé, à l'exception de celles susmentionnées. Reportez-vous à "Régulateur de vitesse adaptatif" dans cette section. Améliorez la cause, réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.

(#1) Aucun signal sonore n'est émis si le système soupçonne que le conducteur l'a intentionnellement annulé, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou sur le commutateur d'annulation. Le signal sonore retentit en cas d'annulation sans intervention du conducteur.

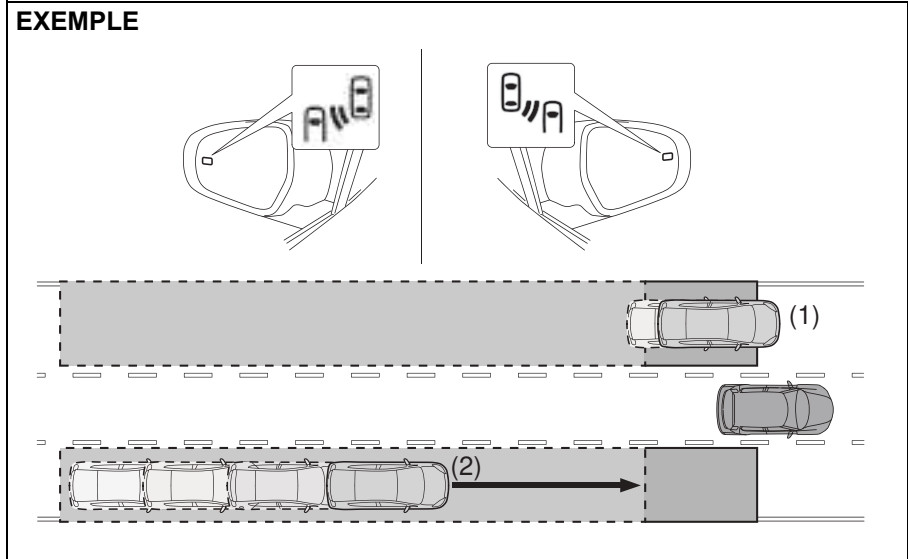
Moniteur d'angle mort (BSM) (option)

Le moniteur d'angle mort (BSM) détecte la présence d'un véhicule diagonalement à l'arrière et vous le signale au moyen du rétroviseur extérieur et d'un avertisseur sonore intérieur. Ce système aide le conducteur à changer de voie.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le BSM est un système auxiliaire qui vous signale qu'un véhicule approche diagonalement par l'arrière. Cependant, la sécurité de votre conduite reste votre entière responsabilité. Vous devez vérifier les alentours en regardant directement dans les rétroviseurs.
- Selon les circonstances, le système peut ne pas fonctionner. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment. Une confiance excessive dans cette fonction peut entraîner accident.

Le capteur détecte un véhicule sur la voie adjacente ou approchant par l'arrière sur la voie adjacente et vous le signale. Un témoin dans le rétroviseur extérieur sur le côté détecté s'allume.

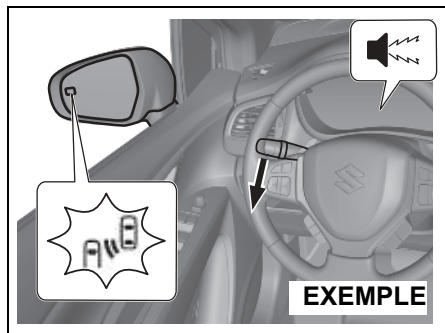


53SB002

- (1) Un véhicule circulant le long de la zone où le rétroviseur extérieur ne peut pas montrer les véhicules sur la voie adjacente.
- (2) Un véhicule approchant rapidement de la zone où le rétroviseur extérieur ne peut pas montrer les véhicules sur la voie adjacente.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Quand le conducteur actionne le levier de commande des clignotants du côté détecté, un avertisseur sonore intérieur retentit et le témoin du rétroviseur extérieur clignote.

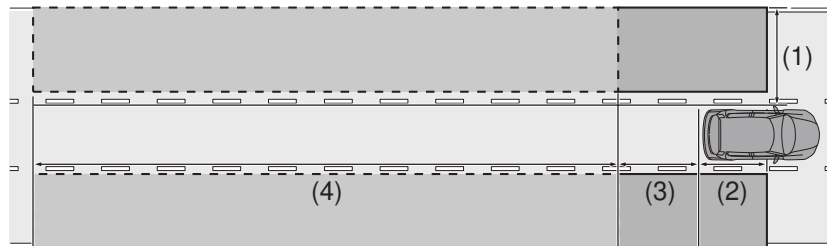


65T50280

Zone de détection

Un véhicule entrant dans les zones suivantes peut être détecté.

EXEMPLE



53SBB004

- (1) Une zone d'environ 0,5 à 4,0 m (1,6 à 13,1 ft) à partir des deux côtés du véhicule
- (2) Une zone entre le pare-chocs arrière et près du siège du conducteur
- (3) Une zone d'environ 4 m (13,1 ft) derrière le pare-chocs arrière
- (4) Une zone située entre 4 et 50 m environ (13,1 et 164 ft) derrière le pare-chocs arrière

NOTE:

Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est grande, plus le véhicule sera détecté loin, ce qui fera s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

Conditions d'activation

Quand toutes les conditions suivantes sont respectées, le BSM s'active.

- Quand le témoin "OFF" du BSM n'est pas allumé.
- Quand la position du levier de changement de vitesse n'est pas "R".
- Quand le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mph).
- Lorsque le moteur tourne.

NOTE:

Le BSM peut être annulé en utilisant le mode de réglage dans l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section TABLEAU DE BORD.

Situations où le système ne s'active pas

Les véhicules présentés ci-dessous ne peuvent pas être détectés et le BSM ne s'active pas.

- Petite moto, vélo et piéton.*
- Véhicule arrivant en sens inverse.
- Véhicule roulant derrière sur la même voie.*
- Véhicules circulant à 2 voies d'écart de votre véhicule.*
- Rails de protection, murs, panneaux de signalisation, véhicules en stationnement et objets fixes stationnaires.*

* Selon les conditions, un véhicule et/ou un objet peut être détecté.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le BSM peut ne pas s'activer correctement à cause d'une détection inefficace.

- Quand un capteur ou ses environs sur le pare-chocs arrière sont couverts de corps étrangers comme de la saleté, de la neige, du givre, etc. (retirez ces corps étrangers)
- Quand le capteur est mal aligné à cause d'un fort impact sur lui ou ses environs.
- Quand les pneus dérapent ou patinent.
- Quand la distance entre votre véhicule et un rail de protection, un mur, etc., entrant dans la zone de détection est courte.
- Avec une suspension modifiée (modifiant la hauteur du véhicule, etc.)
- Lorsque votre véhicule est abaissé par des charges lourdes dans le compartiment à bagages.
- Quand la tension de la batterie est anormale.
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/basse.
- À l'entrée ou à la sortie d'un tunnel.
- Quand la visibilité arrière est mauvaise à cause de gaz d'échappement, des projections d'eau, des embruns, du sable ou de la fumée.
- Quand au moins deux véhicules s'approchent successivement en continu.
- Quand un véhicule qui vous suit est trop proche.

- Quand la différence de vitesse entre votre véhicule et un véhicule vous suivant dans la zone de détection est trop grande.
- Quand la différence de vitesse entre votre véhicule et un véhicule vous suivant dans la zone de détection est très faible.
- Quand vous prenez la route, il reste un autre véhicule dans la zone de détection.
- Quand vous roulez dans une pente abrupte, une descente, des virages serrés continus ou des joints de chaussée.
- Quand le véhicule est conduit une route irrégulière ou bosselée.
- Quand la différence de vitesse entre votre véhicule et d'autres véhicules varie.
- Quand l'autre véhicule circulant sur la voie adjacente est trop éloigné du fait de la largeur de la voie, de votre proximité du bord de la voie, etc.
- Quand votre véhicule est équipé d'un accessoire, comme un système de transport à l'arrière.
- Quand la différence de hauteur entre votre véhicule et un autre véhicule dans la zone de détection est trop grande. (Un véhicule de faible hauteur et des voitures de sport etc.)

Emplacement des capteurs

Les capteurs sont disposés sur la carrosserie à droite et à gauche.

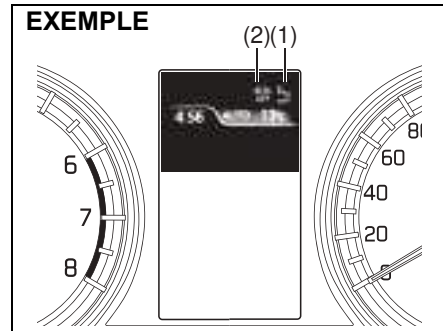


⚠ AVERTISSEMENT

Pour activer correctement le capteur, vous devez observer les précautions suivantes. Un manque d'entretien raisonnable du capteur peut causer une erreur de détection en raison d'un dysfonctionnement et provoquer un accident.

- Maintenez le pare-chocs arrière autour des capteurs toujours propre.
- Ne cognez pas ou n'appuyez pas fortement sur le pare-chocs arrière autour des capteurs.
- N'apposez pas d'autocollants sur le pare-chocs arrière autour des capteurs.
- Ne modifiez pas la zone environnante sur le pare-chocs arrière. Si les pare-chocs arrière sont endommagés ou la peinture s'écaille, le système peut être défectueux. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire SUZUKI.

Arrêt du BSM



- (1) Témoin "OFF" du BSM
- (2) Témoin "RCTA OFF"

Le BSM peut être arrêté en utilisant le mode de réglage sur l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section TABLEAU DE BORD. Quand le BSM est arrêté, le témoin BSM "OFF" (1) et le témoin "RCTA OFF" (2) s'allument.

Dans les situations suivantes, le témoin "OFF" du BSM ou le témoin "RCTA OFF" clignote et le système est désactivé.

- Lorsque le capteur ou le pare-chocs est couvert de neige, d'eau ou de saletés
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/basse

- Lorsque la position ou l'angle de montage du capteur est décalé
- Quand la tension de la batterie a baissé

Si le voyant clignote et reste allumé, les systèmes sont probablement défectueux. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.










NOTE:

Quand le BSM est arrêté, le BSM et la RCTA sont également arrêtés. Quand le BSM est activé, la RCTA peut être arrêtée séparément. Pour plus de détails sur la RCTA, reportez-vous à "Alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA) (option)" dans cette section.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'informations affiche les messages d'avertissement et alarmes pour vous informer de certains problèmes.

Message d'avertissement et alarme	Témoin d'avertissement	Voyant d'avertissement principal	Son	Cause et remède
 <p>74SB03005</p>	 <p>53SB3033</p>		<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le BCM et la RCTA sont suspendus. Si le message d'avertissement perdure après le redémarrage du moteur, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>
 <p>74SB03005</p>	 <p>53SB3033</p>		<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Le BSM et la RCTA sont suspendus en raison de saleté sur le capteur et le pare-chocs arrière autour du capteur. Éliminez la saleté du capteur et du pare-chocs arrière autour du capteur puis redémarrez le moteur. Si ce message d'avertissement perdure, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.</p>
 <p>74SB03006</p>	 <p>53SB3033</p>		<p>Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)</p>	<p>Il se peut que le BSM et la RCTA présentent une défaillance. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.</p>

Alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA) (option)

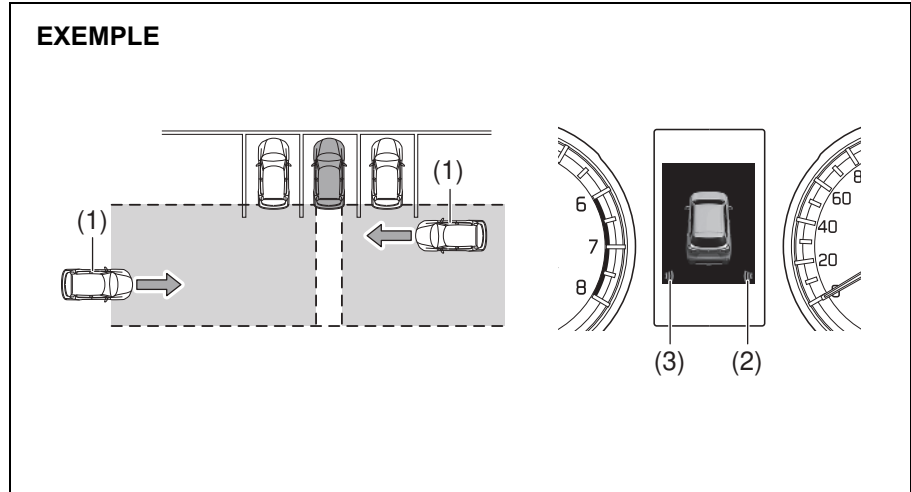
L'alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA) détecte la présence d'un véhicule à l'arrière, à droite ou à gauche, et vous en avertit au moyen d'un témoin sur l'écran d'information et d'un avertisseur sonore intérieur. Ce système vous aide pendant une marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- La RCTA est un dispositif supplémentaire qui vous avertit de la présence d'un véhicule approchant par l'arrière à gauche ou à droite quand vous reculez. Cependant, la sécurité de votre conduite reste votre entière responsabilité. Vous devez vérifier les alentours en regardant directement dans les rétroviseurs.
- Selon les circonstances, le système peut ne pas fonctionner. Ne faites pas excessivement confiance à ce système et conduisez toujours prudemment. Une confiance excessive dans cette fonction peut entraîner accident.

Pendant que votre véhicule recule, un véhicule en approche par l'arrière à droite ou à gauche est détecté par le capteur radar et sa présence vous est signalée. Quand le véhicule en approche est détecté, un avertisseur sonore intérieur retentit et l'écran d'information le signale et le voyant à l'intérieur du rétroviseur extérieur clignote.

EXEMPLE



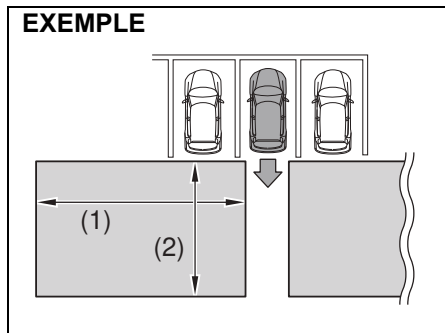
- (1) Véhicule en approche
- (2) Véhicule en approche par l'arrière à droite
- (3) Véhicule en approche par l'arrière à gauche

65T50641

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Zone détectable

Un véhicule dans la zone suivante est détecté.



- (1) 20 m (66 ft)
- (2) 8 m (26 ft)

Condition de fonctionnement

Quand toutes les conditions suivantes sont respectées, la RCTA s'active.

- Quand le témoin "OFF" du BSM n'est pas allumé.
- Quand le témoin "RCTA OFF" n'est pas allumé.
- Quand la position du levier de changement de vitesse est "R".
- Quand le véhicule recule à 8 km/h (5 mph) ou moins.
- Quand le véhicule en approche roule entre 3,6 et 90 km/h (2 et 56 mph).

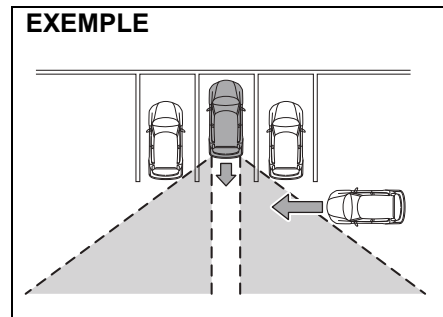
NOTE:

- *La RCTA peut être arrêtée en utilisant le mode de réglage sur l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Mode de réglage" dans la section TABLEAU DE BORD.*
- *Si vous utilisez le mode de réglage de l'écran d'information pour arrêter le BSM, la RCTA s'arrête également.*

Situations où le système ne s'active pas

Le système ne détecte pas les véhicules suivants et la RCTA ne s'active pas.

- Véhicule approchant juste derrière.
- Un véhicule qui recule de la place de stationnement adjacente.
- Un véhicule ne peut pas être détecté à cause d'un obstacle.
- Véhicules en stationnement et objets fixes stationnaires.*



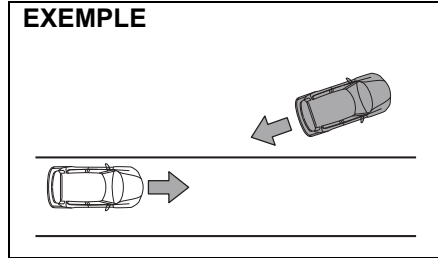
- Petite moto, vélo et piéton.*
- Un véhicule qui s'éloigne du vôtre.

* Selon les conditions, un véhicule et/ou un objet peut être détecté.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les conditions suivantes, le système ne peut pas détecter un véhicule efficacement et la RCTA peut ne pas s'activer correctement.

- Quand un capteur ou ses environs sur le pare-chocs arrière sont couverts de corps étrangers comme de la saleté, de la neige, du givre, etc. (retirez ces corps étrangers)
- En cas d'intempéries comme une forte pluie, un brouillard dense ou du blizzard.
- Quand la visibilité arrière est mauvaise à cause de gaz d'échappement, des projections d'eau, des embruns, du sable ou de la fumée.
- Lorsque le capteur est mal aligné à cause d'un fort impact sur lui ou le pare-chocs arrière.
- Quand au moins deux véhicules s'approchent successivement en continu.
- Un véhicule en approche à grande vitesse.
- Un véhicule est stationné à un léger angle.
- Quand la tension de la batterie est anormale.
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/basse.



53SBB008

Emplacement des capteurs

Pour plus de détails, reportez-vous à "Emplacement des capteurs" dans "Moniteur d'angle mort (BSM) (option)" dans cette section.

Arrêt de la RCTA

Pour plus de détails, reportez-vous à "Arrêt du BSM" dans "Moniteur d'angle mort (BSM) (option)" dans cette section.

Messages d'avertissement et alarmes

L'écran d'informations affiche les messages d'avertissement et les alarmes pour vous informer de certains problèmes du BSM. Pour plus de détails, reportez-vous à "Messages d'avertissement et alarmes" dans "Moniteur d'angle mort (BSM) (option)" dans cette section.

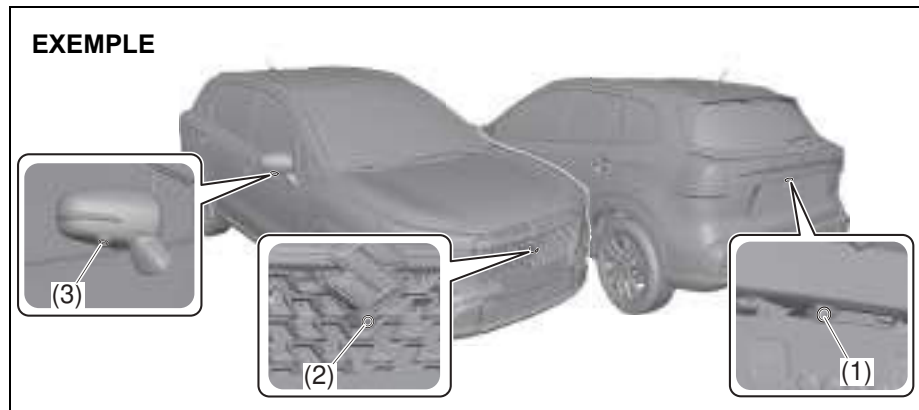
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Caméra à 360°

La caméra à 360° est une fonction qui affiche une image visuelle des environs de votre véhicule sur l'écran du système d'infodivertissement, en utilisant la caméra avant, la caméra latérale (gauche et droite) et la caméra arrière. Cette fonction permet au conducteur d'améliorer sa visibilité lorsqu'il essaie de garer son véhicule, de dépasser un véhicule en sens inverse sur une route étroite ou de démarrer le véhicule avec une mauvaise visibilité sur les côtés gauche et droit du véhicule.

- Utilisez le système d'infodivertissement qui correspond à la caméra à 360°.

Positions des caméras



65T50360

- (1) Caméra arrière
- (2) Caméra avant
- (3) Caméra latérale (sous les rétroviseurs extérieurs gauche et droit)

- Chaque caméra de la figure ci-dessus est un exemple typique ; l'équipement réel dépend du type de véhicule.

▲ AVERTISSEMENT

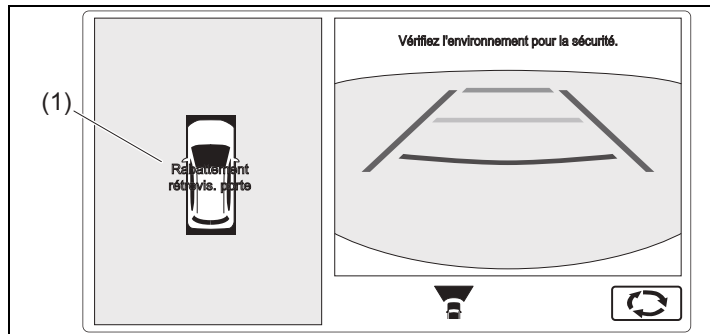
- La caméra à 360° ne peut pas réduire le devoir de diligence du conducteur en matière de conduite. Utilisez uniquement la caméra 360° comme assistance de conduite.
- La caméra à 360° a des limites et il se peut qu'elle ne montre pas une personne ou un obstacle. Conduisez votre véhicule lentement en confirmant la sécurité de la marche arrière et des conditions environnantes en vérifiant directement avec vos yeux et dans vos rétroviseurs. Si vous conduisez votre véhicule uniquement en vérifiant la caméra à 360°, un accident peut se produire.
- Les caméras sont des instruments de précision. N'appliquez pas de force excessive sur les caméras, ne les démontez pas et ne les modifiez pas. De même, ne versez pas d'eau chaude sur les caméras et ne les piquez pas avec un bâton pour enlever la boue ou la neige gelée sur les caméras. Vous risqueriez d'endommager la caméra et de provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.
- N'utilisez pas la caméra à 360° lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus et que l'une des portes avant et le hayon ne sont pas fermés. L'image de la zone environnante pourrait ne pas être affichée correctement et un accident pourrait se produire.

AVIS

Si vous utilisez la caméra à 360° pendant une longue période avec le moteur arrêté, la batterie au plomb risque de se vider. N'utilisez pas la caméra 360° pendant une longue période moteur arrêté.

NOTE:

- Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont repliés, si vous essayez d'afficher l'image des caméras, l'image suivante (1) s'affiche à l'écran.
- Les lignes d'indication approximative de la largeur du véhicule seront affichées plus largement, par rapport à la largeur réelle du véhicule. Conduisez votre véhicule en vérifiant directement la sécurité des conditions environnantes.



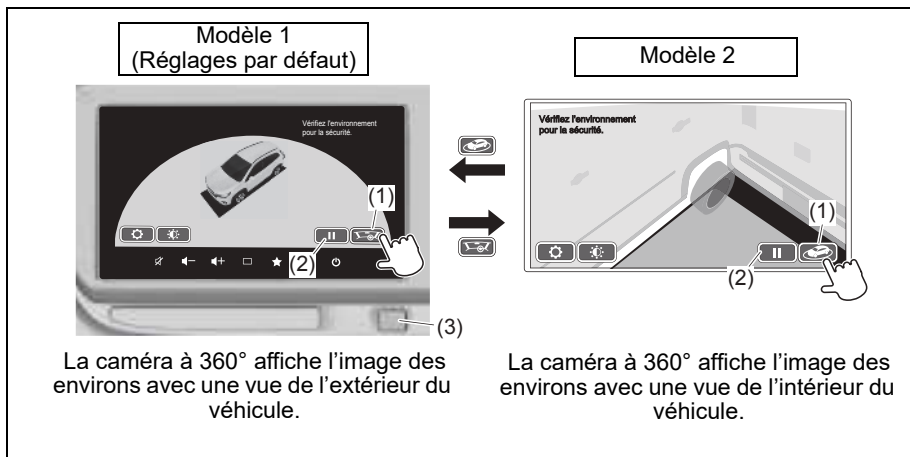
FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Comment utiliser la caméra à 360°

Fonction des différents modes de visualisation

La caméra à 360° affiche l'image des environs avec une vue de l'extérieur ou de l'intérieur du véhicule.

- 1) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Après l'affichage de l'image d'ouverture, différents modes de visualisation s'affichent automatiquement à l'écran.



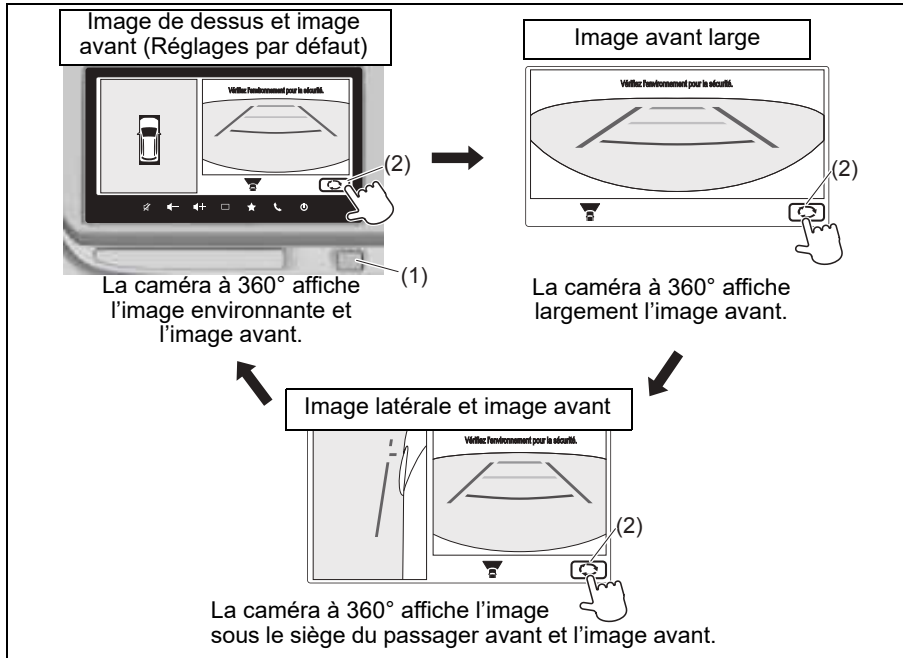
- 3) Pour passer de l'image actuelle à l'image avec une vue différente, touchez le bouton de changement d'image (1) sur l'écran. Pour arrêter temporairement la rotation d'un mode de visualisation différent, appuyez sur le bouton d'arrêt temporaire ou de relecture (2). Pour redémarrer la rotation d'un mode de visualisation différent, touchez à nouveau le bouton (2).

NOTE:

- Véhicules à boîte-pont manuelle :
lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, le fait d'appuyer sur le commutateur de caméra (3) permet de changer de mode de visualisation.
 - Passez à une position autre que "R".
 - Le frein de stationnement est serré.
 - La vitesse du véhicule est d'environ 3 km/h (2 mph) ou moins.
- Véhicules à boîte-pont automatique :
Lorsque vous appuyez sur le commutateur de caméra (3) avec le levier de changement de vitesse en "P", vous pouvez afficher un mode de visualisation différent.
- Vous pouvez changer l'écran d'affichage des différents modes de visualisation en modifiant le réglage.
- Lorsque vous appuyez sur le commutateur de caméra (3) même lorsque l'image d'ouverture est affichée, le mode de visualisation différent s'affiche à l'écran.
- Lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires, le mode de visualisation différent ne s'affiche pas à l'écran.

Affichage de l'avant du véhicule

- 1) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Véhicules à boîte-pont manuelle : *engagez une autre position que "R"*.
Véhicules à boîte-pont automatique : placez le levier de changement de vitesse en position "N", "D" ou "L".
- 3) Appuyez sur le commutateur de caméra (1). Image de dessus et image avant (réglage par défaut) s'affiche.
- 4) Chaque fois que vous touchez le bouton de changement d'image (2), l'image est modifiée comme suit :



65T50390

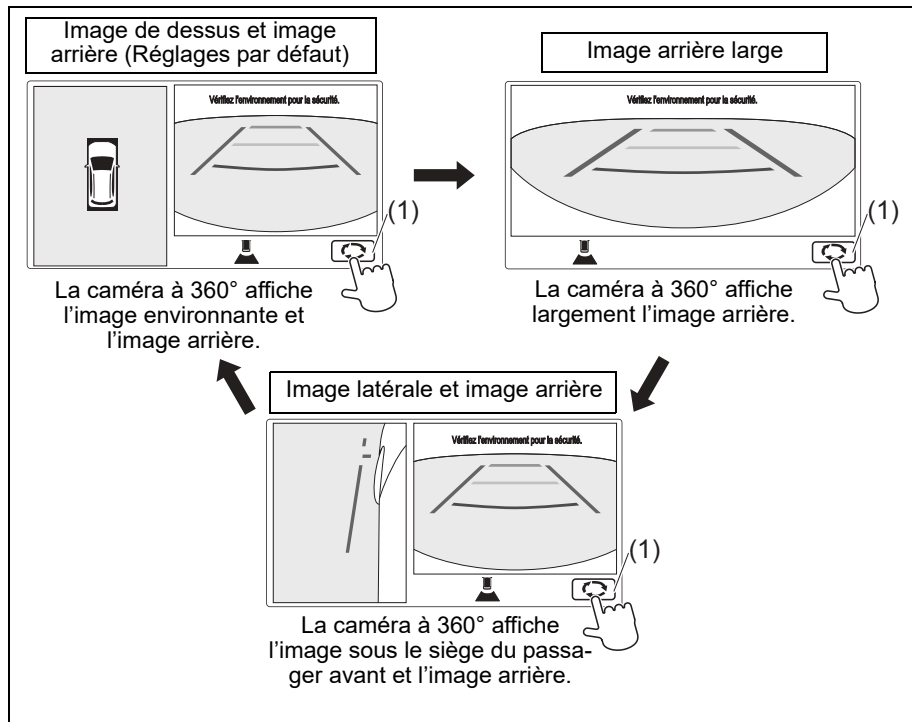
- Lorsque vous appuyez sur le commutateur de la caméra (1), l'image actuelle est remplacée par l'image précédente.
- Même si vous n'appuyez pas sur le commutateur de la caméra (1), l'image actuelle sera remplacée par l'image précédente selon les méthodes suivantes :
 - Lorsque 3 minutes se sont écoulées après avoir appuyé sur le commutateur de caméra (1).
 - Lorsque vous utilisez le système d'infodivertissement
 - Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mph)
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 km/h (6 mph) et que vous appuyez sur le commutateur de la caméra (1), vous pouvez afficher l'image latérale uniquement sur la partie gauche de l'écran. Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 10 km/h (6 mph) ou moins, l'image avant s'affiche à l'écran.

NOTE:

- Véhicules à boîte-pont manuelle :
toutes les conditions suivantes sont remplies, affichage de l'avant du véhicule.
 - Passez à une position autre que "R".
 - Le frein de stationnement est desserré.
 - La vitesse du véhicule est supérieure à 3 km/h (2 mph)
- Pour le réglage de la qualité de l'image et la configuration de l'image d'affichage initiale, reportez-vous à la section "Réglage de la qualité de l'image" de cette section pour plus de détails.
- Lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires, l'image de la caméra ne s'affiche pas.

Affichage de l'arrière du véhicule

- 1) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Déplacez le levier de changement de vitesse en position "R". Image de dessus et image arrière (réglage par défaut) s'affiche automatiquement.
- 3) Chaque fois que vous touchez le bouton de changement d'image (1), l'image est modifiée comme suit :



65T50400

Véhicules à boîte-pont manuelle :

- Lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à une autre position, l'image de la caméra s'affiche automatiquement.
- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, l'écran du système d'infodivertissement s'affiche.
 - Déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à une autre position.
 - Le frein de stationnement est serré.
 - La vitesse du véhicule est d'environ 3 km/h (2 mph) ou moins.

Véhicules à boîte-pont automatique :

- Lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse de "P" à une autre position, l'image de la caméra s'affiche automatiquement.
- Lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à "P", l'écran du système d'infodivertissement s'affiche.

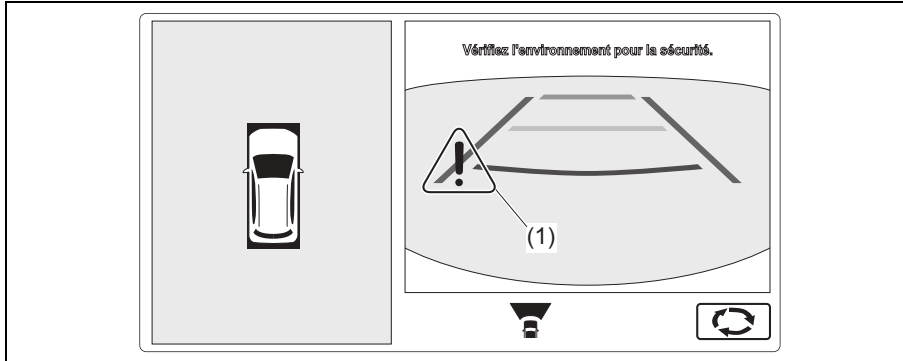
NOTE:

- L'image arrière de la caméra à 360° est affichée en priorité parmi toutes les images. Cependant, lorsque le système d'infodivertissement lui-même est activé, l'image arrière ne s'affiche pas.
- Pour le réglage de la qualité de l'image et la configuration de l'image d'affichage initiale, reportez-vous à la section "Réglage de la qualité de l'image" de cette section pour plus de détails.
- Lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires, l'image de la caméra ne s'affiche pas.

Affichage des erreurs à l'écran

Lorsqu'il y a une anomalie dans le système de caméra, la marque suivante s'affiche à l'écran.

Consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour faire inspecter le système de caméra.



65T50410

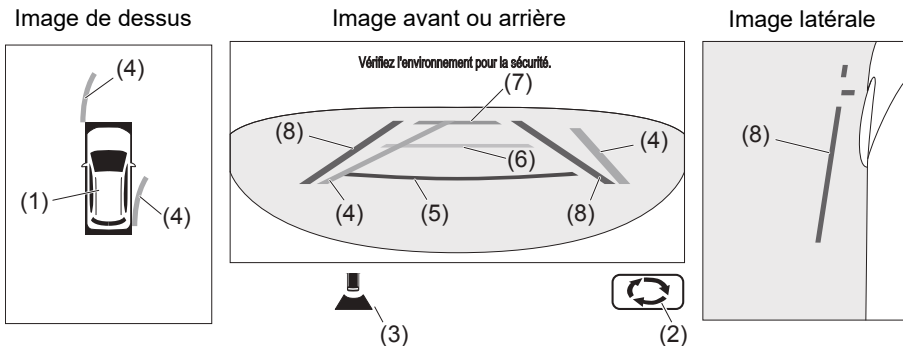
(1) Marque d'erreur du système de caméra

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Comment comprendre les éléments affichés à l'écran



Les lignes de guidage et les boutons suivants s'affichent à l'écran.



Les lignes de guidage fournissent une indication approximative pour vos opérations de conduite.



65T50420

- Chaque élément affiché dans la figure ci-dessus est un exemple typique ; tout dépend du type de véhicule.

N°	Élément affiché	Contenu
(1)		Ceci indique la position de votre véhicule.
(2)		Vous pouvez changer d'image en touchant ce bouton.

N°	Élément affiché	Contenu
(3)		Cela indique que l'alerte de trafic avant et arrière n'est pas activée.
		

N°	Couleur affichée	Nom d'élément	Contenu
(4)	Vert	Ligne de guidage de trajectoire	En conjonction avec vos manipulations du volant, il indique la ligne de guidage de la trajectoire prévue lorsque votre véhicule avance ou recule. *
(5)	Rouge	Ligne de guidage de distance	Cela montre la ligne de guidage de la position qui est environ à 0,5 m (1,6 ft) en avant ou en arrière du centre du pare-chocs avant ou du pare-chocs arrière
(6)	Jaune		Cela montre la ligne de guidage de la position qui est environ à 1 m (3,3 ft) en avant ou en arrière du centre du pare-chocs avant ou du pare-chocs arrière.
(7)	Bleu clair		Cela montre la ligne de guidage de la position où se trouve environ 2 m (6,6 ft) en avant ou en arrière du centre du pare-chocs avant ou du pare-chocs arrière.

* : lorsque le volant est en position droite, l'image de dessus et la ligne de guidage pour la marche avant/arrière ne s'affichent pas.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

N°	Couleur affichée	Nom d'élément	Contenu
(8)	Violet	Ligne de guidage pour la largeur du véhicule (ligne verticale)	Ceci montre la ligne de guidage de la position qui est légèrement en dehors de la largeur du véhicule (y compris la largeur des rétroviseurs extérieurs).
		Ligne de guidage pour la largeur du véhicule (ligne horizontale)	Elle indique la ligne de guidage de la position où se trouve la plus grande partie de l'avant du véhicule.

- Comme chaque ligne de guidage est affichée vers la surface de la route, la distance entre votre véhicule et un obstacle tel qu'un véhicule garé près de votre véhicule n'est pas affichée avec précision. De même, comme l'image supérieure est affichée en traitant l'image sur la base d'une surface de route plane, la position d'un obstacle (tel que le pare-chocs de l'autre véhicule) qui est plus élevé que la surface de la route n'est pas affichée avec précision.
- Les lignes de guidage trapézoïdales pour la distance et la largeur du véhicule qui sont affichées à l'écran sont des indications approximatives et dépendent de la distance et de la largeur réelles du véhicule.
- Si vous modifiez les suspensions ou remplacez un pneu par un pneu non désigné, les lignes de guidage et l'image supérieure ne seront pas affichées avec précision.

 **ATTENTION**

- L'image supérieure est la quasi-image qui combine et traite plusieurs images provenant des caméras des rétroviseurs extérieurs, de l'avant de votre véhicule et de l'arrière de votre véhicule. Par conséquent, l'image de dessus peut être affichée comme suit :
 - Un objet stérique est affiché comme s'il était tombé.
 - Si la position d'un objet stérique est plus élevée que la surface de la route, l'objet est affiché plus loin ou il est invisible.
 - Un objet stérique n'est pas affiché en dehors de l'écran ou sa position est mal alignée.
- Un objet stérique sur l'image avant ou l'image arrière peut ne pas être affiché sur l'image de dessus.
- Sur l'image de dessus, les lignes de la route peuvent être mal alignées sur le cadre de l'écran ou ces lignes peuvent sembler pliées. Plus vous vous éloignez de votre véhicule, plus le désalignement des lignes est important.
- Lorsque la position d'une caméra est désalignée, les images ou les lignes de guidage peuvent être désalignées. Demandez à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié d'inspecter la caméra.
- Sur une route enneigée ou une surface glissante, la ligne de guidage de trajectoire et la trajectoire réelle peuvent être différentes.
- Comme l'icône du véhicule sur l'image de dessus est affichée par une infographie, elle est différente de la couleur, de la forme et de la taille du véhicule réel. Par conséquent, la position entre votre véhicule et la surface de la route ou les obstacles peut être différente de la position réelle.
- Sur l'image de dessus, la luminosité de l'image de chaque caméra peut varier en fonction des conditions de luminosité.
- Après le passage d'une image à l'autre, il se peut qu'elle s'affiche en retard. Jusqu'à l'affichage complet de la caméra à 360°, l'image peut être temporairement déformée.
- La caméra de la caméra à 360° utilise un objectif spécial. Par conséquent, la distance affichée et la distance réelle peuvent sembler différentes et l'objet cible peut être affiché déformé. Plus la distance par rapport à votre véhicule est grande, plus ces situations ont tendance à se produire.
- Comme l'image large affiche une large gamme, elle affiche une image considérablement déformée. De plus, la distance sur l'image large semble différente de la distance réelle.

NOTE:
 Lorsque vous activez le système d'infodivertissement ou en cas d'anomalie sur l'écran tactile, vous ne pouvez pas utiliser les boutons. Dans ce cas, attendez un moment. Ou bien, appuyez sur un commutateur de caméra pour revenir à l'écran affiché d'origine, appuyez à nouveau sur un commutateur de caméra et actionnez les boutons pendant que l'écran est affiché.
 Si vous ne pouvez pas utiliser les boutons en suivant la procédure ci-dessus, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

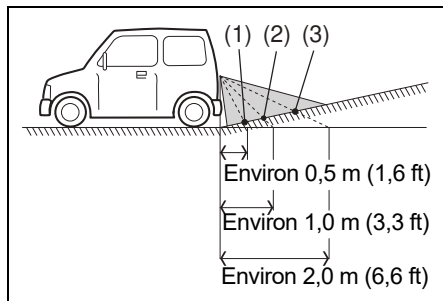
Différence entre l'image de la caméra et la surface réelle de la route

La position et la distance indiquées par les lignes de guidage sur l'écran varient en fonction du nombre de passagers, de la capacité de charge, de l'inclinaison et de la situation sur la chaussée. Vérifiez directement du regard la sécurité des environs.

Lorsqu'il y a une pente ascendante dans votre direction de déplacement

Vous verrez la ligne de guidage pour la distance en avant de la distance réelle.

Image en arrière (exemple) :



59RN05690

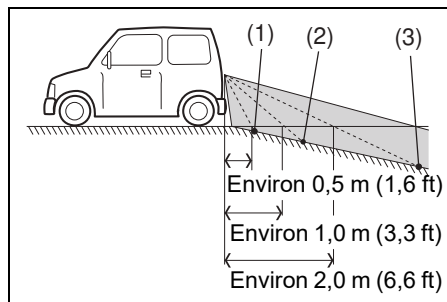
- (1) Rouge, le point indiqué par la ligne de guidage pour la distance (environ 0,5 m [1,6 ft])
- (2) Jaune, le point indiqué par la ligne de guidage pour la distance (environ 1,0 m [3,3 ft])

- (3) Bleu clair, le point indiqué par la ligne de guidage pour la distance (environ 2,0 m [6,6 ft])

Lorsqu'il y a une pente descendante dans votre direction de déplacement

Vous verrez la ligne de guidage pour la distance en arrière de la distance réelle.

Image en arrière (exemple) :



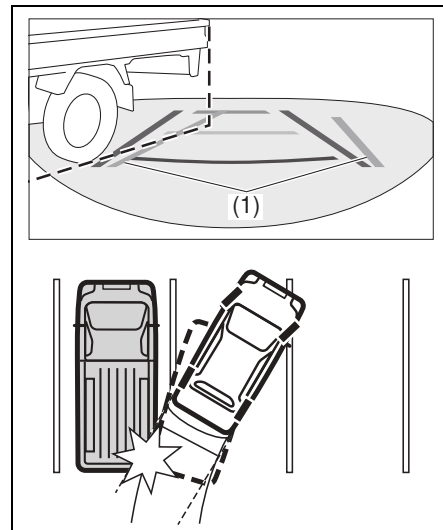
59RN05700

- (1) Rouge, le point indiqué par la ligne de guidage pour la distance (environ 0,5 m [1,6 ft])
- (2) Jaune, le point indiqué par la ligne de guidage pour la distance (environ 1,0 m [3,3 ft])
- (3) Bleu clair, le point indiqué par la ligne de guidage pour la distance (environ 2,0 m [6,6 ft])

Lorsqu'un objet stérique se trouve près de votre véhicule

Dans ce cas, la distance entre votre véhicule et l'objet stérique peut être différente de la distance réelle.

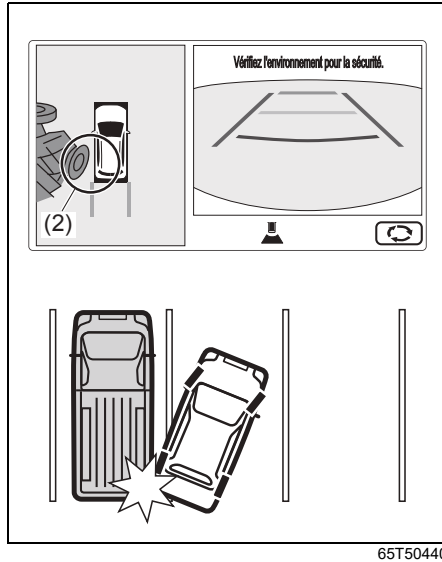
Exemple 1 :



81M50590

Dans l'illustration, la ligne de guidage du parcours (1) ne touche pas la carrosserie du camion représenté. Toutefois, si la carrosserie de ce camion fait saillie sur le parcours réel que votre véhicule empruntera, une collision peut se produire.

Exemple 2 :

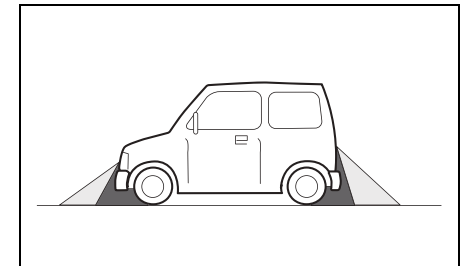


Dans l'illustration, l'image de dessus (2) montre qu'il y a une petite distance entre votre véhicule et la carrosserie du camion affiché. Cependant, la distance réelle est plus courte que la distance affichée et une collision peut se produire.

Zones affichées sur l'écran

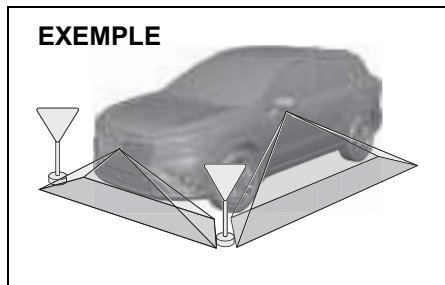
- Les zones de l'image suivante sont affichées à l'écran. Cependant, les zones autour et sous le pare-chocs avant et le pare-chocs arrière ne sont pas affichées.
- Les zones situées au-dessus d'une caméra ne sont pas affichées. Si un obstacle est haut ou si la partie supérieure d'un obstacle fait saillie, comme un panneau, la partie supérieure ne sera pas affichée à l'écran.
- L'impression de distance sur l'image de la caméra à 360° est différente de la distance réelle.
- S'il y a un obstacle, tel qu'un véhicule en stationnement, sur les zones affichées à l'écran, la distance affichée peut être différente de la distance réelle.
- L'image en arrière peut être inversée sur l'écran, ce qui est la même chose que de regarder l'image sur le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs.
- Comme la caméra avant et la caméra arrière sont installées à des endroits légèrement désalignés par rapport au centre de votre véhicule, l'image avant et l'image arrière seront affichées avec des positions légèrement désalignées.

L'image de la zone de vue de la caméra à 360°



81M50610

- Les zones situées sous le pare-chocs avant et le pare-chocs arrière ou la surface du sol qui est indiquée dans l'illustration ci-dessous peuvent ne pas être affichées à l'écran.



65T50450

- Sur l'image de dessus, il se peut qu'un objet proche du bord des zones qu'une caméra affiche et un objet plus haut que la surface de la route ne soient pas affichés à l'écran.

NOTE:

- L'image de la caméra à 360° peut être légèrement différente de la couleur réelle.
- Si un objet en mouvement est affiché à l'écran, son image accidentelle peut également être affichée.

- Dans les situations suivantes, il peut être difficile pour le conducteur de voir l'image de la caméra à 360°. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
 - De nuit, par temps pluvieux ou dans un endroit sombre
 - Lorsque la zone autour de la caméra est chaude ou froide, sous un soleil de plomb ou par temps froid, ou lorsque l'humidité est élevée par temps de pluie (l'objectif de la caméra peut être embué)
 - Lorsqu'une forte lumière est directement dirigée vers la caméra (des lignes verticales blanches peuvent apparaître sur l'image)
 - Sous des lumières telles que la lumière fluorescente (l'image sur l'écran peut scintiller)
 - Lorsque la température de l'air extérieur est basse (l'écran peut s'assombrir)
 - Lorsque vous gardez votre véhicule pendant une longue période avec le moteur allumé (des bruits peuvent apparaître sur l'image)
 - Lorsque l'objectif de la caméra est sale ou lorsque de la neige ou une goutte d'eau est attachée à l'objectif de la caméra

Changement de réglage

Vous pouvez ajuster la qualité de l'image ou modifier le réglage de la caméra à 360° et de l'alerte trafic avant et arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne modifiez pas le réglage dans un endroit sûr où il n'y a rien autour de votre véhicule, un accident peut se produire. Changez le réglage dans un endroit sûr où il n'y a rien autour de votre véhicule.

AVIS

Si vous modifiez le réglage pendant une longue période avec le moteur éteint, la batterie au plomb risque de se vider. Modifiez le réglage avec le moteur en marche.

Réglage de la qualité de l'image

Lorsque vous réglez la qualité de l'image, effectuez la procédure suivante :

- 1) Engagez le frein de stationnement fermement.
- 2) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 3) Une fois que l'image d'ouverture est terminée, appuyez sur le commutateur de la caméra (1).



65T50460

- 4) Différents modes de visualisation de l'image s'affichent. Appuyez sur le bouton (2) pour régler la qualité de l'image.
- 5) Réglez la luminosité et le contraste de l'image selon vos préférences.

NOTE:

- La valeur de luminosité réglée varie en fonction de la condition allumé/éteinte de la lumière.

- Reportez-vous au manuel d'utilisation du système d'infodivertissement pour plus de détails.

Réglage de la caméra de vue à 360° et de l'alerte de trafic avant et arrière

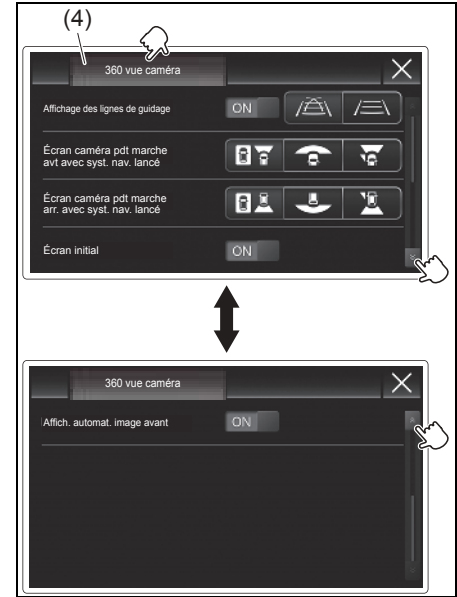
Lorsque vous modifiez le réglage, effectuez la procédure suivante :

- 1) Engagez le frein de stationnement fermement.
- 2) Appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 3) Une fois que l'image d'ouverture est terminée, appuyez sur le commutateur de la caméra (1).

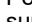



65T50470

- 4) Différents modes de visualisation de l'image s'affichent. Appuyez sur le bouton (3) pour effectuer le réglage.


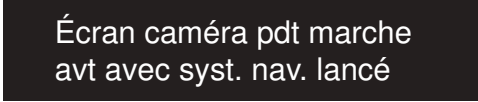
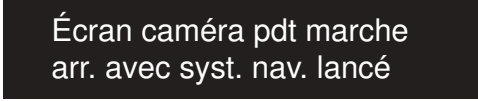
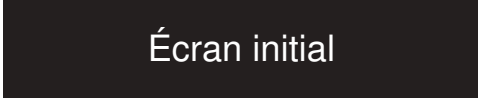
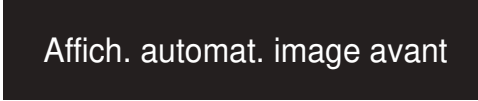


65T50480

- 5) Touchez l'indication (4) pour effectuer le réglage de la caméra à 360°. Modifiez le réglage selon vos préférences. Pour passer à l'autre page, appuyez sur  ou sur .

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

- L'image affichée dans la figure ci-dessus est un exemple typique ; tout dépend du type de véhicule.

Indication	Fonction
 <p>Affichage des lignes de guidage</p> <p>59RN05500</p>	<p>Vous pouvez sélectionner l'une des lignes de guidage suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Masquer les lignes de guidage• Affichage des lignes de guidage interverrouillées à réticule• Affichage de lignes de guidage fixes
 <p>Écran caméra pdt marche avt avec syst. nav. lancé</p> <p>59RN05510</p>	<p>Pour vérifier la zone avant de votre véhicule, vous pouvez sélectionner l'une des images suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Image de dessus et image avant (réglage par défaut)• Image avant large• Image latérale et image avant
 <p>Écran caméra pdt marche arr. avec syst. nav. lancé</p> <p>59RN05520</p>	<p>Pour vérifier la zone arrière de votre véhicule, vous pouvez sélectionner l'une des images suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Image de dessus et image arrière (réglage par défaut)• Image arrière large• Image latérale et image arrière
 <p>Écran initial</p> <p>59RN05530</p>	<p>Vous pouvez choisir d'afficher ou de masquer le mode de visualisation différent qui s'affiche automatiquement à l'activation.</p>
 <p>Affich. automat. image avant</p> <p>59RN05540</p>	<p>Véhicules à boîte-pont manuelle : lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à une autre position, vous pouvez choisir d'afficher ou de masquer l'image de la caméra qui s'affiche automatiquement.</p> <p>Véhicules à boîte-pont automatique : lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse de "R" à une position autre que "P", vous pouvez choisir d'afficher ou de masquer l'image de la caméra qui s'affiche automatiquement.</p>

Utilisation d'une caméra

 **ATTENTION**

Si vous heurtez une caméra ou sa périphérie, l'image risque de ne pas s'afficher correctement. Demandez à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié d'inspecter la caméra.

AVIS


Le démontage de la caméra peut entraîner des dommages tels que la perte d'étanchéité. Ne déposez pas, ne démontez pas ou ne modifiez pas la caméra.

NOTE:

- Un réglage est nécessaire lorsque vous remplacez la caméra par une neuve. Demandez un réglage à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.
- Ne fixez aucun objet empêchant l'activation de la caméra sur la caméra et sa périphérie. Vous ne pouvez pas installer une plaque d'immatriculation rétroéclairée.

En cas de doute sur un dysfonctionnement de la caméra

Lorsque le symbole d'erreur du système de caméra s'affiche à l'écran

Lorsque la marque d'erreur  s'affiche à l'écran, il y a une anomalie dans le système de la caméra.

- Si la marque d'erreur ne disparaît pas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié de faire inspecter le système de caméra.

Lorsque la qualité de l'image de la caméra à 360° est mauvaise

- Lorsque la lentille de la caméra est sale, vous pouvez avoir des difficultés à voir l'image. Si des gouttes d'eau, de la neige ou des saletés adhèrent à la lentille de la caméra, lavez-la à l'eau et essuyez-la avec un chiffon doux. Si la lentille de la caméra est très sale ou si de la cire est collée à la lentille de la caméra, utilisez un détergent doux.
- Lorsque la lumière réfléchie d'un plein soleil ou des phares puissants du véhicule situé derrière le vôtre est dirigée directement vers une caméra, des lignes blanches peuvent apparaître sur l'image et vous pouvez avoir des difficultés à voir l'image. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Lorsque l'image et les lignes de guidage sont mal alignées

Dans le cas suivant, l'image et les lignes de guidage ne sont pas alignées. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- Votre véhicule est incliné en raison du nombre de passagers et de bagages.

Informations sur la licence

Le logiciel de la caméra à 360° comprend un logiciel à source ouverte. Les informations relatives à la licence sont les suivantes :

[T-Kernel]

This Product uses the Source Code of T-Kernel under T-License granted by the T-Engine Forum (www.tron.org).

[OpenGL ES]

SGI FREE SOFTWARE LICENSE B (Version 2.0, Sept. 18, 2008)

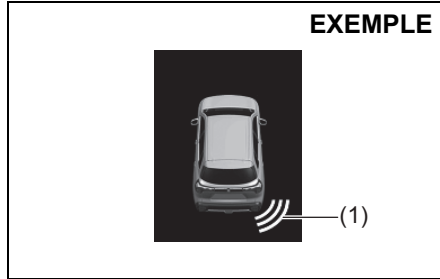
Copyright (C) [dates of first publication] Silicon Graphics, Inc. All Rights Reserved. Permission is hereby granted, free of charge, to any person obtaining a copy of this software and associated documentation files (the "Software"), to deal in the Software without restriction, including without limitation the rights to use, copy, modify, merge, publish, distribute, sublicense, and/or sell copies of the Software, and to permit persons to whom the Software is furnished to do so, subject to the following conditions:

The above copyright notice including the dates of first publication and either this permission notice or a reference to <http://oss.sgi.com/projects/FreeB/> shall be included in all copies or substantial portions of the Software.

THE SOFTWARE IS PROVIDED "AS IS", WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NONINFRINGEMENT. IN NO EVENT SHALL SILICON GRAPHICS, INC. BE LIABLE FOR ANY CLAIM, DAMAGES OR OTHER LIABILITY, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, TORT OR OTHERWISE, ARISING FROM, OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE SOFTWARE OR THE USE OR OTHER DEALINGS IN THE SOFTWARE.

Except as contained in this notice, the name of Silicon Graphics, Inc. shall not be used in advertising or otherwise to promote the sale, use or other dealings in this Software without prior written authorization from Silicon Graphics, Inc.

Radars de stationnement (option)



65T50650

(1) Pictogramme représentant un obstacle détecté par le radar de stationnement*

* Ce pictogramme représente un obstacle situé à l'arrière droite du véhicule.

- Le radar de stationnement utilise des capteurs à ultrasons pour détecter des obstacles proches des pare-chocs avant et arrière. Si des obstacles sont détectés lorsque vous garez ou déplacez lentement le véhicule, le système vous avertit en faisant retentir un signal sonore et en affichant des pictogrammes sur l'écran d'information du tableau de bord.

- Le système émet une onde ultrasonore et le capteur détecte le retour de l'onde réfléchiée par un obstacle. Le système mesure le temps mis par l'onde ultrasonore pour atteindre l'obstacle et en revenir puis en déduit la position de l'obstacle.
- La fonction de radar de stationnement peut être utilisée lorsque vous pressez le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, que le levier de changement de vitesse se trouve dans une position autre que "P" (pour modèles à boîte-pont automatique uniquement) et que le commutateur de radar de stationnement est en position "ON". Cette fonction est utile dans les cas suivants : faire un créneau, manœuvrer le véhicule dans un garage, conduire dans une allée et rouler lentement entre des obstacles.

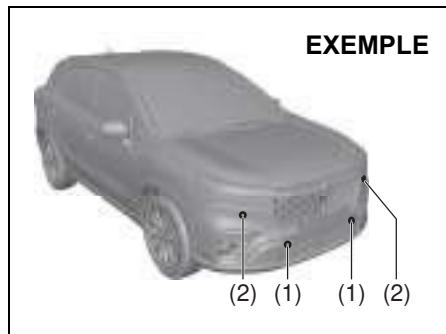
⚠ AVERTISSEMENT

- Le radar de stationnement vous avertit de la présence d'obstacles à l'aide d'avertisseurs sonores et de l'affichage de la position des obstacles sur l'écran d'information. Vous devez toutefois rester concentré sur la conduite.
- Les capteurs peuvent détecter des obstacles seulement dans une zone limitée et uniquement lorsque le véhicule roule dans une plage de vitesses limitée. Dans les zones difficiles, vous devez rouler lentement tout en regardant autour de vous directement ou à l'aide des rétroviseurs. Le risque d'accident est accru si vous en remettez uniquement au radar de stationnement.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Emplacement des capteurs

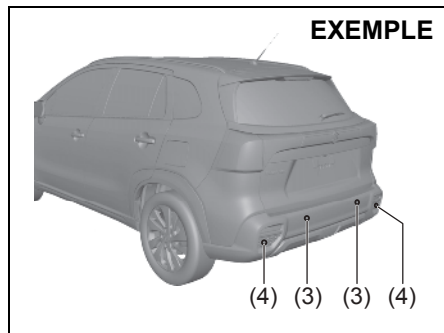
Sur le pare-chocs avant



(1) Capteurs centraux avant (2 emplacements)

(2) Capteurs d'angle avant (2 emplacements)

Sur le pare-chocs arrière



(3) Capteurs centraux arrière (2 emplacements)

(4) Capteurs d'angle arrière (2 emplacements)

AVIS

- Évitez de heurter les zones des capteurs ou de diriger la buse d'un laveur haute pression sur les zones des capteurs. Les capteurs pourraient être endommagés.
- Si le pare-chocs heurte un objet dur, les capteurs qui s'y trouvent pourraient ne plus fonctionner correctement. Dans ce cas, faites vérifier les capteurs par un concessionnaire agréé SUZUKI.

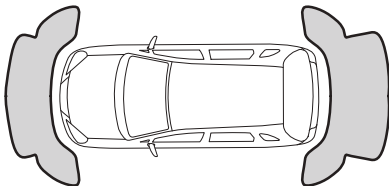
Capteurs en fonction

La position du levier de changement de vitesses détermine quels capteurs sont en fonction comme suit :

Position du levier de changement de vitesse		Boîte-pont manuelle		Boîte-pont automatique	
		"R"	"N", 1ère – 5ème ou 6ème	"R"	"N", "D" ou "M"
Capteurs avant	Centre	Éteint	En fonction (avec le levier de frein de stationnement relâché)	Éteint	En fonction
	Coin	En fonction	En fonction (avec le levier de frein de stationnement relâché)	En fonction	En fonction
Capteurs arrière	Centre	En fonction	Éteint	En fonction	Éteint
	Coin	En fonction	Éteint	En fonction	Éteint

Zones approximatives de détection des obstacles

EXEMPLE



61MM0B010

- Un obstacle à moins de 20 cm (8 in) d'un capteur ou juste en dessous d'un capteur n'est pas détectable.
- Les capteurs peuvent détecter un obstacle jusqu'à 1 m (3 ft) environ de l'avant du véhicule, ou jusqu'à 1,5 m (5 ft) environ de l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Dans les conditions suivantes, le radar de stationnement risque de ne pas fonctionner normalement, car il ne peut pas détecter les obstacles correctement.
 - Les capteurs sont recouverts de boue, de glace ou autre. (Ces corps étrangers doivent être retirés pour un fonctionnement normal.)

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Les capteurs sont mouillés par des éclaboussures ou une forte pluie.
- Les capteurs sont couverts par une main, un autocollant, un accessoire, etc.
- Un accessoire ou un autre objet est fixé dans la zone de détection du capteur.
- Des éléments tels qu'un crochet de remorquage, des poteaux d'angle disponibles dans le commerce, une antenne radio, etc. sont montés sur le pare-chocs.
- La hauteur du pare-chocs a été modifiée en raison de la détérioration de la suspension ou autre.
- Les zones des capteurs sont extrêmement chaudes en raison des rayons du soleil ou très froides par temps de gel.
- Le véhicule se trouve sur une surface rugueuse, une pente, du gravier ou de l'herbe.
- Le véhicule est très incliné.
- Les capteurs ont intercepté des ultrasons en provenance de l'avertisseur sonore, du moteur, du système de freinage pneumatique, du radar de stationnement d'un autre véhicule.
- Les obstacles sont trop proches des capteurs.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

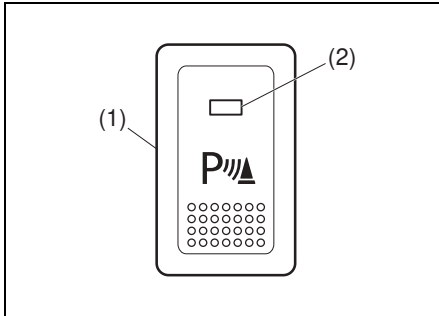
- Les capteurs sont de biais par rapport à un objet très réfléchissant tel que du verre. (Les ondes ultrasonores ne sont pas réfléchies par l'obstacle.)
- Les capteurs peuvent ne pas détecter correctement les obstacles de types suivants :
 - Objets en matériau fin tel que grillage ou cordage
 - Bordures de trottoir de forme carrée ou autres objets à angles vifs
 - Des objets hauts avec une partie supérieure importante comme un panneau de signalisation
 - Des objets bas tels que des bordures de trottoir
 - Des objets absorbant les sons tels que du coton ou de la neige

NOTE:

- Des poteaux fins ou des obstacles plus bas que les capteurs peuvent devenir indétectables lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont été détectés de plus loin.
- Le système peut calculer une distance plus petite que la distance réelle d'un panneau de signalisation ou d'un obstacle similaire.

Comment utiliser le radar de stationnement

Commutateur de radar de stationnement



61MS403

- (1) Commutateur de radar de stationnement
 (2) Témoin

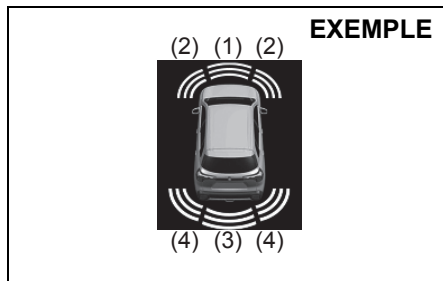
- Lorsque le mode d'allumage est contact mis et que le témoin du commutateur de radar de stationnement est allumé, le radar de stationnement est prêt à fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "P" (modèles à boîte-pont automatique).
 - La vitesse de déplacement en marche avant du véhicule ne dépasse pas 9 km/h (6 mph) environ lors de la décélération du véhicule en vue de se garer par exemple.
 - La vitesse de déplacement en marche avant du véhicule ne dépasse pas 13 km/h (9 mph) environ lors de l'accélération du véhicule.
- Pour désactiver le radar de stationnement, pressez le commutateur de radar de stationnement et vérifiez si le témoin s'éteint.

Position du commutateur	État
<p>EXEMPLE</p>	<p>ALLUMÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque le témoin est allumé et que toutes les conditions nécessaires sont réunies, le système devient opérationnel.
<p>EXEMPLE</p>	<p>ÉTEINT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système ne fonctionne pas. Pressez le commutateur pour désactiver le témoin si vous ne voulez pas utiliser le radar de stationnement.

NOTE:

Si vous pressez le commutateur de radar de stationnement pour activer le système quand l'allumage est passé en mode contact mis en pressant le commutateur du moteur, le signal sonore intérieur retentit.

Indication d'obstacle par un radar de stationnement



65T50660

- (1) Obstacle détecté par les capteurs centraux avant
- (2) Obstacle détecté par les capteurs d'angle avant
- (3) Obstacle détecté par les capteurs centraux arrière
- (4) Obstacle détecté par les capteurs d'angle arrière

Si un obstacle est détecté, le radar de stationnement fait retentir l'avertisseur sonore intérieur et un pictogramme représentant l'obstacle apparaît sur l'écran d'information du tableau de bord.

- Un pictogramme différent est affiché en fonction de la direction et de la distance de l'obstacle.
- Un signal sonore dans le tableau de bord retentit lorsqu'un capteur avant détecte un obstacle.
- Un signal sonore derrière les sièges arrière retentit lorsqu'un capteur arrière détecte un obstacle.
- Avertissements pour les obstacles détectés par les capteurs d'angle.

Distance (environ)	Signal sonore	Pictogramme
45 – 60 cm (18 – 24 in)	Bips brefs à courts intervalles	Trois lignes
35 – 45 cm (14 – 18 in)	Bips brefs à très courts intervalles	Deux lignes
Moins de 35 cm (14 in)	Bip continu	Une ligne

- Avertissements pour les obstacles détectés par les capteurs centraux

Distance (environ)		Signal sonore	Pictogramme
Avant	60 – 100 cm (24 – 39 in)	Bips brefs à longs intervalles	Trois lignes
Arrière	60 – 150 cm (24 – 59 in)		
45 – 60 cm (18 – 24 in)		Bips brefs à courts intervalles	Deux lignes
35 – 45 cm (14 – 18 in)		Bips brefs à très courts intervalles	
Moins de 35 cm (14 in)		Bip continu	

NOTE:

- Les pictogrammes sont affichés un court délai après la détection des obstacles.
- Si le système détecte simultanément plusieurs obstacles, l'écran affiche toutes leurs positions à l'aide des pictogrammes correspondants. Cependant, le signal sonore retentit uniquement pour les obstacles les plus proches.

Réglage des capteurs

Vous pouvez sélectionner le mode normal ou remorquage de radar de stationnement via l'écran d'information. Voir "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

"Mode normal"

Tous les capteurs fonctionnent. Utilisez ce mode dans des conditions normales.

"Mode remorq."



Les capteurs arrière centraux et d'angle sont désactivés. Utilisez ce mode en cas de traction d'une remorque.

AVIS

Vérifiez si le mode normal du radar de stationnement est sélectionné lors de manœuvres dans un garage. Si le radar de stationnement est laissé en mode remorquage, les capteurs arrière centraux et d'angle ne fonctionnent pas.

Messages d'avertissement et alarmes

S'il y a un problème ou un avertissement lié au radar de stationnement, un message s'affiche à l'écran d'information du tableau de bord, un pictogramme clignote et le signal sonore retentit. Si un message est affiché, suivez ses instructions.

Message	Pictogramme	Signal sonore	Cause probable et remède
 <p>53SB3036</p>	Deux lignes clignotantes à un emplacement de capteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les capteurs côté droit : Séries de doubles bips • Pour les capteurs côté gauche : Séries de triples bips 	Il peut y avoir un problème de radar de stationnement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.
 <p>53SB3037</p>	Une ligne clignotante à un emplacement de capteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les capteurs côté droit : Séries de doubles bips • Pour les capteurs côté gauche : Séries de triples bips 	Le capteur indiqué est sale. Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux.

Caméra arrière (option)

Si le levier de changement de vitesses est déplacé en position "R" lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis, le système de caméra arrière affiche automatiquement la vue derrière le véhicule à l'écran.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance affichée dans la caméra arrière peut différer de la distance réelle en fonction des conditions de la route ou de la charge transportée par le véhicule. Comme la zone d'affichage de la caméra est également limitée, reculer en ne regardant que l'écran peut provoquer un accident ou une collision avec un objet.

La caméra arrière ne peut remplacer l'attention du conducteur. Le conducteur est seul responsable du stationnement et d'autres manœuvres similaires.

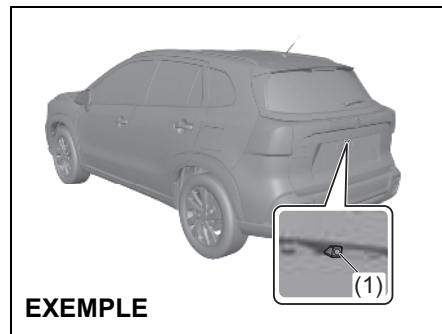
- Utilisez uniquement la caméra arrière comme assistance de conduite.
- Conduisez toujours prudemment en confirmant la sécurité à l'arrière et autour du véhicule en utilisant votre regard direct et le rétroviseur.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous reculez.

AVIS

Si vous utilisez la caméra arrière pendant une longue période avec le commutateur d'allumage en position "ON" ou l'allumage en mode contact mis sans que le moteur ne tourne, la batterie peut se décharger.

Ne laissez pas longtemps le commutateur d'allumage en position "ON" ou l'allumage en mode contact mis lorsque le moteur ne tourne pas.

Emplacement de la caméra arrière



EXEMPLE

65T50520

(1) Caméra arrière

La caméra arrière se trouve à côté de l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

AVIS

La caméra arrière est un instrument de précision. Si vous heurtez la caméra, celle-ci peut se briser et causer des dommages pouvant provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.

- Ne heurtez pas la caméra.
- N'éliminez pas la neige ou la boue de la caméra à l'aide d'un bâton.

AVIS

Si de l'eau pénètre dans la caméra arrière, ceci peut causer un dysfonctionnement ou un incendie. N'utilisez pas d'eau sous haute pression autour de la caméra.

AVIS

Cette lentille est à enduction dure pour éviter tout dommage ou décoloration. Un dommage ou une décoloration de la lentille peut obscurcir l'image.

- N'utilisez pas de brosse pour nettoyer la lentille.
- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la lentille.
- N'utilisez pas de cire sur la lentille de la caméra.

NOTE:

Si de la cire pour carrosserie est répandue sur la lentille de la caméra, essuyez la cire à l'aide d'un tissu propre humidifié de détergent doux dilué avec de l'eau, puis essuyez avec un tissu sec.

Comment utiliser la caméra arrière

- 1) Tournez le commutateur d'allumage en position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.
- 2) Déplacez le levier de changement de vitesse en position "R".
 - L'écran affiche automatiquement la vue derrière le véhicule.
 - Lorsque le levier de changement de vitesse quitte la position "R" pour une autre position, l'écran revient à l'affichage antérieur.

NOTE:

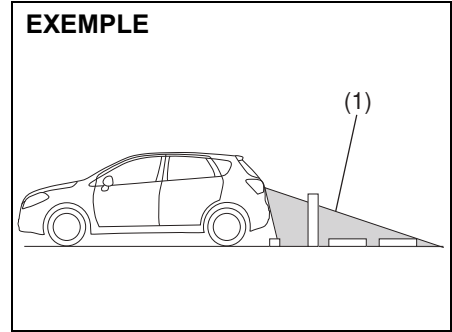
L'affichage de la caméra arrière a priorité sur tout autre mode d'affichage. Cependant l'écran de la caméra arrière n'affiche pas une vue arrière lors de l'initialisation du système.

Plage d'affichage de la caméra arrière

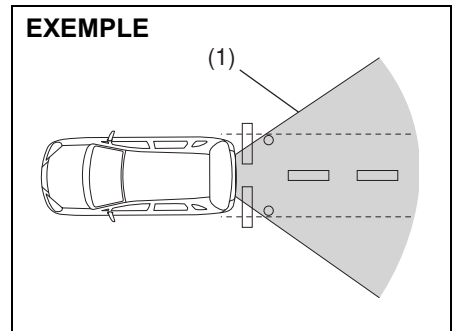
L'écran de la caméra arrière affiche la zone située derrière l'extrémité arrière du hayon. L'écran ne peut pas afficher des objets proches du pare-chocs ou sous celui-ci.

L'écran de la caméra arrière ne peut afficher des obstacles situés plus haut que la caméra. Les parties supérieures d'objets longs tels que des signaux routiers ne sont pas visibles à l'écran.

Exemple de plage d'affichage de la caméra arrière



61MM0A015



61MM0B012

(1) Plage d'affichage

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

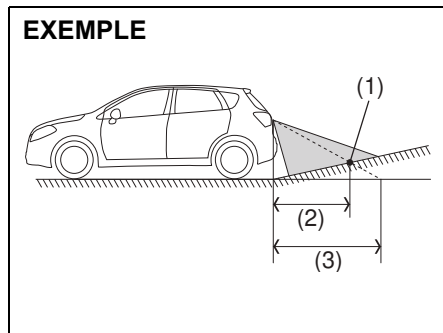
NOTE:

- Les images affichées à l'écran depuis la caméra arrière sont des images inversées (images miroir).
- La couleur des objets sur la caméra arrière peut différer de la couleur réelle des objets.
- L'affichage de la caméra arrière peut être difficilement visible dans les conditions suivantes, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.
 - Dans des endroits sombres, un jour de pluie ou la nuit.
 - Lorsque la température autour de la lentille est trop élevée/faible, ou si la caméra est humide comme lors d'un jour de pluie ou au cours de périodes de forte humidité (une condensation peut se produire sur la lentille de la caméra).
 - Lorsqu'un corps étranger tel que de la boue ou une goutte d'eau est collé autour de la lentille de la caméra.
 - Lorsqu'une lumière forte pénètre directement dans la caméra (des lignes verticales peuvent s'afficher sur l'écran).
 - Sous une lumière fluorescente. (L'écran peut scintiller.)
 - Lorsque la température extérieure est basse (l'image sur l'écran peut être assombrie).

Exemple d'indication d'écran de caméra arrière

La distance affichée dans la caméra arrière peut différer de la distance réelle en fonction des conditions de la route ou de la charge transportée par le véhicule.

Pente montante derrière le véhicule

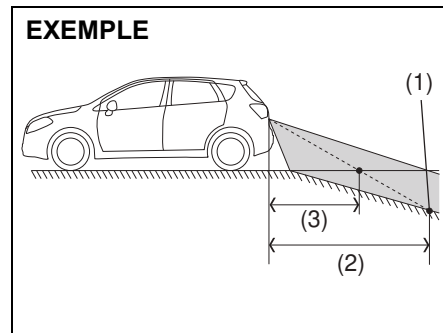


61MM0A016

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

Lorsqu'il y a une pente montante derrière le véhicule, l'objet affiché à l'écran semble plus éloigné que la distance réelle.

Pente descendante derrière le véhicule



61MM0A017

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

Lorsqu'il y a une pente descendante derrière le véhicule, l'objet affiché à l'écran semble plus proche que la distance réelle.

Si la vue arrière provenant de la caméra arrière ne s'affiche pas ou si l'image est de mauvaise qualité

- Si la vue arrière provenant de la caméra arrière ne s'affiche pas.
 - Vérifiez si le commutateur d'allumage est en position "ON" ou si le mode d'allumage est contact mis.
 - Vérifiez si le levier de changement de vitesse est bien en position "R".

- Si l'image provenant de la caméra arrière est de mauvaise qualité.
 - Vérifiez si la lentille de la caméra n'est pas sale.
 - Vérifiez si la lumière du soleil ou le faisceau des phares du véhicule vous suivant ne frappe pas directement la lentille.

Si le système de caméra arrière ne fonctionne toujours pas correctement après les vérifications ci-dessus, faites inspecter aussi rapidement que possible le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Programme électronique de stabilité (ESP®)

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Le programme électronique de stabilité (ESP®) aide à contrôler le véhicule en virage en cas de patinage des roues avant ou arrière. Il vous aide également à maintenir la traction tout en accélérant sur une surface molle ou glissante. Ceci est réalisé en régulant la puissance du moteur et en appliquant les freins de manière sélective. De plus l'ESP® aide à éviter le dérapage en contrôlant la pression de freinage.

▲ AVERTISSEMENT

Le système ESP® ne peut améliorer la stabilité du véhicule sur la route dans toutes les situations et ne contrôle pas entièrement le système de freinage de votre véhicule. L'ESP® ne peut éviter les accidents, y compris ceux résultant d'une vitesse excessive en virage ou d'un aquaplaning. Seul un conducteur attentif et prudent peut éviter les accidents. Les capacités d'un véhicule équipé d'un système ESP® ne peuvent en aucun cas remplacer une conduite prudente.

L'ESP® comprend les trois systèmes suivants :

Système de contrôle de la stabilité

Le système de contrôle de la stabilité du véhicule aide à fournir un contrôle intégré de systèmes comme l'antiblocage des freins, le contrôle de traction, le contrôle du moteur, etc. Ce système contrôle automatiquement les freins et le moteur pour éviter au véhicule de déraiper dans les virages sur une surface glissante ou dans les virages serrés.

Système de contrôle de traction

Le système contrôle de traction aide automatiquement à éviter le patinage au démarrage du véhicule ou lors de l'accélération sur une surface mouillée. Le système fonctionne uniquement s'il sent que certaines roues patinent ou commencent à perdre de la traction. Dans ce cas, le système actionne les freins avant et arrière et réduit la puissance du moteur afin de limiter la vitesse des roues.

Système d'antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque. Le système ABS est automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

(Pour plus de détails sur l'ABS, reportez-vous à "Freinage" dans cette section.)

⚠ AVERTISSEMENT

- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Utilisez toujours des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.
- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ne sont pas gonflés à la pression recommandée.
- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont équipés de chaînes.
- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont excessivement usés. Veillez à remplacer les pneus dès que les témoins d'usure apparaissent sur la surface.
- L'ESP® ne peut pas remplacer des pneus neige ou des chaînes sur une route enneigée.

⚠ AVERTISSEMENT

- L'ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si des pièces associées au moteur telles que le silencieux d'échappement ne sont pas standard ou sont extrêmement détériorées.
- Ne modifiez pas les suspensions du véhicule, l'ESP® pourrait ne pas fonctionner correctement.

NOTE:

- Si le système ESP® est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.
- Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.

Les témoins ESP[®] sont décrits ci-dessous :

Voyant d'alerte ESP[®]



52KM133

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes de l'ESP[®] autre que l'ABS est activé. Si ce témoin lumineux clignote, conduisez prudemment.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque le commutateur du moteur est enfoncé pour passer l'allumage en mode contact mis, le témoin s'allume brièvement afin que vous puissiez vérifier son bon fonctionnement.

AVIS

Si le voyant d'alerte ESP[®] s'allume et reste allumé pendant la conduite, les systèmes ESP[®] (autres que l'ABS) peuvent rencontrer un problème. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

Quand le voyant d'alerte ESP[®] s'allume et reste allumé pendant la conduite, indiquant un dysfonctionnement des systèmes ESP[®] (autres que l'ABS), le système de freinage fonctionne comme un système ABS ordinaire, sans fonctions ESP[®] supplémentaires.

Témoin ESP[®] "OFF"



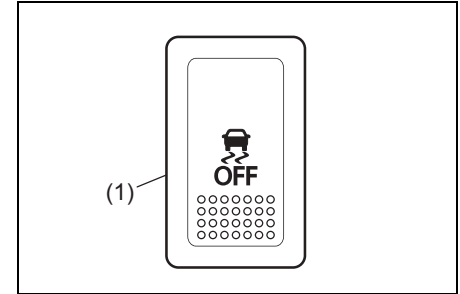
57L30045

Vous devez activer l'ESP[®] pendant la conduite normale afin de profiter de tous les avantages des systèmes ESP[®].

Il est possible que vous deviez éteindre les systèmes ESP[®] (autres que l'ABS) si votre véhicule est embourbé dans du sable, de la boue ou de la neige et qu'une vitesse de roue importante est nécessaire.

Contacteur ESP[®] "OFF"

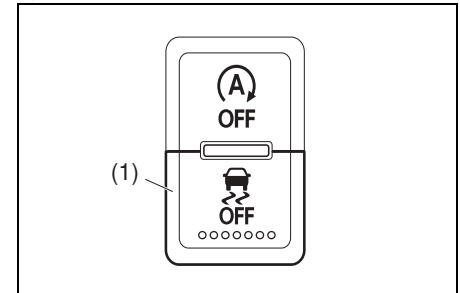
Type A



61MM0A197

(1) Contacteur ESP[®] "OFF"

Type B



65T50530

(1) Contacteur ESP[®] "OFF"

Lorsque le contacteur ESP® "OFF" du tableau de bord est poussé et maintenu enfoncé pour couper les systèmes ESP® (autres que l'ABS), le témoin ESP® "OFF" s'allume sur le tableau de bord.

Quand vous avez désactivé les systèmes ESP® (autres que l'ABS), veillez à les rétablir avant de reprendre une conduite normale.

Pour réactiver les systèmes ESP®, poussez à nouveau le contacteur ESP® "OFF" jusqu'à ce que le témoin ESP® "OFF" s'éteigne.



65T50670

Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système ESP®. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

Le système ESP® n'est pas activé lorsque ce message est affiché.

NOTE:

Si votre véhicule est équipé du système d'assistance au freinage par radar, lorsque le système ESP® est désactivé, le système d'assistance au freinage par radar est désactivé.

Voyant d'alerte ABS / Voyant d'alerte de système de freinage

Reportez-vous à "Freinage" dans cette section.

Système d'aide au démarrage en côte

Le système d'aide au démarrage en côte est conçu pour vous aider à démarrer sur une pente. Lorsque vous commencez à monter une côte, le système empêche le véhicule de rouler vers l'aval (pendant 2 secondes environ), le temps que votre pied passe de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

▲ AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez pas excessivement au système d'aide au démarrage en côte. Le système d'aide au démarrage en côte ne peut pas empêcher le véhicule de descendre une pente dans toutes les conditions de charge ou tous les états de la route. Soyez toujours prêt à enfoncer la pédale de frein pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Un défaut d'attention et l'oubli d'enfoncer la pédale de frein pour maintenir le véhicule sur une côte peuvent entraîner une perte de contrôle ou un accident.**
- **Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas conçu pour arrêter le véhicule en pente.**

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Après avoir retiré le pied de la pédale de frein, démarrez le véhicule pour entamer immédiatement la montée. Si vous retirez le pied de la pédale de frein pendant 2 secondes, le système d'aide au démarrage en côte sera annulé. Si tel est le cas, le véhicule peut rouler vers l'aval en fonction du degré de la pente, ce qui peut provoquer un accident. De plus, le moteur peut caler et l'assistance de la direction et des freins ne fonctionnera pas ; la direction et le freinage seront plus durs que d'habitude, ce qui peut causer un accident ou des dommages au véhicule.**

Le système d'aide au démarrage en côte s'active pendant 2 secondes environ au maximum si votre pied quitte la pédale de frein lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- 1) Le levier de changement de vitesse se trouve dans un rapport en marche avant ou en marche arrière.
- 2) Le frein de stationnement est desserré.
- 3) Pour les modèles à boîte-pont manuelle, la pédale d'embrayage est enfoncée.
- 4) Le véhicule se trouve sur une pente montante.

NOTE:

Il est possible que vous entendiez un bruit en provenance du moteur lorsque le système d'aide au démarrage en côte s'active. Ce bruit est normal et n'indique aucun dysfonctionnement.



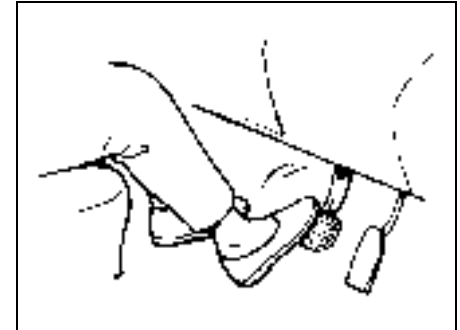
65T50680

Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système d'aide au démarrage en côte. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas actif lorsque ce message est affiché.

Freinage



60G1655

La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule augmente avec la vitesse du véhicule. La distance de freinage à 60 km/h (37 mph), par exemple, est quatre fois supérieure à celle requise à 30 km/h (19 mph). Commencez à ralentir le véhicule lorsque la distance entre le véhicule et le point d'arrêt est encore importante et freinez progressivement.

▲ AVERTISSEMENT

Si de l'eau pénètre dans les freins, leur efficacité sera amoindrie et imprévisible. Un tel problème risque de se produire après passage en eaux profondes ou après lavage du bas de caisse. Effectuez alors un essai des freins à petite vitesse. Si les freins ont perdu de leur efficacité, séchez-les en les actionnant de manière répétée, sans à-coups, le véhicule roulant à petite vitesse.

Freins assistés

Ce véhicule est équipé de freins assistés. Même si les freins ne sont plus assistés parce que le moteur a calé ou en raison d'une autre avarie, le circuit est encore parfaitement opérationnel grâce à sa réserve de puissance et permet d'amener le véhicule à l'arrêt complet en enfonçant la pédale de frein une fois et en la maintenant au plancher. Cette réserve de puissance s'épuise à chaque utilisation de la pédale de frein. Appliquez une force uniforme et progressive sur cette pédale. Ne pompez pas sur la pédale.

▲ AVERTISSEMENT

Sans sa réserve de puissance au système de freinage, le véhicule peut quand même être arrêté en appuyant sur la pédale de frein avec une force supérieure à celle normalement requise. La distance d'arrêt peut toutefois être plus importante.

Système d'assistance au freinage

En cas de pression importante et soudaine de la pédale de frein, le système d'assistance au freinage évalue la nécessité d'un arrêt d'urgence et fournit plus de puissance de freinage au conducteur qui n'est pas en mesure de maintenir la pédale fermement appuyée.

NOTE:

Si vous enfoncez rapidement et fortement la pédale de frein, un dé clic peut se faire entendre dans la pédale. Cela est normal et indique que le système d'assistance au freinage fonctionne correctement.

Système d'antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque.

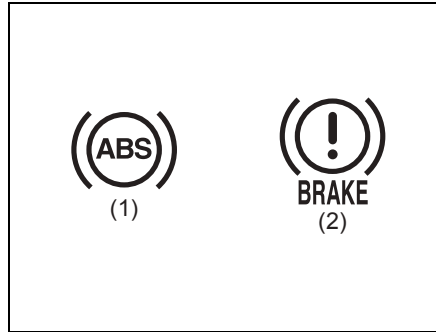
Le système ABS est automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

NOTE:

- *Le système ABS ne peut pas entrer en fonction si la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mph).*
- *Si le système ABS est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.*
- *Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.*

▲ AVERTISSEMENT

- Sur certains types de surfaces instables (comme le gravier, la neige, etc.), la distance d'arrêt nécessaire aux véhicules pourvus de système ABS risque d'être légèrement plus longue que celle des véhicules à système de freinage normal. Avec un système de freinage conventionnel, les roues qui dérapent peuvent "labourer" le gravier ou la neige, ce qui réduit la distance d'arrêt. Le système ABS réduit cet effet de résistance. Prévoyez une plus longue distance d'arrêt sur les surfaces instables.
- Sur des chaussées normales, certains conducteurs peuvent obtenir des distances d'arrêt plus courtes avec des circuits de freinage normaux qu'avec des systèmes ABS.
- Dans tous les cas, un système ABS offre toujours l'avantage d'aider à garder le contrôle du véhicule. Toutefois, gardez à l'esprit qu'un système ABS ne compense pas de mauvaises conditions routières ou climatiques, ni les erreurs de jugement des conducteurs. Soyez toujours en alerte et ne roulez jamais plus vite que les conditions ne le permettent en toute sécurité.



63J081

- (1) Voyant d'alerte ABS
- (2) Voyant d'alerte de système de freinage

▲ AVERTISSEMENT

- Si le voyant d'alerte ABS (1) s'allume et reste allumé sur le tableau de bord pendant le trajet, le système ABS est probablement défectueux. Faites contrôler immédiatement le système ABS par un concessionnaire agréé SUZUKI. En cas de problème au niveau du système ABS, le système de freinage fonctionne comme un système de freinage ordinaire sans la fonction antiblocage.
- Si le voyant d'alerte ABS (1) et le voyant d'alerte de système de freinage (2) restent allumés ou s'allument sur le tableau de bord pendant le trajet, la fonction antiblocage et la fonction de régulation de l'effort de freinage arrière (fonction de la soupape de répartition) du système ABS peuvent être en panne. En l'occurrence, les roues arrière pourraient, en cas de freinage sur route glissante ou freinage brutal sur des routes en asphalte même sèches, déraiper ou provoquer, dans le pire des cas, un tête-à-queue. Faites contrôler immédiatement le système ABS par un concessionnaire agréé SUZUKI. Conduisez prudemment en évitant au maximum de freiner brutalement.

Fonctionnement du système ABS

La vitesse des roues est contrôlée en permanence par un ordinateur. Cet ordinateur procède à une analyse du changement de la vitesse de rotation des roues pendant le freinage. Si les roues ralentissent brusquement, ce qui indique un dérapage, l'ordinateur modifie la pression de freinage plusieurs fois par seconde pour éviter le blocage des roues. Lorsque vous démarrez votre véhicule ou si vous accélérez après un arrêt, vous pouvez entendre un bruit momentané de moteur ou de cliquetis quand le système se réinitialise ou procède à un auto-contrôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ABS risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Le système ABS fonctionne en effet en comparant les diverses vitesses de rotation des roues. Utilisez toujours des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.

Système d'antiblocage des freins (ABS)

Les système ABS, en régulant électroniquement la pression de freinage, empêche le dérapage. Ce système aide également à garder le contrôle du véhicule lors du freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque.

Le système ABS est automatique et ne requiert pas de techniques particulières de freinage. Appuyez simplement sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Vérifiez toujours les conditions environnantes et conduisez le véhicule de manière sûre, car le contrôle du véhicule par l'ABS a des limites et le système peut ne pas fonctionner correctement selon les conditions environnantes.
- Si l'adhérence des pneus dépasse les limites ou si l'aquaplanage se produit, l'ABS ne peut pas fonctionner correctement.

NOTE:

- Si le système ABS est activé, il est possible que vous entendiez un bruit de cognement et/ou que vous sentiez la pédale de frein vibrer. Cela est normal et montre que la pression de liquide de frein est correctement contrôlée.
- Vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement lorsque vous faites démarrer le moteur ou lorsque le véhicule commence à se déplacer. Cela signifie que les systèmes ci-dessus sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.

Distance de freinage

L'ABS n'est pas conçu pour raccourcir la distance d'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, la distance de freinage requise pour un véhicule avec ABS peut être légèrement supérieure à celle requise pour un véhicule sans ABS, ce qui peut entraîner un accident. Conduisez le véhicule lentement et maintenez une distance suffisante entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes accidentées, telles que des routes non asphaltées ou empierrées
 - Lorsque vous conduisez sur des routes gravillonnées ou de la neige fraîche
 - Sur des routes accidentées, ex. raccords de revêtements
 - Lors du passage sur des plaques métalliques telles que des bouches d'égout
 - Lorsque des chaînes à neige sont installées

NOTE:

- Lors d'un freinage brusque ou sur route glissante, la distance de freinage requise pour un véhicule avec ABS est presque la même que celle requise pour un véhicule sans ABS.
- Si vous souhaitez freiner brusquement, il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein sans pomper. Dans le cas contraire, une distance de freinage plus longue sera nécessaire.
- Le système ABS ne peut pas entrer en fonction si la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mph). Cela dépend des conditions de la route.

Vibrations et sons pendant le fonctionnement de l'ABS

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale de frein, vous pouvez ressentir des vibrations de la pédale de frein, du volant et de la carrosserie du véhicule. Ceci est dû au fonctionnement du système ABS et n'indique pas un dysfonctionnement ; continuez à appuyer fortement sur la pédale de frein à ce moment-là.

NOTE:

Immédiatement après avoir démarré le moteur et commencé à conduire, vous pouvez entendre temporairement un bruit de moteur. Cela signifie que les systèmes sont en mode d'auto-vérification. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.

Pneus

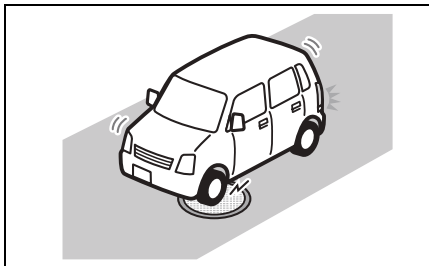
⚠ AVERTISSEMENT

L'ABS détecte la vitesse de rotation de chaque roue grâce à un capteur. Si des pneus ou des roues autres que ceux spécifiés dans le manuel du propriétaire sont utilisés pour la taille, le type, la bande de roulement, ou si les conditions d'usure des pneus sont différentes, la vitesse de rotation correcte des roues ne peut pas être détectée et l'ABS ne fonctionnera pas correctement. Cela pourrait entraîner un accident. Lorsque vous remplacez des pneus, utilisez des pneus dont la taille, le type et la bande de roulement sont spécifiés dans ce manuel du propriétaire. De plus, n'utilisez pas les pneus qui sont excessivement usés.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

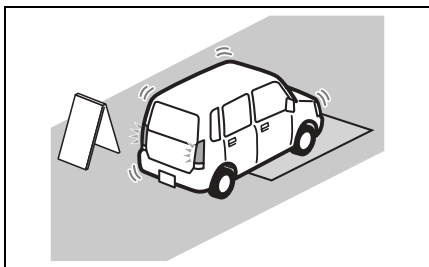
Situations où l'ABS peut s'activer par hasard lors du freinage

- Conduite sur routes glissantes



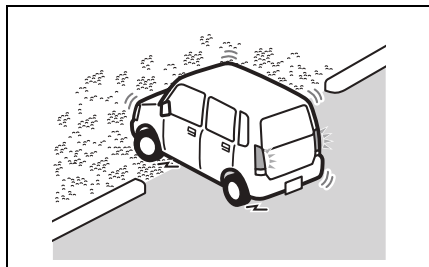
69RHS150

- Bouches d'égout



69RHS151

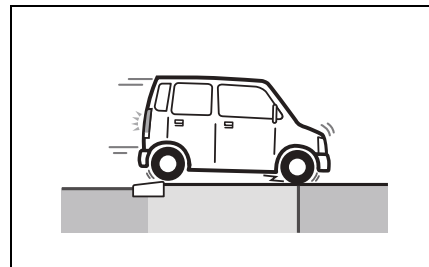
- Plaques métalliques dans les zones de construction



69RHS152

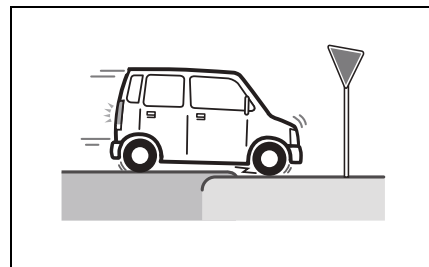
- Routes gravillonnées

- Lors du passage sur des raccords de chaussées et autres différences de hauteur



69RHS153

- Raccords de chaussées



69RHS154

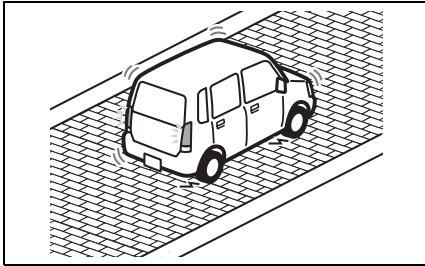
- Différences de hauteur de routes

- Conduite sur routes irrégulières



69RHS155

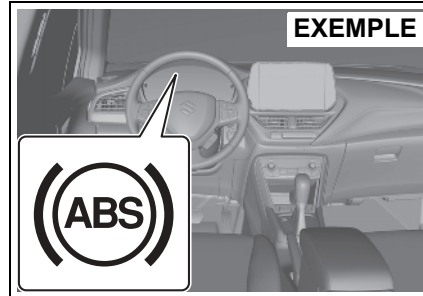
- Routes bosselées



69RHS156

- Pavés

Voyant d'alerte ABS



65T50540

S'il y a un problème dans le système ABS avec le commutateur du moteur en mode contact mis, ce témoin s'allume.

Assistance au freinage

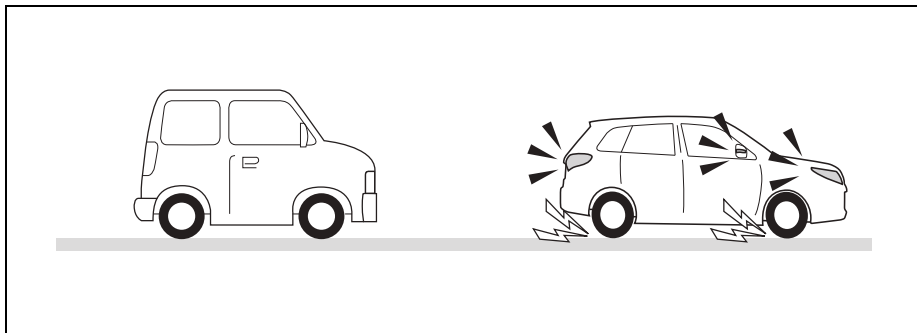
Cette fonction vous aide à appliquer plus de force lorsque vous actionnez le frein. En cas de freinage brusque, le temps nécessaire pour que l'ABS agisse pleinement est raccourci.

- Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, l'assistance au freinage ne fonctionnera pas.
- L'assistance au freinage n'est pas un dispositif qui fournit un contrôle au-delà des performances de freinage d'origine.

Signal d'arrêt d'urgence (ESS) (option)

Cette fonctionnalité informe un véhicule suiveur en faisant clignoter tous les clignotants plus rapidement si toutes les conditions suivantes sont remplies. Également, dans ces conditions, ils clignoteront en même temps que le témoin de clignotant sur le tableau de bord.

- Si vous appuyez brusquement sur les freins à une vitesse d'environ 55 km/h (34 mph) ou plus.
- Lorsque le système ABS est activé ou lorsque vous appuyez soudainement sur la pédale de frein, ce qui est similaire à l'activation de l'ABS.



54P000339

Le système ESS arrête de fonctionner dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule ne décélère plus rapidement
- Lorsque vous relâchez le frein
- Lorsque le système ABS n'est plus activé
- Lorsque vous actionnez le commutateur des feux de détresse

⚠ AVERTISSEMENT

Bien que le système ESS soit conçu pour éviter le nombre de collisions par l'arrière en cas de freinage brusque en avertissant un véhicule suiveur, il ne peut pas éviter toutes les collisions. Conduisez toujours prudemment et évitez les freinages brusques superflus lorsque vous vous arrêtez ou décélérez.

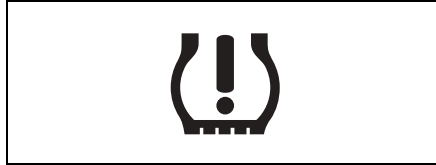
NOTE:

- Il n'est pas possible de désactiver le système ESS.
- Utilisez de préférence le contacteur de feux de détresse.
- Lorsque vous conduisez sur les revêtements suivants et que le système ABS ne fonctionne pas momentanément, le système ESS peut ne pas fonctionner.
 - Sur des revêtements glissants
 - Sur des routes accidentées, ex. raccords de revêtements

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (option)

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour vous alerter en cas de sous-gonflage prononcé d'un ou plusieurs pneus du véhicule. Un capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) contenant un code d'identification unique est monté sur chaque roue. Les capteurs TPMS transmettent des signaux de pression de pneu au récepteur du contrôleur du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque la pression de gonflage d'un ou plusieurs pneus indique un sous-gonflage important, le voyant d'alerte de faible pression des pneus indiqué ci-dessous s'allume.

Voyant d'alerte de faible pression des pneus



52D305

Chaque pneu, y compris la roue de secours (le cas échéant) doit être contrôlé à froid chaque mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette relative à la pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus d'une taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette relative à la pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correcte pour ces pneus.) En tant que fonction améliorant la consommation de carburant, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un voyant d'alerte de faible pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés. Dès lors, lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et contrôler aussi rapidement que possible les pneus et les gonfler à la pression correcte.

Rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et provoquer sa défaillance. Un sous-gonflage augmente également la consommation et réduit la longévité de la bande de roulement du pneu, et peut affecter la maniabilité et la capacité d'arrêt du véhicule.

Notez que le TPMS n'est pas un substitut d'un entretien correct des pneus, et il incombe au conducteur de maintenir une pression correcte des pneus même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement de l'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus du TPMS.

⚠ AVERTISSEMENT

Se fier uniquement au système de surveillance de la pression des pneus pour déterminer s'il est nécessaire d'ajouter de l'air aux pneus peut causer une perte de contrôle ou un accident.

Contrôlez chaque mois les pressions de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids et, si nécessaire, réglez-les à la pression de gonflage recommandée spécifiée sur l'étiquette d'information sur les pneus du véhicule et ce manuel du propriétaire. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

AVERTISSEMENT

Ne pas effectuer de correction lorsque le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne fonctionne pas ou lorsqu'il s'allume et clignote en roulant peut causer un accident.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position "ON" ou pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis, ou s'allume et clignote en roulant, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI. Même si le témoin s'éteint après avoir clignoté, indiquant que le système de surveillance fonctionne à nouveau, vous devez toujours faire vérifier le système par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

AVERTISSEMENT

La capacité de support de charge de vos pneus est réduite avec des pressions de gonflage inférieures. Si vos pneus ne sont que modérément sous-gonflés, la charge sur les pneus peut dépasser leur capacité de support de charge, ce qui peut causer une défaillance du pneu. Le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne vous préviendra pas de cette condition, parce qu'il ne s'allume que si un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Contrôlez et réglez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois. Reportez-vous à "Pneus" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le voyant d'alerte de faible pression des pneus allumé peut causer un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume et reste allumé, réduisez votre vitesse et évitez les virages et freinages brusques. Soyez conscient que rouler avec un pneu fortement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et entraîner sa défaillance et peut affecter l'efficacité de la direction et du freinage. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr et contrôlez vos pneus.

- Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour la méthode de remplacement d'un pneu. Reportez-vous également à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du TPMS après une crevaison.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si votre véhicule est doté d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, reportez-vous à "Kit de réparation des crevaisons" dans la section INTERVENTION D'URGENCE pour les instructions d'exécution d'une réparation d'urgence d'un pneu dégonflé.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, ajustez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'allumer en raison de causes normales telles que des fuites naturelles d'air et des modifications de pression causées par des variations de température ou de pression atmosphérique. L'ajustement de la pression d'air dans les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus provoque l'extinction du voyant d'alerte de faible pression des pneus.

Pour éteindre le voyant d'alerte de faible pression des pneus, ajustez les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids et conduisez le véhicule pendant 10 minutes environ.

Lorsque la pression de pneu ajustée est reconnue, le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'éteint et l'écran d'information affiche la pression actuelle des pneus (si vous sélectionnez le moniteur TPMS).

AVIS

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus ne s'éteint pas même si vous roulez plus de 10 minutes après avoir ajusté à froid la pression des pneus, il peut y avoir un problème de TPMS. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Si le témoin s'allume à nouveau peu de temps après avoir ajusté la pression de vos pneus, il se peut qu'un pneu soit crevé. Si vous avez un pneu à plat, remplacez-le par la roue de secours (option). Reportez-vous à "Instructions de levage sur cric" dans la section INTERVENTION D'URGENCE. Reportez-vous à "Remplacement des pneus et/ou des roues" pour les instructions de remise en fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus après une crevaison.



53SB3040

NOTE:

- L'écran d'information affiche le message d'avertissement ci-dessus lorsque ce témoin s'allume.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est ajustée à haute altitude, le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut ne pas s'éteindre même après l'ajustement de la pression de gonflage des pneus. Dans ce cas, gonflez à une pression légèrement plus élevée que celle indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus.
- Le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'éteindre temporairement après s'être allumé. Ceci peut être dû à l'augmentation de la température de surface après avoir parcouru une longue distance ou voyagé dans une zone à température élevée. Même si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'éteint après s'être allumé, veillez à vérifier la pression de gonflage de tous les pneus.

- *Pour réduire les risques d'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus à cause de changements normaux de température et de pression atmosphérique, il importe de vérifier et d'ajuster les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Les pneus semblant être à la pression spécifiée lors d'un contrôle après un trajet, lorsque les pneus sont chauds, peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsqu'ils refroidissent. De même, des pneus gonflés à la pression spécifiée dans un garage chaud peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsque le véhicule roule à l'extérieur et qu'il fait très froid. Si vous ajustez la température dans un garage plus chaud que la température extérieure, vous devez ajouter 1 kPa à la pression de gonflage à froid préconisée par 0,8 °C de différence entre la température du garage et la température extérieure.*

Voyant de dysfonctionnement du TPMS

Votre véhicule est également équipé d'un voyant de dysfonctionnement du TPMS indiquant un fonctionnement incorrect du système.

Le voyant de dysfonctionnement du TPMS est combiné au voyant d'alerte de faible pression des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le voyant d'alerte de faible pression des pneus clignote pendant 75 secondes environ puis reste continuellement allumé. Cette séquence continue jusqu'au démarrage suivant du véhicule tant que le dysfonctionnement persiste.

Le voyant de dysfonctionnement du TPMS n'est pas réinitialisé après l'arrêt du moteur ; il reste en l'état jusqu'à la restauration de conditions normales.

Lorsque le voyant de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas pouvoir détecter ou signaler comme prévu une basse pression de pneu. Des dysfonctionnements du TPMS peuvent se produire pour diverses raisons, parmi lesquelles la pose ou le remplacement ou la permutation de pneus ou de roues sur le véhicule, qui empêchent un fonctionnement correct du TPMS. Contrôlez toujours le voyant d'alerte de faible pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues du véhicule pour s'assurer

que le remplacement ou la permutation des pneus ou des roues permet la poursuite du fonctionnement correct du TPMS.

AVIS

Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés si vous ne prenez pas les précautions appropriées.

- **Nous recommandons fortement de faire réparer ou remplacer les pneus par un concessionnaire agréé SUZUKI. Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés par l'installation ou le retrait des pneus.**
- **N'utilisez pas de produits d'étanchéité liquides pour pneu dégonflé, sauf si votre véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaissons au lieu d'une roue de secours.**

AVIS

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume fréquemment, il peut y avoir une défaillance au niveau d'un ou de plusieurs pneus, des capteurs de pression des pneus ou du système de surveillance.

Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume fréquemment, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.



53SB3041

NOTE:

L'écran d'information affiche le message d'avertissement ci-dessus lorsque ce témoin s'allume.

Limitations du TPMS

Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement dans certaines circonstances. Dans les situations suivantes, le voyant d'alerte de faible pression des pneus peut s'allumer et rester allumé ou clignoter.

- Lorsque vous remplacez un pneu crevé par une roue de secours.
- Lorsque vous incluez une roue de secours dans une permutation des roues.
- Lorsqu'un capteur TPMS est endommagé au cours d'un remplacement de pneu ou si des produits d'étanchéité liquides sont utilisés pour réparer un pneu crevé.

- Lorsque le signal du capteur TPMS est perturbé de l'une des manières suivantes :
 - Des appareils ou installations électriques utilisant des fréquences d'ondes radio similaires sont à proximité.
 - Une pellicule métallique pouvant causer des interférences radio est fixée sur une vitre.
 - Une épaisse couche de neige ou de glace recouvre le véhicule, en particulier autour des roues ou des passages de roue.
 - Des pneus neige ne comportant pas de capteurs TPMS d'origine ou des chaînes sont utilisés.
- Lorsque vous utilisez des roues ou des pneus n'étant pas d'origine SUZUKI.
- Lorsque la pression d'un pneu est trop élevée.
- Lorsqu'il y a un problème de récepteur ou de contrôleur TPMS.

Réglage du TPMS

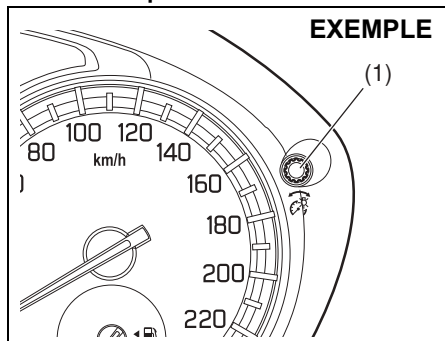
- Vous pouvez contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'écran d'information.
- Vous pouvez définir une des valeurs initiales de gonflage des pneus ci-dessous figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus.
 - "Mode Confort"
 - "Mode Éco"
 - "Mode Charge"

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le poids du chargement a changé, ajustez la pression des pneus conformément à l'étiquette d'information sur les pneus et réglez la valeur initiale via l'écran d'information. Si le poids du chargement, la pression des pneus et la valeur initiale ne correspondent pas, le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Pour contrôler la pression de gonflage actuelle des pneus

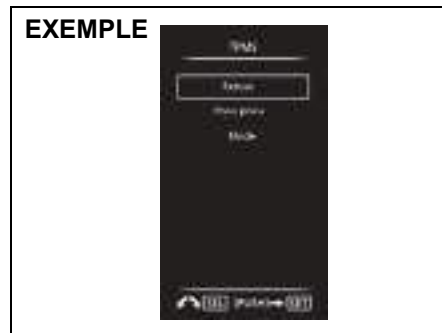


- 1) Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) du tableau de bord pendant plus de 3 secondes pour faire passer l'affichage d'information en mode de réglage.

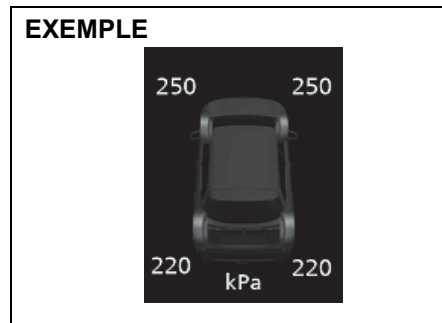


- 2) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "TPMS" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

NOTE:
Si vous sortez du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1).



- 3) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "Press pneu" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

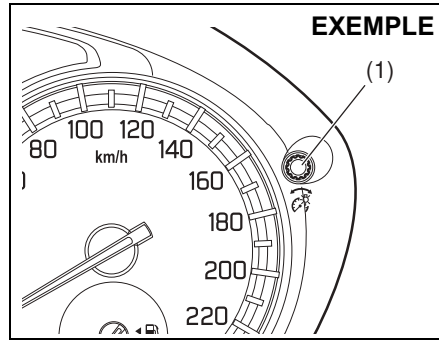


- 4) L'écran affiche la pression de gonflage actuelle des pneus.

NOTE:

- Si le voyant d'alerte de faible pression des pneus s'allume, l'écran d'information passe sur "Press pneu" et l'indication voulue de la pression de pneu clignote pour vous indiquer le ou les pneus dont la pression est basse.
- L'écran peut ne pas afficher la pression de gonflage des pneus pendant 10 minutes environ après que le véhicule a commencé à se déplacer. C'est parce que le système TPMS apprend la pression de gonflage des pneus pendant ces 10 minutes. L'écran affiche la pression de gonflage des pneus après 10 minutes.
- Si vous arrêtez le véhicule et tournez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou changez l'allumage en mode verrouillage de direction, et le laissez ainsi pendant au moins 20 minutes, la pression de pneu affichée sur l'écran d'information est réinitialisée et indique 0 kPa lorsque le moteur est redémarré. Dans ce cas, l'indication actuelle de pression de pneu revient après avoir conduit un moment. Toutefois, si une pression de pneu est détectée comme étant basse avant l'arrêt du moteur, l'indication de pression de pneu peut ne pas revenir et seulement indiquer "---".

Pour régler la valeur initiale de pression des pneus



65T40041

- 1) Lorsque le commutateur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est contact mis et que le véhicule est à l'arrêt, enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) du tableau de bord pendant plus de 3 secondes pour faire passer l'affichage d'information en mode de réglage.



65T50690

- 2) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "TPMS" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

NOTE:

Si vous sortez du mode de réglage, sélectionnez "Retour" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur (1).

EXEMPLE



65T50700

- 3) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner "Mode" et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.

EXEMPLE



65T50720

- 4) Tournez le bouton du sélecteur d'indicateur (1) vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner la valeur initiale et enfoncez le bouton du sélecteur d'indicateur.



65T50730

- 5) Lorsque l'écran affiche le message indiqué dans l'illustration ci-dessus, le réglage est terminé.

Remplacement des pneus et/ou des roues

Après la crevaison d'un pneu et son remplacement par la roue de secours, SUZUKI recommande de faire monter un nouveau pneu sur la roue sur laquelle se trouvait le pneu crevé par un concessionnaire agréé SUZUKI. Le TPMS est déjà configuré pour reconnaître le code d'identification de la roue d'origine, et le fonctionnement normal du TPMS sera rétabli.

Si vous remplacez des roues de votre véhicule, votre concessionnaire doit s'assurer que les capteurs TPMS sont installés dans les nouvelles roues et doit configurer le TPMS pour que celui-ci reconnaisse les nouveaux capteurs.

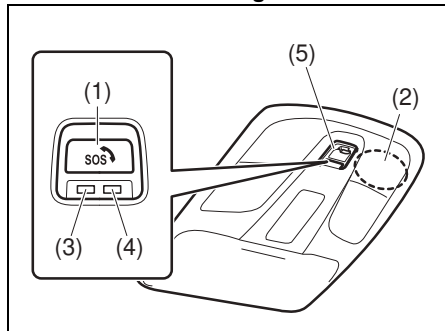
NOTE:

Il n'y a pas de capteur TPMS dans la roue de secours. Vous ne devez utiliser la roue de secours qu'en cas d'urgence, et devez remplacer la roue de secours dès que possible pour revenir au fonctionnement normal du TPMS.

Comment utiliser eCall

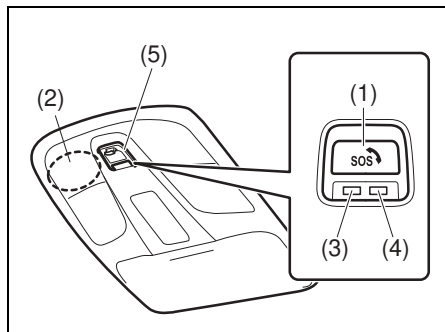
eCall offre 2 modes de fonctionnement : automatique et manuel.

Véhicule à conduite à gauche



65T50551

Véhicule à conduite à droite



65T50840

- (1) Bouton "SOS"
- (2) Microphone eCall
- (3) Témoin vert
- (4) Témoin rouge
- (5) Couvercle

Mode de fonctionnement automatique

Le système eCall est activé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Dans le cas où un airbag s'active lors d'un accident, un signal communiquant la position du véhicule est envoyé automatiquement au centre d'appels d'urgence.

Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur du centre d'appels d'urgence en utilisant le microphone (2).

Mode de fonctionnement manuel

Ouvrez le couvercle (5) pour le fonctionnement manuel.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, enfoncez le bouton "SOS" (1) pendant plus de 1 seconde puis relâchez-le.

Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur du centre d'appels d'urgence en utilisant le microphone (2).

NOTE:

(Pour le mode de fonctionnement manuel uniquement)

N'effectuez pas d'essai pour vérifier le fonctionnement manuel.

Annulez l'opération si le système est actionné accidentellement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Annulation d'eCall" dans cette section.

NOTE:

(Pour les modes de fonctionnement automatique et manuel)

- Une tonalité retentit lorsque la période d'annulation par commande manuelle et l'appel d'urgence fonctionnent pour appeler.
- Les informations relatives au véhicule (par exemple, l'emplacement et la direction du véhicule, le VIN, l'heure de l'accident, etc.) sont envoyées au centre d'appels d'urgence lorsque le système eCall fonctionne. Les informations ci-dessus ne seront envoyées qu'en cas d'appel d'urgence.
- La conversation tenue pendant la communication n'est pas enregistrée par le véhicule, mais elle est enregistrée par le centre d'appels d'urgence.
- La voix de l'opérateur du centre d'appels d'urgence est diffusée par le haut-parleur du côté droit du tableau de bord. Si le système audio est en cours d'utilisation, la communication avec l'opérateur du centre d'appels d'urgence est prioritaire et toutes les autres sources audio sont automatiquement arrêtées.

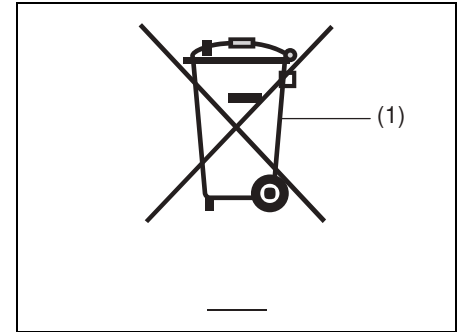
- Le système eCall est équipé d'une batterie intégrée faisant office d'alimentation de secours au cas où la batterie de bord serait endommagée par un accident. La durée de vie utile de la batterie intégrée est d'environ 3 ans dans des conditions de température comprises entre -40 °C et 85 °C (-40 °F et 185 °F).
- Si la communication avec le centre d'appels d'urgence en mode automatique est utilisée, remplacez la batterie intégrée pour plus de sécurité. Consultez votre concessionnaire SUZUKI lorsque vous remplacez la batterie.
- Lors de l'installation d'équipements électriques tels que le terminal de navigation, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Sinon, vous risquez d'entraver le fonctionnement des composants eCall, de dysfonctionnement, etc.

NOTE:

- Si le témoin rouge clignote toutes les secondes et que le voyant d'alerte eCall s'allume en même temps sur l'écran d'information, on estime que la batterie intégrée est insuffisamment chargée ou qu'il y a une erreur système. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI dès que possible. Quand la batterie intégrée est sous-chargée, remplacez-la dès que possible, même si l'autonomie restante est considérée comme étant d'une durée d'environ 10 minutes par l'opérateur du centre d'appels d'urgence. Cette batterie intégrée est réservée exclusivement au système eCall. Par conséquent, lorsque vous remplacez la batterie, contactez votre concessionnaire SUZUKI.

NOTE:

Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Témoin

Le témoin du bouton "SOS" fonctionne de la manière suivante selon l'état de fonctionnement et de communication d'eCall.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Éteint	Éteint	Fonctionnement normal. (#1)
En fonction	En fonction	Pendant environ 5 secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. (#1)
Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Éteint	Pas de connexion eCall, GPS, GALILEO ni de réseau de modems. (#2) Le système eCall se situe hors de la plage de communication.
Clignote (environ toutes les 1 secondes)	Éteint	L'opération "eCall" commence.
En fonction	Éteint	La communication "eCall" est établie.
Clignote (environ toutes les 0,6 secondes)	Éteint	Un minimum de données (le numéro de châssis du véhicule (VIN) ou la position de votre véhicule) est transmis au centre d'appels d'urgence

- (#1) Le système "eCall" s'active 30 secondes après que vous avez tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, à la fois pour le mode de fonctionnement automatique et pour le mode de fonctionnement manuel. Si vous appuyez sur le bouton "SOS" moins de 30 secondes après que vous avez tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le système "eCall" s'active 30 secondes après que vous avez tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.
- (#2) Vous pouvez personnaliser le système pour arrêter le clignotement du témoin vert. Pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	Éteint	La communication "eCall" se termine normalement. (#3)
Éteint	Clignote (environ toutes les 1 secondes)	La batterie intégrée du système eCall est déchargée ou erreur système.
Éteint	Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	La communication "eCall" se termine anormalement ou la communication échoue.

(#3) Quand l'appel est terminé, l'indicateur vert ou l'indicateur rouge peut clignoter, en fonction du comportement du centre d'appels d'urgence.

Message d'avertissement eCall



Si le message affiché dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'écran d'information, il peut y avoir un problème de système eCall.

Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Contrôleur eCall et voyant rouge

Ce système est équipé du contrôleur eCall. Ce contrôleur a une période d'expiration. Si une période d'expiration arrive, ce contrôleur doit être renouvelé.

Lorsque six mois s'écoulent avant l'expiration du contrôleur eCall, le témoin rouge clignote et le message "Service eCall" apparaît également sur l'écran d'information comme indiqué sur l'illustration ci-dessus. Si le voyant rouge clignote et que ce message apparaît simultanément, consultez votre concessionnaire SUZUKI pour remplacer ce contrôleur.

Annulation d'eCall

L'opération peut être annulée uniquement lorsque la communication est effectuée en fonctionnement manuel. L'opération peut être annulée en appuyant sur le bouton "SOS" avant que la communication soit établie avec l'opérateur eCall.

NOTE:

- *La communication ne peut pas être annulée en mode de fonctionnement automatique.*
- *Il est possible d'annuler la communication dans les 10 secondes après avoir enfoncé le bouton "SOS".*
- *La communication ne peut pas être annulée depuis le véhicule une fois que la communication est établie avec l'opérateur eCall. Demandez au centre d'appels d'urgence d'annuler la communication.*

Règlement d'exécution 2017/78 Annexe 1, partie 3

1.DESCRPTION DU SYSTÈME EMBARQUÉ ECALL		Conformité
1.1.	Présentation du système embarqué eCall basé sur le 112, de son fonctionnement et de ses fonctionnalités. Voir "eCall (pour véhicules utilitaires légers) (si équipé)".	O
1.2.	Le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et accessible gratuitement	O
1.3.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est activé par défaut. Il est activé automatiquement par des capteurs embarqués dans le véhicule en cas d'accident grave. Reportez-vous à "Mode de fonctionnement automatique".	O
	Il sera également déclenché automatiquement lorsque le véhicule est équipé d'un système TPS qui ne fonctionne pas en cas d'accident grave.	N/A
1.4.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 peut également être déclenché manuellement, si nécessaire. Instructions pour l'activation manuelle du système. Reportez-vous à "Mode de fonctionnement manuel".	O
1.5.	Dans le cas d'une défaillance critique du système qui désactiverait le système embarqué eCall basé sur le 112, l'avertissement suivant sera envoyé aux occupants du véhicule Voir "Message d'avertissement eCall".	O

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.

N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

2.INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES		Conformité
2.1.	Tout traitement de données à caractère personnel effectué par le système embarqué eCall basé sur le 112 sera conforme aux règles de protection des données à caractère personnel prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE et, en particulier, sera fondé sur la nécessité de protéger les intérêts vitaux des personnes conformément à l'article 7(d), de la directive 95/46/CE.	O
2.2.	Le traitement de ces données est strictement limité à la gestion de l'eCall d'urgence vers le numéro d'urgence unique européen 112.	O
2.3.	Types de données et leurs destinataires	
2.3.1.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 peut collecter et traiter uniquement les données suivantes : Numéro d'identification du véhicule, Type de véhicule (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), Type de stockage de propulsion du véhicule (essence/diesel/GNC/GPL/électrique/hydrogène), Trois dernières positions du véhicule et sens de déplacement, Fichier journal de l'activation automatique du système et son horodatage.	O
2.3.2.	Les destinataires des données traitées par le système embarqué eCall basé sur le 112 sont les centres de réception des appels de sécurité publique désignés par les autorités publiques respectives du pays sur le territoire duquel ils sont situés, pour recevoir et traiter en priorité les appels au numéro d'urgence unique européen 112.	O

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.

2.INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES		Conformité
2.4.	Dispositions relatives au traitement des données	
2.4.1.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est conçu de manière à garantir que les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas disponibles en dehors du système avant le déclenchement d'un appel eCall.	O
2.4.2.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est conçu de manière à garantir qu'il n'est pas traçable et qu'il n'est pas soumis à un suivi constant dans son état de fonctionnement normal.	O
2.4.3.	Le système embarqué eCall basé sur le 112 est conçu de manière à ce que les données présentes dans la mémoire interne du système soient automatiquement et continuellement supprimées.	O
2.4.3.1.	Les données de localisation du véhicule sont constamment écrasées dans la mémoire interne du système de manière à toujours garder au maximum les trois dernières localisations actualisées du véhicule nécessaires au fonctionnement normal du système.	O
2.4.3.2.	Le journal des données d'activité du système embarqué eCall basé sur le 112 n'est pas conservé plus longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif de traitement de l'eCall d'urgence et, en tout état de cause, pas au-delà de 13 heures à partir du moment où un eCall d'urgence a été lancé.	O

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

2.INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNÉES		Conformité
2.5.	Modalités d'exercice des droits de la personne concernée	
2.5.1.	La personne concernée (le propriétaire du véhicule) a le droit d'accéder aux données et, le cas échéant, de demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage des données la concernant, dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions de la directive 95/46/CE. Les tiers auxquels les données ont été communiquées doivent être informés de la rectification, de l'effacement ou du verrouillage effectués conformément à la présente directive, sauf si cela s'avère impossible ou implique un effort disproportionné.	O
2.5.2.	La personne concernée a le droit de soumettre une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données si elle estime que ses droits ont été violés en raison du traitement de ses données personnelles.	O
2.5.3.	Contactez le service chargé de traiter les demandes d'accès (le cas échéant) :	N/A

O = Cette description s'applique à la réglementation et s'applique à votre véhicule.

N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

3.INFORMATIONS SUR LES SERVICES DE TIERS ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)		Conformité
3.1.	Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/ service à valeur ajoutée :	N/A
3.2.	Tout traitement de données personnelles par le biais du système TPS/ autre service à valeur ajoutée doit être conforme aux règles de protection des données personnelles prévues par les directives 95/46/CE et 2002/ 58/CE.	N/A
3.2.1.	Base juridique pour l'utilisation du système TPS et/ou des services à valeur ajoutée et pour le traitement des données par leur intermédiaire :	N/A
3.3.	Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent les données personnelles que sur la base du consentement explicite de la personne concernée (le ou les propriétaires du véhicule).	N/A
3.4.	Modalités de traitement des données par le système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information supplémentaire nécessaire concernant la traçabilité, le suivi et le traitement des données à caractère personnel :	N/A
3.5.	Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système embarqué eCall basé sur le 112 a le droit de choisir d'utiliser le système embarqué eCall basé sur le 112 plutôt que le système TPS eCall et l'autre service à valeur ajoutée.	N/A
3.5.1.	Coordonnées pour le traitement des demandes de désactivation du système TPS eCall :	N/A

N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

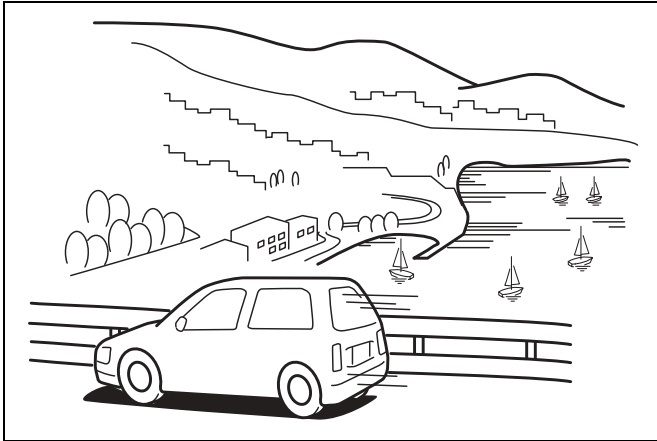
PIÈCES BRÛLANTES ! EXPLOSION !

Une manipulation erronée de la batterie intégrée contenue dans l'équipement eCall peut entraîner un dégagement de chaleur, une explosion ou un incendie susceptible de provoquer des brûlures ou des dommages physiques. Pour garantir la sécurité et éviter toute possibilité d'accident, veuillez observer les précautions suivantes.

- Ne pas chauffer à des températures extrêmes pendant l'utilisation, le stockage ou le transport. Chauffer des batteries à des températures extrêmes endommage les composants en résine tels que les joints, les séparateurs, etc. Ces dommages peuvent provoquer une inflammation, une rupture et une fuite de liquide ou de gaz inflammable. En outre, si les batteries sont jetées dans le feu ou dans un four chaud pour être éliminées, elles peuvent éclater et brûler violemment.
- Ne pas démonter ni déformer. Si les batteries sont démontées, des gaz irritants peuvent être libérés et l'alliage de lithium exposé peut réagir et provoquer un incendie. Si les batteries sont déformées par une pression ou un choc, le joint d'étanchéité peut être endommagé et provoquer une fuite ou l'isolation interne peut être endommagée et provoquer un court-circuit interne. Un court-circuit interne entraîne un dégagement de chaleur qui peut provoquer une rupture ou un incendie.

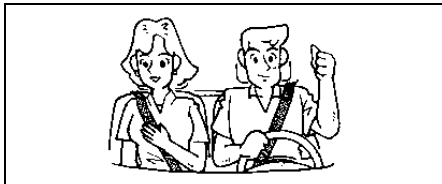
RECOMMANDATIONS POUR CONDUIRE

Lors de la conduite	6-1
Conduite tout terrain	6-7
Optimisation de la consommation de carburant	6-7
Chaînes à neige	6-9
Véhicule embourbé	6-9
Précaution pour manœuvrer le véhicule	6-10
Rodage	6-12
Convertisseur catalytique	6-12



60G409

Lors de la conduite



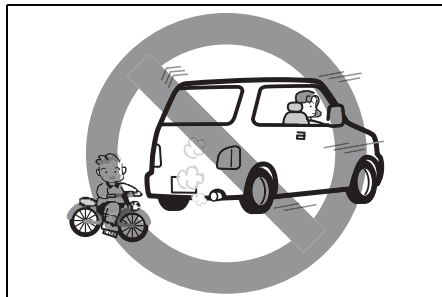
65D231

▲ AVERTISSEMENT

- Bouclez toujours les ceintures de sécurité. Même si les sièges avant sont équipés de coussins gonflables, le conducteur et les passagers doivent toujours être attachés à l'aide des ceintures de sécurité fournies. Consultez la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" pour obtenir des instructions relatives à l'utilisation correcte des ceintures de sécurité.
- Ne conduisez jamais en état d'ivresse ou sous l'influence de drogues. L'alcool et les drogues risquent de sérieusement réduire les aptitudes du conducteur et d'augmenter les risques d'accident pour lui et les autres. Évitez également de conduire en cas de fatigue, de maladie, de colère ou de stress.

Commencez à conduire après avoir vérifié les environs avec attention

Veillez à toujours vérifier pleinement la sécurité des circonstances environnantes avant de commencer à conduire.



69RHS176

▲ ATTENTION

La caméra à 360°, les capteurs de stationnement arrière et le rétroviseur intérieur ne suffisent pas à vérifier la sécurité des circonstances environnantes. Lorsque vous déplacez le véhicule en avant ou en arrière, vérifiez la sécurité des circonstances environnantes en contrôlant directement avec vos yeux.

N'emballez pas le moteur et évitez les démarrages "sur les chapeaux de roue" et les accélérations brutales juste après le démarrage du moteur

Reportez-vous à "Évitez les démarrages sur les chapeaux de roue, les accélérations brutales et les freinages brusques" et "N'emballez pas le moteur" dans la section "Optimisation de la consommation de carburant".

Ne vous focalisez pas sur un téléphone portable ou un système de navigation



83SH06030

⚠ AVERTISSEMENT

- N'effectuez pas de commandes sur un téléphone portable, etc. en conduisant. Être distrait par l'utilisation du téléphone peut entraîner un accident.
- N'utilisez pas d'équipement de navigation/audio, etc. en conduisant. Sinon, vous risquez d'être distrait et d'avoir un accident.

Ne passez pas la main dans le volant



69RHS178

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de passer la main dans le volant peut gêner le fonctionnement du volant et provoquer un accident.

Ne conduisez pas avec le pied posé sur la pédale de frein.

⚠ ATTENTION

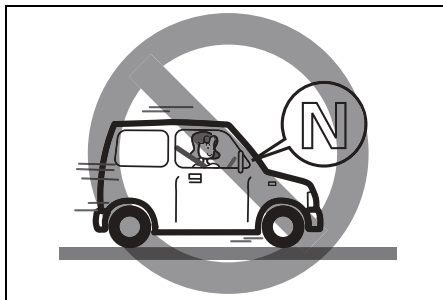
En conduisant avec le pied posé sur la pédale de frein, vous risquez d'user les pièces de frein plus rapidement que la normale ou de les faire surchauffer, ce qui les rend moins efficaces.

Lorsque vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein

NOTE:

Si vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein pendant la conduite, la puissance du moteur peut être réduite.

Ne mettez pas le levier de changement de vitesse au "N" en conduisant



09RHS180

▲ ATTENTION

Ne mettez pas le levier de changement de vitesse en position "N" en conduisant, sauf en cas d'urgence, car cela désengage le frein moteur, ce qui pourrait provoquer un accident.

Que devez-vous faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence ?

- **Le voyant d'alerte s'allume**

Arrêtez-vous immédiatement dans un endroit sûr et prenez des mesures correctives.

Pour plus de détails, reportez-vous à la section "Voyants d'alerte et indicateurs" du GUIDE ABRÉGÉ ou à la section "Messages d'avertissement et alarmes" dans TABLEAU DE BORD.

- **Vous ressentez un fort choc sous le plancher**

Arrêtez-vous immédiatement dans un endroit sûr et vérifiez s'il y a une fuite de liquide de frein ou de carburant, et aussi s'il y a une anomalie dans le tuyau d'échappement, etc. En cas d'anomalie, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- **Crevaison soudaine**

Tenez fermement le volant, appliquez prudemment le frein, réduisez lentement votre vitesse et arrêtez-vous dans un endroit sûr.

- **Vous avez l'impression que la pédale de frein est lourde à utiliser**

Grâce à la dépression du moteur, le véhicule utilise un servofrein pour réduire la force nécessaire pour appuyer sur la pédale de frein. Si cette pression de dépression du moteur diminue, vous pouvez avoir l'impression que les freins nécessitent plus de force que d'habitude pour être enfoncés, mais ce n'est pas anormal. Appuyez sur la pédale de frein aussi fort que vous le souhaitez.

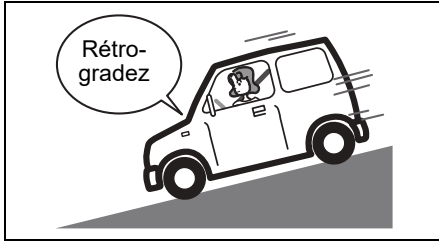
- **Les freins émettent un bruit métallique strident**

Demandez rapidement conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié. Les plaquettes de frein à disque (pièces d'origine SUZUKI) sont conçues pour émettre un son grinçant/crissant comme une fonction d'avertissement de l'usure, car elles ont presque atteint la limite d'utilisation et le moment de remplacement.

▲ AVERTISSEMENT

Les freins pourraient perdre leur capacité à fonctionner normalement, ce qui pourrait entraîner un accident. Si vous entendez un grincement/craquement métallique, ne continuez pas à conduire.

Utiliser le frein moteur sur une longue pente descendante



80J1003a

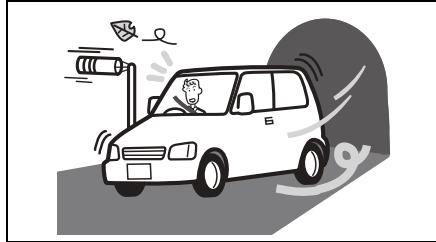
Utilisez le frein moteur(*) en tandem avec le freinage normal lorsque vous conduisez sur une longue descente. Relâchez la pédale d'accélérateur et rétrogradez en fonction de la vitesse du véhicule, utilisez le mode manuel, placez le levier de changement de vitesse sur "L" (boîte de vitesses automatique) ou rétrogradez sur un rapport inférieur (boîte de vitesses manuelle).

* : Le frein moteur est un effet de freinage qui se produit lorsque vous relâchez votre pied de la pédale d'accélérateur pendant la conduite. Plus le rapport est faible, plus l'effet du frein moteur est important.

▲ AVERTISSEMENT

En appuyant continuellement sur la pédale de frein, vous risquez de faire surchauffer les freins, ce qui pourrait les rendre inefficaces.

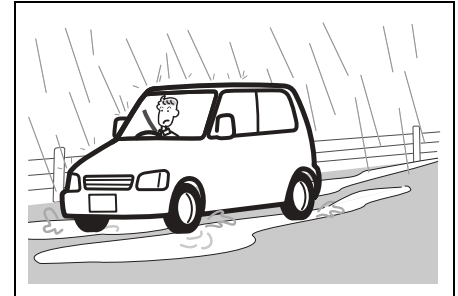
Lorsque le vent latéral est fort



72J20330

A la sortie d'un tunnel, sur un pont ou lorsqu'un gros camion vous dépasse, votre véhicule peut être légèrement poussé latéralement par le vent. Ne paniquez pas. Tenez fermement le volant, réduisez progressivement votre vitesse et reprenez votre trajectoire.

Conduisez lentement sur une chaussée glissante



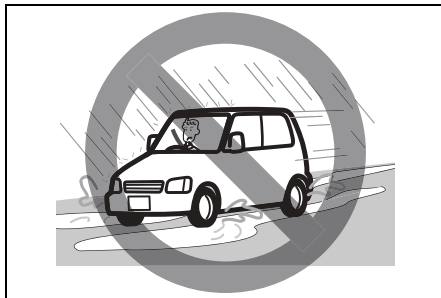
59RN06030

▲ ATTENTION

Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées, verglacées ou enneigées, etc., évitez les mouvements brusques, tels que le démarrage, l'accélération, le freinage, les virages ou l'utilisation brusque du frein moteur. Sinon, il y a un risque d'accident dû à une perte de traction.

RECOMMANDATIONS POUR CONDUIRE

Ne roulez pas dans des flaques d'eau à grande vitesse

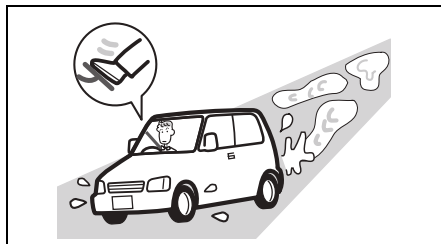


69RHS182

ATTENTION

Lorsque vous roulez à grande vitesse dans des flaques d'eau ou sur une chaussée mouillée, une fine couche d'eau se forme entre les roues et la chaussée, et les roues peuvent flotter. C'est ce qu'on appelle l'aquaplanage, qui entraîne une perte de contrôle du volant et des freins et peut provoquer un accident.

Vérifiez l'efficacité des freins après avoir roulé dans des flaques d'eau ou avoir lavé un véhicule



72J20360

- Après avoir vérifié la sécurité de l'environnement, appuyez plusieurs fois sur la pédale de frein à faible vitesse et vérifiez l'efficacité des freins.
- Si l'efficacité des freins est encore faible, appuyez sur la pédale de frein à faible vitesse, doucement et à plusieurs reprises jusqu'à ce que l'efficacité des freins soit complètement rétablie, afin de sécher l'équipement de freinage.

Arrivée dans une zone inondée



61M0075

Évitez de conduire dans une zone inondée ou une flaque d'eau profonde. Si vous ne pouvez pas l'éviter, engagez le rapport le plus bas. Si vous avez roulé dans une zone inondée, arrêtez le véhicule en lieu sûr pour vérifier le bon fonctionnement des freins. Demandez ensuite à un concessionnaire SUZUKI ou un garagiste qualifié de vérifier les éléments d'inspection suivants.

- Fonctionnement des freins
- Fonctionnement des composants électriques
- Changements du niveau et de la qualité de l'huile pour le moteur, la boîte-pont et le différentiel. Si l'huile devient trouble et blanchâtre, de l'eau s'est mélangée à l'huile et il faut la vidanger.
- Etat du lubrifiant des roulements, joints de suspension, etc.

AVIS

Évitez de conduire dans une zone inondée ou une flaque d'eau profonde. Cela peut faire caler le moteur, provoquer un court-circuit dans les composants électriques, endommager le moteur et la boîte-pont, etc.

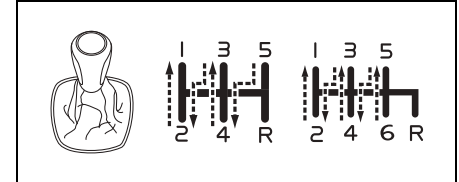
Conduite sur autoroute

À grande vitesse, faites attention à ce qui suit :

- La distance d'arrêt augmente avec la vitesse du véhicule. Commencez à freiner suffisamment à l'avance pour mettre le véhicule à l'arrêt complet.
- Par temps de pluie, attention à "l'aquaplaning". "L'aquaplaning" est le phénomène qui se produit lorsqu'un film d'eau se forme et que la roue n'est plus en contact avec la route. Il est alors très difficile de braquer ou de freiner et il y a risque de perte de contrôle du véhicule. Réduisez votre vitesse quand la route est mouillée.
- À grande vitesse, le véhicule risque d'être affecté par des rafales de vent latérales. Par conséquent, réduisez la vitesse et tenez-vous prêt aux rafales de vent latérales qui peuvent survenir à la sortie des tunnels, au passage d'un relief ou au croisement de véhicules de gros gabarit, etc.

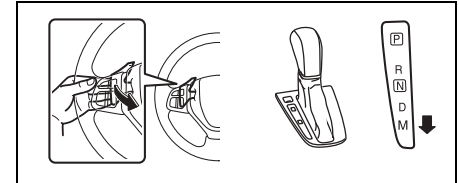
Conduite en côte

Boîte-pont manuelle



61MM706

Boîte-pont automatique



83RM015

- Dans des côtes raides, le véhicule risque de ralentir et de manquer de puissance. Dans ce cas, passez à un rapport inférieur pour redonner de la puissance au moteur. Changez rapidement de vitesse pour éviter de perdre l'élan du véhicule.
- Dans les descentes, utilisez le moteur pour freiner en passant au rapport inférieur.

▲ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la pédale de frein trop longtemps ou trop souvent dans les descentes prononcées ou prolongées. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Le conducteur risque alors de perdre le contrôle du véhicule.

AVIS

Lorsque vous roulez en descente, ne mettez JAMAIS la clé de contact en position "LOCK" ou n'appuyez JAMAIS sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Le système antipollution et la boîte-pont automatique (option) risquent des dégâts.

Conduite tout terrain

Ne pas conduire dans une zone couverte d'herbe haute



69RHS181

La conduite dans l'herbe peut provoquer un accident ou des dégâts au véhicule entravé par l'herbe.

▲ AVERTISSEMENT

Si des herbes folles, etc., s'emmêlent dans les pièces du groupe motopropulseur ou dans les tuyaux d'échappement, les composants de la chaîne cinématique peuvent être endommagés ou un incendie peut se déclarer.

Optimisation de la consommation de carburant

Les précautions suivantes vous permettent d'économiser du carburant.

Respectez la pression de gonflage des pneus

Des pneus sous-gonflés offrent une plus grande résistance au roulement ce qui augmente la consommation de carburant. Maintenez toujours les pneus gonflés à la pression correcte indiquée sur l'affichette apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de celle-ci.

Réduisez la charge au minimum

Plus la charge est lourde, plus le véhicule consomme de carburant. Retirez tout bagage ou chargement inutile.

Ne laissez pas tourner inutilement le moteur au ralenti

Si le véhicule reste en stationnement pendant plus d'une minute, coupez le moteur et redémarrez-le plus tard. Lors du réchauffement d'un moteur froid, ne laissez pas le moteur tourner au ralenti et n'accélérez pas à fond tant que le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement. Laissez le moteur se réchauffer en roulant.

Évitez les démarrages sur les chapeaux de roue, les accélérations brutales et les freinages brusques

Évitez les démarrages "sur les chapeaux de roue"

Les démarrages brutaux aux feux ou aux stops consomment inutilement du carburant et réduisent la durée de vie du moteur. Démarrez en douceur.

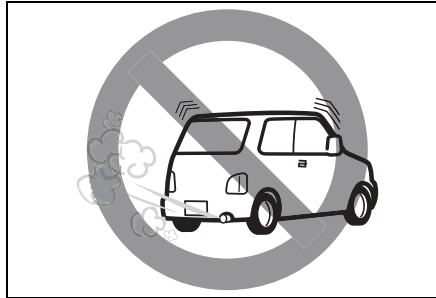
Évitez les arrêts inutiles

Évitez les décélération et les arrêts inutiles. Dans la mesure du possible, conservez une vitesse modérée et constante. Toute accélération est consommatrice de carburant.

Roulez à vitesse de croisière

Conduisez à une vitesse constante dans la mesure où les conditions du revêtement et de la circulation le permettent.

N'emballez pas le moteur.



69RHS060

Faire tourner le moteur à plein régime ne fait que consommer du carburant supplémentaire et ne présente aucun avantage.

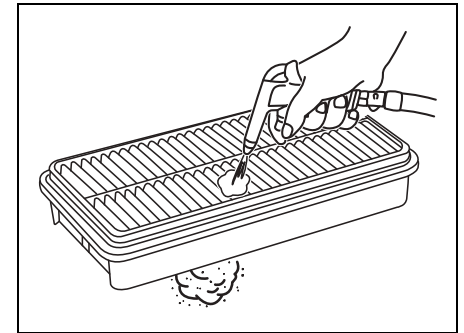
AVIS

Immédiatement après le démarrage, le moteur n'est souvent pas encore complètement chaud. Par conséquent, le fait de faire tourner le moteur à plein régime, de démarrer brusquement ou d'accélérer rapidement peut provoquer une panne de moteur.

Conduire avec un rapport approprié à la vitesse du véhicule

Le fait de conduire le véhicule à une vitesse de rotation élevée du moteur en utilisant un rapport de vitesse bas entraînera une mauvaise économie de carburant. Utilisez le rapport approprié en fonction de la vitesse du véhicule.

Nettoyez régulièrement le filtre à air



59RN06050

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

Chaînes à neige

N'installez les chaînes qu'en cas de nécessité, pour augmenter la traction ou lorsque la loi l'impose. Vérifiez que la taille des chaînes utilisées est appropriée aux roues du véhicule. Vérifiez également que le jeu entre les chaînes et l'aile est suffisant une fois les chaînes installées sur les roues.

Fixez soigneusement les chaînes aux pneus avant en procédant comme indiqué par le fabricant des chaînes. Resserrez éventuellement les chaînes après avoir roulé sur environ 1,0 km (1/2 mi). Quand le véhicule est équipé de chaînes, conduisez lentement.

AVIS

- Si les chaînes cognent contre la carrosserie du véhicule, arrêtez-vous et resserrez-les.
- Si votre véhicule est pourvu d'ajusteurs, démontez-les avant d'installer les chaînes sous peine de détérioration.

Véhicule embourbé

Si le véhicule est pris dans la neige, la boue ou le sable, procédez de la manière suivante :

- 1) Passez successivement la boîte de vitesses de marche avant (première sur les boîtes-ponts manuelles) puis en marche arrière. Cela va donner au véhicule un mouvement oscillant offrant un élan suffisant pour le dégager. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pour ne faire tourner les roues qu'au minimum. Retirez votre pied de l'accélérateur pour changer de vitesse. N'emballer pas le moteur. Si les roues tournent trop vite, elles vont s'enfoncer davantage et il sera plus difficile de dégager le véhicule.

NOTE:

Si votre véhicule est doté de l'ESP®, vous devrez peut-être désactiver le système ESP® pour faire patiner les roues.

- 2) Si votre véhicule reste bloqué après quelques minutes d'oscillations, nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière. Si aucun service de remorquage de secours n'est disponible, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide d'un câble de remorquage ou d'une chaîne fixée au crochet de remorquage de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Reportez-vous à "Crochets du châssis" dans la section AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS.

⚠ AVERTISSEMENT

Personne ne doit se trouver à proximité du véhicule quand celui-ci est mis en mouvement. Ne faites jamais tourner les roues à plus de 40 km/h (25 mph) au compteur. Si les roues tournent trop vite, il y a risque d'accident corporel et/ou de dégâts au véhicule.

AVIS

Ne poursuivez pas le mouvement oscillant du véhicule plus de quelques minutes. Un mouvement d'oscillation d'une durée excessive peut engendrer une surchauffe du moteur voire endommager la boîte-pont.

Précaution pour manœuvrer le véhicule

N'appliquez pas une force importante sur les parties extérieures

AVIS

N'appliquez pas une force importante sur le déflecteur, le pare-chocs avant, le pare-chocs arrière, les jupes latérales, etc. Cela pourrait endommager ces pièces extérieures.

Faites attention sur les chaussées inégales

AVIS

Dans les cas suivants, le pare-chocs ou la partie inférieure du véhicule pourraient être endommagés. Prenez les précautions nécessaires.

- Pénétrer dans les zones où la surface de la route est irrégulière, comme les accotements
- Conduire sur des routes comportant des rainures, des bosses ou des nids de poule

Ne modifiez pas votre véhicule de manière illégale



69RHS184

⚠ AVERTISSEMENT

- Si vous modifiez votre véhicule de manière illégale, vous risquez de provoquer un incendie ou un accident. Les modifications illégales pourraient nuire à la tenue de route, aux performances ou à la durabilité. En outre, elles pourraient même enfreindre les lois et les ordonnances.

N'installez pas de pièces inadaptées sur votre véhicule et ne faites pas vos propres réglages ou câblages.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- N'utilisez pas de roues ou d'écrous de roue autres que les produits d'origine SUZUKI spécifiés. Cela pourrait entraîner des accidents, comme le desserrage des écrous et le détachement de la roue pendant la conduite. De plus, la consommation de carburant et la stabilité de conduite pourraient se détériorer, ou cela pourrait entraîner d'autres dysfonctionnements.

AVIS

- Pour les véhicules équipés de phares à LED, si vous effectuez les modifications décrites ci-dessous, la fonction de mise à niveau automatique (fonction de réglage automatique de l'axe de la lampe) ne fonctionnera pas correctement.

- Modification de la suspension (modification de la hauteur du véhicule et de la dureté de la suspension)

- Utilisation de pneus ou de roues autres que ceux spécifiés

(suite)

AVIS

(suite)

- Lors de l'installation ou de la dépose d'équipements électriques tels que des équipements radio, de navigation, audio ou de contrôle électronique du péage, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. De même, ne faites pas fonctionner les équipements électriques directement à partir des bornes de la batterie et ne connectez pas directement les fils de terre. Sinon, vous risquez d'entraver le fonctionnement des composants électroniques, de provoquer un incendie, un dysfonctionnement, un épuisement de la batterie, etc.
- Seul un dispositif de dépannage conçu pour l'inspection et l'entretien de ce modèle peut être connecté au système de diagnostic embarqué du véhicule. La connexion d'un dispositif autre que celui spécifié risque d'entraver le fonctionnement des composants électroniques et de provoquer l'épuisement de la batterie, etc.

Lors de l'installation, de la dépose et de la réparation de pièces

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbag SRS et le système prétendeur de ceinture de sécurité peuvent s'activer de manière inattendue ou ne plus être opérationnels si les pièces affectant leur fonctionnement sont ajustées ou déplacées. Dans les cas suivants, ces systèmes peuvent subir des effets négatifs. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.

- Lors du retrait du volant et de réparations autour du volant, etc.
- Lors de réparations autour de la console centrale, autour du tableau de bord, sous les sièges avant ou sur le câblage électrique
- Lors de la pose d'un équipement audio, etc.
- Lors de la réalisation de travaux de peinture sur des tôles ou de réparations autour du tableau de bord
- Lors du remplacement des sièges avant ou de réparations autour des sièges
- Réparations autour du montant avant, du montant arrière ou du côté du toit
- Lors de réparations autour du montant central

Faites attention lorsque vous installez des accessoires



69RHS185

⚠ AVERTISSEMENT

Ne fixez pas d'accessoires sur les vitres. Les accessoires et les ventouses pourraient gêner la vision, ou une ventouse pourrait agir comme une lentille et provoquer un incendie. De plus, si un airbag s'active, ces accessoires peuvent être éjectés vers l'extérieur du véhicule, ce qui peut entraîner des blessures.

Si vous renversez des boissons ou des liquides

⚠ AVERTISSEMENT

Tout déversement, éclaboussure ou pulvérisation de liquide à l'intérieur du véhicule doit être évité. Les éléments suivants pourraient mal fonctionner ou un feu peut survenir. Si des boissons sont répandues, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Système d'airbag SRS
- Équipement audio
- Pièces électriques, comme des commutateurs et des câbles
- Pièces mobiles comme le levier de changement de vitesse ou les boucles de ceinture de sécurité

AVIS

Le capteur du rappel de ceinture de sécurité est intégré à l'assise du siège du passager avant.

Si vous renversez un liquide tel qu'une boisson gazeuse ou un jus de fruit, le capteur du rappel de ceinture de sécurité peut être endommagé.

Si vous renversez un liquide sur l'assise du siège, essuyez-la immédiatement avec un chiffon doux.

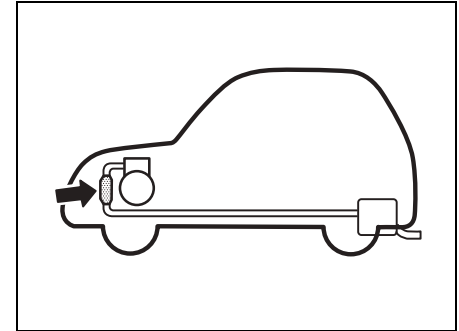
Rodage

AVIS

L'efficacité et la fiabilité futures du moteur dépendent du soin et des précautions pris au cours de ses premières heures d'utilisation. Il est particulièrement important de bien respecter les précautions suivantes au cours des premiers 960 km (600 mi).

- N'emballez jamais un moteur qui vient d'être démarré. Laissez-le chauffer progressivement.
- Évitez de rouler à vitesse constante pendant trop longtemps. Les pièces mobiles se roderont mieux si la vitesse varie.
- Démarrez lentement. Évitez les démarrages sur les chapeaux de roue.
- Évitez les arrêts brusques, en particulier pendant les premiers 320 km (200 mi).
- Ne conduisez pas lentement quand la boîte-pont est dans un rapport supérieur.
- Conduisez à vitesse modérée.
- N'attelez pas de remorque pendant les premiers 960 km (600 mi) de mise en circulation du véhicule.

Convertisseur catalytique



80G106

Le convertisseur catalytique a pour objet de réduire le volume des polluants dans les gaz d'échappement. L'utilisation de carburants au plomb dans des véhicules équipés d'un convertisseur catalytique est interdite car le plomb désactive les éléments réducteurs des polluants du système catalyseur.

Le convertisseur est conçu pour durer autant que le véhicule dans des conditions d'utilisation normales et avec un carburant sans plomb. Aucune opération d'entretien particulière n'est à effectuer. Toutefois, il est très important que le moteur soit toujours parfaitement réglé. Les ratés d'allumage pouvant provenir d'un moteur mal réglé risquent d'entraîner la surchauffe du

RECOMMANDATIONS POUR CONDUIRE

catalyseur. Celui-ci et d'autres parties du véhicule risquent alors d'être définitivement détériorés.

AVIS

Pour minimiser les risques de détérioration du catalyseur et des autres parties du véhicule :

- Maintenez le moteur en bon état de marche.
- En cas de dysfonctionnement du moteur, en particulier en cas de raté d'allumage ou de baisse de performances, faites rapidement vérifier le véhicule.
- Ne coupez pas le moteur ou l'allumage lorsque la boîte-pont est en prise et que le véhicule est en mouvement.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente.
- Ne faites pas tourner le moteur au ralenti après avoir débranché ou déposé une bougie d'allumage, pendant un essai de diagnostic, par exemple.
- Ne laissez pas le moteur tourner trop longtemps au ralenti si celui-ci semble irrégulier ou en cas d'autres problèmes.
- N'attendez pas que le réservoir de carburant soit vide pour faire le plein.

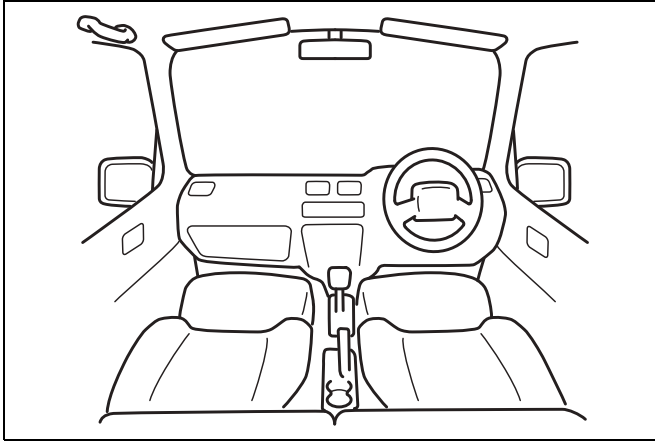


54G584S

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du stationnement et de la conduite du véhicule : le convertisseur catalytique et les pièces du système d'échappement peuvent devenir très chauds. Comme pour tout véhicule, ne conduisez pas et ne garez pas ce véhicule dans des endroits où des matières inflammables du type herbe ou feuilles sèches risquent d'entrer en contact avec un système d'échappement chaud.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

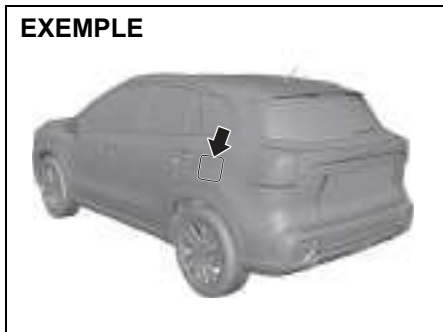


60G407

Ouverture de la trappe à carburant	7-1
Appoint en carburant	7-2
Capot du moteur	7-4
Pare-soleil	7-6
Plafonnier	7-7
Prise accessoire	7-10
Prise USB	7-11
Toit ouvrant (option)	7-12
Porte-gobelet et zone de rangement	7-14
Poignées de maintien (option)	7-18
Boîte à gants	7-18
Console suspendue (option)	7-19
Repose-pieds	7-20
Crochets du compartiment à bagages	7-20
Couvercle du compartiment à bagages (option)	7-21
Planche du compartiment à bagages (option)	7-21
Barres de toit ou fixations de galerie de toit (option)	7-22
Système de chauffage et de climatisation	7-24
Système manuel de chauffage et de climatisation	7-26
Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)	7-31
Antenne radio	7-37
Installation des émetteurs de fréquence radio	7-38
Fonction audio	7-38
Commandes audio à distance	7-39

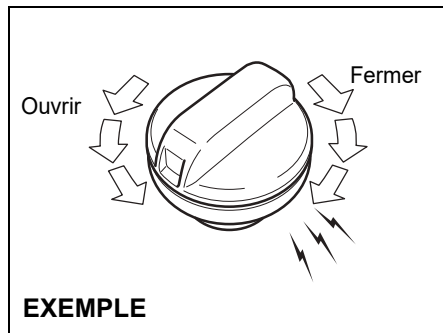
Ouverture de la trappe à carburant

EXEMPLE



65T70010

Le bouchon du réservoir de carburant est situé sur le côté arrière gauche du véhicule. La trappe de réservoir de carburant peut être déverrouillée en soulevant le levier d'ouverture situé sur le côté extérieur du siège conducteur. Il suffit de fermer la trappe pour la verrouiller.



EXEMPLE

57L51093

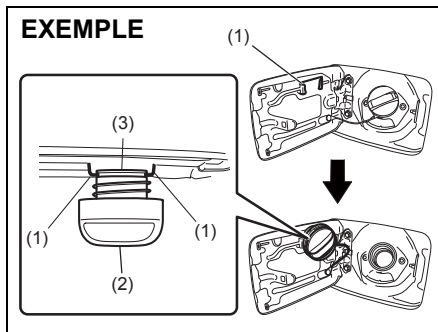
Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant :

- 1) Ouvrez la trappe de réservoir de carburant.
- 2) Dévissez le bouchon en tournant vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ouvrez le bouchon du réservoir de carburant brusquement, le carburant peut être sous pression et peut s'échapper. Desserrez lentement le bouchon du réservoir de carburant. Une fois que le bruit d'échappement d'air s'est arrêté, ouvrez le bouchon du réservoir de carburant.

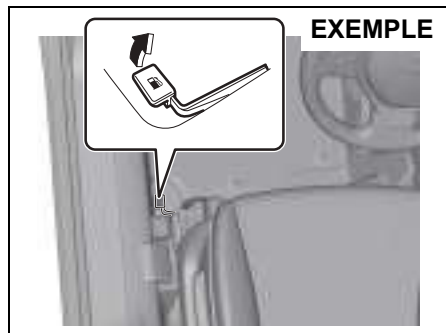
EXEMPLE



65T70310

NOTE:

Le porte-bouchon (1) maintient le bouchon du réservoir de carburant (2) en accrochant la rainure (3) pendant l'appoint en carburant.



65T70020

Pour replacer le bouchon du réservoir de carburant :

- 1) Vissez le bouchon vers la droite jusqu'à ce que vous entendiez plusieurs déclics.
- 2) Fermez la trappe de réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant est extrêmement inflammable. Ne fumez pas lors de l'appoint en carburant et vérifiez qu'il n'y a pas de flamme vive ou d'étincelles à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le bouchon du réservoir de carburant doit être remplacé, utilisez un bouchon d'origine SUZUKI. Un bouchon inadapté risque d'entraîner une anomalie du système d'alimentation en carburant ou du système antipollution. Cela risque également de provoquer une fuite de carburant en cas d'accident.

Appoint en carburant

Attention au risque d'incendie



69RHS186

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à respecter les points suivants lors du ravitaillement en carburant. Sinon, l'essence peut s'enflammer et provoquer un incendie.

- Arrêtez toujours le moteur en premier.
- Fermez toutes les portes et fenêtres lorsque vous faites le plein.
- L'essence étant hautement inflammable, il est strictement interdit de produire des étincelles à l'air libre, comme des cigarettes allumées.

Lorsque vous faites le plein dans une station-service libre-service

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous faites le plein dans une station-service libre-service, veuillez à observer aux points suivants.

- Si une quantité importante d'électricité statique est accumulée dans votre corps, une étincelle pourrait enflammer les vapeurs de carburant et éventuellement causer des brûlures. Avant d'ouvrir le bouchon du réservoir de carburant, déchargez toute l'électricité statique* qui pourrait s'être accumulée dans votre corps, en touchant une partie métallique de la carrosserie du véhicule ou la pompe à essence. En outre, ne rentrez pas dans le véhicule pendant que vous faites le plein, car l'électricité statique pourrait se charger à nouveau dans votre corps.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne laissez pas d'autres personnes qui n'ont pas déchargé leur électricité statique s'approcher de l'orifice de remplissage de carburant.

*Faites particulièrement attention lorsque l'air est sec, car votre corps peut se charger plus facilement d'électricité statique. En outre, le port de plusieurs couches de vêtements peut générer de l'électricité statique en raison du frottement des fibres.

- Si vous ouvrez le bouchon du réservoir de carburant brusquement, le carburant peut être sous pression et peut s'échapper. Desserrez lentement le bouchon du réservoir de carburant. Une fois que le bruit d'échappement d'air s'est arrêté, ouvrez le bouchon du réservoir de carburant.
- Si vous n'insérez pas fermement la buse de remplissage de carburant dans l'orifice de remplissage, du carburant peut s'échapper. Insérez fermement la buse de remplissage de carburant dans l'orifice de remplissage de carburant jusqu'en butée.
- Tirez le levier de l'embout de remplissage de la pompe à essence jusqu'à ce qu'il s'arrête.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)



69RHS070

- Si vous continuez à faire le plein après l'arrêt automatique pour remplir le réservoir, le carburant pourrait déborder. Lorsque la fonction d'arrêt automatique de l'embout de remplissage de la pompe à essence est activée, arrêtez de faire le plein.
*Selon le type de pompe à essence utilisé, la fonction d'arrêt automatique peut s'activer plus tôt et il peut être impossible de faire le plein. Veuillez suivre les instructions des employés de la station-service.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le carburant s'écoule, un accident tel qu'un incendie peut se produire. De plus, si vous laissez le carburant renversé tel quel, il peut tacher, décolorer ou fissurer la peinture. Veillez à ne pas renverser de carburant. Si vous en renversez, essuyez-le avec un chiffon doux.
- Si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas bien fermé, cela peut provoquer une fuite de carburant ou un incendie. Après avoir fait le plein, remettez la buse de remplissage de carburant dans sa position d'origine et fermez le bouchon de remplissage de carburant jusqu'à ce que vous entendiez plus de 2 clics.
- Le carburant contient des substances nocives pour le corps humain. Ne respirez pas de carburant vaporisé.
- En outre, veillez à respecter tous les avertissements affichés à la station-service.

Capot du moteur

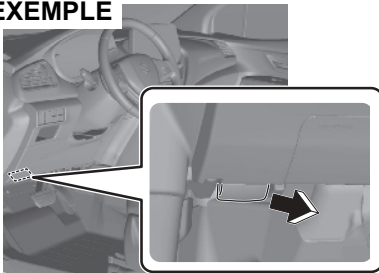
⚠ AVERTISSEMENT

- Le capot étant lourd, un enfant risque de se blesser s'il essaie de l'ouvrir ou de le fermer. Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le capot.
- Le compartiment moteur devenant chaud, il peut provoquer des brûlures. Lorsque vous ouvrez le capot, ne laissez pas un enfant s'en approcher.
- Si vous laissez un outil ou un chiffon dans le compartiment moteur, cela peut provoquer un dysfonctionnement. De plus, si le compartiment moteur devient chaud, cela peut provoquer un incendie du véhicule. Ne laissez pas d'outil ou de chiffon pour l'inspection ou le nettoyage dans le compartiment moteur.

⚠ ATTENTION

Si vous vous approchez d'une courroie d'entraînement ou d'un ventilateur de refroidissement (ventilateur de radiateur) en mouvement, vos mains, vos cheveux, vos vêtements, etc. peuvent être happés et vous risquez de vous blesser. Lorsque le moteur tourne, ne vous approchez pas de la courroie d'entraînement ou du ventilateur de refroidissement (ventilateur du radiateur).

EXEMPLE

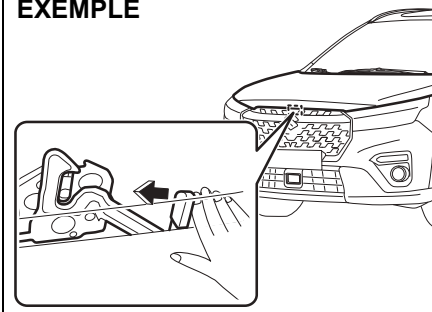


65T70031

Pour ouvrir le capot du moteur :

- 1) Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot située à l'extrémité du tableau de bord côté conducteur. Le verrou du capot moteur est alors désengagé à moitié.

EXEMPLE



65T70042

- 2) Poussez du doigt et latéralement le levier de déverrouillage sous le capot en procédant comme illustré. Tout en appuyant sur la manette, soulevez le capot du moteur.

⚠ ATTENTION

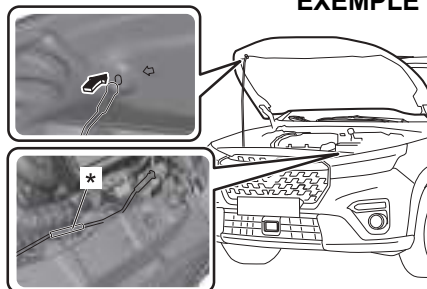
Le levier de déverrouillage sous le capot peut être assez chaud pour vous brûler les doigts quand le moteur tourne ou juste après qu'il se soit arrêté. Si vous essayez d'ouvrir le capot pendant que le moteur tourne ou juste après son arrêt, ne touchez le levier de déverrouillage sous le capot qu'après qu'il ait suffisamment refroidi.

AVIS

Si vous soulevez le capot avec les bras d'essuie-glace relevés, les bras d'essuie-glace et le capot peuvent être endommagés.

Ne soulevez pas le capot avec les bras d'essuie-glace relevés.

EXEMPLE



65T70052

- 3) Tout en maintenant le capot, sortez la béquille de l'agrafe de maintien, puis insérez l'extrémité de la tige dans l'orifice correspondant du capot.

⚠ ATTENTION

- La béquille peut être assez chaude pour vous brûler les doigts quand le moteur tourne ou juste après qu'il se soit arrêté. Si vous essayez d'ouvrir le capot pendant que le moteur tourne ou juste après son arrêt, ne touchez la béquille qu'après qu'elle ait suffisamment refroidi.
- Si la béquille glisse, vous pourriez vous trouver coincé sous le capot. Insérez fermement l'extrémité de la béquille dans l'orifice.
- La béquille peut glisser si un coup de vent frappe le capot. Dans ce cas, vous pourriez vous trouver coincé sous le capot. Soyez très prudent lorsque vous ouvrez le capot, surtout par temps venteux.

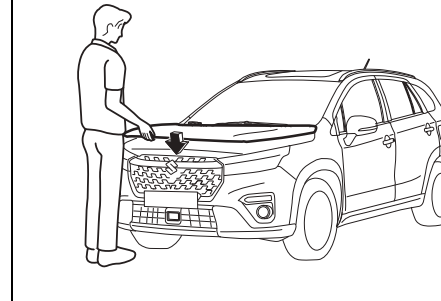
AVIS

Tenez la partie marquée d'un * lorsque vous retirez le support de la fixation.

Pour fermer le capot du moteur :

- 1) Levez légèrement le capot et retirez la béquille de son logement. Remplacez la béquille sur son support.

EXEMPLE



65T70060

- 2) Abaissez le capot jusqu'à environ 20 cm au-dessus du loquet de capot, puis laissez-le tomber. Assurez-vous du verrouillage du capot après sa fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le capot n'est pas totalement fermé, il peut s'ouvrir brusquement pendant que vous conduisez, gêner la visibilité et être la cause d'un accident. Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de rouler.

⚠ ATTENTION

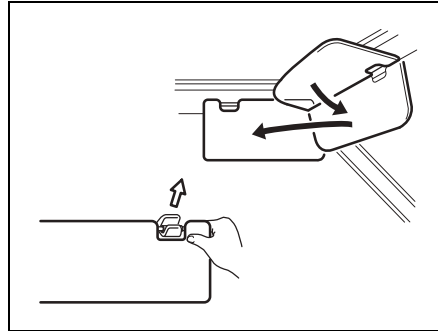
Lors de la fermeture du capot, le corps de l'occupant, notamment ses mains, peut se prendre dans le capot et se blesser. En outre, pousser sur le haut du capot risquerait de l'endommager.

Lors de la fermeture du capot, vérifiez qu'aucune partie du corps de l'occupant, notamment les mains, ne se trouve dans la trajectoire du capot.

AVIS

Une pression du capot par le dessus peut l'endommager.

Pare-soleil

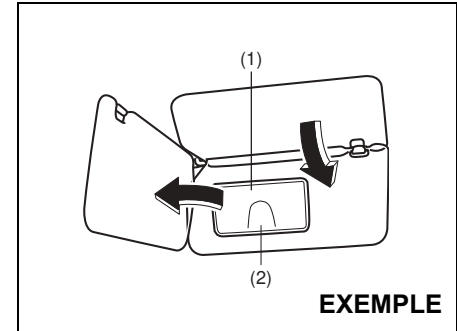


Le pare-soleil assure une protection contre l'éblouissement du soleil à travers le pare-brise en l'abaissant et à travers la vitre latérale en le décrochant et en le plaçant contre la vitre latérale.

AVIS

Pour décrocher et raccrocher le pare-soleil, saisissez-le par ses parties en plastique rigide. Si le pare-soleil est manœuvré par ses parties souples, celles-ci risquent d'être détériorées.

Porte-cartes (option)



80JM152

- (1) Couvercle du miroir
- (2) Porte-cartes

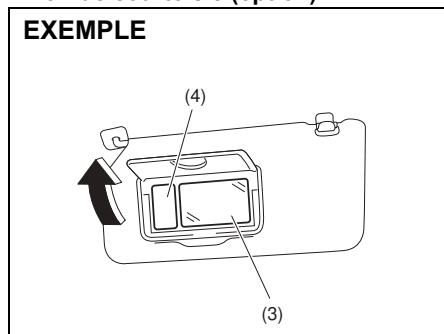
Vous pouvez placer une carte dans le porte-cartes (2), au dos du pare-soleil.

AVIS

Quand vous stationnez le véhicule à l'extérieur à la lumière directe du soleil ou par temps chaud, ne laissez pas de cartes en plastique dans le porte-cartes. La chaleur risque de les déformer.

Miroir de courtoisie (option)

EXEMPLE



61MM0B018

- (3) Miroir de courtoisie
- (4) Éclairage de miroir de courtoisie (option)

Pour utiliser le miroir de courtoisie (3) au dos du pare-soleil, relevez le couvercle du miroir (1).

L'éclairage de miroir de courtoisie (4) s'allume lorsque le couvercle du miroir (1) est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

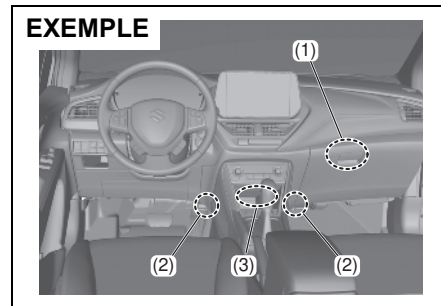
- N'utilisez pas le miroir pendant la conduite, au risque de perdre le contrôle du véhicule.
- En utilisant le miroir de courtoisie, ne vous approchez pas trop près de l'emplacement de l'airbag avant et ne vous appuyez pas contre lui. Si l'airbag avant se gonfle accidentellement, il peut vous heurter violemment.

AVIS

Si le miroir de courtoisie est équipé d'une lampe, ne laissez pas le couvercle du miroir ouvert trop longtemps, sous peine de décharger la batterie.

Plafonnier

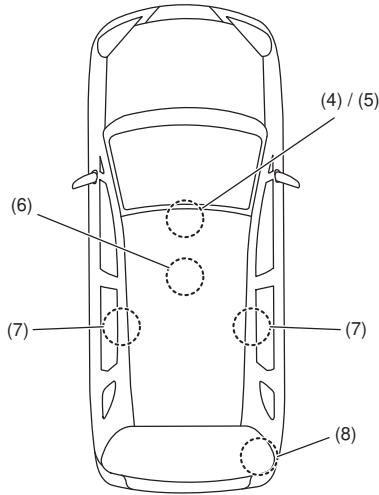
EXEMPLE



65T70070

- (1) Eclairage de la boîte à gants (option)
- (2) Lampes de plancher (option)
- (3) Lampe de pochette de tableau de bord (option)

EXEMPLE



61MM0B020

- (4) Feu avant (sans console suspendue)
- (5) Feu avant (avec console suspendue)
- (6) Feu central (sans toit ouvrant)
- (7) Feux centraux (avec toit ouvrant)
- (8) Éclairage du compartiment à bagages (option)

Éclairage de la boîte à gants (option) (1)

Reportez-vous à "Boîte à gants" dans cette section.

Lampes de plancher (option) (2)

Une lampe de plancher se trouve dans l'espace pour les jambes à l'avant de chaque siège avant. Lorsqu'une porte (y compris le hayon) est ouverte, les lampes de plancher des deux côtés s'allument automatiquement.

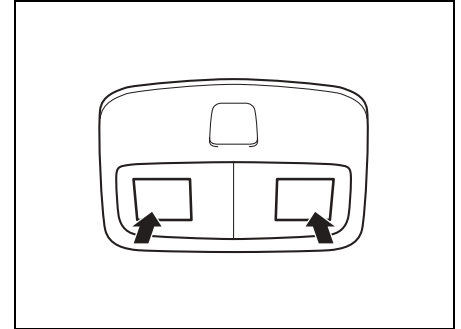
NOTE:

Vous pouvez modifier le fonctionnement des lampes de plancher via l'écran d'information. Voir "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Lampe de pochette de tableau de bord (option) (3)

Ce témoin s'allume lorsque les feux de position, les feux arrière ou les phares sont allumés.

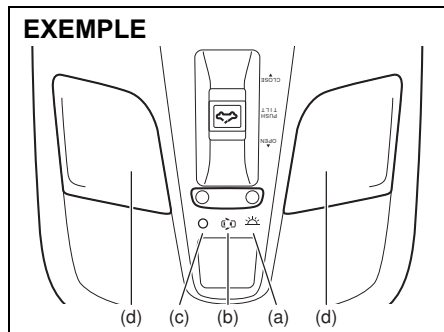
Feu avant (sans console suspendue) (4)



61MM0A205

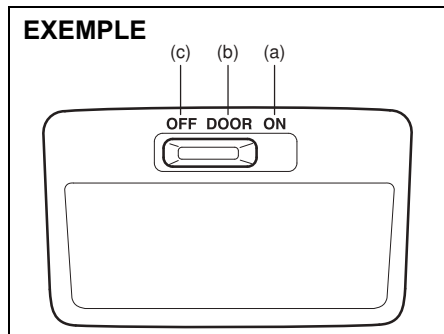
Appuyez sur le commutateur pour allumer la lampe et appuyez de nouveau pour l'éteindre.

Feu avant (avec console suspendue) (5)



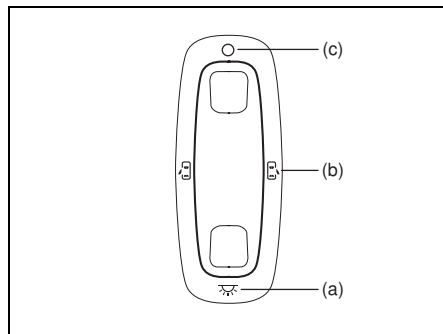
61MM0A106

Feu central (sans toit ouvrant) (6)



61MM0A107

Feux centraux (avec toit ouvrant) (7)



61MM0B022

Ces commutateurs de plafonnier comportent trois ou quatre positions dont le fonctionnement est le suivant :

"ON" (a)

- La lampe s'allume et reste allumée, que la porte soit ouverte ou fermée.
- Pour économiser la batterie, la lampe s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes quand aucune autre opération n'a lieu.

"DOOR" (b)

- La lampe s'allume quand une porte est ouverte. Après la fermeture de toutes les portes, la lampe reste allumée pendant environ 15 secondes puis s'éteint. Si vous insérez la clé ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer

l'allumage en mode accessoires ou contact mis, la lampe s'éteint immédiatement. Après avoir retiré la clé du commutateur d'allumage ou appuyé sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction, la lampe s'allume pendant environ 15 secondes puis s'éteint progressivement.

- Pour économiser la batterie, la lampe s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes après l'ouverture d'une porte et qu'aucune autre opération n'a lieu.

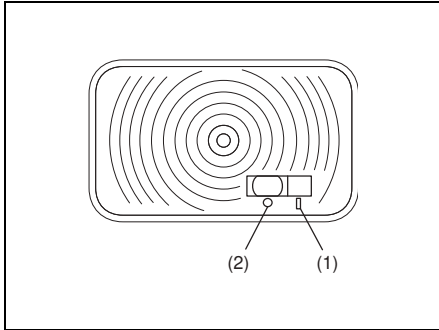
"OFF" (c)

La lampe reste éteinte quand la porte est ouverte.

SPOT (d)

Lorsque le commutateur de plafonnier est en position "DOOR" ou "OFF", pressez le contacteur pour allumer la lampe et pressez-le à nouveau pour l'éteindre.

Éclairage du compartiment à bagages (option) (8)



61MM0B023

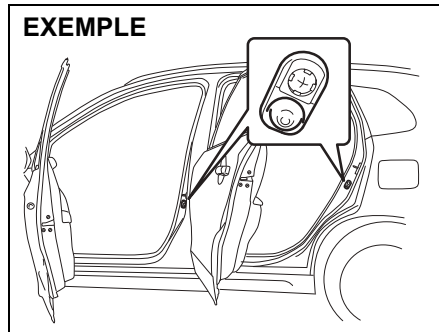
Lorsque vous ouvrez le hayon avec le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages en position ALLUMÉ (1), la lumière s'allume et reste allumée tant que le hayon reste ouvert.

- Pour économiser la batterie, la lampe s'éteint automatiquement au bout de 15 minutes après l'ouverture du hayon et qu'aucune autre opération n'a lieu.

Lorsque le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages est en position ÉTEINT (2), la lampe reste éteinte, que le hayon soit ouvert ou fermé.

AVIS

Ne laissez pas le hayon ouvert durant une longue période lorsque le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages est en position ALLUMÉ pour ne pas vider la batterie.



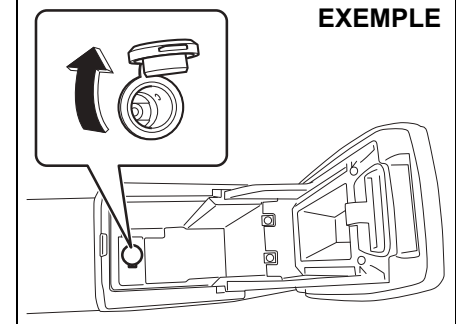
65T70080

NOTE:

Le nombre de portes qui déclenchent l'éclairage du plafonnier dépend des spécifications du véhicule. Si l'ouverture de la porte est pourvue d'un contacteur (pièce de caoutchouc) comme illustré, la porte commande l'éclairage du plafonnier. Le hayon est également impliqué dans le fonctionnement du plafonnier même s'il ne présente pas de pièce en caoutchouc.

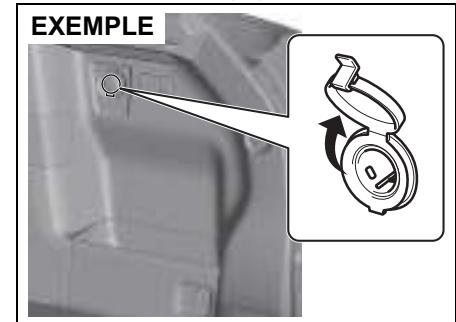
Prise accessoire

Accouder avant avec boîtier de console



65T70300

Compartiment à bagages



65T70100

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

La prise accessoire fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est en position "ACC" ou "ON" ou le mode d'allumage est accessoires ou contact mis.

Chaque prise peut être utilisée pour fournir du courant de 12 volts / 120 watts / 10 ampères pour des accessoires électriques lorsqu'elle est utilisée seule. Veillez à ce que le capuchon reste sur la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous n'utilisez pas la prise accessoire, fermez le capuchon en caoutchouc. Si un corps étranger pénètre dans la prise accessoire, il peut entraîner un dysfonctionnement ou un court-circuit.

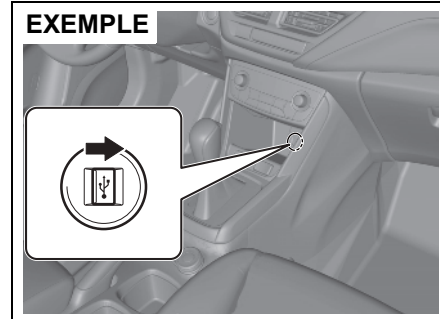
AVIS

- Pour éviter que le fusible ne fonde en cas d'utilisation simultanée de plusieurs prises, ne dépassez pas une consommation totale combinée de 12 volts / 120 watts / 10 ampères.
- L'utilisation d'accessoires électriques inadaptés peut endommager le circuit électrique de votre véhicule. Assurez-vous que tous les accessoires électriques que vous utilisez sont conçus pour être branchés sur ce type de prise.
- Quand le commutateur d'allumage est en position "LOCK" ou le mode d'allumage sur verrouillage de direction alors que vous utilisez la prise accessoire, les incidents suivants peuvent survenir :
 - le système audio ou le système de navigation ne s'éteint pas.
 - le système d'accès sans clé ne fonctionne pas, etc.

Dans ce cas, débranchez l'équipement de la prise accessoire et vérifiez si les équipements électriques fonctionnent correctement. Si le problème persiste, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI d'inspecter le système.

Prise USB

Console centrale



65T70090

Branchez votre lecteur de musique numérique portable ou autre sur cette prise pour l'écouter sur le système audio du véhicule. Reportez-vous à "Fonction audio" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des corps étrangers entrent dans la prise USB, il peut se produire un court-circuit ou un dysfonctionnement.

Fermez toujours le clapet quand vous n'utilisez pas la prise USB.

Toit ouvrant (option)

Vous pouvez incliner ou faire coulisser le toit ouvrant en actionnant le contacteur de toit ouvrant après avoir pressé le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis.



65D612

▲ AVERTISSEMENT

- Ne sortez jamais une partie du corps comme les mains ou la tête par l'ouverture du toit ouvrant lorsque le véhicule se déplace.
- Portez toujours vos ceintures de sécurité et utilisez les sièges pour enfants. En cas d'accident, vous pourriez être projeté hors du véhicule par l'ouverture du toit ouvrant.
- Vérifiez qu'une main ou une autre obstruction ne se trouve pas dans le passage du toit ouvrant lors de sa fermeture.
- Lorsque vous quittez le véhicule, même pour une courte durée, mettez toujours le bouton de démarrage sur "OFF" et emportez la télécommande du système de démarrage sans clé. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule en stationnement. Les enfants sans surveillance peuvent actionner le commutateur du toit ouvrant et se faire coincer par le toit ouvrant.

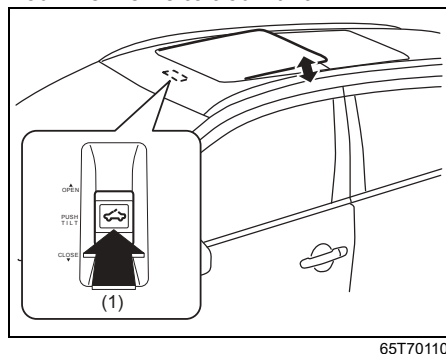
AVIS

- Ne placez pas le poids de votre corps sur le toit à proximité du toit ouvrant en vous asseyant dessus par exemple.
- Éliminez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant avant de l'ouvrir.

NOTE:

- Veillez à fermer le toit ouvrant lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Contrôlez régulièrement la glissière et retirez-en la saleté accumulée.

Pour incliner le toit ouvrant



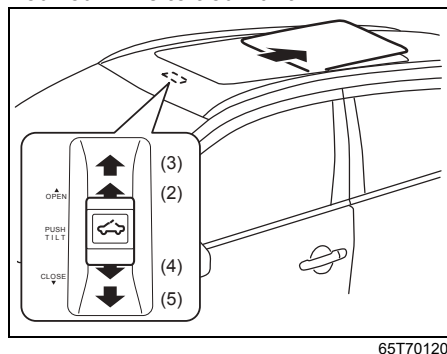
Pour ouvrir le toit ouvrant en position d'inclinaison depuis la position de fermeture, appuyez sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant. Le toit ouvrant s'incline complètement vers le haut.

NOTE:

Si le pare-soleil est fermé lors de l'inclinaison, il s'ouvre automatiquement.

Pour fermer le toit ouvert en position d'inclinaison, appuyez à nouveau sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant. Le toit ouvrant s'incline complètement vers le bas. Si vous maintenez une pression sur la partie "PUSH TILT" (1) du contacteur de toit ouvrant pendant plus d'une seconde, le toit ouvrant et le pare-soleil seront complètement fermés.

Pour ouvrir le toit ouvrant



Vous pouvez ouvrir manuellement le toit ouvrant en poussant le contacteur de toit ouvrant en position "OPEN" (2). Le pare-soleil s'ouvre d'abord, puis le toit ouvrant.

Lorsque vous poussez le contacteur de toit ouvrant en position OUVERTURE COMPLÈTE (3), le pare-soleil s'ouvre complètement. Lorsque vous poussez à nouveau le contacteur de toit ouvrant en position OUVERTURE COMPLÈTE (3), le toit ouvrant s'ouvre complètement.

Lorsque vous maintenez le contacteur de toit ouvrant en position OUVERTURE COMPLÈTE (3) pendant plus d'une seconde, le pare-soleil et le toit ouvrant s'ouvrent complètement.

Pour arrêter le pare-soleil ou le toit ouvrant en cours de fonctionnement, poussez brièvement le commutateur dans n'importe quel sens.

Pour fermer le toit ouvrant

Vous pouvez fermer manuellement le toit ouvrant en poussant le contacteur de toit ouvrant en position "CLOSE" (4). Le toit ouvrant se ferme d'abord, puis le pare-soleil.

Lorsque vous poussez le contacteur de toit ouvrant en position FERMETURE COMPLÈTE (5), le toit ouvrant se ferme complètement. Lorsque vous poussez à nouveau le contacteur de toit ouvrant en position FERMETURE COMPLÈTE (5), le pare-soleil se ferme complètement.

Lorsque vous maintenez le contacteur de toit ouvrant en position FERMETURE COMPLÈTE (5) pendant plus d'une seconde, le pare-soleil et le toit ouvrant se ferment complètement.

Pour arrêter le toit ouvrant ou le pare-soleil en cours de fonctionnement, poussez brièvement le commutateur dans n'importe quel sens.

Un système empêche d'être pincé par le toit ouvrant.

Lorsque le système détecte que quelque chose est pincé alors que le toit ouvrant glisse vers l'avant ou s'incline vers le bas, le toit ouvrant change automatiquement de sens et glisse vers l'arrière ou s'incline vers le haut. Ce système fonctionne lorsque le toit ouvrant se ferme ou s'incline automatiquement.

Même si un système empêche d'être pincé par le toit ouvrant, vérifiez qu'une main ou une autre obstruction ne se trouve pas dans le passage du toit ouvrant lors de sa fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système qui empêche d'être pincé par le toit ouvrant risque de ne pas fonctionner si la batterie n'est pas suffisamment chargée.

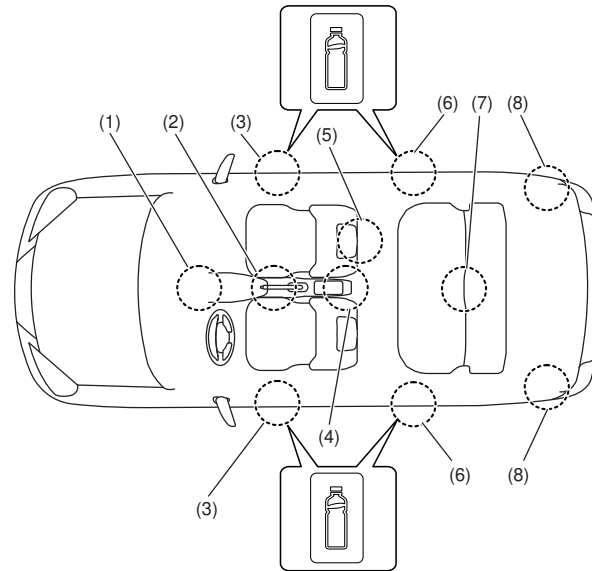
⚠ ATTENTION

Le système qui empêche d'être pincé par le toit ouvrant ne fonctionne pas dans la zone où le toit ouvrant est presque complètement fermé.

Si le système empêchant un pincement par le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement, fermez complètement le toit ouvrant au moyen du contacteur et demandez à votre concessionnaire d'inspecter le système.

Porte-gobelet et zone de rangement

EXEMPLE



61MM0B028

- | | |
|--|--|
| (1) Pochette de tableau de bord | (2) Porte-gobelets avant |
| (3) Porte-gobelet avant | (4) Accoudoir avant avec boîtier de console (option) |
| (5) Pochette de dossier du siège avant (option) | (6) Porte-gobelet arrière |
| (7) Accoudoir arrière avec porte-gobelets (option) | (8) Poche du compartiment à bagages |

Pochette de tableau de bord (1)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas d'objets pouvant tomber de la pochette lorsque le véhicule se déplace.

Le non-respect des précautions suivantes peut être à l'origine d'une interférence d'un objet avec les pédales, pouvant causer la perte du contrôle du véhicule ou un accident.

Porte-gobelets avant (2)

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des précautions indiquées ci-dessous peut causer des blessures ou endommager le véhicule.

- Soyez prudent lorsque vous utilisez les porte-gobelets pour soutenir un récipient contenant un liquide. Renverser du liquide brûlant peut causer des brûlures.

La batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC se trouvent sous le siège avant. Des projections de liquides sur la batterie lithium-ion et le convertisseur CC/CC de modèles équipés d'un système ENG A-STOP ou SHVS peuvent causer un incendie ou une électrocution ou endommager la batterie et le convertisseur CC/CC.

En outre, si du liquide éclabousse les pièces suivantes, cela peut entraîner un feu ou un dysfonctionnement et un système d'airbag peut ne pas fonctionner correctement.

- Système de navigation, système audio ou leurs commutateurs
- Câblage ou composants électriques situés sous le plancher
- Partie mobile du levier de changement de vitesse ou boucle de ceinture de sécurité

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- N'utilisez pas les porte-gobelets pour abriter des objets à bords coupants, lourds ou cassables. Les objets se trouvant dans les porte-gobelets risquent d'être projetés dans l'habitacle en cas d'arrêt brusque ou de choc et peuvent être à l'origine de blessures.
- Veillez à ne pas renverser de liquide ou insérer des corps étrangers dans une pièce mobile, le levier de changement de vitesse ou des composants électriques. Du liquide ou des corps étrangers peuvent endommager ces pièces.
- Si vous projetez ou faites tomber du liquide accidentellement, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Porte-gobelet avant (3) / Porte-gobelet arrière (6)

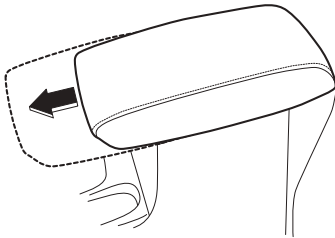
Le porte-gobelet est destiné à des récipients fermés.

Accoudoir avant avec boîtier de console (option) (4)

AVIS

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, ne vous appuyez pas dessus et ne laissez pas un enfant s'asseoir dessus.

EXEMPLE



61MM0B029

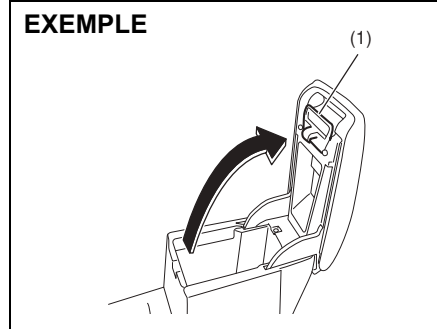
L'accoudoir peut coulisser vers l'avant.

Boîtier de console

Utilisez ce rangement pour y placer des petits objets.

Ouvrez le compartiment en soulevant le couvercle supérieur tout en maintenant le levier (1) vers le haut.

EXEMPLE



61MM0B029

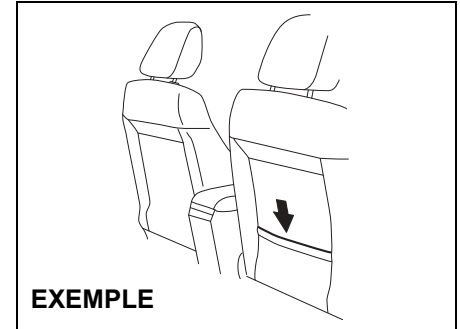
NOTE:

Fermez toujours le couvercle après avoir placé quelque chose dans le boîtier ou en avoir retiré quelque chose.

Prise accessoire dans le boîtier de console

Reportez-vous à "Prise pour accessoires" dans cette section.

Pochette de dossier du siège avant (option) (5)



EXEMPLE

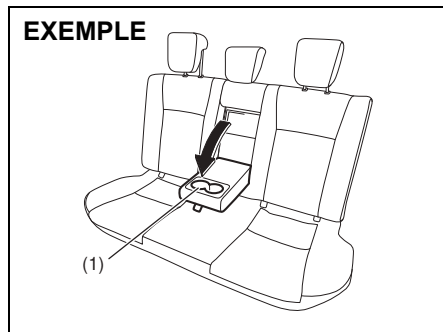
61MM0B032

Cette pochette, au dos du siège avant, est prévue pour des objets légers et souples du type gants, journaux ou magazines.

⚠ ATTENTION

Ne placez pas d'objet dur ou cassable dans cette pochette. En cas d'accident, des objets tels que des bouteilles, boîtes ou autres risquent de blesser les passagers des sièges arrière.

Accoudoir arrière avec porte-gobelets (option) (7)



61MM0B033

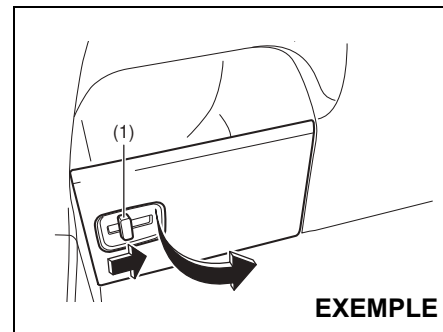
(1) Porte-gobelets

L'accoudoir arrière se trouve au centre du dossier de siège. Inclinez-le vers l'avant pour l'utiliser.

▲ AVERTISSEMENT

- Si la ceinture de sécurité est gênée par une pièce de l'accoudoir lorsqu'elle est bouclée, elle ne peut pas assurer la protection voulue. Après avoir bouclé la ceinture de sécurité, vérifiez toujours si l'accoudoir ne gêne pas la ceinture.
- En cas d'accident ou d'arrêt soudain, l'accoudoir arrière peut retomber. Si un enfant est placé dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière central, la chute de l'accoudoir peut blesser l'enfant. N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège arrière central.

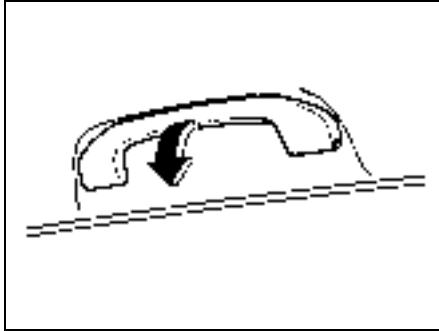
Poche du compartiment à bagages (8)



61MM0B034

Pour ouvrir le couvercle, glissez le levier (1) et tirez le couvercle.

Poignées de maintien (option)



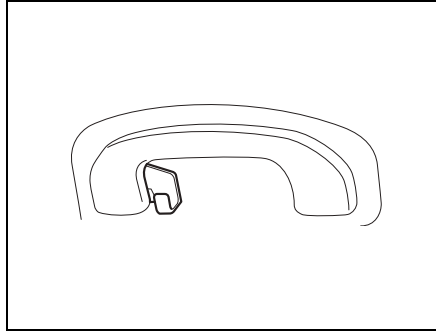
54G249

Des poignées de maintien sont disponibles.

AVIS

Pour éviter d'abîmer la poignée de maintien et la garniture de toit moulée, ne vous penchez pas à la poignée de maintien.

Patères (option)



61MM0B025

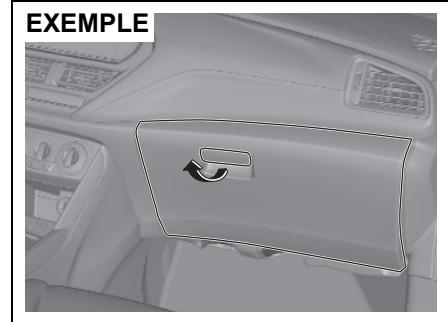
⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'airbags rideaux latéraux, ne suspendez pas d'objets tranchants tels un cintre à la patère. Pour pendre des vêtements, suspendez-les à la patère sans utiliser de cintre.

AVIS

Vous pouvez pendre des vêtements aux patères. Ces crochets ne sont pas destinés à supporter des objets grands et lourds.

Boîte à gants



65T70130

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le levier de verrouillage. Pour la refermer poussez le couvercle jusqu'à ce que le verrouillage s'enclenche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais avec la boîte à gants ouverte. En cas d'accident, cela peut causer des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquet ou de pulvérisateurs dans la boîte à gants. Si un briquet ou un pulvérisateur se trouve dans un endroit tel que la boîte à gants, il peut s'activer accidentellement quand vous y rangez un objet, provoquant alors un incendie.

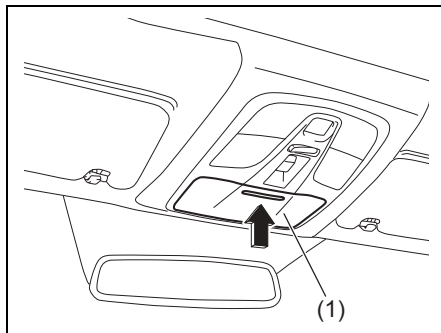
EXEMPLE



65T70140

L'éclairage de la boîte à gants (option) reste allumée lorsque le couvercle est ouvert.

Console suspendue (option)



65T70150

Utilisez ce rangement pour y placer de petits objets.

Vous pouvez ouvrir le couvercle (1) en appuyant sur la partie en relief.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne roulez pas avec le couvercle de la console suspendue ouvert, car les objets placés à l'intérieur pourraient tomber au cours d'un freinage, d'une accélération ou en cas de collision. Fermez toujours le couvercle après avoir placé quelque chose dans la console ou en avoir retiré quelque chose.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

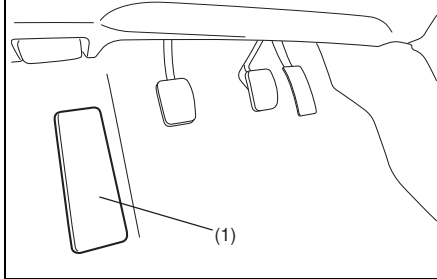
- Si vous gardez le véhicule à l'extérieur, en plein soleil ou par temps chaud, la console suspendue peut être très chaude, car elle se trouve à proximité du toit. Par conséquent, lorsque vous gardez dans de telles conditions :
 - Ne laissez pas de lunettes, de cartes en plastique, etc. dans la console supérieure. La chaleur risque de déformer les verres ou les montures en plastique.
 - Ne placez pas d'objets inflammables, tels qu'un briquet, dans la console suspendue. La chaleur risque de déclencher un incendie.

AVIS

- N'appliquez pas de force excessive sur le couvercle lorsque vous le fermez. Ceci pourrait endommager le couvercle et les objets présents dans la console.
- Placez vos lunettes dans un étui lors de leur rangement dans la console suspendue, sous peine d'endommager les verres.

Repose-pieds

EXEMPLE

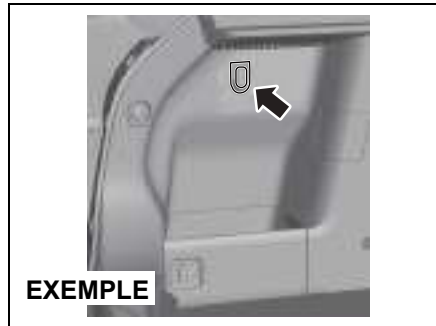


68LM543

Utilisez le repose-pieds (1) comme support pour votre pied gauche.

Crochets du compartiment à bagages

Crochet pour sac à provisions



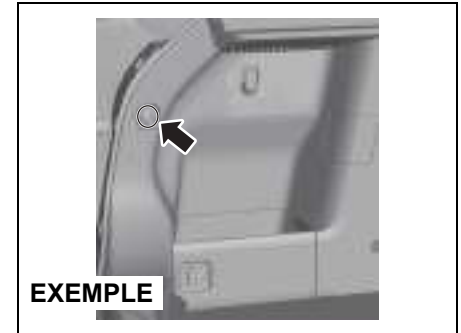
65T70160

Ce crochet vous permet d'accrocher votre sac de courses ou un autre élément. Il n'est pas conçu pour recevoir un objet grand ou lourd.

AVIS

**Afin d'éviter de casser le crochet, ne suspendez pas d'objets d'un poids supérieur au poids suivant.
Crochet à provisions : 2 kg (4,4 lb)**

Crochets de filet de chargement (option)



65T70170

Vous pouvez accrocher un filet en option à ces crochets.

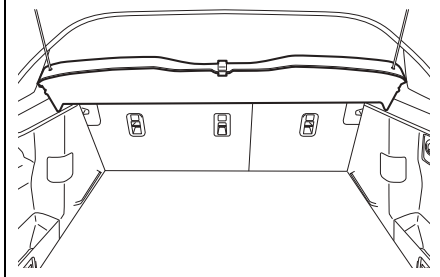
Ces crochets ne sont pas destinés à supporter des objets grands et lourds.

AVIS

Pour éviter de briser les crochets, n'y pendez pas des objets grands ou lourds.

Couvercle du compartiment à bagages (option)

EXEMPLE



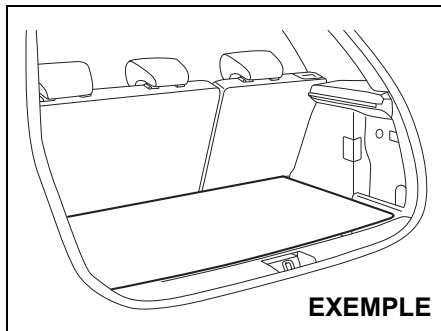
61MM0B109

Les bagages et autres charges placés dans le compartiment à bagages seront dissimulés par un couvercle.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez pas de bagages, même petits et légers, sur ce couvercle. Ces objets risquent de gêner la visibilité du conducteur vers l'arrière ou d'être projetés dans le véhicule en cas d'accident et d'être à l'origine de blessures.

Planche du compartiment à bagages (option)



EXEMPLE

61MM0B035

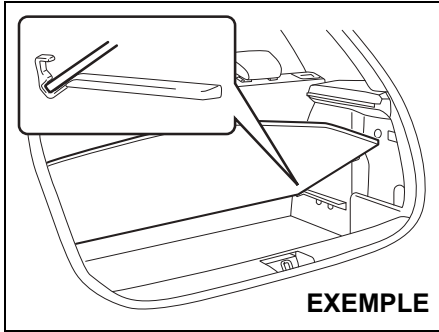
Votre véhicule est équipé d'une planche du compartiment à bagages dans le compartiment à bagages. Vous pouvez placer des bagages ou d'autres charges sur la planche ou en-dessous de celle-ci. Vous pouvez également placer des objets longs en retirant la planche du compartiment à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets dépassant en hauteur le couvercle du compartiment à bagages (option) peuvent gêner la vue arrière du conducteur, ce qui peut provoquer un accident. Ces objets peuvent également être endommagés ou endommager le hayon.
Ne transportez pas d'objets dépassant le couvercle du compartiment à bagages.
- Le compartiment à bagages ne possède pas de structure susceptible d'accueillir des personnes. Ne laissez pas un enfant s'installer dans cet espace. Sinon, il y a un risque d'accident dû à un freinage brusque, etc. Ne laissez pas un enfant jouer dans le compartiment à bagages même si le véhicule est à l'arrêt sur la route.

⚠ ATTENTION

Si vous n'êtes pas prudent lors de la manipulation de la planche à bagages, vous pouvez vous blesser. Manipulez la planche à bagages avec précaution lors de son retrait ou de son installation.



61MM0B036

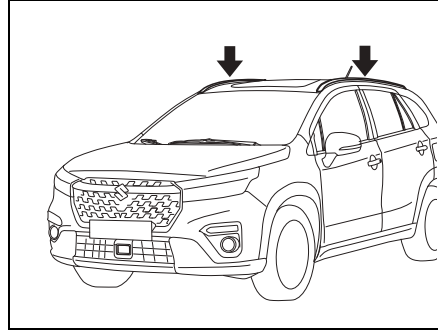
La planche du compartiment à bagages peut être maintenue ouverte, comme illustré.

AVIS

Si la planche du compartiment à bagages est laissée ouverte en roulant, celle-ci peut être endommagée. Ne laissez pas la planche ouverte en roulant.

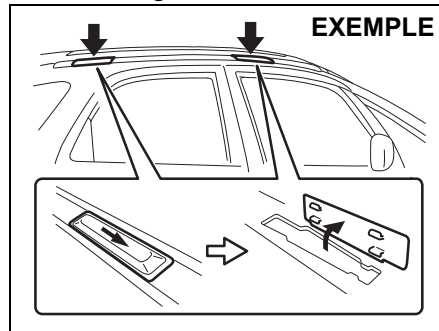
Barres de toit ou fixations de galerie de toit (option)

Barres de toit



65T70180

Fixations de galerie de toit



65T70190

Les barres de toit ou les fixations de galerie de toit permettant de fixer la galerie en option, disponible chez les concessionnaires SUZUKI, peuvent être utilisées. Si le véhicule est équipé d'une galerie de toit, respectez les instructions et les précautions données dans cette section ainsi que celles fournies avec la galerie.

- Assurez-vous que la galerie de toit est correctement installée.
 - Pour fixer correctement les objets (skis, bicyclettes, etc.), utilisez les systèmes de fixation appropriés disponibles auprès des concessionnaires SUZUKI. Installer ces fixations de manière appropriée et conformément aux instructions fournies. Ne pas placer de charges directement sur le panneau de toit. Le chargement risque de détériorer le panneau de toit.
 - Le poids de la galerie de toit et du chargement ne doit pas excéder la capacité maximale de charge.
 - Barre de toit : 75 kg (165 lb)
 - Fixations de galerie de toit : 50 kg (110 lb)
- De plus, n'excédez jamais le poids brut du véhicule (véhicule entièrement chargé y compris le conducteur, les passagers, les bagages, la charge de toit et l'effort du timon) indiqué sous la section Poids nominal brut du véhicule (PNVB) de la section CARACTÉRISTIQUES de ce manuel.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

- Installez et fixez les objets sur la galerie de toit en procédant conformément aux instructions fournies. Placez les objets les plus lourds dans le bas et répartissez bien la charge.
- Ne transportez pas d'objets trop grands risquant de dépasser des pare-chocs ou sur les côtés du véhicule ou de gêner la visibilité.
- Fixez les objets très longs, de type plaques de bois, planches de surf et autres, à l'avant et à l'arrière du véhicule. Protégez les surfaces peintes du véhicule contre les frottements provoqués par les cordes de fixation.
- Vérifiez périodiquement que la galerie de toit est bien fixée en place et en parfait état.
- Pour les véhicules équipés de fixations de galerie de toit, assurez-vous que les capuchons sont installés sur les fixations lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

AVERTISSEMENT

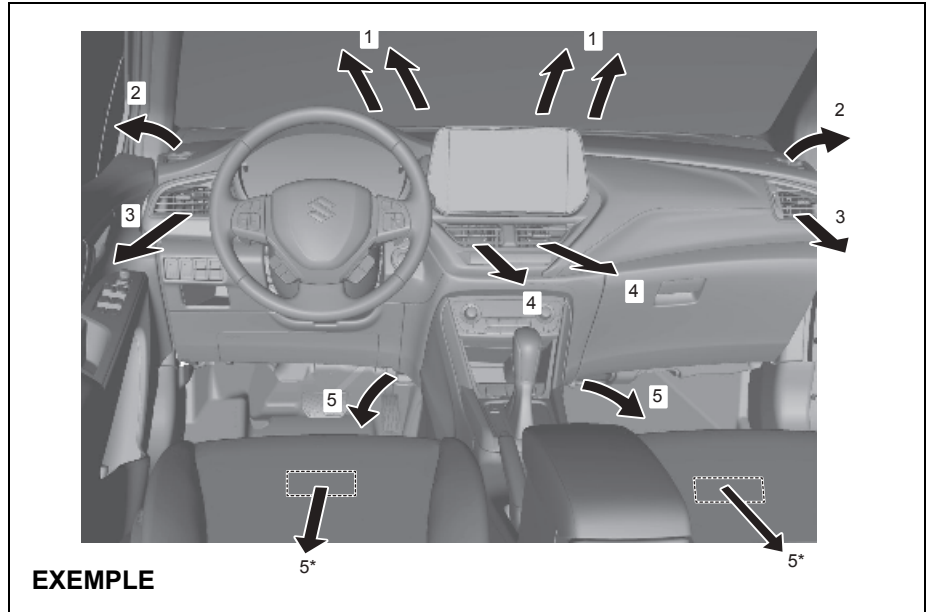
- **Toute manœuvre brusque ou installation défectueuse de la charge risque d'entraîner l'éjection de cette dernière et peut être la cause de blessures ou de dégâts matériels.**
- **Fixez soigneusement les charges et évitez toute manœuvre brusque (démarrage violent, virages serrés et coups de frein intempestifs). Vérifiez régulièrement que la charge est bien assurée.**
- **Des objets larges, volumineux, longs ou plats peuvent affecter l'aérodynamisme du véhicule ou offrir une résistance au vent entraînant un accident et des blessures. Conduisez avec prudence et réduisez la vitesse quand de telles charges sont installées sur le véhicule.**

Système de chauffage et de climatisation

Les trois types de systèmes de chauffage et de climatisation suivants sont disponibles :

- Système de chauffage
- Système manuel de chauffage et de climatisation
- Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)

Bouche d'aération

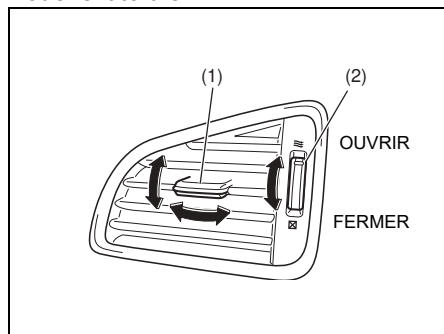


65T70200

1. Ouïe de dégivrage du pare-brise
 2. Ouïe latérale de dégivrage
 3. Bouche latérale
 4. Bouche centrale
 5. Bouche de plancher
- * option

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

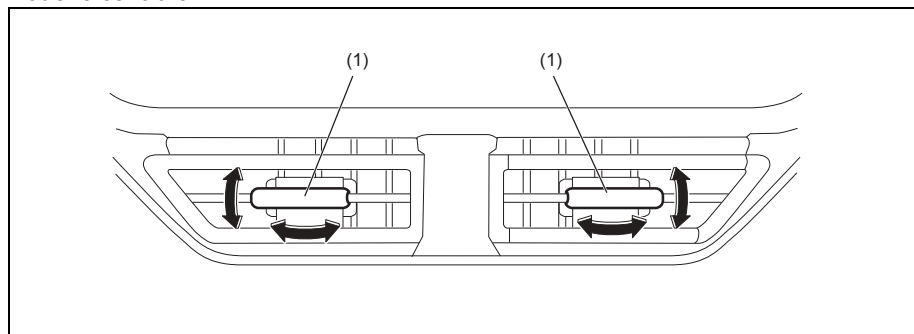
Bouche latérale



61MM0B046

Déplacez le bouton (1) verticalement ou horizontalement pour ajuster la direction du débit d'air selon vos désirs. Tournez la molette (2) pour ouvrir ou fermer la bouche d'air.

Bouche centrale



65T70210

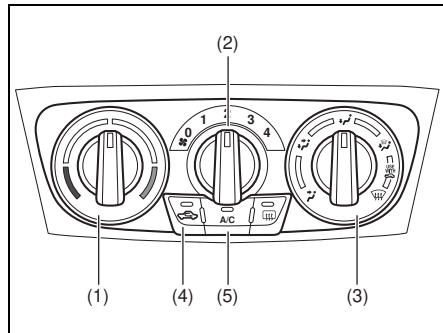
Déplacez le bouton (1) verticalement ou horizontalement pour ajuster la direction du débit d'air selon vos désirs.

▲ ATTENTION

L'exposition prolongée à l'air chaud du chauffage ou de la climatisation peut provoquer de légères brûlures. Tous les passagers du véhicule, en particulier les enfants, les personnes âgées, les personnes sujettes à des besoins particuliers, ayant une peau délicate ou endormies, doivent se tenir à distance des bouches d'aération pour éviter une exposition prolongée à l'air chaud.

Système manuel de chauffage et de climatisation

Description des commandes



61MM0A018

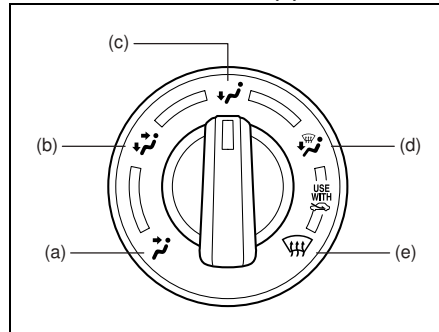
Sélecteur de température (1)

Ce dispositif sert à sélectionner la température.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (2)

Ce sélecteur permet de mettre le ventilateur en fonction et d'en régler la vitesse.

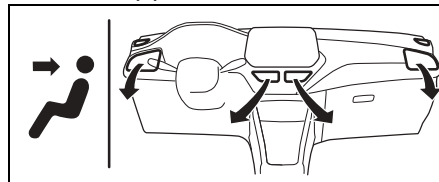
Sélecteur de débit d'air (3)



61MM0A019

Ce sélecteur permet de choisir l'une des fonctions suivantes.

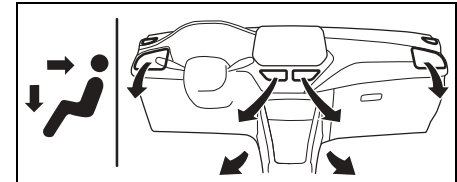
Ventilation (a)



65T70220

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

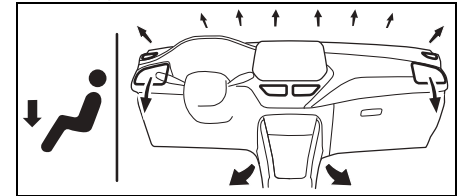
Deux niveaux (b)



65T70230

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de l'air plus frais par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est à la position FROID ou CHAUD maximal, l'air sortant des bouches de plancher et des bouches centrales et latérales est à la même température.

Chauffage (c)

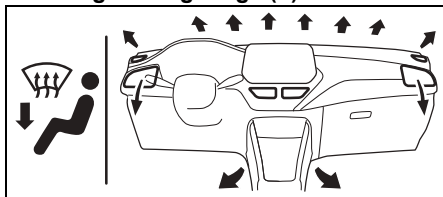


65T70240

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes latérales d'aération, les ouïes de dégivrage du pare-brise et, partiellement, par les ouïes latérales de dégivrage.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

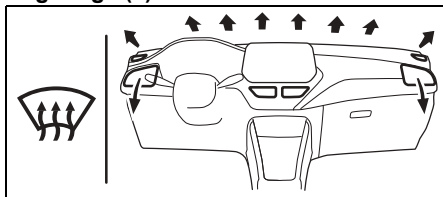
Chauffage et dégivrage (d)



65T70250

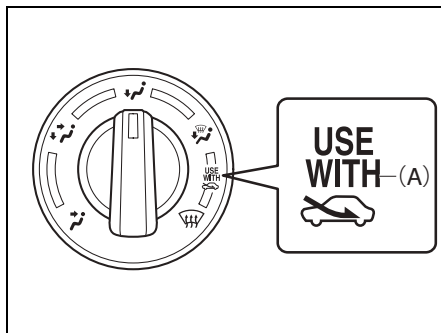
De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

Dégivrage (e)



65T70260

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.



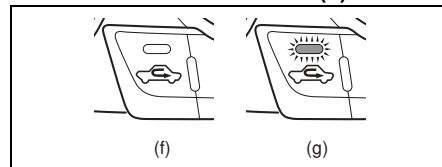
83RM090

NOTE:

Marque "USE WITH" (A)

Pour dissiper rapidement la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales, réglez le sélecteur de débit d'air (3) sur CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE ou DÉGIVRAGE et le sélecteur d'admission d'air (4) sur AIR FRAIS. Ce réglage permet de dégager le pare-brise et/ou les vitres latérales embués plus vite que l'AIR RECYCLÉ.

Sélecteur d'admission d'air (4)



(f)

(g)

61MM0A020

Ce sélecteur permet de sélectionner les modes suivants.

Air frais (f)

Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'éteint et l'air extérieur est utilisé.

Air recyclé (g)

Lorsque ce mode est sélectionné, le témoin lumineux s'allume, l'air extérieur n'entre plus et l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué ou poussiéreux comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

Pour passer du mode AIR FRAIS au mode AIR RECYCLÉ, appuyez sur le sélecteur d'admission d'air.

NOTE:

Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.

Commutateur de climatiseur (5)

Pour activer le système de climatisation, placez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que ARRÊT et enfoncez le commutateur "A/C". Un témoin s'allume lorsque la climatisation se met en marche. Pour couper le système de climatisation, enfoncez à nouveau le commutateur "A/C".

Pendant le fonctionnement du climatiseur, de légers changements au niveau du régime moteur sont perceptibles. Il n'y a là rien d'anormal : le système est conçu de telle manière que le compresseur passe d'arrêt à marche et inversement pour maintenir la température au niveau souhaité.

Moins le compresseur fonctionne et moins la consommation de carburant est élevée.

Instructions d'utilisation du système

Ventilation naturelle

Sélectionnez VENTILATION et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur ARRÊT. Ce réglage assure une circulation d'air frais dans le véhicule quand celui-ci roule.

Ventilation forcée

Effectuez les mêmes réglages que pour la ventilation naturelle mais en plaçant le sélecteur de vitesse de ventilateur sur une position autre que ARRÊT.

Chauffage normal (à l'aide d'air extérieur)

Sélectionnez CHAUFFAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. L'efficacité du chauffage augmente avec la vitesse de ventilateur.

Chauffage rapide (à l'aide d'air recyclé)

Effectuez les mêmes réglages que pour le chauffage normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ. Si cette méthode de chauffage est utilisée trop longtemps, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié et les vitres se couvrent de buée. Par conséquent, utilisez cette méthode uniquement pour procéder à un chauffage rapide de l'habitacle, puis passez au chauffage normal.

Chauffage tête au frais/pieds au chaud

Sélectionnez DEUX NIVEAUX et AIR FRAIS, placez le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée. À moins que le sélecteur de température ne soit à la position FROID ou CHAUD maximale, l'air envoyé par les bouches centrales et latérales est plus froid que l'air envoyé par les bouches de plancher.

Refroidissement normal

Placez le sélecteur de débit d'air sur VENTILATION, le sélecteur de température sur la position souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur sur la vitesse souhaitée, et mettez le commutateur "A/C" en fonction. L'efficacité de la climatisation augmente avec la vitesse de ventilateur.

Le sélecteur d'admission d'air peut être placé sur AIR FRAIS ou AIR RECYCLÉ. L'option AIR RECYCLÉ augmente l'efficacité du refroidissement.

Refroidissement rapide (à l'aide d'air recyclé)

Effectuez les mêmes réglages que pour le refroidissement normal mais en sélectionnant AIR RECYCLÉ et la vitesse de ventilateur la plus importante.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

NOTE:

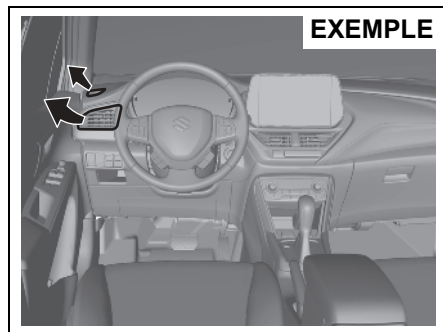
- Si l'option **AIR RECYCLÉ** est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option **AIR FRAIS** doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.
- Si le véhicule est resté relativement longtemps au soleil avec les vitres fermées, la climatisation sera plus rapide si les vitres sont ouvertes quelques instants pendant la mise en route de la climatisation, que le sélecteur d'admission d'air est placé sur **AIR FRAIS** et que le ventilateur est placé sur la position grande vitesse.

Déshumidifiant

Réglez le sélecteur de débit d'air à la position souhaitée, le sélecteur de température à la température souhaitée et le sélecteur de vitesse de ventilateur en position de vitesse souhaitée. Sélectionnez également **AIR FRAIS** et activez le commutateur "A/C".

NOTE:

Le climatiseur fonctionne également comme déshumidificateur, il permet ainsi d'assurer la visibilité même lorsque le chauffage utilise les fonctions **DÉGIVRAGE** et **CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE**.



65T70270

NOTE:

Si vous avez besoin d'un dégivrage maximal :

- sélectionnez **DÉGIVRAGE** et **AIR FRAIS**,
- réglez le sélecteur de vitesse de ventilateur sur **FORT**,
- réglez le sélecteur de température sur **CHAUD**,
- activez le commutateur "A/C" et
- ajustez les ouïes latérales d'aération de manière à ce que l'air soit soufflé sur les vitres latérales.

Maintenance

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Si votre climatiseur est doté de filtres à air, nettoyez ou remplacez-les comme spécifié dans le "Planning d'entretien" de la section **INSPECTION ET MAINTENANCE**.

(Pour les modèles dont le climatiseur fonctionne avec du réfrigérant R-1234yf)

NOTE:

- Le véhicule utilise le réfrigérant de climatiseur **HFO-1234yf**, plus communément appelé "**R-1234yf**". Le **R-1234yf** remplace le **R-134a** dans les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le **R-1234yf** convient à votre véhicule.

(Pour la République de Singapour)

- *Pour les interventions de réparation ou remplacement de pièces de votre véhicule, faites appel à un concessionnaire agréé SUZUKI et dont le personnel/l'équipement satisfait à la norme SAE J2845 relative aux réfrigérants, notamment le R-1234yf.*

AVIS
L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que du réfrigérant R-1234yf. Ne mélangez pas le R-1234yf avec un autre réfrigérant ou ne remplacez pas celui-ci par un autre réfrigérant.

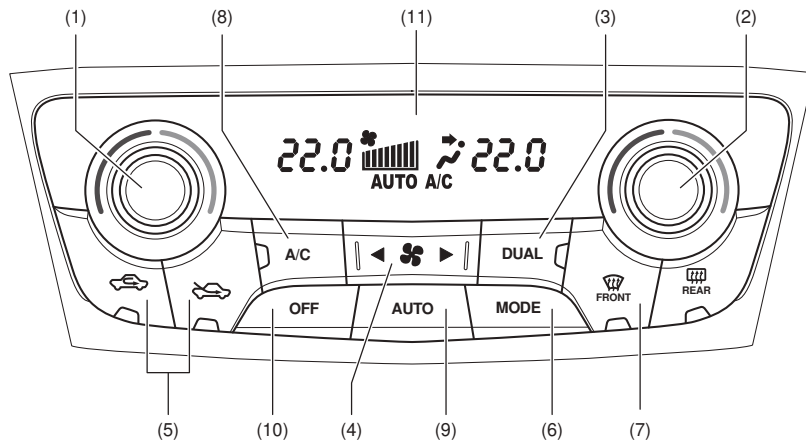
NOTE:

Pour le réfrigérant de climatisation des modèles destinés à la Russie, reportez-vous à "Pour la Russie" dans la section SUPPLÉMENT.

Systeme automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)

Description des commandes

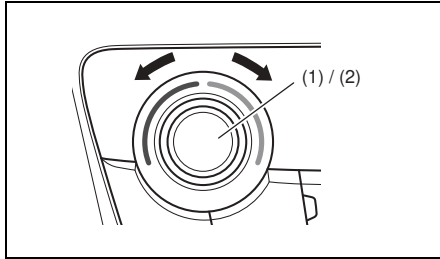
EXEMPLE



- (1) Véhicule à conduite à gauche :
Sélecteur de température du conducteur
Véhicule à conduite à droite :
Sélecteur de température du passager
- (2) Véhicule à conduite à gauche :
Sélecteur de température du passager
Véhicule à conduite à droite :
Sélecteur de température du conducteur
- (3) Commutateur "DUAL"
- (4) Sélecteur de vitesse de ventilateur
- (5) Sélecteur d'admission d'air
- (6) Commutateur "MODE"
- (7) Commutateur de dégivrage
- (8) Commutateur de climatiseur
- (9) Contacteur "AUTO"
- (10) Contacteur "OFF"
- (11) Affichage

61MM0A021

Sélecteur de température (1) / (2)



61MM0A022

Tournez le sélecteur de température (1) / (2) pour régler la température. L'écran (11) affiche la température sélectionnée.

NOTE:

Si vous tournez le sélecteur de température (1) / (2) jusqu'à l'affichage de "HI" ou de "LO", le contrôle de la température fonctionne à la température de chauffage ou de refroidissement maximale. La température de l'air sortant des bouches d'air peut changer soudainement lorsque "LO" ou "HI" est affiché, mais ceci est normal.

Commutateur "DUAL" (3)

Chaque fois que vous pressez le commutateur "DUAL" (3), le mode de commande de température bascule entre les modes suivants :

Mode de commande individuel (témoin allumé) :

Le conducteur et le passager peuvent régler indépendamment la température à partir de leurs sélecteurs de température individuels.

Mode de commande combiné (témoin éteint) :

Si un réglage de température est effectué à partir du sélecteur de température du conducteur (1) ou (2), le même réglage s'effectue automatiquement du côté passager.

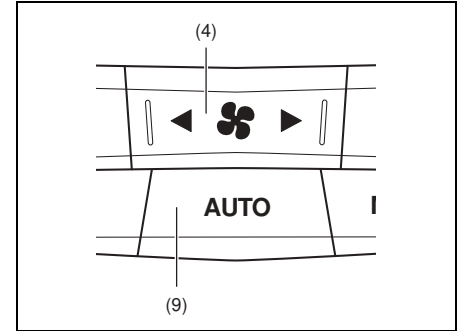
NOTE:

Si le sélecteur de température du passager (1) ou (2) est tourné en mode de commande combiné, le mode de commande individuel est automatiquement sélectionné.

NOTE:

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température sur l'écran d'information, les unités d'affichage de la température du système automatique de chauffage et de climatisation sont automatiquement modifiées. Reportez-vous à "Ecran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus de détails.

Sélecteur de vitesse de ventilateur (4)



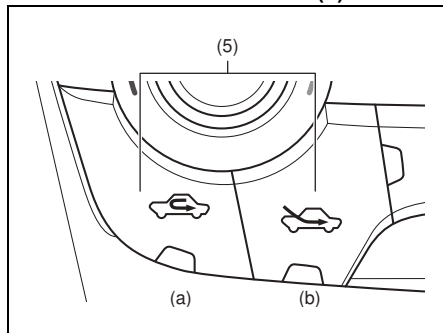
61MM0A023

Le débit d'air est plus important lorsque vous appuyez sur le commutateur droit, et plus faible si vous appuyez sur le commutateur gauche.

Si le sélecteur (9) est en position "AUTO", la vitesse de ventilateur varie automatiquement afin que le système de contrôle de la température puisse maintenir la température sélectionnée.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Sélecteur d'admission d'air (5)



61MM0A024

Appuyez sur le sélecteur d'admission d'air (5) pour changer de mode.

Si le sélecteur (9) est en position "AUTO", l'admission d'air varie automatiquement afin que le système de contrôle de la température puisse maintenir la température sélectionnée.

AIR RECYCLÉ (a)

Lorsque ce mode est sélectionné, l'air extérieur n'entre plus et l'air intérieur est recyclé. Ce mode convient lorsque l'on roule dans un air pollué comme dans un tunnel, ou lorsqu'il faut refroidir rapidement l'habitacle.

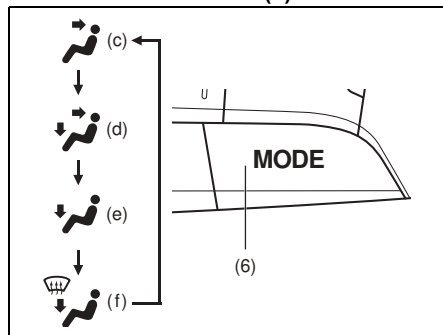
AIR FRAIS (b)

Lorsque ce mode est sélectionné, l'air extérieur pénètre dans l'habitacle.

NOTE:

Si l'option AIR RECYCLÉ est utilisée pendant une longue période, l'air à l'intérieur du véhicule finit par être vicié. L'option AIR FRAIS doit donc être sélectionnée de manière occasionnelle.

Commutateur "MODE" (6)

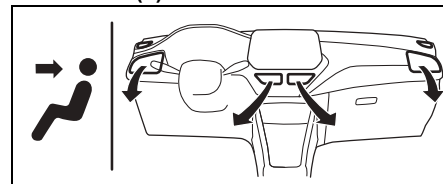


61MM0A025

Appuyez sur le commutateur "MODE" (6) pour sélectionner l'une des fonctions suivantes. Le mode sélectionné s'affiche à l'écran.

Si le sélecteur (9) est en position "AUTO", le débit d'air varie automatiquement afin que le système de contrôle de la température puisse maintenir la température sélectionnée.

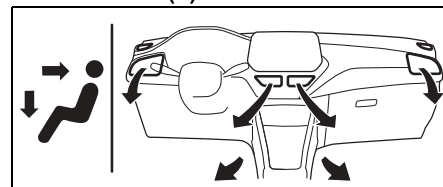
Ventilation (c)



65T70220

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales, latérales et arrière.

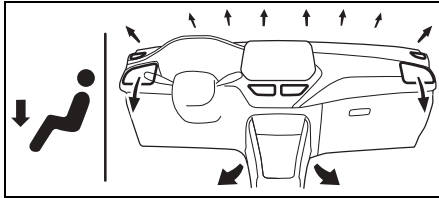
Deux niveaux (d)



65T70230

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air du plancher, centrales, latérales et arrière et du plancher arrière.

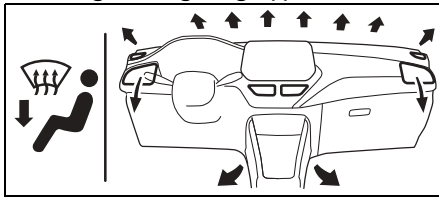
Chauffage (e)



65T70240

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de plancher arrière, les ouïes de dégivrage du pare-brise et, partiellement, par les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

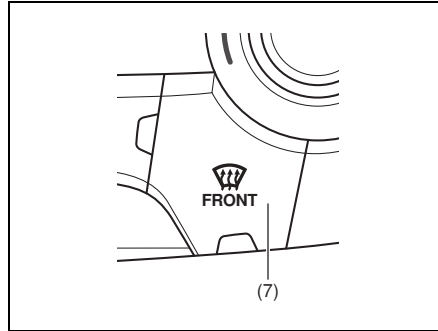
Chauffage et dégivrage (f)



65T70250

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et de plancher arrière, les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

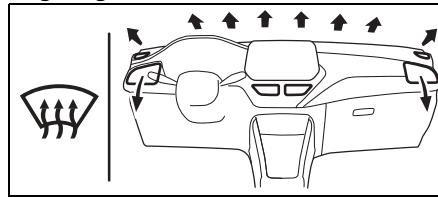
Commutateur de dégivrage (7)



61MM0A026

Appuyez sur le commutateur de dégivrage (7) pour dégivrer.

Dégivrage



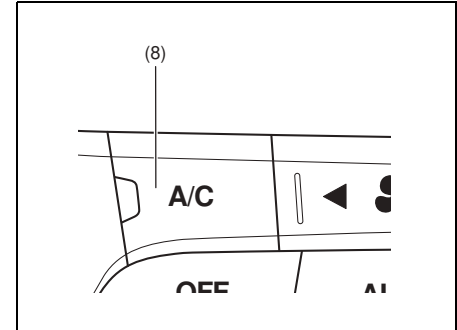
65T70260

De l'air à température régulée est envoyé par les ouïes de dégivrage du pare-brise, les ouïes latérales de dégivrage et les ouïes latérales d'aération.

NOTE:

Lorsque vous appuyez sur le commutateur de dégivrage (7), le mode AIR FRAIS est automatiquement sélectionné et le commutateur de climatiseur est automatiquement activé ("A/C" s'affiche à l'écran). Par temps froid, l'air sort des bouches de dégivrage mais la climatisation n'est pas activée même si le témoin "A/C" s'allume ainsi que le témoin de dégivrage.

Commutateur de climatiseur (8)



61MM0A027

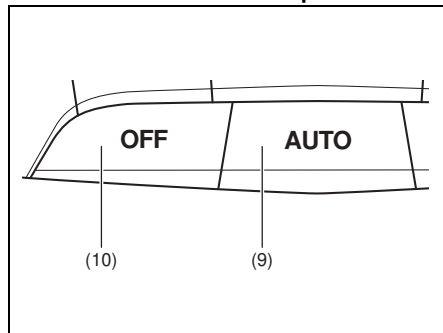
Le commutateur de climatiseur (8) permet d'activer et de désactiver le système de climatisation, uniquement quand le ventilateur fonctionne. Pour activer la climatisation, enfoncez le commutateur ; "A/C" s'affiche à l'écran et le témoin du commutateur s'allume. Pour désactiver la climatisation, enfoncez à nouveau le commutateur ; "A/C" et le témoin s'éteignent.

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

Vous pouvez utiliser le commutateur de climatiser (8) pour activer ou désactiver manuellement la climatisation selon vos préférences. Lorsque le commutateur de climatiser est désactivé, le système de contrôle de la température ne peut réduire la température intérieure à un niveau inférieur à celui de la température extérieure.

Instructions d'utilisation du système

Fonctionnement automatique



61MM0A028

Vous pouvez laisser le contrôle de la température fonctionner automatiquement. Pour adopter le mode complètement automatique, agissez comme suit.

- 1) Faites démarrer le moteur.
- 2) Appuyez sur le contacteur "AUTO" (9).

- 3) Définissez la température souhaitée en tournant le sélecteur de température (1) ou (2) du conducteur.

La vitesse du ventilateur, l'admission d'air et le débit d'air sont commandés de manière automatique afin de maintenir la température définie. Cependant, le débit d'air ne passe pas automatiquement en position DÉGIVRAGE.

Si le mode de commande individuel est sélectionné à l'aide du commutateur "DUAL" (3), le conducteur et le passager peuvent procéder à des réglages de température différents à partir de leur sélecteur de température individuel. Le mode de commande individuel est également sélectionné automatiquement lorsque l'on tourne le sélecteur de température du passager (1) ou (2).

Pour couper le contrôle de la température, appuyez sur le contacteur "OFF" (10).

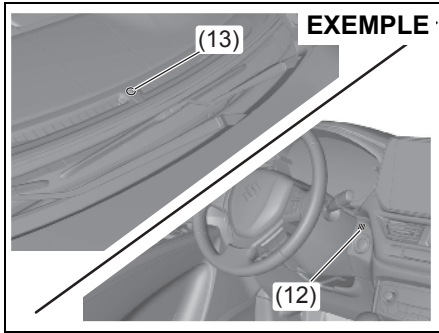
NOTE:

Si "AUTO" clignote à l'écran, cela indique un problème de système de chauffage et/ou de climatisation. Vous devez faire vérifier le système par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

- Pour trouver la température qui vous convient le mieux, commencez par un réglage de 22 °C (72 °F) par exemple.

- Si vous tournez le sélecteur de température (1) / (2) jusqu'à l'affichage de "HI" ou de "LO", le contrôle de la température fonctionne à la température de chauffage ou de refroidissement maximale.
- Afin d'éviter de souffler de l'air froid lorsqu'il fait froid ou de l'air chaud lorsqu'il fait chaud, le système retarde le déclenchement du ventilateur jusqu'à ce que de l'air réchauffé ou refroidi soit disponible.
- Si vous avez laissé le véhicule au soleil avec les vitres fermées, il se refroidit plus rapidement si vous ouvrez brièvement les fenêtres.
- Même en fonctionnement automatique, vous pouvez placer les sélecteurs individuels en mode manuel. Les fonctions sélectionnées manuellement sont maintenues et les autres fonctions restent automatiques.
- Si le pare-brise et/ou les vitres des portes avant sont embuées, enfoncez le commutateur de dégivrage (7) pour activer le dégivreur, ou pressez le commutateur "MODE" (6) pour placer le débit d'air en position CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE afin de désembuer les vitres.
- Pour ramener le sélecteur de vitesse de ventilateur (4), le sélecteur d'admission d'air (5) et le commutateur "MODE" (6) en fonctionnement automatique, appuyez sur le contacteur "AUTO" (9).

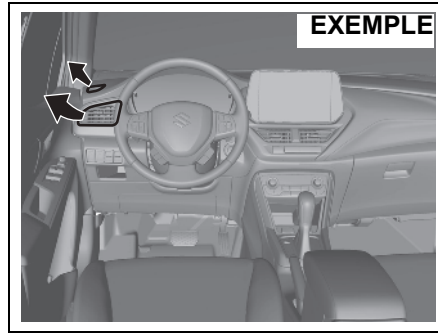


65T70280

Veillez à ne pas recouvrir le capteur de température intérieure (12), situé entre le volant et le tableau de commande de la climatisation, ou le capteur d'ensoleillement (13), situé au sommet de la partie centrale du tableau de bord. Ces capteurs sont utilisés par le système automatique pour réguler la température.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez contrôler manuellement le système de contrôle de la température. Placez les sélecteurs à la position souhaitée.



65T70270

NOTE:

Si vous avez besoin d'un dégivrage maximal :

- *poussez sur le commutateur de dégivrage (7) pour mettre le dégivrage en fonction (la climatisation est activée et le mode AIR FRAIS est sélectionné automatiquement),*
- *réglez le sélecteur de vitesse de ventilation sur FORT,*
- *réglez le sélecteur de température sur "HI" à l'écran et*
- *ajustez les ouïes latérales d'aération de manière à ce que l'air soit soufflé sur les vitres latérales.*

Maintenance

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Si votre climatiseur est doté de filtres à air, nettoyez ou remplacez-les comme spécifié dans le "Planning d'entretien" de la section INSPECTION ET MAINTENANCE.

(Pour les modèles dont le climatiseur fonctionne avec du réfrigérant R-1234yf)

NOTE:

- *Le véhicule utilise le réfrigérant de climatiseur HFO-1234yf, plus communément appelé "R-1234yf". Le R-1234yf remplace le R-134a dans les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf convient à votre véhicule.*

AUTRES COMMANDES ET ÉQUIPEMENTS

(Pour la République de Singapour)

NOTE:

- Pour les interventions de réparation ou remplacement de pièces de votre véhicule, faites appel à un concessionnaire agréé SUZUKI et dont le personnel/l'équipement satisfait à la norme SAE J2845 relative aux réfrigérants, notamment le R-1234yf.

AVIS

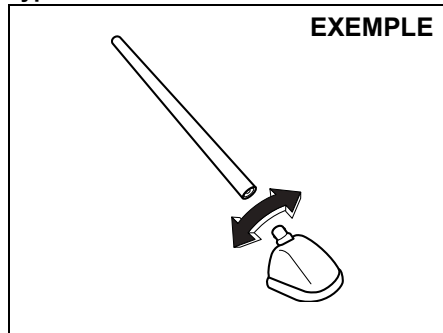
L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que du réfrigérant R-1234yf. Ne mélangez pas le R-1234yf avec un autre réfrigérant ou ne remplacez pas celui-ci par un autre réfrigérant.

NOTE:

Pour le réfrigérant de climatisation des modèles destinés à la Russie, reportez-vous à "Pour la Russie" dans la section SUPPLÉMENT.

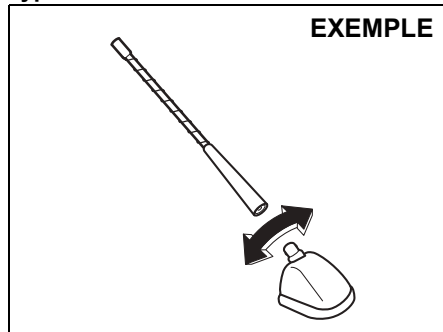
Antenne radio

Type A



63J055

Type B



61MM0A113

L'antenne radio du toit est amovible. Pour retirer l'antenne, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour réinstaller l'antenne, vissez-la fermement à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVIS

Pour éviter d'endommager l'antenne radio :

- Retirez l'antenne lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique.
- Retirez-la également lorsque celle-ci heurte quelque chose (plafond bas d'un garage) ou lorsque la voiture est recouverte.

Installation des émetteurs de fréquence radio

NOTE:

Si vous voulez utiliser un équipement de transmission par fréquence radio dans votre véhicule, reportez-vous à "Installation des émetteurs de fréquence radio (RF)" à la fin de ce manuel.

AVIS

L'installation incorrecte d'un équipement de communication portable du type téléphone cellulaire, radio CB (Citizen's Band) ou tout autre émetteur sans fil dans le véhicule risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage et d'entraîner une baisse des performances du véhicule. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un technicien qualifié.

Fonction audio

Lors de l'utilisation du système audio avec un volume approprié pour ne pas perturber la sécurité de la conduite

- Lors de la lecture de musique ou d'autres fichiers audio, si un téléphone portable est utilisé à l'intérieur ou à proximité du véhicule, des bruits peuvent être émis par les haut-parleurs. Cependant, cela n'indique aucun dysfonctionnement.
- Les équipements de navigation et audio peuvent ne pas fonctionner correctement s'ils sont perturbés par des ondes radio non autorisées.
- Pour plus d'informations sur les caractéristiques de l'équipement de navigation ou audio, reportez-vous aux manuels d'instructions.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez l'équipement de navigation ou audio, vous risquez d'être distrait par celui-ci et de provoquer un accident.
N'utilisez pas l'équipement de navigation ou audio en conduisant.

AVIS

Lorsque le moteur est arrêté, l'utilisation de l'équipement de navigation ou audio pendant une longue période peut entraîner l'épuisement de la batterie au plomb.

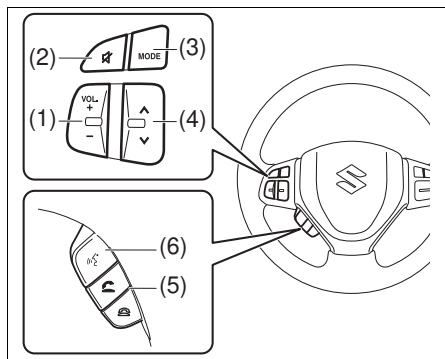
N'utilisez pas l'équipement de navigation ou audio pendant une longue période lorsque le moteur est arrêté.

Commandes audio à distance

Les fonctions de base du système audio peuvent être commandées à partir des commutateurs placés sur le volant.

Les commandes audio à distance sont disponibles lorsque le commutateur du moteur est en mode accessoires ou contact mis.

- Pour le fonctionnement du système audio ou du système de navigation, reportez-vous au manuel supplémentaire qui l'accompagne.
- La procédure d'utilisation peut être différente selon qu'il s'agit d'un système audio ou d'un système de navigation.



65T70290

- (1) Commande de volume
- (2) Commutateur de sourdine

- (3) Commutateur "MODE"
- (4) Sélecteur
- (5) Commutateur mains libres
- (6) Commutateur de reconnaissance vocale

Commande de volume (1)

Cette commande vous permet d'ajuster le volume.

- Pour augmenter le volume, appuyez sur le côté "+".
- Pour diminuer le volume, appuyez sur le côté "-".
- Le volume continue d'augmenter ou de baisser jusqu'à ce que la commande soit relâchée.

Commutateur de sourdine (2)

Pour mettre le son en sourdine, appuyez sur le commutateur (2).

Commutateur "MODE" (3)

Chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur, les modes audio tels que la radio, etc. sont commutés dans l'ordre.

En fonction d'un système de navigation ou d'un système audio, vous pouvez mettre le système en marche en appuyant sur ce commutateur, même lorsque l'équipement lui-même est éteint.

Sélecteur (4)

Chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur, vous pouvez sélectionner la station de diffusion ou la musique selon vos préférences, ainsi que le mode actuellement sélectionné.

Commutateur mains libres (5)

Vous pouvez utiliser ce commutateur pour l'équipement qui dispose de la fonction mains libres. Pour utiliser cette fonction, vous devez procéder à la configuration de l'équipement. Reportez-vous au manuel complémentaire pour plus de détails.

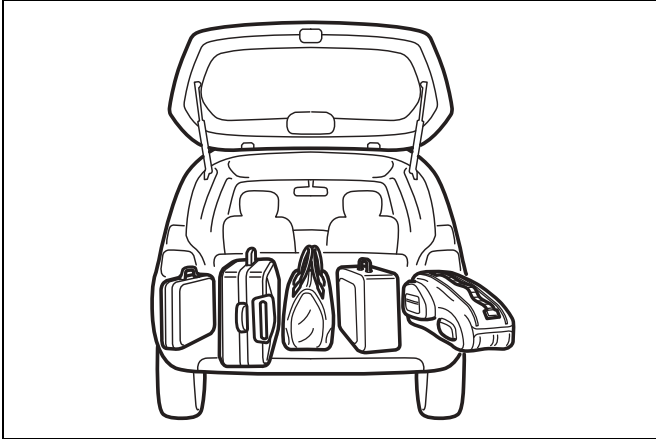
Commutateur de reconnaissance vocale (6)

Il peut être utilisé avec un appareil disposant de la fonction de reconnaissance vocale. Pour utiliser la fonction, il faut effectuer un réglage correspondant sur votre appareil.

Pour le fonctionnement du système audio ou du système de navigation, reportez-vous au manuel supplémentaire qui l'accompagne.

CHARGEMENT ET REMORQUAGE DU VÉHICULE

Chargement du véhicule (véhicule équipé d'un attelage de remorque d'origine)	8-1
Traction d'une remorque	8-1



54G215

Chargement du véhicule (véhicule équipé d'un attelage de remorque d'origine)

Ce véhicule est conçu pour un poids utile spécifique. Les capacités de poids du véhicule sont indiquées par le poids brut du véhicule (GVWR) et le poids maximum admissible sur essieu (PAW, avant et arrière). Le GVWR et le PAW (avant et arrière) sont répertoriés dans la section CARACTÉRISTIQUES.

GVWR – poids total en charge du véhicule (y compris tous les occupants, les accessoires et les bagages, plus la charge sur le timon si une remorque est attelée au véhicule).
PAW – (avant et arrière) poids maximal autorisé par essieu.

Le poids réel du véhicule en charge et les charges réelles sur les essieux avant et arrière ne peuvent être déterminés que par pesée du véhicule. Comparez ce poids au GVWR et au PAW (avant et arrière). Si les limites de poids brut du véhicule ou les charges autorisées sur chacun des essieux sont dépassées, vous devez supprimer du poids jusqu'au respect des limites autorisées.

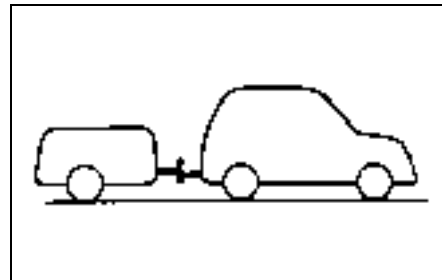
▲ AVERTISSEMENT

Ne surchargez jamais le véhicule. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, des charges et de la charge sur le timon si une remorque est attelée au véhicule) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (GVWR). De plus, ne distribuez jamais la charge de telle sorte que le poids sur l'essieu avant ou arrière excède le poids maximum admissible sur essieu.

▲ AVERTISSEMENT

Répartissez toujours la charge de manière uniforme. Pour éviter tout risque d'accident aux personnes ou de dégâts au véhicule, fixez solidement la charge pour éviter tout déplacement de celle-ci en cas de manœuvre brusque du véhicule. Placez les objets lourds directement sur le plancher du compartiment à bagages et le plus en avant possible. N'empilez jamais les charges au-delà de la hauteur des sièges arrière.

Traction d'une remorque



60A185

Bien que la traction d'une remorque puisse avoir un effet négatif sur la maniabilité, la longévité et la consommation de carburant, votre véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque sans dépasser la capacité de remorquage indiquée ci-dessous :

Capacité de remorquage maximale (remorque, chargement et barre de remorquage)

Remorque équipée de freins :
1500 kg (3307 lb)

Remorque sans freins : 600 kg (1323 lb)

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule équipé du système d'assistance au freinage par radar pour tracter une remorque, appuyez sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par radar afin de désactiver le système. De plus, lorsque vous tractez une remorque, n'utilisez pas le système de régulateur de vitesse adaptatif. Sinon des accidents dus à l'activation de ce système peuvent se produire.

AVIS

La traction d'une remorque impose un effort supplémentaire au moteur, au groupe motopulseur et aux freins du véhicule. N'attelez jamais de remorque pendant les premiers 960 km (600 mi) de mise en circulation du véhicule.

AVIS

En cas de remorquage par un véhicule avec boîte-pont automatique sur une longue côte, essayez de ménager un temps de "repos" pour éviter une surchauffe ou des dégâts sur le moteur ou la boîte-pont.

NOTE:

Si votre véhicule est équipé d'un radar de stationnement, passez le système en mode remorquage via l'écran d'information. Lorsque ce mode est activé, les capteurs arrière centraux et d'angle sont désactivés. Voir "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Barres de remorquage

Utilisez uniquement une barre de remorquage se fixant au châssis de votre véhicule et un attelage conçu pour se boulonner à cette barre de remorquage. Nous vous recommandons d'utiliser une barre de remorquage d'origine SUZUKI (disponible en option) ou équivalent.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une barre de remorquage à montage sur pare-chocs ou sur essieu.

Pour les véhicules sur lesquels le dispositif d'attelage obstrue n'importe quels feux ou la plaque d'immatriculation, observez les points suivants :

- N'utilisez pas de dispositifs d'attelage qui ne peuvent pas être aisément retirés ou repositionnés.
- Les dispositifs d'attelage doivent être retirés ou repositionnés quand ils ne sont pas utilisés.

Chaînes de sécurité

Fixez toujours des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croisez les chaînes sous le bras d'attelage de la remorque de manière à ce que celui-ci ne touche pas la route si la remorque venait à se détacher de la barre de remorquage. Suivez les conseils du fabricant pour la fixation des chaînes de sécurité. Ne laissez qu'un mou suffisant pour permettre un demi-tour complet. Ne laissez jamais les chaînes traîner sur la route.

AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais les chaînes de sécurité aux pare-chocs du véhicule. Fixez bien les raccords pour qu'ils ne se desserrent pas.

Feux de remorque

Vérifiez que la remorque est pourvue de feux de signalisation conformes à la législation en vigueur. Avant de démarrer, vérifiez le bon fonctionnement de ces feux.

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais directement les feux de la remorque au circuit électrique du véhicule sous peine d'avarie.

CHARGEMENT ET REMORQUAGE DU VÉHICULE

Freins

AVERTISSEMENT

Si la remorque est équipée de freins, conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant. Ne raccordez jamais rien directement au système de freinage du véhicule et n'effectuez jamais de raccordement électrique direct au faisceau de câbles.

Pneus

AVERTISSEMENT

Pendant un remorquage, les pneus du véhicule et de la remorque doivent être parfaitement gonflés. Les pneus du véhicule doivent toujours être gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Si une pression de gonflage en charge est indiquée sur cette étiquette, gonflez les pneus à cette pression en charge. Gonflez les pneus de la remorque à la pression indiquée par le fabricant de la remorque.

Rétroviseurs

Vérifiez que les rétroviseurs du véhicule sont conformes à la législation en vigueur concernant les rétroviseurs de véhicules tractant une remorque. Si ce n'est pas le cas, installez des rétroviseurs conformes avant d'atteler la remorque.

Chargement du véhicule/de la remorque

Pour charger le véhicule et la remorque correctement, il faut savoir mesurer le poids brut de la remorque et la charge sur le timon.

Le poids brut de la remorque est le poids de la remorque avec sa charge. Vous pouvez mesurer le poids brut de la remorque au moyen d'une bascule à véhicules.

La charge sur le timon est la force exercée sur la barre de remorquage par l'attelage de la remorque quand celle-ci est chargée, son attelage se trouvant à hauteur normale d'utilisation. Ce poids peut être mesuré à l'aide d'un pèse-personne.

Le poids de la remorque en charge (poids brut de la remorque) ne doit jamais excéder la "Capacité de remorquage".

Répartissez la charge sur la remorque de manière à ce que la charge sur le timon soit égale à environ 10 % du poids brut de la remorque, sans excéder la "Charge verticale maximale" de 75 kg (165 lb) et sans descendre en dessous de 25 kg (55 lb) ou 4 % (selon ce qui est le plus lourd) sur le point d'attelage de remorque. Mesurez le poids brut de la remorque et la charge sur le timon pour vérifier la bonne distribution de la charge avant de procéder au remorquage.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise distribution de la charge dans la remorque risque d'altérer la maniabilité du véhicule et d'entraîner le flottement de la remorque. Vérifiez toujours que la charge sur le timon soit égale à environ 10 % du poids brut de la remorque, sans excéder la "Charge verticale maximale" de 75 kg (165 lb) et sans descendre en dessous de 25 kg (55 lb) ou 4 % (selon ce qui est le plus lourd) sur le point d'attelage de remorque. Vérifiez également que la charge est bien fixée. Le non-respect de ces précautions peut être à l'origine d'un accident.

▲ AVERTISSEMENT

Ne surchargez jamais la remorque du véhicule. Le poids brut de la remorque ne doit jamais excéder la capacité de remorquage. Le poids brut du véhicule (somme du poids du véhicule, du conducteur, des passagers, des bagages dans ou sur le véhicule, de l'attelage de remorque et de la charge sur le timon de la remorque) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (GVWR) indiqué dans la section CARACTÉRISTIQUES.

NOTE:

Ce n'est que dans le cas de la traction d'une remorque que le PBV peut être dépassé de 60 kg (132 lb) maximum, si la législation sur la circulation routière le permet.

Mises en garde supplémentaires pour la traction d'une remorque

▲ AVERTISSEMENT

Chaque fois que la remorque est attelée, branchez les feux de signalisation de cette remorque et installez les chaînes de sécurité.

AVIS

L'effort demandé à un véhicule tirant une remorque étant plus important, les opérations d'entretien sur ce véhicule devront être plus fréquentes que sur les véhicules utilisés dans des conditions de conduite normales. Conformez-vous à "Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles".

▲ AVERTISSEMENT

La maniabilité du véhicule change lorsqu'une remorque est attelée. Pour la sécurité du conducteur et des autres usagers, respectez les précautions suivantes :

- Entraînez-vous à virer, à freiner et à reculer avant de vous engager sur la route avec la remorque. Ne conduisez pas le véhicule attelé à une remorque si vous ne maîtrisez pas encore parfaitement les techniques nécessaires au respect de la sécurité.
- N'excédez jamais la vitesse de remorquage limite ou la vitesse de 80 km/h (50 mph).
- Ne conduisez jamais à une vitesse entraînant des vibrations ou le flottement de la remorque. Au moindre signe de vibration ou de flottement, ralentissez.
- Si la route est humide, glissante ou accidentée, conduisez à une vitesse inférieure à celle permise sur route sèche et lisse. Une vitesse excessive sur route en mauvais état risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Demandez toujours l'aide d'un assistant pour les manœuvres en marche arrière.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

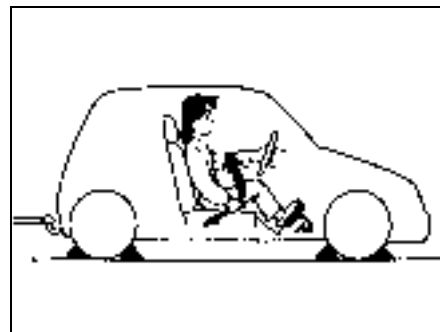
- **Prévoyez une distance d'arrêt suffisante.** La distance d'arrêt du véhicule augmente quand celui-ci tire une remorque. Roulez à une distance du véhicule précédent égale à la longueur du véhicule plus la remorque pour chaque tranche de vitesse de 16 km/h (10 mph). Prévoyez une distance encore plus grande si la route est humide ou glissante.
- Si la remorque est pourvue de freins à inertie, appliquez ceux-ci progressivement pour éviter tout désaccouplement par blocage des roues de la remorque.
- Ralentissez avant un virage et maintenez une vitesse constante dans les virages. Toute décélération ou accélération dans un virage risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule. Un rayon de braquage plus important que la normale sera nécessaire car les roues d'une remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule tracteur.
- Évitez toute accélération et arrêt brusque du véhicule. N'effectuez pas de manœuvres soudaines sauf nécessité absolue.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ralentissez lorsque le vent souffle de côté et prenez garde aux rafales de vent envoyées par les véhicules de gros gabarit roulant en sens inverse.**
- **Attention pour doubler.** Prévoyez un espace suffisant pour la remorque au changement de file et signalez les manœuvres longtemps à l'avance.
- **Ralentissez et rétrogradez avant d'attaquer une descente longue ou raide.** Rétrograder pendant la descente est dangereux.
- Évitez de "conduire" au frein. Les freins risquent de surchauffer et de perdre leur efficacité. Utilisez autant que possible le frein moteur.
- En raison du poids imposé par la remorque, le moteur risque de surchauffer par temps chaud, en montagne en particulier. Surveillez le thermomètre. En cas de surchauffe, garez le véhicule en toute sécurité. Reportez-vous à la section "En cas de surchauffe du moteur" de la section INTERVENTION D'URGENCE.



60A186

▲ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule avec sa remorque, procédez de la manière suivante :

- 1) Serrez les freins du véhicule à fond.
- 2) Demandez à un assistant de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque lorsque les freins sont serrés.
- 3) Relâchez lentement les freins jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.
- 4) Engagez à fond le frein de stationnement.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

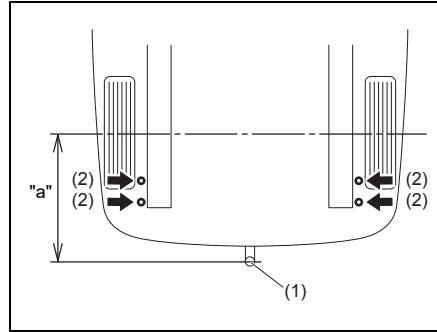
(suite)

- 5) **Boîte-pont manuelle** – arrêtez le moteur et passez la marche arrière ou la première.
Boîte-pont automatique – sélectionnez la position "P" et arrêtez le moteur.

Pour repartir après avoir stationné :

- 1) Appuyez sur l'embrayage et démarrez le moteur.
- 2) Engagez une vitesse, desserrez le frein de stationnement et dégagez lentement le véhicule des cales.
- 3) Appuyez à fond sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
- 4) Demandez à une autre personne de retirer les cales.

Points d'installation du dispositif d'attelage de remorque



61MM0B111

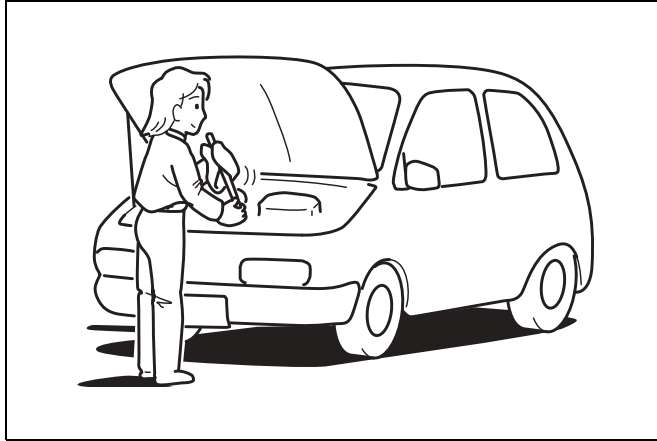
- (1) **Charge verticale maximale sur le point d'attelage de remorque**
 (UE) : 75 kg (165 lb)

Porte-à-faux maximal admissible "a"
 895 mm (35,2 in)

- (2) **Points d'attache sur l'attelage de remorque**

ANNOTATIONS

INSPECTION ET MAINTENANCE



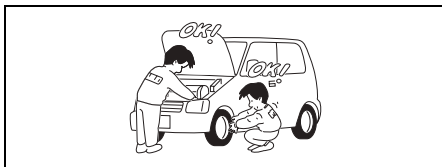
60G410

Planning d'entretien	9-2
Programme d'entretien régulier - Pour les modèles à moteur K14D (pour les pays européens et Israël)	9-3
Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles - Pour les modèles à moteur K14D (pour les pays européens et Israël)	9-8
Programme d'entretien régulier - Pour les modèles à moteur K14C (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan)	9-13

Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles - Pour les modèles à moteur K14C

(sauf pour les pays européens, Israël,

Russie et Taïwan)	9-22
Courroie d'entraînement	9-29
Huile moteur et filtre à huile	9-30
Liquide de refroidissement du moteur	9-35
Filtre à air	9-38
Bougies d'allumage	9-39
Huile de boîte de vitesses	9-41
Embrayage	9-43
Freins	9-44
Volant	9-47
Pneus	9-48
Batterie	9-51
Fusibles	9-55
Réglage des phares	9-59
Changement des ampoules	9-59
Balais d'essuie-glace	9-67
Liquide lave-glace	9-70
Climatisation	9-71



59RN05750

▲ AVERTISSEMENT

Prenez toutes les précautions nécessaires afin d'éviter les accidents corporels lorsque vous travaillez sur le véhicule. Voici quelques conseils à ce sujet :

- Pour éviter tout dégât ou déclenchement intempestif du système d'airbags ou du système de pré-tendeur de ceinture de sécurité, vérifiez que la batterie est débranchée et que le commutateur d'allumage est sur la position "LOCK" ou que le mode d'allumage est verrouillage de direction depuis au moins 90 secondes avant d'entreprendre des travaux électriques sur votre SUZUKI. Ne touchez pas aux composants du système d'airbags, aux composants du système pré-tendeur de ceinture de sécurité ou aux câbles.

Les câbles sont enveloppés d'une bande jaune ou placés dans des tubes jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune afin de faciliter l'identification.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne laissez pas le véhicule en stationnement, pendant que le moteur tourne au ralenti, dans un garage ou autre endroit clos.
- Lorsque le moteur tourne, maintenez les mains, les vêtements, les outils et tout autre objet à l'écart du ventilateur et de la courroie d'entraînement. Même si le ventilateur ne tourne pas, il peut se mettre automatiquement en route sans prévenir.
- Si des travaux d'entretien doivent être effectués lorsque le moteur tourne, vérifiez que le frein de stationnement est serré à fond et que la boîte-pont est au point mort (pour véhicules à boîte-pont manuelle) ou en position de stationnement (pour véhicules à boîte-pont automatique).
- Ne touchez pas aux câbles ou à d'autres pièces du système d'allumage au démarrage du moteur ou quand celui-ci est en marche sous peine de décharge électrique.
- Veillez à ne pas toucher au moteur, au tuyau et au collecteur d'échappement, au silencieux, au radiateur et aux durites d'eau encore chauds.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Il est interdit de fumer et d'approcher une étincelle ou une flamme vive près de l'essence ou de la batterie. Des vapeurs inflammables sont présentes.
- Ne passez pas sous le véhicule si celui-ci n'est supporté que par le cric portatif équipant le véhicule.
- Veillez à ne pas provoquer de courts-circuits involontaires entre les bornes positive et négative de la batterie.
- Gardez l'huile, le liquide de refroidissement et autres liquides usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Débarassez-vous des liquides usagés de la manière appropriée ; ne les répandez jamais au sol et ne les déversez pas dans les égouts.
- Lorsque vous versez de l'huile moteur, du liquide de frein et du liquide de refroidissement, évitez toute éclaboussure. Leur adhérence aux pièces avoisinantes peut causer un feu ou un dysfonctionnement.

Planning d'entretien

Le tableau suivant indique à quel moment les travaux de maintenance doivent être effectués sur le véhicule. Contrôles, réglages, graissage et autres opérations de service doivent être effectués aux intervalles de temps indiqués. Ces intervalles doivent être réduits si les conditions de conduite sont difficiles (consultez "Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles").

▲ AVERTISSEMENT

SUZUKI conseille de confier les opérations de maintenance repérées par un astérisque (*) à un concessionnaire agréé SUZUKI ou un technicien de maintenance qualifié. Si vous êtes vous-même qualifié, vous pouvez effectuer toutes les opérations de service non marquées par un astérisque en suivant les instructions données dans ce manuel. Si vous n'êtes pas sûr de vos possibilités, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI de réaliser ces opérations pour vous.

AVIS

Dans le cadre du remplacement des pièces du véhicule, il est conseillé d'utiliser des pièces de rechange SUZUKI d'origine ou équivalent.

Programme d'entretien régulier

- Pour les modèles à moteur K14D (pour les pays européens et Israël)

"R" : remplacez ou changez

"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 240 000 km (150 000 mi). Au-delà de 240 000 km (150 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

NOTE:

Pour le Programme d'entretien régulier des modèles destinés à la Russie et à Taïwan, reportez-vous à "Pour la Russie" et "Pour Taïwan et Singapour" dans la section SUPPLÉMENT.

Concernant le Programme d'entretien régulier des modèles d'autres pays, reportez-vous à "Programme d'entretien régulier (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan)" dans cette section.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.			20	40	60	80	100	120
			km (x1 000)	mi (x1 000)				
			mois					
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement		I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :		Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	I	-	I	-	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		-	-	R	-	-	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
	Pistes		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois. Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			-	I	-	I	-	I
*3-3. Réservoir de carburant			-	I	-	I	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			-	-	-	I	-	-
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.			140	160	180	200	220	240
			87,5	100	112,5	125	137,5	150
			84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement		I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.					
	Autre que normes ACEA ou HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :		Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	I	-	I	-	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		-	-	R	-	-	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
	Pistes		Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois. Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			-	I	-	I	-	I
*3-3. Réservoir de carburant			-	I	-	I	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV			-	I	-	-	-	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			-	-	-	-	-	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	20	40	60	80	100	120
	mi (x1 000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
	mois	12	24	36	48	60	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-		-	
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#3)			R		R		R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)		-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)			R		R		R
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		-		-		-	
*6-6. Système de suspension		-		-		-	
*6-7. Système de direction		-		-		-	
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	-		-		-	
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	-	R	-	R	-	R
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-		-	
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-		-		-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		-		R	-		R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	140	160	180	200	220	240
	mi (x1 000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		-		-		-	
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#3)			R		R		R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)			R		R		R
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		-		-		-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		-		-		-	
*6-6. Système de suspension		-		-		-	
*6-7. Système de direction		-		-		-	
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	-		-		-	
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	-	R	-	R	-	R
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	-		-		-	
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 24 mois. Remplacement tous les 160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-		-		-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)		-		R	-		R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE:

4WD : 4 roues motrices

Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles

- Pour les modèles à moteur K14D (pour les pays européens et Israël)

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

NOTE:

Pour le programme de maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles des modèles destinés à la Russie et à Taïwan, reportez-vous à "Pour la Russie" et "Pour Taïwan et Singapour" dans la section SUPPLÉMENT.

Concernant le programme de maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles des modèles d'autres pays, reportez-vous à "Programme d'entretien régulier (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan)" dans cette section.

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur (#1)		Remplacement tous les 7 500 km (4 687 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#2) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes : "SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois. Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois. Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	I	-	-
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air* ¹		Inspection tous les 2 500 km (1 562 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	I	-	-
*3-3. Réservoir de carburant		-	-	-	I	-	-
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	-

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur (#1)		Remplacement tous les 7 500 km (4 687 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#2) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes : "SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement à 160 000 km (100 000 mi) ou 96 mois. Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois. Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	I	-	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Inspection tous les 2 500 km (1 562 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	I	-	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant		-	I	-	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		-	-	-	-	-	I

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). (Remplacement tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.)

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		–		–		–	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	–	–		–	–
*5-3. Pédale de frein		–		–		–	
*5-4. Liquide de frein (#3)		–		–	R	–	
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)	–		–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–		–		–	
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		–		–	R	–	
6-3. Pneus/roues		–		–		–	
*6-4. Roulements de roue		–		–		–	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur		–		–		–	
*6-6. Arbres de roue (4WD)		–		–		–	
*6-7. Système de suspension		–	–	–		–	–
*6-8. Système de direction		–	–	–		–	–
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–		–		–	
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	R	–	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	–	–	–		–	–
*6-11. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
*6-12. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
6-13. Serrures, charnières et verrous		–	–	–		–	–
*6-14. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		–		–		–	R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		–		–		–	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–		–	–	–	
*5-3. Pédale de frein		–		–		–	
*5-4. Liquide de frein (#3)		–	R	–		–	R
5-5. Levier et câble de frein de stationnement	Contrôle, *Réglage (premiers 20 000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–		–		–	
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		–	R	–		–	R
6-3. Pneus/roues		–		–		–	
*6-4. Roulements de roue		–		–		–	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur		–		–		–	
*6-6. Arbres de roue (4WD)		–		–		–	
*6-7. Système de suspension		–		–	–	–	
*6-8. Système de direction		–		–	–	–	
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–		–	
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	R	–	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	–		–	–	–	
*6-11. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
*6-12. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 80 000 km (50 000 mi) ou 48 mois.					
6-13. Serrures, charnières et verrous		–		–	–	–	
*6-14. Élément de filtre de climatiseur (option)*2		–		–		–	R

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE:

4WD : 4 roues motrices

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (75 000 mi).

Au-delà de 120 000 km (75 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

Programme d'entretien régulier

- Pour les modèles à moteur K14C (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan)

"R" : remplacez ou changez

"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (72 000 mi). Au-delà de 120 000 km (72 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Pour le programme de maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles des modèles destinés à la Russie et à Taïwan, reportez-vous à "Pour la Russie" et "Pour Taïwan et Singapour" dans la section SUPPLÉMENT.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
		mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
		mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.						
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Véhicule non équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile	Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.						
	Véhicule équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et utilisant l'HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1) ou de normes ACEA	R	R	R	R	R	R	R
	Véhicule équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et utilisant une autre huile que l'HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1) ou de normes ACEA	Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.						
*1-3. Injection de carburant (#2)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.						
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#3) Première fois uniquement :	-	-	-	-	-	-	-
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.						
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.						
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.						
		-	-	-	-	-	-	-
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".							
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte Pistes	I	I	I	R	I	I	I
*3-2. Canalisations de carburant		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".						
*3-3. Filtre à carburant		-	-	-	-	-	-	-
*3-4. Réservoir de carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).						
		-	-	-	I	-	-	-
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.						
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.						

INSPECTION ET MAINTENANCE

#1 : Pour plus de détails, consultez "Huile moteur et filtre à huile" dans cette section.

#2 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Biélorussie, Kazakhstan, Ukraine, Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Singapour, Hong Kong et Macao.

#3 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
		mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
		mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.						
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Véhicule non équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile	Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.						
	Véhicule équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et respectant les normes ACEA ou utilisant l'HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1)	R	R	R	R	R	R	R
	Véhicule équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile et utilisant une autre huile que l'HUILE D'ORIGINE SUZUKI (#1) ou de normes ACEA	Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 20 000 km (12 500 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.						
*1-3. Injection de carburant (#1)		Remplacez lorsque le témoin ou le message correspondant l'indique dans le tableau de bord. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacez tous les 15 000 km (9 375 mi) ou 12 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.						
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#2) Première fois uniquement :	-	-		-	-	-	
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.						
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.						
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.						
		-	-		-	-	-	
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".							
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte Pistes		R					R
*3-2. Canalisations de carburant		Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".						
*3-3. Filtre à carburant		-	-		-	-	-	
*3-4. Réservoir de carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).						
		-		-	-	-	-	
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.						
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.						

INSPECTION ET MAINTENANCE

#1 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Biélorussie, Kazakhstan, Ukraine, Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Singapour, Hong Kong et Macao.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

		10	20	30	40	50	60
Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)		-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues (#4)							
*6-4. Roulements de roue (#5)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD) (#6)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension (#7)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction (#8)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W" Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

INSPECTION ET MAINTENANCE

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

#4 : Pneus/Roues (y compris permutation des roues)

pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#5 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#6 : Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)

pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#7 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#8 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues (#4)							
*6-4. Roulements de roue (#5)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD) (#6)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension (#7)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction (#8)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W" Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

INSPECTION ET MAINTENANCE

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

#4 : Pneus/Roues (y compris permutation des roues)

pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#5 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#6 : Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)

pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#7 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

#8 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.

NOTE:

4WD : 4 roues motrices

Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles**- Pour les modèles à moteur K14C (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan)**

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

NOTE:

Pour le programme de maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles des modèles destinés à la Russie et à Taïwan, reportez-vous à "Pour la Russie" et "Pour Taïwan et Singapour" dans la section SUPPLÉMENT.

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 18 mois.				
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Véhicule non équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile		Remplacement tous les 45 000 km (27 000 mi) ou 54 mois.				
	Véhicule équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile		R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant (#1)			Remplacement tous les 7 500 km (4 500 mi) ou 6 mois. Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" ou "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.				
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#2) Première fois uniquement :		-	-	-	-	-
	Deuxième fois et fois suivantes :		Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.				
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)		Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.				
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			-	-	-	-	-
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1			Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi). Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.				
*3-2. Canalisations de carburant			-	-	-	-	-
*3-3. Filtre à carburant			Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).				
*3-4. Réservoir de carburant			Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.				
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV			Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.				
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.				

#1 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Biélorussie, Kazakhstan, Ukraine, Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Singapour, Hong Kong et Macao.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.		km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
		mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
		mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement			Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 18 mois.				
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	Véhicule non équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile			Remplacement tous les 45 000 km (27 000 mi) ou 54 mois.				
	Véhicule équipé d'un système de surveillance de la durée de vie de l'huile			R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant (#1)				-	-	-	-	-
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#2) Première fois uniquement :			Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.				
	Deuxième fois et fois suivantes :			Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.				
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)			Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.				
				-	-	-	-	-
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium			-	-	-	-	R
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1				Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).				
				Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.				
*3-2. Canalisations de carburant				-	-	-	-	-
*3-3. Filtre à carburant				Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).				
*3-4. Réservoir de carburant				Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.				
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape PCV				Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.				
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant				Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.				

#1 : Excepté l'Europe, Israël, Turquie, Biélorussie, Kazakhstan, Ukraine, Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Singapour, Hong Kong et Macao.

#2 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-		-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues (#4)		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue (#5)		-	-		-	-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD) (#6)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension (#7)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction (#8)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

- #3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.
- #4 : Pneus/Roues (y compris permutation des roues)
pour les modèles destinés au Mexique : Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.
- #5 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique : Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.
- #6 : Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)
pour les modèles destinés au Mexique : Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.
- #7 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique : Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.
- #8 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique : Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

INSPECTION ET MAINTENANCE

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#3)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues (#4)		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue (#5)		-	-		-	-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD) (#6)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension (#7)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction (#8)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#3 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

#4 : Pneus/Roues (y compris permutation des roues)

pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.

#5 : Roulements de roue pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.

#6 : Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)

pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.

#7 : Système de suspension pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.

#8 : Système de direction pour les modèles destinés au Mexique

: Inspection tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.

NOTE:

4WD : 4 roues motrices

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 90 000 km (54 000 mi).

Au-delà de 90 000 km (54 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

**1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.*

**2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.*

Courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

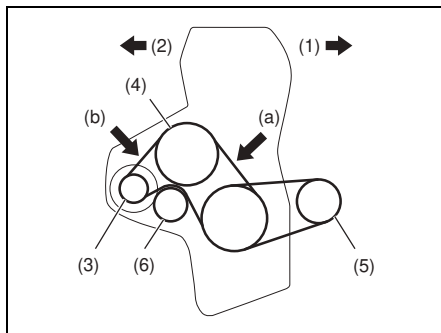
Lorsque le moteur tourne, n'approchez pas les mains, les cheveux, les vêtements, des outils, etc. du ventilateur et de la courroie d'entraînement en mouvement.

Vérifiez que la tension de la courroie d'entraînement est correcte. Si les courroies sont détendues, il peut en résulter une charge insuffisante de la batterie, une surchauffe du moteur, une direction assistée dégradée, une climatisation insuffisante ou une usure excessive des courroies. Si vous appuyez sur la courroie avec votre pouce entre les poulies (à mi-distance), une déflexion devrait se produire, comme indiqué dans le tableau suivant.

Les courroies doivent également être examinées pour vérifier qu'elles ne sont pas endommagées.

Si vous devez remplacer ou régler la courroie, faites-le faire par votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour les modèles à moteur K14C



54P020701

- (1) Avant
- (2) Arrière
- (3) Générateur
- (4) Pompe à eau
- (5) Compresseur de climatisation
- (6) Poulie de renvoi

Déflexion de courroie d'entraînement (pression de 100 N (10 kg, 22 lb))

- (a) Neuf :
5,4 – 6,8 mm (0,21 – 0,27 in)
Réajustement :
7,1 – 8,0 mm (0,28 – 0,31 in)
- (b) Neuf :
3,7 – 4,7 mm (0,15 – 0,19 in)
Réajustement :
4,9 – 5,6 mm (0,19 – 0,22 in)

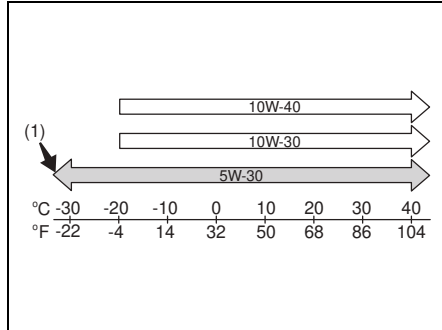
Pour les modèles à moteur K14D

Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire SUZUKI.

Huile moteur et filtre à huile

Huile spécifiée

Pour les modèles à moteur K14C



(1) De préférence

Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN, SP
- ILSAC GF-6

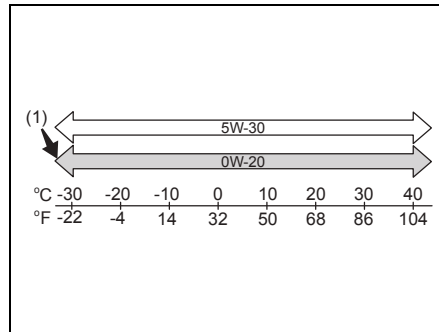
Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

L'huile SAE 5W-30 (1) est le meilleur choix en termes de consommation de carburant et de bon démarrage par temps froid.

NOTE:

- Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Planning d'entretien" dans cette section pour le planning d'entretien correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser de l'huile moteur de marque ECSTAR. ECSTAR a été spécialement formulé pour votre produit SUZUKI et contribue à atteindre le rendement souhaité et des sensations de conduite idéales.

Pour les modèles à moteur K14D



(1) De préférence

Vérifiez que l'huile moteur utilisée correspond bien à la norme de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN, SP
- ILSAC GF-6

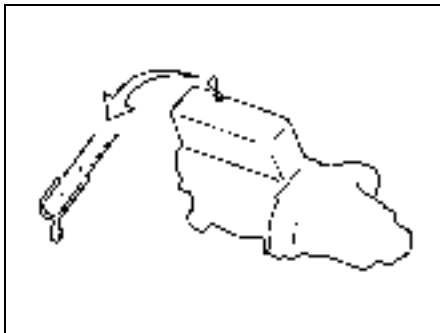
Choisissez la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

L'huile SAE 0W-20 (1) est le meilleur choix en termes de consommation de carburant et de bon démarrage par temps froid.

NOTE:

- Le moment du remplacement varie en fonction du type d'huile moteur sélectionné. Reportez-vous à "Planning d'entretien" dans cette section pour le planning d'entretien correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser de l'huile moteur de marque ECSTAR. ECSTAR a été spécialement formulé pour votre produit SUZUKI et contribue à atteindre le rendement souhaité et des sensations de conduite idéales.

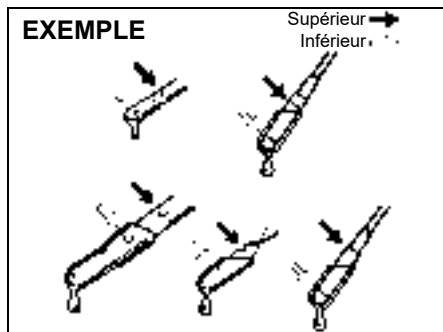
Contrôle du niveau de l'huile



80G064

Pour assurer une bonne lubrification du moteur, il est important que le niveau d'huile moteur soit toujours optimal. Vérifiez le niveau de l'huile lorsque le véhicule est sur une surface plane. Si le véhicule est en pente, la mesure sera faussée. Effectuez le contrôle soit avant de démarrer le moteur, soit 5 minutes au moins après l'arrêt.

Sortez la jauge d'huile moteur, essuyez-la à l'aide d'un chiffon, replongez la jauge de niveau à fond dans le moteur puis ressortez-la. Le niveau de l'huile sur la jauge doit se trouver entre les repères supérieur et inférieur. Si le niveau est proche du repère inférieur, ajoutez de l'huile jusqu'au niveau supérieur.



52D084

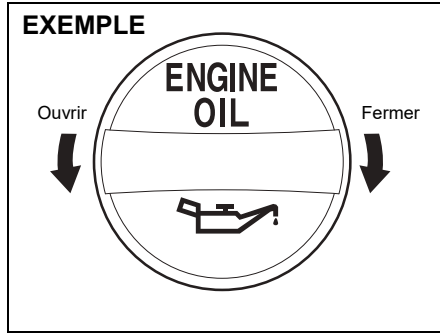
AVIS

Si le niveau d'huile n'est pas vérifié régulièrement, de graves anomalies du moteur peuvent survenir en raison du manque d'huile.

- 1) Lorsque le voyant d'alerte GPF s'allume, conduisez à 50 km/h (31 mph) ou plus pendant plus de 25 minutes afin de régénérer le GPF correctement. Pour plus de détails, reportez-vous à "Filtre à particules essence" dans la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- 2) Lorsque le voyant de rappel de vidange d'huile clignote, remplacez l'huile moteur et le filtre à huile et réinitialisez le système de surveillance de la durée de vie de l'huile. Pour réinitialiser le système de surveillance de la durée de vie de l'huile, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Lorsque l'huile moteur dépasse le niveau MAX sur la jauge de niveau, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

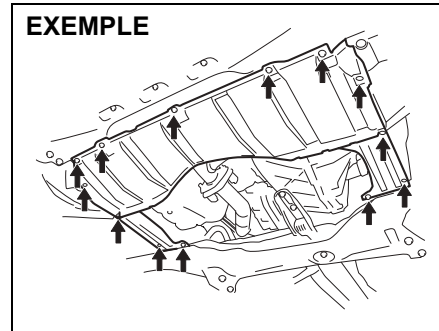
Faire l'appoint



Retirez le bouchon de remplissage et versez l'huile lentement par le trou de remplissage jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la limite supérieure sur la jauge de niveau. Veillez à ne pas dépasser ce niveau. Un excès d'huile est presque aussi néfaste qu'un manque. Après avoir fait l'appoint, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant environ une minute. Coupez le moteur, attendez environ 5 minutes et contrôlez de nouveau le niveau d'huile.

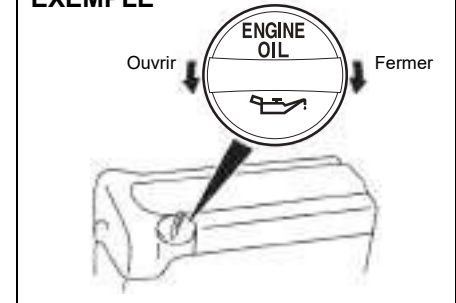
Vidange de l'huile moteur et changement du filtre

Vidangez l'huile moteur pendant que le moteur est encore chaud.



- 1) Déposez les boulons et les vis et déposez la protection inférieure du moteur.

EXEMPLE

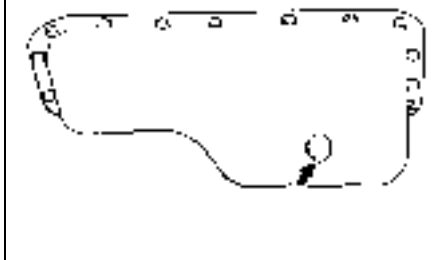


- 2) Retirez le bouchon de remplissage d'huile.
- 3) Installez un bac de récupération sous le bouchon de vidange.
- 4) À l'aide d'une clé, retirez le bouchon de vidange et vidangez l'huile moteur.

⚠ ATTENTION

La température de l'huile moteur peut être si chaude qu'elle peut vous brûler les doigts lorsque le bouchon de vidange est desserré. Attendez que le bouchon de vidange ait suffisamment refroidi pour le toucher sans risque.

EXEMPLE



60G306

Couple de serrage du bouchon de vidange
35 N·m (3,6 kg·m, 25,8 lb-ft)

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile neuve comme l'huile usagée est un produit dangereux. Les enfants et les animaux sont en danger en cas d'ingestion. Tenez toujours les filtres à huile neufs ou usagés hors de portée des enfants et des animaux.

Un contact répété ou prolongé avec de l'huile moteur usagée peut provoquer des cancers de la peau.

Un contact momentané avec de l'huile usagée peut irriter la peau.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Pour réduire au minimum les risques de contact avec la peau, portez une chemise à manches longues et des gants étanches (des gants de ménage, par exemple) pour effectuer la vidange de l'huile. En cas de contact avec la peau, lavez abondamment à l'eau et au savon.

Lavez tout vêtement ou chiffon imbibé d'huile.

Recyclez ou jetez de manière appropriée les huiles et filtres à huile usagés.

- 5) Remplacez le bouchon de vidange avec un joint d'étanchéité neuf. Serrez avec une clé au couple spécifié.

NOTE:

(Pour les modèles avec voyant de rappel de vidange d'huile)

- À chaque vidange d'huile moteur, la surveillance de la durée de vie de l'huile doit être réinitialisée pour un contrôle adéquat de la prochaine période de vidange, que le témoin de changement d'huile clignote ou non. Pour réinitialiser le système de rappel de vidange d'huile, consultez votre concessionnaire SUZUKI. Si vous procédez vous-même à la réinitialisation, reportez-vous à "Mode de réglage" sous "Écran d'information" dans la section la section TABLEAU DE BORD.
- Reportez-vous à "Voyant de rappel de vidange d'huile" dans la section TABLEAU DE BORD pour plus d'informations sur le voyant de rappel de vidange d'huile.

Remplacement du filtre à huile

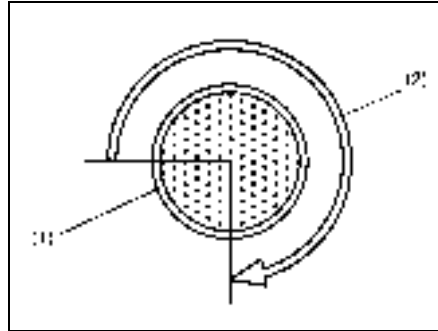
- 1) Dévissez et retirez le filtre à huile à l'aide d'une clé pour filtre à huile. Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2) Avec un chiffon propre, nettoyez la surface de fixation où installer le filtre neuf sur le moteur.
- 3) Enduisez légèrement d'huile moteur le pourtour du joint en caoutchouc du filtre à huile neuf.
- 4) Vissez le filtre neuf à la main jusqu'à ce que le joint entre en contact avec la surface de fixation.



54G092

- (1) Desserrer
- (2) Serrer

Serrage (vu du dessus du filtre)



54G093

- (1) Filtre à huile
- (2) 3/4 de tour

AVIS

Pour obtenir un bon serrage du filtre à huile, repérez avec précision la position exacte d'entrée en contact du joint avec la surface de fixation.

- 5) À l'aide de la clé pour filtre à huile, serrez le filtre du nombre de tours prescrit à partir du point de contact avec la surface de fixation (ou au couple spécifié).

Couple de serrage du filtre à huile
3/4 tour ou
14 N·m (1,4 kg-m, 10,3 lb-ft)

AVIS

Pour éviter toute fuite d'huile, vérifiez que le filtre à huile est bien serré, mais pas trop.

Appoint d'huile et vérification de l'absence de fuite

- 1) Versez l'huile par le trou de remplissage et remplacez le bouchon.
Pour la contenance approximative en huile, consultez la section "Contenances" de la section CARACTÉRISTIQUES.
- 2) Mettez le moteur en route et vérifiez soigneusement que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne fuient pas. Faites tourner le moteur à différents régimes pendant au moins 5 minutes.
- 3) Coupez le moteur et attendez environ 5 minutes. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile et complétez si nécessaire. Révérifiez qu'il n'y a pas de fuites.

AVIS

- Lors du remplacement du filtre à huile, l'utilisation d'un filtre de rechange d'origine SUZUKI est recommandée. Si vous utilisez un filtre d'une autre marque, vérifiez qu'il est de bonne qualité et suivez attentivement les instructions du fabricant.
- Des fuites d'huile autour du filtre à huile ou du bouchon de vidange indiquent une pose incorrecte ou une détérioration du joint. En cas de fuite ou si le serrage correct du filtre n'est pas certain, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Liquide de refroidissement du moteur

Sélection du liquide de refroidissement

AVIS

**Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Super" (bleu) ;
Ce liquide de refroidissement est déjà dilué dans les proportions correctes. Ne diluez pas davantage avec de l'eau distillée. Cela pourrait provoquer le gel du liquide de refroidissement et/ou une surchauffe.**

Pour garantir des performances optimales et la longévité du moteur, utilisez du liquide de refroidissement d'origine SUZUKI ou un équivalent.

NOTE:

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert). Pour les détails du planning d'entretien, consultez "Programme d'entretien régulier" dans cette section.

Ce type de liquide de refroidissement est l'idéal pour le système de refroidissement car :

- Il maintient une température de moteur adéquate.
- Il offre une protection adéquate contre le gel et l'ébullition.
- Il offre une protection adéquate contre la corrosion et la rouille.

L'utilisation d'un liquide de refroidissement inapproprié peut provoquer des dégâts dans le système de refroidissement. Un concessionnaire agréé SUZUKI peut aider à sélectionner le liquide de refroidissement adéquat.

AVIS

Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement :

- Utilisez toujours un liquide de refroidissement sans silicate à base d'éthylène glycol de haute qualité dilué dans de l'eau distillée dans des proportions appropriées.
- Veillez à ce que le rapport du mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée soit de 50/50 et en aucun cas supérieur à 70/30. Les concentrations supérieures au rapport 70/30 de liquide de refroidissement et d'eau distillée peuvent causer une surchauffe.

(suite)

AVIS

(suite)

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement pur ou d'eau ordinaire (sauf "SUZUKI LLC : Super" (bleu)).**
- **N'ajoutez pas d'inhibiteurs ou d'additifs. Ces produits risquent de ne pas être compatibles avec le système de refroidissement.**
- **Ne mélangez pas différents types de liquides de refroidissement de base. Il en résulterait une usure accélérée du joint d'étanchéité et/ou une grave surchauffe risquant d'endommager gravement le moteur et le système de boîte-pont automatique.**

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir et non dans le radiateur. Lorsque le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit être entre les repères "FULL" et "LOW".

Ajout de liquide de refroidissement**▲ AVERTISSEMENT**

L'ingestion du liquide de refroidissement du moteur peut entraîner des blessures graves ou la mort. L'inhalation de vapeurs de liquide de refroidissement ou le fait de s'en mettre dans les yeux peut entraîner des blessures graves.

- **Ne buvez pas d'antigel ou de solution de liquide de refroidissement. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Adressez-vous immédiatement au centre antipoison ou à un médecin.**
- **Évitez d'inhaler des vapeurs de liquide de refroidissement ou les fumées chaudes. En cas d'inhalation, déplacez-vous vers un endroit où il y a de l'air frais.**
- **Si du liquide de refroidissement entre en contact avec les yeux, rincez-les à l'eau et consultez un médecin.**
- **Lavez-vous soigneusement après usage de liquide de refroidissement.**
- **Conservez le liquide de refroidissement du moteur hors de portée des enfants et des animaux.**

AVIS

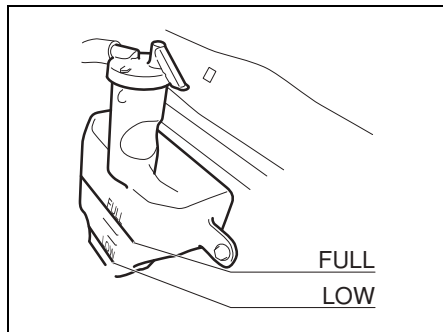
Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Super" (bleu) ;
Ce liquide de refroidissement est déjà dilué dans les proportions correctes. Ne diluez pas davantage avec de l'eau distillée. Cela pourrait provoquer le gel du liquide de refroidissement et/ou une surchauffe.

AVIS

Liquide de refroidissement "SUZUKI LLC : Standard" (vert) ;

- Le mélange à utiliser doit contenir une concentration à 50 % d'antigel.
- Si une température ambiante la plus basse inférieure ou égale à -35 °C (-31 °F) est attendue dans votre région, utilisez des concentrations plus élevées jusqu'à 60 % en respectant les instructions figurant sur le récipient d'antigel.

Pour les modèles à moteur K14C



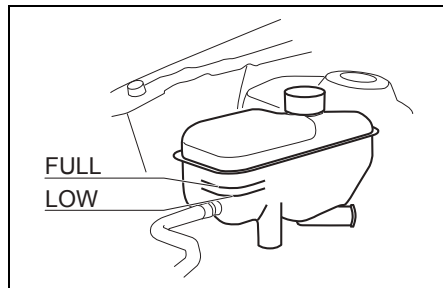
83RM031

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", il convient d'en rajouter. Retirez le bouchon de réservoir et versez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". Ne dépassez jamais ce niveau.

AVIS

Lors de la remise en place du bouchon sur le réservoir, alignez la marque du bouchon sur celle du réservoir. En cas de non-respect de cette consigne, il peut résulter une fuite de liquide de refroidissement.

Pour les modèles à moteur K14D



83RM70020

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de retirer le bouchon de réservoir (bouchon de boîte de dégazage) lorsque la température de l'eau est élevée, du liquide brûlant et de la vapeur risquent en effet de gicler sous l'effet de la pression. Ne retirez ce bouchon que lorsque la température a suffisamment baissé.

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", il convient d'en rajouter. Lorsque le moteur est froid, retirez le bouchon de la boîte de dégazage en le tournant doucement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin de libérer la pression. Versez le liquide de refroidissement dans la boîte de dégazage jusqu'à ce que le repère "FULL" soit atteint. Ne dépassez jamais ce niveau.

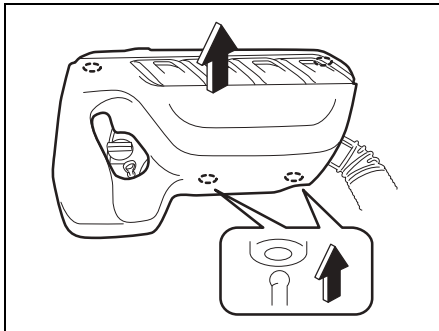
Remplacement du liquide de refroidissement

Des procédures spéciales étant nécessaires, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié de réaliser ce travail.

Filtre à air

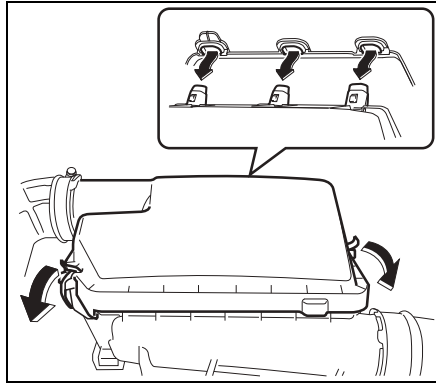
Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

Pour les modèles à moteur K14C



83RM032

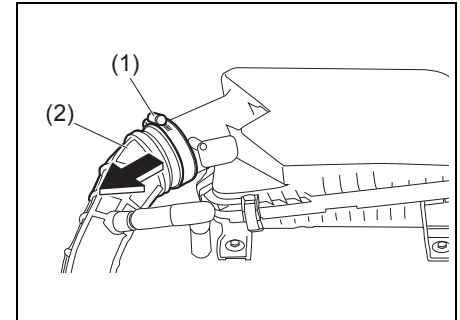
- 1) Soulevez le couvercle du moteur situé immédiatement au-dessus.



54P020702

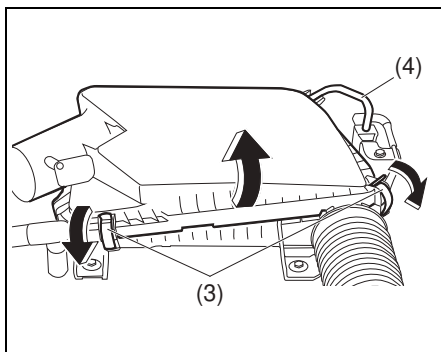
- 2) Desserrez les fixations latérales puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le.
- 3) Serrez fermement les fixations latérales.
- 4) Remettez en place le couvercle du moteur.

Pour les modèles à moteur K14D



83RM70030

- 1) Desserrez le boulon (1) et tirez le conduit (2).



83RM70040

- 2) Desserrez les fixations latérales (3) puis retirez l'élément du boîtier de filtre à air. Si l'élément est encrassé, remplacez-le. Veillez à ne pas déconnecter le flexible (4).
- 3) Remettez en place le boîtier de filtre à air et serrez fermement les fixations latérales.
- 4) Insérez le conduit (2). Serrez bien le boulon (1).

Bougies d'allumage

Remplacement et inspection des bougies d'allumage

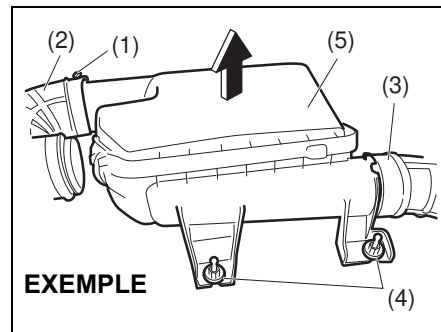
Pour les modèles à moteur K14D

Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pour les modèles à moteur K14C

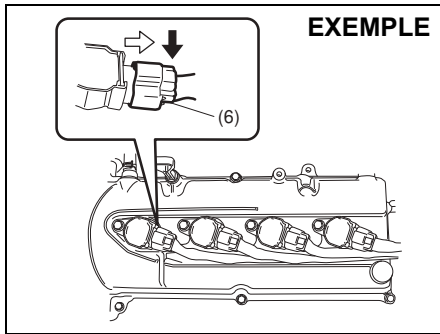
Pour accéder aux bougies d'allumage :

- 1) Soulevez le boîtier de filtre à air.



83RM033

- Soulevez le couvercle du moteur situé directement au-dessus, desserrez le boulon (1) et tirez le flexible de sortie de filtre à air (2), tirez la durite d'entrée de filtre à air (3), déposez les boulons (4), puis soulevez le boîtier de filtre à air (5).

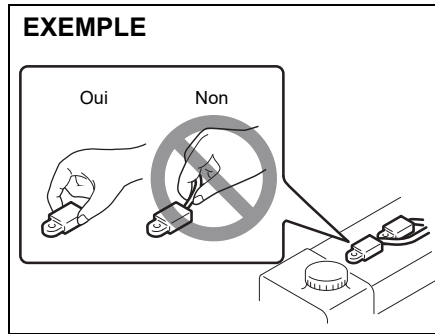


83RM017

- 2) Si nécessaire, débranchez le coupleur (6) en appuyant sur son levier de déverrouillage.
- 3) Déposez les boulons.
- 4) Extrayez les bobines d'allumage.

NOTE:

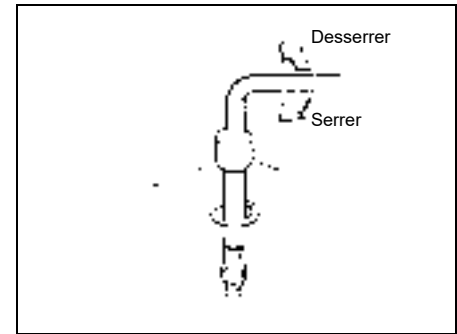
À la repose, vérifiez que les câbles, les coupleurs, le caoutchouc d'étanchéité de l'ensemble de filtre à air et les rondelles sont bien en place.



78K179

AVIS

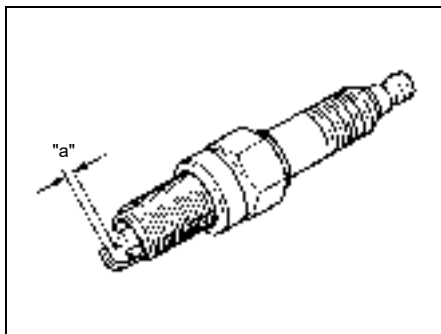
- Ne tirez pas sur le câble en extrayant les bobines d'allumage. Le fait de tirer sur le câble risque de l'endommager.
- Pendant la maintenance des bougies à l'iridium/platine (bougies à électrode centrale fusiforme), ne touchez pas à l'électrode centrale qui est particulièrement fragile.



60G160

AVIS

- Pour éviter toute détérioration des filetages des bougies, vissez d'abord celles-ci à la main. Serrez les bougies avec une clé dynamométrique au couple de 25 N·m (2,5 kg·m, 18,4 lb-ft) pour les moteurs M16A ou 18 N·m (1,8 kg·m, 13,5 lb-ft) pour les moteurs K14C. Attention à ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans les trous des bougies d'allumage quand celles-ci sont déposées.
- N'utilisez pas des bougies d'allumage dont le filetage n'est pas de la bonne dimension.



54G106

Jeu entre les électrodes des bougies d'allumage "a"

Modèle à moteur K14C :
ILZKR7D8

0,7 – 0,8 mm (0,027 – 0,031 in)

AVIS

N'utilisez que des bougies de remplacement de la marque et du type spécifiés pour le véhicule. Les bougies spécifiées sont indiquées dans la section CARACTÉRISTIQUES à la fin de ce manuel. Avant d'utiliser des bougies d'une autre marque, consultez le concessionnaire SUZUKI.

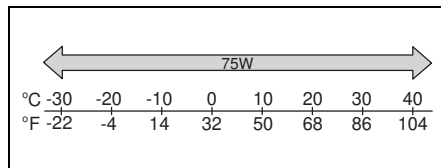
Huile de boîte de vitesses

Huile de boîte-pont manuelle / Huile de boîte de transfert (4WD) / Huile de différentiel arrière (4WD)

Pour faire l'appoint d'huile de boîte de vitesses, utiliser une huile de viscosité et de grade correspondant au tableau ci-après.

Nous recommandons fortement d'utiliser : Huile de boîte de vitesses "SUZUKI GEAR OIL 75W" pour boîte-pont manuelle.

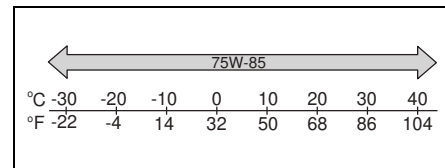
Huile de boîte-pont manuelle



54P120706

Nous recommandons fortement d'utiliser : "SUZUKI GEAR OIL 75W-85" pour l'huile de boîte de transfert (4WD) et l'huile de différentiel arrière (4WD).

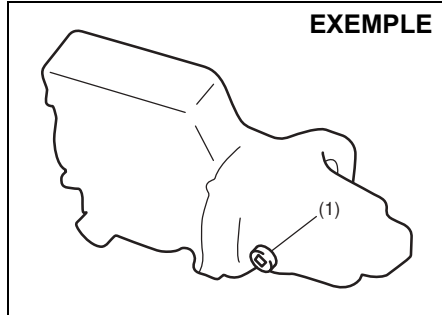
Huile de boîte de transfert (4WD) Huile de différentiel arrière (4WD)



71LMT0701

Contrôle du niveau de l'huile de boîte de vitesses

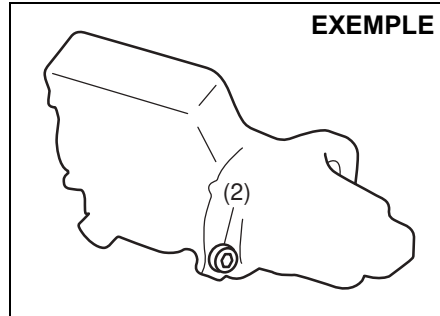
Boîte-pont manuelle à 5 rapports



52LM021

- (1) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

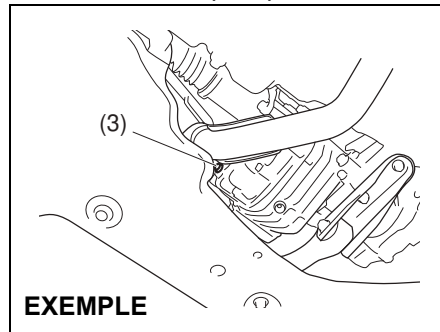
Boîte-pont manuelle à 6 rapports



54P120701

- (2) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

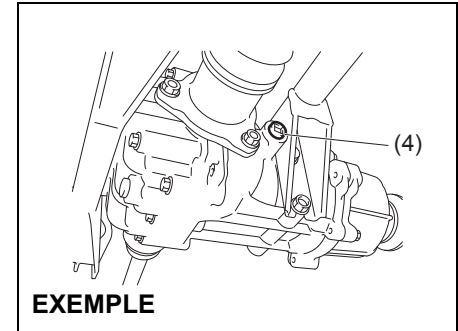
Boîte de transfert (4WD)



83RM70050

- (3) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

Différentiel arrière (4WD)



83RM70060

- (4) Orifice et bouchon de remplissage d'huile

Pour vérifier le niveau de l'huile de boîte de vitesses, procédez de la manière suivante :

- 1) Garez le véhicule sur une surface plane et engagez le frein de stationnement. Coupez ensuite le moteur.
- 2) Déposez le bouchon de remplissage et de niveau d'huile.

Pour la boîte-pont manuelle :

- 3) Si de l'huile de boîte de vitesses s'écoule par l'orifice du bouchon, le niveau d'huile est correct. Reposez le bouchon. Si de l'huile de boîte de vitesses ne s'écoule pas par l'orifice du bouchon, ajoutez de l'huile par l'orifice du bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'un peu d'huile s'écoule par l'orifice du bouchon.

Pour la boîte de transfert et le différentiel arrière :

- 3) Vérifiez l'intérieur du trou avec le doigt. Si l'huile atteint le bas du trou de remplissage, le niveau est correct. Remplacez le bouchon.
- 4) Si le niveau de l'huile est bas, ajoutez de l'huile de boîte de vitesses dans l'orifice du bouchon de remplissage et de niveau d'huile jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne le bas de l'orifice de remplissage, puis réinstallez le bouchon.

Couple de serrage du bouchon de remplissage et de niveau d'huile

Boîte-pont manuelle (1) :
21 N·m (2,1 kg·m, 15,5 lb-ft)

Boîte-pont manuelle (2) :
27 N·m (2,7 kg·m, 19,9 lb-ft)

Boîte de transfert (3) / Différentiel arrière (4) :
23 N·m (2,3 kg·m, 17,0 lb-ft)

ATTENTION

Si le véhicule vient d'être utilisé, l'huile de boîte de vitesses risque d'être chaude au point de pouvoir provoquer des brûlures. Attendez que le bouchon de remplissage et de niveau d'huile ait suffisamment refroidi pour pouvoir le toucher à main nue avant de contrôler le niveau d'huile de boîte de vitesses.

AVIS

Lorsque vous resserrez le bouchon, enduisez les filetages avec l'enduit d'étanchéité suivant ou un équivalent pour éviter les fuites d'huile.

SUZUKI Bond N° 1217G

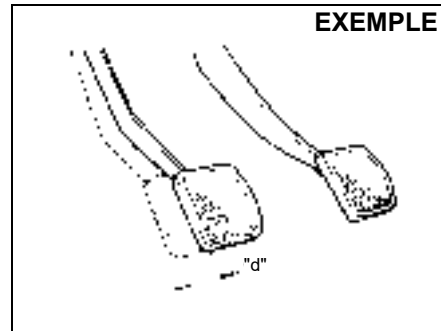
Vidange de l'huile de boîte de vitesses

Cette opération exige une procédure, un matériel et des outils spéciaux. Il est conseillé d'en confier l'exécution à un concessionnaire agréé SUZUKI.

Embrayage

Pédale d'embrayage

EXEMPLE

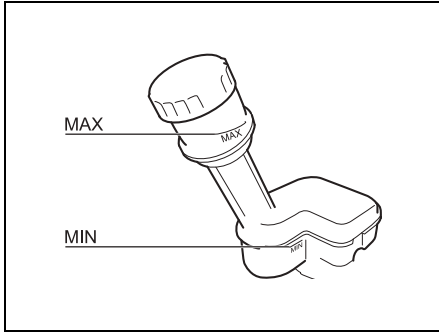


54G274

**Jeu "d" de pédale d'embrayage :
MAX. 10 mm (0,39 in)**

Mesurez le jeu de la pédale d'embrayage en déplaçant à la main la pédale d'embrayage et en mesurant la distance de déplacement jusqu'à perception d'une légère résistance. Le jeu de la pédale d'embrayage doit être compris entre les valeurs spécifiées. Si le jeu est supérieur ou inférieur à la valeur spécifiée ou si un frottement se fait sentir lorsque la pédale est entièrement enfoncée, faites contrôler l'embrayage par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Liquide d'embrayage



61MM0B067

Le niveau de liquide d'embrayage peut être contrôlé dans le réservoir situé dans le compartiment moteur.

Vérifiez que le niveau du liquide se trouve entre les repères "MAX" et "MIN". Vérifiez de temps en temps la régularité de la course de la pédale d'embrayage.

Le circuit hydraulique de l'embrayage est alimenté par le réservoir de liquide de frein qui fait office de liquide d'embrayage. Pour de plus amples informations concernant le liquide d'embrayage, reportez-vous à "Freins" dans cette section.

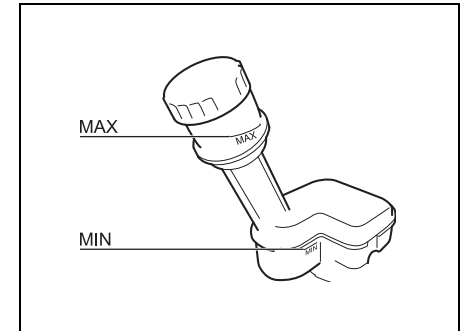
AVIS

Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein. Si votre niveau de liquide d'embrayage augmente ou est proche de la ligne "MIN", il y a une possibilité de fuite de liquide d'embrayage ou de liquide de frein ou de détérioration de l'embrayage.

Faites immédiatement inspecter votre véhicule par un concessionnaire Suzuki ou par un technicien d'entretien qualifié.

Freins

Liquide de frein



61MM0B067

Le niveau de liquide de frein peut être contrôlé dans le réservoir situé dans le compartiment moteur. Vérifiez que le niveau du liquide se trouve entre les repères "MAX" et "MIN".

▲ AVERTISSEMENT

- Si ces conseils ne sont pas respectés, le système de freinage risque de graves avaries et de mettre en danger la sécurité des usagers du véhicule.
- Quand le liquide de frein contenu dans le réservoir tombe à un certain niveau, le voyant de feu stop s'allume sur le tableau de bord (le moteur doit tourner et le frein de stationnement être desserré). Si ce voyant s'allume, demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un atelier qualifié d'effectuer une révision du système de freinage.
- Une perte rapide de liquide indique une fuite dans le système de freinage. Dans ce cas, demandez immédiatement à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système de freinage.
- N'utilisez que du liquide de frein SAE J1704 ou DOT4. N'utilisez pas un liquide de frein de récupération ou du liquide qui provient d'un vieux bidon ou d'un bidon laissé ouvert. Le réservoir de liquide de frein doit toujours être protégé de l'entrée de corps étrangers et d'autres liquides.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

(suite)

- Le liquide de frein est un produit dangereux voire mortel en cas d'ingestion et dangereux pour la peau et les yeux. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Adressez-vous immédiatement au centre antipoison ou à un médecin. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Lavez-vous soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenez-la hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

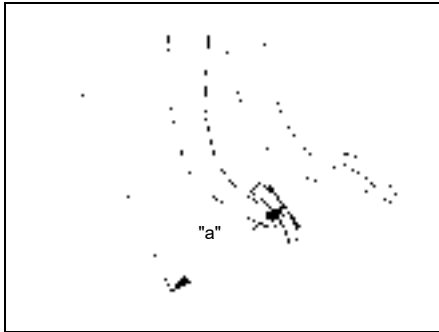
- Si votre niveau de liquide de frein approche de la ligne "MIN", il peut s'agir d'une usure de segment et/ou de plaquette de frein et d'une fuite de liquide. Dans ce cas, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié d'inspecter le système de freinage.
- Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes. Prenez toutes les précautions nécessaires lors du remplissage du réservoir.

NOTE:

- Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure de l'usure des segments et/ou des plaquettes de frein.
- Le liquide de frein absorbe de l'eau au fil du temps et cette teneur en eau peut provoquer un blocage de vapeur ou un dysfonctionnement du système de freinage. Remplacez votre liquide de frein conformément au planning d'entretien de votre manuel du propriétaire.

Pédale de frein

Vérifiez que la pédale de frein s'arrête à la hauteur habituelle et qu'elle s'enfonce sans aucune impression de gêne. Sinon, faites vérifier le système de freinage par le concessionnaire agréé SUZUKI. En cas de doute au sujet de la hauteur de la pédale de frein, faites les vérifications suivantes :



54G108

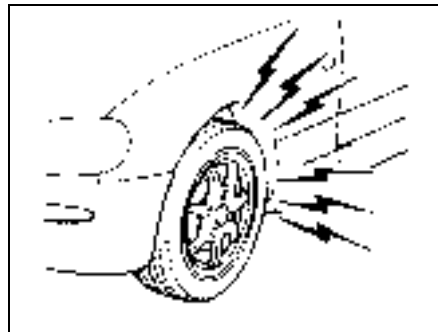
Garde minimum "a" de la pédale au tapis de sol :
 Conduite à gauche : 49 mm (1,9 in)
 Conduite à droite : 59 mm (2,3 in)

Pendant que le moteur tourne, mesurez la distance entre la pédale de frein et le tapis de sol lorsque la pédale est enfoncée avec une force d'environ 30 kg (66 lb). La distance minimale requise est celle qui est spécifiée. Le système de freinage de ce véhicule se réglant automatiquement, il est inutile de régler la pédale.

Si la garde de la pédale au tapis de sol mesurée de la manière indiquée ci-dessus est inférieure à la valeur minimale requise, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

Pour mesurer la distance au sol de la pédale de frein, retirez le tapis de sol ou le caoutchouc.



60G104S

⚠ AVERTISSEMENT

Si la garniture de frein est usée et a atteint son épaisseur minimale, vous entendrez un grincement aigu au freinage.

Dans ce cas, faites vérifier immédiatement le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

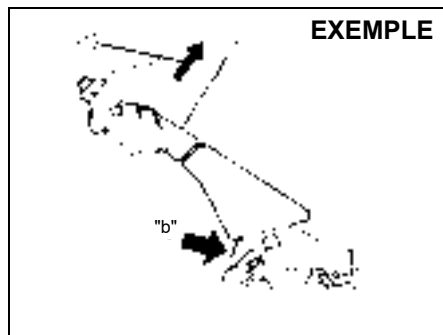
Ne persistez pas à conduire dans ces conditions, au risque de causer un accident.

⚠ ATTENTION

Si l'un des problèmes suivants vient à se poser dans le système de freinage du véhicule, demandez immédiatement à un concessionnaire agréé SUZUKI de procéder à une révision.

- Manque d'efficacité des freins
- Freinage inégal (les freins ne sont pas appliqués de manière uniforme sur toutes les roues)
- Course excessive de la pédale
- Frottement des freins

Frein de stationnement



Spécification du cran du cliquet "b" :
4ème – 9ème
Force de traction du levier (1) :
200 N (20 kg, 45 lb)

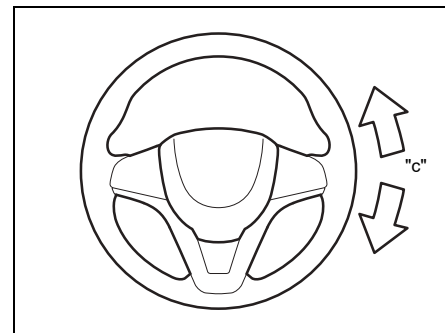
Vérifiez le bon réglage du frein de stationnement en comptant le nombre de crans dans lesquels le rochet s'engage quand le levier est serré lentement à fond. Le levier de frein de stationnement doit se bloquer entre les crans spécifiés et les roues arrière doivent alors être complètement bloquées. Si le réglage du frein de stationnement laisse à désirer ou si les freins frottent alors que le levier a été entièrement desserré, demandez à un concessionnaire SUZUKI de réviser et/ou de régler le frein de stationnement.

Disques de frein

Emplacement du frein	Épaisseur minimale
Roues avant	20,0 mm (0,8 in)
Roues arrière	8,0 mm (0,3 in)

Si l'épaisseur mesurée ou le diamètre interne de la partie la plus usée dépasse la valeur indiquée ci-dessus, les pièces doivent être remplacées par des pièces neuves. La mesure implique le démontage de chaque frein et exige l'utilisation d'un micromètre. La mesure doit s'effectuer conformément aux consignes décrites dans le manuel d'entretien concerné ou disponible sur le site d'information de réparation concerné.

Volant

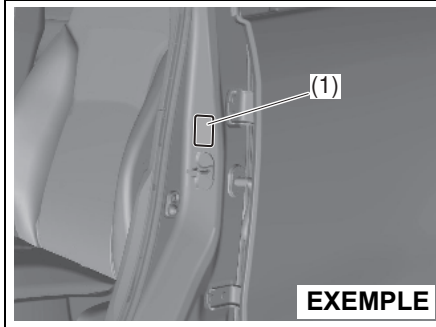


Jeu du volant "c" :
0 – 30 mm (0,0 – 1,2 in)

Vérifiez le jeu du volant en le tournant sans forcer vers la droite et la gauche. Mesurez la distance de déplacement jusqu'à ce qu'une légère résistance soit ressentie. Le jeu doit être compris entre les valeurs spécifiées.

Vérifiez que le volant tourne doucement et facilement, sans cliquetis, en le tournant à fond d'un côté et de l'autre tout en roulant très lentement dans une zone dégagée. Si le jeu ne correspond pas aux spécifications ou en cas de problème, faites procéder à une révision par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Pneus



65T50010

La pression de gonflage des pneus avant et arrière est donnée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Gonflez bien les pneus avant et arrière à la pression spécifiée.

Notez que la valeur indiquée ne concerne pas la roue de secours compacte (option).

NOTE:

La pression de gonflage des pneus change en fonction des modifications de la pression atmosphérique, de la température ou de la température des pneus en roulant. Pour réduire les risques d'allumage du voyant d'alerte de faible pression des pneus (option) à cause de changements normaux de température et de pression atmosphérique, il importe de vérifier et d'ajuster les pressions des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Les pneus semblant être à la pression spécifiée lors d'un contrôle après un trajet, lorsque les pneus sont chauds, peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsqu'ils refroidissent. De même, des pneus gonflés à la pression spécifiée dans un garage chaud peuvent avoir une pression inférieure aux spécifications lorsque le véhicule roule à l'extérieur et qu'il fait très froid. Si vous ajustez la température dans un garage plus chaud que la température extérieure, vous devez ajouter 1 kPa à la pression de gonflage à froid préconisée par 0,8 °C de différence entre la température du garage et la température extérieure.

Contrôle des pneus

Vérifiez les pneus du véhicule au moins une fois par mois en contrôlant les points suivants :

- 1) Mesurez la pression d'air à l'aide d'un manomètre pour pneus. Si nécessaire, réglez la pression. N'oubliez pas de vérifier la roue de secours également.

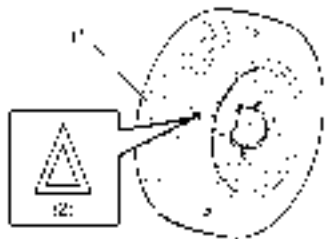
⚠ AVERTISSEMENT

- Vérifiez la pression de gonflage à froid, faute de quoi des relevés incorrects seront obtenus.
- Tout en gonflant le pneu, vérifiez de temps à autre la pression jusqu'à obtention de la pression spécifiée.
- Ne sous-gonflez ou ne surgonflez jamais les pneus.

Des pneus insuffisamment gonflés risquent d'influencer la maniabilité du véhicule ou de provoquer un glissement de la jante sur le talon du pneu et d'entraîner un accident ou la détérioration du pneu ou de la roue.

Des pneus surgonflés risquent d'éclater et d'être à l'origine d'accidents graves. Un surgonflage peut également influencer la maniabilité du véhicule et entraîner un accident.

EXEMPLE



54G136

⚠ ATTENTION

Les chocs sur les bordures de trottoirs ou des pierres risquent d'endommager les pneus et d'affecter le parallélisme. Faites régulièrement vérifier les pneus et le parallélisme des roues par un concessionnaire agréé SUZUKI.

- 4) Vérifiez si les boulons de roue ne sont pas desserrés.
- 5) Vérifiez que ni clous, ni pierres ou autres corps ne sont enfoncés dans les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ce véhicule SUZUKI est équipé de pneus de même type et de même taille. La direction et la maniabilité du véhicule en dépendent. Ne panachez jamais des pneus de taille ou de type différents sur les roues du véhicule. La taille et le type des pneus utilisés doivent obligatoirement correspondre à ceux approuvés par SUZUKI au titre d'équipements standard ou en option du véhicule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Remplacer les roues et les pneus de ce véhicule par certaines combinaisons de roues et pneus accessoires risque de modifier de manière significative les caractéristiques de direction et de maniabilité du véhicule.
- N'utilisez donc que les pneus et les roues approuvés par SUZUKI au titre d'équipements standard ou en option du véhicule.

AVIS

Si des pneus de taille différente sont montés sur le véhicule, le compteur de vitesse et le compteur kilométrique risquent d'être faussés. Demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI avant d'acheter des pneus de rechange de taille différente de celle des pneus d'origine.

AVIS

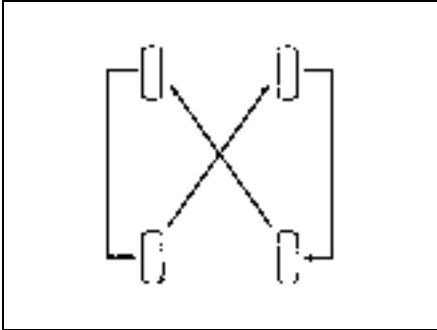
Pour les modèles 4WD, si vous remplacez un pneu par un pneu de taille différente ou si vous utilisez quatre pneus de marques différentes, le groupe motopropulseur risque d'être endommagé.

- (1) Indicateur d'usure des pneus
- (2) Repère d'emplacement d'indicateur

- 2) Vérifiez que la profondeur de sculpture de pneu est supérieure à 1,6 mm (0,06 in). Pour faciliter ce contrôle, les pneus sont pourvus de témoins d'usure incorporés aux rainures. Lorsque les témoins deviennent visibles sur la surface de la bande de roulement, la profondeur de la rainure est au plus de 1,6 mm (0,06 in) et le pneu doit être remplacé.
- 3) Vérifiez toute usure anormale, craquelure et détérioration. Changez tous les pneus qui présentent des craquelures ou sont en mauvais état. Si un pneu présente une usure anormale, faites procéder à un contrôle par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Permutation des roues

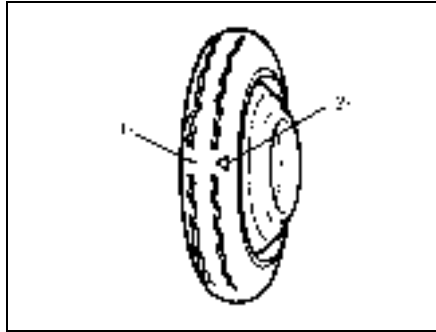
Permutation des 4 roues



54G114

Afin d'éviter une usure inégale des pneus et de prolonger leur durée de vie, permutez les pneus comme illustré. Permutez les pneus tous les 10 000 km (6 000 mi). Après une permutation des pneus, réglez la pression des pneus avant et arrière conformément aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

Roue de secours compacte (option)



54G115

- (1) Indicateur d'usure
(2) Repère d'emplacement d'indicateur

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte. Cette roue de secours est conçue pour gagner de la place dans le coffre et son poids plus léger facilite son utilisation en cas de crevaison. Elle est uniquement destinée à une situation d'urgence, jusqu'à ce que le pneu conventionnel puisse être réparé ou remplacé. La pression de gonflage de la roue de secours compacte doit être vérifiée au moins tous les mois. Utilisez un manomètre de gonflage de poche de qualité et réglez-le sur 420 kPa (60 psi). Vérifiez simultanément si le pneu est rangé en toute sécurité. Si tel n'est pas le cas, fixez-le.

Notez qu'on ne peut utiliser simultanément plusieurs roues de secours compactes sur un véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La roue de secours compacte doit être utilisée uniquement en cas d'urgence. Une utilisation prolongée de cette roue de secours peut entraîner une usure du pneu et une perte de contrôle du véhicule. Lorsque vous utilisez cette roue, veuillez observer les précautions suivantes :

- Votre véhicule réagira différemment avec cette roue de secours temporaire.
- Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).
- Remplacez dès que possible la roue de secours compacte par une roue normale.
- La roue de secours compacte réduit la garde au sol du véhicule.
- La pression recommandée pour cette roue de secours est de 420 kPa (60 psi).
- N'utilisez pas de chaîne sur la roue de secours compacte. S'il faut absolument utiliser des chaînes, disposez les roues de telle manière que les roues normales se trouvent sur l'essieu avant.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

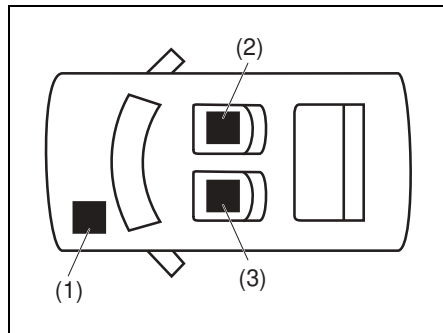
(suite)

- **La longévité de la bande de roulement de la roue de secours compacte est beaucoup plus courte que celle d'un pneu normal. Remplacez le pneu au plus tôt, dès que l'indicateur d'usure des pneus apparaît.**
- **Lors du remplacement de la roue de secours compacte, utilisez un pneu de remplacement de taille et de construction identiques.**
- **N'utilisez pas de roue de secours compacte sur une roue avant. En cas de crevaison d'une roue avant, remplacez-la par une roue arrière et installez la roue de secours compacte à la place de la roue arrière déposée.**

Batterie

Ce véhicule est équipé des batteries suivantes.

- Batterie au plomb (tous les modèles) : Elle est utilisée pour fournir la puissance du véhicule.
- Batterie lithium-ion (seulement les modèles équipés du système ENG A-STOP) : Elle est utilisée pour alimenter en électricité les composants électriques du véhicule.



- (1) Batterie au plomb
- (2) Batterie lithium-ion
- (3) Convertisseur CC/CC

Lisez attentivement les instructions des sections suivantes, "Batterie au plomb" et "Batterie lithium-ion" pour ce qui est de la manipulation correcte de chaque batterie.

- La batterie au plomb et la batterie lithium-ion se déchargent peu à peu. Pour éviter toute décharge de batterie, faites rouler le véhicule au moins 30 minutes une fois par mois pour recharger la batterie.

Batterie au plomb

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les batteries dégagent de l'hydrogène gazeux inflammable. N'approchez aucune flamme et ne provoquez aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne fumez jamais lors d'opérations à proximité d'une batterie.**
- **Pour vérifier la batterie ou travailler sur la batterie, débranchez le câble négatif. Attention à ne pas provoquer de courts-circuits en laissant des objets métalliques entrer en contact avec les bornes de la batterie et le véhicule.**

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

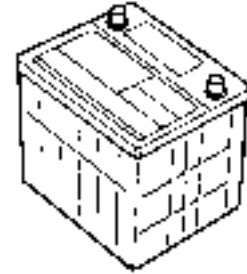
(suite)

- Pour éviter tout risque d'accident corporel ou tout risque de détérioration du véhicule ou de la batterie, conformez-vous aux instructions de démarrage avec une batterie de secours données dans la section INTERVENTION D'URGENCE de ce manuel pour effectuer un démarrage avec une batterie de secours.
- De l'acide sulfurique dilué fuyant de la batterie peut provoquer la cécité ou des brûlures graves. Utilisez une protection oculaire et des gants adéquats. Rincez abondamment à l'eau les yeux ou le corps et faites immédiatement appel à une aide médicale en cas de blessures. Gardez les batteries hors de portée des enfants.

AVIS

Si votre véhicule est équipé du système ENG A-STOP, il utilise une batterie au plomb spécifiquement pour le système ENG A-STOP à haut rendement. Observez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut entraîner un dysfonctionnement du système ou écouter la durée de vie de la batterie.

- Lorsque vous remplacez la batterie, utilisez uniquement le type spécifié. (N'utilisez pas d'autre type de batterie.)
- N'alimentez pas d'accessoires électriques à partir des bornes de la batterie.

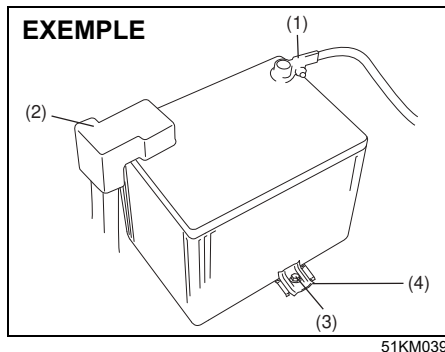
EXEMPLE

52KM160

Votre véhicule est équipé d'une batterie qui n'a pas besoin d'être entretenue fréquemment. Vous n'aurez jamais à ajouter de l'eau. Vérifiez par contre régulièrement l'état de corrosion de la batterie, de ses bornes et du support de batterie. Éliminez toute trace de corrosion à l'aide d'une brosse métallique et d'ammoniaque dilué ou de bicarbonate de soude dilué. Après avoir éliminé la corrosion, rincez à l'eau.

Si le véhicule est laissé au garage pendant un mois ou plus, débranchez le câble de la borne négative de la batterie pour éviter toute décharge de celle-ci.

Remplacement de la batterie



Pour déposer la batterie :

- 1) Débranchez le câble négatif (1).
- 2) Débranchez le câble positif (2).
- 3) Déposez le boulon du support (3) et déposez le support (4).
- 4) Déposez la batterie.

Pour poser la batterie :

- 1) Posez la batterie dans l'ordre inverse de la dépose.
- 2) Serrez fermement le bouton du support et les câbles de batterie.

NOTE:

- Lorsque la batterie est déconnectée, certaines des fonctions du véhicule seront initialisées et/ou désactivées. Ces fonctions doivent être réinitialisées après la reconnexion de la batterie.

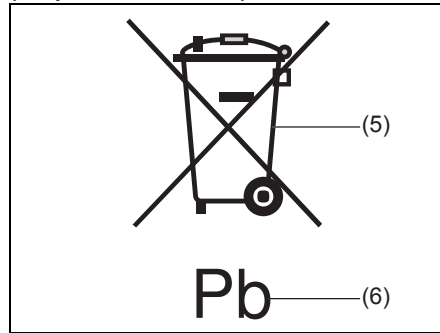
- Ne déconnectez pas les bornes de batterie pendant au moins une minute après avoir coupé le contact ou après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Pour les modèles à moteur K14D : Pendant 10 secondes après le branchement de la batterie au plomb, ne tournez pas le commutateur d'allumage pour sélectionner la position "ON" ou n'appuyez pas sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis. Si vous le faites, le témoin ENG A-STOP "OFF" se met à clignoter et le système peut ne pas fonctionner correctement. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage pour sélectionner la position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode de verrouillage de direction, attendez au moins 90 secondes et, une nouvelle fois, tournez le commutateur d'allumage pour sélectionner la position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour sélectionner le mode contact mis. Si le témoin ENG A-STOP "OFF" ne s'éteint pas même après avoir suivi la procédure susmentionnée, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent des substances toxiques, dont de l'acide sulfurique et du plomb. Elles peuvent représenter un risque pour l'environnement et la santé humaine. Les batteries usagées doivent être mises au rebut ou recyclées conformément à la législation locale et ne doivent pas être mises au rebut avec les déchets ménagers ordinaires. Veillez à ne pas renverser la batterie lors de son retrait du véhicule. L'acide sulfurique pourrait s'échapper et causer des blessures.

AVIS

- Après avoir arrêté le moteur, le contrôleur et le système fonctionnent pendant un moment. Dès lors, avant de déposer la batterie, attendre plus d'une minute après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position "OFF" ou fait passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Pour le moteur K14D :
Ne pas déconnecter la borne de batterie pendant au moins 3 minutes après avoir coupé le contact ou après avoir appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode verrouillage de direction. Si la borne de batterie est débranchée sans attendre ces 3 minutes de délai, le système SHVS peut être endommagé.

(Étiquette de batterie)

- (5) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix
 (6) Symbole chimique "Pb"

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (5) figurant sur l'étiquette de batterie indique que la batterie usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

Le symbole chimique "Pb" (6) indique que la batterie contient plus de 0,004 % de plomb.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

Batterie lithium-ion (option)

Cette batterie n'équipe que les modèles dotés du système ENG A-STOP, elle se trouve sous le siège avant droit.

- La batterie lithium-ion ne nécessite aucun entretien. Pour éviter toute décharge de batterie toutefois, faites rouler le véhicule au moins 30 minutes une fois par mois pour recharger la batterie.
- Lors du remplacement ou de la mise au rebut de la batterie lithium-ion, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

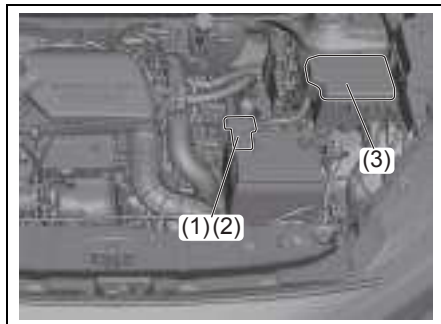
⚠ AVERTISSEMENT

Dans la mesure où une mauvaise manipulation de la batterie lithium-ion peut causer un feu ou un choc électrique, voire endommager la batterie, observez les précautions suivantes.

- **Ne les déposez ou ne les démontez pas.**
- **Ne les laissez pas être mouillés, par exemple, par de l'eau.**
- **Ne les exposez pas à un fort impact.**
- **N'appuyez pas ou ne placez par d'objet dessus.**
- **Ne déposez pas les bornes de batterie ou les accessoires électriques des bornes.**

Fusibles

Ce véhicule est pourvu de trois types de fusibles :



65T90011

Fusible principal (1)

La batterie alimente directement le fusible principal.

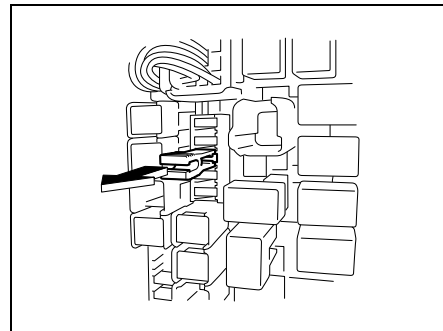
Fusible primaire (2)

Ces fusibles sont placés entre le fusible principal et les fusibles individuels et correspondent aux groupes de charge électrique.

Fusible individuel (3)

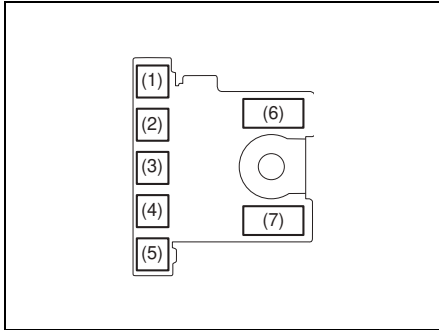
Ces fusibles protègent les circuits individuels.

Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur de fusible se trouvant dans la boîte à fusibles.

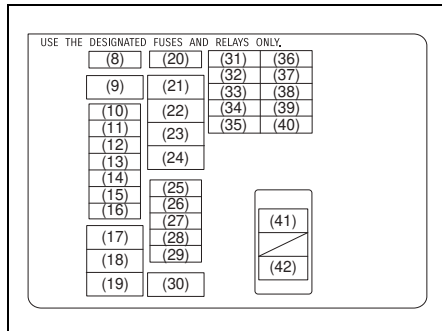


63J095

Fusibles dans le compartiment moteur



61MM0B068



54P000706

FUSIBLE PRINCIPAL/ FUSIBLE PRIMAIRE		
(1)	50 A	FL7
(2)	50 A	FL6
(3)	100 A	FL5
(4)	80 A	FL4
(5)	100 A	FL3
(6)	60 A	FL2* ¹
	120 A	FL2* ²
(7)	100 A	FL1* ¹
	–	Vide* ²
(8)	–	Vide
(9)	30 A	Ventilateur du radiateur 2* ¹
	50 A	Commutateur d'allumage 2* ²
(10)	20 A	Feu antibrouillard avant
(11)	20 A	Phare 2
(12)	20 A	Phare 3
(13)	25 A	Module de contrôle ESP®* ¹
	15 A	T/M* ²
(14)	20 A	Phare
(15)	30 A	Retour

(16)	30 A	CCCC 2 (AU RAL)* ¹
	10 A	Contrôleur* ²
(17)	40 A	Commutateur d'allumage
(18)	40 A	Moteur ESP®
(19)	30 A	Moteur de démarrage
(20)	–	Vide
(21)	40 A	FI
(22)	30 A	Ventilateur du radiateur
(23)	–	Vide
(24)	–	Vide
(25)	–	Vide
(26)	30 A	FI principal* ¹
	20 A	VVT* ²
(27)	20 A	Pompe à carburant
(28)	10 A	Compresseur d'air
(29)	15 A	T/M2* ¹
	25 A	Module de contrôle ESP®* ²
(30)	30 A	Ventilateur
(31)	–	Vide
(32)	–	Vide
(33)	7,5 A	Signal de démarrage
(34)	10 A	Phare (gauche)

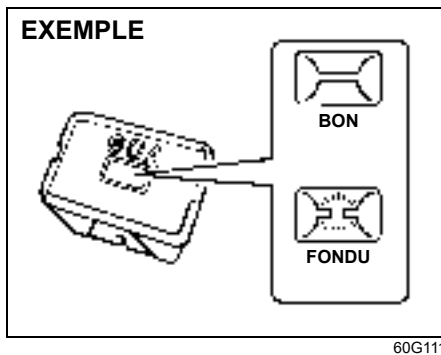
INSPECTION ET MAINTENANCE

(35)	10 A	Feu de route (gauche)
(36)	10 A	FI
(37)	20 A	ENTR INJ
(38)	10 A	FI 2
(39)	10 A	Phare (droit)
(40)	10 A	Feu de route (droit)
(41)	-	Vide
(42)	-	Vide

*1 : modèles à moteur K14C

*2 : modèles à moteur K14D

Le fusible principal, les fusibles primaires et certains des fusibles individuels se trouvent dans le compartiment moteur. Si le fusible principal fond, plus aucun accessoire électrique ne fonctionne. Si un fusible primaire fond, aucun accessoire électrique appartenant au groupe de charge qu'il protège ne fonctionne. Pour le remplacement du fusible principal, d'un fusible primaire ou d'un fusible individuel, utilisez des fusibles de rechange d'origine SUZUKI. Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur de fusible se trouvant dans la boîte à fusibles.



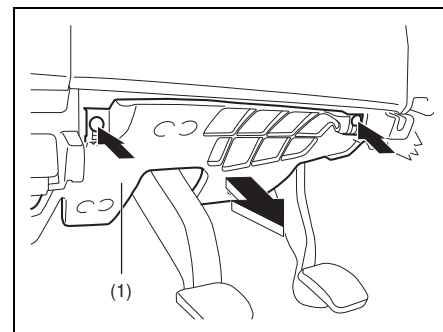
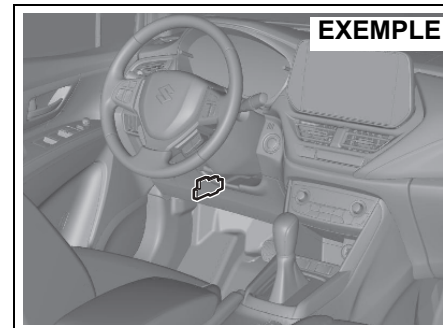
⚠ AVERTISSEMENT

Si le fusible principal ou un fusible primaire fond, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI. Utilisez toujours un fusible SUZUKI d'origine. N'utilisez jamais un moyen provisoire de remplacement tel qu'un fil métallique sous peine d'endommager sérieusement l'équipement électrique et de provoquer un incendie.

NOTE:

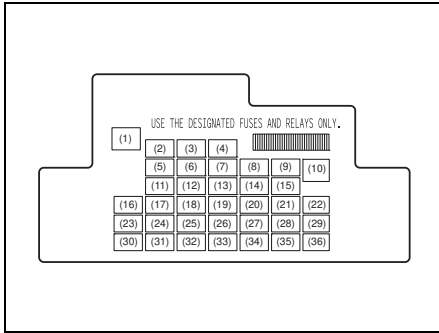
Vérifiez que la boîte à fusibles est toujours équipée de fusibles de rechange.

Fusibles sous le tableau de bord



NOTE:

Pour atteindre les fusibles, déposez les vis et le couvercle (1).



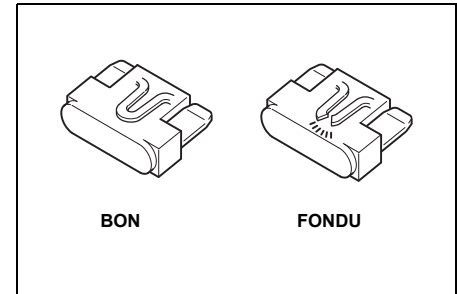
68LM701

FUSIBLE PRIMAIRE

(1)	–	Vide
(2)	20 A	Temporisateur de lève-vitre électrique
(3)	15 A	Verrouillage de direction
(4)	20 A	Désembueur arrière
(5)	20 A	Toit ouvrant
(6)	10 A	DRL
(7)	10 A	Rétroviseur chauffant
(8)	7,5 A	Signal de démarrage
(9)	15 A	Prise accessoire 2
(10)	30 A	Vitre à commande électrique

(11)	10 A	Feux de détresse
(12)	7,5 A	BCM
(13)	15 A	Bobine d'allumage
(14)	10 A	Module de contrôle de l'ABS
(15)	15 A	Prise accessoire
(16)	10 A	Contrôleur A-STOP
(17)	15 A	Avertisseur sonore
(18)	10 A	Feu de stop
(19)	10 A	Airbag
(20)	10 A	Feu de marche arrière
(21)	15 A	Essuie-glace/lave-glace
(22)	30 A	Essuie-glace avant
(23)	10 A	Plafonnier
(24)	15 A	4WD
(25)	7,5 A	Feu antibrouillard arrière
(26)	–	Vide
(27)	7,5 A	Signal d'allumage-1
(28)	15 A	Radio 2
(29)	10 A	Prise accessoire 3
(30)	15 A	Radio
(31)	10 A	Feu arrière

(32)	20 A	D/L
(33)	7,5 A	Régulation de vitesse
(34)	10 A	Compteur
(35)	7,5 A	Signal d'allumage-2
(36)	20 A	Chauffage de siège



81A283

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez que des fusibles de rechange d'intensité correcte. Ne remplacez jamais un fusible grillé par une feuille d'aluminium ou un fil métallique. Un fusible qui vient d'être changé et qui fond peu de temps après est signe d'une avarie électrique sérieuse. Faites immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Réglage des phares

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, nous conseillons d'emmener le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI pour l'alignement des phares.

Changement des ampoules

ATTENTION

- Les ampoules peuvent être très chaudes juste après avoir été éteintes et peuvent provoquer des brûlures. Ceci concerne plus particulièrement les ampoules de phares à halogène. Laissez refroidir suffisamment longtemps les ampoules avant de les remplacer.
- Les ampoules des phares sont remplies d'un gaz halogène sous pression. Elles risquent d'exploser et d'être à l'origine de blessures en cas de choc ou de chute. Manipulez-les avec précaution.
- Pour éviter des blessures dues aux pièces à bords tranchants de la carrosserie, portez des gants et une veste à manches longues lors du remplacement des ampoules.

AVIS

- L'huile de la peau peut suffire à déclencher une surchauffe et une explosion des ampoules à halogène. Saisissez toujours les ampoules neuves à l'aide d'un chiffon.
- Si les ampoules doivent être changées de manière fréquente, vérifiez le circuit électrique. Ce travail ne peut être effectué que par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE:

La surface intérieure des lentilles, notamment des phares ou des feux combinés arrière, peut être embuée ou de la condensation peut se former en conduisant un jour de pluie ou en lavant le véhicule. Il s'agit d'un phénomène temporaire causé par la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur des phares. (C'est le même phénomène que celui qui se produit lorsque les vitres sont embuées un jour de pluie).

De plus, il semble parfois que de l'eau pénètre dans les feux à cause de gouttes d'eau sur le bord de la lentille. Il s'agit d'un phénomène temporaire causé par l'adhérence de l'eau à l'extérieur des feux. Les phénomènes mentionnés ci-dessus ne constituent pas des dysfonctionnements du véhicule.

Cependant, si de l'eau s'accumule dans les feux ou si de grosses gouttes d'eau adhèrent à la surface intérieure de la lentille, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI.

Phares de type non démontable

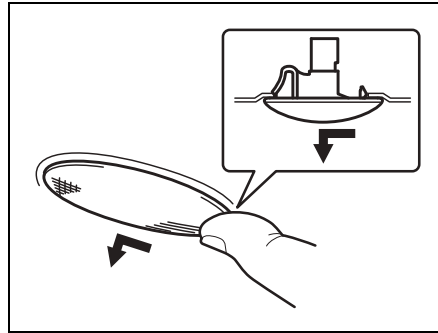
Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer d'ampoule. Remplacez l'ensemble concerné si une ampoule est défectueuse. Si vous devez remplacer l'ensemble, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

- Phare
- Feu arrière/feu stop
- Clignotant latéral / feu de détresse monté sur l'aile (option) ou les rétroviseurs extérieurs (option)
- Feu de position
- Feu de jour
- Éclairage de la plaque d'immatriculation (type à LED) (option)
- Feu de stop surélevé

Phares à LED

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, amenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié pour le remplacement de l'ampoule.

Clignotant latéral (option)

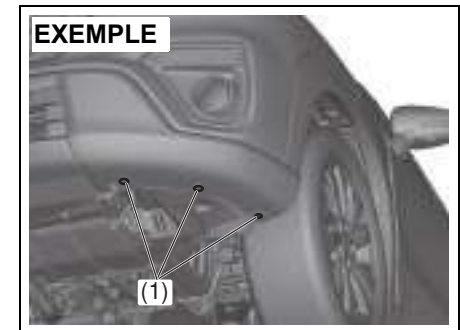


64J195

Comme l'ampoule est de type intégré, le phare complet doit être remplacé. Retirez le phare complet en faisant glisser le logement de phare vers la gauche à l'aide de votre doigt.

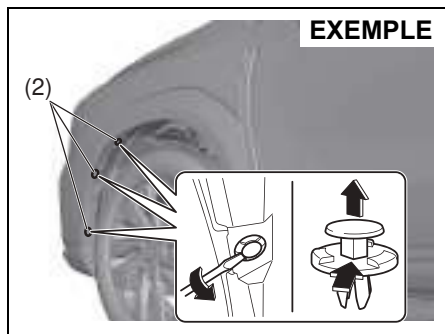
Clignotant avant / feu de position avant (option)

- 1) Faites démarrer le moteur. Pour remplacer aisément l'ampoule de feu antibrouillard, faites tourner le volant du côté opposé à l'ampoule à remplacer. Puis coupez le moteur.



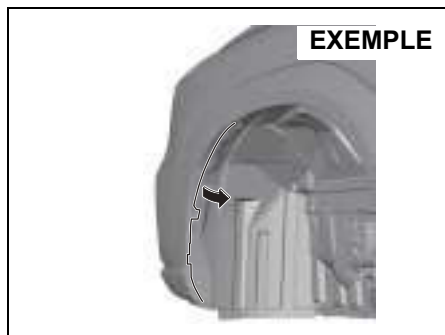
65T90031

- 2) Déposez les agrafes (1).



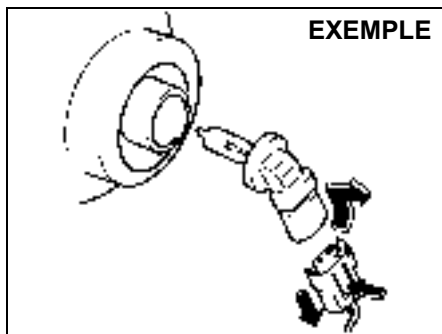
65T90040

- 3) Déposez les agrafes (2) en les retirant à l'aide d'un tournevis plat, comme indiqué dans l'illustration.



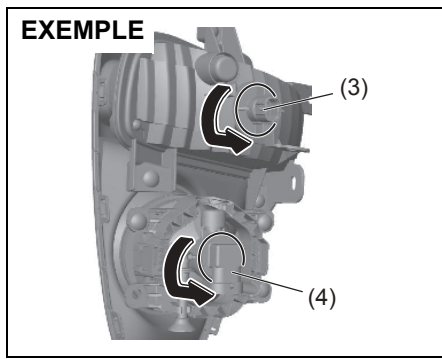
65T90050

- 4) Ouvrez l'extrémité du couvercle dans l'aile.



80JM071

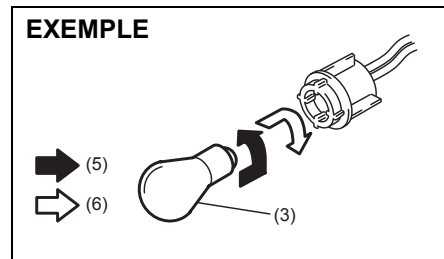
- 5) Déconnectez le coupleur en appuyant sur le dispositif de déverrouillage.



65T90060

- (3) Clignotant avant
(4) Feu antibrouillard avant

- 6) Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

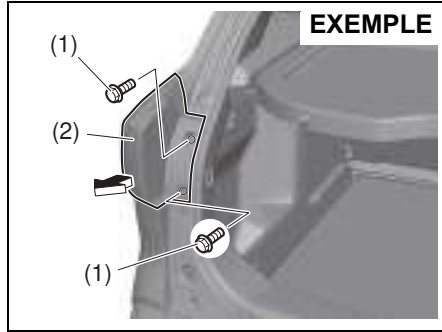


65T90160

- (5) Retrait
(6) Installation

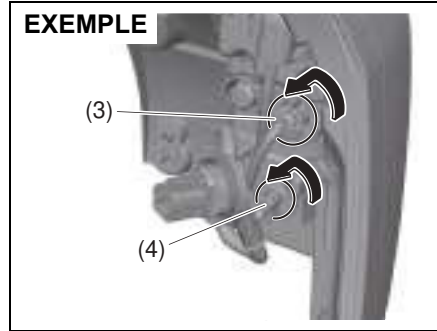
- 7) Pour déposer l'ampoule de clignotant (3) de sa douille, poussez sur l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.

Feu combiné arrière



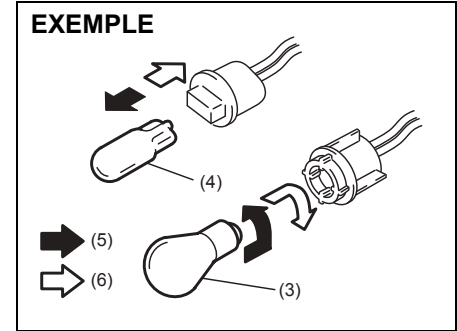
65T90070

- 1) Déposez les boulons (1) et retirez le logement de phare (2) en ligne droite.



65T90080

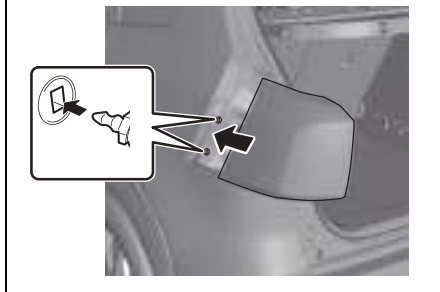
- 2) Pour déposer la douille d'ampoule de clignotant arrière (3) ou du feu de recul de type à ampoule (4) du boîtier de phare, tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



65T90090

- (5) Retrait
- (6) Installation
- 3) Pour déposer l'ampoule de clignotant arrière (3) ou du feu de recul de type à ampoule (4) de la douille d'ampoule, enfoncez l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.

EXEMPLE



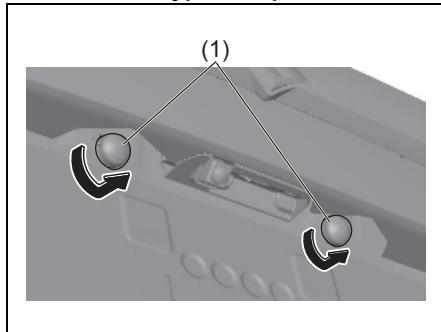
65T90100

NOTE:

Lors de la repose du logement de phare, vérifiez si les agrafes sont correctement fixées.

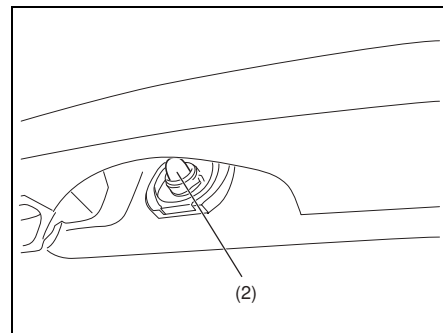
Éclairage de la plaque d'immatriculation (option)

Modèles avec type à ampoule



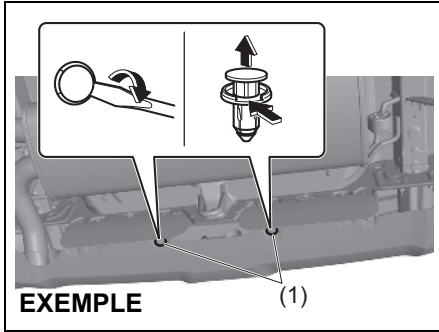
65T90110

- 1) Tournez le couvercle (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

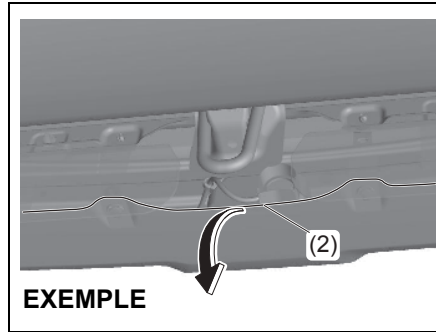


61MMOB087

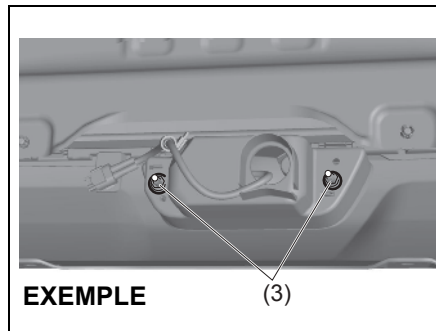
- 2) Pour déposer et poser l'ampoule de l'éclairage de la plaque d'immatriculation (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

Feu antibrouillard arrière (option)

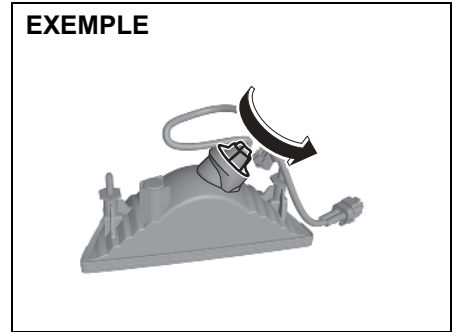
- 1) Déposez les agrafes (1) du pare-chocs arrière à l'aide d'un tournevis plat, comme indiqué dans l'illustration.



- 2) Tournez le pare-chocs arrière (2) à la main comme indiqué dans l'illustration.

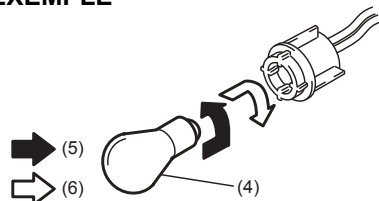


- 3) Déposez les écrous (3) puis poussez le logement de feu antibrouillard arrière par l'arrière.



- 4) Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et sortez-la.

EXEMPLE



65T90170

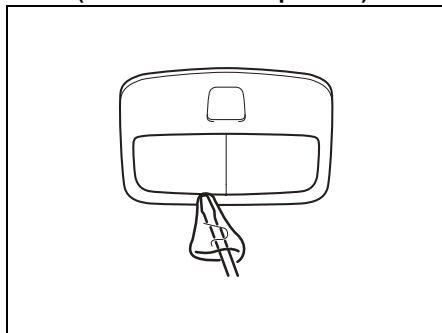
- (5) Retrait
- (6) Pose

- 5) Pour déposer l'ampoule du feu antibrouillard arrière (4) de sa douille, poussez sur l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, poussez-la et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.

Plafonnier

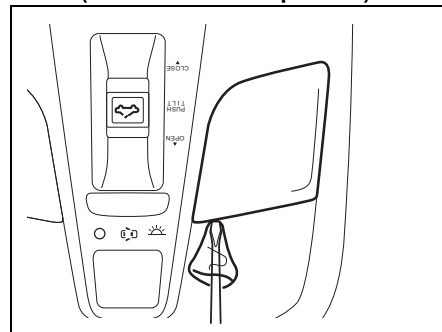
Retirez le diffuseur à l'aide d'un tournevis à lame plate enveloppé d'un chiffon, comme indiqué sur l'illustration. Pour le replacer, poussez-le simplement en place.

Avant (sans console suspendue)



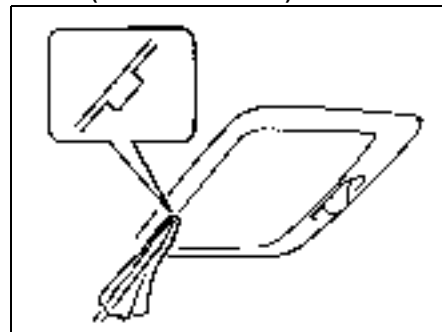
61MM0A207

Avant (avec console suspendue)

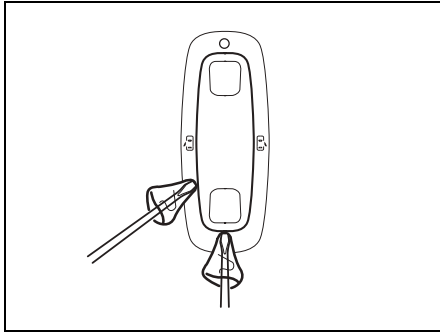


61MM0A129

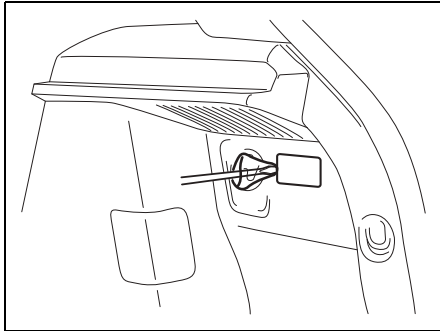
Centre (sans toit ouvrant)



60G115

Centre (avec toit ouvrant)

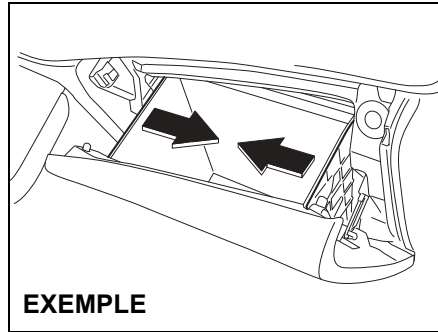
61MM0A130

Compartiment à bagages (option)

61MM0B072

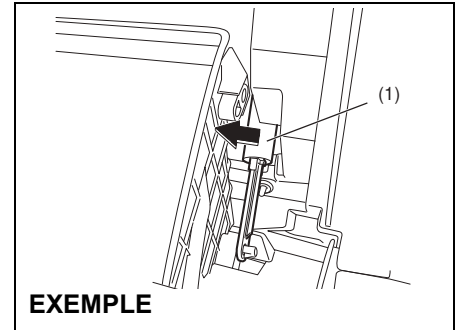
Éclairage de la boîte à gants (option)

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, le véhicule doit être emmené chez un concessionnaire SUZUKI pour le changement des ampoules.

**EXEMPLE**

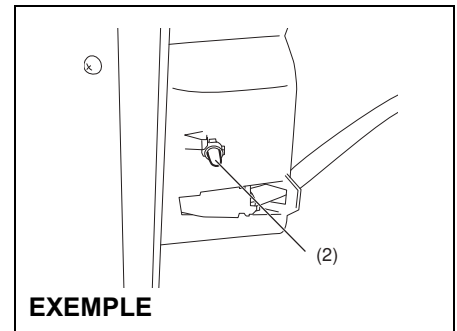
61MM0B095

- 1) Appuyez vers l'intérieur sur les deux côtés de la boîte à gants pour la détacher.

**EXEMPLE**

61MM0B096

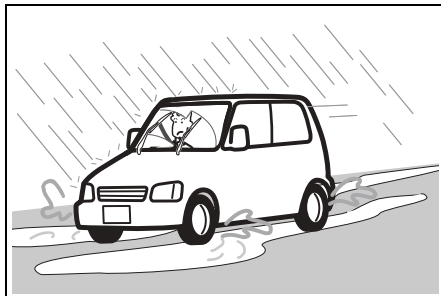
- 2) Poussez l'amortisseur (1) vers la gauche pour déposer la boîte à gants.

**EXEMPLE**

61MM0B097

- 3) Pour déposer et poser l'ampoule de l'éclairage de la boîte à gants (2), tirez simplement ou enfoncez l'ampoule.

Balais d'essuie-glace



54G129

Si le caoutchouc des essuie-glaces se fendille ou se détériore ou en cas de grincement au fonctionnement, changez les balais.

Pour installer des balais neufs, procédez de la manière suivante.

AVIS

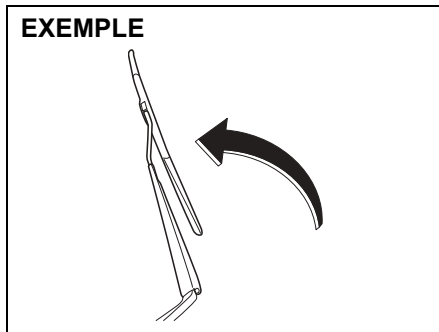
Pour éviter de rayer ou de briser le pare-brise, ne laissez pas le bras d'essuie-glace claquer contre le verre pendant le changement des balais.

NOTE:

En fonction des spécifications du véhicule, certains balais d'essuie-glace peuvent différer de ceux illustrés ici. Le cas échéant, consultez le concessionnaire SUZUKI pour savoir comment procéder au remplacement des balais.

Pour les essuie-glaces du pare-brise :

EXEMPLE



61MM0A208

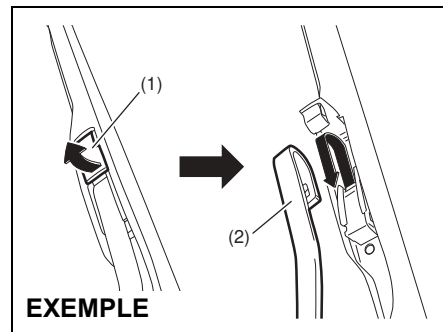
- 1) Écartez le bras d'essuie-glace de la glace.

NOTE:

En relevant les deux bras d'essuie-glace avant, tirez le bras du côté du conducteur en premier lieu.

En remettant les bras en place, abaissez le bras d'essuie-glace du côté du passager en premier lieu.

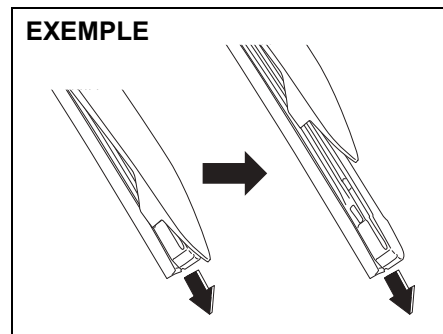
Autrement, les bras d'essuie-glace peuvent interférer.



61MM0A210

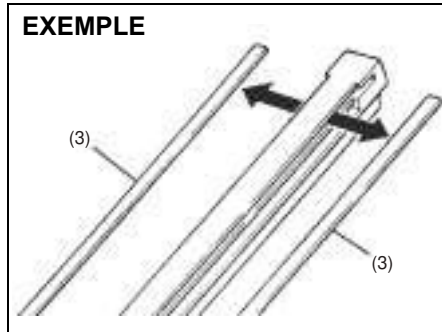
- 2) Ouvrez le verrou (1), glissez le support d'essuie-glace et retirez-le du bras (2), comme illustré.

EXEMPLE



61MM0A211

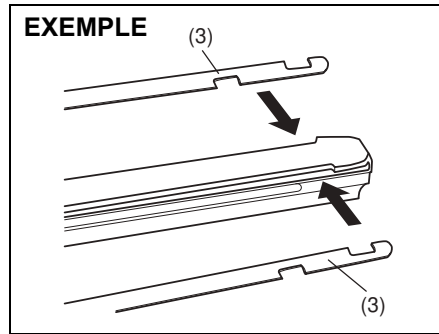
- 3) Tirez fermement l'extrémité encastrée du balai d'essuie-glace pour libérer le balai et faites glisser celui-ci comme illustré.



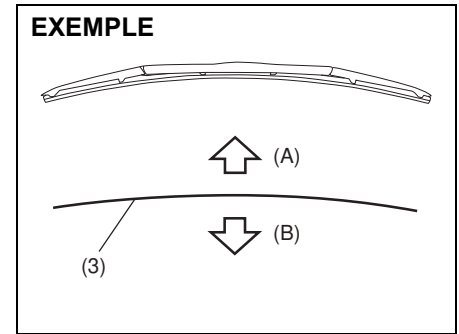
71LMT0708

- (3) Pièce de retenue

- 4) Si le balai neuf est fourni sans les deux pièces de retenue métalliques (3), adaptez les pièces de l'ancien balai sur le nouveau.



61MM0B098

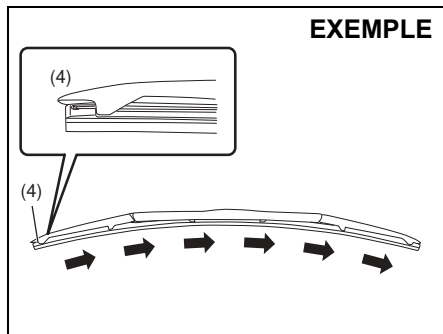


61MM0A212

- (A) Haut
(B) Bas

NOTE:

Lorsque vous posez les retenues métalliques (3), veillez à ce que le sens de celles-ci soit celui indiqué dans les illustrations ci-dessus.



61MM0A213

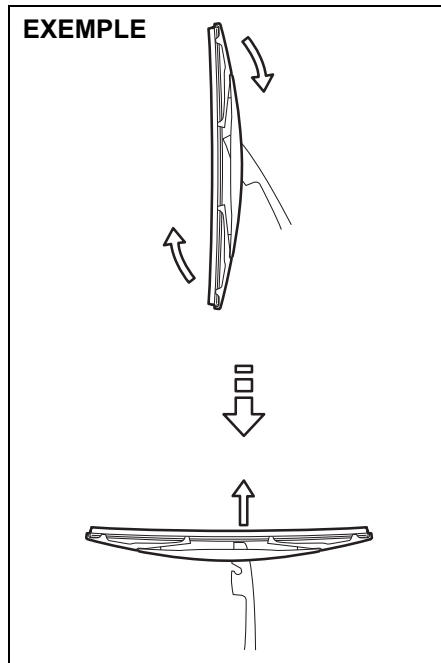
(4) Extrémité encastrée

- 5) Installez le balai neuf dans l'ordre inverse de la dépose, l'extrémité encastrée (4) devant se trouver en direction du bras d'essuie-glace. Vérifiez que le balai est bien maintenu en place par toutes les fixations. Verrouillez l'extrémité en place.
- 6) Reposez le support d'essuie-glace sur le bras en vérifiant que le levier de verrouillage s'enclenche bien dans le bras.

NOTE:

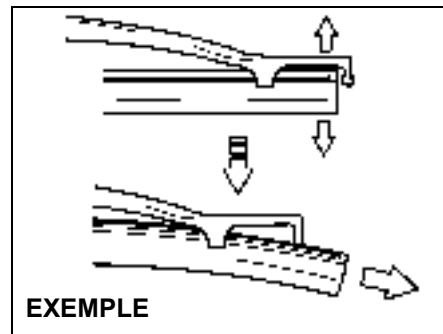
Installez le balai d'essuie-glace de sorte que le côté avec l'extrémité encastrée se trouve côté conducteur. Le balai peut se déplacer lors du fonctionnement des essuie-glaces.

Pour les essuie-glaces arrière :



80G146

- 1) Écartez le bras d'essuie-glace de la glace.
- 2) Retirez le support d'essuie-glace du bras comme illustré.
- 3) Faites glisser le balai comme indiqué.

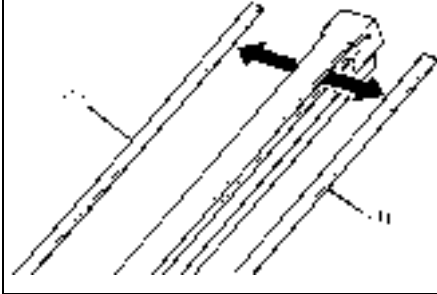


65D151

NOTE:

Ne pliez pas l'extrémité du balai d'essuie-glace plus que nécessaire. En effet, en la pliant plus, elle risque de se casser.

EXEMPLE



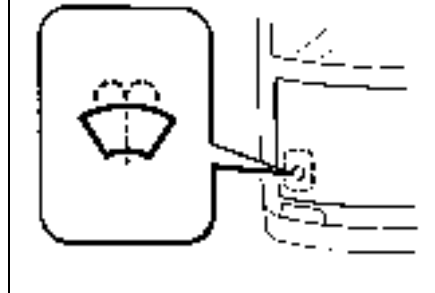
54G135

(1) Pièce de retenue

- 4) Si le balai neuf est fourni sans les deux pièces de retenue métalliques, adaptez les pièces de l'ancien balai sur le nouveau.
- 5) Installez le nouveau balai dans l'ordre inverse du retrait. Vérifiez que le balai est bien maintenu en place par toutes les fixations.
- 6) Remettez le support d'essuie-glace sur le bras en effectuant les opérations inverses.

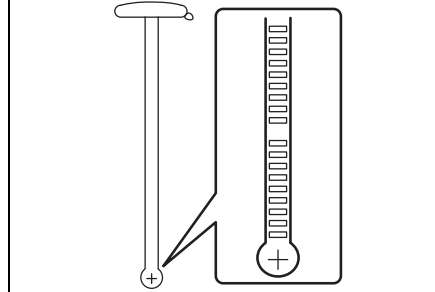
Liquide lave-glace

EXEMPLE



80JM078

EXEMPLE



66J116

Capacité de liquide de lave-glace :
2,0 l (3,5 Imp pt)

Vérifiez s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir en examinant la jauge de niveau de liquide lave-glace fixée au capuchon du réservoir de liquide de lave-glace. Si le niveau de liquide est très faible, effectuez l'appoint. Utilisez un liquide lave-glace de bonne qualité, mélangé à de l'eau si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solution "antigel" dans le réservoir de liquide lave-glace. La visibilité risque alors d'être sérieusement réduite et l'antigel attaque la peinture.

AVIS

Ne faites pas fonctionner le moteur de lave-glace quand le réservoir est vide sous peine de détérioration.

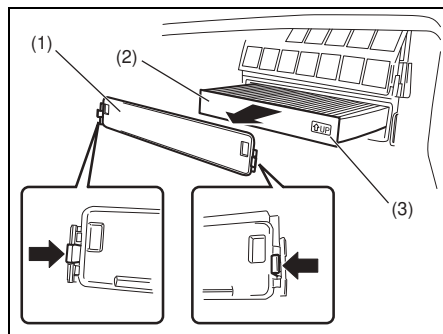
Climatisation

Si la climatisation n'est pas utilisée pendant une période de temps prolongée, pendant l'hiver par exemple, il est possible que les performances du système ne soient pas optimales lors de sa réactivation. Pour assurer des performances et une durabilité maximales du climatiseur, il faut le faire fonctionner périodiquement. Actionnez le climatiseur au moins une fois par mois pendant une minute en laissant tourner le moteur au ralenti. Cette opération permet de faire circuler le réfrigérant et l'huile et contribue à protéger les composants internes.

Remplacement du filtre de climatisation

Étant donné que des procédures spéciales sont requises, nous vous recommandons d'amener le véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI pour le remplacement du filtre du climatiseur.

- 1) Pour atteindre le filtre du climatiseur, déposez la boîte à gants. Reportez-vous à la procédure de changement des ampoules de "Éclairage de la boîte à gants" dans cette section.



61MM0A131

- 2) Déposez le couvercle (1) et retirez le filtre du climatiseur (2).

NOTE:

Lorsque vous installez un nouveau filtre, veillez à ce que la marque "UP" (3) soit orientée vers le haut.

INTERVENTION D'URGENCE

Remorquage par un camion de remorquage	10-1
Crochets de châssis	10-2
Outillage de changement des roues	10-6
Instructions de levage sur cric	10-7
Kit de réparation des crevaisons	10-13
Instructions de démarrage avec une batterie de secours	10-16
Épuisement de la batterie	10-18
En cas de crevaison pendant la conduite	10-18
Problème de moteur : le démarreur ne fonctionne pas	10-19
Problème de moteur : absence de démarrage	10-19
Problème de moteur : surchauffe	10-19



60G411

Remorquage par un camion de remorquage

Pour faire remorquer le véhicule, contactez un service de dépannage professionnel. Le concessionnaire est à même de fournir toutes les consignes de remorquage nécessaires.

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule équipé du système d'assistance au freinage par radar est remorqué alors que le moteur tourne, appuyez sur le commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage à double capteur afin de désactiver le système. Sinon des accidents dus à l'activation de ce système peuvent se produire.

AVIS

Respectez les instructions suivantes lors du remorquage de votre véhicule.

- Pour éviter toute détérioration du véhicule pendant le remorquage, employez l'équipement et la méthode de remorquage adéquats.
- Remorquez votre véhicule à l'aide du crochet de châssis sur route revêtue, sur de courtes distances et à faible vitesse.

Boîte-pont automatique des véhicules à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont automatique peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, vérifiez que le frein de stationnement est desserré.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant sur un chariot.

AVIS

Remorquer un véhicule 2WD les roues avant au sol risque de détériorer la boîte-pont automatique.

Boîte-pont manuelle des véhicules à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont manuelle peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, vérifiez que le frein de stationnement est desserré.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant au sol à condition que la direction et le groupe motopropulseur soient opérationnels. Avant de remorquer, vérifiez que la boîte-pont est au point mort, que le volant n'est pas bloqué (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé - la clé de contact doit être en position "ACC") (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé - le mode d'allumage est accessoires) et que le volant est fixé à l'aide d'un dispositif spécial pour le remorquage.

AVIS

La colonne de direction n'est pas suffisamment solide pour résister aux chocs imposés aux roues avant pendant l'opération de remorquage. Déverrouillez toujours le volant de direction avant de remorquer.

Modèles à quatre roues motrices (4WD)

Votre véhicule doit être remorqué de la manière suivante :

- 1) Avec les quatre roues sur un camion à lit plat.
- 2) Avec les roues avant ou arrière soulevées et un chariot sous les autres roues.

AVIS

Remorquer un véhicule 4WD à boîte-pont automatique les quatre roues au sol peut endommager la boîte-pont automatique et/ou le système 4WD.

Crochets de châssis

SUZUKI ne vous conseille pas d'utiliser les crochets de châssis pour le remorquage d'un autre véhicule. Ils ont été conçus pour permettre le remorquage d'urgence de votre véhicule sur la route.

Si votre véhicule doit être remorqué en urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

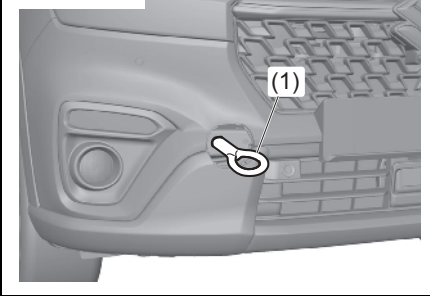
Respectez les instructions suivantes lors de l'utilisation des crochets de châssis. Le crochet de remorquage ou la carrosserie du véhicule pourrait se briser et provoquer de graves blessures ou dommages.

- N'utilisez pas les crochets de châssis pour le remorquage d'un autre véhicule.
- Évitez de tracter le véhicule pour le sortir de la neige, de la boue ou du sable, les démarrages brutaux ou les manœuvres erratiques, qui pourraient imposer une tension excessive sur le crochet de remorquage.

Dans un tel cas, nous vous recommandons de contacter un dépanneur professionnel.

Avant

EXEMPLE



65T10010

Le crochet de remorquage (1) présent à l'avant du véhicule ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence.

AVIS

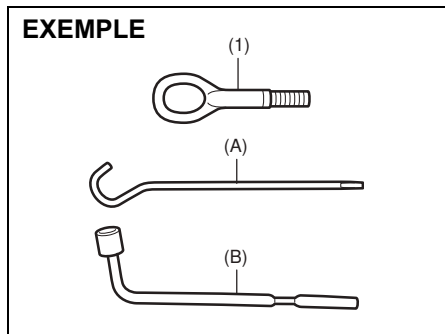
N'appliquez pas une force excessive qui pourrait endommager l'attache du cache.

NOTE:

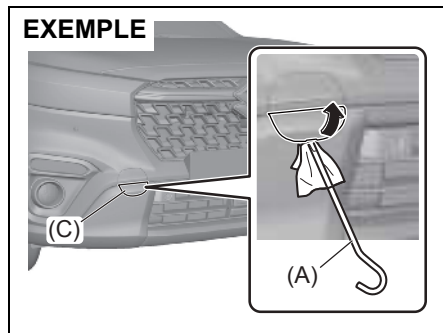
Nous vous recommandons de fixer le cache à l'aide de ruban adhésif pour éviter de l'endommager pendant le remorquage.

INTERVENTION D'URGENCE

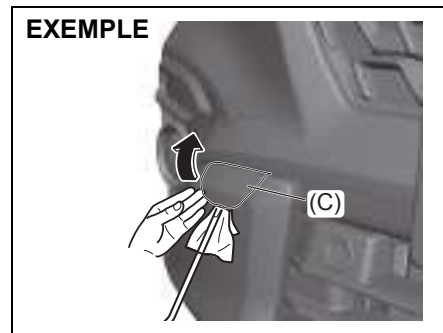
Pour installer le crochet (1), suivez les instructions ci-après.



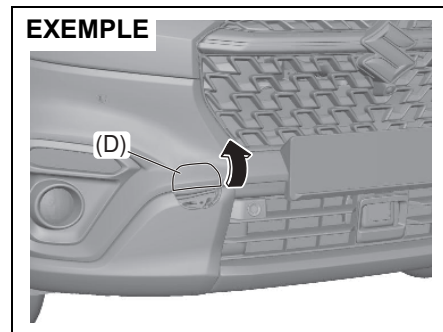
- 1) Munissez-vous du crochet de remorquage (1), de la poignée de cric (A) et de la clé à écrous de roue (B) rangés dans le compartiment à bagages.



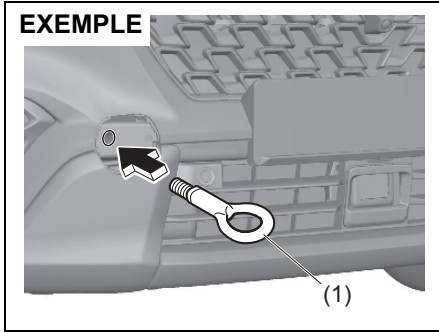
- 2) Relevez le cache inférieur (C) avec la pointe de la poignée de cric (A) couverte d'un chiffon doux pour créer un espace comme indiqué dans l'illustration.



- 3) Placez vos doigts dans l'espace sous le cache inférieur (C) pour le retirer.



- 4) Déposez le cache supérieur (D) comme indiqué sur le schéma.

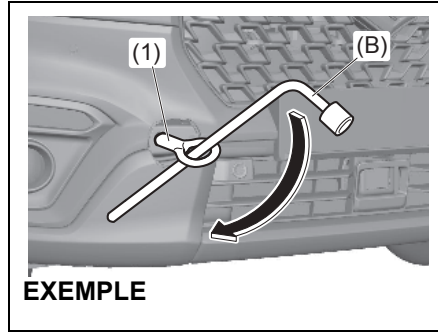


65T10040

- 5) Mettez le crochet de remorquage (1) en place à la main.

NOTE:

Nous vous recommandons de fixer le cache à l'aide de ruban adhésif pour éviter de l'endommager pendant le remorquage.



65T10050

- 6) Pour fixer le crochet de remorquage (1), tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre avec la clé à écrous de roue (B) jusqu'à ce que le crochet (1) soit bien fixé.

Pour retirer le crochet de remorquage (1), effectuez la procédure inverse.

AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez jamais le crochet de remorquage (1) pour un transport par camion/train et par mer.

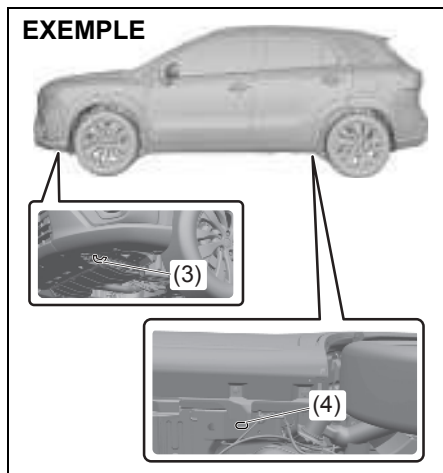
Arrière



65T10061

Le crochet de châssis (2) présent à l'arrière du véhicule ne peut être utilisé qu'en cas d'urgence et de transport par la mer.

Autres crochets



Les orifices (4) du châssis sont uniquement conçus pour l'expédition du véhicule par camion/train. Les crochets (3) sont uniquement destinés au transport par la mer.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas les crochets (3) et les orifices du châssis (4) pour un remorquage. Ces crochets et orifices pourraient se briser et provoquer de graves blessures ou dommages.

Remorquage à l'aide d'un câble

- 1) Accrochez un câble de remorquage à un crochet de remorquage horizontallement, de sorte que le côté d'accrochage soit le même pour le véhicule tracteur et le véhicule remorqué si possible.
- 2) Laissez le moteur tourner.
 - Lorsque vous ne pouvez pas démarrer le moteur, appuyez sur le commutateur du moteur pour changer le mode d'allumage sur une position autre que verrouillage de direction.
 - Tournez le volant vers la gauche et la droite pour vérifier que le verrouillage de direction est libéré.
 - Pour les véhicules équipés de l'ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI, lorsque le commutateur du moteur est en position "ON", appuyez sur le commutateur "OFF" de l'assistance au freinage à double capteur et désactivez l'assistance au freinage à double capteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous conduisez le véhicule sans que le moteur tourne, cela peut provoquer un accident.

Lorsque votre véhicule est remorqué à l'aide d'un câble, respectez les instructions suivantes.

- **N'appuyez pas sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction. Sinon, le volant sera verrouillé et ne pourra pas être tourné.**
- **Appuyez sur la pédale de frein plus fermement qu'à l'habitude, car le servofrein ne fonctionne pas.**
- **Manœuvrez le volant avec plus de force, car le système de direction assistée ne fonctionne pas.**

AVIS

Si vous ne pouvez pas déverrouiller la direction, vous ne pouvez pas utiliser le volant et cela peut provoquer un accident.

Si vous ne pouvez pas déverrouiller le volant en raison d'un mauvais fonctionnement et de l'épuisement de la batterie au plomb, n'effectuez pas de remorquage par câble.

- 3) Placez le levier de changement de vitesse en position "N".

NOTE:

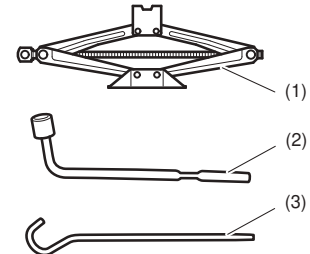
- Si vous ne pouvez pas mettre le levier de changement de vitesse sur "N", le remorquage à l'aide d'un câble de remorquage n'est pas possible. Consultez un concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage professionnel.
 - Si vous ne pouvez pas faire passer le levier de changement de vitesse de "P" à l'autre position pendant que le moteur tourne et que la pédale de frein est enfoncée, en raison d'un mauvais fonctionnement et de l'épuisement de la batterie au plomb, annulez le système de verrouillage du changement de vitesse en vous référant à la section "Annulation du système de verrouillage du changement de vitesse" de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.
- 4) Pendant le remorquage, assurez-vous que le câble de remorquage n'est pas détendu. Pour éviter une collision, conduisez prudemment votre véhicule en vérifiant les feux de freinage du véhicule avant.
- Pour avertir le conducteur d'un véhicule qui le suit, allumez les feux de détresse du véhicule remorqué.

 **AVERTISSEMENT**

Si vous appuyez continuellement sur la pédale de frein sur une pente longue ou raide, les freins peuvent surchauffer et devenir inefficaces. Si le véhicule est dans une descente longue ou raide, n'effectuez pas de remorquage par câble. Demandez un camion de remorquage.

AVIS

- Si un choc violent est appliqué à un crochet ou à un câble de remorquage par un démarrage soudain, etc., le crochet ou la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés. Lorsque le véhicule doit être remorqué, ne pas appliquer un choc violent sur le crochet ou le câble de remorquage en démarrant brusquement, etc.
N'accélérez pas brutalement.
- Si le véhicule doit inévitablement être remorqué par câble, faites-le sur des routes en asphalte. Ne dépassez pas 30 km/h (19 mph) et ne parcourez pas plus de 30 km (18 miles) afin de protéger le boîte-pont.

Outillage de changement des roues**EXEMPLE**

61MMOB100

- (1) Cric (option)
 (2) Clé à écrous de roue
 (3) Poignée de cric

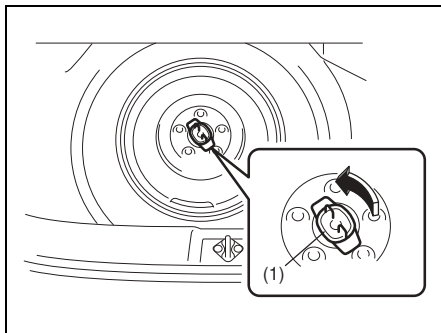
Les outils de changement de roue sont rangés dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Compartiment à bagages" dans la section SOMMAIRE ILLUSTRÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir changé une roue, veillez à bien ranger les outils pour éviter toute blessure en cas d'accident.

⚠ ATTENTION

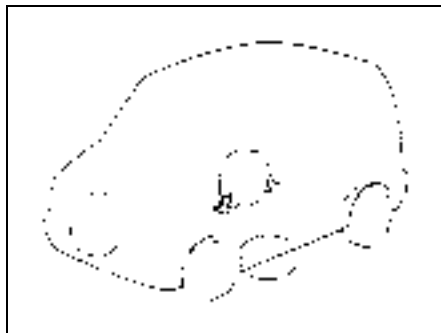
N'utilisez le cric que pour changer les roues. Avant d'utiliser le cric, lisez attentivement les instructions de levage sur cric figurant dans cette section.



80J048

Pour retirer la roue de secours (option), tournez son boulon (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.

Instructions de levage sur cric



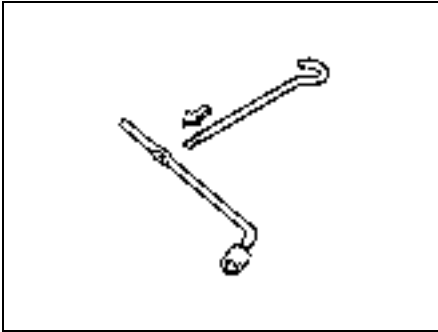
75F062

- 1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure.
- 2) Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la marche arrière si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.

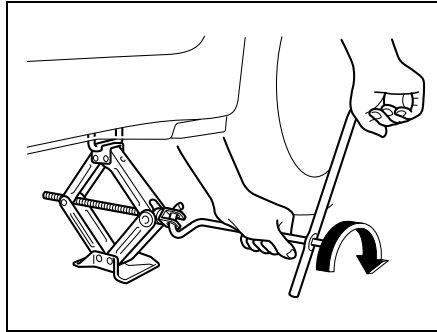
⚠ AVERTISSEMENT

- Veillez à placer le sélecteur en position de stationnement "P" en cas de boîte-pont automatique ou en marche arrière "R" en cas de boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque la boîte-pont se trouve au point mort "N". Le véhicule risque d'être instable et d'entraîner un accident.

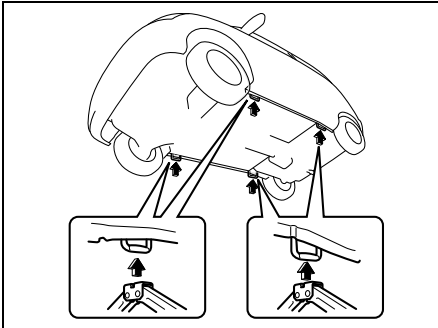
- 3) Actionnez les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
- 4) Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue à lever.
- 5) Placez la roue de secours à proximité de la roue soulevée, comme indiqué sur l'illustration, au cas où le cric glisserait.



54G253



63J101



63J100

- 6) Placez le cric à un des angles comme illustré puis levez-le en tournant la poignée de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la rainure de la tête de cric s'engage dans la barre de levage sous la carrosserie du véhicule.
- 7) Continuez à lever lentement le cric, sans à-coups, jusqu'à ce que le pneu quitte le sol. Ne levez pas le véhicule plus que nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le cric se détache, votre corps peut être happé par le véhicule et vous risquez de vous blesser gravement. De plus, le véhicule peut se mettre à bouger, ce qui peut provoquer un accident. Lorsque vous mettez le véhicule sur cric, respectez les points suivants.

- Mettez le véhicule sur un sol dur et plat.
- Utilisez le cric uniquement pour remplacer les pneus ou réparer les pneus crevés.
- Utilisez uniquement le cric de ce véhicule et n'utilisez pas le cric de l'autre véhicule. De même, n'utilisez pas le cric de ce véhicule pour l'autre véhicule.
- Placez le cric à l'endroit prévu à cet effet. Si vous placez le cric sur une position autre que celle prévue, le cric peut se détacher et le véhicule peut être endommagé.
- Ne soulevez pas le véhicule plus que nécessaire avec le cric.
- Lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric, ne vous mettez pas sous le véhicule, ne démarrez pas le moteur et ne secouez pas le véhicule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Lorsque vous soulevez le véhicule, ne pincez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne soulevez pas plusieurs pneus en même temps, en utilisant plusieurs crics.

Pour lever le véhicule à l'aide d'un cric de garage

- Appliquez le cric de garage sur l'un des points indiqués plus bas.
- Soutenez toujours le véhicule levé au moyen de chandelles de garage (disponibles dans le commerce) placées aux points indiqués plus bas.

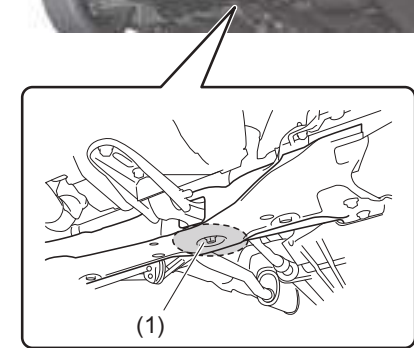
⚠ AVERTISSEMENT

Comme le véhicule peut être endommagé ou qu'un accident peut se produire, respectez les points suivants.

- Respectez les points désignés sur les illustrations.
- Pour maintenir le véhicule soulevé, utilisez le support rigide.
- Lors du levage du côté avant ou du côté arrière seulement, placez une cale (produit disponible dans le commerce) à l'avant et à l'arrière du pneu au sol.

Point de levage au cric avant pour un cric de garage (1)

EXEMPLE



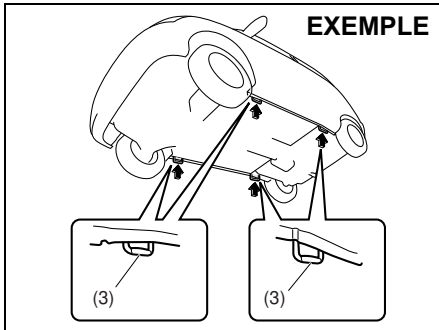
65T10081

Point de levage au cric arrière pour un cric de garage (2)



65T10061

Point d'application pour une chandelle de garage (3) ou un pont élévateur à deux colonnes



61MM0B103

AVIS

N'appliquez jamais un cric de garage sur le tuyau d'échappement, la partie latérale sous le déflecteur (option), la protection inférieure du moteur ou le longeron de torsion arrière.

NOTE:

Pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.

Changement des roues

Pour changer une roue, procédez comme suit :

- 1) Sortez le cric (option), les outils et la roue de secours du véhicule.
- 2) Desserrez les boulons de roue sans les retirer.
- 3) Levez le véhicule à l'aide du cric (suivez les instructions de levage au cric dans cette section).

⚠ AVERTISSEMENT

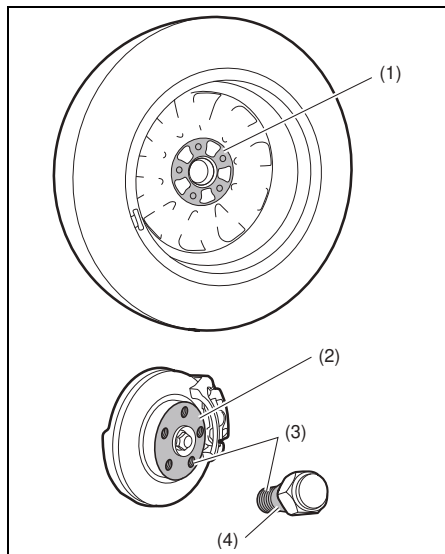
- Veillez à placer le sélecteur en position de stationnement "P" en cas de boîte-pont automatique ou en marche arrière "R" en cas de boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule avec le cric.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque la boîte-pont se trouve au point mort "N". Le véhicule risque d'être instable et d'entraîner un accident.

⚠ ATTENTION

Immédiatement après avoir conduit le véhicule, les roues, les écrous de roue et le pourtour des freins peuvent être extrêmement chauds. Le contact avec ces zones peut provoquer des blessures par brûlures. Ne pas toucher ces zones immédiatement après avoir conduit le véhicule.

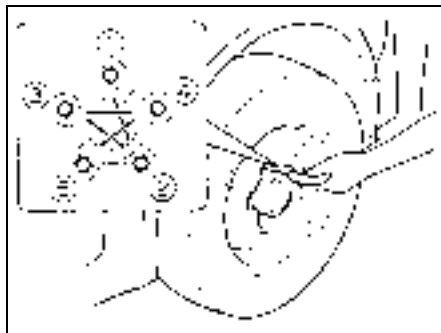
INTERVENTION D'URGENCE

- 4) Retirez les boulons de roue et la roue.



- 5) Avant d'installer la nouvelle roue, éliminez la boue ou la saleté de la surface de la roue (1), du moyeu (2), de la partie filetée (3) et de la surface des boulons de roue (4) à l'aide d'un tissu propre. Nettoyez soigneusement le moyeu ; il peut être chaud après que le véhicule a roulé.

- 6) Placez la nouvelle roue et remettez les boulons de roue en place, avec leur extrémité en forme de cône orientée vers la roue. Serrez chaque boulon fermement à la main jusqu'à ce que la roue soit correctement en place contre le moyeu.



81A057

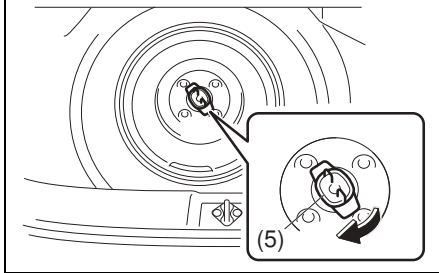
**Couple de serrage de boulon de roue
100 N·m (10,2 kg·m, 74,0 lb·ft)**

- 7) Abaissez le cric et serrez complètement les boulons en diagonale à l'aide d'une clé, comme illustré.

AVERTISSEMENT

Utilisez les boulons de roue d'origine et serrez-les au couple spécifié aussi rapidement que possible après le changement des roues. Des boulons de roue incorrects ou mal serrés peuvent se desserrer ou se détacher, ce qui peut causer un accident. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, faites contrôler le couple de serrage des boulons par un concessionnaire agréé SUZUKI.

EXEMPLE



52RM603

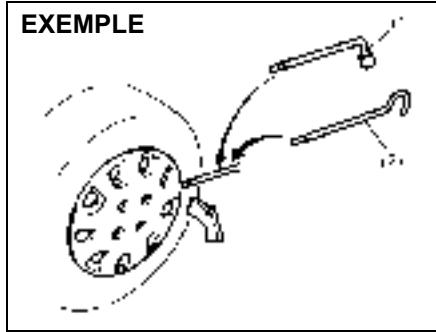
- 8) Remplacez la roue de secours dans le compartiment à bagages en suivant la procédure de dépose dans l'ordre inverse et serrez son boulon (5) dans le sens horaire comme illustré ci-dessus.

AVIS

Assurez-vous que la roue de secours est bien fixée au plancher. Une roue mal serrée peut générer des bruits quand le véhicule roule et endommager la peinture de la carrosserie du véhicule.

Enjoliveur de roue (option)

EXEMPLE



60G309

- (1) ou (2) Outil à extrémité plate

Le véhicule est pourvu de deux outils : une clé à écrous de roue et une manivelle de cric. L'un d'entre eux présente une extrémité plate.

Utilisez l'outil à extrémité plate pour déposer l'enjoliveur de roue comme illustré ci-dessus.

EXEMPLE



54G117

À la repose de l'enjoliveur de roue, vérifiez qu'il ne recouvre pas ou ne pince pas la valve de pneu.

Kit de réparation des crevaisons

Le kit de réparation des crevaisons est rangé dans le compartiment à bagages. Reportez-vous à "Compartiment à bagages" dans la section SOMMAIRE ILLUSTRÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas suivre les instructions de cette section relatives à l'utilisation du kit de réparation des crevaisons peut accroître le risque de perte de contrôle et d'accident.

Lisez soigneusement et suivez les instructions de cette section.

IMPORTANT

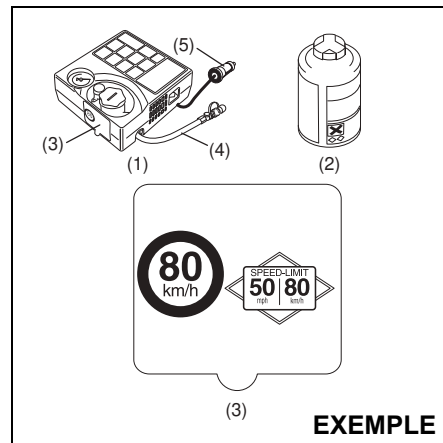
Le kit de réparation des crevaisons ne peut être utilisé dans les cas suivants. Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

- Si les entailles ou perforations de la bande de roulement ont une taille supérieure à 4 mm environ.
- Si les entailles se trouvent dans la paroi du pneu.
- Si le pneu est endommagé à la suite d'un parcours avec un pneu fortement sous-gonflé ou crevé.
- Si le talon du pneu est complètement sorti de la jante.
- Si la jante est endommagée.

De petites perforations dans la bande de roulement, causées par un clou ou une vis, peuvent être réparées à l'aide du kit de réparation des crevaisons.

Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu lors d'une réparation d'urgence.

Contenu du kit de réparation des crevaisons



61MM0A090

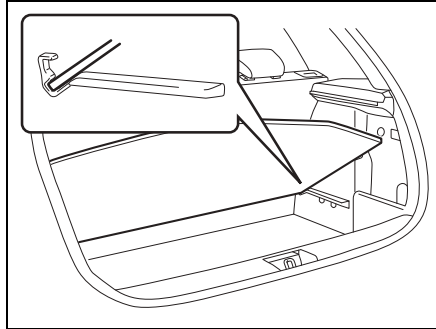
- (1) Compresseur d'air
- (2) Flacon de produit d'étanchéité
- (3) Autocollant de restriction de vitesse (avec compresseur d'air)
- (4) Tuyau d'air
- (5) Prise d'alimentation

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité du kit de réparation des crevaisons est dangereux en cas d'ingestion ou de contact avec la peau ou les yeux. En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissements. Absorberez beaucoup d'eau (si possible de la suspension de charbon) et consultez immédiatement un médecin. En cas de contact du produit d'étanchéité avec les yeux, rincez les yeux à l'eau et consultez un médecin. Lavez-vous soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenez-la hors de portée des enfants et des animaux.

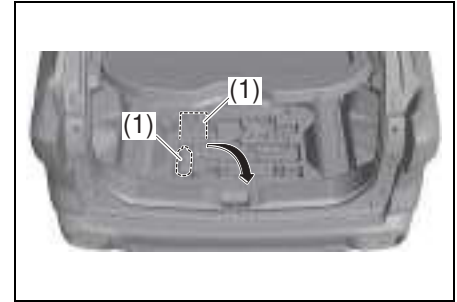
AVIS

Remplacez le produit d'étanchéité avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette du récipient. Pour acheter un nouveau produit d'étanchéité, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Comment sortir le kit de réparation des crevaisons

83SH10040

- 1) La planche du compartiment à bagages peut être maintenue ouverte, comme illustré.



65T10090

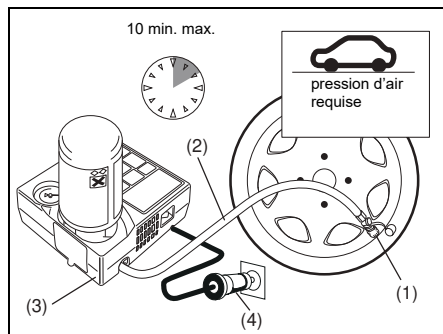
- 2) Sortez le kit de réparation des crevaisons (1) du compartiment à bagages.

Comment effectuer une réparation d'urgence

1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure. Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la marche arrière si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.

Actionnez les feux de détresse si le véhicule est proche de la route. Placez des cales sous la roue placée en diagonale de la roue à réparer.

- Sortez le flacon de produit d'étanchéité et le compresseur.
- En haut du compresseur, ouvrez le couvercle qui recouvre la douille pour le flacon de produit d'étanchéité puis vissez le flacon dans la douille.
- Dévissez le bouchon de valve de pneu.
- Connectez le tuyau d'air du compresseur sur la valve de pneu.
- Branchez la prise d'alimentation du compresseur sur la prise accessoire. Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, déplacez le sélecteur de la position "R" vers la position "N". Faites démarrer le moteur. Allumez le compresseur. Gonflez le pneu à la pression d'air requise.



61MM0A091

- (1) Valve de pneu
- (2) Tuyau d'air
- (3) Compresseur
- (4) Prise d'alimentation

AVIS

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Cela risque de le faire surchauffer.

Si la pression d'air requise n'est pas atteinte dans les 5 minutes, déplacez le véhicule de quelques mètres vers l'avant et vers l'arrière afin de répartir le produit dans tout le pneu. Puis essayez à nouveau de gonfler le pneu.

Si la pression d'air requise n'est toujours pas atteinte, cela signifie probablement que le pneu est trop endommagé. Dans ce

cas, le kit de réparation des crevaisons ne permet pas la réparation. Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

NOTE:

Si vous avez trop gonflé le pneu, dégonflez-le en desserrant la vis de la durite de remplissage.

- Appliquez l'autocollant de restriction de vitesse, placé sur le compresseur d'air, dans le champ de vision du conducteur.
- Faites rouler le véhicule immédiatement après avoir gonflé le pneu. Conduisez prudemment et à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mph).
- Continuez à rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUZUKI ou garage le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

N'appliquez pas l'autocollant de restriction de vitesse sur l'airbag. Ne l'appliquez pas non plus sur le voyant d'alerte de feux de détresse ou sur le compteur de vitesse.

- Après 10 km (6 mi), vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre du compresseur. Si la pression d'air indiquée est supérieure à 220 kPa (2,2 bar), la réparation d'urgence a réussi. Par contre, si la pression indiquée est inférieure à la pression requise, regonflez

le pneu jusqu'à atteindre la pression requise. Si la pression du pneu est tombée sous 130 kPa (1,3 bar), la trousse de réparation ne permet pas de réparer le pneu. N'utilisez plus le véhicule et consultez votre concessionnaire SUZUKI ou un service de dépannage.

AVERTISSEMENT

Veillez à vérifier la pression du pneu et la réussite de la réparation d'urgence après 10 km (6 mi).

AVIS

Faites remplacer le pneu chez le concessionnaire SUZUKI le plus proche. Si vous souhaitez réutiliser la roue, adressez-vous à un spécialiste des pneus.

La roue peut être réutilisée en essuyant complètement l'enduit avec un chiffon afin d'éviter la rouille, mais la valve et le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) doit être changée.

Mettez au rebut le flacon de produit d'étanchéité chez un concessionnaire SUZUKI ou conformément à la législation en vigueur.

Remplacez le flacon de produit d'étanchéité par un neuf disponible chez votre concessionnaire SUZUKI.

Comment utiliser le compresseur de la trousse pour gonfler un pneu

- 1) Placez le véhicule sur une surface plane et dure. Engagez à fond le frein de stationnement et placez le sélecteur de vitesse en position "P" si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou passez la marche arrière si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.
- 2) Sortez le compresseur.
- 3) Dévissez le bouchon de valve de pneu.
- 4) Connectez le tuyau d'air du compresseur d'air sur la valve de pneu.
- 5) Branchez la prise d'alimentation du compresseur sur la prise accessoire. Faites démarrer le moteur. Allumez le compresseur. Gonflez le pneu à la pression d'air requise.

AVIS

Ne faites pas fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes. Cela risque de le faire surchauffer.

Instructions de démarrage avec une batterie de secours

AVERTISSEMENT

- N'effectuez jamais de démarrage forcé sur une batterie apparemment gelée. Dans de telles circonstances, la batterie risque d'exploser ou de se briser.
- Lors du raccordement des câbles volants de démarrage, ne touchez ni les poulies, ni les courroies, ni les ventilateurs avec ces câbles ou avec les mains.
- Les batteries dégagent de l'hydrogène gazeux inflammable. N'approchez aucune flamme et ne provoquez aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne fumez jamais lors d'opérations à proximité d'une batterie.
- Si la batterie d'appoint utilisée pour le démarrage avec une batterie de secours est installée dans un autre véhicule, vérifiez que les deux véhicules ne se touchent pas.
- Si la batterie se décharge de manière répétée sans raison apparente, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Afin d'éviter de vous blesser ou de détériorer le véhicule ou la batterie, suivez scrupuleusement et dans l'ordre les instructions de démarrage avec une batterie de secours suivantes.

En cas de doute, faites appel à un service routier expérimenté.

AVIS

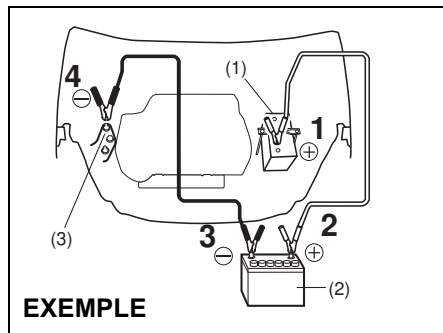
Ce véhicule ne doit pas être mis en route par poussée ou remorquage. Cette méthode peut se traduire par la détérioration définitive du convertisseur catalytique. Si la batterie est faible ou déchargée, démarrez à l'aide d'une batterie de secours.

Pour le démarrage de ce véhicule avec une batterie de secours, procédez de la manière suivante :

- 1) N'utilisez que des batteries de 12 volts. Installez la batterie de 12 volts chargée près du véhicule pour raccorder les câbles volants de démarrage. Lors de l'utilisation de la batterie d'un autre véhicule, **LES DEUX VÉHICULES NE DOIVENT PAS SE TOUCHER**. Serrez le frein de stationnement à fond sur les deux véhicules.
- 2) Mettez hors service tous les accessoires du véhicule sauf ceux qui sont nécessaires à la sécurité (les phares ou le signal de détresse, par exemple).

- 3) Raccordez les câbles volants de démarrage de la manière suivante :

1. Raccordez l'une des extrémités du premier câble volant de démarrage à la borne positive (+) de la batterie déchargée (1).
2. Raccordez l'autre extrémité à la borne positive (+) de la batterie d'appoint (2).
3. Raccordez l'une des extrémités du deuxième câble volant de démarrage à la borne négative (-) de la batterie d'appoint (2).
4. Procédez au raccordement final sur une pièce métallique nue lourde (par exemple un support de fixation du moteur (3)) au niveau du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée (1).



54MN259

⚠ AVERTISSEMENT

Ne raccordez jamais directement le câble volant de démarrage à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine d'explosion.

▲ ATTENTION

Raccordez fermement le câble volant de démarrage au support de fixation du moteur. Si le câble volant de démarrage se détache du support de fixation du moteur à cause de vibrations au démarrage du moteur, le câble volant de démarrage peut se coincer dans les courroies d'entraînement.

- 4) Si la batterie d'appoint utilisée est installée dans un autre véhicule, mettez en route le moteur de ce dernier. Laissez le moteur tourner à vitesse modérée.
- 5) Mettez en route le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
- 6) Débranchez les câbles volants de démarrage dans l'ordre inverse exact de leur branchement.

Épuisement de la batterie

Dans les cas suivants, la batterie au plomb s'épuise.

- Le démarreur ne s'engage pas lorsque vous essayez de mettre le moteur en marche. Ou bien, la rotation du démarreur est trop faible pour faire démarrer le moteur.
- La lumière des phares est extrêmement faible ou le volume de l'avertisseur sonore est faible.

En cas de crevaison pendant la conduite

Tenez fermement le volant et appliquez soigneusement les freins pour ralentir le véhicule et l'arrêter dans un endroit sûr.

Problème de moteur : le démarreur ne fonctionne pas

- 1) Placez le commutateur d'allumage en position "START" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode démarrage du moteur après avoir allumé les phares pour déterminer l'état de la batterie. Si le faisceau des feux avant est extrêmement faible ou si ceux-ci s'éteignent, cela signifie que la batterie est à plat, ou que le contact aux bornes de batterie est insuffisant. Rechargez la batterie si nécessaire ou réparez les bornes de batterie.
- 2) Si les feux avant s'allument, vérifiez les fusibles. Si la cause de la panne n'est pas évidente, une avarie électrique sérieuse est à craindre. Faites réviser le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Problème de moteur : absence de démarrage

(véhicule sans système de démarrage par pression sans clé)

Si le moteur est noyé d'essence, il peut s'avérer difficile à démarrer. Dans un tel cas, maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée à fond tout en lançant le moteur.

- Ne tirez pas plus de 12 secondes de suite sur le démarreur.

(véhicule avec système de démarrage par pression sans clé)

Si le moteur est noyé d'essence, il peut s'avérer difficile à démarrer. Dans un tel cas, maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée à fond tout en lançant le moteur.

- Ne tirez pas plus de 12 secondes de suite sur le démarreur.

NOTE:

Si le moteur refuse de démarrer, le démarreur cesse automatiquement de tourner après un certain temps. Une fois que le démarreur s'est arrêté automatiquement ou en cas de problème avec le système de démarrage du moteur, le démarreur tourne uniquement lorsque le commutateur du moteur est maintenu enfoncé.

Problème de moteur : surchauffe

Si les conditions de conduite sont particulièrement difficiles, le moteur risque de surchauffer. Si le thermomètre du liquide de refroidissement du moteur indique une surchauffe durant la conduite :

- 1) Coupez la climatisation, le cas échéant.
- 2) Garez le véhicule, toutes conditions de sécurité respectées.
- 3) Laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin revienne dans la plage de température normale acceptable entre "H" et "C".

AVERTISSEMENT

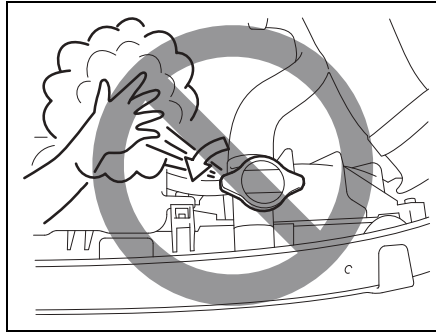
Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper, garez le véhicule dans un endroit sûr et coupez immédiatement le moteur pour le laisser refroidir. N'ouvrez pas le capot tant qu'il y a présence de vapeur. Quand la vapeur ne s'échappe plus ou ne se fait plus entendre, ouvrez le capot et vérifiez que le liquide de refroidissement n'est plus en ébullition. Si le liquide de refroidissement est toujours en ébullition, attendez pour continuer.

Si le témoin de température ne revient pas dans la plage de température normale acceptable :

- 1) Coupez le moteur et vérifiez que la courroie et les poulies de la pompe à eau ne sont pas endommagées et ne glissent pas. Si celles-ci sont détériorées ou patinent, réparez-les.
- 2) Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir. Si ce niveau est plus bas que la ligne repère "LOW", cherchez les fuites possibles au niveau du radiateur, de la pompe à eau et des flexibles de chauffage. Si les fuites éventuellement responsables de la surchauffe ont pu être localisées, réparez-les avant de remettre le moteur en route.
- 3) Si aucune fuite n'est détectée, ajoutez avec précaution du liquide de refroidissement dans le réservoir puis dans le radiateur, si nécessaire. (Reportez-vous à la section "Liquide de refroidissement du moteur" dans la section INSPECTION ET MAINTENANCE.)

NOTE:

Si votre moteur surchauffe et que vous ne savez pas quoi faire, contactez votre concessionnaire agréé SUZUKI.



79J007

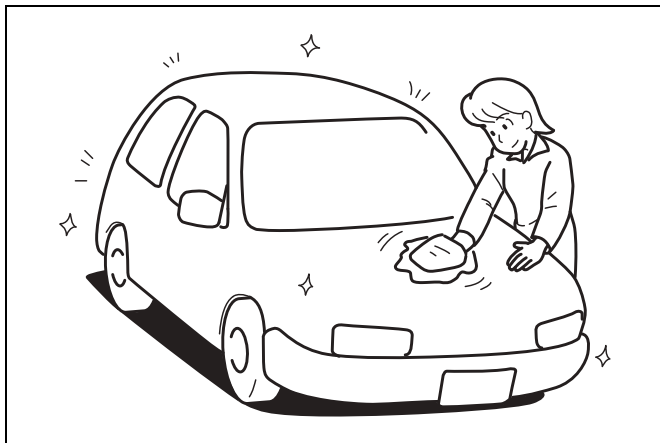
⚠ AVERTISSEMENT

- Il est dangereux de retirer le bouchon de radiateur (ou bouchon de boîte de dégazage) lorsque la température de l'eau est élevée, du liquide brûlant et de la vapeur risquent en effet de gicler sous l'effet de la pression. Ne dévissez ce bouchon que lorsque la température du liquide de refroidissement a suffisamment baissé.
- Pour éviter les blessures physiques, maintenez les mains, les outils et les vêtements à distance du ventilateur de refroidissement du moteur et du ventilateur du climatiseur (option). Ces ventilateurs électriques peuvent se mettre automatiquement en marche sans prévenir.

ANNOTATIONS

ENTRETIEN

Prévention contre la corrosion	11-1
Nettoyage de l'extérieur	11-2
Nettoyage de l'intérieur	11-6



60G412

Prévention contre la corrosion

Le véhicule doit être protégé de la corrosion par des mesures appropriées. Les instructions suivantes sont des conseils d'entretien du véhicule pour le protéger de la corrosion. Lisez-les attentivement et respectez-les soigneusement.

Informations importantes à propos de la corrosion

Causes communes de corrosion

- 1) Accumulation de sel, saletés, humidité ou produits chimiques dans des zones difficiles d'accès du soubassement de carrosserie ou du châssis du véhicule.
- 2) Éraflures, entailles et dégâts divers des surfaces métalliques traitées ou peintes à la suite d'accidents mineurs ou de projections de gravillons et de pierres.

Conditions ambiantes aggravant la corrosion

- 1) Le sel de voirie, les agglomérants, l'air marin ou la pollution industrielle accélèrent la corrosion des métaux.
- 2) Une forte humidité ambiante accélère le processus de corrosion surtout lorsque la température avoisine zéro.
- 3) L'humidité dans certaines zones du véhicule risque, à long terme, de favoriser la corrosion même si le reste du véhicule est parfaitement sec.

- 4) Les températures élevées seront la cause d'une corrosion accélérée des pièces du véhicule qui ne sont pas suffisamment ventilées pour permettre un séchage rapide.

Ces informations montrent combien il est nécessaire de toujours maintenir le véhicule (en particulier le soubassement de carrosserie) en parfait état de propreté et aussi sec que possible. De plus, il est tout aussi important de remédier rapidement à tout dégât de la peinture ou des couches protectrices.

Pour éviter la corrosion

Lavez fréquemment le véhicule

La meilleure façon de préserver la finition du véhicule et d'éviter la corrosion est de le laver de manière régulière.

Lavez le véhicule au moins une fois pendant l'hiver et une fois immédiatement après la fin de l'hiver. Maintenez toujours le véhicule, en particulier le bas de caisse, parfaitement propre et aussi sec que possible.

Si le véhicule est utilisé de manière fréquente sur des routes salées, lavez-le au moins une fois par mois pendant l'hiver. Si vous vivez au bord de la mer, lavez le véhicule au moins une fois par mois.

Pour les instructions de lavage, consultez la section "Nettoyage du véhicule".

Enlevez tous les dépôts de corps étrangers

Les corps étrangers du type sel, produits chimiques, huile ou goudron, sève d'arbre, excréments d'oiseaux et retombées industrielles risquent d'altérer la finition du véhicule s'ils restent sur les surfaces peintes. Nettoyez-les aussi vite que possible. En cas de difficulté, employez un produit de nettoyage. Vérifiez auparavant que le nettoyant utilisé n'attaque pas la peinture et qu'il est bien prévu pour l'usage auquel vous le destinez. Suivez les instructions du fabricant du produit.

Réparez tout dégât de la finition

Procédez à un examen attentif du véhicule pour repérer tout dégât de la peinture. En cas d'éraflure ou de rayure de la peinture, effectuez immédiatement les retouches nécessaires pour empêcher tout début de corrosion. Si les éraflures ou les rayures mettent le métal à nu, les réparations doivent être effectuées par un carrossier qualifié.

Maintenez l'habitacle et les compartiments à bagages propres

Humidité, saleté ou boue risquent de s'accumuler sous les tapis de sol et favoriser la corrosion. Vérifiez de temps à autre que cette partie du véhicule est propre et sèche. Effectuez des contrôles plus fréquents si le véhicule est utilisé en tout terrain ou par temps humide.

Certains produits du type produits chimiques, engrais, produits de nettoyage, sel, etc. sont particulièrement corrosifs par nature. Ne les transportez que dans des conteneurs étanches. En cas de fuite, nettoyez et séchez immédiatement la zone concernée.

Gardez le véhicule dans un endroit sec, bien aéré

Ne gardez pas le véhicule dans un endroit humide, mal aéré. Si le véhicule est lavé de manière fréquente dans son garage ou s'il y est garé encore humide, le garage va prendre l'humidité. Une humidité élevée dans le garage peut provoquer ou favoriser la corrosion. Un véhicule humide peut rouiller même dans un garage chauffé si la ventilation est insuffisante.

⚠ AVERTISSEMENT

N'appliquez pas de couche d'apprêt ou de couche d'antirouille supplémentaire sur ou autour des composants du système d'échappement tels que le convertisseur catalytique, tuyau d'échappement, etc. Un incendie risque de se déclencher par surchauffe de la couche d'apprêt.

Nettoyage de l'extérieur

Pour préserver la beauté de la peinture

Un entretien quotidien est important pour conserver durablement la belle apparence de votre véhicule.

- Pour le stationnement et l'entreposage du véhicule, nous recommandons des garages avec une bonne ventilation et des emplacements avec un toit.
- Les situations suivantes peuvent provoquer la rouille et la décoloration de la peinture. Lavez alors votre véhicule rapidement.
 - Lorsque vous conduisez dans des zones côtières ou sur des routes aspergées d'antigel (lavez le dessous du véhicule et autour des passages de roue en particulier)
 - Lorsque des fientes d'oiseaux, des insectes morts, de la sève, de la poussière de fer, des résidus de suie ou de fumée, du goudron, etc. adhèrent à la peinture ou lorsque le véhicule est mouillé par des pluies acides.
 - Lorsque le véhicule est sali par de la poussière ou de la boue
- Passez une cire sur le véhicule environ une fois par mois ou lorsque la capacité d'imperméabilisation des surfaces peintes a diminué. Suivez toutes les instructions figurant sur l'emballage de la cire (vendue séparément).

NOTE:

N'utilisez pas de cire sur les pièces en plastique qui ne sont pas revêtues. Le fait de cirer ces surfaces pourrait entraîner un blanchiment ou des irrégularités d'aspect.



80J302

- Les éclats de pierres volantes, les rayures, etc. peuvent provoquer de la rouille. Réparez ces zones dès que possible.

AVIS

- **Pour réparer des rayures sur des surfaces peintes, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. L'utilisation d'un matériau inapproprié pour la réparation pourrait endommager la peinture.**
- **Il est important que le véhicule soit toujours propre. Faute de quoi la peinture risque de se ternir ou la corrosion de se développer en plusieurs endroits de la carrosserie du véhicule.**

Lavage

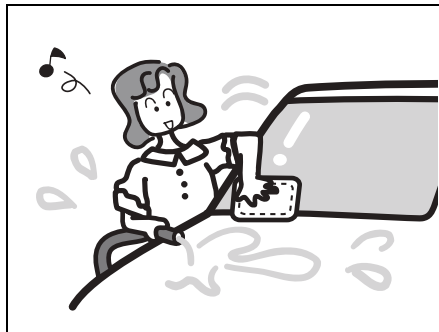
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne lavez et ne cirez jamais le véhicule pendant que le moteur tourne.
- Pour nettoyer le bas de caisse et les passages de roue où se trouvent des pièces aux arêtes vives, portez des gants et une chemise à manches longues pour vous protéger les mains et les bras des risques de coupure.
- Après avoir lavé le véhicule, vérifiez soigneusement l'efficacité des freins avant de prendre le volant.

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est équipé d'un système d'essuie-glaces automatiques, placez le levier de commande des essuie-glaces en position "OFF". Si le levier reste en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent se déclencher de manière inattendue et provoquer des blessures ou être endommagés.

Lavage à la main



80J303

Lorsque vous lavez le véhicule, gardez-le dans un endroit où la lumière directe du soleil ne tombe pas dessus, dans la mesure du possible, et suivez les instructions ci-dessous :

- 1) Rincez le bas de caisse et les passages de roue à l'aide d'eau sous pression pour enlever boue et débris. Rincez abondamment.

AVIS

Lors du lavage du véhicule :

- Évitez d'utiliser directement de la vapeur ou de l'eau chaude à plus de 80 °C (176 °F) sur les pièces en plastique.
- Afin d'éviter que les composants du moteur ne soient endommagés, n'utilisez pas d'eau sous pression dans le compartiment moteur.

- 2) Rincez la carrosserie pour décoller la saleté. Enlevez saleté et boue de la carrosserie à l'eau courante. Vous pouvez utiliser une éponge ou une brosse douce. N'utilisez jamais un matériau dur qui risque de rayer la peinture ou le plastique. N'oubliez pas que les couvercles ou les déflecteurs des phares sont très souvent en plastique.

AVIS

Pour éviter d'endommager les surfaces peintes ou en plastique, ne retirez pas la saleté sans une importante quantité d'eau. Suivez la procédure ci-dessus.

- 3) Lavez tout l'extérieur à l'aide d'un détergent doux ou d'un produit de lavage automobile à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux. Trempez souvent l'éponge ou le chiffon doux dans la solution de nettoyage.

AVIS

En cas d'utilisation d'un produit de lavage pour voiture, respectez les avertissements du fabricant. N'utilisez jamais de savons ou de détergents domestiques.

- 4) Quand toute la saleté a été retirée, rincez le détergent à l'eau courante.
- 5) Essuyez la carrosserie avec une peau de chamois ou un chiffon humide et laissez sécher à l'ombre.
- 6) Inspectez attentivement la peinture pour repérer toute trace de détérioration. Le cas échéant, effectuez une retouche en procédant comme suit :
1. Nettoyez la partie endommagée et laissez sécher.
 2. Remuez la peinture et effectuez la retouche en déposant une fine couche de peinture à l'aide d'une petite brosse.
 3. Laissez la peinture sécher complètement.

Lavage dans une station de lavage automatique

AVIS

- Si vous utilisez une station de lavage automatique, vérifiez que les parties de la carrosserie de votre véhicule, comme l'antenne, ne peuvent pas être endommagées. En cas de doute, demandez conseil au gérant de la station de lavage automatique.
- Ne lavez pas une voiture équipée d'un aileron de toit dans une station de lavage automatique. Il pourrait se coincer dans la station de lavage et endommager l'aileron.

Lavage avec un nettoyeur haute pression

AVIS

- Si vous utilisez un nettoyeur haute pression, tenez la buse suffisamment éloignée de votre véhicule.
- Si vous amenez la buse trop près de votre véhicule ou si vous la pointez vers l'ouverture de la calandre avant ou du pare-chocs etc., cela peut provoquer des dommages et des dysfonctionnements au niveau de la carrosserie du véhicule et des pièces.
 - Si vous pointez la buse vers les vitres des portes, les encadrements des portes et le toit ouvrant (option), de l'eau peut pénétrer dans l'habitacle.
 - Si la buse du nettoyeur haute pression est dirigée vers la caméra ou sa périphérie, de l'eau peut pénétrer dans la caméra et provoquer un incendie, un dysfonctionnement ou de la condensation.

Entretien du pare-brise

Si une pellicule d'huile, etc., adhère au pare-brise et que les essuie-glaces ne peuvent pas le nettoyer, utilisez un nettoyeur pour vitres (vendu séparément) pour nettoyer le pare-brise à la main.

Entretien des phares

Lavez la lentille de l'éclairage et essuyez-la avec un chiffon doux.

AVIS

- **N'utilisez pas de détergent ou de solvant organique sur la surface de la lentille du phare. La surface de la lentille pourrait être fissurée. Si vous utilisez un détergent contenant un solvant organique, rincez-le abondamment à l'eau.**
- **N'essuyez pas la surface de la lentille avec de la cire ou une brosse dure. Cela pourrait endommager la lentille ou accélérer sa détérioration.**

Entretien des caméras

Lavez la lentille de la caméra et essuyez-la avec un chiffon doux. Si la lentille est très sale, utilisez un détergent doux.

AVIS

- **L'utilisation d'alcool, de benzine, de diluant, etc. pour essuyer la caméra peut entraîner une décoloration. Lorsque vous essuyez la caméra, n'utilisez pas d'alcool, de benzène, de diluant, etc.**
- **Un revêtement dur est utilisé pour que la lentille de la caméra ne soit pas facilement rayée. Cependant, si vous utilisez la brosse pour un véhicule, il peut être difficile pour vous de voir l'image sur la caméra à 360°. Faites très attention à ne pas rayer l'objectif.**
- **Le revêtement en résine de l'appareil peut être endommagé si un solvant organique adhère à l'appareil. Ne laissez pas de solvant organique, de cire corporelle, de dissolvant de film d'huile ou d'agent de revêtement de verre adhérer à l'appareil.**

(suite)

AVIS

(suite)

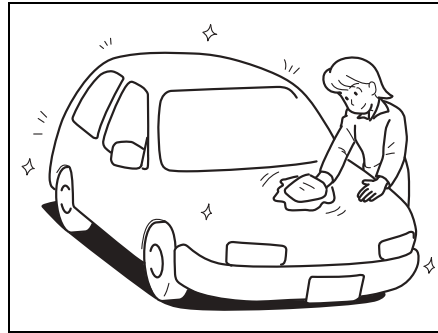
- **Si l'appareil photo est soumis à un changement soudain de température, il peut être endommagé. N'exposez pas l'appareil photo à des changements soudains de température, par exemple en faisant fondre de la neige gelée avec de l'eau chaude.**

Entretien des jantes en aluminium

NOTE:

- *N'utilisez pas de détergent acide ou alcalin ou un solvant contenant du pétrole pour laver les jantes d'aluminium. Ces types de détergents forment des taches indélébiles, des décolorations et des fissures sur les surfaces finies et endommagent les capuchons centraux.*
- *N'utilisez pas de brosse en soies et de savon contenant un abrasif. Cela endommagerait la finition des surfaces.*

Cirage



60G412

Après le lavage du véhicule, il est conseillé de le cirer et de le lustrer pour assurer une meilleure protection et un plus bel aspect de la peinture.

- N'utilisez que des cires et des produits lustrants de bonne qualité.
- En cas d'utilisation de cires et de produits lustrants, respectez les avertissements du fabricant.

Nettoyage de l'intérieur

- Nettoyez les saletés, le sable, etc. à l'aide d'un aspirateur, ou essuyez les surfaces à l'aide d'un chiffon doux humidifié à l'eau froide ou tiède. Si l'intérieur reste sale, des rayures peuvent se produire.
- Nettoyez rapidement les liquides tels que ceux des désodorisants ou les boissons renversées en utilisant un mouchoir en papier ou un chiffon doux. Laisser des liquides renversés peut provoquer des taches, des décolorations ou des fissures.

AVERTISSEMENT

- Ne vaporisez pas d'eau ou d'autres liquides à l'intérieur du véhicule. Si l'équipement de navigation, les composants audio, les commutateurs, le câblage sous le plancher ou d'autres pièces électriques sont mouillés, il y a un risque d'incendie ou de dysfonctionnement, et le système d'airbag SRS pourrait ne pas fonctionner normalement. Si vous versez de l'eau ou renversez une boisson dans le véhicule, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié au préalable.
- Sur les modèles équipés du système SHVS (Smart Hybrid Vehicle by Suzuki), une batterie lithium-ion (le cas échéant) et un convertisseur DCDC (le cas échéant) sont situés sous le siège avant. Ne laissez pas la batterie être mouillée. Sinon cela pourrait causer un incendie, un choc électrique ou des dégâts sur la batterie.

AVIS

- N'utilisez pas de produits chimiques contenant les ingrédients suivants. Cela pourrait provoquer des taches, des décolorations, des déformations, une détérioration de la résistance, etc.
 - Solvants tels que la benzine, l'essence, le diluant ou les agents de décollement des autocollants
 - Détergents acides ou alcalins
 - Agents de blanchiment ou colorants
- N'utilisez pas de produits chimiques contenant du silicone pour nettoyer les zones autour du climatiseur, des équipements électroniques tels que les systèmes audio ou de navigation ou les commutateurs. Le contact avec le silicone peut entraîner leur dysfonctionnement.
- Ne laissez pas d'articles en cuir colorés, de fourrures, d'objets en vinyle, etc. dans votre véhicule pendant de longues périodes. Cela pourrait entraîner une décoloration ou une déformation de l'intérieur.

NOTE:

Pour éviter que les désodorisants à base de liquide ne se renversent, il est recommandé de fixer leur récipient ou d'utiliser plutôt des désodorisants de type solide.

Sellerie en vinyle

Préparez une solution de savon ou de détergent doux dissous dans de l'eau chaude. Appliquez la solution sur le vinyle à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et laissez agir pendant quelques minutes pour décoller la saleté.

Essayez ensuite les surfaces avec un chiffon propre humide pour enlever la saleté et la solution savonneuse. Si un premier lavage n'est pas suffisant, recommencez.

Capitonnage en tissu

Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Nettoyez les taches à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution de savon doux. Enlevez le savon au moyen d'un autre chiffon imbibé d'eau. Recommencez jusqu'à ce que la tache ait disparu ou utilisez un produit de nettoyage pour tissus. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour tissus, conformez-vous scrupuleusement aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit.

Sellerie en cuir

Nettoyez à l'aide d'un aspirateur. Enlevez la saleté à l'aide d'une solution de savon doux ou de savon de sellerie et d'un chiffon doux propre et humide. Pour éliminer le savon, essuyez à nouveau les zones à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'eau. Séchez les zones à l'aide d'un chiffon doux et sec. Recommencez ceci jusqu'à ce que la saleté ou la tache ait disparu ou utilisez un produit de nettoyage pour cuir pour les taches ou saletés résistantes. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour cuir, conformez-vous aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit. N'utilisez pas de produits de nettoyage de type solvants ou abrasifs.

NOTE:

- *Pour conserver un bel aspect de la sellerie en cuir, celle-ci doit être nettoyée au moins deux fois par an.*
- *Si une sellerie en cuir est humide, essuyez-la immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux. Le cuir peut durcir ou se racornir si vous n'essuyez pas l'eau.*
- *En cas de stationnement par temps ensoleillé, sélectionnez un endroit ombragé ou utilisez un pare-soleil. Si une sellerie en cuir est exposée aux rayons directs du soleil pendant une longue période, il peut se décolorer et se racornir.*
- *Comme fréquemment avec les matériaux naturels, le grain du cuir est par défaut irrégulier et le cuir de vache comporte des taches à l'état naturel. Ceci n'affecte en rien les performances du cuir.*

Ceintures de sécurité

Nettoyez les ceintures à l'aide de savon doux et d'eau. N'utilisez pas d'eau de javel ou de teinture sur les ceintures. Elles peuvent affaiblir le tissu des ceintures.

Tapis de sol en vinyle

Les saletés ordinaires peuvent être nettoyées à l'eau et au savon doux. Utilisez une brosse pour décoller la saleté. Une fois la saleté décollée, rincez soigneusement les tapis à l'eau et faites-les sécher à l'ombre.

Moquettes

Enlevez le plus de poussières et saletés possible à l'aspirateur. Nettoyez les taches à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution de savon doux. Enlevez le savon au moyen d'un autre chiffon imbibé d'eau. Recommencez jusqu'à disparition de la tache ou utilisez un produit de nettoyage spécial pour moquettes sur les taches tenaces. Si vous utilisez un produit de nettoyage pour moquettes, conformez-vous scrupuleusement aux instructions d'utilisation et aux précautions stipulées par le fabricant du produit.

Tableau de bord et console

Nettoyez à l'aide d'un aspirateur.

Éliminez doucement les saletés au moyen d'un chiffon propre humide soigneusement essoré. Répétez l'opération jusqu'à élimination complète de la saleté.

AVIS

- **N'utilisez pas de produits chimiques contenant du silicium pour essuyer les composants électriques (ex. climatisation, chaîne stéréo, système de navigation ou autres commutateurs). Ces produits endommagent les composants.**
- **Des liquides tels que parfums, sodas ou jus de fruits peuvent causer une décoloration, des ridules et des fissures sur les pièces en résine et les textiles. Essayez immédiatement le revêtement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux.**
- **Ne laissez pas de produits en cuir avec de la teinture, de la fourrure ou du vinyle, etc. dans votre véhicule sur de longues périodes. Cela peut entraîner une décoloration ou la détérioration de l'intérieur.**

Intérieur du pare-brise

Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, protégez la lentille du double capteur de la poussière et des nettoyeurs pour vitres.

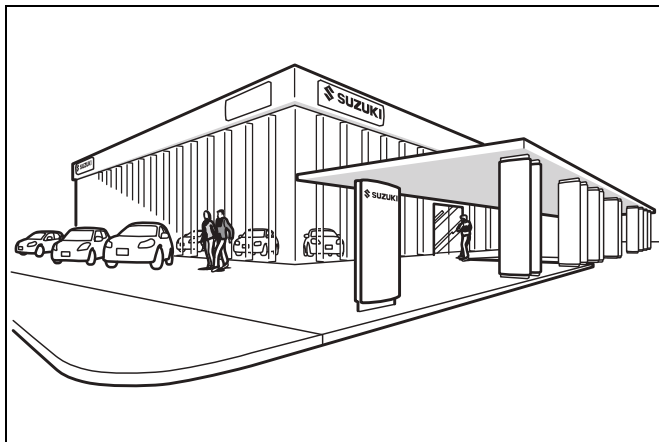
Intérieur de la vitre du hayon

NOTE:

Essayez la vitre le long des fils de l'antenne ou des fils chauffants à l'aide d'un chiffon doux humidifié à l'eau pour éviter d'endommager ces fils.

CARACTÉRISTIQUES

Identification du véhicule	12-1
Conseils à propos du carburant	12-2
Caractéristiques	12-4



84MM01001

Identification du véhicule

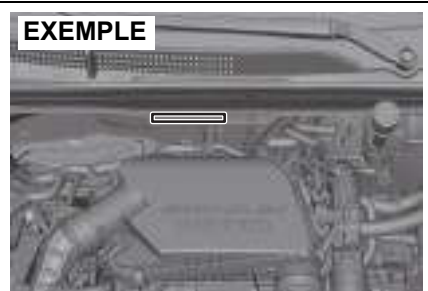
Numéro de série du châssis

EXEMPLE



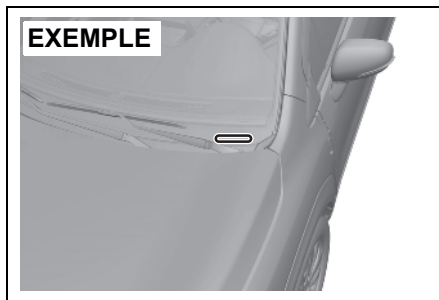
65T12010

EXEMPLE



65T12021

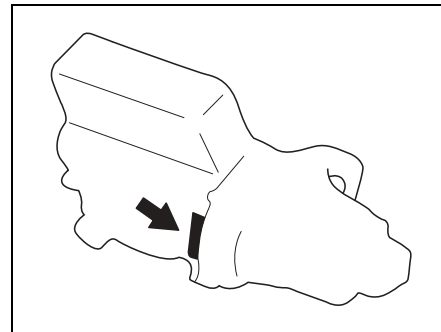
EXEMPLE



65T12030

Les numéros de série du châssis et/ou du moteur sont utilisés pour immatriculer le véhicule. Ces numéros sont également utilisés par le concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour le service après-vente et toute information spéciale. Mentionnez-les toujours lorsque vous vous adressez à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Au cas où le numéro serait illisible, il est également présent sur la plaque d'identification.

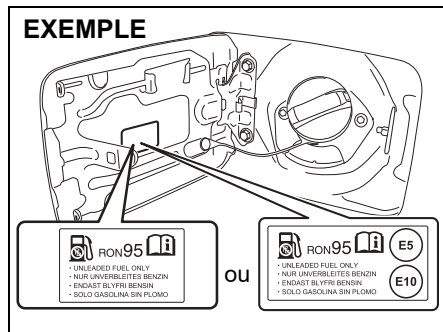
Numéro de série du moteur



83SH12020

Comme le montre l'illustration, le numéro de série du moteur est estampillé sur le bloc-cylindres.

Conseils à propos du carburant



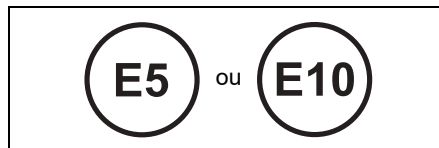
65T12040

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou 95 ou plus si une étiquette "RON 95" est apposée sur le couvercle de réservoir de carburant), conformément à la norme européenne EN228. N'utilisez pas d'essence dont les additifs contiennent des composés métalliques solubles. Cette recommandation figure sur une étiquette apposée sur la trappe de carburant, indiquant : "UNLEADED FUEL ONLY", "NUR UNVERBLEITES BENZIN", "ENDAST BLYFRI BENSIN" ou "SOLO GASOLINA SIN PLOMO" (carburant sans plomb uniquement).

Mélanges essence/éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom d'alcool-carburant, sont commercialisés dans certaines régions. Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifiez que le taux d'octane du mélange essence/éthanol en question n'est pas inférieur au taux spécifié pour l'essence.

Utilisez l'essence recommandée, conforme aux étiquettes suivantes.



83RM085

NOTE:

Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne donne pas entière satisfaction quant aux performances du véhicule et à sa consommation de carburant, utilisez de l'essence sans plomb non mélangée à de l'alcool.

Essence contenant du MTBE (disponible lorsque la réglementation locale l'autorise)

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyle tertiaire butyle éther) si la teneur en MTBE ne dépasse pas 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refolement, cette poche d'air se remplit. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour remédier à cela, arrêtez de remplir le réservoir lorsque la buse de remplissage se ferme automatiquement ou, sur les systèmes non automatiques, lors du premier refolement de carburant.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.

NOTE:

- *Pour des conseils concernant le carburant des modèles destinés à Taïwan, reportez-vous à "Pour Taïwan" dans la section SUPPLÉMENT.*

Caractéristiques

NOTE:

Les caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

M/T : boîte-pont manuelle

2WD : 2 roues motrices

A/T : boîte-pont automatique

4WD : 4 roues motrices

ÉLÉMENTS : Dimensions		UNITÉ : mm (in)
Longueur hors-tout		4 300 (169,3)
Largeur hors-tout		1 785 (70,3)
Hauteur hors-tout		1 590 – 1 595 (62,6 – 62,8)
Empattement		2 600 (102,4)
Voie	Avant	1 535 (60,4)
	Arrière	1 505 (59,3)
Garde au sol		180 (7,1)

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT : Masse (poids)		UNITÉ : kg (lb)	Modèle à moteur K14C	Modèle M/T à moteur K14D	Modèle A/T à moteur K14D
Poids à vide (masse)	M/T	2WD	1 155 – 1 175 (2 546 – 2 590)	1 205 – 1 235 (2 657 – 2 723)	–
		4WD	1 225 – 1 265 (2 701 – 2 789)	1 285 – 1 305 (2 833 – 2 877)	–
	A/T	2WD	1 180 – 1 220 (2 601 – 2 690)	–	1 240 – 1 260 (2 734 – 2 778)
		4WD	1 250 – 1 290 (2 756 – 2 844)	–	1 310 – 1 330 (2 888 – 2 932)
Poids brut du véhicule (masse)		2WD	1 745 (3 847)	1 685 (3 715)	1 710 (3 770)
		4WD	1 745 (3 847)	1 755 (3 869)	1 780 (3 924)
Poids maximum admissible sur essieu		Avant	1 040 (2 293)	1 040 (2 293)	1 040 (2 293)
		Arrière	920 (2 028)	920 (2 028)	920 (2 028)

ÉLÉMENT : Moteur		
Type	K14C	K14D
Nombre de cylindres	4	←
Alésage	73,0 mm (2,87 in)	73,0 mm (2,87 in)
Course	82,0 mm (3,23 in)	82,0 mm (3,23 in)
Cylindrée	1 373 cm ³ (1 373 cc, 83,8 cu.in)	1 373 cm ³ (1 373 cc, 83,8 cu.in)
Taux de compression	9,9 : 1	10,9 : 1

ÉLÉMENT : Système électrique		
Bougie d'allumage standard	Modèle à moteur K14C	NGK ILZKR7D8
	Modèle à moteur K14D	NGK ILZKR7N8S
Batterie au plomb	Sauf pour les régions froides : 12 V, 36 Ah, 300 A (EN)	
	Pour les régions froides : 12 V, 44 Ah, 350 A (EN)	
Batterie lithium-ion	avec SHVS	Sans entretien* ¹
Fusibles	Consultez la section INSPECTION ET MAINTENANCE.	

*1 Si la batterie lithium-ion est complètement déchargée, la batterie ne peut pas être rechargée. Lors du remplacement ou de la mise au rebut de la batterie lithium-ion, consulter un concessionnaire agréé SUZUKI.

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT : Éclairages		PUISSANCE	N° D'AMPOULE
Phare	Phare à LED ^{*1}	LED	–
Feu antibrouillard avant (option)		12 V, 19 W	H16
Feu de position ^{*1}		LED	–
Feu de jour ^{*1}		LED	–
Clignotant	Avant	12 V, 21 W	PY21W
	Arrière	12 V, 21 W	PY21W
Clignotant latéral ^{*1}	(Sur l'aile)	12 V, 5 W	–
	(Rétroviseurs extérieurs)	LED	–
Feu arrière/feu stop ^{*1}		LED	–
Feu stop surélevé ^{*1}		LED	–
Feu de recul		12 V, 16 W	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation		12 V, 5 W	W5W
		LED ^{*1}	–
Feu antibrouillard arrière (option)		12 V, 21 W	P21W

• Si vous avez besoin de remplacer les ampoules indiquées dans le tableau ci-dessus, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI.

*1 Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer d'ampoule. Remplacez l'ensemble concerné si une ampoule est défectueuse.

ÉLÉMENT : Éclairages		PUISSANCE	N° D'AMPOULE
Plafonnier	Éclairage de la boîte à gants (option)	12 V, 1,4 W	–
	Lampe de plancher (option) / Lampe de pochette de tableau de bord (option) ^{*1}	LED	–
	Centre (sans toit ouvrant)	12 V, 10 W	–
	Autres lampes	12 V, 5 W	W5W
Éclairage de miroir de courtoisie (option)		12 V, 3 W	–

- Si vous avez besoin de remplacer les ampoules indiquées dans le tableau ci-dessus, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI.

*1 Les phares étant de type non-démontable, vous ne pouvez pas remplacer d'ampoule. Remplacez l'ensemble concerné si une ampoule est défectueuse.

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT : Roues et pneus	
Taille de pneu avant et arrière	215/60R16 95H*1, 215/55R17 94V*1
Taille de jante	215/60R16 pneu : 16X6 1/2J 215/55R17 pneu : 17X6 1/2J
Pressions de gonflage	Pour la pression de gonflage des pneus, consultez l'étiquette d'information sur les pneus collée au montant de la porte du conducteur.
Chaînes à neige recommandées (pour l'Europe)	Épaisseur radiale : 10 mm, épaisseur axiale : 10 mm
Pneus neige recommandés	215/60R16* ou 215/55R17*

NOTE:

1) Avec plus de 4 occupants, utilisez la pression mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus.

- * Si vous préparez des pneus neige ;
- Veillez à ce que tous les pneus soient de mêmes taille, structure et capacité de charge que les pneus montés d'origine.
 - Montez les pneus neige aux quatre roues.
 - Tenez compte du fait que la vitesse maximale autorisée pour les pneus neige est généralement inférieure à celle des pneus montés d'origine.

Consultez votre concessionnaire SUZUKI ou le fournisseur pour plus d'informations.

ÉLÉMENT : Carburant/Lubrifiants recommandés et contenances (approximatives)				
Carburant		Voir la section "Conseils à propos du carburant".		47 l (10,3 Imp gal)
Huile moteur	Modèle à moteur K14C		Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM, SN ou SP ILSAC GF-6 Viscosité : SAE 5W-30	3,3 l (5,8 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèle à moteur K14D		Classification : ACEA A1/B1 API SL, SM, SN ou SP ILSAC GF-6 Viscosité : SAE 0W-20	3,6 l (6,3 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
Liquide de refroidissement du moteur	Modèle à moteur K14C	M/T	Liquide de refroidissement SUZUKI LLC : Super (bleu)	5,5 l (9,7 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		5,7 l (10,0 Imp pt) (réservoir inclus)
	Modèle à moteur K14D	M/T		6,7 l (11,8 Imp pt) (réservoir inclus)
		A/T		6,9 l (12,1 Imp pt) (réservoir inclus)
Huile de boîte-pont manuelle	Modèle à moteur K14C		"SUZUKI GEAR OIL 75W"	2,5 l (4,4 Imp pt)
	Modèle à moteur K14D			2,5 l (4,4 Imp pt)
Huile de boîte-pont automatique	Modèles à moteur K14C et K14D		"SUZUKI AT OIL AW-1"	6,2 l (10,9 Imp pt)
Huile de boîte de transfert	4WD	M/T	"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"	0,82 l (1,4 Imp pt)
		A/T		0,85 l (1,5 Imp pt)
Huile de différentiel arrière	4WD		"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"	0,73 l (1,3 Imp pt)
Liquide de frein / Liquide d'embrayage			SAE J1704 ou DOT4	–

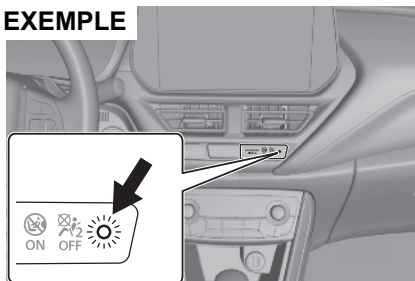
SUPPLÉMENT

Pour Israël, la Russie et Australie	13-1
Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS	13-1
Pour la Russie	13-12
Pour Taïwan	13-23
Pour Taïwan et Singapour	13-29
Pour l'Australie	13-39
Pour le Mexique	13-42
Pour le Chili et Panama	13-48

Pour Israël, la Russie et Australie

Voyant antivol

EXEMPLE



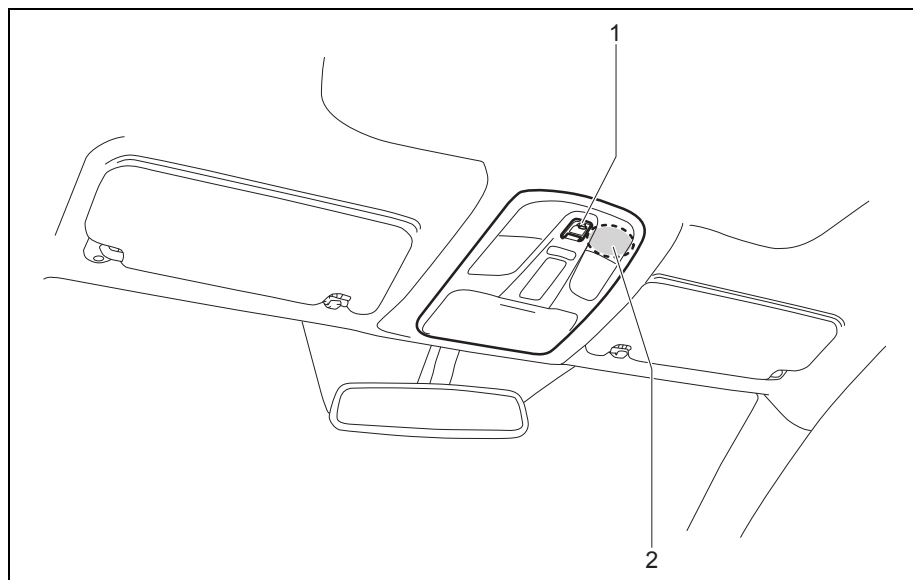
65T30081

Ce voyant clignote lorsque le commutateur d'allumage est sur la position "LOCK" ou "ACC", ou que le mode d'allumage est verrouillage de direction ou accessoires. Ce voyant clignotant a pour fonction de décourager les voleurs en leur faisant croire que le véhicule est équipé d'un système de sécurité.

Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS

Assistance routière - système de positionnement par satellite (ERA-GLONASS) fait partie de l'équipement en fonction du modèle du véhicule. Ce système fait partie de l'équipement si le véhicule est équipé du bouton "SOS" et du microphone ERA-GLONASS.

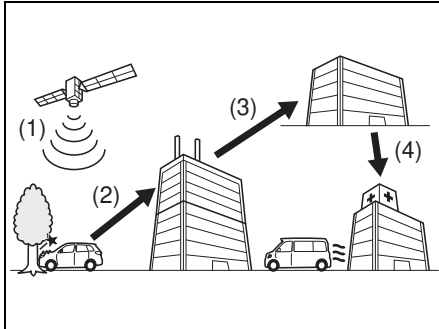
Description de l'équipement



65T12060

1. Bouton "SOS"
2. Microphone ERA-GLONASS

Assistance routière - système de positionnement par satellites (ERA-GLONASS)



54P001203

- (1) Les informations de localisation sont reçues.
- (2) Les informations du véhicule sont envoyées au centre d'appels d'urgence.
- (3) Le centre d'appels d'urgence informe le centre EMERCOM régional (service 112) de l'accident.
- (4) Un véhicule d'urgence est envoyé.

Le véhicule est équipé du système ERA-GLONASS (Emergency road assistance-global navigation satellite system - assistance routière - système de positionnement par satellite). Ce système envoie automatiquement les informations au centre d'appels d'urgence quand un acci-

dent se produit et appelle un opérateur ERA-GLONASS pour obtenir rapidement de l'aide.

NOTE:

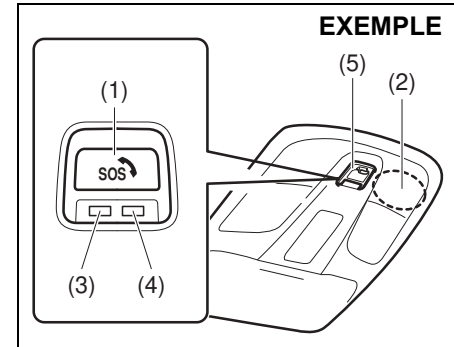
- Le fonctionnement correct du système ERA-GLONASS du véhicule dépend directement de la présence de l'opérateur ERA-GLONASS dans le pays ainsi que de la disponibilité de ses services.
- La responsabilité des composants du système ERA-GLONASS (à l'exception des équipements installés sur le véhicule) incombe à l'opérateur du système ERA-GLONASS.

⚠ ATTENTION

- **ERA-GLONASS est disponible uniquement aux endroits où la communication mobile sans fil est possible. Ce système ne peut pas être utilisé dans les zones subissant des perturbations atmosphériques, les zones reculées ou les zones dans lesquelles aucun signal ne peut être reçu.**
- **ERA-GLONASS ne peut pas fonctionner correctement si le microphone, le haut-parleur ou le bouton "SOS" ne fonctionnent pas. Faites vérifier le fonctionnement par un concessionnaire agréé SUZUKI.**
- **Pour vous assurer d'un fonctionnement normal du système ERA-GLONASS, utilisez le système audio SUZUKI d'origine.**

Utilisation du système ERA-GLONASS

ERA-GLONASS offre 2 modes de fonctionnement : automatique et manuel.



65T12070

- (1) Bouton "SOS"
- (2) Microphone (côté siège passager avant)
- (3) Témoin vert
- (4) Témoin rouge
- (5) Couverture

Mode de fonctionnement automatique

Le système ERA-GLONASS est activé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur la position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. Dans le cas où un airbag s'active lors d'un accident, un signal communiquant la position du véhicule est envoyé automatiquement au centre d'appels d'urgence. Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur ERA-GLONASS en utilisant le microphone (2).

NOTE:

Même si un coussin gonflable se déploie, un appel d'urgence n'est pas effectué automatiquement.

Mode de fonctionnement manuel

Ouvrez le couvercle (5) pour le fonctionnement manuel.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, enfoncez le bouton "SOS" (1) pendant plus de 1 seconde puis relâchez-le.

Le témoin vert (3) cesse de clignoter et reste allumé et vous pouvez appeler un opérateur ERA-GLONASS en utilisant le microphone (2).

NOTE:

(Pour le mode de fonctionnement manuel uniquement)

N'effectuez pas d'essai pour vérifier le fonctionnement manuel.

Si une vérification du fonctionnement est nécessaire, utilisez le mode d'essai. Reportez-vous à "Utilisation du mode d'essai" dans cette section pour obtenir plus de détails.

Annulez l'opération si le système est actionné accidentellement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Annulation d'ERA-GLONASS" dans cette section.

NOTE:

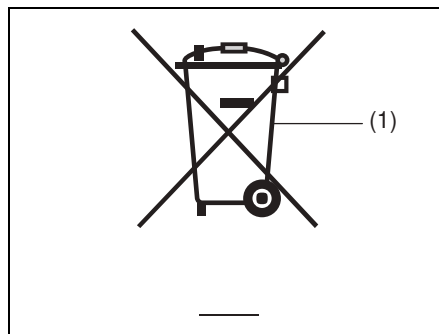
(Pour les modes de fonctionnement automatique et manuel)

- Une tonalité retentit lorsque l'appel d'urgence est activé pour commencer, appeler et terminer.
- Les informations relatives au véhicule (par exemple, l'emplacement et la direction du véhicule, le VIN, l'heure de l'accident, etc.) sont envoyées au centre d'appels d'urgence lorsque le système ERA-GLONASS fonctionne. Les informations ci-dessus ne seront envoyées qu'en cas d'appel d'urgence.

La conversation tenue pendant la communication n'est pas enregistrée par le véhicule, mais elle est enregistrée par le centre d'appels d'urgence.

- La voix de l'opérateur ERA-GLONASS est diffusée par le haut-parleur du côté droit du tableau de bord. Si le système audio est en cours d'utilisation, la communication avec l'opérateur ERA-GLONASS est prioritaire et toutes les autres sources audio sont automatiquement arrêtées.
- Le système ERA-GLONASS est équipé d'une batterie intégrée faisant office d'alimentation de secours au cas où la batterie de bord serait endommagée par un accident. La durée de vie utile de la batterie intégrée est d'environ 3 ans dans des conditions de température comprises entre -40 °C et 85 °C (-40 °F et 185 °F).

- Si le témoin rouge clignote toutes les secondes et que le voyant d'alerte ERA-GLONASS s'allume en même temps, on estime que la batterie intégrée est sous-chargée ou qu'il y a une erreur de système. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI dès que possible. Quand la batterie intégrée est sous-chargée, remplacez-la dès que possible, même si l'autonomie restante est considérée comme étant d'une durée d'environ 10 minutes par l'opérateur ERA-GLONASS. Cette batterie intégrée est réservée exclusivement au système ERA-GLONASS. Par conséquent, lorsque vous remplacez la batterie, contactez votre concessionnaire SUZUKI.



80JM133

(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

NOTE:

Les piles usagées doivent être mises au rebut conformément à la législation locale et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères courantes.

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) indique que la pile usagée doit être collectée séparément des ordures ménagères courantes.

En vous assurant de la mise au rebut ou du recyclage corrects de la batterie usagée, vous contribuerez à empêcher les risques de conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine pouvant découler d'une gestion inappropriée de cette batterie usagée. Le recyclage des matériaux contribuera à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire agréé SUZUKI.

SUPPLÉMENT

Témoin

Le témoin du bouton "SOS" fonctionne de la manière suivante selon l'état de fonctionnement et de communication d'ERA-GLONASS.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Éteint	Éteint	Fonctionnement normal. (#1)
En fonction	En fonction	Pendant environ 5 secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné sur "ON" ou lorsque vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre le contact. (#1)
Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Éteint	Pas de connexion GLONASS, GPS ni de réseau de modems. (#2) Le système ERA-GLONASS se situe hors de la plage de communication.
Clignote (environ toutes les 1 secondes)	Éteint	ERA-GLONASS commence à fonctionner.
En fonction	Éteint	La communication ERA-GLONASS est établie.
Clignote (environ toutes les 0,6 seconde)	Éteint	Un minimum de données (le numéro de châssis du véhicule (VIN) ou la position de votre véhicule) est transmis au centre d'appels d'urgence

- (#1) Le système "ERA-GLONASS" s'active 30 secondes après que vous avez tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, à la fois pour le mode de fonctionnement automatique et pour le mode de fonctionnement manuel. Si vous appuyez sur le bouton "SOS" moins de 30 secondes après que vous avez tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact, le système "ERA-GLONASS" s'active 30 secondes après que vous avez tourné le commutateur d'allumage sur "ON" ou appuyé sur le commutateur du moteur pour mettre le contact.
- (#2) Vous pouvez personnaliser le système pour arrêter le clignotement du témoin vert. Pour plus d'informations, contactez un concessionnaire agréé SUZUKI.


Témoin vert	Témoin rouge	État
Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	Éteint	La communication ERA-GLONASS se termine normalement. (#3)
Éteint	Clignote (environ toutes les 1 secondes)	La batterie intégrée du système ERA-GLONASS est déchargée ou erreur système.
Éteint	Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	La communication ERA-GLONASS se termine anormalement ou la communication échoue.

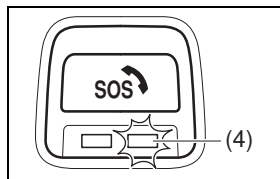
(#3) Quand l'appel est terminé, l'indicateur vert ou l'indicateur rouge peut clignoter, en fonction du comportement du centre d'appels d'urgence.

SUPPLÉMENT

Message d'avertissement et alarme

L'écran d'informations affiche les messages d'avertissement et les alarmes pour vous informer de certains problèmes du système ERA-GLONASS.

Message d'avertissement et alarme	Son	Cause et remède
 <p>65T50760</p>	Bip (une fois en provenance de l'avertisseur sonore intérieur)	Il peut y avoir un dysfonctionnement du système ERA-GLONASS. (#1) Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.



(#1) Lorsque le témoin d'avertissement principal clignote, le témoin rouge (4) du bouton "SOS" clignote également (environ 1 fois par seconde).

Annulation d'ERA-GLONASS

L'opération peut être annulée uniquement lorsque la communication est effectuée en fonctionnement manuel. L'opération peut être annulée en appuyant sur le bouton "SOS" (1) avant que la communication soit établie avec l'opérateur ERA-GLONASS.

NOTE:

- La communication ne peut pas être annulée en mode de fonctionnement automatique.
- Quand vous appuyez sur le bouton "SOS" (1) avant que la communication soit établie avec l'opérateur ERA-GLONASS.
- La communication ne peut pas être annulée depuis le véhicule une fois que la communication est établie avec l'opérateur ERA-GLONASS. Demandez au centre d'appels d'urgence d'annuler la communication.

Utilisation du mode d'essai

Le système ERA-GLONASS peut être contrôlé à l'aide du mode d'essai, que le système fonctionne normalement ou pas.

NOTE:

Quand le système est en mode d'essai, aucun appel d'urgence n'est effectué même si un accident survient. Stationnez le véhicule en lieu sûr offrant une réception GLONASS et démarrez le mode d'essai.

Entrée en mode d'essai

Pour démarrer le mode d'essai, suivez les étapes ci-dessous.

- 1) Mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- 2) Fermez la porte du conducteur et engagez le frein de stationnement à fond avec le véhicule arrêté.
- 3) Tournez le commutateur d'allumage à la position "ON" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact et attendez environ 60 secondes avec le véhicule stationné.

NOTE:

Toutes les opérations incluses dans les étapes 4), 5) et 6) doivent être effectuées en 20 secondes.

- 4) Relâchez puis réengagez le frein de stationnement. Répétez cette opération à 3 reprises au total (à la fin, le frein de stationnement est engagé).
- 5) Ouvrez la porte du conducteur, puis fermez-la.
- 6) À nouveau, relâchez puis réengagez le frein de stationnement. Répétez cette opération à 3 reprises au total (à la fin, le frein de stationnement est engagé).
- 7) Le système ERA-GLONASS démarre le mode d'essai. Le témoin vert du bouton "SOS" s'éteint et le témoin rouge clignote toutes les 3 secondes en continu dans ce mode.

NOTE:

Une tonalité retentit lorsque le mode d'essai commence et se termine.

Appel d'essai

Le fonctionnement normal du système ERA-GLONASS peut être testé à l'aide du microphone, du haut-parleur et du centre d'appels comme suit.

- 1) Appuyez sur le bouton "SOS" (1) et maintenez-le enfoncé pendant 1 seconde au moins, puis relâchez-le.
- 2) La communication de l'appel d'essai commence automatiquement. L'intervalle de clignotement du témoin vert (3) passe à environ 1 fois par seconde et celui du témoin rouge (4) passe à environ 1 fois toutes les 3 secondes.
- 3) Le témoin vert (3) passe d'un état clignotant (environ 1 fois par seconde) à un état allumé.
- 4) L'intervalle de clignotement du témoin vert (3) passe à environ 1 fois toutes les 0,3 secondes, puis le témoin s'éteint.
- 5) Le mode d'essai est automatiquement terminé.

Sortie du mode d'essai

Pour quitter le mode d'essai, effectuez l'une des 3 opérations suivantes.

- Mettez le commutateur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode verrouillage de direction.
- Démarrez le véhicule pour rouler.
- Le mode d'essai prendra fin automatiquement.

Témoin (en mode d'essai)

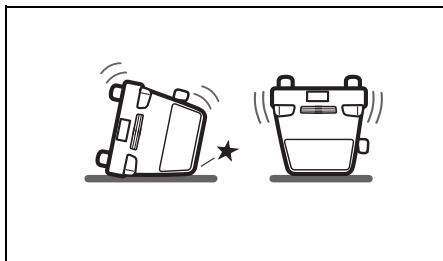
En mode d'essai, le témoin du bouton "SOS" fonctionne de la manière suivante selon l'état de fonctionnement et de communication d'ERA-GLONASS.

Témoin vert	Témoin rouge	État
Éteint	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Fonctionnement normal (mode d'essai).
Clignote (environ toutes les 1 secondes)	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Mode d'essai de composition de numéro
Clignote (environ toutes les 0,6 secondes)	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Envoi de données en mode d'essai
En fonction	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	Durant un appel en mode d'essai
Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	Clignote (environ toutes les 3 secondes)	La communication de l'appel d'essai se termine normalement. (#1)
Éteint	Clignote (environ toutes les 0,3 secondes)	La communication de l'appel d'essai se termine anormalement ou la communication échoue.

- #1 Quand l'appel d'essai est effectué, veuillez attendre le retour vocal qui devrait confirmer que l'information sur le véhicule a été reçue correctement. Cela confirmera que l'appel d'essai fonctionne correctement.
Quand l'appel d'essai est terminé, la "LED" verte ou la "LED" rouge peut clignoter, en fonction du comportement du centre d'appels d'urgence.

Déclenchement du système prétendeur de ceinture de sécurité en cas de retournement du véhicule

Les prétendeurs sont déclenchés dans presque toutes les situations d'accident avec retournement en plus de collisions latérales et frontales suffisamment graves pour déclencher les airbags.



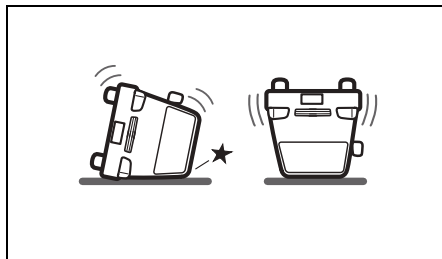
80J110

- Retournement du véhicule

Déclenchement des airbags rideau en cas de retournement du véhicule

Les airbags rideau se déclenchent dans la plupart des situations de retournement en plus de collisions latérales graves.

En cas de retournement du véhicule, les deux airbags rideau se gonflent. En cas de collisions latérales graves, l'airbag rideau latéral ne se déploie que du côté du véhicule subissant un impact.



80J110

- Retournement du véhicule

Pour la Russie

Climatisation

NOTE:

Le véhicule utilise le réfrigérant de climatiseur HFC-134a, plus communément appelé "R-134a". Le R-134a a remplacé le R-12 vers 1993 pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, y compris le R-12 recyclé, mais seul le R-134a convient à votre véhicule.

AVIS
L'utilisation d'un réfrigérant non adéquat peut endommager le système de climatisation. N'utilisez que le réfrigérant R-134a. Ne mélangez jamais deux types de réfrigérants, et ne remplacez pas le R-134a par un autre réfrigérant.

SUPPLÉMENT

Programme d'entretien régulier (Russie) - Pour moteur K14C

"R" : remplacez ou changez

"I" : inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (72 000 mi). Au-delà de 120 000 km (72 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 20 000 km (12 000 mi) ou 48 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois. R R R R R R					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte	I	I	I	R	I	I
	Pistes	Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant		-	-	-	I	-	-
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veuillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 20 000 km (12 000 mi) ou 48 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :	R	R	R	R	R	R
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte Pistes	I	R	I	I	I	R
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Réservoir de carburant		-	I	-	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veuillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72

FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)		-	-	-	-	-

CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W" Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

▲ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein							
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage							
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-3. Pneus/roues							
*6-4. Roulements de roue		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W" Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Première fois uniquement : Inspection à 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-13. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE:

4WD : 4 roues motrices

**Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles (Russie)
- Pour moteur K14C**

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 18 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :	R	R	R	R	R	R
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	-	-	
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air* ¹		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).					
		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	-	-	
*3-3. Réservoir de carburant		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTÈME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veuillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, *réglage, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 18 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :	R	R	R	R	R	R
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air* ¹		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).					
*3-2. Canalisations de carburant		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-3. Réservoir de carburant		-	-	-	-	-	I
		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veuillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-		-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		-	-		-	-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
6-13. Élément de filtre de climatiseur (option) ²	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Pédale de frein		-		-		-	
*5-4. Liquide de frein (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
*6-1. Pédale d'embrayage		-		-		-	
*6-2. Liquide d'embrayage (#2)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois					
6-3. Pneus/roues		-		-		-	
*6-4. Roulements de roue		-	-		-	-	
*6-5. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-6. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile d'origine "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Huiles autres que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	Remplacement tous les 60 000 km (36 000 mi) ou 48 mois.					
*6-9. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-10. Huile de boîte de transfert (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-11. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-12. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
6-13. Élément de filtre de climatiseur (option) ²	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

#2 : Le liquide d'embrayage provient du réservoir de liquide de frein.

NOTE:

4WD : 4 roues motrices

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 60 000 km (36 000 mi).

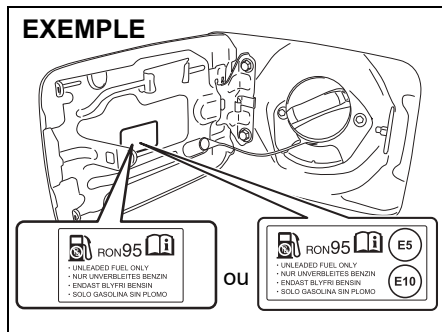
Au-delà de 60 000 km (36 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

Pour Taïwan

Conseils à propos du carburant



Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane (RON) de 91 ou plus (ou 95 ou plus si une étiquette "RON 95" est apposée sur le couvercle de réservoir de carburant), conformément à la norme européenne EN228. N'utilisez pas d'essence dont les additifs contiennent des composés métalliques solubles. Cette recommandation figure sur une étiquette apposée sur la trappe de carburant, indiquant : "UNLEADED FUEL ONLY", "NUR UNVERBLEITES BENZIN", "ENDAST BLYFRRI BENZIN" ou "SOLO GASOLINA SIN PLOMO" (carburant sans plomb uniquement).

Mélanges essence/éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom d'alcool-carburant, sont commercialisés dans certaines régions.

Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifiez que le taux d'octane du mélange essence/éthanol en question n'est pas inférieur au taux spécifié pour l'essence.

Essence contenant du MTBE (disponible lorsque la réglementation locale l'autorise)

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyle tertiaire butyle éther) si la teneur en MTBE ne dépasse pas 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

NOTE:

Si l'emploi d'un mélange alcool/essence ne donne pas entière satisfaction quant aux performances du véhicule et à sa consommation, utilisez de l'essence sans plomb non mélangée à de l'alcool.

AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air se remplit. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour remédier à cela, arrêtez de remplir le réservoir lorsque la buse de remplissage se ferme automatiquement ou, sur les systèmes non automatiques, lors du premier refoulement de carburant.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.

Étiquette d'avertissement pour l'airbag avant du passager avant



61MS503

Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS transporter de nourrisson, de bébé et d'enfant sur le siège passager avant. Vous vous rendriez coupable d'une infraction à la loi.

Système de retenue pour enfants

⚠ ATTENTION

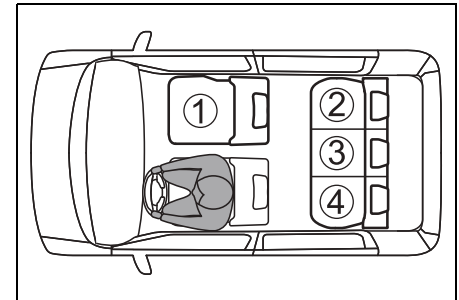
Ajustez la hauteur d'appui-tête ou le retirez-le pour poser le système de retenue pour enfant, selon les besoins. Toutefois, si vous installez un réhausseur sans dossier ou si l'appui-tête est en place, ne le retirez pas. Si l'appui-tête est retiré pour poser le dispositif de retenue pour enfant, vous devez le réinstaller après avoir enlevé le dispositif de retenue pour enfant.

Si le dispositif de retenue pour enfant est mal fixé, un enfant qui y est assis pourrait être blessé lors d'un accident. (Voir la section "Installation avec une ceinture de sécurité à trois points", la section "Installation avec des fixations de type ISOFIX" et la section "Installation d'une sécurité pour enfant avec sangle supérieure" du chapitre SÉCURITÉ AU VOLANT pour plus de détails.)

Dispositif de retenue pour enfant

L'aptitude de chaque position de siège passager au transport des enfants ou à l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant est donnée dans le tableau ci-après.

Dispositifs de retenue pour enfants adéquats en fonction de chaque position de siège











83RS034

NOTE:

L'illustration ci-dessus montre un véhicule à conduite à gauche.

Le numéro de position de siège de ①, ②, ③ et ④ est identique pour un véhicule à conduite à gauche et un véhicule à conduite à droite.

- ① Siège passager avant
- ② Siège arrière côté droit
- ③ Siège arrière central
- ④ Siège arrière côté gauche

①	
② (#1, #2)	  
③	
④ (#1, #2)	  



Convient à la catégorie universelle des dispositifs de retenue pour enfants fixés avec la ceinture de sécurité du véhicule.



Convient aux dispositifs de retenue pour enfant i-Size et ISOFIX.



Ce siège est équipé du point d'ancrage à sangle supérieure.



Ne convient pas à un dispositif de retenue pour enfant.

#1 : Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, s'il y a un espace ou un écart entre le dispositif de retenue pour enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier afin d'installer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

#2 : Si l'appuie-tête gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfant, ajustez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez l'appuie-tête si nécessaire.

Informations détaillées sur le dispositif de retenue pour enfant

Numéro de position de siège	Position des sièges			
	①	②	③	④
Position de siège adaptée pour siège universel fixé par ceinture (OUI/NON)	NON	OUI	OUI	OUI
Position d'assise i-Size (OUI/NON)	NON	OUI	NON	OUI
Position de siège adaptée pour fixation latérale (L1/L2)	NON	X	NON	X
Dispositif orienté vers l'arrière adapté (R1/R2X/R2/R3)	NON	R1, R2X, R2, R3	NON	R1, R2X, R2, R3
Dispositif orienté vers l'avant adapté (F2X/F2/F3)	NON	F2X, F2, F3	NON	F2X, F2, F3
Dispositif rehausseur approprié (B2/B3)	NON	B2, B3	B2, B3	B2, B3

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus

OUI = convient à cette position de siège

NON = ne convient pas à cette position de siège

X = position ISOFIX ne convenant pas aux dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX dans ce dispositif de fixation.

Le dispositif de retenue pour enfant peut être utilisé dans les positions d'assise pour le type de fixation présenté dans le tableau ci-dessus. Concernant les fixations du dispositif de retenue pour enfant, vérifiez le tableau à la page suivante.

SUPPLÉMENT

Si votre dispositif de retenue pour enfant ne possède pas de groupe de tailles (ou si vous ne trouvez pas cette information dans le tableau qui suit), reportez-vous aux informations d'adéquation des dispositifs de retenue pour enfants ou interrogez le vendeur de votre siège pour enfants.

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX se présentent comme suit ;

Les dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX sont répartis en différents groupes de poids, de tailles et de fixation.

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
0 (jusqu'à 10 kg)	F	L1	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté gauche (nacelle)
	G	L2	Dispositifs de retenue pour enfant, position tournée vers le côté droit (nacelle)
	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
0+ (jusqu'à 13 kg)	E	R1	Siège orienté vers l'arrière
	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	–	R2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille

Groupe de poids	Groupe de tailles	Fixation	Description
I (9 kg à 18 kg)	D	R2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	C	R3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, pleine taille
	–	R2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'arrière, pour nourrisson, taille réduite
	B	F2	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	B1	F2X	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, hauteur réduite
	A	F3	Dispositifs de retenue pour enfants, orientés vers l'avant, pour nourrisson, pleine hauteur
II (15 à 25 kg)	X	X	–
III (22 à 36 kg)	X	X	–

Signification des lettres insérées dans le tableau ci-dessus
 X = Il n'y a pas de fixation pour ce groupe de poids.

Les fixations de rehausse de siège se présentent comme suit ;

Fixation	Description
B2	Rehausse de siège, largeur réduite de 440 mm
B3	Rehausse de siège, pleine largeur de 520 mm

SUPPLÉMENT

Pour Taïwan et Singapour

Programme d'entretien régulier - Pour les modèles à moteur K14D

"R": remplacez ou changez

"I": inspectez, nettoyez, réglez, graissez ou remplacez si nécessaire

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 120 000 km (72 000 mi). Au-delà de 120 000 km (72 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 80 000 km (48 000 mi) ou 96 mois.					
*1-3. Injection de carburant		R	R	R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :	-	-	I	-	-	I
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
	Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".						
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte	I	I	I	R	I	I
	Pistes	Consultez le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant		-	-	-	I	-	-
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veuillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	Contrôle tous les 10 000 km (6 000 mi) ou 12 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant		-	-	I	-	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes : "SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	I	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage en cas d'utilisation de carburant sans plomb Bougies en cas d'utilisation de carburant au plomb , reportez-vous au programme "Conduite en conditions difficiles".	Bougie à l'iridium	-	-	-	-	-	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air	Routes en asphalte Pistes	I	R	I	I	I	R
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	I	-	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant		-	I	-	-	-	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	10	20	30	40	50	60
	mi (x1 000)	6	12	18	24	30	36
	mois	12	24	36	48	60	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Liquide de frein		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-4. Freins (pédale et niveau de liquide)							
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)		-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
6-1. Pneus/roues							
*6-2. Roulements de roue		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-4. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-6. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois					
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois					
6-9. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

▲ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	70	80	90	100	110	120
	mi (x1 000)	42	48	54	60	66	72
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein							
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Liquide de frein		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-4. Freins (pédale et niveau de liquide)							
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
6-1. Pneus/roues							
*6-2. Roulements de roue		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*6-4. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-6. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois					
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 120 mois					
6-9. Serrures, charnières et verrous		-	-		-	-	
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)	Première série d'entretiens :	Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
		Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en conditions difficiles - Pour les modèles à moteur K14D

Suivez ce programme si votre véhicule est principalement utilisé dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 6 km (4 mi).
- Lorsque la plupart des trajets sont inférieurs à 16 km (10 mi) et que la température extérieure reste inférieure au point de congélation.
- Conduite au ralenti et/ou à basse vitesse dans un trafic en accordéon.
- Conduite par temps extrêmement froid et/ou sur routes salées.
- Conduite sur terrain irrégulier et/ou boueux.
- Conduite sur terrain poussiéreux.
- Conduite répétée à haute vitesse ou hauts régimes.
- Traction d'une remorque, si celle-ci est permise.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour des services de livraison, comme véhicule de police, taxi ou pour d'autres applications commerciales.

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement	Contrôle tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.					
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.					
*1-3. Injection de carburant		R	R	R	R	R	R
*1-3. Injection de carburant		-	-	-	-	-	I
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :	Remplacement à 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.					
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)	Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.					
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		-	-	-	-	-	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.					
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).					
		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		-	-	-	-	-	I
*3-3. Filtre à carburant		Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).					
*3-4. Réservoir de carburant		Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.					
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.					

#1 : Veillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement des accessoires du moteur	Contrôle de la tension, réglage de courroie, *remplacement			Contrôle tous les 5 000 km (3 000 mi) ou 6 mois.			
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur				Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 54 mois.			
*1-3. Injection de carburant				R	R	R	R
1-4. Liquide de refroidissement du moteur	"SUZUKI LLC : Super" (bleu) (#1) Première fois uniquement :			-	-	-	-
	Deuxième fois et fois suivantes :			-	-	-	I
	"SUZUKI LLC : Standard" (vert)			Remplacement tous les 150 000 km (90 000 mi) ou 96 mois.			
*1-5. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)				Remplacement tous les 75 000 km (45 000 mi) ou 48 mois.			
				Remplacement tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 36 mois.			
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium			Remplacement tous les 30 000 km (18 750 mi) ou 24 mois.			
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1				Inspection tous les 2 500 km (1 500 mi).			
				Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 36 mois.			
*3-2. Canalisations de carburant				-	-	-	-
*3-3. Filtre à carburant				-	-	-	-
*3-4. Réservoir de carburant				Remplacement tous les 105 000 km (63 000 mi).			
				Contrôle tous les 40 000 km (24 000 mi) ou 48 mois.			
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape PCV				Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.			
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant				Contrôle tous les 90 000 km (54 000 mi) ou 108 mois.			

#1 : Veuillez à contrôler le niveau de liquide de refroidissement du moteur dans le cadre des contrôles quotidiens de la section FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

Si vous utilisez un liquide de refroidissement du moteur autre que "SUZUKI LLC : Super" (bleu) pour le remplacement, suivez le programme indiqué pour "SUZUKI LLC : Standard" (vert).

SUPPLÉMENT

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	5	10	15	20	25	30
	mi (x1 000)	3	6	9	12	15	18
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Liquide de frein		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-4. Freins (pédale et niveau de liquide)		-		-		-	
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-		-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
6-1. Pneus/roues		-		-		-	
*6-2. Roulements de roue		-	-		-	-	
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-4. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-6. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-9. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne tentez jamais de les démonter ou de les jeter au feu. Évitez de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, videz-le en toute sécurité du gaz qu'il contient. Demandez l'aide de votre concessionnaire.

Intervalle : cet intervalle est déterminé par la mesure sur le compteur kilométrique ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteint.	km (x1 000)	35	40	45	50	55	60
	mi (x1 000)	21	24	27	30	33	36
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein		-		-		-	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-3. Liquide de frein		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*5-4. Freins (pédale et niveau de liquide)		-		-		-	
5-5. Levier et câble de frein	Contrôle, *Réglage (premiers 10 000 km uniquement)	-	-	-	-	-	-
CHÂSSIS ET CAISSE							
6-1. Pneus/roues		-		-		-	
*6-2. Roulements de roue		-	-		-	-	
*6-3. Soufflets d'essieu moteur/arbres de transmission (4WD)		Contrôle tous les 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
*6-4. Système de suspension		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-5. Système de direction		Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-6. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite de liquide	Contrôle tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-7. Huile de boîte de transfert (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
*6-8. Huile de différentiel arrière (4WD)		Remplacement tous les 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
6-9. Serrures, charnières et verrous		-	-	-	-	-	
*6-10. Élément de filtre de climatiseur (option)*2	Première série d'entretiens :	Inspection à 15 000 km (9 000 mi) ou 12 mois.					
		Inspection à 30 000 km (18 000 mi) ou 24 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :	Remplacement à 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					
		Répéter la "première série d'entretiens" tous les 40 000 km (25 000 mi) ou 36 mois.					

NOTE:

Ce tableau indique le planning d'entretien jusqu'à 60 000 km (36 000 mi).

Au-delà de 60 000 km (36 000 mi), appliquez les mêmes intervalles d'entretien que ceux indiqués dans ce tableau.

*1 Inspectez plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses.

*2 Nettoyez plus fréquemment si le débit d'air du climatiseur diminue.

Pour l'Australie

Date de fabrication

La date de fabrication est inscrite sur la plaque d'identification du véhicule. Par "date de fabrication" s'entend le mois calendaire et l'année où ont été assemblés les sous-ensembles caisse et groupe motopropulseur et où le véhicule est conduit ou sorti de la ligne de production.

Roue de secours temporaire (roue de secours compacte)

TAILLE DE PNEU	T135/90R16 102M
TAILLE DE JANTE	16 x 4T
PRESSIION DE PNEU À FROID	420 kPa (60 psi)

Les roues de secours temporaires installées sur ce véhicule doivent avoir une capacité nominale maximale d'au moins 850 kg, ou un indice de charge de "102" et un symbole de catégorie de vitesse d'au moins "M" (130 km/h).
Conduisez avec prudence quand vous roulez avec une roue de secours temporaire. Remontez une unité standard dès que possible.

Dispositif de retenue pour enfant

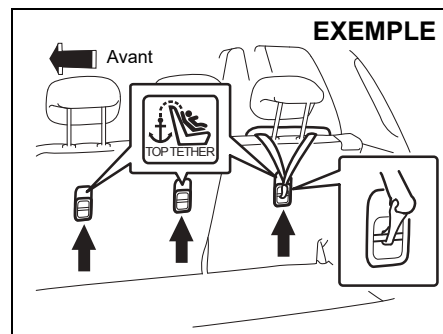
⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage de système de retenue pour enfant sont conçus de manière à résister seulement aux charges générées par des dispositifs de retenue pour enfant correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour des ceintures de sécurité, harnais ou autres éléments ou équipements d'adultes.

NOTE:

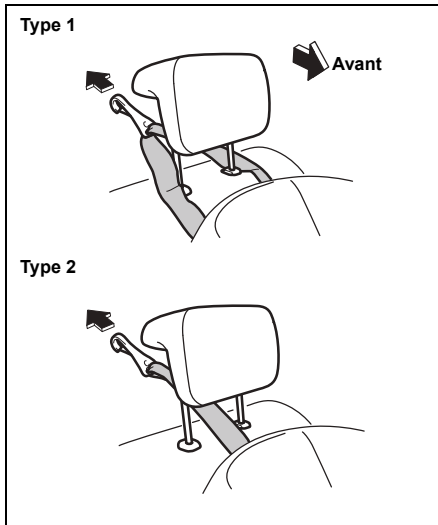
Les dispositifs de retenue pour enfant d'origine SUZUKI ne sont pas conformes à la norme australienne (AS) 1754. N'utilisez pas ces dispositifs de retenue pour enfant en Australie.

Supports de fixation de la sangle supérieure de système de retenue pour enfant



65T12080

Certains dispositifs de retenue pour enfants requièrent l'usage d'une sangle supérieure. Les supports de fixation de la sangle supérieure sont fournis dans votre véhicule aux endroits indiqués dans l'illustration. Le nombre de supports de fixation disponibles dans votre véhicule dépend des spécifications du véhicule.



71LST1201

Déposez l'appuie-tête avant de fixer la sangle supérieure. Après avoir ancré la sangle supérieure, reposez l'appuie-tête et assurez-vous que la sangle passe dessous, comme illustré.

Suivez cette procédure dans l'ordre inverse pour retirer la sangle supérieure. Pour plus de détails sur la procédure à suivre pour attacher les enfants, consultez la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" dans la section SÉCURITÉ AU VOLANT.

Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière



58MS030

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de système de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège en face duquel se trouve un airbag.

⚠ AVERTISSEMENT

N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège passager avant. Si l'airbag avant côté passager vient à se déployer, et qu'un enfant est installé dans un dispositif de retenue pour enfant type dos à la route, celui-ci risque d'être gravement ou mortellement blessé. L'arrière du siège pour enfant de type dos à la route se trouve trop près de l'airbag.

Si un dispositif de retenue pour enfant type face à la route doit obligatoirement être installé sur le siège du passager avant, reculez ce siège au maximum. Pour plus de détails sur la procédure à suivre pour attacher les enfants, consultez la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants" dans la section SÉCURITÉ AU VOLANT.

Signification du pictogramme d'airbag

EXEMPLE



72M00150

Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

▲ AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

Avertissement de ceinture de sécurité

Suivez cet AVERTISSEMENT en plus des instructions sur les CEINTURES DE SÉCURITÉ de ce manuel.

▲ AVERTISSEMENT

Les ceintures de sécurité sont conçues pour se porter sur la structure osseuse du corps et doivent être passées bas sur l'avant du bassin ou le bassin, la poitrine et les épaules, selon le cas. Évitez de passer la section ventrale de la ceinture en travers de la zone abdominale.

- Les ceintures de sécurité doivent être réglées aussi fermes que possible, tout en étant confortables, pour offrir la protection pour laquelle elles ont été conçues. Une ceinture de sécurité lâche réduit fortement le niveau de protection de la personne qui la porte.
- Veillez à éviter de contaminer la sangle avec des produits lustrants, des huiles et des produits chimiques et en particulier l'acide de batterie. Pour nettoyer les sangles, utilisez une solution à base de savon doux et d'eau. Changez la ceinture si les sangles s'effiloquent, sont particulièrement sales ou détériorées.

(suite)

▲ AVERTISSEMENT

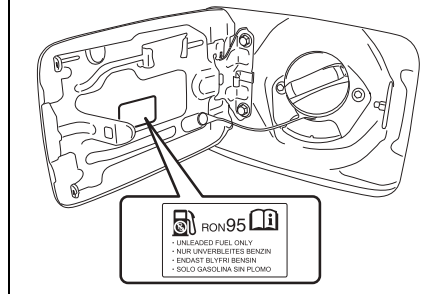
(suite)

- En cas d'impact sérieux, l'ensemble de la ceinture de sécurité doit impérativement être changé, même s'il ne présente aucun dégât apparent.
- Évitez de tordre les sangles de la ceinture de sécurité.
- Chaque ceinture ne doit être utilisée que par un seul passager. Il est dangereux de passer une ceinture de sécurité autour d'un enfant assis sur les genoux d'un autre passager.

Pour le cas où un "ensemble de ceinture de sécurité" intègre un "renrouleur avec verrouillage et réglage automatique de longueur" ou un "enrouleur avec verrouillage de sécurité".

▲ AVERTISSEMENT

- L'utilisateur ne doit apporter aucune modification ou aucun ajout empêchant le fonctionnement des dispositifs de réglage de ceinture de sécurité pour supprimer le mou ou empêchant le réglage de l'ensemble de ceinture de sécurité pour supprimer le mou.
- En vous reportant aux instructions **CEINTURE DE SÉCURITÉ** de ce manuel, réglez la ceinture de sécurité de sorte que les parties ventrales et thoraciques de l'*Ensemble de ceinture de sécurité* s'ajustent aussi étroitement que possible tout en restant confortables.

Pour le Mexique**Conseils à propos du carburant****EXEMPLE**

Votre véhicule nécessite de l'essence sans plomb standard d'un indice minimum d'octane de 87 (méthode (R + M)/2). Dans certaines régions, les seuls carburants disponibles sont des carburants oxygénés.

Ceux-ci répondent aux exigences minimales d'octane et à celles énoncées plus loin et peuvent être utilisés dans votre véhicule sans conséquence sur la Garantie limitée des véhicules neufs.

NOTE:

Les carburants oxygénés sont des carburants contenant des additifs porteurs d'oxygène tels que le MTBE ou l'alcool.

Si l'étiquette "RON 95" est présente, vous devez utiliser de l'essence sans plomb standard d'un indice minimum d'octane de 91 (méthode (R + M)/2).

Essence contenant du MTBE

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb contenant du MTBE (méthyle tertiaire butyle éther) si la teneur en MTBE ne dépasse pas 15 %. Ce carburant oxygéné ne contient pas d'alcool.

Mélanges essence/éthanol

Vous pouvez utiliser des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également appelés alcool-carburant, si la teneur en éthanol est inférieure à 10 %.

Signalisation des pompes à carburant

Dans certains États, les pompes distribuant des carburants oxygénés doivent signaler le type et le pourcentage d'oxygène et la présence d'importants additifs. Ces signalétiques peuvent vous fournir suffisamment d'informations pour déterminer si un mélange particulier de carburant répond aux critères susmentionnés. Dans d'autres régions, les pompes peuvent ne pas porter de mentions claires quant à la teneur ou le type d'oxygène ou d'additifs. Si vous n'êtes pas sûr que le carburant que vous prévoyez d'utiliser répond à ces exigences, renseignez-vous auprès de l'opérateur de la station-service ou du fournisseur du carburant.

NOTE:

Pour contribuer à la propreté de l'air, SUZUKI vous recommande d'utiliser des carburants oxygénés. Toutefois, si vous n'êtes pas satisfait des performances routières ou de la consommation de carburant de votre véhicule quand vous utilisez du carburant oxygéné, revenez à une essence sans plomb standard.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.

Signification des pictogrammes d'airbag

EXEMPLE



52RS303

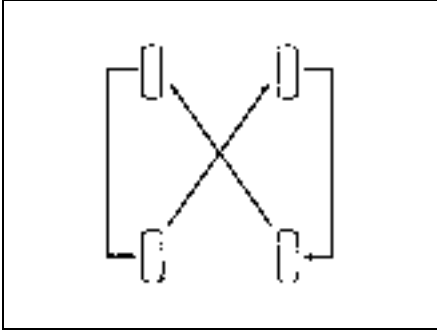
Vous pouvez trouver cette étiquette sur le pare-soleil.

⚠ Avertissement

N'utilisez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, au risque d'infliger des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES À L'ENFANT.

Permutation des roues

Permutation des 4 roues



54G114

Afin d'éviter une usure inégale des pneus et de prolonger leur durée de vie, permutés les pneus comme illustré. Les pneus doivent être permutés selon les recommandations du planning d'entretien régulier. Après une permutation des pneus, réglez la pression des pneus avant et arrière conformément aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

Système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes qui suivent le verrouillage des portes.

Système de démarrage par pression sans clé – Utilisez la télécommande ou appuyez sur le contacteur de demande de la poignée de la porte du conducteur, de la porte passager avant ou du hayon.

Système d'accès sans clé – Utilisez l'émetteur.

Une fois le système armé, toute tentative d'ouverture d'une porte par d'autres moyens (*) que la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le bouton-poussoir ou l'émetteur du système d'accès sans clé provoquera le déclenchement de l'alarme.

* Ces moyens incluent :

- La clé
- Le bouton de verrouillage d'une porte
- Le commutateur de verrouillage électrique des portes

AVIS

Ne modifiez pas ou ne déposez pas le système d'alarme antivol. En cas de modification ou de dépose, le système ne peut pas fonctionner correctement.

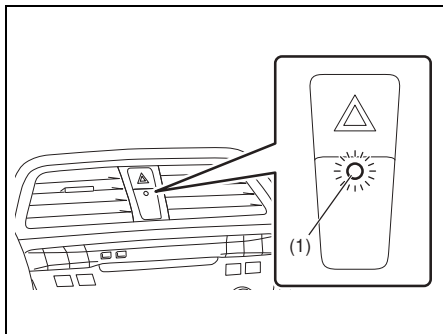
NOTE:

- Le système d'alarme antivol génère des alarmes quand l'une des conditions prédéterminées se produit. Le système ne possède toutefois pas de fonctions permettant d'empêcher une intrusion dans votre véhicule.
- Utilisez toujours la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé pour déverrouiller les portes quand le système d'alarme antivol est armé. Si vous utilisez une clé, l'alarme se déclenchera.
- Si une personne qui n'est pas familière du système d'alarme antivol doit conduire votre voiture, nous vous conseillons de lui expliquer le système et son fonctionnement ou de désactiver préalablement le système. Un déclenchement intempestif de l'alarme peut incommoder les autres.
- Même si le système d'alarme antivol est armé, vous devez rester vigilant face au vol. Ne laissez pas d'argent ou d'objets de valeur dans votre véhicule.
- Le système d'alarme antivol est sans entretien.

Armement du système d'alarme antivol (quand il est activé)

Verrouillez toutes les portes (y compris le hayon) à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé. Le témoin antivol (1) commence à clignoter et le système d'alarme antivol s'arme dans les 20 secondes environ.

Pendant que s'arme le système, le témoin continue de clignoter toutes les 2 secondes environ.



61MM0A134

NOTE:

- Pour ne pas que l'alarme se déclenche accidentellement, éviter de l'armer alors que quelqu'un se trouve encore dans le véhicule. L'alarme se déclenche si une personne à l'intérieur du véhicule déverrouille une porte au moyen du bouton de verrouillage ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Le système d'alarme antivol n'est pas armé quand toutes les portes sont verrouillées de l'extérieur au moyen de la clé ou de l'intérieur à l'aide des boutons de serrure de porte ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Si aucune porte n'est actionnée dans les 30 secondes environ après le déverrouillage des portes avec la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, le contacteur de demande ou l'émetteur du système d'accès sans clé, les portes se reverrouillent automatiquement. Dans le même temps, le système d'alarme antivol est armé s'il est activé.

Désarmement du système d'alarme antivol

Déverrouillez simplement les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé. Le témoin antivol s'éteint, indiquant ainsi que le système d'alarme antivol est désarmé.

Coupure de l'alarme

Si l'alarme se déclenche accidentellement, déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé, ou bien appuyez sur le commutateur du moteur pour passer l'allumage en mode contact mis ou tournez le commutateur d'allumage en position "ON". L'alarme s'arrête.

NOTE:

- Même après l'arrêt de l'alarme, si vous verrouillez les portes à l'aide de la télécommande du système de démarrage par pression sans clé, du contacteur de demande ou de l'émetteur du système d'accès sans clé, le système d'alarme antivol se réarme dans un délai d'environ 20 secondes.
- Si vous débranchez la batterie alors que le système d'alarme antivol est armé ou en cours de fonctionnement, l'alarme se déclenche ou se redéclenche lorsque la batterie est rebranchée, bien que, dans ce cas, l'alarme reste arrêtée entre le débranchement et le rebranchement de la batterie.
- Même si l'alarme s'est arrêtée à la fin de sa durée prédéterminée de fonctionnement, elle se déclenche à nouveau si vous ouvrez une porte sans désarmer le système d'alarme antivol.

Vérifier si l'alarme s'est déclenchée pendant une période de stationnement

Si l'alarme s'est déclenchée en raison d'une intrusion dans le véhicule et que vous appuyez sur le commutateur du moteur pour mettre l'allumage en mode contact mis ou que vous tournez le commutateur d'allumage en position "ON", le témoin antivol clignote rapidement pendant 8 secondes et un signal sonore retentit 4 fois. Dans ce cas, vérifiez si quelqu'un a pénétré dans votre véhicule en votre absence.

Activation et désactivation du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol peut être "activé" ou "désactivé".

Système activé (par défaut)

Quand le système est activé, les feux de détresse clignotent pendant environ 40 secondes si l'une des conditions de déclenchement de l'alarme est présente. Le système fait aussi retentir l'avertisseur sonore intérieur par intermittence pendant environ 10 secondes, puis l'avertisseur sonore pendant 30 secondes, par intermittence également.

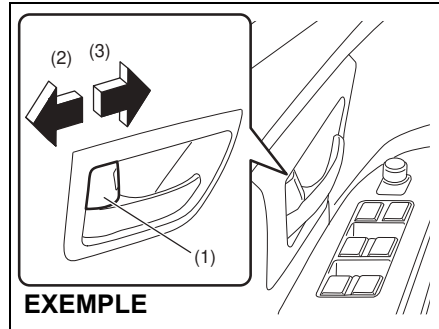
Le témoin antivol clignote en continu tout ce temps.

Système désactivé

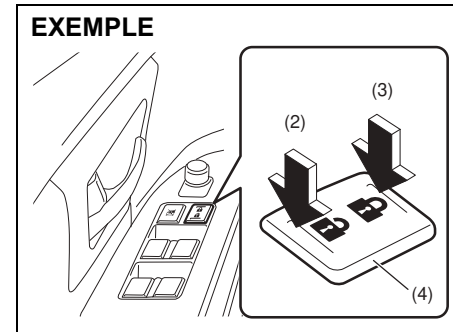
Quand le système est désactivé, il reste désarmé même si vous l'armez.

Modification de l'état du système d'alarme antivol

Vous pouvez désactiver un système d'alarme antivol activé et vice versa en procédant comme suit.

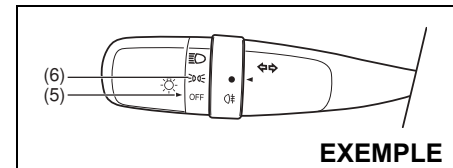


61MM0A135



61MM0A136

- (2) DÉVERROUILLER
- (3) VERROUILLER



61MM0A137

- 1) L'allumage étant en mode contact mis ou le commutateur d'allumage étant en position "ON", fermez toutes les portes et tournez le bouton de verrouillage (1) de la porte du conducteur dans le sens du déverrouillage (2) (en arrière). Tournez le bouton du levier de commande d'éclairage en position "OFF" (5).

NOTE:

Toutes les opérations incluses dans les étapes 2) et 3) doivent être effectuées en 15 secondes.

- 2) Tournez le bouton du levier de commande d'éclairage en position $\Rightarrow \text{OFF}$ (6) puis en position "OFF" (5). Répétez cette opération à 4 reprises en terminant avec le levier en position "OFF".
- 3) Poussez l'extrémité de verrouillage (3) (extrémité avant) du commutateur de verrouillage électrique des portes (4) pour verrouiller les portes, puis l'extrémité de déverrouillage (2) (extrémité arrière) pour déverrouiller les portes. Répétez ces opérations 3 fois et terminez en poussant l'extrémité de verrouillage du commutateur.

Chaque fois que vous effectuez la séquence ci-dessus, l'état du système d'alarme antivol passe de l'état actuellement sélectionné à l'autre. Vous pouvez vérifier si le système est activé ou désactivé en écoutant le nombre de signaux sonores retentissant dans l'habitacle à la fin de la procédure qui suit.

État du système	Nombre de signaux sonores
Désactivé ("Mode A")	Une fois
Activé ("Mode D")	4 fois

NOTE:

- Vous ne pouvez pas désactiver le système d'alarme antivol quand il est armé.
- Si vous ne parvenez pas à réaliser les opérations des niveaux 2) et 3) en moins de 15 secondes, recommencez la procédure depuis le début.
- Assurez-vous que toutes les portes sont fermées lors de la procédure susmentionnée.

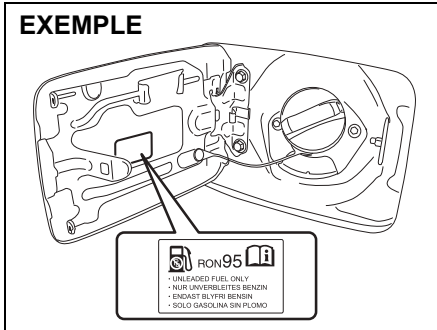
NOTE:

Vous pouvez aussi activer un système d'alarme antivol désactivé et vice versa via le mode de réglage de l'écran d'information. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'écran d'information, reportez-vous à "Écran d'information" dans la section TABLEAU DE BORD.

Pour le Chili et Panama

Conseils à propos du carburant

EXEMPLE



65T12050

Modèles à moteur K14C

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane (RON) de 95 ou plus.

Ces véhicules sont également identifiés par une étiquette fixée près du tuyau de remplissage de carburant et indiquant : "UNLEADED FUEL ONLY", "NUR UNVERBLEITES BENZIN", "ENDAST BLYFRI BENSIN" ou "SOLO GASOLINA SIN PLOMO" (carburant sans plomb uniquement).

Mélanges essence/éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom d'alcool-carburant, sont commercialisés dans certaines régions.

Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol.

Vérifiez que le taux d'octane du mélange essence/éthanol en question n'est pas inférieur au taux spécifié pour l'essence.

Mélanges essence/méthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et de méthanol (alcool méthylique) sont également en vente dans certaines régions. Quelles que soient les circonstances, N'UTILISEZ JAMAIS de carburants contenant plus de 5 % de méthanol. SUZUKI décline toute responsabilité concernant la détérioration du système d'alimentation ou des performances du véhicule pouvant résulter de l'emploi de tels carburants. Les détériorations risquent en outre de ne pas être couvertes par la garantie des véhicules neufs.

Les carburants renfermant 5 % ou moins de méthanol peuvent convenir à votre véhicule dans la mesure où ils contiennent des cosolvants et des inhibiteurs de corrosion.

NOTE:

Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne donne pas entière satisfaction quant aux performances du véhicule et à sa consommation de carburant, utilisez de l'essence sans plomb non mélangée à de l'alcool.

AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air se remplit. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour remédier à ce genre de fuite de carburant, arrêtez de remplir le réservoir lorsque la buse de remplissage se coupe automatiquement ou, sur les systèmes non automatiques, lors du premier refoulement de carburant.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool pendant l'appoint en carburant. Si du carburant s'écoule sur la carrosserie du véhicule, essuyez-le immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'attaquer la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie limitée des véhicules neufs.

INDEX

A

Accélérateur et frein	4-6
Accoudoir arrière avec porte-gobelets	7-17
Accoudoir avant avec boîtier de console	7-16
Aide-mémoire des contrôles quotidiens	5-1
Airbags frontaux	2-48
Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux	2-49
Ajout de liquide de refroidissement	9-36
Alerte de trafic arrière perpendiculaire (RCTA)	5-136
Antenne radio	7-37
Appoint d'huile et vérification de l'absence de fuite	9-35
Appui-tête	2-7, 2-12
Assistance routière - système de positionnement par satellites	13-1
ASSISTANCE SÉCURITÉ SUZUKI	5-75
Autonomie	4-6
Avertissement concernant les gaz d'échappement	2-63
Avertissement de sortie de voie	5-81
Avertisseur d'oubli de la clé de contact	3-1, 5-10
Avertisseur sonore	3-41

B

Balais d'essuie-glace	9-67
Barres de toit ou fixations de galerie de toit	7-22
Batterie	9-51
Batterie lithium-ion	5-28
Boîte à gants	7-18
Boîte-pont automatique	5-48
Boîte-pont manuelle	5-46
Bougies d'allumage	9-39

C

Caméra à 360°	5-139
Caméra arrière	5-163
Capot du moteur	7-4
Caractéristiques du véhicule avec boîte-pont automatique (AT)	5-58
Ceinture de sécurité à trois points	2-19
Ceinture de sécurité à trois points avec connecteur amovible	2-21
Ceintures de sécurité	2-19
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants	2-2
Chaînes à neige	6-9
Changement des ampoules	9-59
Changement des roues	10-10
Chargement du véhicule	8-1
Chauffage du siège avant	2-8
Choix d'un dispositif de retenue pour enfant approprié	2-35
Cirage	11-6
Clés	3-1
Clignotant avant	9-60
Clignotant latéral	9-60
Commande d'essuie-glace et de lave-glace	3-36
Commande de luminosité	4-3
Commandes audio à distance	7-39
Comment conduire le véhicule avec une boîte-pont automatique (AT)	5-59
Commutateur "OFF" d'avertissement de sortie de voie	5-90

INDEX

Commutateur "OFF" du système d'assistance au freinage par double capteur	5-89
Commutateur d'allumage.....	5-5
Commutateur de lunette arrière chauffante	3-42
Commutateur du moteur.....	5-7
Compte-tours	4-1
Compteur de vitesse	4-1
Compteur kilométrique	4-14
Conduite en côte.....	6-6
Conduite sur autoroute	6-6
Conduite tout terrain	6-7
Conseils à propos du carburant.....	12-2, 13-42, 13-48
Console suspendue.....	7-19
Consommation d'huile du moteur	5-4
Consommation de carburant.....	4-6
Consommation instantanée de carburant.....	4-6
Consommation moyenne de carburant	4-6
Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière.....	3-41
Contacteur de feu antibrouillard avant.....	3-33
Contacteur de feux de détresse	3-35
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs.....	2-11
Contacteur de réglage des phares.....	3-33
Contacteur ESP® "OFF"	5-168
Contrôle des pneus	9-48
Contrôle du niveau de l'huile.....	9-31
Contrôle du niveau de l'huile de boîte de vitesses	9-42
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	9-36
Convertisseur catalytique.....	6-12
Convertisseur CC/CC	5-28
Couple et puissance	4-6
Courroie d'entraînement	9-29
Couvercle du compartiment à bagages	7-21
Crochet pour sac à provisions	7-20
Crochets de châssis	10-2
Crochets de filet de chargement	7-20
Crochets du compartiment à bagages	7-20
D	
Date de fabrication.....	13-39
Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage par pression sans clé).....	5-18
Démarrage/Arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage par pression sans clé).....	5-16
Déplacement.....	4-6
Déverrouillage et verrouillage du connecteur détachable	2-23
Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle d'épaule	2-24
Dispositif de retenue pour enfant.....	2-37, 13-24, 13-39
Dossiers réglables	2-12
Double capteur	5-94
Durée totale d'arrêt de ralenti et Carburant total économisé par ralenti	4-6, 4-10
E	
Éclairage de la boîte à gants.....	7-8, 9-66
Éclairage de la plaque d'immatriculation	9-63
Éclairage du compartiment à bagages	7-10
Écran d'information	4-3
Émetteur du système d'accès sans clé	3-5, 3-13
En cas de crevaison pendant la conduite.....	10-18

Enjoliveur de roue	10-12	Fonctionnement du système ABS	5-173
Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles - Pour les modèles à moteur K14C (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan)	9-22	Frein de stationnement.....	9-47
Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles - Pour les modèles à moteur K14D (pour les pays européens et Israël)	9-8	Freinage	5-170
Entretien des ceintures de sécurité	2-29	Freins	9-44
ERA-GLONASS	13-1	Freins assistés	5-171
Essuie-glaces de pare-brise avec fonction de détection de pluie	3-38	Fusibles.....	9-55
Essuie-glaces du pare-brise	3-37	Fusibles dans le compartiment moteur	9-56
Étiquette d'avertissement de l'airbag SRS pour le siège du passager avant	2-52	Fusibles sous le tableau de bord	9-57
F		H	
Faire l'appoint	9-32	Hayon	3-4
Feu antibrouillard arrière	9-64	Horloge.....	4-5
Feu antibrouillard avant	9-60	Horloge et date	4-6
Feu combiné arrière	9-62	Huile de boîte de transfert.....	9-41
Feu de jour (D.R.L.) Système.....	3-28	Huile de boîte de vitesses	9-41
Filtre à air.....	9-38	Huile de boîte-pont manuelle	9-41
Filtre à particules essence (GPF)	5-23	Huile de différentiel arrière.....	9-41
Flux d'énergie	4-6	Huile moteur et filtre à huile.....	9-30
Fonction anti-pincement	3-22	I	
Fonction des airbags.....	2-55	Identification du véhicule	12-1
Fonctionnement automatique de l'éclairage.....	3-24	Installation avec des fixations de type ISOFIX.....	2-44
Fonctionnement de l'éclairage	3-23	Installation avec une ceinture de sécurité à trois points	2-43
Fonctionnement des clignotants	3-34	Installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure.....	2-45
		Installation des émetteurs de fréquence radio.....	7-38
		Instructions de démarrage avec une batterie de secours	10-16
		Instructions de levage sur cric	10-7
		J	
		Jauge de carburant.....	4-2

K

Kickdown..... 5-58

Kit de réparation des crevaisons 10-13

L

Lampes de plancher 7-8

Lavage 11-3

Lave-glace du pare-brise 3-40

Lève-vitres électriques..... 3-19

Levier de commande d'éclairage 3-23

Levier de commande des clignotants..... 3-34

Levier de frein de stationnement 5-41

Levier de réglage d'inclinaison de dossier de siège..... 2-6

Levier de réglage de hauteur de siège 2-6

Levier de réglage de position de siège..... 2-6

Levier de verrouillage de l'inclinaison du volant..... 2-9

Limiteur de vitesse 5-73

Liquide d'embrayage..... 9-44

Liquide de frein 9-44

Liquide de refroidissement du moteur 9-35

Liquide lave-glace..... 9-70

Lorsque vous conduisez le véhicule avec
une boîte-pont automatique (AT) 5-56

M

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en
conditions difficiles (Russie)

- Pour moteur K14C 13-18

Maintenance conseillée en cas d'utilisation en
conditions difficiles (Taiwan)

- Pour les modèles à moteur K14D 13-34

Manipulation des airbags..... 2-54

Mélanges essence/éthanol..... 12-2, 13-23, 13-42, 13-48

Message d'avertissement eCall 5-191

Messages d'avertissement et alarmes..... 4-18, 5-65, 5-162

Mode de réglage..... 4-14

Mode manuel 5-50

Moniteur d'angle mort (BSM) 5-130

N

Numéro de série du châssis 12-1

Numéro de série du moteur 12-1

O

Optimisation de la consommation de carburant..... 6-7

Outils de changement des roues 10-6

P

Pare-soleil 7-6

Patères 7-18

Pédale d'accélérateur 5-11

Pédale d'embrayage 5-11, 9-43

Pédale de frein..... 5-11, 9-46

Pédales..... 5-11

Permutation des roues 9-50, 13-44

Phares à LED 9-60

Plafonnier..... 7-7, 9-65

Planche du compartiment à bagages..... 7-21

Planning d'entretien..... 9-2

Pneu 9-48

Poche du compartiment à bagages..... 7-17

Pochette de dossier du siège avant..... 7-16

Pochette de tableau de bord..... 7-15

Poignées de maintien 7-18

Points d'installation du dispositif d'attelage
de remorque 8-6

Porte-gobelet arrière	7-16	Programme d'entretien régulier (Russie)	
Porte-gobelet avant	7-16	- Pour moteur K14C	13-13
Porte-gobelet et zone de rangement.....	7-14	Programme d'entretien régulier (Taïwan)	
Porte-gobelets avant	7-15	- Pour les modèles à moteur K14D.....	13-29
Position du sélecteur / Témoin de changement de vitesse	4-14	Programme électronique de stabilité (ESP®)	5-166
Posture assise correcte	2-52	R	
Pour Israël, la Russie et Australie.....	13-1	Radars de stationnement	5-156
Pour l'Australie	13-39	Rangement de la ceinture à trois points	
Pour la Russie.....	13-12	arrière centrale	2-24
Pour la Russie et les autres pays adoptant le système ERA-GLONASS.....	13-1	Rappel de ceinture de sécurité	2-26
Pour le Chili et Panama.....	13-48	Réglage des phares	9-59
Pour le Mexique	13-42	Réglage des sièges.....	2-5, 2-12
Pour Taïwan	13-23	Réglage du faisceau des projecteurs.....	3-28
Pour Taïwan et Singapour	13-29	Régulateur de vitesse adaptatif.....	5-102
Pression de pneu.....	5-2	Régulateur de vitesse adaptatif avec Stop/Start.....	5-109
Prévention contre la corrosion.....	11-1	Régulation de vitesse	5-70
Prévention de sortie de voie.....	5-82	Remorquage par un camion de remorquage.....	10-1
Prise accessoire	7-10	Remplacement de la pile	3-14
Prise USB	7-11	Remplacement des pneus et/ou des roues	5-185
Problème de moteur: Absence de démarrage	10-19	Remplacement du filtre à huile	9-34
Problème de moteur: Le démarreur ne fonctionne pas	10-19	Remplacement du filtre de climatisation	9-71
Problème de moteur: Surchauffe	10-19	Remplacement du liquide de refroidissement	9-37
Programme d'entretien régulier - Pour les modèles à moteur K14C (sauf pour les pays européens, Israël, Russie et Taïwan).....	9-13	Repose-pieds.....	7-20
Programme d'entretien régulier - Pour les modèles à moteur K14D (pour les pays européens et Israël)	9-3	Rétracteur avec verrouillage de sécurité (RVS)	2-19
		Rétroviseur intérieur.....	2-10
		Rétroviseurs	2-10
		Rétroviseurs extérieurs	2-10
		Rodage.....	6-12
		Roue de secours compacte	9-50
		Roue de secours temporaire	
		(roue de secours compacte)	13-39

S

Sécurité des enfants.....	2-15
Sécurité pour enfants (portes arrière)	3-4
Sélection des modes d'allumage	5-13
Sélection du liquide de refroidissement.....	9-35
Serrures de portes	3-1
Serrures de portes latérales	3-2
Sièges arrière	2-12
Sièges arrière rabattables.....	2-13
Sièges avant.....	2-5
Signal d'arrêt d'urgence (ESS).....	5-177
Signal sonore de rappel d'éclairage	3-27
Système 4WD à quatre modes	5-63
Système antidémarrage	5-9
Système automatique de chauffage et de climatisation (contrôle de la température)	7-31
Système d'aide au démarrage en côte	5-169
Système d'alarme antivol.....	3-16, 13-44
Système d'antiblocage des freins (ABS) ...	5-167, 5-171, 5-173
Système d'assistance au freinage	5-171
Système d'assistance au freinage à double capteur	5-75
Système de chauffage et de climatisation	7-24
Système de contrôle de la stabilité.....	5-166
Système de contrôle de traction	5-166
Système de démarrage par pression sans clé.....	5-12
Système de désactivation de l'airbag passager avant.....	2-49
Système de retenue supplémentaire (airbags)	2-47
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).....	5-178
Système de verrouillage centralisé des portes	3-3

Système ENG A-STOP (système d'arrêt/démarrage

automatique).....	5-27
Système limiteur de force de ceinture de sécurité	2-32
Système manuel de chauffage et de climatisation	7-26
Système prétendeur des ceintures de sécurité	2-30
Systèmes de retenue pour enfants	2-33

T

Tableau de bord	4-1
Tapis de sol	2-1
Télécommande du système de démarrage par pression sans clé	3-5, 3-6
Témoin "OFF" de l'assistance au freinage par double capteur.....	4-43
Témoin 4WD	4-47
Témoin d'assistance au freinage par double capteur	4-43
Témoin d'avertissement de sortie de voie.....	4-44
Témoin d'éclairage.....	4-47
Témoin d'ouverture des portes	4-41
Témoin de bas niveau de carburant.....	4-42
Témoin de changement de vitesse.....	5-53
Témoin de direction assistée	4-42
Témoin de dysfonctionnement	4-40
Témoin de feu antibrouillard arrière.....	4-46
Témoin de prévention de sortie de voie	4-45
Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant.....	4-39
Témoin de rappel de vidange d'huile	4-48
Témoin de régénération d'énergie en décélération	4-49
Témoin des phares (feux de route)	4-47

Témoin du système antidémarrage/démarrage
 par pression sans clé 4-41

Témoin du système de réglage automatique
 du niveau des projecteurs 4-46

Témoin ENG A-STOP 4-49

Témoin ENG A-STOP "OFF" 4-49

Témoin ESP® "OFF" 4-38, 5-168

Témoins des clignotants..... 4-47

Temps de conduite 4-6

Thermomètre 4-2, 4-5

Toit ouvrant 7-12

Traction d'une remorque 8-1

U

Utilisation de la boîte-pont..... 5-46

Utilisation des ceintures de sécurité 2-28

V

Véhicule embourbé..... 6-9

Vidange de l'huile de boîte de vitesses 9-43

Vidange de l'huile moteur et changement du filtre 9-32

Vitesse moyenne 4-6

Vitres 3-19

Volant 9-47

Voyant antivol 13-1

Voyant d'alerte ABS 5-176

Voyant d'alerte d'airbag 4-39

Voyant d'alerte de boîte-pont 4-41, 5-56

Voyant d'alerte de charge 4-39

Voyant d'alerte de faible pression des pneus..... 4-34, 5-178

Voyant d'alerte de pression d'huile 4-38

Voyant d'alerte de système de freinage 4-36

Voyant d'alerte des phares à LED..... 4-46

Voyant d'alerte du système antiblocage
 des freins (ABS) 4-37

Voyant d'alerte ESP® 4-37, 5-168

Voyant d'avertissement principal 4-50

Voyant du système de régulateur
 de vitesse adaptatif..... 4-45

Voyants et témoins 4-34

Z

Zone utile dans l'habitacle pour le démarrage
 du moteur, la sélection du mode de démarrage
 et l'avertissement "Télécommande à l'extérieur" 5-15

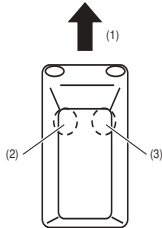
Pour les pays concernés par l'entrée en vigueur de l'édition révisée depuis la troisième édition de la réglementation N° 10 de l'ONU.

Installation des émetteurs de fréquence radio (RF)

Le véhicule est conforme à l'édition révisée depuis la troisième édition de la réglementation N° 10 de l'ONU.

Si vous voulez utiliser un équipement de transmission par fréquence radio dans votre véhicule, nous vous conseillons fortement de sélectionner un équipement conforme à la réglementation de votre pays et de demander conseil à un concessionnaire Suzuki ou à un technicien d'entretien qualifié.

Tableau : Installation et utilisation de l'émetteur RF embarqué

Bandes de fréquences (MHz)		Position de l'antenne sur le véhicule*	Puissance maximale (W)
144 – 146	Bande de fréquences réservée aux amateurs	 <p>84MM01201</p>	50
430 – 440	Bande de fréquences réservée aux amateurs		50
1 200 – 1 300	Bande de fréquences réservée aux amateurs		10

(1) Avant

(2) Position d'installation de l'antenne : À l'avant gauche du toit

(3) Position d'installation de l'antenne : À l'avant droit du toit

*L'illustration est un exemple de véhicule à hayon.

Conditions spécifiques pour l'installation

NOTE:

- 1) *Le câble d'antenne doit être acheminé aussi loin que possible des systèmes électriques et électroniques du véhicule et du câblage du véhicule.*
- 2) *Le câble d'alimentation de l'émetteur doit être correctement raccordé à la batterie au plomb du véhicule.*

AVIS

Avant d'utiliser votre véhicule, vérifier l'absence d'interférences de tous les dispositifs électriques de votre véhicule avec l'émetteur RF en mode de veille et en mode de transmission.

EU-Konformitätserklärung

EU Declaration of Conformity
Dichiarazione di Conformità de la CE
Dichiarazione di conformità CE

Hersteller / Verantwortliche Person:
Manufacturer / responsible person
Costruttore / persona responsabile

Robert Bosch GmbH, Frank Ernst

Adresse / Address / Indirizzo

Daimlerstrasse 4
71229 Leornberg
Germany

Erklärt, dass das Produkt / Declares that the product / Dichiaro per il prodotto di dichiarare che il prodotto

Typ / Type / Tipo

MIRRevo14F

Modell / Model / modello

see above

Verwendungsart:

motion detector for RTTT application

bei bestimmungsgemäßer Verwendung den grundlegenden Anforderungen gemäß Artikel 3 der RÄTTE Richtlinie 1989/5/EG entspricht und dass die folgenden Normen angewandt wurden
conforms with the essential requirements of Article 3 of the RCTTE 1989/5/EEC Directive and that the following standards have been applied
risponde ai requisiti essenziali di Article 3 di direttiva RCTTE 1989/5/CE, avendo applicato le seguenti norme indicate di seguito

1. Gesundheit (Artikel 3.1.a der RÄTTE Richtlinie)

Health (Article 3.1.a of the RCTTE Directive)
Salute (Articolo 3.1.a della Direttiva RCTTE)

Standard: EN 60730-1-1 (Article 3.1.a)

Standard: EN 60730-1-2 (Article 3.1.a)

angewandte Norm(en) IEC 62479

applied standard(s) standard(s) applicati standard(s) applicati

Ausgabe 2007

issue / edizione / edizione

2. Sicherheit (Artikel 3.1.a der RÄTTE Richtlinie)

Safety (Article 3.1.a of the RCTTE Directive)

Standard: EN 60730-1-1 (Article 3.1.a)

Standard: EN 60730-1-2 (Article 3.1.a)

Standard: EN 60730-1-3 (Article 3.1.a)

angewandte Norm(en) IEC 64950-1, Am1

applied standard(s) standard(s) applicati standard(s) applicati

Ausgabe 2005

issue / edizione / edizione

3. Elektromagnetische Verträglichkeit (Artikel 3.1.b der RÄTTE Richtlinie)

Electromagnetic compatibility (Article 3.1.b of the RCTTE Directive)

Compatibilità elettromagnetica (Articolo 3.1.b della Direttiva RCTTE)

Standard: EN 60730-1-1 (Article 3.1.b)

Standard: EN 60730-1-2 (Article 3.1.b)

Standard: EN 60730-1-3 (Article 3.1.b)

angewandte Norm(en) EN 301 489 -1, EN 301 489-3

applied standard(s) standard(s) applicati standard(s) applicati

Ausgabe 2011, and 2012

issue / edizione / edizione

4. Effiziente Nutzung des Funkfrequenzspektrums (Artikel 3.2 der RÄTTE Richtlinie)

Efficient use of the radio frequency spectrum (Article 3.2 of the RCTTE Directive)

Efficiente utilizzo dello spettro radio (Articolo 3.2 della Direttiva RCTTE)

Standard: EN 301 091-1 V1.3.3, EN 301 091-2 V1.3.3

Standard: EN 301 091-3 V1.3.3, EN 301 091-4 V1.3.3

Standard: EN 301 091-5 V1.3.3, EN 301 091-6 V1.3.3

Standard: EN 301 091-7 V1.3.3, EN 301 091-8 V1.3.3

angewandte Norm(en) EN 301 091-1 V1.3.3, EN 301 091-2 V1.3.3

applied standard(s) standard(s) applicati standard(s) applicati

Ausgabe 2005.11.

issue / edizione / edizione

Leornberg, 26.02.2014

For and on behalf of the Authorizing Authority

Per nome e in rappresentanza dell'Autorità Competente

Per nome e in rappresentanza dell'Autorità

Per nome e in rappresentanza dell'Autorità Competente



Name und Unterschrift

Nome e cognome

Nome, cognome / firma

ROBERT BOSCH GMBH

Postfach 16 01 • D-71229 Leornberg

Deinleitstraße 6 • D-71229 Leornberg

Country	Importers name	Registered trade name or registered trade mark	TEL FAX	Postal address
AUSTRIA	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESSELLSCHAFT M.B.H.	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESSELLSCHAFT M.B.H.	43-662-2195-353 43-662-2130-950	MÜNCHNER BUNDESSTRASSE 160 A-5020 SAKREIBURG, AUSTRIA
BELGIUM	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	33-3-4500400	SATENROZEN 4, B-2450 KORTRIJK, BELGIUM
BULGARIA	MIRKAT LTD	MIRKAT LTD	359-2-1300930	56 POP BRUYA STR., 1536 SOFIA, BULGARIA
CYPRUS	4 TRICOMITIS LTD	4 TRICOMITIS LTD	357-24-518025 357-24-52-7222	P.O.Box 40459, 6504 Larnaca, Cyprus. 355 Sotrou Kyriakou, 6513 Larnaca, Cyprus
DENMARK	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	45-56-856600	URDERSVEJ 15, DK-4800, KOBEJ, DENMARK
FINLAND	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-987-700 358-207-997-702	KAARELKAAR: 4 B 01720 VANTAA, FINLAND
ESTONIA	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-987-700 358-207-997-702	KAARELKAAR: 4 B 01720 VANTAA, FINLAND
LATVIA	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-987-700 358-207-997-702	KAARELKAAR: 4 B 01720 VANTAA, FINLAND
LITHUANIA	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-987-700 358-207-997-702	KAARELKAAR: 4 B 01720 VANTAA, FINLAND
FRANCE	SUZUKI FRANCE S.A.S.	SUZUKI FRANCE S.A.S.	33-825-006-063	8, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE, 78100 THIAIS, FRANCE
GERMANY	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	49-4951-57000	SUZUKI ALLEE 7, 64625 BENSHEIM, GERMANY
HONGKONG	A BASSADONE (1993) LIMITED	A BASSADONE (1993) LIMITED	350-2057000 200-2007800	P.O. BOX 176, 42 DEVIL'S TOWER ROAD, GÜEBELAIR
GREECE	STAKOMAKIS S.A.	STAKOMAKIS S.A.	30-210-348-9940	5-7, SIDIROKASTROU STR., 118 SS ATHENS, GREECE
HUNGARY	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-513 36-39-432014	2500 ESZTEROM SZABÓELI, JOSEF U.SZ, HUNGARY
ICELAND	SUZUKI BILAR HF	SUZUKI BILAR HF	350-558-5100 204-588-8211	SKERFAN 17, 108 REYKJAVIK, ICELAND
ITALY	SUZUKI ITALIA S.P.A.	SUZUKI ITALIA S.P.A.	39-011-8213743 39-011-8223748	C.SO FRATELLI KENNEDY 12 10076 ROSSASSOMERO (TO) ITALY
MALTA	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	356-20-50000 356-21-24760	Antimo Josep Street, Msida MS01341
NETHERLANDS	B.V. NINAG	B.V. NINAG	31-6162-389-759	LANGE DRIEF 12 4200 ED WAMER IJDE, NETHERLANDS
NORWAY	RUTELBILLENES STAMMOPDELINGS AS	RUTELBILLENES STAMMOPDELINGS AS	47-32-23-88-09 47-32-82-48-83	ØVSE LINDEN 77, POSTBOK 4004 GULLSØKKEN, N-2002, BERGMØN, NORWAY
POLAND	SUZUKI MOTOR POLSKA SP. Z O.O.	SUZUKI MOTOR POLSKA SP. Z O.O.	48-22-3284100	UL. POLCZYŃSKA 10, 01-739 WARSZAWA, POLAND
PORTUGAL	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U.	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U.	34-91-151-9500	CALLE CARLOS VAZZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID, SPAIN
SPAIN	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U.	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U.	34-91-151-9500	CALLE CARLOS VAZZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID, SPAIN
SWEDEN	LOUWMAN SVÄRSIG AB	LOUWMAN SVÄRSIG AB	46-8-517-32300	PRELERNVÄGEN 10, SOLNA, 17136, SVEDEN
SWITZERLAND	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-780-8799 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFFENWIL, SWITZERLAND
U.K.	SUZUKI GB PLC	SUZUKI GB PLC	44-1908-336900	SILVERBOX CRESCENT, SHELSHALL WEST, MILTON KEYNES MK4-4XL, U.K.
IRELAND	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	353-1-029-8572 353-1-459-1756	57 BROGHMOIL DRIVE, TALLAGHT INDUSTRIAL ESTATE, DUBLIN 24, IRELAND
LUXEMBOURG	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400	SATENROZEN 4, B-2509 KORTRIJK, BELGIUM
SLOVAKIA	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-39-341-317 36-33-42014	2500 ESZTEROM SZABÓELI, JOSEF U.SZ, HUNGARY
CZECH	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-39-341-317 36-33-42014	2500 ESZTEROM SZABÓELI, JOSEF U.SZ, HUNGARY
ROMANIA	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-39-341-317 36-33-42014	2500 ESZTEROM SZABÓELI, JOSEF U.SZ, HUNGARY
CROATIA	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-39-341-317 36-33-42014	2500 ESZTEROM SZABÓELI, JOSEF U.SZ, HUNGARY
SLOVENIA	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-39-341-317 36-33-42014	2500 ESZTEROM SZABÓELI, JOSEF U.SZ, HUNGARY

Model name : TS008 / TWK1A001 / R57L1



S180052024



Model name : T61M0



Model name : I61M0



Model name : K63T0



TIS-15



40398036



Complies with
IMDA Standards
DA107093

S180052024

Complies with
IMDA Standards
DA107093

TIS-15

Complies with
IMDA Standards
DA107093

DECLARATION of CONFORMITY
K63T0 / TS008 / TWK1A001

Complies with
IMDA Standards
DA107093

- א. השימוש במכשיר הינו על בסיס "משני" ופטור מרשיון הפעלה אלחוטי.
כלומר-לא מוגן מהפרעות וללא הפרעה למערכות אחרות הפועלות כדין.
- ב. רק "בפעולת בזק" לשימוש עצמי של הלקוח בלבד, הציווד פטור מרשיון הפעלה אלחוטי.
מתן "שרות בזק" לצד ג' מחייב רשיון מיוחד ממשרד התקשורת.
- ג. אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

TS008-2 switch

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5189 ANRT 2009

TS008-3 switch

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5190 ANRT 2009

S57L0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5188 ANRT 2009

R57L1

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5191 ANRT 2009

TWK1A001

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 5169 ANRT 2009

I61M0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 7831 ANRT 2013

T61M0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 7816 ANRT2013

S180052024

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 17719 ANRT 2018

Date d'agrément : 16/10/2018

TIS-15

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 17386 ANRT 2018

Date d'agrément : 30/08/2018

40398036

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 5837 ANRT 2010

Date d'agrément : 08/10/2010



Radio Transmitter G.802.2A, CE-FI and Radio Receiver - RE10020

Model Name: Continental-Receiver-CE-FI
 Address: Continental AG, 30001 Regensburg, Germany
 Tel.: 49 91 91 90 000 Fax: 49 91 91 90 000

English	View Continental products or get technical content: 01800302478 (1-800-302-478) or website: 018151181. Typical use: CE-FI products or CE-FI products or accessories when used in combination with CE-FI products.
French	Visualiser les produits Continental ou obtenir des renseignements: 01800302478 (1-800-302-478) ou le site internet: 018151181. Utilisation typique: CE-FI produits ou CE-FI produits ou accessoires utilisés en combinaison avec CE-FI produits.
German	Visualisiere Produkte Continental oder dich über Informationen zu CE-FI Produkten informieren: 01800302478 (1-800-302-478) oder Website: 018151181. Typischer Einsatz: CE-FI Produkte oder CE-FI Produkte oder Zubehör in Kombination mit CE-FI Produkten.
Italian	Visualizzare i prodotti Continental o ottenere informazioni: 01800302478 (1-800-302-478) o sito internet: 018151181. Tipico utilizzo: CE-FI prodotti o CE-FI prodotti o accessori usati in combinazione con CE-FI prodotti.
Spanish	Visualizar los productos Continental o conseguir información: 01800302478 (1-800-302-478) o la página web: 018151181. Uso típico: CE-FI productos o CE-FI productos o accesorios usados en combinación con CE-FI productos.
Portuguese	Visualizar os produtos Continental ou obter informações: 01800302478 (1-800-302-478) ou o site internet: 018151181. Utilização típica: CE-FI produtos ou CE-FI produtos ou acessórios usados em combinação com CE-FI produtos.
Polish	Wyświetlić produkty Continental lub uzyskać informacje: 01800302478 (1-800-302-478) lub strona internetowa: 018151181. Typowe zastosowanie: CE-FI produkty lub CE-FI produkty lub akcesoria używane w połączeniu z CE-FI produktami.
Czech	Ukázat produkty Continental nebo získat informace: 01800302478 (1-800-302-478) nebo webová stránka: 018151181. Typický využití: CE-FI produkty nebo CE-FI produkty nebo příslušenství použité v kombinaci s CE-FI produkty.
Dutch	Uitzien Continental producten of informatie verkrijgen: 01800302478 (1-800-302-478) of de website: 018151181. Typisch gebruik: CE-FI producten of CE-FI producten of accessoires gebruikt in combinatie met CE-FI producten.
Swedish	Visa Continental produkter eller få tekniska uppgifter: 01800302478 (1-800-302-478) eller webbplatsen: 018151181. Typiskt bruk: CE-FI produkter eller CE-FI produkter eller tillbehör som används i kombination med CE-FI produkter.
Japanese	Continentalの製品を閲覧する、または技術的な内容を入手する: 01800302478 (1-800-302-478) のウェブサイト、または 018151181 のウェブサイト。典型的な用途: CE-FI製品、CE-FI製品、またはCE-FI製品と併用されるCE-FI製品。
Korean	Continental 제품을 보거나 기술적인 내용을 얻으려면: 01800302478 (1-800-302-478) 웹사이트 또는 018151181 웹사이트를 방문하십시오. 일반적인 사용: CE-FI 제품 또는 CE-FI 제품 또는 CE-FI 제품과 함께 사용되는 CE-FI 제품.
Chinese	浏览 Continental 产品或获取技术信息: 01800302478 (1-800-302-478) 网站或 018151181 网站。典型用途: CE-FI 产品或 CE-FI 产品或配件与 CE-FI 产品配合使用。
Arabic	تصفح منتجات Continental أو احصل على معلومات تقنية: 01800302478 (1-800-302-478) أو الموقع الإلكتروني: 018151181. الاستخدام النموذجي: منتجات CE-FI أو منتجات CE-FI أو الملحقات المستخدمة مع منتجات CE-FI.
Hindi	Continental उत्पादों को देखें या तकनीकी जानकारी प्राप्त करें: 01800302478 (1-800-302-478) वेबसाइट पर या 018151181 वेबसाइट पर। उपयोग: CE-FI उत्पादों या CE-FI उत्पादों या CE-FI उत्पादों के साथ उपयोग किए जाने वाले CE-FI उत्पादों के साथ।
Malay	Menyaksikan produk Continental atau mendapatkan maklumat teknikal: 01800302478 (1-800-302-478) atau laman web: 018151181. Penggunaan: CE-FI produk atau CE-FI produk atau aksesori yang digunakan bersama CE-FI produk.
Thai	ดูผลิตภัณฑ์ Continental หรือขอข้อมูลทางเทคนิค: 01800302478 (1-800-302-478) เว็บไซต์ หรือ 018151181 เว็บไซต์. การใช้: CE-FI ผลิตภัณฑ์ หรือ CE-FI ผลิตภัณฑ์ หรืออุปกรณ์ที่ใช้ร่วมกับ CE-FI ผลิตภัณฑ์.
Vietnamese	Xem sản phẩm Continental hoặc lấy thông tin kỹ thuật: 01800302478 (1-800-302-478) website hoặc 018151181 website. Sử dụng: CE-FI sản phẩm hoặc CE-FI sản phẩm hoặc phụ kiện kết hợp với CE-FI sản phẩm.
Russian	Просмотреть продукты Continental или получить техническую информацию: 01800302478 (1-800-302-478) веб-сайт или 018151181 веб-сайт. Типичное применение: CE-FI продукты или CE-FI продукты или аксессуары, используемые в сочетании с CE-FI продуктами.
Ukrainian	Переглянути продукти Continental або отримати технічні дані: 01800302478 (1-800-302-478) веб-сайт або 018151181 веб-сайт. Типичне використання: CE-FI продукти або CE-FI продукти або аксесуари, що використовуються в поєднанні з CE-FI продуктами.
Bulgarian	Изгледете Continental продукти или получете техническа информация: 01800302478 (1-800-302-478) уебсайт или 018151181 уебсайт. Типично използване: CE-FI продукти или CE-FI продукти или аксесоари, използвани в комбинация с CE-FI продукти.
Romanian	Vezi produsele Continental sau obtine informatii tehnice: 01800302478 (1-800-302-478) website sau 018151181 website. Utilizare tipica: CE-FI produse sau CE-FI produse sau accesorii folosite in combinatie cu CE-FI produse.
Croatian	Pogledati proizvode Continental ili dođite tehničke informacije: 01800302478 (1-800-302-478) web stranica ili 018151181 web stranica. Tipična uporaba: CE-FI proizvodi ili CE-FI proizvodi ili pribor koji se koristi u kombinaciji s CE-FI proizvodima.
Slovak	Ukážť Continental produkty alebo získať technické údaje: 01800302478 (1-800-302-478) webová stránka alebo 018151181 webová stránka. Typické použitie: CE-FI produkty alebo CE-FI produkty alebo príslušenstvo použité v kombinácii s CE-FI produktami.
Slovenian	Prebrskati Continental izdelke ali pridobiti tehnične informacije: 01800302478 (1-800-302-478) spletna stran ali 018151181 spletna stran. Tipična uporaba: CE-FI izdelki ali CE-FI izdelki ali pribor uporabljen v kombinaciji s CE-FI izdelki.
Maltese	Visualizza prodotti Continental jew ottieni informazzjoni teknika: 01800302478 (1-800-302-478) website jew 018151181 website. Użu tipiku: CE-FI prodotti jew CE-FI prodotti jew akċessorji użati fl-kombinazzjoni ma' CE-FI prodotti.

UK
CA

Continental 

Radio Transmitter: *S180052024, TIS-15* and Radio Receiver: *P61M0*

Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimensstrasse12 D-93055 Regensburg Germany
TEL : 49 941 790 8942 FAX : 49 941 790 998942

[English]

Hereby, Continental declares that the radio equipment type S180052024/TIS-15/P61M0 is in compliance with Directive 2017 No. 1206. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address: <http://continental-homologation.com/suzuki>

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

S180052024 / TIS-15 : Frequency band : 433.92MHz
Maximum radio-frequency power : <10mW e.r.p

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.



-Название модели : K63T0 / TS008 / R57L1

-Название производителя : Marelli Corp.

-Страна происхождения : Thailand

-Название модели : TWK1A001

-Название производителя : ALPS ALPINE CO., LTD

-Страна происхождения : Japan

-Контакт продукта

(Название производителя, адрес, контактное лицо и контактная информация)/Информация о способе ремонта

-Контакт местного представителя

-Контактная информация

: SUZUKI MOTOR RUS, LLC Moscow, Russia, Snezhnaya street, 26 129323

TEL: +7(495)787-2773, FAX: +7(495) 787-2795

-Функциональная спецификация

Диапазон частот :125 кГц(K63T0 / TWK1A001), 433,92 МГц(TS008 / R57L1)



-Название модели : T61M0

-Название производителя : Marelli Corp.

-Страна происхождения : Thailand

-Название модели : I61M0

-Название производителя : ALPS ALPINE CO., LTD

-Страна происхождения : China

-Контакт продукта

(Название производителя, адрес, контактное лицо и контактная информация)/Информация о способе ремонта

-Контакт местного представителя

-Контактная информация

: SUZUKI MOTOR RUS, LLC Moscow, Russia, Snezhnaya street, 26 129323

TEL : +7(495)787-2773, FAX : +7(495) 787-2795

-Функциональная спецификация

Диапазон частот :125 кГц(I61M0), 433,92 МГц(T61M0)



Модель №.: TS008/ T61M0 / K63T0 / R57L1

Назва виробника / зареєстрований товарний знак : Marelli Corp.
Адреса виробника : 2-1917 Nisshin-cho, Kita-ku, Saitama-city, Saitama 331-8501,Japan
Ім'я імпортера / адреса : Auto International
22-A Stepana Bandery Avenue, 04073 Kiev, Ukraine

Діапазон радіочастот, в якому працює устаткування

TS008 модель	: 433,92 МГц	T61M0 модель	: 433,92 МГц
K63T0 модель	: 125 кГц	R57L1 модель	: 433,92 МГц

Максимальна потужність сигналу, що передається у діапазоні радіочастот, в якому працює устаткування

TS008 модель	: 80.0дБмкВ/м на відстані 3м.	T61M0 модель	: 90.0дБмкВ/м на відстані 3м.
K63T0 модель	: 47.2дБмкВ/м на відстані 10м.		

Проста декларація про відповідність

Цією декларацією Marelli Corp.. заявляє, що тип радіообладнання TS008,T61M0,K63T0,R57L1 відповідає Технічному регламенту радіообладнання;

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

https://www.marelli-corporation.com/en/assets/pdf/products/red-doc/remocon-assy-keyless/ukraine_doc_ts008.pdf

https://www.marelli-corporation.com/en/assets/pdf/products/red-doc/switch-assy-transmitter/ukraine_doc_t61m0.pdf

https://www.marelli-corporation.com/en/assets/pdf/products/red-doc/bcm/ukraine_doc_k63t0.pdf

https://www.marelli-corporation.com/en/assets/pdf/products/red-doc/receiver-assy-keyless/ukraine_doc_r57l1.pdf



Модель №.: I61M0 / TWK1A001

Назва виробника / зареєстрований товарний знак : ALPS ELECTRIC CO.,LTD.
Адреса виробника : 6-3-36, Nakazato, Furukawa, Osaki-city, Miyagi-pref,989-6181,JAPAN
Ім'я імпортера / адреса : Auto International
22-A Stepana Bandery Avenue, 04073 Kiev, Ukraine

Діапазон радіочастот, в якому працює устаткування

I61M0 модель : 125 кГц
TWK1A001 модель : 125 кГц

Максимальна потужність сигналу, що передається у діапазоні радіочастот, в якому працює устаткування

I61M0 модель : 61.2дБмкВ/м на відстані 10м
TWK1A001 модель : 60.4дБмкВ/м на відстані 10м

Проста декларація про відповідність

Цією декларацією Calsonic Kansei Corp. заявляє, що тип радіообладнання I61M0, TWK1A001 відповідає Технічному регламенту радіообладнання;

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

https://www.alps.com/products/e/ukrain_list01.html

ДЕКЛАРАЦІЯ ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ

1. Радообладнання: **Wheel Unit (TPMS) – 433 МГц** (телеметрія та радіометастабіліле керування).

(тип, тип, номер партії чи серійний номер)

2. **ТОВ «Нормакон-Україна»** (офіс 314, вул. Кірова 139, м. Мелітополь, Запорізька обл., 72319, Україна, код ЄДРПОУ 37463168).

(найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника)

3. Ця декларація відповідності видана під особисту відповідальність виробника.

4. Об'єкт декларації:

Назва обладнання: Модуль радіопередавача (Wheel Unit (TPMS));

Модель: TIS-15;

Торговельна марка: «Continental»;

Виробник: «Continental Automotive GmbH» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) / «ContiNental Auttomotiv GmbH» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Німеччина);

Місце виробництва: «Continental Automotive France S.A.S.» (1 Avenue Paul Outriaux, 31100 Toulouse, France)

/ «ContiNental Auttomotiv France SAS» (1 Avenue Paul Outriaux, 31100 Тулуз, Франція);

Номер партії або серійний номер: **продукція виготовлена серійно.**

(ідентифікація радіобладнання, яка дає змогу забезпечити його простежуваність, може включати кваліфікаційне зображення з разі потреби для ідентифікації зазначеного радіобладнання)

5. Об'єкт декларації відповідає вимогам «Технічного регламенту радіобладнання», затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 24.05.2017р., № 355.

6. Стандарти з переліку національних стандартів, що були застосовані, та інші стандарти і технічні специфікації, щодо яких декларується відповідність:

(згідно з пунктом 6 технічного регламенту):

ДСТУ EN 60950-1:2015 (EN 60950-1:2006 A11:2009 A1:2010 A12:2011 AС:2011 A2:2013, IDT);

(з вказаними вимогами сумісності (пункт 6 технічного регламенту):

ДСТУ EN 301 489-1:2014 (EN 301 489-1 V1.9.2, IDT);

ДСТУ EN 301 489-3:2009 (ETSI EN 301 489-3:2002, IDT);

ефективне використання радіочастотного ресурсу (пункт 7 технічного регламенту):

ДСТУ EN 300 220-2:2012 (ETSI EN 300 220-2:2007, IDT);

ETSI EN 300 220-2 V3.1.1 (2017-02);

ETSI EN 300 220-2 V3.1.1 (2017-02).

(з зазначеним ідентифікаційним номером, версії та дати видання)

7. Призначений орган з оцінки відповідності: **ООВ «Оран сертифікацій «Центр сертифікацій матеріалів та виробів» (№ UA_TR_032)**

(найменування, ідентифікаційний номер згідно з реєстром призначених органів)

Виконав роботи з оцінки відповідності за проведеною експертизою типу (Модуль В)

(вказати повне ім'я діля)

та видав сертифікат експертизи типу № **UA.032.СТ.0275-18** від 17 грудня 2018 р.

(у разі залучення призначеного органу з оцінки відповідності)

8. Додаткова інформація:

Програма версія не визначена.

Підписано від імені та за доповіддю лорученням № 20180503 від 03.05.2018 р. «Continental Automotive GmbH» (Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany) уповноваженим представником в Україні ТОВ «Нормакон-Україна».

м. Мелітополь, Україна

(вказати та дату видачі)

17

грудня

2018 р.

Директор
ТОВ «Нормакон-Україна»

(підпис)

М.І.І.



О. В. Шеленів
(підпис та прізвище)

Взята на облік
У ООВ ТОВ «ОС «ЦСВБ»
УА.032.D. **0275-18**
Дато: **17.12.2018**

ДЕКЛАРАЦІЯ ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ № RTS.UKR.355-90/18

1. **Радіобладнання** (виріб, тип, номер партії чи серійний номер):
Радіопередавач торговельної марки **Continental** моделі **S180052024** системи контролю тиску в шині автомобіля.

2. **Найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника:**
Уповноважений представник - ТОВ "Радіо Тест Стандарт", Україна, 03115, м.Київ, вул. Львівська, 22-а, к. 135, код ЄДРПОУ 39205151 (Довіреність "Конціпенталь Автомоуів ГмбХ" ("Continental Automotive GmbH"), Німеччина, від 18.09.2018).

3. **Ця декларація відповідності видана під особистою відповідальністю виробника:**
"Конціпенталь Автомоуів ГмбХ", Ziemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Німеччина ("Continental Automotive GmbH", Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg, Germany).

4. **Об'єкт декларації** (ідентифікація радіобладнання, яка дає змогу забезпечити його простежуваність; може включати кольорове чітке зображення у разі потреби для ідентифікації значеного радіобладнання):
Радіопередавач торговельної марки **Continental** моделі **S180052024** системи контролю тиску в шині автомобіля.

5. **Об'єкт** відповідає вимогам таких технічних регламентів:
Технічного регламенту радіобладнання;

6. **Посилання на відповідні стандарти з переліку національних стандартів, що були застосовані, або посилання на інші технічні специфікації, щодо яких декларується відповідність** (з зазначенням ідентифікаційного номера, версії та дати видання):

Пункти "Технічного регламенту радіобладнання"	Стандарти	Номер протоколу випробувань	Випробувальна лабораторія (адресат акредитації) додаткова інформація
Застосовані стандарти, що включені до "Переліку національних стандартів, відповідність яким надає презуміцію відповідності радіобладнання суттєвими вимогам"	-	-	-
п.7	-	-	-
Застосовані стандарти, що не включені до "Переліку національних стандартів, відповідність яким надає презуміцію відповідності радіобладнання суттєвими вимогам"	-	-	-
п.6, абзач 1	ДСТУ EN 60950-1:2015 (зі змінами за пп. 1.2.3, 1.2.4, 1.7), ДСТУ EN 50338:2007	7005 від 08.02.2018	ВЦ РТТ УНДІРТ (2H27)
п.6, абзач 2	ДСТУ EN 301 489-1:2014 (пп. 8.2, 9.2, 9.3) (з урахуванням ДСТУ ETSI EN 301 489-3:2009)	7005 від 08.02.2018	ВЦ РТТ УНДІРТ (2H27)
п.7	ДСТУ ETSI EN 300 220-2:2012, ETSI EN 300 220-2 V2.3.1	7005 від 08.02.2018	ВЦ РТТ УНДІРТ (2H27)

7. **Призначений орган з оцінки відповідності Державного підприємства "УКРАЇНСЬКИЙ НАУКОВО-ДОСЛІДНИЙ ІНСТИТУТ РАДІО І ТЕЛЕБІЧЕННЯ"**.

Реєстраційний номер: **УА_ТК_028**

(найменування, ідентифікаційний номер згідно з реєстром призначених органів)

ВИКОНАВ **ЕКСПЕРТНИЙ ТИПУ**

(опис виконавчих дій)

та видав сертифікат експертизи типу **№ 889.14-СЕТ** від **15.11.2018**.



8. У відповідних випадках опис компонентів та аксесуарів, у тому числі програмного забезпечення, завдяки якому радіобладання функціонує за призначенням і на яке поширюється дія декларації про відповідність:

Версія ПЗ (SW/FW version), яка відповідає на дотримання суттєвих вимог: V1;

V1;

Версія виконавця впробу (HW version), яка відповідає на дотримання суттєвих вимог: V1;

Процесор(и), що виконує(ють) функції формування радіочастотних сигналів: ZA729057M0B;

9. Додаткова інформація:

Підприємства-виробники:

- "Контіненталь Аутомобіл Франс С.А.С.", 1 Ав. Поль Оріяк, 31036 Тулуза, Седекс 1, Франція
("Continentale Automobile France S.A.S.", 1 Av. Paul Ourliac, 31036 Toulouse CEDEX 1, France, Франція);

Підписано від імені та дорученням:

"Контіненталь Аутомобіл ГмбХ" ("Continentale Automotive GmbH"), Німеччина, уповноваженим представником - ТОВ "Радіо Тест Стандарт", Україна.

м.Київ, "15" листопада 2018 р.

(місце та дата видачі)

Директор

(посада)



(підпис)

Д. В. Шуман

(визначи та підпиши)

М.П.

低功率電波輻射性電機管理辦法

第十二條 經型式認證合格之低功率射頻電機、非經許可、公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時、應立即停用、並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信、指依電信法規定作業之無線電通信。

低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

取得審驗證明之低功率射頻器材，非經核准，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

低功率射頻器材之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前述合法通信，指依電信管理法規定作業之無線電通信。

低功率射頻器材須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Brand name : SUZUKI MOTOR CORPORATION
Importer name : CENSU S.A.
Importer's address : AVDA. RCA. ARGENTINA NRO.900 ESQ LOPEZ MOREIRA

Manufacture name : MARELLI CORPORATION

Model name : TS008

Model name : K63T0

Model name : T61M0



CONATEL

CONATEL

CONATEL

NR: 2018-06-I-000249

NR: 2020-11-I-780

NR: 2018-11-I-000579

Manufacture name : ALPS ALPINE CO., LTD

Model name : TWK1A001

Model name : I61M0



CONATEL

CONATEL

NR: 2007-11-I-000310

NR: 2018-08-I-000413

BRAND NAME : SUZUKI MOTOR CORPORATION

MODEL No. I61M0 : IFETEL RLVSUI618-1200
MODEL No. T61M0 : IFETEL RLVSUT618-1186
MODEL No. S57L0 : IFETEL RLVSUS518-1151
MODEL No. TS008 : IFETEL RLVSUTS18-1150
MODEL No. R57L1 : IFETEL RLVSUR518-1185
MODEL No. TWK1A001: IFETEL RLVSUTW18-1184

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

- (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
- (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Information of the radio device: Type TN0027A

1. Name and postal address of the manufacturer

Name: DENSO TEN Limited
Address: 2-28, Goshō-dōri 1-chōme, Hyogo-ku, Kobe,
652-8510 Japan

2. Simplified EU declaration of conformity

С настоящото DENSO TEN Limited декларира, че този тип радиосъоръжение TN0027A е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Функция	Работна честотна лента	Максимална радиочестотна мощност
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Ovim putem, DENSO TEN Limited izjavljuje da je vrsta radio opreme TN0027A u saglasnosti s Direktivom 2014/53/EU.

Cijeli tekst EC deklaracije o usaglašenosti je dostupan na sljedećoj internetskoj adresi:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna radiofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Tímto DENSO TEN Limited prohlašuje, že typ rádiového zařízení TN0027A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Uplně znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkce	Provozní frekvenční pásmu	Maximální radiofrekvenční výkon
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Hiermed erklærer DENSO TEN Limited, at radioudstyrstypen TN0027A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
 EU-overensstemmelseerklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Driftsfrekvensbandet	Maksimal radio-frekvens effekt
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Hiermit erklært DENSO TEN Limited, dass der Funkanlagentyp TN0027A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Betriebsfrequenzband	Maximale Hochfrequenzleistung
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Με την παρούσα ο/η DENSO TEN Limited, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TN0027A πληροί την οδηγία 2014/53/EE.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Λειτουργία	Ζώνη συχνοτήτων λειτουργίας	Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Hereby, DENSO TEN Limited declares that the radio equipment type TN0027A is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Function	Operating frequency band	Maximum radio-frequency power
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Por la presente, DENSO TEN Limited declara que el tipo de equipo radioeléctrico TN0027A es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Función	Banda de frecuencia operativa	Potencia máxima de la radiofrecuencia
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Käesolevaga deklareerib DENSO TEN Limited, et käesolev raadioseadime tüüp TN0027A vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmises internetiaadressil:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktsioon	Töösageduse lainela	Maksimaalne raadiosageduslik võimsus
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TN0027A on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Toiminto	Toimintataajuuksikaista	Maksimi radiotaajuuksiteho
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Le soussigné, DENSO TEN Limited, déclare que l'équipement radioélectrique du type TN0027A est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Fonction	Bande de fréquence de fonctionnement	Puissance maximale de la radiofréquence
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Leis seo, dearbhaíonn DENSO TEN Limited go gcomhlíonann an cineál trealamh raidió TN0027A Treoir 2014/53/EU.

Tá an téacs iomlán den dearbhú comhréireachta AE ar fáil ag an seoladh idirlín seo a leanas:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Feidhm	Banda miniciochta oibriúcháin	Uaschumhacht radaimhnicíochta
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TN0027A u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna radiofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited igazolja, hogy a TN0027A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkció	Üzemi frekvencia-tartomány	Maximális rádiófrekvenciás teljesítmény
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Hér með, lýsir DENSO TEN Limited því yfir að gerð útvarpsbúnaðarins TN0027A samræmist tilskipun 2014/53/EU.

Allur texti ESB-samræmisfyrirsagnarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Aðgerð	Notkunartíðni hljómsveit	Hámarks útvarp-tíðni vald
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Il fabbricante, DENSO TEN Limited, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TN0027A è conforme alla direttiva 2014/53/UE.
 Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funzione	Frequenza operativa	Massima potenza a radiofrequenza
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Aš, DENSO TEN Limited, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TN0027A atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Veikimo dažnių juosta	Maksimalus radijo dažnių galingumas
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Ar šo DENSO TEN Limited deklarē, ka radioiekārta TN0027A atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Darba frekvences josla	Maksimālā radiofrekvences jauda
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Со ова, DENSO TEN Limited изјавува дека радио опремата од типот TN0027A е во согласност со Директивата 2014/53/EU.

Целиот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Функција	Работен фреквенциски опсег	Максимална радио-фреквенциска моќ
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Ovim, DENSO TEN Limited izjavljuje da je tip radio opreme TN0027A u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Operativni frekvencijski opseg	Maksimalna jačina radio frekvencije
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

B'dan, DENSO TEN Limited, niddikjara li dan it-tip ta' taghmir tar-radju TN0027A huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformita' tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li gej:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funzjoni	Band tal-frekwenza operattiva	l-energija massima bi frekwenza tar-radju
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Hierbij verklaar ik, DENSO TEN Limited, dat het type radioapparatuur TN0027A conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funcitie	Actieve frequentieband	Maximale radiofrequentie
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited verklaart herved at radioutstyrstypen TN0027A er i samsvar med direktiv 2014/53/EU.

Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funksjon	Driftsfrekvensbånd	Maksimal radiofrekvent strøm
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TN0027A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Função	Pasma częstotliwości pracy	Maksymalna moc częstotliwości radiowej
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

O(a) abaixo assinado(a) DENSO TEN Limited declara que o presente tipo de equipamento de rádio TN0027A está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Função	Faixa de frequência operacional	Potência máxima de radiofrequência
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Prin prezenta, DENSO TEN Limited declară că tipul de echipamente radio TN0027A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/ue_doc/

Funcție	Bandă de frecvență activă	Puterea maximă a radio-frecvenței
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited tímto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TN0027A je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/ue_doc/

Funkcia	Prevádzkové frekvenčné pásmo	Maximálny rádiový frekvenčný výkon
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited potrjuje, da je tip radijske opreme TN0027A skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Delovni frekvenčni pas	Maksimalna radiofrekvenčna moč
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Nepärmjet kësaj, DENSO TEN Limited deklarar se lloji i aparatit të radios TN0027A është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së BE-së mbi përputhshmërinë është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funksion	Banda e frekuencës së punës	Fuqia maksimale e frekuencave radio
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Ovim, DENSO TEN Limited izjavljuje da je ovaj tip radijske opreme TN0027A u skladu sa odredbama Direktive 2014/53/EU. Kompletan tekst EU deklaracije o konformitetu je dostupan na sledećoj internet adresi:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funkcija	Radni frekvencijski pojas	Maksimalna radiofrekvencijska snaga
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Härmed försäkrar DENSO TEN Limited att denna typ av radioutrustning TN0027A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Funktion	Operationsfrekvensbandet	Maximal radiofrekvensseffekt
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

DENSO TEN Limited, TN0027A türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir.
AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/eu_doc/

İşlev	Çalışma frekans bandı	Maksimum radyo-frekans gücü
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

Information of the radio device: Type TN0027A

1. Name and postal address of the manufacturer

Name: DENSO TEN Limited
Address: 2-28, Goshō-dōri 1-chōme, Hyogo-ku, Kobe,
652-8510 Japan

2. Simplified UK declaration of conformity

Hereby, DENSO TEN Limited declares that the radio equipment type TN0027A is in compliance with Regulations 2017.
The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.denso-ten.com/support/regulation/uk_doc/

Function	Operating frequency band	Maximum radio-frequency power
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

справжнім DENSO TEN Limited заявляє, що тип радіобладнання відповідає Технічному регламенту радіобладнання;

моделі: TN0027A

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

https://www.denso-ten.com/support/regulation/ua_doc/

типу радіобладнання	смузі радіочастот	максимальну потужність випромінювання
GSM	880~915 MHz	35dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	32dBm e.i.r.p.
UMTS	880~915 MHz	25dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	25dBm e.i.r.p.
LTE	832~862 MHz	24dBm e.i.r.p.
	880~915 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1710~1785 MHz	24dBm e.i.r.p.
	1920~1980 MHz	24dBm e.i.r.p.
	2500~2570 MHz	24dBm e.i.r.p.

MODEL No. : K63T0

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-78495
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : TS008

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 55-03515
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : T61M0

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-38184
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : R57L1

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 55-04704
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : I61M0

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-63421
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : TWK1A001

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-71214
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

Hereby, Hella GmbH & Co. KGaA declares that the radio equipment type LCA 3.5 is in compliance with Radio Equipment Regulations of the United Kingdom.

The full text of the United Kingdom declaration of conformity is available at the following internet address:

www.hella.com/suzuki

Technical information:

Frequency band: 24.05 ... 24.25 GHz

Transmission power: 20 dBm (max.) EIRP

Manufacturer and Address:

Hella GmbH & Co. KGaA

Rixbecker Straße 75, 59552 Lippstadt, Germany

Компанія: Hella KGaA Hueck & Co
Вулиця: вулиця Ріксбекера, 75
Місцезнаходження: 59552 Lippstadt
Країна: Німеччина

Цим HELLA GmbH & Co. KGaA заявляє, що радіотехнічне обладнання типу LCA 3.5 - M відповідає Технічному регламенту радіотехнічного обладнання та Директиві 2014/53/ЄС.

Повний текст декларації про відповідність доступний за адресою:
www.hella.com/suzuki

Частотний діапазон: 24,05 – 24,25 ГГц
Потужність передачі: 20 дБм (макс.) EIRP

Prin prezenta, Hella KGaA Hueck & Co. declară că tipul de echipamente radio LCA 3.5 este în conformitate cu Reglementarea tehnică „Punerea la dispoziție pe piață a echipamentelor radio”.
Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
www.hella.com/suzuki

低功率電波輻射性電機管理辦法

第十二條 經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSERKÄRUNG (1) / (BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) Δήλωση Συμμόρφωσης ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ (1) / (DA) EU-ØVERENSSTEMMELSEERKLÆRING (1) / (ET) EU VASTAVUSDEKLARATSIOON (1) / (FI) EU-VAATIMUSTENMUKAISUUSKUTUUTUS (1) / (FR) DECLARATION DE CONFORMITE (1) / (HU) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA (1) / (LT) ES ATTIKTIKES DEKLARACIJA (1) / (MT) DICHIARAZIONE TA' KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE (1) / (PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHLÁŠENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative: / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten: / (BG) Име и адрес на произвождателя или на неговия упълномощен представител: / (HR) Име i adresa proizvođača ili njegovog ovlaštenog zastupnika: / (EL) Όνομα και διεύθυνση του κατασκευαστή ή του εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου του: / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zplnomocněného zástupce: / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bemyndigede repræsentant: / (ET) Tootja või tema volitatud esindaja nimi ja aadress: / (FI) Valmistajan tai sen valtuutetun edustajan nimi ja osoite: / (FR) Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire: / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe: / (IT) Nome e indirizzo del fabbricante o del suo rappresentante autorizzato: / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāvja vārds, uzvārds/nosaukums un adrese: / (LT) Gamintojo arba jo įgaliojotojo atstovo pavadinimas ir adresas: / (MT) L-isem u l-indirizz tal-manifattur jew tar-rappreżentant awtorizzat tiegħu: / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde: / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela: / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário: / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat: / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho splnomocneného zástupcu: / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovega pooblaščenega zastopnika: / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado: / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant:

2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number): / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer): / (BG) Радиосъоръжение (номер на продукта, тип, партида или серийен номер): / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj): / (EL) Ραδιοεξοπλισμός (πρωτότυπο, τύπος, αριθμός παρτίδας ή σειράς/αριθμός): / (CS) Rádiové zařízení (číslo výrobku, typu či série nebo sériové číslo): / (DA) Radioudstyr (produkt-, parti-, type- eller serienummer): / (ET) Raadioseade (toote, tuup, partii- või seeriainumber): / (FI) Radiolaitte (tuote-, tyyppi-, era- tai sarjanumero): / (FR) Equipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série): / (HU) Rádióberendezés (termék, típus, tétel- vagy sorozatszám): / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie): / (LV) Radioiekārtā (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs): / (LT) Radijo įrenginys (gaminto, partijos, tipo ar serijos numeris): / (MT) It-tagħmir tar-radju (numru tal-prodott, tal-lott, tat-tip jew tas-serje): / (NL) Radioapparatuur (product, type, partij- of serienummer): / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii): / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série): / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie): / (SK) Rádiové zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo): / (SL) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka): / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie): / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partieller serienummer):

3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. / (BG) Насроудателя декларирава за съответствие и издадена на отговорността на произвождателя: / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač. / (EL) Η παρούσα δήλωση συμμόρφωσης εκδίδεται με αποκλειστική ευθύνη του κατασκευαστή. / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce. / (DA) Denne overensstemmelseerklæring udstedes på fabrikantens ansvar. / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on välja antud tootja ainuvastuuseel. / (FI) Tämä vaatimustenmukaisuuskututus on annettu valmistajan yksinomaisella vastuulla. / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. / (HU) Ezt a megfelelőségi nyilatkozatot a gyártó kizárólagos felelősége mellett adták ki: / (IT) La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante: / (LV) Šī atbilstības deklarācija ir izdota vienīgi uz šāda ražotāja atbildību. / (LT) Ši atitikties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybe. / (MT) Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tinnhaq taht ir-responsabbiltà unika tal-manifattur. / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant. / (PL) Niniejsza deklaracja zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta. / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante. / (RO) Prezenta declarație de conformitate este emisă pe răspunderea exclusivă a producătorului. / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu. / (SL) Za izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno proizvajalec. / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante. / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

4. **(EN) Object of the declaration (identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):** / (DE) Gegenstand der Erklärung (Bezeichnung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann erforderlichenfalls eine hinreichend deutliche farbige Abbildung enthalten, auf der die Funkanlage erkennbar ist); / (BG) Предмет на декларацията (идентификация на радиосъоръжението, позволяваща проследяване му; тя може да включва достатъчно ясно изображение, когато това е необходимо за целите на идентификацията на радиосъоръжението); / (HR) Predmet izjave (identifikacija radijske opreme koja omogućuje njezinu sledivost; može prema potrebi obuhvatiti dovoljno jasnu sliku u boji koja omogućuje identifikaciju radijske opreme); / (EU) Αντικείμενο της δήλωσης (ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού που καθιστά εύκολη την ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού); / (CS) Předmět prohlášení (identifikace rádiového zařízení umožňující je zpětně vysledovat. Může zahrnovat dostatečně zřetelné barevné vyobrazení, za det kan spores, der er tilstrækkeligt klart, hvis det er nødvendigt for identifikation af radioudstyret); / (ET) Deklareeritava toode (raadioseadme määratluse, mis võimaldab toodet jäljelda; lisada võib ka piisavalt selge värviline kujutise, kui see on vajalik raadioseadme identifitseerimiseks); / (FI) Vakuutuksen kohde (ajattavuuden mahdollista radiolaitteen tunnistee; siihen voidaan sisällyttää tarvittaessa riittävässä väriväriä radiolaitteen tunnistamista varten); / (FR) Objet de la déclaration (identification de l'équipement radioélectrique permettant sa traçabilité), au besoin, une image couleur suffisamment claire peut être jointe pour permettre l'identification de l'équipement radioélectrique; / (HU) A nyilatkozat tárgya (a rádióberendezés azonosítása a nyomkövetéshétség biztosítására; adott esetben megfélelő dességű színes képét is tartalmazhat, amelyiben ez a rádióberendezés azonosításához szükséges); /

(IT) Oggetto della dichiarazione (identificazione dell'apparecchiatura radio che ne consenta la tracciabilità. Essa può comprendere un'immagine a colori sufficientemente chiara se necessario per l'identificazione dell'apparecchiatura radio); / (LV) Deklarācijas priekšmets (radioiekārtas identifikācija, kas nodrošina tās izsekojamību; vajadzības gadījumā tajā var iekļaut pietiekami skaidru krāsru fotogrāfiju, ja tas nepieciešams radioiekārtas identifikācijai); / (LT) Deklaracijos objektas (radio įrenginio identifikacini duomenys, pagal kuriuos jį galima atsekti; gali būti pateikiamas spalvotas atvaizdas, pakankamai aiškus, kad prireikus prireikus radio įrenginį būtų galima identifikuoti); / (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni (l-identifikazzjoni tat-tagħmir tar-radju. Il tippermetti t-traċcabbiltà, din tista' tinkludi immaġni bil-kulur ta' l-arezza suffiċjenti meta tkun meħtieġa għall-identifikazzjoni tat-tagħmir tar-radju); / (NL) Voorwerp van de verklaring (identificatie van de radioapparatuur waarmee deze traceerbaar is; wanneer dat voor de identificatie van de radioapparatuur noodzakelijk is, mag een voldoende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd); / (PL) Przedmiot deklaracji (identyfikator urządzeń radiowego umożliwiający jego identyfikowalność; może zawierać obraz barwny wystarczająco wyrazny, kiedy konieczne jest zidentyfikowanie urządzenia radiowego); / (PT) Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastreá-lo; pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficientemente clara para permitir identificar o equipamento de rádio); / (RO) Obiectul declarației (identificarea echipamentelor radio permitând trasabilitatea; poate include o imagine color suficient de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio); / (SK) Predmet vyhlásenia (identifikácia rádiového zariadenia umožňujúca vysledovateľnosť. V prípade potreby môže obsahovať dostatočne zrozumiteľný farebný obrázok, ktorý umožní identifikáciu rádiového zariadenia). / (SL) Predmet izjave (identifikacija radijske opreme, ki omogoča sledljivost; po potrebi lahko vključuje dovolj jasno barvno sliko, ki omogoča identifikacijo radijske opreme); / (ES) Objeto de la declaración (identificación del equipo radioeléctrico que permita la trazabilidad; puede incluir, cuando sea necesario, una imagen en color de claridad suficiente para la identificación del equipo radioeléctrico); / (SV) Föremål för försäkran (identifiera radioutrustningen så att den kan spåras; den kan innehålla en färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen);

5. **(EN) The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation;** / **Directive 2014/53/EU, Other Union harmonisation legislation where applicable** / (DE) Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union.; Richtlinie 2014/53/EU, gegebenenfalls weitere Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union / (BG) Предметът на декларацията, описан по-горе, отговаря на съответното законодателство на Съюза за хармонизация.; Директива 2014/53/ЕС, Друго законодателство на Съюза за хармонизация, когато е приложимо / (HR) Prethodno opisani predmet izjave u skladu je s relevantnim zakonodavstvom Unije o uskladjivanju.; Direktivom 2014/53/EU, drugim zakonodavstvom Unije o uskladjivanju prema potrebi / (EL) Ο στόχος της δήλωσης που περιγράφεται παραπάνω είναι σύμφωνα προς τις σχετικές ενωσιακές νομοθετικές επινοήσεις.; Οδηγία 2014/53/ΕΕ, Άλλα ενωσιακή νομοθεσία επινοήσεων, κατά περίπτωση / (CS) Výše popsaný předmět prohlášení je ve shodě s příslušnými harmonizačními právními předpisy Unie.; Směrnice 2014/53/EU, V náležitých případech další harmonizační právní předpisy Unie / (DA) Genstanden for erklæringen, som beskrevet ovenfor, er i overensstemmelse med den relevante EU-harmoniseringslovgivning.; Direktiv 2014/53/EU. Eventuelt anden EU-harmoniseringslovgivning / (ET) Üla kirjeldatud deklarieritava toode on kooskõlas asjakohaste liidu ühtlustamisõigusaktidega.; Direktiiv 2014/53/EU, Muud liidu ühtlustamisõigusaktid (vajaduse korral) / (FI) Edellä kuvattu vakuutuksen kohde on asiaa koskevan unionin yhdenmukaistamislainsäädännön vaatimusten mukainen.; Direktiivi 2014/53/EU, Muu unionin yhdenmukaistamisäädösten mukainen / (FR) L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union (tous casus mookaan) / (HR) U objektu de la deklaracija opisano je u skladu s relevantnom zakonodavstvom Unije o uskladjivanju / (HU) A fenti ismertetett nyilatkozat tárgya megfelel a vonatkozó uniós harmonizációs jogszabályoknak, a 2014/53/EU irányelv, adott esetben egyéb uniós harmonizációs jogszabály / (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione.; Direttiva 2014/53/UE, Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione / (LV) Iepriekšs armonizācijaone dell'Unione.; Direttiva 2014/53/UE, Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione / (LT) Iepriekšs

aprkaktiss deklarācijas priekšmets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam.; Direktīva 2014/53/ES; Citam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja piemērojams (LUT) Pirmiau aprašās deklarācijas objekts attiecina susijusius derīnamosus Sājūnos tiesības aktus.; Direktīva 2014/53/ES; kiti derīnamosus Sājūnos tiesības aktus, jaigu taikoma. / (MT) L-ghan tad-diklarazzjoni deskritt hawn liq huwa konformi mal-legislazzjoni ta' armonizzazzjoni rilevanti tal-Unjoni, id-Direttiva 2014/53/UE, Legliżlazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unjoni meta tkun applikabbli / (NL) Het hierboven beschreven voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de desbetreffende harmonisatiewetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/UE; andere harmonisatiewetgeving van de Unie, indien van toepassing. / (PL) Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z odpowiednimi wymaganiami unijnego prawodawstwa harmonizacyjnego; dyrektywa 2014/53/UE, innymi unijnymi prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach. / (PT) O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE; Outra legislação de harmonização da União, se aplicável. / (RO) Obiectul declarației descris mai sus este în conformitate cu legislația relevantă de armonizare a Uniunii; Directiva 2014/53/UE; După caz, alte acte din legislația de armonizare a Uniunii / (SK) Uvedený predmet vyhlásenia je v zhode s príslušnými harmonizačnými právnymi predpismi Unie; Smernica 2014/53/UE, Prípadne ďalšie harmonizačné právne predpisy Unie. / (SL) Predmet navedene izjave je v skladu z ustreznimi zakonodajo Unije o harmonizaciji; Direktiva 2014/53/UE. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciji. / (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; Directiva 2014/53/UE; Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable. / (SV) Föremålet för försäkran ovan överensstämmer med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; Direktiv 2014/53/EU, Annan harmoniserad unionslagstiftning i förekommande fall

6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue. / (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird. Dabei müssen die jeweilige Kennnummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden. / (BG) Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствие. При позоваването трябва да се посочва текният идентификационен номер и версията им и, ако е приложимо, дата на издаване. / (HR) Uprućivanje na odgovarajuće usklađene norme koje se upotrebljavaju li upućivanje na druge tehničke specifikacije u odnosu na koje se deklarira skladnost. Uprućivanje moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datumom izdavanja. / (EL) Αναφορά στα σχετικά εναρμονισμένα πρότυπα του χροπολάουχου ή αναφοράς στα λοιπά τεχνικά πρότυπα/αρθρά σε σχέση με τα οποία δηλώνεται η συμμόρφωση. Οι αναφορές πρέπει να αναγράφονται με τον αριθμό αναγνώρισης και την έκδοση και, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δημοσίευσης τους. / (CS) Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prohlašuje. Odkazy se uvedou s jejich identifikačním číslem a verzí a v příslušných případech rovněž s datem vydání. / (DA) Henvisninger til de relevante anvendte harmoniserede standarder eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som der erklæres overensstemmelse med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato. / (ET) Viited kasutatud harmoneeritud standarditele või muudele tehnilistele kirjeldustele, millele vastavust deklareeritakse. Viidetele peab lisama nende identifitseerimisnumbri ja versiooni ning vajaduse korral väljandmise kuupäeva. / (FI) Viittaus niiin asiaankuuluviin ydenmukaistettuihin standardeihin, joita on käytetty, tai viittaus muihin teknisiiin eritelmiin, joiden perusteella vaatimustenmukaisuusvakuutus on annettu. Viittauksen luettelossa on mainittava niiden tunnistenumero ja versio ja tapauksen mukaan antopäivä. / (FR) Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission. / (HU) Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyeket a megfelelőségi nyilatkozaton tettkék. A hivatkozásokat az azonosító számokkal együtt és a megfelelőségi feltüntetéseivel kell megadni, adott esetben a kiállítás dátumával együtt. / (IT) Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate o riferimenti alle altre specifiche tecniche in relazione alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione. / (LV) Atsaucus uz attiecīgiem izmantojamiem saskaņotajiem standartiem vai uz citām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsaucus jāuzskaita ar to identifikācijas numuriem un versijām un attiecīgā gadījumā ar izdošanas datumu. / (LT) Nuorodos į susijusius taikytus darniuosius standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaruota atitikimas. Nuorodos turi būti išvardijamos nurodant jų identifikacinis numerius, versijas ir, kai taikoma, paskelbimo datas. / (MT) Ir-referenzi għall-istandards armonizzati rilevanti li ntuzaw, jew ir-referenzi għall-ispeċifikazzjonijiet tekniki li oħrajn li skonthom qed tiġi dikjarata l-konformità. Ir-referenzi jridu jiġu elenkati bin-numru tal-identifikazzjoni u l-versjoni tagħhom u, fejn applikabbli, id-data tal-frug. / (NL) Vermelding van de toegepaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waarop de conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moeten het identificatienummer en de versie en, in voorkomend geval, de datum van publicatie worden vermeld. / (PT) Odofoania do odoosnyh norm zharmonizovanyh, kotore zastosoovano, lub do innyh specifikaciiy technichnyh, w stosunku do kotorych deklorowana jest zgodnosc. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania. / (PT) Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou às outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respetivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão. / (RO) Trimiterile la standardele armonizate relevante folosite sau trimiterile la alte specificatii tehnice în legătură cu

care se declară conformitate. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, după caz/(SK) Odkazy na príslušné použité harmonizované normy alebo odkazy na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sa zdôvodňuje vyhlásenie. V rámci odkazov sa musí uviesť identifikačné číslo a verzia a pripadne dátum vydania. /SL) Sklicevanja na uporabljene harmonizirane standarde ali sklicevanja na druge tehnične specifikacije v zvezi s skladnostjo, ki je navedena v zljavi. Sklicevanja morajo biti navedena s svojo identifikacijsko številko, različico in po potrebi datumom izdaje. /ES) Referencias a las normas armonizadas pertinentes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las cuales se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión y, en su caso, la fecha de emisión. /SV) Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som använts eller hänvisningar till andra tekniska specificationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hänvisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förekommande fall datum för utfärdande.

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and issued the EU-type examination certificate: / (DE) Falls zutreffend — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung) und folgende EU-Vaumusterprüfbescheinigung ausgestellt: / (BG) Когато е приложимо, нотифицираният орган (наименование, номер) извърши (описание на извършеното) и издаде сертификата за ЕС изследване на типа: / (HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provelo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa. / (IT) Prima richiesta, la struttura notificata (nome, numero) ha effettuato (descrizione dell'intervento) e rilasciato il certificato di esame UE del tipo: / (LV) Ja nepieciešams, paziņotais ķermenis (nosaukums, numurs) veicis (darbības apraksts) un izdevusi ES tipa pārbaudes sertifikātu. / (MT) Ja ta' kienet rilevanti, il-korp notifikat (isem, numru) warrat (deskrizzjoni tal-intervent) u harręg id-certifikat tal-eżami tal-tip tal-UE. / (NL) Indien van toepassing: De aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-typeonderzoek afgegeven: / (PL) W stosownych przypadkach, jednostka notyfikowana (nazwa, numer) przeprowadziła (opis interwencji) i wydała certyfikat badania typu UE. / (PT) Se aplicável, o organismo notificado (nome, número) efetuou (descrição da intervenção) e emitiu o certificado de exame UE de tipo: / (RO) După caz, organismul notificat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip: / (SK) Pripadne, prihlásený orgán (názov, číslo) vykonal (opis zásahu) a vydal certifikát EU skúšky typu: / (SL) Po potrebi je prijavljeno telo (ime, številka) izvedlo (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregljedu tipa: / (ES) Cuando proceda: El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo: / (SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärd) och utfärdat EU-typgodkänningsintyg.

8. (EN) Additional information: Signed for and on behalf of, (place and date of issue), (name, function) (signature): / (DE) Zusatzangaben, Unterzeichnet für und im Namen von; (Ort und Datum der Ausstellung); (Name, Funktion) (Unterschrift); / (BG) Допълнителна информация; Подписано за и от името на; (место и дата на издаване); (име, длъжност) (подпис); / (HR) Dodatne informacije; Podpisano za i u ime; (mjesto i datum izdavanja); (ime, funkcija) (potpis); / (EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες; Υπογραφή για λογαριασμό και επί ονόματός; (τόπος και ημερομηνία έκδοσης); (όνομα, θέση) (υπογραφή); / (CS) Další informace; Podpisáno za a jménem; (místo a datum vydání); (jméno, funkce) (podpis); / (DA) Supplerende oplysninger; Underskrevet for og på vegne af; (udstedelsessted og -dato); (navn, stilling) (underskrift); / (ET) Lisateave; Alla kirjutanud (kelle poolt/nimelt); väljandmise koht ja kuupaev.; (nimi, ametnimetus) (alkiri); / (FI) Lisätietoja; Seuraavaan puolesta allekirjoittanut; (antamispäikka ja -päivämäärä); (nimi, tehtävä) (allekirjoitus); / (FR) Informations complémentaires; Signé par et au nom de; (lieu et date d'émission); (nom, fonction) (signature); / (HU) További információk: A nyilatkozatot a következő gyártó nevében és megbízásából írták alá; (a kiállítás helye és dátuma); (név, beosztás) (aláírás); / (IT) Informazioni supplementari; Firmato a nome e per conto di; (luogo e data del rilascio); (nome, funzione) (firma); / (LV) Papildinformācija; Parakstīts šādas personas vārdā; (izdošanas vieta un datums); (vārds, uzvārds, amats) (paraksts); / (LT) Papildoma informacija; Už ką ir kieno vardu pasirašyta; (išdavimo data ir vieta); (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas); / (MT) Podpisano v imenju; (miejscę i data wydania); (imię i nazwisko; stanowisko) (podpis); / (PT) Informações complementares; Assinado por e em nome de; (local e data de emissão); (nome, cargo) (assinatura); / (RO) Informații suplimentare; Semnat pentru și în numele; (locul și data emiterii); (numele, funcția) (semnătură); / (SK) Doplnujúce informácie; Podpisané za a v mene; (miesto a dátum vydania); (meno, funkcia) (podpis); / (SU) Dodatne informacije; Podpisano za in v imenu; (kraj in datum izdaje); (ime, funkcija) (podpis); / (ES) Información adicional; Firmado en nombre de; (lugar y fecha de expedición); (nombre, cargo) (firma); / (SV) Ytterligare information; Undertecknat för; (ort och datum); (namn, befattning) (namnteckning)



BOSCH

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1861
71226, Leonberg
Tel +49 7141/811-0
www.bosch.co.jp

Addendum

Technical data

Product model name:	MRRevo14F
Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	32 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	27 dBm

EU Declaration of Conformity (DoC)

1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:

Company name: Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR
 PO Box 1661
 Postcode / City: 71226, Leonberg
 Telephone number: +49 711/811-0
 E-Mail address: ITA.BoschRadar@de.bosch.com

2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):

Apparatus model/Product: MRR1Plus automotive radar sensor
 Type: Motion Detector for TTT application
 Batch: N/A
 Serial number: R88-65813.10.153270992

3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

4. Object of the declaration (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of subject clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name: MRR1Plus
 Product description: Mid-range radar sensor
 Hardware version: 5Q0 907 572F H05
 Software version: 400

5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

RE-D Directive 2014/53/EU ...
 ...

6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:

Art 3.1a: Health of persons and animals EN 62479:2010
 Art 3.1a: Safety EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+AC:2011+A12:2011
 Art 3.1b: EMC ETSI EN 301 489-1 V1.9.2, DRAFT ETSI EN 301 489-1 V2.2.0
 ETSI EN 301 489-3 V1.6.1, ETSI EN 301 489-51 V1.1.1
 Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum ETSI EN 301 091-1 V2.1.1
 ETSI EN 303 396 V1.1.1

7. Where applicable, the notified body ... (name, number)... performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate: ...:

Name: CTC Advanced GmbH
 Reference number of the certificate of notified body: T817961E-01-TEC
 4 digit notified body number: 0682

8. Additional information:

Signed for and on behalf of:

Leonberg, Germany 2017-06-08
 Place of issue Date of issue

Andreas Müller

CC-DA/ECR Engineering Components Radar

Name, function, signature

Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSERKÄRUNG (1) / (BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) Δήλωση Συμμόρφωσης ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ (1) / (DA) EU-ØVERENSSTEMMELSEERKLÆRING (1) / (ET) EU VASTAVUSDEKLARATSIOON (1) / (FI) EU-VAATIMUSTENMUKAISUUSKUTUUS (1) / (FR) DECLARATION DE CONFORMITE (1) / (HU) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA (1) / (LT) ES ATTIKTIŲS DEKLARACIJA (1) / (MT) DIKJARAZJONI TA-KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE (1) / (PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHLÁŠENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative: / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten: / (BG) Име и адрес на произвождителя или на неговия упълномощен представител: / (HR) Име i adresa proizvođača ili njegovog ovlaštenog zastupnika: / (EL) Όνομα και διεύθυνση του κατασκευαστή ή του εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου του: / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zplnomocněného zástupce: / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bemyndigede repræsentant: / (ET) Tootja või tema volitatud esindaja nimi ja aadress: / (FI) Valmistajan tai sen valtuutetun edustajan nimi ja osoite: / (FR) Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire: / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe: / (IT) Nome e indirizzo del fabbricante o del suo rappresentante autorizzato: / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāvja vārds, uzvārds/nosaukums un adrese: / (LT) Gamintojo arba jo įgaliojotojo atstovo pavadinimas ir adresas: / (MT) L-isem u l-indirizz tal-manifattur jew tar-rappreżentant awtorizzat tiegħu: / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde: / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela: / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário: / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat: / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho splnomocneného zástupcu: / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovega pooblaščenega zastopnika: / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado: / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant:

2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number): / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer): / (BG) Радиосъоръжение (номер на продукта, тип, партиен или серийен номер): / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj): / (EL) Ραδιοεξοπλισμός (πρωτότυπο, τύπος, αριθμός παρτίδας ή σειράς/αριθμός): / (CS) Rádiové zařízení (číslo výrobku, typu či série nebo sériové číslo): / (DA) Radioudstyr (produkt-, parti-, type- eller serienummer): / (ET) Raadioseade (toote, tuup, partii- või seeriainumber): / (FI) Radiolaitte (tuote-, tyyppi-, era- tai sarjanumero): / (FR) Equipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série): / (HU) Rádióberendezés (termék, típus, tétel- vagy sorozatszám): / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie): / (LV) Radioiekārtā (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs): / (LT) Radijo įrenginys (gaminto, partijos, tipo ar serijos numeris): / (MT) It-tagħmir tar-radju (numru tal-prodott, tal-lott, tat-tip jew is-serje): / (NL) Radioapparatuur (product, type, partij- of serienummer): / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii): / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série): / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie): / (SK) Rádiové zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo): / (SL) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka): / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie): / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partieller serienummer):

3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. / (BG) Наскояната декларация за съответствие е издадена на отговорността на произвождителя: / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač. / (EL) Η παρούσα δήλωση συμμόρφωσης εκδίδεται με αποκλειστική ευθύνη του κατασκευαστή. / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce. / (DA) Denne overensstemmelseerklæring udstedes på fabrikantens ansvar. / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on välja antud tootja ainuvastuuseel. / (FI) Tämä vaatimustenmukaisuuskutuuks on annettu valmistajan yksinomaisella vastuulla. / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. / (HU) Ezt a megfelelőségi nyilatkozatot a gyártó kizárólagos felelősége mellett adták ki: / (IT) La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante: / (LV) Šī atbilstības deklarācija ir izdota vienīgi uz šāda ražotāja atbildību. / (LT) Ši atitikties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybe. / (MT) Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tnihaqg taht ir-responsabbiltà unika tal-manifattur. / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant. / (PL) Niniejsza deklaracja zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta. / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante. / (RO) Prezenta declarație de conformitate este emisă pe răspunderea exclusivă a producătorului. / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu. / (SL) Za izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno proizvajalec. / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante. / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

4. **(EN) Object of the declaration (identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):** // (DE) Gegenstand der Erklärung (Bezeichnung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann erforderlichenfalls eine hinreichend deutliche farbige Abbildung enthalten, auf der die Funkanlage erkennbar ist); // (BG) Предмет на декларацията (идентификация на радиосъоръжението, позволяваща проследяване му; тя може да включва достатъчно ясно изображение, когато това е необходимо за целите на идентификацията на радиосъоръжението); // (HR) Predmet izjave (identifikacija radijske opreme koja omogućuje njezinu sledivost; može prema potrebi obuhvatiti dovoljno jasnu sliku u boji koja omogućuje identifikaciju radijske opreme); // (EU) Αντικείμενο της δήλωσης (τρατοπιστική του ραδιοεξοπλισμού που καθιστά εύκολη την ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού); // (CS) Předmět prohlášení (identifikace rádiového zařízení umožňující je zpětně vysledovat. Může zahrnovat dostatečně zřetelné barevné vyobrazení, pokud je to k identifikaci rádiového zařízení nutné); // (DA) Erklæringsgenstand (identifikation af radioudrustning, se det kan spores, der er kan vedlægges et farvefoto, der er tilstrækkeligt klart, hvis det er nødvendigt for identifikation af radioudrustningen); // (ET) Deklaratsioon toode (raadioseadme määratlus, mis võimaldab toodet jäljelda; lisada võib ka piisavalt selge värviline kujutise, kui see on vajalik raadioseadme identifitseerimiseks); // (FI) Vakuutuksen kohde (iljättettävyyden mahdollistava radiolaitteen tunnistus; siihen voidaan sisällyttää tarvittaessa riittävässä väriväriä radiolaitteen tunnistamista varten); // (FR) Objet de la déclaration (identification de l'équipement radioélectrique permettant sa traçabilité), au besoin, une image couleur suffisamment claire peut être jointe pour permettre l'identification de l'équipement radioélectrique; // (HU) A nyilatkozat tárgya (a rádióberendezés azonosítása a nyomkövethetőség biztosítására; adott esetben megfélelő desszégű színes képét is tartalmazhat, amennyiben ez a rádióberendezés azonosításához szükséges); // (IT) Oggetto della dichiarazione (identificazione dell'apparecchiatura radio che ne consenta la tracciabilità. Essa può comprendere un'immagine a colori sufficientemente chiara se necessario per l'identificazione dell'apparecchiatura radio); // (LV) Deklarācijas priekšmets (radioiekārtas identifikācija, kas nodrošina tās izsekojamību; vajadzības gadījumā tajā var iekļaut pietiekami skaidru krāsru fotogrāfiju, ja tas nepieciešams radioiekārtas identifikācijai); // (LT) Deklaracijos objektas (radio įrenginio identifikacini duomenys, pagal kuriuos jį galima atsekti; gali būti pateikiamas spalvotas atvaizdas, pakankamai aiškus, kad prireikus prireikus radio įrenginį būtų galima identifikuoti); // (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni (l-identifikazzjoni tat-tagħmir tar-radiju. li tippermetti l-traccjabbiltà, din tista' tinkludi immaġni bil-kulur ta' l-arezza sufficienti meta tkun meħtieġa għall-identifikazzjoni tat-tagħmir tar-radiju); // (NL) Voorwerp van de verklaring (identificatie van de radioapparatuur waarmee deze traceerbaar is; wanneer dat voor de identificatie van de radioapparatuur noodzakelijk is, mag een voldoende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd); // (PL) Przedmiot deklaracji (identyfikator urządzeń radiowego umożliwiający jego identyfikowalność; może zawierać obraz barwny wystarczająco wyrazny, kiedy konieczne jest zidentyfikowanie urządzenia radiowego); // (PT) Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastreá-lo; pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficientemente clara para permitir identificar o equipamento de rádio); // (RO) Obiectul declarației (identificarea echipamentelor radio permitând trasabilitatea; poate include o imagine color suficient de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio); // (SK) Predmet vyhlásenia (identifikácia rádiového zariadenia umožňujúca vysledovateľnosť. V prípade potreby môže obsahovať dostatočne zrozumiteľnú farebnú obrázk, ktorý umožní identifikáciu rádiového zariadenia). // (SL) Predmet izjave (identifikacija radijske opreme, ki omogoča sledljivost; po potrebi lahko vključuje dovolj jasno barvno sliko, ki omogoča identifikacijo radijske opreme); // (ES) Objeto de la declaración (identificación del equipo radioeléctrico que permita la trazabilidad; puede incluir, cuando sea necesario, una imagen en color de claridad suficiente para la identificación del equipo radioeléctrico); // (SV) Föremål för försäkran (identifiera radioutrustningen så att den kan spåras; den kan innehålla en färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen);

5. **(EN) The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation;** // (DE) Die oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union.; Richtlinie 2014/53/EU, gegebenenfalls weitere Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union // (BG) Предметът на декларацията, описан по-горе, отговаря на съответното законодателство на Съюза за хармонизация.; Директива 2014/53/ЕС, Друго законодателство на Съюза за хармонизация, когато е приложимо // (HR) Prethodno opisani predmet izjave u skladu je s relevantnim zakonodavstvom Unije o usklađivanju.; Direktivom 2014/53/EU, drugim zakonodavstvom Unije o usklađivanju prema potrebi / (EL) Ο στόχος της δήλωσης που περιγράφεται παραπάνω είναι σύμφωνα προς τις σχετικές ενωσιακές νομοθεσίες ευρωπαϊκής Οδηγία 2014/53/ΕΕ, Άλλα ενωσιακή νομοθεσία ευρωπαϊκής, κατά περίπτωση // (CS) Výše popsaný předmět prohlášení je ve shodě s příslušnými harmonizačními právními předpisy Unie.; Směrnice 2014/53/EU, V náležitých případech další harmonizační právní předpisy Unie // (DA) Genstanden for erklæringer, som beskrevet ovenfor, er i overensstemmelse med den relevante EU-harmoniseringslovgivning.; Direktiv 2014/53/EU. Eventuelt anden EU-harmoniseringslovgivning // (ET) Üla kirjeldatud deklaratsioon toode on kooskõlas asjakohaste liidu ühtlustamisõigusaktidega.; Direktiiv 2014/53/EU, Muud liidu ühtlustamisõigusaktid (vajaduse korral) // (FI) Edellä kuvattu vakuutus kohde on asiaa koskevan unionin yhdenmukaistamislainsäädännön vaatusten mukainen.; Direktiivi 2014/53/EU, Muu unionin yhdenmukaistamisäädännön (tapauskohtainen) // (FR) L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable.; Directive 2014/53/UE, Autres législations d'harmonisation de l'Union, s'il y a lieu // (HU) A fent ismertetett nyilatkozat tárgya megfelel a vonatkozó uniós harmonizációs jogszabályoknak, a 2014/53/EU irányelv, adott esetben egyéb uniós harmonizációs jogszabály. // (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione.; Direttiva 2014/53/UE, Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione // (LV) Iepriekšs armonizācija

aprkaktiss deklarācijas priekšmets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam.; Direktīva 2014/53/ES; Citam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja piemērojams (LUT) Pirmiau aprašās deklarācijas objekts attiecina susijusius derīnamosus Sājunos tiesības aktus.; Direktīva 2014/53/ES; kiti derīnamosus Sājunos tiesības aktus, jaigu taikoma. / (MT) L-ghan tad-diklarazzjoni deskritt hawn liq huwa konformi mal-legislazzjoni ta' armonizzazzjoni rilevanti tal-Unjoni, id-Direttiva 2014/53/UE, Legliżlazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unjoni meta tkun applikabbli / (NL) Het hierboven beschreven voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de desbetreffende harmonisatiewetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/UE; andere harmonisatiewetgeving van de Unie, indien van toepassing. / (PL) Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z odpowiednimi wymaganiami unijnego prawodawstwa harmonizacyjnego; dyrektywa 2014/53/UE, innymi unijnymi prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach. / (PT) O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE; Outra legislação de harmonização da União, se aplicável. / (RO) Obiectul declarației descris mai sus este în conformitate cu legislația relevantă de armonizare a Uniunii; Directiva 2014/53/UE; După caz, alte acte din legislația de armonizare a Uniunii (SK) Uvedeny predmet vyhlásenia je v zhode s príslušnými harmonizačnými právnymi predpismi Unie; Smernica 2014/53/UE, Prípadne ďalšie harmonizačné právne predpisy Unie. / (SL) Predmet navedene izjave je v skladu z ustreznimi zakonodajo Unije o harmonizaciji; Direktiva 2014/53/UE. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciji. / (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; Directiva 2014/53/UE. Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable. / (SV) Föremålet för försäkran ovan överensstämmer med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; Direktiv 2014/53/EU, Annan harmoniserad unionslagstiftning i förekommande fall

6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue. / (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird. Dabei müssen die jeweilige Kennnummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden. / (BG) Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствие. При позоваването трябва да се посочва текният идентификационен номер и версията им и, ако е приложимо, дата на издаване. / (HR) Uprućivanja na odgovarajuće usklađene norme koje se upotrebljavaju li upućivanja na druge tehničke specifikacije u odnosu na koje se deklarira skladnost. Uprućivanja moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datumom izdavanja. / (EL) Αναφορές στα σχετικά εναρμονισμένα πρότυπα του χροποποιούνται ή αναφέρονται, οπότε τα σχετικά τεχνικά πρότυπα ή οπυπόφοροι. Οι αναφορές πρέπει να αναφέρονται, με τον αριθμό αναγνώρισης και την έκδοση και, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δημοσίευσης τους. / (CS) Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prohlašuje. Odkazy se uvádějí s jejich identifikačním číslem a verzí a v příslušných případech rovněž s datem vydání. / (DA) Henvisninger til de relevante anvendte harmoniserede standarder eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som der erklæres overensstemmelse med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato. / (ET) Viited kasutatud harmoneeritud standarditele või muudele tehnilistele kirjeldustele, millele vastavalt deklareeritakse. Viidetele peab lisama nende identifitseerimisnumbri ja versiooni ning vajaduse korral väljandmise kuupäeva. / (FI) Viittaus niiin asiaankuuluviin ydenmukaistettuihin standardeihin, joita on käytetty, tai viittaus muihin teknisiiin eritelmiin, joiden perusteella vaatimustenmukaisuusvakuutus on annettu. Viittauksen luettelossa on mainittava niiden tunnusnumero ja versio ja tapauksen mukaan antopäivä. / (FR) Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission. / (HU) Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyeket a megfelelőségi nyilatkozaton tettkék. A hivatkozásokat az azonosító számokkal együtt és a megfelelőségi feltüntetéseivel kell megadni, adott esetben a kiállítás dátumával együtt. / (IT) Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate o riferimenti alle altre specifiche tecniche in relazione alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione. / (LV) Atsaucus uz attiecīgiem izmantojamiem saskaņotajiem standartiem vai uz citām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsaucus jāuzskaita ar to identifikācijas numuriem un versijām un attiecīgā gadījumā ar izdošanas datumu. / (LT) Nuorodos į susijusius taikytus darnuosius standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaruota atitikimas. Nuorodos turi būti išvardijamos nurodant jų identifikacinis numerius, versijas ir, kai taikoma, paskelbimo datas. / (MT) Ir-referenzi għall-istandards armonizzati rilevanti li ntuzaw, jew ir-referenzi għall-ispeċifikazzjonijiet tekniki li oħrajn li skonthom qed tiġi dikjarata l-konformità. Ir-referenzi jridu jiġu elenkati bin-numru tal-identifikazzjoni u l-versjoni tagħhom u, fejn applikabbli, id-data tal-frug. / (NL) Vermelding van de toegepaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waarop de conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moeten het identificatienummer en de versie en, in voorkomend geval, de datum van publicatie worden vermeld. / (PT) Odofoania do odoosnyh norm zharmonizovanyh, kotore zastosoovano, lub do innyh specifikaciiy technichnyh, w stosunku do kotorych deklorowana jest zgodnosc. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania. / (PT) Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou às outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respetivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão. / (RO) Trimiterile la standardele armonizate relevante folosite sau trimiterile la alte specificatii tehnice în legătură cu

care se declară conformitate. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, după caz/(SK) Odkazy na príslušné použité harmonizované normy alebo odkazy na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sa zdôvodňuje vyhlásenie. V rámci odkazov sa musí uviesť identifikačné číslo a verzia a pripadne dátum vydania. /SI) Sklicevanja na uporabljene harmonizirane standarde ali sklicevanja na druge tehnične specifikacije v zvezi s skladnostjo, ki je navedena v zljavi. Sklicevanja morajo biti navedena s svojo identifikacijsko številko, različico in po potrebi datumom izdajev. /ES) Referencias a las normas armonizadas pertinentes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las cuales se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión y, en su caso, la fecha de emisión. /SV) Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som använts eller hänvisningar till andra tekniska specificationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hänvisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förekommande fall datum för utfärdande.

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and issued the EU-type examination certificate: / (DE) Falls zutreffend — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung) und folgende EU-Vaumusterprüfbescheinigung ausgestellt: / (BG) Когато е приложимо, нотифицираният орган (наименование, номер) извърши (описание на извършеното) и издаде сертификата за ЕС изследване на типа: / (HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provodio je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa: / (IT) Prima потреби, пријавилото тјело (назив, број) провело је (опис интервенције) и издало потврду о ЕУ испитивању типа: / (EL) Πρωτῶ ἔχει потреби, пријавилото тјело (назив, број) провело је (опис интервенције) и издало потврду о ЕУ испитивању типа: / (LV) Pirmās nepieciešams, paziņotais ķermenis (nosaukums, numurs) veica (apraksts) un izdod apliecinājumu par tipa pārbaudes veikumu. / (LT) Kai taikytina, notifikuojamas kūnas (pavadinimas, numeris) atliko (aprašymas) ir išdavė apliecinimą apie ES tipą patvirtavimą. / (MT) Meta applikabbli, il-korp notifikat (il-isem, in-numru) wettaq (deskrizzjoni tal-intervent) u harġi il-certifikat tal-eżami tal-tip tal-EU. / (NL) Indien van toepassing: De aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-typeonderzoek afgegeven: / (PL) W stosownych przypadkach, jednostka notyfikowana (nazwa, numer) przeprowadziła (opis interwencji) i wydała certyfikat badania typu UE: / (PT) Se aplicável, o organismo notificado (nome, número) efetuou (descrição da intervenção) e emitiu o certificado de exame UE de tipo: / (RO) După caz, organismul notificat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip: / (SK) Pripadne, prihlásený orgán (názov, číslo) vykonal (opis zásahu) a vydal certifikát EU skúšky typu: / (SL) Po potrebi je prijavljeni imen (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregljedu tipa: / (ES) Cuando proceda: El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo: / (SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärd) och utfärdat EU-typgodkänningsintyg.

8. (EN) Additional information: Signed for and on behalf of, (place and date of issue), (name, function) (signature): / (DE) Zusatzangaben, Unterzeichnet für und im Namen von; (Ort und Datum der Ausstellung); (Name, Funktion) (Unterschrift); / (BG) Допълнителна информация; Подписано за и от името на; (место и дата на издаване); (име, длъжност) (подпис); / (HR) Dodatne informacije; Podpisano za i u ime; (mjesto i datum izdavanja); (ime, funkcija) (potpis); / (EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες; Υπογραφή για λογαριασμό και επί ονόματός; (τόπος και ημερομηνία έκδοσης); (όνομα, θέση) (υπογραφή); / (CS) Další informace; Podpisáno za a jménem; (místo a datum vydání); (jméno, funkce) (podpis); / (DA) Supplerende oplysninger; Underskrevet for og på vegne af; (udstedelsessted og -dato); (navn, stilling) (underskrift); / (ET) Lisateave; Alla kirjutanud (kelle poolt/nimel); (väljaandmise koht ja kuupäev); (nimi, ametnimetus) (alkiri); / (FI) Lisätietoja; Seuraavaan puolesta allekirjoittanut; (antamispaikka ja -päivämäärä); (nimi, tehtävä) (allekirjoitus); / (FR) Informations complémentaires; Signé par et au nom de; (lieu et date d'émission); (nom, fonction) (signature); / (HU) További információk: A nyilatkozatot a következő gyárról nevében és megbízásából írták alá; (a kiállítás helye és dátuma); (név, beosztás) (aláírás); / (IT) Informazioni supplementari; Firmato a nome e per conto di; (luogo e data del rilascio); (nome, funzione) (firma); / (LV) Papildinformācija; Parakstīts šādas personas vārdā; (izdošanas vieta un datums); (vārds, uzvārds, amats) (paraksts); / (LT) Papildoma informacija; Už ką ir kleono vardu pasirašyta; (išdavimo data ir vieta); (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas); / (MT) Informazzjoni addizzjonali; Ifirmat għal u f'isem; (post u data tal-frug); (isem, funzjoni) (handtekkening); / (PL) Informacje dodatkowe; Podpisano w imieniu; (miejsce i data wydania); (imię i nazwisko; stanowisko) (podpis); / (PT) Informações complementares; Assinado por e em nome de; (local e data de emissão); (nome, cargo) (assinatura); / (RO) Informații suplimentare; Semnat pentru și în numele; (locul și data emiterii); (numele, funcția) (semnătură); / (SK) Doplňujúce informácie; Podpisáno za a v mene; (miesto a dátum vydania); (meno, funkcia) (podpis); / (SL) Dodatne informacije; Podpisano za in v imenu; (kraj in datum izdaje); (ime, funkcija) (podpis); / (ES) Información adicional; Firmado en nombre de; (lugar y fecha de expedición); (nombre, cargo) (firma); / (SV) Ytterligare information; Undertecknat för; (ort och datum); (namn, befattning) (namnteckning)

Addendum

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1661
71226, Leontberg
Tel +49 714/811-0



BOSCH

Technical data

Product model name:	MRR1Plus
Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	29,0 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	23,5 dBm

Prin prezenta, Robert Bosch GmbH declară că tipul de echipamente radio MRRevo14F este în conformitate cu Reglementarea tehnică „Punerea la dispoziție pe piață a echipamentelor radio”. Textul integral al declarației de conformitate este disponibil la următoarea adresă de Internet: <http://ita.bosch.com>

MRRevo14F

Complies with IMDA Standards DA105282

Service connecté (lancement prévu au second semestre 2022 dans tous les pays européens, à l'exception de certains pays)

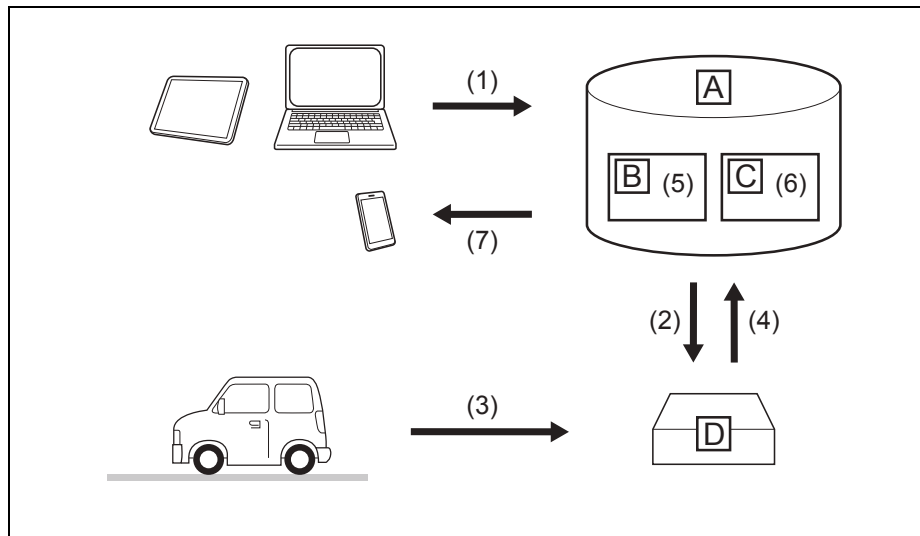
3.INFORMATIONS SUR LES SERVICES DE TIERS ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)		Conformité (Avec le service connecté)
3.1.	Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/service à valeur ajoutée :	voir la fiche suivante
3.2.	Tout traitement de données personnelles par le biais du système TPS/autre service à valeur ajoutée doit être conforme aux règles de protection des données personnelles prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE.	O
3.2.1.	Base juridique pour l'utilisation du système TPS et/ou des services à valeur ajoutée et pour le traitement des données par leur intermédiaire :	GDPR
3.3.	Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent les données personnelles que sur la base du consentement explicite de la personne concernée (le ou les propriétaires du véhicule).	O
3.4.	Modalités de traitement des données par le biais du système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information supplémentaire nécessaire concernant la traçabilité, le suivi et le traitement des données à caractère personnel :	voir la fiche suivante
3.5.	Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système embarqué eCall basé sur le 112 a le droit de choisir d'utiliser le système embarqué eCall basé sur le 112 plutôt que le système TPS eCall et l'autre service à valeur ajoutée.	O
3.5.1.	Coordonnées pour le traitement des demandes de désactivation du système TPS eCall :	N/A

N/A = Cette description ne s'applique pas à votre véhicule.

Le dispositif de communication s'appliquant à votre véhicule comprend un logiciel libre/open source.
 Les informations sur la licence et/ou le code source du logiciel libre/open source sont disponibles via l'URL suivante.
<https://www.denso-ten.com/support/source/oem/sg1/>

Aperçu du système de services à valeur ajoutée

- Flux de traitement des données









65T50850

- A : Serveur
- B : Stockage
- C : Traitement
- D : DCM

- (1) Le client active le service sur le site Web de Suzuki et accepte les conditions d'utilisation conformément au GDPR.
- (2) Le serveur active le service dans le DCM et définit les données du véhicule à collecter.
- (3) Les données définies du véhicule sont collectées par le DCM.
- (4) Les données sont partagées avec le serveur.
- (5) Les données sont stockées dans le serveur.
- (6) Les données sont traitées dans le serveur pour répondre au service.
- (7) Les données traitées sont présentées au client.

Consultez le site Web de Suzuki après le lancement des services à valeur ajoutée pour obtenir une liste des services éligibles.

SIGNIFICATION DES PICTOGRAMMES DE L'ÉTIQUETTE DE BATTERIE

	Ne pas fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles		Batterie à l'acide
	Protéger les yeux		Respecter les consignes d'utilisation
	Maintenir à l'écart des enfants		Gaz explosif

Préparé par

MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.

Octobre 2021

Référence 99011U63TB0-18F

Imprimé en Hongrie